This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 827,781

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817
LIBRARIES

MÉMOIRES

ET RELATIONS POLITIQUES

DU

BARON DE VITROLLES

III

MÉMOIRES

ET RELATIONS POLITIQUES

DU

BARON DE VITROLLES

III

PARIS. — IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET V. RENAULT

6, RUE DES POITEVINS. 6

MÉMOIRES

ET RELATIONS POLITIQUES

DU

BARON DE VITROLLES

PUBLIÉS, SELON LE VŒU DE L'AUTEUR,

PAR EUGÈNE FORGUES

TOME TROISIÈME

1815-1830

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13

1884

Tous droits réservés.

DC
146
.V85
A32

v.3

837610-190

MÉMOIRES

DU

BARON DE VITROLLES

CHAPITRE PREMIER

LE DONJON DE VINCENNES. — LE GÉNÉRAL DAUMESNIL. — MADEMOISELLE DE VITROLLES. — LA PRISON DE L'ABBAYE.

I

Lorsque nous entrâmes dans la cour du château de Vincennes, l'ombre sanglante du duc d'Enghien se leva devant moi. Je l'avais connu le plus agile d'entre nous aux exercices gymnastiques, le plus brillant de courage et de capacité sur le champ de bataille, riche de tous les dons qui devaient perpétuer glorieusement sa race, et c'était là que sa carrière avait été arrêtée par un exécrable assassinat.

Le retour sur moi-même était naturel ; j'étais entre les mains de l'homme qui avait consommé ce crime. En descendant de voiture, je cherchais des yeux le détachement de gendarmes commandés par Savary,

et, ne les apercevant pas rangés sur mon passage, je les voyais attendant leur victime dans les fossés du château.

Je fus conduit dans l'appartement de l'adjudant de la forteresse. Le gouverneur, qui était le général Daumesnil, connu par sa jambe de bois, était absent, et le général Chartran était parti pour Paris afin de lui remettre sa proie. Les gendarmes de l'escorte restaient avec moi dans le salon, mais Langoiroux ne parut plus; mes regards devaient être un supplice pour lui. Au bout de quelques moments, la femme de l'adjudant vint me demander si je n'avais pas besoin de quelques rafraîchissements; elle restait debout devant moi, et bientôt, n'étant plus maîtresse de ses larmes, elle se retira en sanglotant. Ce témoignage de sensibilité pouvait toucher, mais ne rassurait pas. Au lieu de la simple tasse de café que j'avais demandée, cette excellente femme me fit servir un vrai repas et vint plusieurs fois s'assurer qu'il n'y manquait rien.

Au bout de trois ou quatre heures, le général Chartran me présenta le général Daumesnil. Celui-ci cachait, sous quelques expressions de politesse, un fond d'aigreur et d'animosité. J'étais entre ses mains le représentant de cette Restauration qui lui avait enlevé le gouvernement du château pour le donner à M. de Puyvert, qui avait lui-même été son prisonnier pendant bien des années, et qui fut encore son successeur après les trois mois que dura l'incartade de Bonaparte.

Il me dit que si son appartement n'avait pas été démeublé par son prédécesseur, il m'y offrirait un logement; mais qu'il se trouvait forcé de me placer

dans le donjon. Il se mit en devoir de m'y accompagner, sans autre escorte qu'un concierge, alors seul être vivant dans cette partie du château, destinée par décret impérial à servir de prison d'État. J'avais été le premier à solliciter, en 1814, la destruction de ce repaire où Bonaparte entassait tant de victimes. L'histoire nous raconte que, depuis Phalaris, plusieurs ont péri par le supplice qu'ils avaient inventé, et moi, j'étais puni du supplice que j'avais voulu détruire.

La jambe de bois eut deux cent vingt marches à monter pour me conduire à peu près à la moitié de la hauteur que le donjon avait alors. La chambre où il m'introduisit fermait la cage du grand escalier, et on montait ensuite par un plus petit à la plate-forme de cette immense tour. Cette chambre, à voûte gothique, était octogone ; chaque face avait six pieds. Les arceaux se réunissaient à une couronne de lierre artistement sculptée au sommet de la voûte. Deux énormes grilles de fer garnissaient la fenêtre, l'une dans l'épaisseur de la forte muraille, l'autre un peu en saillie sur la façade extérieure. La chambre était entièrement nue. A la suppression des prisons d'État, les meubles avaient été dispersés, et le donjon de Vincennes rendu à l'artillerie, qui s'en servait encore comme de magasin. Il fut décidé qu'on aurait une paillasse pour ce premier moment, et qu'on verrait ensuite à me pourvoir du nécessaire. Je passais facilement sur ces privations en voyant une grande et belle cheminée ancienne, sous le manteau de laquelle plusieurs personnes auraient pu s'abriter. Je me récriai de joie en demandant du feu comme compensation de tout ce qui me manquait. Le général fit quelques

difficultés en disant que probablement la cheminée était bouchée; mais le portier, saisissant une perche de bois pour s'en assurer, frappa si fort sur la cloison qui en effet fermait le tuyau, qu'il la démolit au premier coup. Le général en fut visiblement contrarié; mais, voulant garder avec moi les apparences, il ne put me refuser cette consolation, la plus grande que pût espérer, au mois d'avril, un Provençal frileux et mal vêtu. Dans la précipitation de mon départ de Toulouse, j'avais pris une petite malle de cuir qui se trouvait sous ma main; je n'y trouvai qu'une quantité de bas de soie et plusieurs paires de culottes de casimir blanc, mais rien de ce qui m'était nécessaire. Je n'avais que le frac que je portais pour me garantir du froid.

Mon seul meuble et mon premier lit fut une paillasse jetée par terre et une couverture sans draps; le général aurait bien pu m'en donner autant chez lui, s'il avait été de bonne foi. Peu à peu, il me vint un lit tel quel, une chaise, et la table qu'on accorde aux prisonniers. Mais le feu qui brillait dans l'âtre compensait tout. Dans les premiers jours, le général Daumesnil vint me visiter deux ou trois fois; ses visites étaient courtes et embarrassées.

Tous les matins, le portier du donjon entrait chez moi, mais toujours accompagné d'un gendarme de la station de Vincennes, qui changeait chaque jour. Je prenais pendant ce temps une tasse de café qu'on faisait venir du café voisin. Après avoir vaqué à mon petit service, on me donnait la carte d'un mauvais restaurant du village, sur laquelle je choisissais mon dîner; car ce n'était pas comme à la Bastille, l'État ne

nourrissait pas son prisonnier. Dans le bon du jour, j'ouvrais ma fenêtre, et il semblait que l'air et la lumière eussent de la peine à traverser les énormes barreaux doubles qui en interceptaient la meilleure partie. Faute de toute société, j'avais voulu faire connaissance avec les oiseaux de toute espèce qui volaient autour du donjon. J'en reconnaissais à leur langage un grand nombre d'espèces différentes. Je leur avais construit une sorte d'auge avec les planchettes d'une boîte de rouleaux d'eau de Cologne ; je la garnissais chaque jour de toute espèce de nourritures, de pain, de viande ; je les appelais en imitant leur ramage ; mais la double grille leur paraissait un piège et je ne pus jamais en attirer un seul, malgré les appâts que je leur offrais.

A cinq heures mon dîner arrivait, avec la précaution du gendarme comme le matin et les deux portes de fer se refermaient au bruit strident de six verrous, sans me laisser, en cas d'accident, aucun moyen d'appeler au secours. Ma promenade continuelle autour de ma chambre était interrompue par mon lit dont il fallait faire le tour pour continuer le circuit. Ma journée se passait donc à tourner autour de ma chambre, à peu près comme le lion dans sa cage ; seulement j'avais soin de changer de main, comme on dit en terme de manège, pour éviter que ma tête tournât. Le soir, mon foyer, quelque modique que fût le feu que j'y allumais, suffisait à entretenir et à varier les sujets de mes longues rêveries. Livres, papier, plume et encre m'étaient absolument interdits. J'avais bien dans une boîte un petit nécessaire dans lequel était une écritoire ; mais la provision d'encre

était à peu près à sec; j'avais à peine quelques feuilles de papier dans l'enveloppe et une mauvaise plume d'argent, comme on en avait dans ce temps où les plumes métalliques n'étaient pas perfectionnées et livrées à l'usage commun ; mais je réservais ces ressources pour quelque circonstance solennelle, telle qu'un testament, que j'écrivis sur quelques feuilles de papier à lettres.

La complète solitude exaltait l'activité naturelle de mes pensées, et quelle que fût la variété des sujets que je repassais dans mon esprit, au fond de tous était l'idée que j'étais destiné à subir le sort du duc d'Enghien et à être couché près de lui dans la terre humide des fossés du château. Je regrettais moins la vie qu'une mort obscure et silencieuse. J'aurais consenti aux plus mauvaises chances d'un beau et grand procès où j'aurais pu m'expliquer, et défendre devant la France, en face de l'Europe et de la postérité, la cause que j'avais servie. Mais mourir sans me défendre me paraissait plus cruel que la mort même. Je me plaçais en face d'un grand tribunal, affirmant au prix de ma tête, les principes de notre monarchie française, ses grandeurs, ses bienfaits, et en évoquant l'ombre de ses grands hommes. De cette harangue supposée, je disais de longues tirades, et bien mieux que je ne l'aurais su faire devant un imposant auditoire. La faculté d'improviser est comme celle de parler et de penser ; mais il y faut un degré d'excitation intérieure, qu'on ne saurait se donner à volonté.

II

J'habitais ainsi depuis quatre ou cinq jours, seul être vivant ; cette vaste et triste solitude, lorsque le général Daumesnil vint me voir. Je me plaisais à lui en faire un mérite. Il me trouva au coin de mon feu ; le lendemain je reçus la visite de l'adjudant du château, le mari de cette excellente femme qui m'avait témoigné tant de compassion. Avec le plus grand embarras, il m'intima la défense la plus absolue de faire du feu et d'allumer aucune lumière, et comme je me récriais contre une aussi dure et aussi gratuite persécution, il me dit, en me demandant le secret, que cette vexation lui était imposée par le général qui lui en laissait tout l'odieux.

Il me fallut remonter d'un degré mon courage ; les soirées surtout étaient longues. J'essayais en vain de me coucher à la fin du jour, le sommeil me fuyait et ma nuit était agitée ; je dormais au contraire à merveille si je ne cherchais mon lit qu'à dix heures. Les trois à quatre heures d'obscurité et de silence absolus étaient difficiles à épuiser, à moins qu'un rayon d'en haut ne m'apportât quelque imagination attrayante ; mais ces inspirations ne venaient pas tous les jours, et je ne savais pas les évoquer à volonté. Je passais souvent ces longues heures assis au pied de mon lit, sur le méchant fauteuil, et le bras qui soutenait ma tête appuyé sur le matelas. Mes yeux

étaient toujours dirigés vers la fenêtre, même lorsqu'il ne m'en arrivait pas la moindre lueur.

Cependant cette sévérité qui redoublait autour de moi, la rareté des visites du général me donnèrent à penser que ma position s'aggravait. Dans l'ignorance de ce qui nous concerne essentiellement, nous cherchons à le découvrir par l'induction. Les appréhensions d'une issue fatale, qui s'étaient d'abord présentées à moi comme possibles, me devinrent probables et continuelles. Je me faisais une étude de mon maintien et de mes réponses en cas de jugement. La fin une fois prévue et inévitable, il ne me coûtait rien d'être héroïque ; j'allais plus loin, et je me plaçais en attitude en face des canons de fusils. Je m'habituais à les fixer sans sourciller, et je m'assurais ainsi de moi-même.

Je ne me sentais faible que d'un côté de ma vie : les inquiétudes et la mortelle douleur de ceux que les liens de la famille unissaient à moi. De ces derniers, il m'était bien *jusqu'à trois que je pouvais nommer :* deux fils portaient mon nom, ma fille ne devait jamais en changer, leur mère et surtout la mienne, déjà avancée dans la vie, dont j'étais seul chargé, se représentaient à moi dans le deuil et les larmes. Mon âme s'échappait et volait à eux pour leur porter les consolations qui se présentaient à moi. J'aurais voulu leur dire que le passage n'est pas cruel à qui est donnée la force de le supporter, que je laissais à notre nom une illustration que je n'avais pas reçue de ceux qui me l'avaient transmis : la part que la Providence m'avait réservée dans le rétablissement de nos rois, cette mort même affrontée en les servant, qui

rejaillirait sur ceux qui le porteraient après moi. Enfin je comptais huit ou dix motifs de se consoler, lorsqu'on terminait honorablement sa vie à l'âge de quarante ans.

Cependant, le concierge que je voyais deux fois par jour, mais toujours en présence du gendarme de service, semblait s'apitoyer. Il en était à son apprentissage, et ne s'était point endurci aux souffrances des prisonniers ; il était placé là comme gardien d'artillerie. Il se hasarda un soir à venir seul, et à me faire offre de ses services. Les visites se renouvelèrent, et il en résulta pour moi quelques morceaux de bois pour faire du feu, et quelques bouts de chandelle, pour dissiper les longues ténèbres du soir. Encore fallait-il beaucoup de précautions pour intercepter la fenêtre qui laissait passer si peu de lumière pendant le jour, et aurait pu trahir ces faibles rayons pendant la nuit. De pareils services m'inspirèrent confiance : je lui proposai de porter mes compliments à la femme de l'adjudant du château et de lui dire le souvenir que je conservais de l'intérêt qu'elle m'avait témoigné. Sa réponse fut de m'envoyer des journaux qui se suivaient assez bien depuis l'arrivée de Bonaparte. J'y lus le décret qui nous exceptait de l'amnistie, mes lettres interceptées : les dernières que j'avais adressées à Madame à Bordeaux, celle que le duc de Laval avait répondue à mes dépêches du jour de mon arrivée à Bordeaux, enfin tout ce qui s'était passé de principal pendant ces quelques jours qui avaient duré pour moi autant qu'une vie tout entière. Le temps se multiplie en raison des événements qui le remplissent. Il y en avait eu tant dans

un si court espace. Quitter le Roi au moment où la couronne tombait de sa tête ; tenter l'audacieuse entreprise de relever notre drapeau devant celui de Napoléon victorieux, assurer le sort de Madame, donner une base d'opérations militaires à M. le duc d'Angoulême, rassembler quelques membres disloqués de notre France pour en faire un corps et lui donner la vie ; succomber dans cette tentative, tomber entre les mains les plus ennemies, être soumis aux caprices, à l'insulte des plus abjects ; captif, séparé de ma famille, de mes amis, de toute parole humaine, et la mort, la mort cruelle devant moi ; enfin toutes les péripéties de la fortune survenues pour moi dans le court espace d'un mois !

Cependant je me distrayais des tristes prévisions que la solitude m'inspirait. Je cherchais de meilleures espérances dans le calcul des difficultés qui s'opposaient à l'établissement du tyran ; le prestige de sa puissance était passé, la liberté que nous avions proclamée avait brisé son sceptre de fer. Si l'armée l'avait accueilli, la population le repoussait. L'Europe ne pouvait se désunir devant de nouveaux dangers. La haine des peuples étrangers était encore brûlante ; la France épuisée ne lui fournissait ni les hommes, ni l'argent d'une longue guerre. J'en faisais le compte sur le mur avec la pointe d'un clou, et je trouvais toujours un déficit en hommes et en argent.

D'autres fois, admettant que les événements trompent souvent les calculs humains, je lui permettais de s'asseoir sur le trône de Louis XVIII ; et négligeant toute autre probabilité, je supposais qu'il me laisserait la vie et me donnerait la liberté. Il ne m'en res-

terait pas moins odieux de vivre sous ses lois. Je me cherchais un asile. Je ne serais pas seul d'ailleurs à vouloir me soustraire à un joug insupportable. L'empereur Alexandre était trop généreux pour ne pas nous donner un refuge ; l'affection qu'il m'avait plusieurs fois et vivement exprimée me le garantissait. Je ne voulais point, oisif courtisan, servir un autre maître que le mien. Mais je demandais un territoire où, sous sa protection, il nous fût permis de former une colonie française. Je trouvais, dans l'organisation de cette société nouvelle un ample sujet d'idées, de méditations, et de théories infinies. Je préludais aux rêves de ceux qu'on a depuis appelé les *socialistes* ; comme eux, je partais des maux qui rongent les sociétés pour en trouver les remèdes. J'étais jeune alors, et je croyais aux doctrines ; je croyais que ce qui était raisonnablement conçu dans l'esprit pouvait s'appliquer aux hommes ; je croyais à la certitude de l'opinion des majorités, à la sincérité des élections. Préjugés de mon temps, dont il m'a fallu revenir !

III

J'en étais là, lorsqu'un jour, le gouverneur vint me faire une de ses visites devenues si rares. Dans le cours de sa conversation, il me demanda combien j'avais d'enfants, où ils étaient. Je lui répondis que mon fils aîné faisait partie des gardes du corps, avec une de ces places de faveur qu'on appelait *surnuméraire des douze*. Il se trouvait probablement auprès du Roi où son

devoir l'avait appelé. Le second, âgé de onze ans, suivait le cours de ses études dans une pension de l'Université de Paris.

— Vous n'avez pas d'autres enfants? reprit-il.

— J'ai aussi une fille, lui dis-je, qui est élevée en Vivarais, chez une de mes tantes.

Il me questionna encore sur son âge et sa personne.

— Eh bien, monsieur, reprit-il, mademoiselle votre fille est ici; je l'ai vue ce matin. Après l'avoir laissée dans le doute sur votre détention, j'ai fini par lui dire que vous étiez ici, que votre santé n'était point altérée.

— Mais monsieur, elle n'est pas venue seule ?

— Non, une dame l'accompagnait.

Je ne reconnus au signalement qu'il me donna aucune des personnes que je supposais l'avoir amenée. Mon trouble fut extrême. Je ne savais comment ma pauvre enfant, alors âgée de seize ans, était arrivée à Paris. Je la voyais, dans son dévouement à me servir, frappant à toutes les portes qui se ferment aux malheureux, prête, si ma vie était en danger, à se jeter aux pieds de l'auteur de tous mes maux ; ces pensées m'étaient insupportables. Dans cette anxiété, je demandai au général Daumesnil de me donner un morceau de papier et un crayon, et j'écrivis à ma chère Amélie, ce que me dictaient mes inquiétudes. Je lui défendais toute démarche pour mon salut, je lui enjoignais de quitter Paris et d'aller aux environs, chez une femme de mes amies, la comtesse Étienne de Durfort, ou partout ailleurs où elle pourrait se mettre sous sa protection. Les expressions de ma ten-

dresse ne manquaient pas dans cet écrit rapidement tracé. Je me laissai aller jusqu'à dire au gouverneur tout ce que j'éprouvais de tourments pour cette angélique fille, et je lui demandai au nom de tous les sentiments paternels, de ce qu'il y a de plus sacré dans la nature, de vouloir bien remettre ce papier à cette chère enfant, qui ne manqua pas de revenir le lendemain. Il me le promit sur l'honneur, et jamais ma fille ne vit ce billet.

Ce fut la plus grande, mais non pas la seule de ses duretés inutiles. Comment comprendre cette bassesse de geôlier dans un homme élevé par la gloire des armes ? Il n'en donna que trop d'exemples. Plus de cinquante personnes étaient venues à lui pour s'informer de moi. Au plus grand nombre, il avait nié que je fusse à Vincennes. A ceux qui insistaient le plus, il avait dit que je me portais bien, et leur en donnait pour preuve la note de mon dîner, que j'écrivais tous les matins. Des personnes qui m'étaient inconnues, émues des dangers de ma situation, venaient me donner des témoignages d'intérêt et me faire des offres de services. Entre autres, une dame dont j'ignorais le nom, mais que j'ai eu plus tard l'occasion de remercier, apporta de grands paniers pleins de linge, de vêtements, de livres, enfin de tout ce qui pouvait m'être utile dans mon dénuement, et même une bourse d'or. Le général garda tout sans m'en dire un seul mot, jusqu'à mon départ du château. Il rendit alors le tout à cette dame.

J'ignorais également les démarches continuelles que faisait auprès du gouverneur de Vincennes la comtesse de Durfort. Si je n'avais pas connu son

noble caractère, la générosité de ses sentiments, son dévouement parfait, j'aurais pu me plaindre de n'avoir pas reçu d'elle, malgré tous les obstacles, quelques paroles de consolation. Son ingénieuse sollicitude avait cru trouver un moyen de me donner quelque assurance. Dans une de ses courses à Vincennes, elle m'avait apporté une théière, une provision de thé, et une tasse, en disant au général que l'habitude de prendre du thé devait m'en rendre la privation pénible. Il promit solennellement de me rendre ces objets. Sur cette tasse, que je connaissais, était peint un amour adolescent qui pêchait à la ligne; le mot « *patience* » était écrit sur le bord supérieur de la tasse. Ce mot qui me serait arrivé d'une personne amie, dans ces moments d'anxiété où mes pensées tournaient autour d'une exécution violente, m'aurait dit beaucoup, comme elle l'avait présumé. Je ne sais si Daumesnil le comprit aussi bien que je l'aurais fait moi-même, et s'il ne voulut pas que cette faible consolation vînt adoucir mes souffrances de toute nature ; mais le thé, la théière et la tasse ne me furent remis que lorsque je fus transféré dans une autre prison.

Tous les tourments du présent, les craintes de l'avenir, cédaient à l'angoisse de savoir ma fille si près de moi sans la voir, lui parler, et l'entendre. J'appris depuis comme elle avait été frappée de mon arrestation à Toulouse. Ses nerfs déjà très ébranlés ne purent soutenir ce choc. Elle tomba comme foudroyée et resta douze heures dans cet évanouissement qui résistait à tous les secours et ressemblait à la mort. Un frère de ma mère, l'abbé de Pina, eut la

pensée que le meilleur stimulant pour la rappeler à l'existence serait de lui faire entendre mon nom, et de lui faire comprendre qu'elle pourrait me servir, que sa présence à Paris pourrait me sauver la vie. Ces paroles, en effet, la rappelèrent à la vie, et elle partit le lendemain avec mon oncle et une femme de chambre. On écrivit à ma mère, qui était à Pise, et se mit en route pour les rejoindre à Paris. L'abbé de Pina tomba malade à Nevers, et ma fille arriva seule à Paris. Elle descendit chez une de mes amies, madame Forgues, établie à Tarbes, mais en ce moment à Paris. Elle y fut comblée des soins les plus tendres, et c'est avec madame Forgues qu'elle fit ses premières visites à Vincennes. Madame de Durfort fut bientôt instruite de son arrivée et vint la rejoindre ; mon oncle arriva à son tour, et ma mère bientôt après. Madame de Vitrolles, ma femme, était alors en Allemagne, à Dusseldorff, où elle avait été appelée par des affaires de succession.

Ma fille suivit alors son action ; mais toutes ses démarches furent réglées par le sentiment le plus délicat de ce qu'exigeait notre dignité. On m'a raconté avec admiration une conversation qu'elle eut avec Fouché, que la princesse de Vaudemont lui avait fait rencontrer chez elle. Il s'y trouvait plusieurs personnes qui parlaient encore longtemps après de son habileté de raisonnement, de la noblesse de ses sentiments, de la perfection de son langage, qui étonnèrent le vieux ministre de la police. Il se tourna vers les spectateurs.

— Nous nous donnons bien de la peine ici, dit-il brusquement, pour élever nos filles ; et nous n'arri-

verons jamais à en faire une comme celle-ci, qui a été élevée dans son village.

Amélie ne prit garde et ne répondit qu'à l'insulte faite à la ville de Tournon. Elle fut pour beaucoup dans les dispositions qui adoucirent mon sort plus tard, après l'arrivée de ma mère.

IV

Mais je reviens à mon donjon et à ma chambre octogone. J'aurais voulu lire sur la muraille les noms de ceux qui l'avaient occupée avant moi. C'était dans cette bastille de Bonaparte que le généreux Palafox avait été enfermé après le siège de Saragosse. Puis étaient venus le cardinal Pacca et d'autres martyrs de leur foi et de leur dévouement au chef de l'Église ; puis de nobles cœurs, tels que M. de Puyvert, qui expiaient leur antique fidélité.

Souvent, debout devant la fenêtre, je regardais à travers les énormes barreaux des deux grilles, tantôt le ciel et tantôt la campagne, qui se terminait pour moi au château de Bercy, tout à fait en face de ma fenêtre. Je voyais au loin dans la campagne l'activité de ce monde dont j'étais séparé, peut-être pour toujours. Mais cette vue augmentait mon émotion jusqu'à la fièvre, particulièrement les jeudis, quand je voyais les pensions d'écoliers qui se répandaient dans la campagne, et souvent très près des murs du château. Mon fils cadet était dans une pension des quartiers de

Paris les plus voisins. Il devait savoir le lieu de ma détention, et peut-être pouvait-il obtenir d'y diriger ses promenades. Pourrait-il m'apercevoir derrière les deux rangs de grilles, me faire un signe de reconnaissance avec son chapeau ou son mouchoir ? J'étendais le mien aussi loin que mon bras pouvait le porter, dans l'espoir d'attirer son attention. Je levais et abaissais le bonnet qui me couvrait la tête. Mais jamais le moindre signe ne venait répondre aux miens, et mes regards suivaient en vain les jeunes troupes qui se perdaient hors de ma vue. Je retombais alors plus triste ; ce n'était plus une prison, c'était un vrai tombeau qui se refermait sur moi.

C'était alors que les images d'une mort prématurée venaient m'assaillir. Ces moments, où la nuit s'approchait, étaient ceux que le portier du donjon choisissait pour venir me visiter en secret. Un jour, je me livrai à lui, à tous risques, en lui demandant, au cas où les dangers de ma position deviendraient plus menaçants, s'il serait disposé à me sauver, ou s'il laisserait égorger un homme d'honneur, dont le seul crime était cet honneur même. Je lui montrais la facilité du salut pour moi, l'impunité certaine pour lui, la grandeur des récompenses que je pouvais lui garantir même dans nos revers communs. Sans prendre d'engagements, entraîné par mon émotion, le pauvre homme paraissait disposé à tenter quelque chose en ma faveur dans un cas extrême.

En attendant, il se prêtait à entretenir quelques communications avec la femme de l'adjudant du château, et à me transmettre de sa part quelques livres que je n'aurais pas choisis dans une biblio-

thèque, mais qui m'étaient encore précieux pour me reposer de l'agitation de mes pensées. J'osai un jour écrire sur la page blanche d'un de ces volumes quelques lignes destinées à madame de Durfort. J'allais jusqu'à me plaindre de n'avoir pas entendu sa voix. Je ne savais pas qu'elle s'était heurtée cent fois contre les murs de ma prison et le cœur du geôlier Daumesnil, plus dur encore que les murailles. Mon écrit lui parvint, et elle pardonna mon injustice.

Il y avait à peu près une vingtaine de jours que je vivais de cette mauvaise vie, lorsque, dans l'après-midi, le portier m'annonça un personnage inconnu, qui me dit de ramasser mes effets, pour descendre avec lui. Suivant la dureté dont on use avec les prisonniers, il ne répondit rien aux questions que je lui faisais pour savoir où on allait me conduire. N'ayant rien à craindre ni à espérer, j'étais au fond assez content de changer de situation et de rentrer dans l'action de la vie, fût-ce même pour comparaître devant un conseil de guerre. La vie est un drame où l'on joue son rôle, et dont on aime à voir se développer l'action jusqu'au dénouement.

A la porte du donjon, je trouvai un fiacre et deux officiers de police; je montai le premier, ensuite le chef, qui était venu me prendre, et sur le devant, les deux autres. Deux ou trois pistolets étaient jetés sur les coussins où ils s'assirent.

Nous prenions évidemment la route de Paris. Le gros homme assis à côté de moi rompit le silence; et après quelques paroles officielles sur la certitude des succès de Bonaparte, il me raconta comment il avait été maltraité par la Restauration qui ne l'avait point

conservé dans son emploi à la police. Il me dit son nom, que je ne lui demandais pas, mais que je connaissais fort bien. C'était un certain Pâques, ancien cordonnier à Grenoble ; il avait été celui de ma famille, et peut-être aussi le mien dans mon enfance. Il était venu pendant la Révolution chercher à Paris le prix de ses opinions et de ses services ultra-révolutionnaires. Il les avait ensuite, comme tant d'autres accommodés au despotisme de Bonaparte.

— Vingt fois l'année dernière, me disait mon sbire, j'ai voulu aller implorer votre protection pour obtenir un emploi, je n'ai jamais osé. Je suis cependant persuadé, monsieur, que vous m'auriez rendu service. Je me serais réclamé des souvenirs de madame votre grand'mère...

— Au fait, mon cher monsieur Pâques, répondis-je, j'ai rendu des services à bien des gens que je connaissais moins que vous.

En devisant ainsi, nous étions déjà parvenus dans Paris. Mon interlocuteur répondait à tout, excepté au sujet du lieu où il était chargé de me conduire. Nous arrivâmes bientôt à la prison militaire de l'Abbaye ; je la connaissais à peine de nom. Après la cérémonie de l'écrou, le grand concierge me conduisit dans une petite chambre où deux lits remplissaient la moitié de la superficie ; il y avait en outre une table, deux chaises, et dans un coin un meuble nécessaire dont l'usage était indiqué par les saletés qui l'environnaient et l'odeur qu'il répandait. On avait introduit avec moi un homme d'assez piteuse mine ; c'était un agent de police qui ne devait me quitter ni jour, ni nuit. Cette cohabitation m'était aussi insup-

portable que la mauvaise odeur. Je me jetai à la fenêtre pour l'ouvrir; mais elle était cadenassée. Je fis appeler le concierge pour qu'il eût à me donner de l'air respirable; mais il me dit que les ordres supérieurs le lui interdisaient. Je me récriai vigoureusement et lui dis que, si l'on ne me donnait pas la liberté d'ouvrir ma fenêtre, j'allais en casser les carreaux. Par accommodement, on me permit d'ouvrir une petite croisée percée sous le plafond qui donnait sur la rue Sainte-Marguerite. Je n'hésitai pas à passer la nuit avec une fenêtre ouverte, plutôt que d'étouffer. Je ne m'étais pas attendu à regretter mon cabanon solitaire dans le donjon de Vincennes. Au moins j'y respirais de l'air, et je n'étais pas suffoqué par la présence d'un être aussi dégoûtant que l'odeur qu'il exhalait. Ce fut au milieu de ces tristes réflexions que je finis par m'endormir.

V

C'était au mois de mai ; le jour paraissait à peine, quand je fus réveillé par la voix des jeunes soldats qui chantaient sous ma fenêtre l'air de *Gentil houzard*, que je n'avais jamais entendu. Cette musique, chantée par parties et à deux voix me fit une impression que je n'avais jamais éprouvée. Encore à moitié endormi, je ne savais si c'était la voix des hommes ou un concert d'anges : mais un réveil plus complet me rendit bientôt aux tristes réalités de la prison.

La vivacité de mes réclamations avait fait effet. Le concierge vint m'annoncer que si je voulais en supporter les frais, on allait laver le plancher à l'eau chaude et au savon noir, et que l'usage de la fenêtre me serait rendu. On me fit passer à cet effet dans une autre chambre, avec mon gardien. L'opération était à peine terminée, que je fus rappelé par mon concierge. Il m'annonça que ma fille, accompagnée du docteur J***, avait obtenu de me voir, et allait monter.

Toute la force que j'avais trouvée en moi, toute la raideur que j'avais opposée aux revers de ma fortune, m'abandonnèrent à l'idée de voir ma fille, cet ange qui venait à moi. Son émotion ne fut pas moins vive. Un tremblement nerveux la saisit; son gosier se serrait, des flots de larmes inondaient son visage. Elle m'étreignait en silence, pendant que je passais mes mains le long de ses bras, en mouillant mes joues à ses larmes. Le gardien de la police était debout devant nous, immobile, et les yeux attachés sur cette scène d'attendrissement, ainsi que le concierge, qui tenait à la main ses grosses clefs. Habitué depuis vingt ans aux séparations cruelles, aux adieux des mourants, il versait malgré lui, en ce moment, des larmes abondantes.

Quand après un temps assez long, ma chère Amélie fut revenue à elle, et que l'espèce de hoquet nerveux qui l'empêchait de parler se fut un peu calmé, elle me raconta tout ce qui pouvait m'intéresser. L'abbé de Pina n'avait pas tardé à la rejoindre, ma mère était arrivée depuis plusieurs jours. Madame de Vitrolles, partie de Dusseldorff à la nouvelle de ma

translation à Paris, avait passé par Gand, où tout le monde s'était empressé autour d'elle. Elle avait vu le Roi, Monsieur, les princes; ils avaient tous acquitté leur dette de reconnaissance par le meilleur accueil et les plus gracieuses paroles. Il y avait encore trop d'inquiétude sur le sort que Bonaparte me préparait pour qu'on m'en révélât tous les détails. Le Roi avait fait écrire aux cours alliées et au duc de Wellington pour obtenir ma liberté par un échange ; et on n'en proposait pas de minces. On parlait de la princesse Élisa, sœur de Napoléon, qui était entre les mains des alliés ; on avait parlé aussi des diamants de la couronne. C'eût été la rançon d'un roi et non celle d'un obscur particulier tel que moi. Enfin on avait cherché à garantir au moins ma vie en faisant connaître que les puissances alliées useraient de représailles pour le mal qu'on voudrait me faire.

Mes amis, à l'intérieur, étaient encore inquiets cependant, et plus qu'on ne me le disait. Madame de Vaudemont, madame de Durfort, madame Forgues, recueillaient jusqu'aux moindres indications des dispositions de Bonaparte à mon égard. Ce qu'elles en apprenaient servait plutôt à les rassurer ; mais on ne l'était jamais assez. M. Mollien, replacé au ministère du Trésor, avait fait plus qu'un autre, et avec tout le mérite que lui donnait sa timidité auprès du maître. Dès les premiers temps de mon arrestation, pressé par madame de Durfort de ne pas m'abandonner, il profita d'un jour où il travaillait avec l'Empereur. Il n'osait aborder une question aussi difficile avec son maître; après avoir et fermé son portefeuille, il affecta de rester à la même place, sans rien dire, devant

Napoléon, qui arpentait la longueur de son cabinet. Celui-ci, étonné, l'interrogea brusquement.

— Je voudrais, dit M. Mollien, que Votre Majesté voulût bien me permettre de lui parler d'une personne aujourd'hui bien malheureuse...

Il s'arrêta là. L'empereur reprit la parole.

— Je sais bien ; c'est de M. de Vitrolles que vous voulez parler. Je sais qu'il est votre ami. Mais vous verrez comment cet ouvrier aura arrangé les choses dans le Midi !

M. Mollien essaya quelques paroles en ma faveur. Napoléon continuait sa promenade. Il reprit avec assez d'humeur.

— Au reste, je ne veux la mort de personne...

De la part de tout autre que Napoléon, on aurait dû se rassurer à ces paroles, mais sa politique, où la générosité n'entrait guère, pouvait bien lui conseiller un tout autre parti ; et les mots qu'il avait jetés à M. Mollien ne l'auraient pas embarrassé. Je ne me trompais pas à cet égard. J'ai appris plus tard qu'il avait voulu exercer des poursuites contre moi. Il avait cédé à des raisons qui lui avaient paru puissantes en abandonnant le projet de me faire fusiller en route ; il ne pouvait plus y revenir que sous forme de procès. C'est ainsi qu'il remit à Cambacérès, remplissant alors les fonctions de ministre de la justice, une note à consulter sur les moyens de me mettre en jugement pour les faits de 1814 et ma coopération à l'œuvre de la Restauration. Ils avaient cherché en vain des documents certains à ce sujet, et particulièrement quelques publications de moi, ou faites en mon nom, où, en étalant mes services, j'eusse dressé moi-même mon

acte d'accusation. Mais rien de semblable n'existait. Ma position dans l'État m'avait interdit de livrer à la publicité les faits qui m'y avaient élevé. Le ministre fut réduit à réunir tous les griefs qu'on aurait voulu m'imputer pour me traduire aux assises. Le conseil de guerre leur paraissait incompétent, la commission militaire trop violente, et la nouvelle Chambre des pairs, à peine formée, n'avait aucune attribution judiciaire déterminée. Le projet d'accusation fut donc adressé à M. Legout, procureur général, en lui exprimant toute l'importance que l'Empereur attachait à la plus prompte, à la plus sévère condamnation. Le procureur général, après un mûr examen, et après avoir consulté tous ses substituts, répondit que je pouvais être accusé ou bien pour les actes de mon administration à Toulouse, et là je n'avais fait que remplir une mission donnée par le pouvoir légalement reconnu ; ou bien pour les faits qui m'étaient attribués dans les événements de 1814, et quels qu'ils eussent été, il était évident qu'ils avaient été couverts par l'abdication de Fontainebleau. Sa réponse à Cambacérès finissait par ces mots remarquables : « Je ne crois pas qu'aucun conseiller opinât pour la mise en accusation ; mais je suis certain qu'aucun membre du parquet ne la soutiendrait. »

VI

Ce fut dans les premiers temps de ma détention, et entraînées par les dangers qui planaient sur moi, que

sans mon aveu, madame de Vitrolles et ma fille avaient fait les démarches qui leur avaient été indiquées. Elles avaient successivement vu madame de Bassano, la duchesse de Vicence et la reine Hortense. Elles avaient été partout reçues avec des témoignages d'intérêt, encore plus sur leur situation que sur la mienne. Ma fille surtout, dont l'amour pour son père animait toutes les paroles, inspirait une sympathie communicative. Le hasard voulut que, quatorze ans après cette époque, je rencontrai à Florence la reine Hortense, devenue la duchesse de Saint-Leu. J'appris d'elle l'impression qu'elle avait reçue de cette visite, et ce qui en était résulté. Elle me dit qu'émue jusqu'au fond de l'âme par cette angélique nature, elle s'était rendue le soir même aux Tuileries, décidée à rompre la glace auprès de l'Empereur, et ce n'était pas facile. Dès d'abord, elle lui dit qu'elle avait vu le jour même deux personnes bien malheureuses et bien intéressantes.

— Et qui donc ? fit Napoléon.

Mon nom n'était pas facile à prononcer; et elle dit à l'Empereur qu'elle attendrait son ordre pour les nommer; et quand il lui eut permis de dire que c'étaient madame et mademoiselle de Vitrolles, il l'interrompit brusquement.

— Qu'est-ce qu'il veut ? Demande-t-il que je le fasse fusiller ?

Une telle réponse avait fermé toute voie à une plus longue sollicitation; et la duchesse de Saint-Leu me le racontait pour m'expliquer comment elle n'avait pu faire connaître à madame de Vitrolles, le résultat de la démarche promise.

Je passai ainsi tout le temps de ma prison dans le doute de mon sort, balancé entre les raisonnements de la crainte et l'instinct de l'espérance, cependant, c'était un grand adoucissement aux sinistres perspectives de Vincennes. Je lisais mon salut dans ce que je savais des revers de Bonaparte, ma mort dans ses succès; telle était l'idée que j'avais de sa générosité.

Du reste, la triste condition du prisonnier s'adoucit graduellement. Je pus recevoir trois fois la semaine une des trois personnes de ma famille, ma mère, ma femme et ma fille. Celle-ci faisait revenir son tour le plus souvent. Ma bonne mère m'apportait la force et le calme de sa haute vertu. Madame de Vitrolles, plus vive, plus active, aurait toujours voulu tout entreprendre, tout faire pour sortir de cette situation, des sollicitations, des intrigues, des complots; elle m'apportait des pistolets, des livres, des cordes et j'avais peine à la calmer. J'obtins bientôt que les visites se prolongeraient jusqu'après dîner. Je crois que j'y fus aidé par l'intérêt et l'amour-propre du concierge. Il faisait la cuisine à merveille, et s'était chargé de ma nourriture. Sa prétention était de me faire les dîners les plus délicats; il n'y épargnait rien, le gibier, les plus belles volailles, les primeurs de toute espèce, et il était charmé qu'on vînt partager mes repas pour admirer son talent. Mon mobilier ajoutait encore à ses bénéfices. Il fournissait tout ce qu'on voulait; mais, depuis le bois de lit, jusqu'au soufflet de la cheminée, tout était loué au prisonnier, à prix distinct et par jour. La première fois que madame de Vitrolles vint dîner avec moi, la bonne mine du dîner souriait à sa gourmandise : mais la chambre que j'occupais

s'ouvrait et se fermait à trois verrous que les servants avaient l'habitude de remuer à grand bruit, et la pauvre femme ne put presque pas manger.

— Ces verrous me traversent l'estomac, disait-elle.

La grande affaire fut de quitter cette malheureuse chambre. Elle était pleine d'inconvénients, et l'autorité avec laquelle j'avais fait ouvrir la fenêtre ne m'avait pas beaucoup servi : elle donnait sur une petite cour où étaient placées les latrines de la prison. J'étais donc dans l'alternative ou de me priver d'air, ou de le recevoir empesté. Je me procurai d'abord des flacons désinfectants de Guiton de Morveau pour combattre les miasmes de la cour et de mon camarade de chambre, Pingrenon. Celui-ci, dont la cohabitation me déplaisait tant, se trouva à la longue un très bon homme. Il gagnait à son triste métier quelque trois francs par jour ; il était discret, respectueux, ne cherchait point à écouter ce que nous disions à demi-voix. D'ailleurs, sa confiance en moi s'établit bien vite. Il vint un jour avec naïveté me demander d'écrire pour lui une pétition au ministre de la guerre, Carnot. Il sollicitait d'être exempté du service militaire. On y appelait alors tous ceux qui avaient servi. Je fis si bien valoir ses motifs, qu'il obtint le bonheur inappréciable de rester avec moi dans la prison. Il était assez curieux de voir mon écriture retourner sous cette forme aux bureaux de la guerre.

J'obtins enfin, au bout de quinze jours, un meilleur logement. J'eus une bonne chambre à deux croisées sur la place Sainte-Marguerite. Je voyais le mouvement de Paris, et de plus, j'étais seul : Pin-

grenon couchait dans une plus petite chambre qui précédait la mienne. Il s'y tenait une partie de la journée, et se retirait toujours quand une des trois visites permises m'arrivait. On m'apportait dans ces occasions toutes les nouvelles qu'on pouvait recueillir: c'est la vie des prisonniers. L'opposition était générale; et Bonaparte sentait combien il lui était essentiel de trouver un autre appui que celui de l'armée. Le vote universel qu'il réclama pour opposer les droits de l'élection à ceux de la légitimité lui réussit bien mal. Sur toute la population de France, il ne réunit qu'un chiffre de voix dérisoire, arraché par ses sous-préfets et par toutes les autorités qu'il avait été forcé de renouveler, tandis que nous avions conservé dans leurs places presque tous les hommes de l'empire. La cérémonie du Champ de Mai fut des plus froides et tomba dans le ridicule. Bonaparte était encore le général de l'armée ; mais il n'était plus le prince de la patrie.

Je tirais de mes longues journées de solitude tout ce qu'elles pouvaient donner: des lectures plus suivies et des réflexions plus approfondies. J'abordai les ouvrages des Pères de l'Église, en commençant par ceux des premiers siècles, et je goûtais assez cette littérature presque inconnue de notre temps. Je relisais Pascal, ses *Pensées*, ses *Provinciales*, et j'admirais peut-être un peu moins les paroles du maître. Puis je revenais à Virgile (je n'avais jamais lu les trois derniers livres de l'*Énéide*) et à Horace, qu'on n'a jamais fini de lire. Mais tout cela était trop facile; je voulais quelque étude plus ardue, et les éventualités de la politique me le fournirent. Je voulus apprendre le russe, sans autre secours que la gram-

maire et le dictionnaire. Je me mis à ce rude travail, et me jetai à travers le labyrinthe de cette grammaire qui donne aux mots cent vingt déclinaisons, chacune pleine d'exceptions, des conjugaisons sans nombre, où pas un verbe n'est régulier; une syntaxe obscure, et embarrassée des augmentatifs et des diminutifs à l'infini. Il me semblait que la faute était d'avoir tracé cette analyse et ces règles de la langue sur le modèle du grec et du latin. Un Court de Gébelin ou un Fabre d'Olivet s'y serait pris autrement; il se serait placé à un point de vue plus élevé pour trouver le classement des mots et la syntaxe de la langue.

Je rongeai assez durement ces difficultés, et sans beaucoup de succès ; quelque temps de service dans un régiment russe m'en auraient appris davantage. Six semaines plus tard, je dînais à la table de l'empereur Alexandre, à côté du comte de Nesselrode. Je lui racontai cette récréation de ma captivité, et pour lui donner un échantillon de mon savoir, je me mis à lui réciter la fameuse lettre du roi Philippe à Aristote, dans une langue dont je n'avais jamais entendu prononcer un mot. C'était de quoi rire, et il ne s'en fit pas faute. Je prononçais, à ce qu'il me dit, tout au plus comme un enfant de deux ou trois ans. Il en parla après le dîner à l'empereur, et voulut me faire répéter ma leçon devant lui. Mais je ne me prêtai point à cette plaisanterie ; ce n'est jamais impunément qu'on accepte le plus léger ridicule.

VII

Mais rentrons en prison. Malgré tous mes efforts pour distraire mon esprit, la séparation de ce que j'aimais le plus me ramenait à la triste réalité des grilles et des verrous, sans compter la perspective plus ou moins sinistre que j'avais droit d'envisager. Je retombais ainsi dans l'idée fixe du prisonnier : l'évasion. Lors même que je ne l'aurais pas eue, tout le monde me l'aurait inspirée. Madame de Vitrolles m'apportait chaque fois que je la voyais des témoignages du zèle de ceux qui voulaient y contribuer. C'était Galle, le célèbre graveur en médailles, qui apportait une chaîne imperceptible, qu'on pourrait tendre d'une de mes croisées au mur dont je n'étais séparé que par la longueur du chemin de ronde. Elle avait été éprouvée par un poids dix fois plus lourd que mon corps. On pouvait en placer deux, l'une à côté de l'autre, et chevaucher ainsi sur la tête des sentinelles, qui devaient n'y rien voir. On m'apporta même, pour l'exécution de ce projet, des limes fines comme des cheveux, qui devaient couper les barreaux comme de simples baguettes ; et aussi une paire de pistolets de poche pour me débarrasser des importuns. D'autres me faisaient descendre plus simplement le long d'une corde à nœud auprès d'une sentinelle gagnée d'avance, qui n'aurait été là que pour me tendre la main, et faire disparaître la corde

par des moyens fort ingénieux. Quant à ceux qui demandaient à me recéler, le nombre en était infini. Je ne citerai que le compositeur Spontini, dont le zèle s'exprimait avec le plus de vivacité. Il n'y avait d'ailleurs pas de porte à Paris qui ne se fût ouverte à mon nom, et bien refermée aux agents de police.

Mais le plus habile parmi tous ceux-là fut une *espèce*, nommé Hennecart d'Irval, d'origine belge, et passé maître en intrigues. Celle qu'il ourdit à mon sujet est digne d'être racontée et peut servir d'enseignement tant à ceux qui suivent la même profession, qu'à ceux qui ont à s'en garantir.

C'était dans une assez bonne maison que maître Hennecart rencontra M. de Dienne, qui était près de moi dans les bureaux de la secrétairerie d'État. Il lui fit d'abord des ouvertures sur la possibilité de me rendre la liberté ; il ne s'expliquait pas sur les moyens. Puis un autre jour, il attaqua tout haut M. de Dienne.

— Vous voulez-donc laisser M. de Vitrolles pourrir en prison ? lui disait-il.

— Mais encore faudrait-il savoir comment l'en tirer, répondit l'autre.

Rendez-vous fut pris pour cette explication. Le Belge raconta que, dans ses rapports intimes avec Fouché, il lui avait parlé de ma détention si injuste, et qu'il l'avait amené avec beaucoup de peine à consentir à mon enlèvement ; qu'il me le passait au plus juste prix à cent mille écus. C'était pour rien. Madame de Vitrolles fut de cet avis, sans trop s'informer où je trouverais les trois cent mille francs ; et lorsque je lui fis cette petite objection, elle me répondit que le Roi serait trop heureux de me racheter à ce prix ; que ce

n'était pas à moi à m'estimer trop peu, lorsque je savais quels personnages on proposait d'échanger contre moi. Madame de Vitrolles exagérait les sentiments que le Roi avait montrés à mon endroit et les démarches que le sentiment de sa propre dignité lui avait dictées en ma faveur. D'ailleurs, je n'avais aucune confiance dans cette aventure qui m'arrivait par tant d'intermédiaires. Pour m'en inspirer un peu, on me fit connaître le plan accepté par Fouché. Le ministre de police donnerait un ordre pour me transférer dans une autre prison. Je serais escorté par quatre gendarmes ; mais on aurait douze gaillards, sortant des gardes du corps, qui au tournant d'une rue, les rosseraient à plate couture, Hennecart serait là avec une chaise de poste, un ordre du ministre de la police qui lui donnerait une mission en Angleterre, et enfin un passeport en règle pour lui et son valet de chambre. On comprend assez que j'étais ce valet de chambre. Pour mettre à couvert sa responsabilité, Fouché nous ferait poursuivre. Mais nous aurions sur la route de Calais cinq ou six stations, où nous changerions à volonté de voiture et de costume. Enfin, je serais transporté à Londres, et échangé contre la petite somme demandée.

J'étais loin de mordre à un plan si bien concerté. Cependant, madame de Vitrolles n'admettait aucun doute. Elle avait réponse à toutes mes objections. M. de Dienne était également convaincu. Le petit nombre de mes amis qui furent consultés n'y voyait aucune difficulté. Je finis par me laisser aller à tous ces entraînements, n'y trouvant d'autre danger que de voir ces projets s'évanouir en fumée, ce dont

j'étais convaincu. Cependant je commençai à disputer sur la somme, et j'annonçai que je n'irais pas au delà de cent cinquante mille francs; je pouvais, en cas de nécessité, les payer moi-même. Hennecart hocha la tête à cette nouvelle; il dit qu'apparemment je m'estimais moins qu'il ne le faisait lui-même; qu'au reste il verrait les intéressés, car il n'y avait rien pour lui; il n'agissait que par zèle royaliste en faveur de celui qui avait tant fait pour la Restauration.

A quelques jours de là, il annonça que ma proposition était acceptée. Il raconta même en détail la conversation qu'il avait eue avec Fouché. Celui-ci, après s'être fait tirer l'oreille avait fini par se rendre aux raisons que le Belge lui donnait pour modérer ses prétentions.

— Au fait, vous avez raison, mon cher Hennecart, avait-il dit, en pareille occasion, il faut être généreux !

Un ami de Fouché, M. Gaillard, s'était montré plein de bienveillance dans les rapports qu'il avait eus avec madame de Vitrolles, au sujet des adoucissements qu'on avait apportés à ma situation. Le comte François de Jaucourt avait procuré à madame de Vitrolles, lors de son passage à Gand, cette utile relation; Monsieur y avait joint un écrit par lequel il promettait de reconnaître de toute manière les services qui me seraient rendus. Ce fut par ce moyen qu'il parvint, en 1815, à la Cour de cassation, et il s'en servit plus tard encore pour l'avancement de ses fils dans la magistrature. — Je demandai qu'avant de rien conclure avec Hennecart, on consultât M. Gaillard, qui était l'intime du ministre de la police. Il

se récria d'abord sur l'indignité de la supposition. Fouché était incapable, non pas de se prêter à ma délivrance, mais de la mettre à prix d'argent. Cependant, quand on vint à lui dire que la première somme de cent mille écus avait été immédiatement réduite de moitié, il commença à douter. Mais comment s'éclairer sur un sujet aussi délicat?

Madame de Vitrolles voyait assez facilement le ministre. Dans une ou deux conversations, elle essaya toutes les ruses féminines pour pénétrer ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans les assertions de Hennecart. D'après ce qui me fut rapporté, c'était un singulier dialogue que celui d'une femme pressant de questions énigmatiques et insidieuses le premier des *policiers*, qui, ne pouvant la comprendre, répondait par des sous-entendus. Il ne voulait pas avouer qu'il n'y entendait rien, et de plus, il espérait qu'en prolongeant la conversation, il arriverait à savoir de quoi il était question.

— Enfin, si vous vous intéressez au sort de mon mari, pourquoi ne pas me le dire ?

— Parce que je n'ai pas besoin de le dire pour m'y intéresser.

— Mais s'il se présentait pour lui une circonstance essentielle, seriez-vous disposé à venir à son secours?

— Je viendrais à son secours pour éviter une circonstance essentielle.

— Enfin, dans une situation donnée, aideriez-vous à sa délivrance.

— Il y a telle occasion où je n'attendrais pas la situation donnée..... »

Madame de Vitrolles sortait de ces entretiens per-

suadée de ce qu'elle voulait croire, et moi, je n'y voyais qu'une suite de propos interrompus. Elle voulut absolument partir pour Gand, afin de s'assurer de la somme demandée. Je m'y refusais; mais il semble que lorsqu'on est sous les verrous, on perd de son autorité, même sur les siens. Voyageant avec le passeport et la qualité de marchande de dentelles, elle traversa la frontière à pied, non sans quelque danger. Ce voyage était, suivant les temps, plus ou moins facile. La réception qu'elle eut du Roi, de Monsieur, et de tous fut mieux que gracieuse, elle fut touchante. M. de Blacas lui remit avec empressement un bon de cent cinquante mille francs sur le banquier du Roi, à Londres, pour être payé lorsque je serais rendu libre de ma personne.

Hennecart marchait ainsi à ses fins. Mais de l'argent à toucher à Londres, où il n'avait, ni la volonté, ni la possibilité de me conduire, ne satisfaisait point son avidité. Il fallait, dit-il, à M. de Dienne, préparer l'opération, et, à cet effet, acheter cinq cabriolets qu'on échelonnerait sur la route, dans des mains sûres. Il fallait des hommes, des chevaux à soi; enfin quinze mille francs étaient nécessaires. J'eus beau me révolter contre cette nouvelle prétention, depuis le voyage de Gand, on ne m'écoutait plus; on s'était chargé de mon salut malgré moi. D'ailleurs les quinze mille francs étaient payés à-compte des cent cinquante; ainsi, cela ne coûtait rien. Et malgré moi, on compta à Hennecart la somme demandée.

Suivant lui, l'exécution du projet était prochaine; au dernier moment, pour y faire croire d'avantage et peut-être aussi pour être moins surveillé; il fit par-

tir M. de Dienne pour une maison de campagne sur la route de Boulogne, à huit ou dix lieues de Paris. Ce devait être le premier relais où nos chevaux nous conduiraient. M. de Dienne avait été entre les mains de Hennecart un parfait instrument de duperie, et avait contribué à aveugler madame de Vitrolles. Il partit pour la maison indiquée, y fut reçu très fraîchement par les prétendus amis de Hennecart. On lui donna strictement à coucher et à manger sans lui adresser la parole, et sans prendre autrement garde à lui. J'ai toujours été persuadé que Hennecart l'avait envoyé là comme un homme qui avait à se cacher, poursuivi pour je ne sais quelle mauvaise action. Il resta là quelques jours, jusqu'à ce qu'il fût rappelé par les événements qui se pressaient.

CHAPITRE II

LA BATAILLE DE WATERLOO ET SES CONSÉQUENCES. FOUCHÉ. — LES MARÉCHAUX DAVOUST ET OUDINOT.

I

J'attendais ainsi les événements, lorsqu'un matin, madame de Vitrolles entra dans ma prison de meilleure heure que de coutume. J'étais dans le bain, et mon gardien se promenait d'une pièce à l'autre ; suivant sa discrétion ordinaire, il se retira au plus loin, et madame de Vitrolles, oppressée de ce qu'elle avait à me dire, me raconta précipitamment les nouvelles la défaite de Waterloo, me jetant pêle-mêle les détails qui s'étaient répandus dans le public. On disait entre autres que le maréchal Grouchy avait été grièvement blessé. Sujette à estropier les noms propres, madame de Vitrolles parlait en outre très vite.

— Le maréchal *Grichoux* a eu la cuisse emportée, me dit-elle.

Je partis d'un grand éclat de rire qui l'impatienta.

— Est-il possible d'avoir un pareil caractère ! Je vous apporte la nouvelle la plus heureuse, la déli-

vrance de la France, votre salut, votre vie, et vous vous arrêtez à un mot mal prononcé ! Vous serez toujours le même !

Nous reprimes alors plus raisonnablement les détails du grand événement. Bonaparte, revenu dans la nuit à Paris, avait apporté lui-même la nouvelle du désastre. Il était descendu à l'Élysée-Bourbon, s'était mis au bain, et avait fait appeler ses ministres, entre autres Fouché. — Madame de Vitrolles se retira bientôt; elle devait tenter de voir le ministre de la police, et me rapporter de plus amples nouvelles dans la journée.

Dans cette chute de sa fortune, Bonaparte s'abandonnait lui-même, ou se tournait à des pensées violentes. Il n'y avait de ressource, suivant son entourage, que de lui décerner la dictature, et de remplacer les Chambres par un gouvernement militaire. C'était, suivant eux, le seul moyen de mettre en action les forces vives de la France. Il en avait fait lui-même la proposition au premier conseil qu'il avait réuni; mais les opinions démocratiques des représentants s'accommodaient mal de semblables projets, et ils les déjouèrent par un décret qui déclarait les Chambres en permanence. Le maréchal Davoust se refusait absolument à les dissoudre par la force militaire. Pressé entre toutes ces difficultés, Bonaparte n'y voyait aucune issue. Il consentit donc à abdiquer. La sûreté de sa personne entra, dit-on, pour beaucoup dans cette détermination. Les Chambres acceptèrent purement et simplement l'abdication, sans s'arrêter à la condition qu'elle supposait : l'accession de Napoléon II au trône. Elles nommèrent un gouvernement

provisoire, dont Fouché était le président. Les autres membres étaient le duc de Vicence, Carnot, le général Grenier, et Quinette. Le refus de reconnaître la souveraineté de Napoléon II laissait jour aux intrigues, soit en faveur de la régence, soit au profit du duc d'Orléans. Ce dernier parti donnait dans les Chambres.

Le jour même où madame de Vitrolles était venue m'annoncer la grande nouvelle, le colonel Oudinot trouva moyen de pénétrer jusqu'à moi, et me dit qu'on parlait de nommer le maréchal son père, commandant général de la garde nationale de Paris, et que le premier usage qu'il ferait de cette autorité, si elle lui était confiée, serait de m'ouvrir les portes de la prison. Les nouvelles diverses se croisaient en tous sens ; mais toutes tendaient à faire penser que l'empereur vaincu désespérait de sa fortune. Les bruits d'abdication prenaient un tel degré de certitude que madame de Vitrolles se croyait sûre qu'avant la fin de la journée elle aurait obtenu de Fouché ma mise en liberté. Cependant l'heure où les verroux de la prison se fermaient à double tour était déjà passée. Je me remis tranquillement aux occupations qui avaient jusqu'alors distrait ma solitude. J'avais entre les mains l'*Histoire de la guerre d'Espagne*, par le général Sarrazin ; l'auteur était, comme moi, prisonnier à l'Abbaye, et m'avait fait passer son ouvrage. Je ne connaissais point alors la triste célébrité de cet officier [1].

1. Le général Sarrazin, après avoir pris part à l'organisation du camp de Boulogne, avait passé à l'ennemi, et révélé aux Anglais ce qu'il savait des projets de Napoléon à leur égard. Il fut condamné pour bigamie quelque temps après. (*Note de l'éditeur.*)

Il était onze heures du soir, et l'espoir d'être délivré le lendemain me rendait la patience très facile, lorsqu'un bruit inattendu s'approcha de moi, et je vis entrer madame de Vitrolles, plus heureuse de m'apporter l'ordre de ma liberté que je ne l'étais d'en profiter. Je montai dans la calèche qui m'attendait à la porte. Madame de Vitrolles m'expliqua que depuis le moment où l'abdication de Bonaparte avait été connue, elle n'avait pas quitté le ministère de Fouché. Elle l'avait attendu en vain à l'heure de son dîner; il n'était rentré qu'à dix heures du soir. Au moment où il signait l'ordre de ma délivrance, ne doutant pas que je ne partisse à l'instant pour Gand, Fouché s'était adressé à madame de Vitrolles.

— Il faut absolument que je voie votre mari avant son départ, lui dit-il; je l'attendrai demain matin, à sept heures.

II

En entrant dans l'appartement que madame de Vitrolles occupait rue Saint-Florentin, je trouvai nombre de personnes qui étaient venues s'informer de moi, et plusieurs m'avaient attendu en apprenant ma sortie de prison. Elles prévoyaient aussi mon prochain départ pour me rendre auprès du Roi. Parmi eux se trouvait le général Dessolles, le chevalier du Bouchage et le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Ce dernier demandant à me parler en particulier, m'apprit que des ordres du Roi, transmis de Gand, venaient de

lui donner le commandement général des provinces de l'Ouest, où le soulèvement des populations royalistes était préparé. Il me dit qu'il avait reçu avec respect et reconnaissance ce témoignage de la confiance de Sa Majesté ; qu'il serait heureux de lui donner cette preuve de son dévouement, s'il pouvait la croire utile à son service ; mais que, loin de là, il était persuadé qu'il y nuirait plus qu'il ne pourrait y servir.

— Quelle confiance, disait-il, pourrais-je inspirer à ces Vendéens soulevés par leurs sentiments d'enthousiasme pour le trône et l'autel, moi qui ai fait ma carrière dans des rangs opposés ? Quelle autorité aurais-je sur eux, accoutumés qu'ils sont à obéir aux chefs qu'ils se sont choisis ?

Enfin, et c'est sur ce motif que le maréchal appuyait le plus, ce qu'il savait du métier de la guerre ne servirait à rien pour diriger celle de ces braves populations, et il était absolument ignorant des pratiques instinctives que le courage de ces masses enthousiastes avait mis à leur usage. Toutes ces considérations, marquées au coin de la plus parfaite raison, étaient accompagnées des témoignages d'une fidélité et d'un dévouement au Roi dont le maréchal Gouvion Saint-Cyr avait donné le plus parfait exemple dans ces temps de honteuse défection.

Je lui promis de mettre aux pieds du Roi l'expression de ses sentiments et les motifs qui le déterminaient à chercher une occasion plus favorable de lui en donner les témoignages. Il me demanda de se regarder comme autorisé par mon opinion et mon assentiment à ne pas accomplir immédiatement

les ordres qui lui avaient été donnés. — Nous nous rappelâmes en peu de mots, notre rencontre à la poste, près de Chartres, au moment où il allait prendre le commandement des troupes rassemblées à Orléans, en remplacement du général Dupont.

Le général Dessolles, avec qui j'étais uni par plus d'intimité, était venu me témoigner son dévouement, et m'exposer les motifs qui l'avaient empêché de se rendre auprès du Roi. Je l'invitai à renouer les relations qu'il devait avoir dans la garde nationale de Paris, dont il avait eu le commandement en chef jusqu'au départ du Roi. Les opinions de cette milice parisienne étaient généralement favorables à la royauté ; mais elles se montraient timides. Il fallait les encourager. L'esprit du général et son caractère se refusaient également aux actions improvisées. Tout en me parlant de son dévouement pour le Roi, il ne prenait d'autre engagement que de veiller aux circonstances et de profiter de toutes celles qui seraient favorables pour ressaisir ce poste influent.

Le bon chevalier du Bouchage dont les ans n'avaient refroidi ni le zèle, ni l'énergie, m'apportait les contrôles des forces royalistes organisées à Paris et prêtes à tenter un mouvement pour le rétablissement de l'autorité royale. Il pensait qu'en levant audacieusement cette bannière dans la capitale, on entraînerait une partie de la garde nationale. Il s'était même ménagé, disait-il, des intelligences dans le corps des vingt mille fédérés des faubourgs. L'organisation de cette milice avait été favorisée à Paris et dans les provinces par les révolutionnaires qui voulaient s'assurer un appui contre le despotisme impé-

rial. Je ne partageais pas entièrement les espérances exagérées de ce loyal serviteur. Je le mis en garde contre la probabilité et les dangers d'un revers qui pouvait tout compromettre dans un moment aussi perplexe. Au reste, je m'engageais à communiquer au Roi les résultats de son zèle, et j'acceptais ce qu'il m'apportait, à titre de renseignement.

III

Ces diverses conférences m'avaient conduit assez loin dans la nuit. Dès le matin, je réglai les préparatifs de mon départ, et commandai pour onze heures les chevaux de poste qui devaient me mettre sur la route de Gand. Il était à peine sept heures du matin, lorsque je me rendis chez Fouché. Après les premiers compliments qu'il me fit du bout des lèvres, et les très légers remerciements que je lui adressai, il reprit brusquement la parole.

— Vous allez trouver le Roi, me dit-il, vous lui direz que nous travaillons pour son service, et lors même que nous n'irions pas tout droit, nous finirons bien par arriver à lui. Dans ce moment, il nous faut traverser Napoléon II, probablement après, le duc d'Orléans; mais enfin, nous irons à lui.

J'en croyais à peine mes oreilles.

— Comment, repris-je avec vivacité, vous en êtes là ! Ne trouvez vous pas cette malheureuse couronne de France assez traînée dans la boue ? Voulez-vous la promener d'une tête à l'autre ? et sur quelles têtes !

— Je ne vous dis pas, reprit le président du gouvernement provisoire, que c'est précisément ce que je voudrais ; mais c'est ce que je prévois qui arrivera. J'ai déjà déjoué en quelque chose la souveraineté de Napoléon II. Nous en étions hier à décider au nom de qui seraient intitulés les actes publics. Carnot disait : — « Mais c'est tout simple, au nom de Napoléon II. » — Ce n'est pas cela, lui ai-je répondu ; ils faut qu'ils soient portés au nom du peuple français. Et l'imbécile a applaudi.

J'étais tellement saisi des paroles de mon interlocuteur, que je cessai de l'écouter.

— En causant avec vous, repris-je, je pense que le Roi est environné de serviteurs mieux placés pour le servir dans ses affaires au dehors ; mais qu'il n'a personne ici pour l'informer des choses les plus importantes pour lui. Je me déciderais bien à rester ; mais avant de prendre ce parti, j'y mettrais trois conditions. La première, c'est la garantie de ma tête ; il était dans la ligne de mes devoirs de la risquer à Toulouse ; mais à présent, libre de partir, ce serait plus qu'une sottise. La seconde condition, pour que mon séjour ici soit de quelque utilité à Sa Majesté, c'est d'avoir tous les moyens de communiquer avec elle, et des passeports pour lui expédier des courriers. Enfin, en troisième lieu, la certitude de vous voir au moins une fois tous les jours ; car sans cela, mes informations seraient incomplètes. Et remarquez, mon cher monsieur, que si ma présence ici peut être utile au Roi, elle le serait encore plus à vous-même ; la confiance du prince s'en augmenterait, et je pourrais faire valoir auprès de lui la

franchise de vos intentions et la droiture de vos démarches.

— Ah parbleu ! dit Fouché, c'est une idée. Vous ici, c'est très bien. Ces pauvres petits royalistes de Paris vont être enchantés. Vous seriez pour eux un drapeau blanc qui flotterait sur la place Vendôme. Pour répondre à vos conditions, je vous dirai que votre tête sera aux mêmes crochets que la mienne ; si je sauve l'une, je vous garantis l'autre. Mais je vous préviens que la mienne est passablement menacée. Tous les forcenés de l'armée, les Flahaut, les Excelmans, ont juré de me faire un mauvais parti. Quant aux passeports, je vais vous en faire délivrer cinquante dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira ; et pour vous voir, ce n'est pas une fois, c'est deux et trois fois par jour, en tout temps, à toute heure, quand vous voudrez.

Je ne rapporterai pas la fin de cette conversation, dans laquelle il m'expliqua les difficultés de la position en général, et de la sienne en particulier. Je rentrai dans ma famille, en annonçant que je ne partais pas, sans en expliquer les motifs. Dès ce moment, je fus livré à l'affluence de tous ceux qui voulaient servir la cause du Roi, soit qu'ils y fussent engagés de cœur, soit qu'ils voulussent se faire pardonner leur faiblesse à l'égard de l'usurpateur.

De ce moment aussi, mon plan fut arrêté ; je ne vis d'essentiel pour le service du Roi que de le faire proclamer à Paris avant l'entrée des armées alliées. C'est vers ce but que tendirent toutes mes démarches. J'examinai la situation des pouvoirs. La Chambre des représentants s'exaltait dans des tendances démocra-

tiques ; la Chambre des pairs la suivait, faible et sans influence. Le gouvernement provisoire, divisé, se débattait dans les difficultés. Carnot, Grenier, Quinette se prenaient au sérieux, et croyaient pouvoir maintenir ce gouvernement incohérent qui résultait de l'abdication. Fouché et le duc de Vicence comprenaient mieux la situation. L'un ne cherchait qu'à assurer sa position dans l'avenir, l'autre n'était entré dans ce gouvernement que pour sauvegarder les intérêts de Napoléon. La garde nationale hésitait, divisée d'opinions, le plus grand nombre cachant au fond du cœur des sentiments royalistes.

Cette situation des affaires, telle que je l'envisageais, fut la matière des premières lettres que j'adressai au Roi. Bientôt, mes relations s'étendirent au delà de ce que je pouvais embrasser. Je fus obligé de mettre des bornes au nombre de ceux qui venaient me visiter ; et plusieurs s'en vengeaient par des lettres si multipliées que je ne pouvais y répondre. Je me trouvais passer ainsi du repos complet de la prison à une activité telle que j'en étais à regretter les heures calmes de l'Abbaye.

Mais, forcé de repousser la foule, j'accueillais avec empressement ceux qui pouvaient m'éclairer et m'aider dans l'accomplissement des projets que j'avais formés. M. Pasquier venait tous les jours. M. Royer-Collard m'apportait aussi continuellement le tribut de ses pensées. Il abjurait de bonne foi les préventions que l'abbé de Montesquiou lui avait inspirées contre moi; il le devait, disait-il, à ce qu'il avait appris de mon séjour à Toulouse et de mes correspondances interceptées. Le maréchal Oudinot

voulait se faire pardonner la peccadille du Champ de Mai, où il avait paradé à côté de l'Empereur. Il s'excusait en disant que s'il y avait assisté, c'était en petite tenue. Il venait sans cesse chez moi, et se tenait souvent des heures entières dans le salon qui précédait mon cabinet, attendant ce que je pourrais avoir à lui dire. Le maréchal de France voulait bien se faire mon aide de-camp.

IV

Je n'avais pas tardé à porter directement au président du gouvernement provisoire les propositions tendant aux fins que je m'étais proposées, c'est-à-dire la reconnaissance de l'autorité royale. Je lui demandais son concours en m'appuyant sur les grands intérêts de la France, sur son honneur compromis si elle avait l'air de subir la loi des étrangers, lorsqu'elle pourrait faire elle-même sa destinée. Je lui offrais le beau rôle qu'il devait y jouer. Il ne repoussait pas cette perspective ; « mais, disait-il, il n'y pouvait rien tout seul ; il fallait amener peu à peu une telle détermination, s'aider des événements qui la faciliteraient ; on perdrait tout, si l'on voulait l'emporter d'assaut. » Et puis revenant sur lui-même, il me disait que je ne comprenais pas sa position. « Je suis en minorité dans le conseil du gouvernement, » ajoutait-il, « le duc de Vicence, est seul avec moi ; je me trouverais en minorité dans la Chambre des représentants et

tout aussi bien dans la Chambre des pairs ; cependant je tiens pied-à-boule et nous verrons. »

Il était curieux d'observer le plaisir et la vanité de ce joueur de grandes parties ; il en trouvait une digne de lui par son importance, ses dangers, et la grandeur de l'enjeu. Mais il me fallait chercher d'autres secours pour le succès de la fin que je voulais atteindre. J'en conférais avec MM. Pasquier et Royer-Collard ; d'un autre côté, je cherchais à m'emparer de toutes les forces qui pouvaient y concourir.

On me vantait beaucoup celles des royalistes disposés à prendre les armes. Les contrôles en étaient dressés par les différents chefs et remis dans les mains du vicomte du Bouchage. Pour s'assurer me disait-on, du nombre de ces soldats de la Royauté, on en avait passé l'inspection d'une manière curieuse. On donnait des rendez-vous sur la place du Palais-Bourbon, où les affidés passaient individuellement, en faisant un signe convenu, devant les inspecteurs qui en prenaient note. On portait leur nombre à quinze mille, ou, au moins à douze. Je me fis remettre ces différents états ; il me fut facile de voir que le nombre de nos soldats était exagéré, et que souvent les mêmes personnes faisaient nombre sur des contrôles différents. Je reconnus que l'on pouvait au plus compter sur quatre ou cinq mille inscrits ; et encore peut-être aurait-il été difficile de les réunir tous au jour du combat.

Notre position, soit pour les succès de la guerre, soit même par l'état de l'opinion était trop favorable pour permettre une levée de boucliers dont le succès était incertain et les revers aussi dangereux.

Ce n'était point la faveur publique qui nous manquait. Depuis le départ du Roi, et l'arrivée de Bonaparte, l'opinion s'était montrée plus favorable pour nous. On dit avec raison qu'il y a, dans la population de la grande ville, de quoi fournir à la manifestation de tous les partis et aux triomphes les plus opposés. Mais il est certain que l'opinion en faveur de Bonaparte se réduisait à celle de l'armée, à laquelle se joignaient quelques factions démocratiques dans le bas peuple. Les sentiments qui lui étaient opposés s'étaient continuellement exprimés par des écrits dont la police ne pouvait arrêter la circulation, et par les discussions dans les lieux publics, qu'on ne se serait pas permises à d'autres époques.

J'avais lieu de m'apercevoir combien les opinions et les noms royalistes avaient de faveur, par l'empressement de ceux qui cherchaient à m'approcher et à se rattacher à moi. Le zèle pour la cause du Roi s'animait de la prochaine espérance de son retour. Tout vient en aide à la cause victorieuse.

Les informations me parvenaient de toutes parts au point que je recevais même les rapports du corps des fédérés parisiens. Et quelques-uns de leurs chefs, entre autre leur major, Feisthamel, me proposèrent de les amener à nous.

Les entretiens que j'avais avec les personnes les plus éclairées de notre situation actuelle, et mes rapports journaliers avec Fouché suffisaient à ma correspondance avec le Roi. Je lui écrivais assez régulièrement tous les deux jours, et je n'avais pas besoin de chercher les courriers. Ils se présentaient en foule et j'avais rarement à en faire les frais. Tout le monde

venait s'offrir, les officiers de l'armée, les gardes du corps, et d'autres, de la maison du Roi. Les personnes de la société, dans les rangs même les plus élevés, sollicitaient ces missions comme des faveurs, d'autant plus que ces aventures n'étaient pas sans dangers. Les passeports dont ils étaient munis, par mes soins, servaient bien vis-à-vis des autorités civiles, mais ils n'auraient pas été respectés par les avant-postes de notre armée, et mes courriers les traversaient rarement sans difficultés et même sans quelques coups de fusil. Lorsque ce danger était passé, ils franchissaient les avant-postes des armées alliées à la faveur d'un mot et de ma signature adressés aux généraux étrangers : le maréchal Blücher, le duc de Wellington et autres, dont les corps étaient les plus rapprochés. J'écrivais sur une petite bande de papier que je roulais de manière à ce qu'il fût facile de la cacher. Les uns traversaient sans avoir besoin de cette recommandation, d'autres étaient conduits près des généraux qui leur fournissaient les moyens de continuer leur route.

Le Roi était parti de Gand, le vingt-deux juin. — Les avis sur son arrivée à Paris, avaient été discutés en sens divers. Les uns, et c'était l'opinion des cours et des généraux de la coalition, étaient pour ne point précipiter sa marche et pour attendre que l'entière soumission de Paris lui en eût ouvert les portes, parmi ceux qui environnaient Sa Majesté quelques-uns étaient de cet avis ; d'autres demandaient que le Roi se portât aussitôt en avant, et mes correspondances appuyaient fortement ce dernier parti. J'étais persuadé qu'en se rapprochant il aiderait au mouve-

ment que nous voulions susciter à Paris, et qu'il pourrait lui-même s'en attribuer le succès.

Le président du gouvernement provisoire ne partageait pas mon opinion à cet égard ; il aimait mieux qu'on le laissât faire, pour s'en donner le mérite, et assurer sa position. Il était facile de voir qu'il n'avait pas de plan arrêté ; qu'il subissait les circonstances sans autre pensée que de les tourner à son profit. Au reste il maniait chaque jour adroitement les fuseaux qui devaient en se croisant, former le tissu de ses trames légères ; ses tours d'adresse n'étaient pas difficiles à deviner. Il grossissait les oppositions à la rentrée du Roi ; souvent, il me communiquait des rapports de police tracés dans ce sens ; la conclusion en était toujours que lui seul pouvait lever ces obstacles. Cependant je le serrais de si près et je lui montrais si bien que l'opinion nous était favorable partout, qu'il abandonnait peu à peu les autres combinaisons qu'il aurait certainement préférées. Ses intérêts auraient été bien mieux assurés par l'accession du duc d'Orléans, ou de tout autre illégitime. Aussi y penchait-il au fond ; mais il n'osait pas s'attaquer à des circonstances qui résistaient de tous côtés.

V

J'étais dans cette activité où les jours et les nuits suffisaient à peine, lorsqu'au milieu d'un grand nombre de lettres, j'en décachetai une signée du général comte de Piré. « Je devais comprendre facilement, »

me disait-il, « qu'il eût une explication particulière à me demander et que j'eusse à lui indiquer un rendez-vous. » D'après le ton de la lettre et les rapports que j'avais eus avec lui, en 1814, je ne doutais pas du genre d'explication qu'il me demandait, et j'avoue que, si de telles rencontres n'ont jamais rien d'agréable, celle-ci me parut la plus malencontreuse et la plus intempestive. Je me permis, ce que je n'aurais pas fait dans toute autre occasion, de ne répondre que le surlendemain, en lui indiquant que je l'attendais le jour d'après, chez moi, à midi. Je prévins un de mes parents, le colonel de Meyronet, de se trouver chez moi à onze heures au jour que j'avais fixé à M. de Piré, et d'y venir avec sa calèche et des armes, pistolets ou épées. En effet, au jour marqué, le colonel arriva, prêt à la fête, et je l'envoyai chez madame de Vitrolles, attendre le moment où j'aurais besoin de lui. Peu d'instants après, je vis entrer M. de Piré, accompagné du général de La Motte, du nombre de ceux qui étaient venus se ranger auprès de moi à Toulouse.

Je reçus ces messieurs avec la froideur convenable. J'étais debout, mon chapeau à la main, comme prêt à sortir avec eux, lorsque le général de La Motte, prenant la parole, me dit que M. de Piré avait reconnu combien il avait été trompé sur la part qu'il m'avait attribuée dans les défaveurs qu'il avait éprouvées l'année précédente. Il avait rendu justice à mon caractère ; il venait m'en apporter le témoignage, et, en même temps se mettre à ma disposition. Je posai alors mon chapeau, j'offris des sièges à ces messieurs, et M. de Piré, avec sa parole facile et assurée, m'expliqua

comment, exaspéré par les rigueurs dont il avait été victime en 1814, il avait cru pouvoir me les attribuer ; mais qu'aujourd'hui, mieux instruit, il me priait d'oublier cette offense ; et de plus, il me demandait de recevoir l'acte de sa soumission au Roi, et sollicitait les occasions de lui dévouer ses services. — J'assurai d'abord M. de Piré de l'entier oubli des griefs qu'il avait élevés contre moi ; j'ajoutai, que je recevais avec plaisir sa soumission, mais que je n'avais aucun pouvoir pour lui assurer les effets qu'il pouvait en attendre, c'est-à-dire l'oubli de ce qu'on pouvait lui reprocher contre la Restauration en 1814, et pendant les Cent-Jours : le drapeau blanc traîné dans les rues de Rennes, sa mission au Pont Saint-Esprit, où il avait été envoyé avec d'autres généraux pour décider du sort de M. le duc d'Angoulême, qui y avait déposé les armes.

Cependant je lui promis de faire connaître au Roi que, tel jour à telle heure, le général était venu faire entre mes mains la plus complète soumission ; mais je le priai de ne m'imputer en aucune manière ce qui en résulterait pour lui dans l'avenir. Enfin nous nous quittâmes dans les meilleurs termes, et, de ce moment; M. de Piré fut un de ceux qui étaient continuellement dans mon salon d'attente, me demandant tous les jours de lui donner les occasions de prouver son dévouement à la cause royale. On verra que je ne le laissai point inactif.

Le duc d'Otrante qui ne cessait jamais d'intriguer, avait eu, à différentes époques, des relations avec le prince de Metternich ; il les renoua lorsqu'il se trouva ministre après le retour de Bonaparte; elles furent

même au point d'inquiéter sérieusement Napoléon. Depuis sa chute, le président du gouvernement provisoire n'avait pas manqué de lier des correspondances, soit avec le prince de Metternich, soit avec le duc de Wellington. Ce n'était point dans l'intention de faire prévaloir un système qu'il n'avait pas, mais pour pénétrer leurs intentions, et savoir le parti qu'il en pouvait tirer et aussi pour se présenter à eux comme l'homme nécessaire à toutes les combinaisons qu'on pourrait adopter.

Dans nos rapports journaliers, il ne s'opposait à rien de ce que je lui proposais; mais il laissait tomber tout ce qui lui paraissait difficile et surtout les déterminations où il n'aurait pas trouvé sa place. MM. Royer-Collard et Pasquier m'apportaient leur concours d'une manière différente. Le premier aimait à donner des conseils qu'il soutenait avec la puissance de son dogmatisme, et, quelquefois, de ses paradoxes ; le second entrait mieux dans mes idées ; il se prêtait à les servir sans mettre les siennes à la place, et son esprit était fertile en expédients.

En cherchant avec lui les moyens de faire reconnaître l'autorité du Roi dans Paris, il nous vint à l'idée de renouveler s'il était possible, l'acte vigoureux du conseil général de la Seine, qui le premier, en 1814, avait osé attaquer le tyran et proclamer le retour de l'héritier légitime. M. Pasquier me proposa de voir à ce sujet M. Molé ; il paraissait lui supposer l'influence nécessaire pour entraîner les membres du conseil. Le dernier grand juge de l'empire vint chez moi. Je l'avais connu dans le monde avant sa fortune impérialiste, en 1814 ; il avait montré quelque em-

barras à se rapprocher de moi, et il en fut de même dans cette visite. Cependant il me promit de travailler de tous ses efforts à l'objet de mes préoccupations. Cette démarche n'ayant eu aucune suite, aucun succès, j'ai pu croire que la présentation de l'ami de M. Pasquier n'avait eu d'autre but que de donner une date au témoignage de son dévouement et à son retour vers nous.

Dans nos rapports journaliers, le duc d'Otrante était bien loin de me tout dire, d'ailleurs il n'avait pas de plan déterminé et ménageait toutes les chances à tout événement. Quelquefois il avait l'air de me consulter; c'est ainsi qu'il me proposa de sonder l'esprit et les dispositions des corps de l'armée qui se ralliaient à Soissons sous les ordres du maréchal Grouchy; il désignait le général Tromelin pour cette mission. « C'est un Breton, me dit-il, et l'un des vôtres. Il ira prendre vos ordres. » Je chargeai le général Tromelin de paroles directes pour le maréchal Grouchy. Je lui demandai de faire reconnaître l'autorité royale par l'armée, avant que les étrangers fussent en mesure de l'imposer. L'intérêt de cette initiative française était évident, et notre envoyé bien capable de le faire valoir. Je faisais briller aux yeux de Grouchy la confirmation de sa dignité de maréchal de France, que les événements rendaient fort incertaine.

Je ne doutais pas que le général Tromelin ne fût chargé d'une mission particulière; j'appris qu'il devait s'aboucher avec le duc de Wellington, pénétrer les dispositions des cours alliées; s'informer à quel point on pouvait les modifier; toucher toutes les cordes, pour savoir celle qui vibrait le plus fort; placer le duc

d'Otrante sous le jour le plus favorable, comme pouvant faire prévaloir en toute circonstance sa capacité et son influence; enfin le représenter comme le seul qui eût les moyens de museler l'esprit révolutionnaire, et de l'associer à tout ce qu'on voudrait établir.

A son retour, le général Tromelin me rendant compte de la mission que je lui avais donnée, me rapporta que le maréchal Grouchy avait reçu mes propositions avec déférence et dans le désir de se conformer à mes intentions, auxquelles, disait-il, ses sentiments personnels s'associaient; mais que l'esprit de l'armée y était entièrement opposé, et qu'il n'avait aucun moyen de les faire prévaloir.

— Enfin, avait-il ajouté en propres termes, dites à M. de Vitrolles que je suis entièrement à ses ordres; mais Louis XVIII et la cocarde blanche sont en ce moment impossibles; s'il veut le duc d'Orléans, avec la cocarde tricolore, je puis le faire proclamer demain. »

En même temps, le rapport de M. de Tromelin, sur les dispositions des cours alliées ne dut laisser au président du gouvernement provisoire aucune espérance de voir soutenir un autre prétendant que le Roi. Le duc de Wellington avait été très explicite à ce sujet, mais il ne repoussait pas l'idée d'associer le conventionnel Fouché au rétablissement du Roi légitime.

Les dispositions unanimes des puissances reçurent une solennelle confirmation par le retour de la députation patriotique[1] que les Chambres avaient envoyée

1. Elle était composée de MM. de Lafayette, Laforest, Pontécoulant, Voyer d'Argenson, Sébastiani et Benjamin Constant, secrétaire de cette commission. *(Note de l'éditeur.)*

au-devant des souverains d'Autriche et de Russie. Ces bons Français allaient solliciter des étrangers un roi quelconque, excepté le roi légitime, fût-ce un prince étranger, inconnu, catholique ou protestant, tout leur était bon; mais ils ne furent admis auprès de personne. Ils parlèrent à peine aux aides de camp, toutes les portes leur restèrent fermées, et ils terminèrent ainsi leur honteuse mission.

VI

Cette attitude des souverains alliés imposait aux têtes excentriques et fermait au duc d'Otrante toutes les portes d'intrigue par lesquelles il aurait bien voulu nous échapper. Il était réduit à nous servir malgré lui, en mettant son habileté à se montrer l'homme nécessaire, le seul capable de dominer la situation.

Je pris occasion de cette circonstance, pour reporter à Fouché la question de la reconnaissance de l'autorité du Roi, et je ne lui laissai pas la liberté de l'éluder. Il l'adopta pleinement, ou du moins s'en donna-t-il l'apparence, en cherchant avec moi les voies et moyens de la résoudre. On ne pouvait, suivant lui, ouvrir cette tranchée devant les Chambres que par une déclaration du ministre de la guerre, sur l'impossibilité de garantir et de défendre Paris devant les forces ennemies qui se préparaient à l'attaquer. Il ajouterait que dans une telle situation, l'armée

française étant insuffisante à préserver la capitale, c'était au gouvernement à pourvoir à la sûreté de la ville par les moyens qu'il jugerait les plus favorables.

Muni d'une telle pièce, le président du gouvernement provisoire enverrait un message aux Chambres, et parmi les moyens de salut, ferait proposer la soumission au Roi comme étant le parti le plus efficace, pour arrêter la marche des armées ennemies. Il comptait sur Manuel et quelques autres qui étaient à lui, et soutiendraient ce parti dans la Chambre des représentants. Il avait aussi son monde dans la Chambre des pairs. J'approuvai cette manière d'opérer, n'ayant pas le choix d'en prendre une autre.

Mais n'était-ce pas un leurre que Fouché me jetait pour calmer mon activité? Lorsque je pressais l'exécution de ce plan, il amusait le tapis, et trouvait toujours des conditions préalables, et surtout la déclaration du ministre de la guerre, base de nos opérations, et qu'il attendait sans rien faire pour l'obtenir.

Une circonstance inattendue vint à mon secours. Le maréchal Oudinot, dont la présence continuelle chez moi avait été jusque-là assez inutile, entra dans mon cabinet et me raconta l'entretien qu'il venait d'avoir avec le maréchal Davoust, qui l'avait fait appeler. Voici à peu près en quels termes il me rendit son dialogue :

— Écoute, lui avait dit le ministre, nous sommes occupés à organiser la défense de Paris; j'ai partagé cette défense en quatre commandements et je t'en ai destiné un.

— Que veux-tu que je fasse de ton commandement?... reprit Oudinot. Je n'en veux point.

— Tu n'en veux pas! C'est facile à dire ; mais je ne te demande pas si tu en veux, je te dis qu'il faut que tu le prennes.

— Et si je ne veux pas le prendre?

— Si tu le refuses, je serai forcé de te mettre en prison.

— Me mettre en prison! C'est facile à dire. Mais pourquoi diable veux-tu défendre Paris? Et contre qui? Est-ce contre le Roi qui arrive?

— Certainement, contre le Roi et contre tous.

— Eh bien, tu arrangeras bien tes affaires. Et qu'est-ce que tu as donc contre les Bourbons? Tu ne les connais pas. Moi, je les connais, je t'assure que ce sont de braves gens. Tu es mécontent d'eux, je ne sais pourquoi. Ton linge était sale, ils ne l'ont pas lavé, voilà tout! Est-ce leur faute?

Le ministre de la guerre répondit par les banalités d'usage contre la Restauration, et le maréchal lui répliqua de même.

— Tu te trompes, finit par dire le duc de Reggio, à quoi te servira de repousser ces gens-là? Ils reviendront tout de même. Au lieu de t'y opposer, fais quelque chose pour eux, tiens, tu seras superbe! » Et le maréchal, en me racontant la scène, ajoutait entre parenthèse : « C'est le plus vilain mâtin que vous puissiez voir. »

Il finit par proposer au maréchal Davoust de le mettre en rapport avec moi. Le ministre commençait à penser que son collègue pourrait bien avoir raison;

mais il repoussa absolument l'idée d'entrer en communication avec moi.

— Ce serait, dit-il, se compromettre trop évidemment.

Je ne voulais cependant pas laisser tomber cette espérance, et je m'efforçai d'endoctriner le maréchal Oudinot. Je lui fis comprendre que dans la situation donnée, le seul parti à adopter pour conserver les intérêts et l'honneur de la France était de se jeter dans les bras de la royauté légitime, alors qu'on pouvait le faire de plein gré, sans attendre que les étrangers vinssent se mêler à cette question. Je finis par lui dire qu'il me semblait impossible que le maréchal Davoust ne comprît pas que toute autre voie nous livrait aux caprices des ennemis. Je n'insistais pas pour le voir, ce n'était pas nécessaire pour nous entendre. Le duc de Reggio, qui avait toute ma confiance et ne pouvait manquer d'obtenir celle du ministre, serait notre intermédiaire. J'engageai mon interlocuteur à retourner le même jour chez le maréchal Davoust pour lui porter ces paroles.

La démarche eut tout le succès que je pouvais en attendre. Le maréchal Oudinot me rapporta le lendemain huit ou neuf articles, écrits à mi-marge, de la main du ministre de la guerre. Il établissait les conditions auxquelles on pourrait traiter de la reconnaissance du Roi. C'était d'abord l'amnistie entière de toutes les défections des Cent-Jours, le maintien des droits acquis, grades et pensions de l'armée, etc. Ensuite, le Roi devait gouverner dans l'esprit de la nation, et effacer toute préférence en faveur des royalistes et des Vendéens; enfin, tout y était, excepté

le drapeau et la cocarde tricolore, dont il ne parlait pas, sans doute parce qu'il les avait oubliés. Le dernier article portait que le maréchal ne demandait rien pour lui, excepté un commandement militaire, si on avait à combattre les ennemis de la France.

Je devais donner la réponse à la marge; mais ce n'était point facile. Je commençai par établir ma position. Je n'avais aucun pouvoir pour engager le Roi, je ne pouvais donc répondre que d'après la connaissance que j'avais de ses intentions, et dans la confiance que Sa Majesté accorderait quelque valeur aux paroles que j'aurais prononcées en son nom. Les articles proposés étaient en général assez vagues pour que mes réponses le fussent aussi. C'est ainsi que je traitai la question de l'amnistie et de la conservation des grades et avantages militaires. J'opposai aux prétendues faveurs accordées aux Vendéens la proclamation que Bonaparte leur avait adressée, et dans laquelle il reprochait aux princes de la maison de Bourbon de n'avoir rien fait pour reconnaître leur généreuse fidélité, et pour réparer les maux dont ils avaient été victimes. Enfin, quant au dernier article, j'appréciais le noble désintéressement du prince d'Echmühl; j'ajoutais qu'il ne refuserait cependant pas au Roi son pouvoir le plus précieux, celui d'honorer les services rendus à la couronne.

Cette communication engagea une sorte de polémique, dont le maréchal Oudinot était l'intermédiaire, et qui n'amenait aucune solution. Le ministre de la guerre finit par le comprendre, et me donna un rendez-vous où je fus conduit secrètement, après minuit, par le maréchal Oudinot. C'était au moment

même où Fouché prétendait attendre le plus impatiemment la lettre demandée au maréchal Davoust. Aussi, après avoir supporté, avec une imperturbable longanimité, les reproches vulgaires du prince d'Eckmühl sur les fautes de la Restauration, et les conseils qu'il voulait bien lui donner pour l'avenir, j'arrivai à établir ma thèse, prouvant au ministre qu'elle était vraiment la seule solution patriotique. Il n'avait pas beaucoup d'objections à faire quant au fond, mais les formes l'embarrassaient. Je lui demandai si le président du gouvernement ne lui avait pas fait d'ouverture à ce sujet et n'avait pas provoqué une réponse de sa part concernant la défense de Paris. Il me dit qu'en effet il y avait eu quelques paroles échangées à ce sujet, mais sans y attacher une grande importance. Je fis assez bien comprendre au ministre tout le parti qu'on tirerait de la lettre où il mettrait en demeure le gouvernement et les Chambres de pourvoir au salut de Paris, responsabilité dont il devait se décharger dans son propre intérêt. Il me le promit et nous nous quittâmes dans une mutuelle satisfaction.

Je me sentais plus fort vis-à-vis de Fouché, et j'arrivai, chez lui, le lendemain, avec plus d'assurance, sans lui parler de mon entretien avec le maréchal Davoust, soit qu'il le connût ou qu'il l'ignorât, je lui demandai s'il avait enfin une réponse du ministre de la guerre. Il me dit que non ; mais le lendemain sur une nouvelle insistance de ma part il m'avoua qu'il avait en effet reçu une communication du maréchal, mais qu'elle était insignifiante et précisait si mal les points essentiels, qu'on n'en pouvait rien faire : « Il

aurait dû, me disait Fouché, dire textuellement que la défense de Paris, étant impossible, le gouvernement et les Chambres devaient pourvoir au salut de la capitale par tous les moyens que leur patriotisme devait leur inspirer. » Il était évident que le président n'était pas fâché de trouver ces motifs de retardement. C'était une raison pour moi de lui en ôter les prétextes. Je demandai un second rendez-vous nocturne au ministre de la guerre, et j'y arrivai comme la première fois, sous l'égide du maréchal Oudinot. Comme la première fois, je le trouvai couché sur un matelas, par terre et couvert seulement d'un drap, tel que l'exigeait strictement la décence.

Je me plaignis de l'insuffisance de la lettre adressée au duc d'Otrante. On la défendit d'abord comme très suffisante, et, lorsque j'en vins à proposer les termes textuels, ceux mêmes que Fouché avait prononcés, le maréchal, se retournant sur son matelas et gesticulant des bras et des jambes, m'objecta toutes sortes de fins de non-recevoir. Il exprimait la crainte de se compromettre vis-à-vis des Chambres et s'y montrait fort timide.

— En vérité, Messieurs, dis-je en m'adressant aux deux maréchaux, je ne saurais dire à quel point vous m'étonnez. Vous, accoutumés à affronter sans crainte les dangers de la guerre, vous tremblez devant la plume d'un avocat passée derrière son oreille? Comment se fait-il que vous, prince d'Eckmühl, couvert de votre gloire militaire, fort de la confiance de l'armée que vous commandez, vous ne sentiez pas votre force? Elle est telle que vous pouvez faire la loi aux Chambres et au gouvernement, vous

pouvez, sans eux, fixer les destinées de la France, à condition que ce que vous déterminerez soit dans l'intérêt de la patrie. Et c'est dans une si grande position que vous craignez, dites-vous, de vous compromettre vis-à-vis de ces discoureurs politiques! Que feraient-ils, si demain vous fermiez les Chambres, et les Tuileries, et que vous fissiez proclamer le Roi par l'armée aux acclamations de Paris, et de la France?

Je rends fort mal ici les paroles qui m'étaient inspirées, en ce moment, par un véritable enthousiasme. Elles n'étaient pas sans effet sur le maréchal, ses yeux s'animaient, et un sourire approbateur passait sur ses lèvres; mais il y avait loin de ces velléités à une vigoureuse décision. J'obtins seulement la promesse qu'il écrirait au gouvernement provisoire dans les termes précis que je demandais.

CHAPITRE III

DÉPART DE BONAPARTE. — LES RÉVOLUTIONNAIRES LE QUARTIER-GÉNÉRAL DE DAVOUST.

I

Pendant que je poursuivais avec ténacité le projet d'amener la soumission volontaire de Paris à l'autorité du Roi, Bonaparte était à la Malmaison, résistant à toutes les insinuations du gouvernement provisoire qui voulait l'éloigner. Il se cramponnait à la dernière planche de son naufrage, et se persuadait que, d'un jour à l'autre, on le rappellerait, forcé qu'on serait de se servir de sa puissante intervention.

On répandait sans cesse le bruit qu'il avait quitté inopinément la Malmaison et qu'il se mettait à la tête de l'armée ; mais il avait perdu cette audace. Cependant, malgré ses défaites, il avait conservé la faveur des soldats, et tandis qu'il aurait pu ressaisir l'autorité et faire trembler la Chambre et le gouvernement, il s'adressait humblement à celui-ci, pour solliciter le commandement de l'armée. Il y avait presque de la niaiserie à croire qu'il lui fût accordé. Le gouvernement pressait en vain son départ pour les États-Unis,

M. de Caulaincourt l'y engageait au nom de sa sûreté, lorsqu'il était temps encore d'y pouvoir. Fouché y mettait plus d'insistance, pour se débarrasser de lui et des inquiétudes de sa présence ; et le maréchal Davoust avait dit que s'il ne partait pas sous quarante-huit heures, il le ferait fusiller.

Quant à moi, me faisant une plus haute idée du caractère de Bonaparte, j'étais dans la croyance et l'appréhension continuelles qu'il sortirait de sa retraite pour jouer audacieusement la dernière scène de son rôle. Pendant plusieurs jours, en voyant les bataillons de l'armée traverser Paris en tous sens en vociférant « Vive l'Empereur ! » je ne doutais pas d'apprendre à mon réveil qu'il était allé se placer à la tête de son armée. A la vérité, la population restait indifférente à ces acclamations des soldats.

J'étais dans cette inquiétude et dans la crainte qu'un pareil événement ne compromît ma position et les intérêts dont j'étais chargé, lorsque le général de Piré vint me proposer de recueillir lui-même des informations certaines sur ce qui se passait à la Malmaison. Il cherchait, disait-il, toutes les occasions de me prouver son dévouement à notre cause. Je l'acceptai ainsi, croyant ses rapports plus importants qu'ils ne le furent. Le plus souvent, je n'apprenais par lui que les propos du salon de service, qui ressemblaient un peu à ceux des antichambres. D'autres fois, le général pénétrait dans le cabinet, et m'en rapportait les conversations. Celles-là mêmes avaient peu d'intérêt. Faute de sujets plus importants, M. de Piré un jour parla de moi et de ma sortie de prison. La reine Hortense était présente.

— On ne saurait être fâché qu'un prisonnier recouvre sa liberté, dit elle, mais cependant on dit que celui-là est bien dangereux pour l'Empereur!

— Ah! ils ont fait sortir M. de Vitrolles, reprit Bonaparte, et il est resté à Paris! Ce n'est donc pas le duc d'Orléans qu'ils veulent placer sur le trône?

L'attitude de Napoléon était plutôt celle de l'indifférence que de l'abattement. Il ne prenait aucun parti parce qu'il n'en voyait aucun à prendre. Usé par la fièvre de ses entreprises et de ses succès il ne lui restait rien dans les revers, et il se laissait aller au branle de sa mauvaise fortune.

Le duc d'Otrante, exhalant devant moi en termes fort durs son mécontentement du séjour prolongé de Bonaparte, eut l'air de me consulter sur le choix du général qui conduirait ce grand proscrit aux frontières de la France. Il me proposait le général Becker, dont le nom m'était connu. Son caractère était des plus honorables sans être des plus faciles. Son indépendance l'avait écarté des faveurs du maître, sans le priver des emplois dus à son mérite. Il n'avait jamais pris l'attitude d'un courtisan ni celle d'un détracteur. On pouvait donc compter qu'il remplirait sa mission avec exactitude et convenance. J'approuvai pleinement ce choix.

Mais le plus difficile était de décider ce départ. Je m'en rapportai au duc d'Otrante. Un jour, le général de Piré, revenant de la Malmaison, m'annonça que Bonaparte paraissait enfin songer à son départ.

— Depuis deux jours, me dit-il, il n'est occupé

qu'à garnir lui-même des rouleaux d'or. Il avait aujourd'hui devant lui un tas énorme de pièces d'or. C'est à faire mal au cœur, en vérité!

Plus tard, il me fut dit qu'en effet la vue de l'or avait porté au cœur de M. de Piré.

— Il y a des gens bien malheureux, avait-il dit à l'ex-Empereur, qui se sont compromis à votre service au point de ne savoir ce qu'ils deviendront et qui se trouvent sans ressources.

Napoléon, pour toute réponse, lui jeta quatre ou cinq rouleaux qu'il ramassa avec satisfaction[1]. Au reste, son zèle pour nous ne se ralentissait pas, et il vint m'offrir ses bons offices auprès de deux régiments de cavalerie qui étaient à Versailles. Il en connaissait particulièrement les colonels et nombre d'officiers. Faire déclarer ces deux régiments, les décider à changer leurs cocardes et leurs étendards, était une entreprise qu'il ne croyait pas au-dessus de ses forces. Je l'autorisai à jouer cette carte, et il partit plein de confiance. Le surlendemain, je lisais dans le journal qu'un corps prussien ayant menacé Versailles, les deux régiments de cavalerie l'avaient attaqué, défait, et que le général de Piré

1. Vaulabelle aggrave encore l'acte d'avidité de M. de Piré. D'après lui, M. de Piré vint à la Malmaison le 27 juin, en même temps que le général Chartran. Napoléon fit donner cinq mille francs à ce dernier. « Le général de Piré déclara ne pouvoir se contenter à ce « prix; il ne demandait pas d'ailleurs, il exigeait. Ses réclamations, « adressées au général Bertrand, prirent même un tel caractère de « vivacité, qu'il y eut un moment de tumulte dans le château et « que les officiers de service durent accourir. *M. de Piré emporta « douze mille francs.* » (*Histoire des Deux Restaurations*, t. III, chap. IV, p. 185.) (*Note de l'éditeur.*)

avait chargé à la tête de ces braves troupes [1]. Je m'étonnai de la manière dont mon envoyé avait rempli sa mission, et je lui en demandai compte à son retour.

— Que voulez-vous, me dit-il, je m'étais mis en rapports avec les chefs et les officiers influents; c'était à la fin du déjeuner que je devais leur développer ma proposition, et je n'étais pas sans espoir de la faire accepter. Mais, pendant que nous étions à table, on est venu nous annoncer l'approche de l'ennemi. Le boute-selle sonnait; ce n'était pas le moment de quitter mes camarades. La fête était trop belle, et ma foi, j'ai chargé avec eux. Nous avons admirablement culbuté les Prussiens.

L'aventure était si naturelle, si militaire, si française, que je ne trouvai pas un reproche à lui adresser. A sa place, j'en aurais fait autant.

II

Mes relations devenaient si nombreuses, que j'eus lieu de craindre que la police de M. Réal s'en inquiétât, et je ne voulais pas mettre le duc d'Otrante dans l'embarras de me protéger. Le propriétaire de la maison que j'occupais rue Saint-Florentin en possédait une autre dans la rue Royale, et les deux maisons communiquaient par des souterrains. C'est là que je

1. Il s'agit du brillant et inutile combat de Rocquencourt, livré par le général Excelmans, et qui se termina par la destruction complète de deux régiments prussiens. (*Note de l'éditeur.*)

m'établis sous un nom supposé. Les royalistes y affluaient. Ils venaient tous faire acte de dévouement et me donner leurs conseils. Leurs projets, puisés dans leur zèle, manquaient de calcul. Plusieurs tendaient à une levée de boucliers. Je n'avais qu'à les appeler, et ils feraient à eux seuls reconnaître l'autorité du Roi dans Paris. Il n'y avait pas jusqu'au bon vieux du Bouchage, qui dans, la verdeur de son courage, ne prétendit que je pouvais emporter ce haut fait par nos propres forces. Lors même que j'aurais accepté ce qu'il croyait pouvoir mettre sous les armes, ces forces étaient trop au-dessous de ce qui était nécessaire pour tenter une telle aventure. La population nous aurait accusés d'être les agresseurs. La garde nationale, telle qu'elle était commandée, se fût prononcée contre nous, et n'aurait pris aucune part à la lutte ainsi engagée. On taxait ces raisonnements de faiblesse et presque de couardise. Les explications avec M. du Bouchage devinrent même très vives.

— Empêcherez-vous, me disait-il, les royalistes de relever eux-mêmes le drapeau de la monarchie, quand ils en ont le pouvoir et la volonté?

— Non, lui répondais-je, je ne consentirai jamais à compromettre cette poignée de braves gens, et la cause sacrée que nous servons. Ce serait un beau service à rendre au Roi que de sacrifier inutilement ses plus zélés partisans! Voulez-vous qu'à sa rentrée il trouve les pavés couverts du sang de ses plus fidèles serviteurs? En vérité je n'y consentirai jamais.

L'excellent homme céda à regret, mais enfin il céda.

Mes conseillers ordinaires étaient plus faciles à manier. J'avais parlé à M. Royer-Collard de quelques idées que j'avais soumises au Roi sur la déclaration qu'il aurait à adresser à son peuple. Il m'apporta ses propositions à ce sujet. Il demandait que l'âge exigé pour la députation fût fixé à vingt-cinq ans au lieu de quarante, comme le voulait la Charte; que l'on donnât quelque extension au nombre des collèges électoraux d'arrondissement (l'élection alors était à deux degrés); enfin, que le nombre des députés fût notablement augmenté. — Ainsi, cet éminent constitutionnel aurait trouvé très bon que le Roi modifiât les articles de la Charte par une simple ordonnance. Je soumis ces propositions à Sa Majesté, en laissant à leur auteur tout le mérite de l'invention.

Elles arrivèrent probablement trop tard pour trouver place dans la proclamation de Cambrai; la persistance de l'auteur les fit insérer quelque temps après dans l'ordonnance qui réglait les élections du mois de juillet. Mais les résultats de cette innovation se trouvèrent bientôt contraires à la politique mobile de M. Royer-Collard. Il fulmina du haut de la tribune tous les anathèmes de son dogmatisme, contre ces changements qu'il avait si fortement conseillés. Comme il s'approchait de moi après, son discours pour recevoir le tribut d'admiration dû à son talent, après lui en avoir payé ma part, je me permis dans les termes les plus polis, d'opposer ses opinions actuelles à celles qu'il avait eues peu de temps avant. Je n'avais pas besoin de prendre tant de précautions; il me répondit avec une admirable assurance.

— Certainement, M. le baron, me dit-il, et que

serait l'expérience, si elle ne servait pas à redresser nos erreurs ?

On ne pouvait lui refuser d'être homme de mérite et de talent, mais trop épris de sa propre raison et trop amoureux du paradoxe. Je lui reprochais un jour de les soutenir avec une autorité trop rude.

— Ce ne serait rien, lui disais-je, si vous y mettiez un peu plus d'insinuation, mais vous voulez toujours nous les faire avaler d'autorité et pour ainsi dire par le gros bout.

Cependant l'esprit de la population de Paris nous devenait de jour en jour plus favorable et tout ce qui me revenait des provinces l'était encore d'avantage. Je conçus même l'espoir qu'on pourrait en faire déclarer quelques-unes avant que Paris se fût prononcé; dans cette intention, j'appelai les anciens préfets qui se trouvaient à ma portée, et dont plusieurs étaient venus me témoigner leur dévouement. Je les engageai à se rapprocher de leurs départements respectifs, pour y saisir l'autorité au nom du Roi, aussitôt qu'ils le pourraient, et hâter ce moment en se concertant avec les partisans de la royauté. C'est ainsi que M. de Chabrol se rapprocha de Lyon, M. Alban de Villeneuve-Bargemont, de Montauban. Je me trouvais autorisé par les circonstances à délivrer à ces mandataires, sous ma seule signature, des pouvoirs qui leur servirent à se réintégrer dans leurs fonctions.

C'est dans les moments où des préoccupations essentielles absorbent la pensée et le temps, qu'il en survient d'oiseuses, d'inutiles, imposées par l'importance que peuvent y attacher des esprits prévenus; et l'on

est souvent forcé de s'y soumettre par respect humain. Je l'ai éprouvé dans toutes les circonstances où les affaires étaient le plus impérieuses. Ce fut ainsi qu'une femme distinguée par son caractère et son esprit, que j'avais souvent rencontrée dans la société intime de la princesse de Vaudémont, vint frapper plusieurs fois à ma porte. C'était madame la duchesse de Fleury, fille de M. le comte de Coigny. Les phases aventureuses de sa vie l'avaient ramenée à porter son nom de fille. Madame Aimée de Coigny venait, convaincue qu'elle me rendait un grand service, me proposer un rendez-vous avec Tallien, Merlin de Thionville, et un troisième de même espèce.

— Mais, ma chère madame, que voulez-vous que je fasse de ces gens-là?

— Ces gens-là, me dit-elle, nous les avons amenés à employer ce qu'ils ont d'influence à servir le Roi, et ils sont prêts à lui ouvrir les portes de Paris.

— Ce serait bien quelque chose s'ils le pouvaient, mais j'en doute.

— Vous n'en douterez plus, quand vous les aurez vus.

Je ne me rendais pas si facilement. J'opposai l'inutilité probable, le temps perdu; mais rien n'y faisait. C'était le duc de Choiseul qui, par ses anciennes relations avec ces braves gens, avait ménagé cet important rapprochement. Ce serait manquer au service du Roi que de ne pas apporter à sa cause un appui aussi puissant. Enfin, après une longue résistance, je cédai, à condition que le rendez-vous ne serait pas chez moi, ni en plein jour. Il fut convenu que ce serait pour le lendemain soir, à minuit, chez le duc de

Choiseul, et que madame Aimée de Coigny y serait présente.

En effet, le lendemain, après minuit, j'arrivai chez elle aussi mystérieusement que s'il s'était agi de toute autre chose que d'une intrigue politique. Je la trouvai auprès de son vieux père. Cloué sur son fauteuil par la goutte, il avait voulu m'attendre, en souvenir de mes relations intimes avec son frère, le chevalier de Coigny. Je me trouvai bientôt avec sa fille dans le fiacre qui nous conduisit chez le duc de Choiseul, rue Joubert. Les bons jacobins nous y attendaient; mais Tallien, très souffrant, n'avait pu s'y rendre. Il en faisait exprimer tous ses regrets. Je me trouvai donc en face de Merlin de Thionville et d'un autre dont le nom m'échappe. Le duc de Choiseul que la goutte tenait accroupi sur un grand divan, me dit dans une allocution assez ridicule qu'il avait voulu me mettre en rapport avec ces messieurs, parce qu'il en avait reçu d'éminents services dans des circonstances graves, et qu'aujourd'hui ils étaient disposés à servir le Roi comme ils l'avaient servi lui-même. Le citoyen Merlin prit alors la parole et, dans un discours assez étendu, dont les expressions dures, âpres, souvent amères, prononcées d'une voix sourde, résonnaient à mes oreilles comme un écho des clubs de la Révolution, il me dit en tenant ses vilains yeux fixés sur moi, combien il avait eu à se plaindre de la Restauration. Fatigués de la tyrannie de l'Empereur, ils avaient salué le retour de la race royale, comme devant être le jour de la justice et de la liberté légales. Ils s'y étaient portés de cœur; lui-même, il s'en était ouvert à M. de Talley-

rand ; il avait sollicité et obtenu de former un corps franc qu'il aurait employé au rétablissement du Roi, en croyant le faire servir aux vrais intérêts de la France. Les événements s'étaient trop précipités pour que l'organisation de ces forces eût mis un poids dans la balance, mais enfin leurs intentions avaient été bien démontrées. Et qu'en était-il résulté après la Restauration ? On les avait éloignés comme des brebis galeuses ; toutes les portes leur avaient été fermées, enfin, ils avaient été humiliés de toute manière. Malgré cela, et ne voulant attribuer qu'à M. de Talleyrand ces injustices, ils étaient encore prêts à se rattacher à la royauté. Disposant dans Paris de vingt mille fédérés et de la nombreuse population des faubourgs, ils la tourneraient aux intérêts du Roi, et lui feraient ouvrir les portes de la capitale. — Et me regardant encore plus fixement après avoir parlé, il avait l'air de me demander quel serait le prix de ses services.

Le duc de Choiseul approuvait de la tête et du sourire tout ce que ce brave citoyen venait de me débiter, et madame de Coigny avait l'air de croire que j'étais parfaitement satisfait. Je repris d'un ton froid, simple et doux, qui contrastait avec l'emphase de mon interlocuteur. J'applaudissais aux sentiments qu'il m'avait exprimés. On ne pouvait plus se tromper désormais sur les vrais intérêts de la France, et c'était un terrain sur lequel les opinions les plus distantes devaient se réunir. Je ne me permettais pas de douter de leurs intentions ; mais ils me paraissaient peut-être un peu trop se flatter d'un pouvoir que personne ne possédait au degré où ils l'imaginaient. Je me refusais à croire à leur influence

sur la population de Paris. Et, quant aux fédérés sur lesquels je recevais tous les jours des rapports, nous n'avions rien à en craindre, ni à en espérer. Mais enfin, c'était à eux à montrer que je me trompais. Si, en effet, ils rendaient d'aussi grands services au Roi et à la France, ils ne devaient pas douter qu'ils n'en fussent récompensés; le caractère du Roi, aussi noble que sa naissance, devait leur en être la garantie : mais je les priais instamment de se souvenir que je ne prenais envers eux aucun engagement. Ensuite, répondant à leurs amères récriminations contre la conduite qu'on avait tenue à leur égard, je leur dis mon étonnement de ce qu'ils méconnaissaient à ce point la générosité dont le Roi avait usé envers eux; que nul n'avait été recherché pour ses actes ou pour ses votes; qu'ils n'avaient été inquiétés ni dans leurs biens ni dans leurs personnes; que la prétention d'être appelés aux emplois dès le premier moment, de préférence aux autres, me paraissait un peu exagérée, mais que rien ne leur en fermait les portes dans l'avenir, puisqu'ils n'avaient été frappés d'aucune incapacité. Ils devaient rendre plus de justice au gouvernement du Roi, qui les avait protégés, lorsqu'au rétablissement de la monarchie légitime, l'opinion se dressait contre eux, violente et vengeresse. Que seraient-ils devenus, si on les avait abandonnés à l'animadversion du peuple?

Le duc de Choiseul semblait contristé de ma réponse, mais les conventionnels ne se tinrent pas pour battus. La conversation continua, entrecoupée et pleine de digressions, entre autres de violentes diatribes contre M. de Talleyrand, dans un langage

renouvelé de 1793. Enfin, au bout de deux heures, M. Merlin se résuma.

— Eh bien, monsieur, me dit-il, quoi qu'il en puisse advenir, nous allons travailler franchement à préparer dans la population le rappel du Roi; nous allons employer nos soins et nos efforts pour lui ouvrir les portes de la capitale. Mais ensuite, si nous sommes traités comme nous l'avons été en 1814, nous dirons de vous ce que nous disons de M. de Talleyrand.

— Je n'accepte pas la parité en cette occasion, repris-je vivement; vous paraissez croire que M. de Talleyrand avait pris des engagements envers vous; et remarquez que moi, au contraire, je vous déclare devant témoins que je n'en prends aucun, quels que soient les événements.

Puis, comme ils parlaient de garanties qu'on devrait pourtant leur donner, je repris.

— Mais enfin, si la suite des faits amenait dans les conseils du Roi un personnage compromis dans la révolution aux mêmes conditions que vous, ne trouveriez-vous pas là toutes les garanties auxquelles vous pouvez prétendre?

Merlin ne répondit qu'après un moment de silence; les muscles de son visage se contractaient.

— Ah! je vois bien... c'est Fouché que vous voulez dire. Fouché!...

Il n'osait ni accepter ni repousser une pareille garantie; mais la rage était dans son expression et son accent. Madame de Coigny en fut frappée et presque effrayée; et, toute fâchée qu'elle était que sa petite conspiration n'eût pas eu le succès qu'elle en attendait, elle comprit à merveille que les amis du duc de

Choiseul ne pouvaient rien et cherchaient seulement à prendre des gages pour leur avenir.

Je n'ai pas besoin de dire que je n'eus aucune révélation de ce que ces citoyens actifs firent, ou plutôt ne firent pas, en exécution de leurs promesses. Je fus seulement frappé qu'à deux ou trois jours de là, Merlin de Douai, le jurisconsulte, dénonça à la chambre dont il était membre un guet-apens dressé contre lui, et dont il accusait les royalistes.

III

Cependant la lettre du ministre de la guerre, telle que je l'avais demandée, était arrivée au président; il ne se pressait pas de m'en avertir. Mais je le poussais vivement, en lui demandant d'en faire ressortir la conséquence promise : un message aux Chambres pour les mettre en demeure de pourvoir au salut du pays et de la capitale. Il ne se refusait pas à remplir ces engagements, mais il en remettait l'exécution sous différents prétextes. Il fallait travailler les esprits pour que le retour du Roi fût accepté comme le moyen préférable, et préparer cette scène politique pour la faire tourner aux fins que nous voulions atteindre. Et puis il m'assurait que ce serait dans deux jours. J'envoyais à la Chambre quelques-uns de mes amis, pour être promptement instruit du succès de cette démarche. Le plus souvent, c'était le comte Octave de Ségur, un de mes plus intimes. Mais les promesses du duc

d'Otrante ne s'accomplissaient pas, et, lorsque je m'en plaignais, il avait toujours une raison plausible, un obstacle inattendu.

J'en étais là, lorsque le soir, vers minuit, je vis entrer chez moi Ouvrard en personne. Je l'avais vu, une ou deux fois, l'année précédente, et, particulièrement à l'occasion de ses idées sur le budget proposé par M. Louis, en 1814. Il me dit qu'il quittait à l'instant le président du gouvernement, qui l'avait envoyé s'entendre avec moi pour la négociation dont je devais être chargé auprès des généraux des armées alliées. D'après ce que lui avait dit le duc d'Otrante, je devais leur demander de s'arrêter dans leurs positions, pour attendre la soumission de Paris à l'autorité royale ; Ouvrard n'entrait dans cette affaire que pour la partie financière ; il m'expliqua qu'on ne pouvait obtenir l'objet de la mission qui m'était destinée qu'en répandant dans les états-majors la part de contribution à laquelle ils auraient droit en entrant vainqueurs dans Paris. On avait calculé que la somme à répartir s'élèverait à trois millions et demi. Il me dit que d'après les ordres du président il m'apporterait ces valeurs et les placerait dans une calèche, le lendemain avant mon départ. J'avais vu Fouché le matin ; il ne m'avait parlé ni de cette mission ni de l'argent. Je ne fis point cette objection à Ouvrard, mais, sans entrer dans d'autres détails, je lui dis seulement que le duc d'Otrante ne m'avait point parlé de ces questions d'argent que je comprenais peu et dont je n'avais pas à me mêler ; qu'au reste je saurais de lui ce qu'il y aurait à faire, mais que j'éviterais que cet argent me passât par les mains ; il me semblait que d'après

les instructions du président, je pourrais être autorisé à donner des bons payables à ceux qui devaient toucher ces sommes.

— Mais, reprit vivement Ouvrard, il n'y a aucun inconvénient à vous charger de ces valeurs; vous n'avez aucun compte à rendre à qui que ce soit.

— Je comprends à merveille, repris-je, et c'est précisément pour cela que je n'en veux sous aucun prétexte.

Je suis persuadé qu'Ouvrard trouva que j'avais l'esprit peu ouvert aux affaires. — Le lendemain, avant six heures du matin, je fus réveillé par l'arrivée d'un M. Fabri, familier de Fouché. Il avait été employé à l'éducation d'un de ses fils et lui servait alors, je crois, de secrétaire. Il me priait de me rendre le plus tôt possible chez le président. Le maréchal Grouchy m'y attendait, et le maréchal Oudinot s'y trouvait également. Une heure après, j'étais à l'hôtel de la Police. Fouché était debout, faisant sa barbe, vis-à-vis d'un miroir accroché à sa fenêtre. Je ne puis dire à quel point ce déshabillé plus que simple, cette figure fouine et ce rasoir qu'il promenait sur son cou me furent un spectacle pénible. Je songeais malgré moi à cet autre instrument qui par ses ordres avait frappé sur des cous bien autres que le sien.

Il se retourna un instant.

— Nous ne pouvons faire un pas de plus, me dit-il, si vous ne nous apportez la certitude que les armées alliées arrêteront leurs hostilités et leur marche sur Paris, à la condition, bien entendu, que l'autorité du Roi y sera reconnue. J'ai expliqué l'affaire au maréchal Grouchy; il vous accompagnera aux quartiers

généraux de Blücher et de Wellington ; mais vous seul pouvez emporter la question. Le maréchal Davoust a pris hier au soir le commandement de l'armée sous Paris. Son quartier général est à la Villette, et voilà la lettre que je lui écris à ce sujet. Vous voudrez bien vous en charger.

Il prit alors sur la table une lettre qui n'était pas encore pliée, me la tendit, et se remit à faire sa barbe. — Cet écrit, qui devait renfermer les instructions du gouvernement au ministre commandant en chef, et l'autoriser à ouvrir des conférences avec les généraux des armées alliées, était un véritable amphigouri. Il se réduisait à quelques phrases fort vagues, sur la nécessité d'éloigner les dangers qui menaçaient la capitale ; la pensée y était plutôt cachée qu'exprimée. J'en fis très sérieusement l'observation au duc d'Otrante ; mais il me répondit avec sa légèreté ordinaire.

— Eh ! que voulez-vous que j'écrive de plus ? Cela suffit, puisque vous êtes porteur de cette lettre ; vous saurez bien l'expliquer. D'ailleurs, j'ai donné au maréchal Grouchy toutes les explications nécessaires, et il est déjà au quartier général, où il vous attend. Le maréchal Oudinot est ici ; vous allez déjeuner avec lui, et ensuite il vous conduira à la Villette ; ce n'est pas loin...

Il rit à ces derniers mots, et me demanda si j'avais l'argent nécessaire pour désintéresser les états-majors. Je lui dis que non, et que je ne comprenais rien à cette affaire.

— Ce sont, me dit-il, les sommes auxquelles ces gens-là auraient droit, s'ils occupaient Paris. Il faut

donner deux millions aux Anglais et un million cinq cent mille francs aux Prussiens.

Je lui dis que je ne voulais pas me charger de cette distribution d'argent, mais que je consentais à leur donner des délégations pour les sommes qu'il déterminerait. Il me répliqua qu'il vaudrait mieux porter des valeurs sonnantes, mais qu'au reste je ferais comme je voudrais. Le maréchal Oudinot m'attendait; après avoir déjeuné en hâte, je montai dans une espèce de chaise de poste à deux roues. Le maréchal Oudinot prit les rênes, et un domestique de Fouché, en livrée, monta derrière. A mesure que nous arrivions dans le faubourg Saint-Martin, et près de la barrière, les rues étaient encombrées de soldats de la vieille garde. Le duc de Reggio se faisait faire place en leur parlant: « Eh! te voilà, vieux grognard?» disait-il; et la plupart le reconnaissaient.

Nous arrivâmes à une petite maison bourgeoise de la Villette où était établi le quartier général du maréchal; mais il était absent pour visiter les avant-postes sur toute la ligne. Nous fûmes introduits dans une salle basse où étaient les bureaux de l'état-major, et un officier partit sur-le-champ pour annoncer notre arrivée au duc d'Auerstædt. Le maréchal Grouchy, embarrassé de sa position, s'appuyait sur moi, avec toutes les protestations possibles de ne se diriger que d'après mes avis, et de se mettre en tout à ma disposition.

Le maréchal Davoust arriva bientôt avec un nombreux cortège. Il entra dans la salle où nous étions, et je lui remis la lettre du président. Il la reçut très froidement, sans faire la moindre attention à moi, et,

après l'avoir lue, il la tourna et retourna avec humeur.

— Mais cette lettre ne signifie rien, dit-il ; que veut-il que je fasse d'après cela ?

Je ne pouvais pas dire combien j'étais de son avis.

— Le duc d'Otrante, repris-je, a pensé que les instructions verbales qu'il a données au maréchal Grouchy suffiraient pour expliquer les intentions du gouvernement.

— Fort bien, répondit le maréchal ; mais moi, d'après cette lettre, quels ordres, quelle direction puis-je donner ?

Il me vint sur-le-champ une idée qui me parut lumineuse.

— Il me semble, lui dis-je, que vous pourriez donner au maréchal Grouchy une expédition de la lettre du président, l'autorisant à agir d'après vos pouvoirs et conformément aux instructions verbales qu'il a reçues du président.

— Oui, me dit le maréchal, après un moment de réflexion, c'est une très bonne idée. Eh bien, monsieur, voulez-vous faire vous-même cette expédition ?

En même temps il me montrait, d'un air très froid, une table près de lui. J'étais fort étonné de ce ton de commandement, qui aurait été à peine honnête vis-à-vis d'un de ses employés, et aussi de ce qu'il me choisissait pour cette besogne, de préférence à tous les officiers de son état-major. Cependant, je ne me fis pas trop prier, et m'asseyant en face d'une grande feuille de papier, je commençai ces écritures. Mais le maréchal Oudinot s'étant à son tour approché du

ministre, me nomma sans doute, car le maréchal Davoust vint à moi, se confondant en excuses de ce qu'il ne m'avait pas reconnu. Il m'avait pris pour quelque employé de Fouché, ce qui s'expliquait : il ne m'avait vu que la nuit. En même temps il me demanda de monter avec lui dans une chambre au premier.

Il n'y avait dans cette pièce qu'un lit et une chaise de paille. Nous nous en arrangeâmes, et il commença son discours, souvent interrompu, sur le gouvernement du Roi, ce qu'il y aurait à faire dans l'avenir, sur ce qu'il fallait demander aux généraux alliés, et tout cela n'était pas beaucoup plus lumineux que ce qu'il m'avait déjà dit. Enfin, il en vint à toucher la question délicate de la cocarde et du drapeau, dont jusque-là il n'avait pas été question entre nous. J'allais lui répondre, lorsqu'un de ses aides de camp entra en lui annonçant que les députations des Chambres venaient lui apporter les adresses à l'armée qu'elles avaient votées. Il se leva aussitôt, préoccupé des sujets que nous venions de traiter.

— C'est bien, me dit-il, nous pourrons leur parler de cette affaire.

— Mais pas du tout, monsieur le maréchal, répliquai-je vivement; pensez que je suis ici en simple citoyen, sans aucun caractère officiel.

— Oui, oui..., me répondit-il en descendant.

Dans la pensée qu'il allait recevoir les députations dans la salle du bas, j'eus soin de ne pas le suivre, et j'entrai dans une pièce voisine, entièrement démeublée. J'y étais à peine, que j'entendis le bruit de pas nombreux qui retentissaient sur l'escalier. Je ne vou-

lais pas croire que j'allais me trouver en face du maréchal et des députations ; je me souciais si peu de les rencontrer, que je cherchais un moyen de les éviter. Mais, pris comme dans un piège, lorsque je vis entrer tout ce monde, j'allai me placer, en spectateur désintéressé, dans le coin le plus reculé.

La double députation était composée de quinze ou seize personnes. Le maréchal prit position, et les députés se formèrent en demi-cercle devant lui. L'orateur (je crois que c'était Garat), donna lecture de l'adresse des Chambres, et ajouta quelques mots. Le maréchal répondit par la phrase triviale : « L'armée reçoit avec reconnaissance, etc., etc., et, quelle que soit la gravité des circonstances, on la trouvera toujours sur le chemin de l'honneur.

Il aurait voulu continuer, mais il s'embarrassa dans une phrase qu'il ne put achever ; et, pour se tirer de peine, il se tourna vers moi, et, venant me prendre par le bras, il me présenta à ces messieurs.

— Et voilà M. le baron de Vitrolles, ajouta-t-il, qui est ici pour nous faciliter des conventions avec les généraux des armées alliées.

Rien n'avait préparé ces messieurs à une pareille algarade. Ils jetaient sur moi des regards foudroyants. Force m'était de parler.

— Messieurs, dis-je à peu près, puisque monsieur le maréchal a jugé nécessaire de vous dire que j'étais ici, je dois vous expliquer comment je m'y trouve. Vous savez peut-être, ou plutôt vous ignorez, car la chose est peu importante, que je suis sorti il y a huit ou dix jours des prisons où j'étais détenu par les ordres arbitraires de Bonaparte. Resté à Paris, dans

le sein de ma famille, j'ai été appelé hier par le duc d'Otrante. Il m'a dépeint la situation de l'armée repliée sous les murs de Paris, prête à être attaquée par des forces très supérieures en nombre, suivies d'autres armées encore plus considérables. Il m'a témoigné la crainte de voir succomber nos soldats dans des combats où le courage ne pourrait rien contre le nombre. Que n'y aurait-il pas à redouter pour le sort de la capitale dans une lutte aussi inégale, qui se déciderait à ses portes, et peut-être dans ses rues? En de telles conjectures, on en est venu naturellement à l'idée d'obtenir une suspension des hostilités, un armistice précurseur de la paix, par lequel les armées alliées s'arrêteraient dans les positions qu'elles occupent.

« Le président du gouvernement a pensé que mes relations personnelles devaient en faciliter la négociation. J'ai accepté avec empressement de me dévouer à cette œuvre, car, messieurs, s'il existe entre nous quelque différence de sentiments politiques, et je ne cache pas les miens, il y a toujours un point sur lequel nous nous rencontrerons, c'est un entier dévouement aux intérêts de la patrie. »

A mesure que je parlais les regards semblaient moins hostiles, et personne ne me répondait, lorsqu'un des représentants, homme d'une haute stature, s'avança vers moi; une grosse croix de la Légion d'honneur, qui pendait à sa boutonnière, expliquait que le bras qui lui manquait avait été perdu à la guerre. Il était du département de l'Ain, et s'appelait Laguette-Mornai. Il s'adressa à moi d'un ton assez grossier.

— Et moi aussi, monsieur, je suis noble et cependant je déteste les Bourbons.

— Nous ne sommes point ici, monsieur, pour parler de nos sentiments personnels, vous savez déjà que je ne partage point les vôtres.

En deux ou trois phrases bien triviales, M. de Laguette-Mornai établit alors les reproches qu'il faisait au gouvernement du Roi. Dans le désir de ramener les esprits à la modération, après quelques paroles données à la défense du gouvernement du Roi, je voulus bien faire quelques concessions.

— Et j'aurais peut-être, messieurs, meilleure grâce qu'un autre à reconnaître qu'on a fait des fautes, en 1814.

Notre conversation, fort animée, avait attiré peu à peu les principaux de l'état-major de l'armée, et au moment où je prononçais ces derniers mots, un général qui était venu se placer entre le maréchal et moi, me montra le poing.

— Des fautes, monsieur, dit-il avec l'accent de la rage, on a fait bien autre chose que des fautes!

Me contenir fut impossible, je portai la main à plat sur sa poitrine.

— Qu'appelez vous, monsieur, plus que des fautes? Voulez-vous dire des crimes? Vous savez bien, et tout le monde sait que ce n'est pas de notre côté que les crimes ont été commis!

Le maréchal s'aperçut alors seulement de son imprudence. Il me sépara du général, qui s'appelait Freissinet, et passa les mains sur mes bras pour les abaisser et me calmer.

— Remettez-vous, me dit-il, on ne veut pas vous

offenser; il y a un milieu entre les fautes et les crimes.

— Non, monsieur le maréchal; d'ailleurs nous ne sommes pas ici pour faire des synonymes, et je m'aperçois que nous ne parlons pas le même français.

Cependant le salon s'était rempli de telle sorte que nous étions serrés les uns contre les autres. Un jeune lieutenant général, M. Dejean, qui devait son grade au gouvernement du Roi, ne pouvant percer le groupe qui nous environnait, tournait tout autour, écumant de rage, et jetant des paroles incendiaires.

— Non! non! disait-il; nous ne supporterons jamais de nous soumettre aux Bourbons! Nous nous ferons tuer jusqu'au dernier plutôt que de subir cette honte!

Puis venaient des déclamations violentes qui ne pouvaient manquer d'animer les passions. Je sentis tout l'embarras de ma position, et la nécessité d'en sortir. Au milieu de cette foule qui ressemblait à une émeute, je serrai trois boutons de mon habit sur ma poitrine et, me faisant un passage, je m'avançai vers le général Dejean.

— A quoi servent, monsieur, ces vaines paroles, lui dis-je avec autorité. Il s'agit de savoir si, demain peut-être, l'armée sous Paris ne sera pas attaquée par des forces supérieures, et si dans ce terrible conflit, l'existence de la capitale ne sera pas compromise; voudrait-on, pour, une résistance incertaine, la livrer au carnage et à l'incendie? Voilà les intérêts de la France dont on doit s'occuper, et non d'inutiles et violentes déclamations.

Le général se tut, et personne ne répondit. On n'entendit plus que le mugissement des conversations particulières. Cependant le maréchal Davoust qui n'avait pas su dominer cette tourbe, avait été très inquiet de la situation où il m'avait placé, et n'était pas encore rassuré; les plus violents de l'armée disaient que ma présence au quartier général était une trahison; ils parlaient de me faire un mauvais parti. C'est sous cette impression qu'il me prit à part dans une chambre voisine et qu'il me demanda en grâce de m'éloigner.

— Vous voyez où nous en sommes, me dit-il, partez pour aller joindre le Roi, il n'est pas loin d'ici; je vous donnerai une escorte. Vous nous rapporterez de bonnes paroles et nous pourrons tout arranger.

— Vous comprenez, répondis-je, combien je serais heureux de rejoindre le Roi, j'y serais mieux reçu qu'ici; mais j'ai accepté une mission du président, vous l'avez sérieusement compromise et je lui dois compte de tout ce qui s'est passé. Nous verrons ensuite.

Le maréchal, qui aurait bien voulu se débarrasser de moi, me proposa de descendre dans les bureaux de l'état-major, pour y terminer l'expédition de la lettre de Fouché. Je souris à cette invitation.

— J'y descendrai plus tard, lui dis-je, mais en ce moment, je ne veux pas avoir l'air de craindre ce monde, et je vais y rentrer.

En effet je revins dans ce salon où s'étaient formés trois ou quatre groupes. Les figures étaient curieuses à observer. M. Jay, rédacteur du *Constitutionnel*, vio-

lent dans son opposition contre nous, vint me parler avec beaucoup d'égards. Il se faisait un mérite d'avoir recueilli dans son journal, un de mes employés de la secrétairerie d'État. De temps en temps, il s'élevait des paroles moins gracieuses, mais tellement indirectes, que je n'avais pas à les relever. Le général Dejean élevait la voix.

— Et si nous avions à traiter avec les ennemis, disait-il, serait-ce à des inconnus que nous donnerions notre confiance, quand nous avons au milieu de nous le brave général qui a signé la convention de Cintra?

En effet le général Kellermann était là, et au nombre des plus récalcitrants.

Parmi ces figures, je remarquai celle du maréchal Lefebvre, un des pairs de la députation. Au moment où j'étais en face de cette cohue, il ne me perdait pas des yeux, et savait donner à son visage deux expressions toutes différentes. Du côté du public, il semblait animé des sentiments les plus ennemis, et de l'autre, qui était tourné vers moi, il avait une sorte de sourire et de clignement de l'œil, comme s'il eût voulu s'accorder avec moi et m'encourager. Quand j'eus fait front à l'orage pendant un quart d'heure, je descendis aux bureaux de l'état-major, où je cherchai le maréchal Oudinot qui s'était prudemment tenu à l'écart; mais j'appris qu'il était parti à cheval, et, dans une telle précipitation, qu'il avait pris mon chapeau, en me laissant le sien. Je cherchai aussi en vain le maréchal Grouchy.

Je trouvai là un général, et il était à peu près le seul qui ne se fût pas mêlé aux passions du premier

étage. C'était le général Guilleminot. Il était chef de l'état-major général, depuis le départ du maréchal Soult, qui avait rempli ces fonctions, à la Grande-Armée. Je trouvai en lui un homme aussi calme que les autres étaient fougueux. Il prévoyait le retour du Roi comme inévitable, et ne demandait d'autre satisfaction pour l'armée, que de conserver les trois couleurs. Le contraste de son attitude avec la violence des autres énergumènes, m'arrêta à causer quelques moments avec lui, et ces premiers rapports furent le principe de sa fortune sous la Restauration.

Je repartis dans le même équipage qui m'avait amené, excepté qu'au lieu d'être conduit par le maréchal, je le fus par le domestique de Fouché.

Je jugeais le président tellement compromis par l'incartade du ministre de la guerre, que je voulais l'en prévenir, encore plus pour le succès de nos projets que pour lui-même, Je me fis conduire d'abord aux Tuileries, où siégeait le gouvernement provisoire, et dans l'intention, si je ne le trouvais pas, d'aller chez lui. Mais arrivé sur la place du Carrousel, je vis à la porte du château la longue file des voitures dorées de la cour, qui avaient ramené de la Villette les députations des deux Chambres.

Je n'avais plus rien à faire pour prévenir Fouché. J'étais persuadé qu'il en résulterait des altercations plus sérieuses qu'elles ne le furent en effet.

Je revins chez moi pour écrire au président. J'avais été plus ému que je ne le croyais moi-même des scènes de la Villette, si bien qu'en entrant dans mon cabinet, mon impatience était telle que je ne trouvais ni plume, ni encre, et les personnes de ma famille

qui étaient présentes ne savaient que penser d'un emportement qui ne m'était pas habituel. J'écrivis quelques lignes au duc d'Otrante, en le prévenant que j'irais le voir immédiatement après le dîner.

Les impressions des scènes du matin se renouvelaient en moi, en les racontant à Fouché. Lui, calme comme un vieux soldat accoutumé à bien d'autres feux, me répondit froidement.

— Eh bien ! c'est à merveille ; vous, là tout seul, au milieu de ce quartier général, c'est comme si on y avait planté un drapeau blanc ; que voulez-vous de mieux? Vous avez rompu la glace. C'est beaucoup.

— Oui, lui dis-je, il est possible que la glace soit rompue, mais vous ne pensez pas qu'elle a failli se briser sur ma tête.

— Peu importe, me dit-il, l'effet n'est pas moins produit.

D'après ce qu'il me raconta, suivant lui, il s'était bien tiré des explications que les députés étaient venus lui demander.

— Ils sont si bêtes ! répétait-il. — Nous fîmes aussi les honneurs de l'esprit du maréchal commandant, et du courage politique des maréchaux Grouchy et Oudinot qui m'avaient si bien abandonné.

Quant à la reprise de nos projets, il ajournait au lendemain à remettre la question sur le métier.

— Ne vous inquiétez pas, me disait-il, tout vient en aide à ce qui doit être.

C'était bien, mais il était moins pressé que moi, et ce qui devait être lui était plus indifférent. Cependant il n'avait plus à tergiverser : toute autre combinaison que le rétablissement du Roi se brisait en ses mains.

Aussi était-ce de ce côté qu'il tournait ses calculs, et qu'il ménageait son avenir. A cet effet, il envoya au-devant du Roi, un de ses intimes, M. Gaillard, dont j'ai déjà parlé au sujet des rapports obligeants qu'il avait eus avec madame de Vitrolles, pendant le temps de ma détention. Collègue de Fouché à l'Oratoire, il avait quitté cette institution sans avoir pris aucune part à la Révolution, et s'était abrité dans la magistrature, où il remplissait honorablement une place de conseiller à la Cour royale de Paris. M. Gaillard avait plus de finesse que d'esprit; il observait avec perspicacité, et ne manquait pas d'insinuation. Il ne m'expliquait le but de son voyage qu'avec beaucoup de réserve; mais je devinais parfaitement que c'était sous mes auspices qu'il voulait l'entreprendre; il ne comptait que sur moi pour être accueilli par le duc de Wellington, reçu par Monsieur et par le Roi, il leur portait « des informations qu'un autre, disait-il, ne pourrait leur donner. » Je l'adressai, en effet, au généralissime anglais, et, avec quelque restriction, à M. le comte d'Artois. Il serait difficile de dire l'importance qu'a eue cette mission pour le duc d'Otrante, mais elle ne lui fut certainement pas inutile.

IV

J'avais repris le train de mes occupations auxquelles j'étais forcé de consacrer les jours et une partie de mes nuits, lorsqu'un matin, avant six heures, l'émissaire du président, M. Fabri, vint me dire de

sa part, qu'il fallait chercher momentanément un asile pour me mettre à couvert des poursuites qui allaient être dirigées contre moi.

Dans la séance du gouvernement provisoire, la veille au soir, Carnot avait porté un acte d'accusation en forme contre le duc d'Otrante et contre moi. Interpellant Fouché, il avait dit « que la conspiration était flagrante ; le président du gouvernement en était le principal instrument ; il ne se dirigeait que d'après les conseils et les injonctions de M. de Vitrolles ; cet agent royaliste était libre dans Paris, et s'y promenait tête levée, préparant le renversement de l'État par les menées les plus audacieuses ; il vivait dans l'intimité du duc d'Otrante, et tous deux avaient poussé la perfidie au point de séduire le brave maréchal Davoust ; enfin, chose inouïe, on avait vu M. de Vitrolles au quartier général, prétendant dicter les conditions de la paix et de la guerre. Il fallait arrêter un tel scandale, et, si le gouvernement n'en prenait pas l'initiative, ce serait aux Chambres qu'il porterait son accusation. »

Fouché avait répondu à sa manière : « Est-ce d'aujourd'hui, disait-il, que vous apprenez que M. de Vitrolles est un royaliste? Alors, vous n'êtes pas très avancé; pour moi, il y a longtemps que je le savais. Vous voulez attaquer le maréchal Davoust? Allez le chercher à son quartier général. Est-ce à moi que vous voulez vous en prendre? Attaquez-moi devant les Chambres, et nous verrons qui de nous deux l'emportera. »

Après une plus longue discussion, on manda le préfet de police Réal séance tenante, et on lui donna l'ordre de m'arrêter.

Je n'étais pas sans avoir pris quelques précautions contre un pareil accident. On m'avait ménagé une retraite dans la maison d'un négociant en draps que personnellement je ne connaissais pas. C'était dans la rue des Bons-Enfants. J'y trouvai le meilleur accueil, une chambre faite exprès pour la circonstance : elle n'était éclairée que par un jour d'en haut. Personne autre que M. et madame B*** ne savait dans la maison qu'un hôte étranger y eût été introduit, et madame B*** m'apportait elle-même mes repas.

Cette réclusion aurait eu un grand inconvénient pour les affaires, si elle m'avait séparé de toutes relations au dehors. Il n'en fut pas ainsi : les informations m'arrivaient de tous les côtés. Madame de Vitrolles et surtout ma fille, dont l'esprit s'élevait facilement à la hauteur des circonstances, recevaient les nouvelles qui étaient apportées par nos amis politiques, tels que MM. Pasquier, Royer-Collard et autres. Elles les recueillaient avec une grande intelligence, et me les faisaient parvenir deux ou trois fois par jour. On prenait pour cela des précautions minutieuses : les paquets étaient portés d'abord au jardin des Tuileries, où un affidé les attendait au pied d'un arbre désigné; celui-là les portait à la Rotonde du Palais-Royal et les remettait à la personne qui me les apportait, et celle-ci connaissait seule le lieu de ma retraite. Je me servais des mêmes intermédiaires pour écrire et donner des ordres. Ce fut de cette manière que je continuai ma correspondance avec le Roi, et que je pus lui expédier plusieurs courriers pendant le peu de jours que je restai sous les scellés.

Dans ce temps, M. Hyde de Neuville arriva à Paris,

chargé d'une mission. Il était parti de Gand, au moment où l'on avait appris le succès de Waterloo, pour apporter à Paris l'organisation d'un gouvernement provisoire à former, au nom du Roi, aussitôt qu'on pourrait l'établir. Il était porteur des noms de cinq ou six membres désignés pour le composer et des pouvoirs spéciaux qu'il devait leur remettre ; de ce nombre étaient MM. de Grosbois et de Chabrol ; ce dernier était préfet de Lyon au départ du Roi.

M. de Neuville avait été fort retardé dans sa route ; ce ne fut qu'à Paris qu'il apprit que j'avais été mis en liberté, et, dans l'embarras d'accomplir sa mission, il insista tellement sur la nécessité de me voir, qu'on m'en fit tenir l'avis, et j'acceptai sa visite. Il y procéda avec toutes les précautions du métier de conspirateur, dont il avait l'habitude. Il vint à pied, sans porter sur lui-même aucun des documents qu'il voulait me communiquer ; mais il était suivi par une jeune ouvrière portant un carton à double fond, où les papiers étaient cachés sous toutes sortes de parfumeries. C'est ainsi qu'il entra chez moi. Il mit alors sous mes yeux la commission que M. de Blacas lui avait donnée et les autres pièces nécessaires pour l'accomplir. Il n'était point désigné pour faire partie de ce conseil, mais il me demandait d'en être le secrétaire.

Les affaires avaient fait bien du chemin depuis le moment où M. Hyde de Neuville avait été expédié de Gand. Le Roi, en route pour Paris, devait avoir atteint Cambrai ; on ne pouvait prévoir aucun obstacle sérieux à sa rentrée. La formation d'un gouvernement provisoire royaliste me paraissait donc inutile, et sur-

tout très difficile, les membres indiqués n'étant point tous dans la capitale. D'ailleurs, comment les placer au pouvoir? A quoi bon? M. de Neuville tenait cependant à remplir sa mission et aussi à se servir de l'occasion comme d'un marchepied qui le conduirait aux affaires.

Mais l'entraînement des événements laissait tous ces projets bien en arrière. Les miens, comme les autres, étaient dépassés. Je sortis de ma retraite au moment de la capitulation de Paris. Les troupes étrangères prirent possession de la capitale. L'armée française se retirait sur la Loire. La garde nationale, dont le maréchal Masséna avait conservé le commandement, faisait son service de sûreté à Paris, à côté des Prussiens et des Anglais, sans malveillance de part et d'autre. Malgré l'opinion du plus grand nombre, elle conservait la cocarde tricolore; et, soumise elle-même à l'ordre légal qu'elle devait maintenir, elle aurait réprimé ceux qui auraient essayé d'arborer d'autres couleurs. La position était telle, que les troupes étrangères elles-mêmes n'auraient pu, en pareille occasion, refuser de lui prêter main-forte.

Deux ou trois jours après l'entrée des alliés, je fis comprendre à Fouché la nécessité de fermer les Chambres et de mettre un terme à ces clameurs bavardes qui cherchaient à soulever l'opinion. Il ne demandait pas mieux, mais il paraissait embarrassé pour en donner l'ordre. Je profitai de mes relations avec un officier d'état-major de la garde nationale, et, un jour qu'il était de service, il réunit un piquet de cinquante à soixante hommes, tous connus de lui et dévoués; il ferma les portes du Palais-Bourbon, et

repoussa les représentants qui arrivaient. Plusieurs se répandaient en fureur et en menaces; les plus violents se réunirent chez M. de La Fayette et signèrent une protestation qui fut publiée dans les journaux.

CHAPITRE IV

LE ROI A CAMBRAI. — FOUCHÉ. CONSTITUTION DU MINISTÈRE.

I

Cependant, Louis XVIII était arrivé à Roye. Il avait marché avec cette lenteur qui était de son caractère et qu'il croyait de sa dignité. Se presser davantage lui aurait paru douter de son droit. Le maréchal Macdonald, qui était allé au-devant de Sa Majesté, vint me rendre compte de son voyage. C'est de ce séjour à Roye que furent datées les ordonnances pour la formation du ministère, sous le contre-seing de M. le chancelier Dambray : M. de Talleyrand, au ministère des affaires étrangères, auquel était réunie la présidence du conseil ; M. Pasquier, garde des sceaux et ministre de la justice, était chargé par intérim du portefeuille de l'intérieur, où M. de Barante était nommé secrétaire général ; M. Louis, aux finances ; le duc de Feltre, à la guerre ; le maréchal Macdonald recevait la chancellerie de la Légion d'honneur, et M. Beugnot était nommé directeur général des postes. Les autres ministères et celui de Blacas restaient vacants.

L'ancien favori avait fini par céder à l'orage qui

s'était élevé contre lui; il n'avait aucun des mérites qui auraient justifié la faveur, et il avait précisément les défauts qui la rendent insupportable. Il fut ainsi, et devait l'être, le bouc émissaire de tous les partis, de tout le monde. Les alliés, sous l'impression de cette clameur, insistèrent sur son renvoi. Le comte Pozzo di Borgo, le chevalier Stuart, le baron de Vincent, et surtout le duc de Wellington, à l'instigation de Talleyrand, firent entendre au Roi les paroles les plus formelles sur la nécessité de se séparer d'un favori aussi impopulaire. M. de Blacas comprit lui-même que toute résistance était inutile, et le moment décisif fut celui où Sa Majesté allait passer la frontière de France. Cette séparation, qui semblait tant coûter au maître, eut lieu à Tournai. Louis XVIII offrit à M. de Blacas toutes les compensations, et la première fut l'ambassade de Rome. Aucun poste ne convenait mieux au caractère et aux goûts du ministre disgracié ; il attachait plus de prix que personne à la représentation de grand seigneur, de protecteur des arts, de savant antiquaire. Mais l'ambassade était viagère. Au moment de la séparation, alors que le Roi paraissait le plus ému, M. de Blacas, en lui exprimant sa douleur de se séparer de sa personne, ajouta « que si les bienfaits du Roi suffisaient à sa position actuelle, cependant il se retirait sans fortune et sans avenir pour sa famille déjà nombreuse. » Le Roi lui répondit qu'il fût sans inquiétude et qu'il y pourvoirait. L'ami du prince connaissait trop bien le langage des cours pour ne pas trouver ces promesses un peu vagues ; et, afin de les préciser, il rappela à son maître qu'il restait en Angleterre plusieurs millions des treize ou

quatorze que nous y avions fait passer à l'époque du départ, et que le Roi pouvait disposer de ce qu'il lui plairait sur cette somme, qui n'avait plus d'emploi déterminé du moment où Sa Majesté rentrait aux Tuileries. Louis XVIII avait cette générosité royale qui n'a jamais bien apprécié la valeur de l'argent. Il répondit à M. de Blacas qu'il pouvait prendre ce qui restait. Or, ce qui restait était la moitié de la somme transportée en Angleterre, six ou sept millions. Je rendrai la justice à l'ancien ministre de dire qu'il n'avait pas prévu l'étendue de la munificence royale ; mais enfin il ne chercha point à la borner [1].

M. Beugnot me racontait quelques jours après les détails de cette séparation. Lorsque le départ du favori avait été connu, il avait jugé convenable, lui qui avait courtisé sa fortune, d'aller faire une révérence à sa disgrâce.

— Ce n'est pas vous, monsieur le comte, lui dit-il, ce n'est pas vous qu'il faut plaindre ; vous aurez le repos honorable d'une belle carrière ; mais c'est le Roi ! Comprenez-vous son isolement, lorsque vous serez loin de lui ? Il sera bien malheureux !

— Ah ! mon pauvre Beugnot, répondait M. de Blacas, vous ne savez pas ce que c'est que l'amitié des rois ; je suis sûr que d'ici à un mois, il sera déjà consolé !

Et M. Beugnot riait.

— Il se trompait, ajoutait-il, il se trompait de vingt-sept jours. Au bout de trois jours, il ne restait pas un souvenir pour celui qui avait joui d'une si longue faveur.

1. V. la note, t. II, p. 340.

Au moment où le départ de M. de Blacas semblait aplanir tous les obstacles entre le Roi et M. de Talleyrand, il s'éleva de nouvelles difficultés entre eux. Le Roi ne pardonnait pas la violence qu'on lui avait faite, et M. de Talleyrand n'avait pas oublié la froideur de la réception. Aussi, en reprenant ses fonctions de président du conseil, il cherchait une occasion d'asseoir son autorité en luttant contre la volonté royale ; il crut la trouver dans la question de la rentrée immédiate du Roi. Sa Majesté, guidée par ses instincts, par l'opinion la plus générale des alliés, peut-être même par mes correspondances qui demandaient sa prompte arrivée dans la capitale, voulait rentrer en France par la première brèche que les victoires des armées coalisées lui ouvraient à nos frontières. M. de Talleyrand, par un singulier contraste aux idées qui paraissaient le plus conformes à sa politique, s'opposait à ce parti, que bien des motifs pouvaient justifier. Il établit que le Roi, au lieu de se diriger sur Paris, devrait se porter vers les frontières du Midi et pénétrer dans ces provinces, plus fortement imprégnées de royalisme ; il désignait la ville de Lyon comme le point où le Roi se placerait d'une manière plus indépendante, et s'établirait hors de toute protection étrangère. Cette discussion devint des plus vives, au point que M. de Talleyrand, qui entraînait avec lui le plus grand nombre des ministres, resta avec eux à Mons, se refusant à suivre le Roi. Mais, appuyé sur une lettre du duc de Wellington qui l'appelait à son quartier général, Sa Majesté se rendit au Cateau, accompagnée seulement de M. le chancelier et du duc de Feltre, ministre de la guerre. Des

invitations successives, adressées par M. le chancelier aux ministres dissidents furent sans effet, et même les envoyés étrangers accrédités auprès du Roi résistèrent à rejoindre Sa Majesté, sous prétexte que, d'après les ordres qu'ils avaient reçus, ils ne devaient communiquer avec elle que par l'intermédiaire du prince de Bénévent. Mais une lettre du duc de Wellington, adressée à M. de Talleyrand en termes formels, et qui blâmait sa conduite, décida le prince à cesser son opposition violente. Il se rendit à Cambrai, avec tous les récalcitrants, pour y attendre le Roi, qui y arriva le 26 juin.

Ces nouvelles, qui signalaient le retour du Roi, faisaient diversion aux intérêts que j'avais embrassés. Je ne me préoccupais pas de ces ambitions ministérielles; je n'y cherchais point ma place, et j'attendais avec assez de confiance la destinée qui me serait faite. Quelques recommandations que m'adressa indirectement M. de Blacas m'indiquèrent que l'ancien ministre de la maison du Roi croyait que je devais lui succéder. M. le chancelier Dambray, qui revenait avec le Roi, me raconta qu'en travaillant avec Sa Majesté pour dresser la nomination des emplois ministériels, lorsqu'il s'était agi de celui de directeur général des postes, pour lequel M. Beugnot était désigné, il avait dit au Roi : « Cette charge conviendrait bien à M. de Vitrolles, » et le Roi avait répondu : « Je lui donnerai autre chose. » Mais les affaires m'entraînaient au point que toutes ces questions personnelles n'avaient pour moi aucune importance.

Les dernières entrevues que j'eus avec Fouché étaient faciles, simples. Je n'avais rien à lui demander,

il n'avait plus rien à me refuser ou à dissimuler. Il préparait le passage du moment actuel à celui où le ministère du Roi reprendrait les rênes du pouvoir. Il avait renoncé à toute autre combinaison et cherchait sa place dans celle-ci. Il n'étalait avec moi aucune sorte de prétention.

— J'espère au moins, m'avait-il dit deux ou trois fois, que, d'après les services que j'aurai rendus, je pourrai rester honorablement dans mon pays.

Et je trouvais ce vœu trop mesuré pour ne pas lui en donner toute la garantie qui dépendait de moi.

Mais, pendant ce temps, l'opinion des royalistes et des plus marquants dans le noble faubourg se prononçait tout à coup, et d'une manière bien inattendue, en faveur du duc d'Otrante. Avait-il exercé sur eux ces influences dont il connaissait l'art mieux que personne? Ou bien le vent capricieux de l'opinion avait-il soufflé sur eux? Il est certain qu'il n'y eut qu'un cri pour appeler Fouché au ministère de la police. Lui seul pouvait, disait-on, préserver le trône des complots ennemis, et la peur lui venait ainsi en aide. Tous, jusqu'au bailli de Crussol, ancien capitaine des gardes du corps de Monsieur. Le plus arrêté dans ses principes, et le plus encroûté dans ses opinions, prêchait sur les toits que le salut du Roi et de la royauté était uniquement dans la personne de Fouché. Mes objections, quand j'en faisais, étaient rejetées bien loin. J'avais cru, jusque-là, que ces mouvements d'opinion étaient réservés à l'ignorance du peuple, et je fus étonné de voir les salons du faubourg Saint-Germain plus faciles à entraîner que les cabarets du faubourg Saint-Antoine.

II

Enfin, je fus officiellement instruit que le Roi arrivait au château d'Arnouville. Dans mon empressement, je ne mis aucun retard et partis dès le matin. La cocarde aurait encore pu faire naître des difficultés ; je n'attachai donc la mienne à mon chapeau, que lorsque je me trouvai hors des barrières. Un escadron d'une des anciennes compagnies de la maison du Roi était au bivouac, sur la route du château. Je fus reconnu et salué par tous. Mon cœur battait plus fort, et surtout à l'espérance de revoir Monsieur, mon cher prince ; mais je ne savais exactement où il se trouvait.

En descendant au château, tout ce qui venait au-devant de moi, officiers et gens de service, tout le monde se félicitait de me revoir, et tous s'empressaient de me dire que le Roi était attendu, mais que Monsieur et M. le duc de Berry étaient dans le jardin, je traversai rapidement le château, et me trouvai dans les bras de Monsieur, qui me serrait dans une étreinte pleine d'affection et de bonté. Bientôt M. le duc de Berry voulut avoir son tour ; et se jetant à mon cou, il s'attacha à moi de telle sorte que ses pieds ne touchaient pas la terre.

Après ces premiers épanchements nous nous assîmes dans un coin de ce petit jardin. Les princes voulaient le récit de mes infortunes ; mais je passai

bien vite aux dernières circonstances, qui expliquaient la situation du moment : Fouché, les Chambres, l'opinion favorable, mais timide à Paris. Monsieur, reprit la parole, à son tour, et me donnant quelques détails sur les derniers jours, il me dit que M. de Talleyrand était à la tête des affaires, il eut l'air de faire un retour sur moi en craignant que ce nouveau ministre ne me fût pas favorable.

Je le priai de ne pas s'en inquiéter; cette fois, les affaires ne présentaient pas une perspective bien attrayante. Je prévoyais les difficultés qui naîtraient de la rentrée des étrangers en France, moins bienveillants que l'année précédente, des garanties qu'ils voudraient prendre, enfin de la pénible situation où se trouveraient les ministres du Roi.

— Eh bien, dis-je au prince, après mes rudes traverses, j'ai bien le droit de me reposer six mois, ou au moins d'en prendre le prétexte ; j'irai passer un an en Italie, et peut-être alors le service du Roi demandera-t-il un ministre qui n'ait pas trempé dans ce bourbier...

— Enfin, nous verrons, me dit Monsieur.

— Il faut bien espérer qu'il n'en sera pas ainsi, reprit le duc de Berry.

Nous continuâmes à causer pendant plus d'une heure, avec cette vivacité des amis qui, après une longue absence, ont beaucoup à se dire. Lorsqu'on vint nous annoncer l'arrivée du Roi, Monsieur, me prenant par la main, se précipita à travers le château, et nous arrivâmes au moment où le Roi descendait de son carrosse. Mon cher prince voulait se faire jour à travers le service, qui entourait la personne royale,

pour la soutenir de tous côtés; mais je résistai à son empressement, et je me mis à la suite du Roi qui se rendait dans ses appartements. Au moment où nous entrions dans le salon, Monsieur, s'avança avec la joie peinte sur son visage.

— Eh bien, mon frère, dit-il à Sa Majesté, nous avons retrouvé notre prisonnier!

J'étais confondu au milieu de cinq ou six personnes.

— Eh! mon Dieu, oui, dit le Roi, on m'a dit qu'il était ici, je le cherche, je ne le vois pas. Où donc est-il?

Les personnes qui étaient autour de moi s'étant écartées, je me trouvai en face du Roi, qui me tendait les bras. Je me jetai sur sa main, que je voulais baiser; mais il m'en empêcha, en m'embrassant sur l'une et l'autre joue; des larmes, de véritables larmes mouillaient ses yeux. J'en étais d'autant plus touché, que je ne croyais pas qu'il m'aimât assez pour m'en donner ce témoignage. Il y a des émotions de circonstance qui sont réelles; il y en a peut-être aussi que l'on se donne à volonté. Les paroles du Roi s'accordant avec ce bon accueil, furent des plus gracieuses, et il finit par dire : « Heureux ceux qui ont souffert, le royaume des cieux leur est réservé! »

Ceci ne me promettait rien pour le royaume de la terre.

Le Roi s'arrêta peu dans le salon et me fit passer avec lui dans son cabinet. Là, debout devant la table où il était assis, j'exprimai le bonheur d'un si prompt retour, et le Roi trouva dans sa parole recherchée tout ce qui pouvait orner les éloges qu'il donnait à mon dévouement. Je développai à Sa Majesté pendant

près d'une demi-heure la série des événements qui caractérisaient la situation de Paris et de la France. Je lui exposai les dispositions des personnes qui avaient exercé quelque influence. Je fis connaître en toute sincérité la conduite de Fouché, ses incertitudes jusqu'au moment où il ne lui avait pas été possible de servir d'autres que le Roi; ce qu'il avait voulu faire, ce qu'il avait fait. Je me tenais toujours dans la plus exacte vérité.

— Enfin, dis-je, j'ai eu le bonheur de suivre cette longue négociation avec le président du gouvernement provisoire, de le maintenir dans la ligne tracée pour les intérêts de la couronne, sans avoir pris envers lui aucun engagement qui puisse gêner les déterminations de Votre Majesté, et je dois dire qu'il n'a jamais montré le désir de faire ses conditions, ou d'exiger des sûretés. Il m'a seulement répété qu'en servant le Roi, il espérait bien, quoi qu'il arrivât, rester honorablement dans son pays. Vivre dans son pays, Votre Majesté peut et doit suivant moi, le lui assurer; honorablement, est une expression vague que les circonstances se chargeront d'expliquer.

Les réponses du Roi étaient approbatives sans me laisser voir aucune détermination arrêtée sur les sujets que nous traitions. Sa Majesté prolongea cet entretien plutôt comme un témoignage de sa bienveillance que pour en apprendre davantage ou me consulter sur la situation. En général il n'en sentait pas l'utilité, et ne voulait pas s'en donner la peine. Il laissait volontiers les événements se développer par les soins de ceux qui s'en trouvaient chargés.

Au moment où je sortais du cabinet du Roi, je me

trouvai en face du duc de Wellington, il vint à moi avec les démonstrations de la plus vive cordialité ; et me prenant par la main il me conduisit dans l'embrasure d'une fenêtre du salon.

— Eh bien, me dit-il, il me semble que toutes vos questions se réduisent à deux : Fouché et la cocarde tricolore.

— Si je vous comprends bien, mon cher seigneur, lui dis-je avec étonnement. Il y en a beaucoup d'autres et de bien plus importantes. Quant à Fouché je viens de dire au Roi quels étaient ses vœux, et qu'aucune parole n'engageait Sa Majesté à faire plus qu'il ne demande. Quant à la cocarde tricolore, elle pouvait être une question en 1814, lorsque nous revenions appelés par le vœu des populations; l'élan général en décida, et aujourd'hui, ce serait humilier la couronne que de lui faire quitter ses anciennes couleurs. pour prendre celles-ci. Permettez-moi, monsieur le duc, de dire que cette pensée n'a pas été mûrie, au moment où je vous parle vingt-cinq ou trente départements sont soulevés avec la cocarde blanche. Ferez-vous marcher vos habits rouges pour l'arracher de leurs chapeaux? Ce serait un mauvais jeu, et fort odieux...

Wellington m'interrompit alors, et répondit à sa pensée plutôt qu'à la mienne.

— Eh bien, je suis de votre avis; il vaut mieux faire les sacrifices aux personnes qu'aux choses.

— Mais remarquez, monsieur le duc, qu'il n'y a suivant moi, dans les hypothèses que vous établissez, pas plus de sacrifices à faire pour les personnes que pour les choses.

Wellington eut l'air de battre un peu en retraite, et devint moins absolu sur la fantaisie de mettre la monarchie restaurée sous la protection de Fouché. Il se contentait de dire qu'il serait cependant à désirer qu'on pût s'appuyer sur un homme de grande capacité, le seul qui eût le pouvoir de préserver le trône des flots de la révolution. Je disais que le danger n'était pas imminent, et qu'on s'en garantirait mieux par des institutions que par un homme.

L'abbé Louis, notre ministre des finances passé et futur, m'attendait pour me saisir au moment où je quitterais le duc de Wellington. Je le trouvai gracieux à m'étonner. Il se mit aussi à me prêcher Fouché, ne doutant pas que je n'abondasse dans son sens; je devais cette singulière faveur à ma correspondance avec le Roi, dont il avait eu quelque connaissance. Mes lettres étaient tombées au milieu des partis qui divisaient la cour de Gand; mais je ne sais comment, le parti plus concessionnaire, plus libéral s'en était emparé et les faisait valoir à son profit; les autres en étaient contristés. L'émigration, lors même qu'elle est passagère, porte avec elle d'inévitables conséquences. Les idées qui l'ont produite prennent au dehors des directions divergentes, et il est plus difficile de les accommoder à mesure que cette séparation est plus complète. Je me tins avec M. Louis dans les généralités; confirmer, ou combattre son opinion était parfaitement inutile.

Les figures de cette cour que je trouvais en pleine campagne étaient curieuses; notre bon chancelier Dambray, que je ne connaissais qu'en simarre et dans sa gravité magistrale, venait à moi en chapeau rond

et en bottes à l'écuyère. C'étaient de bizarres transformations qui rappelaient à la pensée, cette époque de notre monarchie où les rois peu sédentaires étaient suivis de leur parlement. Mais l'accueil de tous était si prévenant, si cordial, que je passais bien sur la singularité ; j'avais auprès de chacun l'avantage de revenir de l'autre monde.

M. Beugnot, qui au fond était aussi bienveillant qu'un autre pour le revenant, ne prit pas les formes communes pour me le dire, et faisant allusion à l'effet produit par mes dépêches, il m'aborda ironiquement.

— Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé? me dit-il.

— Parbleu il vous convient bien à vous, lui dis-je, alliage impur de tous les plus vils métaux, de vous croire une pierre de touche.

Après ce préambule un peu rude, nous retrouvâmes notre ancienne et bonne affection, et il me demanda ce que je voulais faire de Fouché.

— Et que voulez-vous qu'on en puisse faire? lui dis-je.

— Ni tout ni rien, me répondit-il.

— Ce serait encore beaucoup.

J'avais été ainsi successivement saisi par tous ceux que je connaissais; tout le monde s'emparait de moi, et peu à peu le salon s'était rempli de tout ce qui avait le droit d'y entrer. Le Roi s'y rendit longtemps avant le dîner. Sa Majesté était assise dans un fauteuil, causant avec ceux qui l'environnaient, et les autres s'entretenaient en différents groupes, *sotto voce*.

— Bonjour, monsieur de Vitrolles, dit tout à coup, derrière moi, une voix caressante.

C'était M. de Talleyrand. Il me prit les mains avec tous les témoignages de l'affection et les paroles les plus gracieuses.

— Ce n'est pas votre faute si nous vous revoyons ici; vous serez donc toujours prodigue de votre vie ? Mais nous n'entendons pas qu'il en soit ainsi.

Et il me dit tout l'intérêt qu'avaient inspiré à Vienne les dangers de ma position. Tout le congrès y avait pris part.

Un quart d'heure après, j'étais au milieu du salon, et Monsieur causait seul avec moi, lorsque M. de Talleyrand, se détachant de la console contre laquelle il était appuyé, vint droit à nous; et me prit par la main.

— Il faut que Monsieur sache, dit-il en pesant sur ses mots, que j'aime beaucoup M. de Vitrolles depuis ses malheurs.

Monsieur le remercia comme d'un témoignage personnel. — Bientôt le Roi se leva pour passer à dîner ; deux tables étaient dressées dans deux pièces contiguës, je voulais me placer à la seconde, on me repoussa vers celle du Roi, et M. de Talleyrand m'appelait auprès de lui, mais la place se trouva prise. Cette table de quinze ou seize couverts était trop nombreuse pour que la conversation fût générale; de temps en temps, la voix éclatante du Roi dominait toutes les autres, et imposait silence un moment; mais bientôt les conversations entre voisins recommençaient. Monsieur était à la droite du Roi, le duc de Wellington à sa gauche, et M. le duc de Berry auprès de lui.

III

Après le dîner, une voiture à quatre chevaux était à la porte du château; M. de Talleyrand vint à moi.

— Nous partons avec le duc de Wellington, pour nous rendre à Neuilly où nous avons donné rendez-vous au duc d'Otrante; nous serons bientôt de retour, et je vous demande en grâce de m'attendre ici.

Je restai fort étonné de cette détermination prise sans me consulter, sans m'avoir seulement interrogé sur les dispositions de Fouché. Moi, qui l'avais manœuvré tous les jours, je savais mieux que tout autre ce qu'on devait lui demander, et ce qu'il convenait de lui accorder. Fouché était lié vis-à-vis de moi par les engagements des jours précédents; malgré l'inconvenance de s'imposer à ceux qui ne vous demandent pas, si le temps matériel me l'avait permis, j'aurais représenté à ces deux illustres personnages, et au Roi lui-même, combien ma présence était nécessaire à cette première rencontre avec le duc d'Otrante; mais au moment où il me parlait, M. de Talleyrand était déjà sur le marchepied de la voiture. Je rentrai dans le salon assez mécontent, et Dieu m'est témoin que c'était bien plus dans l'intérêt des affaires du Roi, que par amour-propre blessé.

Le fauteuil du Roi était placé dans l'embrasure d'une fenêtre, le dos tourné au jour; Monsieur était debout au milieu du salon, je m'approchai et

lui parlai du départ de ces messieurs et du rendez-vous donné au duc d'Otrante ; il l'ignorait et il partageait mon opinion sur l'utilité qu'aurait eue ma présence à cette première entrevue. Il s'interrompit tout à coup pour m'avertir que le Roi m'appelait; Sa Majesté me fit signe d'approcher. J'étais au côté droit de son fauteuil, et penché pour recueillir ses paroles.

— Savez-vous, me dit-il, que le prince de Talleyrand, et le duc de Wellington viennent de partir pour Neuilly, où ils ont une conférence avec le duc d'Otrante ?

— Oui Sire, M. de Talleyrand vient de me le dire.

— Mais vous ne savez pas les instructions que je leur ai données?...

— Je les ignore, Sire.

— Eh bien, je leur ai dit : vous allez à Neuilly, vous y verrez le duc d'Otrante, faites tout ce que vous croirez utile à mon service ; seulement ménagez-moi et pensez que c'est mon *pucelage*.

La plaisanterie ne me fit pas sourire, et je répondis très sérieusement que je priais Sa Majesté, de ne pas oublier ce que je lui avais répété, que les services de Fouché, ne demandaient point une si grande récompense : il n'avait servi la cause du Roi que parce qu'elle était victorieuse. Douteuse ou vaincue il l'eût abandonnée, et il s'était rendu justice à lui-même, en ne demandant que de rester honorablement dans son pays. J'ajoutai que, si le Roi jugeait de sa magnanimité d'attacher quelque récompense à l'intervention de cette homme au retour de Sa Majesté, il en est bien d'autres qui lui suffiraient et ménageraient mieux la dignité de la couronne.

J'étais courbé de manière à placer mon oreille au plus près des lèvres de Sa Majesté, et dans cette position gênée, je ne pouvais voir l'effet de mes paroles; le Roi ne me répondant point je continuai.

— Par exemple, les honneurs de la pairie me paraîtraient bien plus que suffisants.

Louis XVIII fut un peu embarrassé par ces mots jetés en l'air.

— J'aime mieux, me dit-il, nommer un ministre que je puis renvoyer, que de créer un pair qui est inamovible.

Il y avait bien à répondre; mais je ne cherchai pas à prolonger cet entretien et retournai auprès de Monsieur quand j'eus obtenu du Roi un signe de tête.

Je gémissais du silence qui m'était imposé sur les paroles royales auprès du prince son frère, je mis la conversation sur un autre sujet et particulièrement sur l'importance de replacer la garde nationale de Paris sous le commandement du général Dessolles.

Au moment où le Roi rentrait dans son cabinet, je demandai à y être introduit; je lui exposai les décisions qui me paraissaient ne pas admettre de retard : d'abord, de faire connaître dans les départements l'arrivée du Roi, et le rétablissement de son autorité, l'ordre à donner à tous les préfets, et à tous les pouvoirs administratifs, tels qu'ils étaient au vingt mars précédent de reprendre l'exercice de leurs fonctions. Je plaidai ensuite la nécessité de ne pas perdre un moment pour replacer la garde nationale de Paris, sous les ordres de son ancien commandant. Le Roi approuva ces propositions et particulièrement la dernière : l'embarras n'était que sur la forme à

prendre, puisqu'il n'y avait point encore de ministre de l'intérieur, et que la nomination des autres n'était pas officiellement publiée. Je levai cette difficulté en proposant au Roi de donner ordre au général Dessolles, de reprendre son commandement par une lettre close que ma position auprès de Sa Majesté m'autorisait à contresigner. A ce même titre, il n'y avait aucun inconvénient à ce que j'annonçasse aux départements le retour de Sa Majesté, et sa prochaine entrée dans la capitale. Enfin, je pouvais étendre aux principales autorités départementales l'avis que j'avais déjà donné à un certain nombre de préfets, de reprendre leurs fonctions, et de tout rétablir au point où était l'administration au départ du Roi : l'opinion des départements était tellement favorable que nous n'avions à craindre nulle part la moindre résistance ; il n'y avait de dangers que dans le soulèvement des populations, contre les autorités impériales, si elles essayaient la moindre opposition.

Tout était ainsi résolu, lorsqu'on annonça au Roi que le maréchal Masséna, demandait s'il pouvait être admis auprès de Sa Majesté ; c'était précisément lui qui avait été placé au commandement en chef de la garde nationale parisienne, dont nous disposions en ce moment.

Le Roi me regarda avant de répondre comme pour me demander s'il devait ou non recevoir le maréchal ; et il était évident qu'il aurait préféré de ne pas le voir. Je ne fus pas de cet avis, et le Roi donna l'ordre de l'introduire. Sa Majesté me dit en même temps de passer dans une pièce voisine dont la porte était ouverte, et de dresser sur-le-champ la lettre close

convenue. Occupé que j'étais à cette rédaction, je ne prêtai point attention aux paroles échangées entre le Roi et le maréchal ; mais lorsque j'eus fini, et que j'eus écrit : *Dieu vous ait en sa sainte et digne garde*, j'apportai la pièce, et la posai devant le Roi. Il la lut et m'observa qu'il fallait réserver le mot *digne* pour les personnes titrées auxquelles le Roi écrivait *mon cousin ;* pour les autres il fallait seulement écrire : *Dieu vous ait en sa sainte garde.* Le Roi signa en faisant cette légère correction, et je contresignai. Pendant ce temps, le maréchal Masséna, qui était debout en face du Roi, s'était reculé de trois ou quatre pas en arrière. Le Roi me fit signe avec le doigt de baisser la tête et de lui prêter l'oreille.

— Le voilà qui me parle encore de sa cocarde, me dit-il à mi-voix ; mais je suis ferme comme un roc.

En toute autre position, le roc m'aurait fait sourire ; mais je restai à mon tour sérieux comme un roc. Quand j'eus scellé la lettre close avec un petit cachet du Roi, je rentrai dans les appartements et l'expédiai sur-le-champ par un homme à cheval ; le maréchal Masséna sortit bientôt et s'approcha de moi ; je ne savais si le Roi lui avait fait connaître qu'il avait disposé de son commandement, et j'étais dans l'embarras de le lui dire ; mais la conversation prit un tout autre tour. Il me dit combien il était malheureux que ses efforts pour arrêter la marche de Napoléon lorsqu'il était en Provence, eussent été paralysés.

— Oui certainement, monsieur le maréchal, lui dis-je, les efforts de ces braves populations ont été paralysés, et c'est un grand malheur pour la France,

mais on n'est pas d'accord sur ceux qui ont arrêté l'inspiration du pays. »

Le Roi quitta son cabinet à neuf heures; à droite et à gauche de son fauteuil se forma un demi-cercle où nous étions assis au nombre de dix ou douze. La conversation dont le Roi tenait le dé, s'établit; ce n'était ni celle d'un salon ordinaire, et ni la conférence d'une académie; mais elle tenait de l'un et de l'autre. Quelques anecdotes du séjour du Roi à Gand; d'autres plus anciennes, enfin quelques digressions littéraires, en firent les frais; mais il n'y fut pas dit un mot des affaires du moment. Elle était d'ailleurs trop solennelle pour ne pas languir. Quelquefois la faveur y trouvait sa place, lorsque le Roi adressait par son regard à un des assistants ce qu'il disait pour tout le monde. J'en eus ma bonne part dans cette soirée. Au coup de onze heures, le Roi se leva: rien ne dérangeait la rigoureuse exactitude de ses heures, et il y mettait même de la prétention.

IV

Tout le monde s'était retiré, chacun dans le logement qui lui était préparé. J'étais seul à n'en point avoir; ma présence dans les salons tenait en échec les valets de pied, qui voulaient éteindre les bougies; enfin je ne savais que faire de ma personne, lorsque je m'avisai de demander où était l'appartement destiné à M. de Talleyrand; c'était le mieux pour l'y

attendre. J'y restai trois à quatre heures sans lumière, avec beaucoup d'impatience, tantôt m'asseyant sur tous les fauteuils, tantôt me promenant en tous sens.

Enfin, vers quatre heures du matin, le prince de Talleyrand arriva, et se laissa aussitôt déshabiller par deux valets de chambre.

— Eh bien, monsieur de Vitrolles, me dit-il, vous voyez bien ça? eh bien, votre duc d'Otrante ne nous a rien dit du tout.

— Je ne sais ce qu'il avait à vous dire, répondis-je, puisque j'ignore ce que vous lui disiez.

Dès le commencement de cette conversation, deux portes qui donnaient dans deux petits cabinets adjacents s'étaient ouvertes, et avaient produit deux personnes dans le même et plus simple costume, c'est-à-dire purement en chemise. C'étaient MM. Louis et de Jaucourt.

— Voyez-vous ça! répétait M. de Talleyrand; votre duc d'Otrante ne nous a rien dit du tout.

— D'abord, lui dis-je, le duc d'Otrante est beaucoup plus le vôtre que le mien; ensuite, il me semble qu'il y a toujours moyen de faire parler les gens. Et, permettez-moi de vous le dire, si j'eusse été avec vous, il aurait bien été forcé de continuer avec moi une conversation qui dure depuis quinze jours.

La présence des deux acolytes de M. de Talleyrand m'empêcha de chercher de plus sérieuses explications sur leurs projets à l'égard de Fouché. J'étais prêt à les discuter, et, tel que je connaissais M. de Talleyrand, à l'en effrayer assez pour qu'il y renonçât. Il n'était jamais obstiné en ce qui ne le touchait pas directement. En cette occasion, il cédait surtout à

l'influence de Wellington. — Il me dit seulement qu'il avait le lendemain un nouveau rendez-vous avec Fouché à Neuilly. Sur ce, je lui annonçai mon départ sans qu'il me chargeât de quoi que ce fût. Je le quittai avec l'humeur que m'avait donnée cette longue attente, et regrettant surtout qu'il n'eût pas compris la nécessité de ma présence à Neuilly, pour les intérêts du Roi.

Je descendis directement chez le duc d'Otrante qui joua tout aussi serré avec moi. Il avait bien deviné que ce ne serait pas moi qui servirais son ambition.

— Qu'avez-vous donc été faire à Neuilly? lui dis-je; ils se plaignent que vous ne leur avez rien dit.

— Et que voulez-vous que je dise à des gens qui ne me parlent pas?

— Enfin, ils n'ont pas été là sans ouvrir la bouche?

— Je vous assure qu'ils ne m'ont rien dit, rien demandé.

— Mais enfin, je suppose que le point à régler entre vous était l'entrée du Roi dans Paris, et son installation aux Tuileries?

— Certainement; eh bien, ils ne m'en ont pas parlé.

Nous causâmes un instant à ce sujet; puis, comme je n'avais pas autre chose à en tirer, je rentrai chez moi.

Il était donc évident que le duc de Wellington voulait faire entrer Fouché dans le ministère, croyant trouver en lui une garantie. M. de Talleyrand s'y accordait par sa facilité, et aussi parce qu'il comprenait bien que le conventionnel régicide le couvrirait dans les conseils du Roi, sans lui porter ombrage.

Enfin Fouché avait pénétré les dispositions du général anglais, et mettait à prix son concours, alors qu'il l'aurait donné sans conditions, ne pouvant faire autrement. On se cachait de moi dans la conviction que j'aurais fait avorter ce projet plein d'horreur. On ne me laissa pas même le temps de prévenir le Roi, qui était sous le coup du vertige dont le noble faubourg avait été saisi. « Hors de Fouché, point de salut! » C'était la clameur universelle. Le type du royalisme pur, le bailli de Crussol, que j'ai déjà cité, à la première audience qu'il eut de Monsieur, se jeta à ses pieds et demanda Fouché pour ministre, au nom du salut de la monarchie. — Il est vrai que peu de jours après leur fougue était passée. Ils étaient prêts à me faire un crime de siéger à côté de « l'homme de la Terreur. »

Dans cette matinée, je fis expédier par l'administration des postes, et sous ma seule signature, l'annonce de l'arrivée du Roi et de sa prochaine rentrée dans Paris. Ce fut la première nouvelle qui parvint aux départements. J'écrivis aussi aux préfets avec qui j'avais eu des relations pour les engager à reprendre leurs fonctions au nom du Roi.

Mais le rendez-vous de Neuilly troublait ma pensée; je regrettais de ne pouvoir m'y rendre. Je fis appeler M. de Dienne et lui remis une lettre que j'adressais à M. de Talleyrand pour le mettre en garde contre une détermination précipitée. Je lui représentais que nous n'avions aucun engagement avec le duc d'Otrante, que je le priais de suspendre toute décision à cet égard jusqu'au moment où je pourrais en conférer avec lui. M. de Dienne était en outre chargé d'insister

personnellement. Il arriva à Neuilly à quatre heures; M. de Talleyrand, après avoir pris lecture de ma lettre, sortit pour donner une réponse verbale.

— Rapportez à M. de Vitrolles, dit-il, que lord Castlereagh arrive à l'instant ici; que je n'ai pas le temps de lui répondre : nous allons nous mettre à table et après le dîner je conduirai le duc d'Otrante à Saint-Denis où il prêtera serment entre les mains du Roi.

C'est ainsi que fut consommé cet acte inqualifiable. La politique des intérêts se trompe souvent sur le but qu'elle prétend atteindre, et en perdant la force morale, elle perd la vraie puissance. Voilà ce que M. de Talleyrand ne pouvait comprendre, et ce dont les Anglais faisaient bon marché pour nous.

Je ne voulais me rendre ce jour-là que tard à Saint-Denis. J'évitais ainsi de voir le Roi à l'heure où je l'aurais trouvé seul, mon explication avec lui aurait été difficile.

Monsieur, et monseigneur le duc de Berry, ne se prononçaient pas positivement : mais, étourdis par les clameurs dont on les environnait, ils ne désapprouvaient pas le sacrifice que le Roi s'imposait trop facilement. Dans la soirée je ne vis pas le duc d'Otrante, mais je rencontrai le prince de Talleyrand, qui semblait éviter toute explication avec moi sur le grand acte de la journée.

V

Le lendemain le président du conseil voulut entrer dans ses fonctions, en invitant à dîner la plupart des membres du Ministère. « A tout hasard, » disait-il; attendu qu'il ne savait pas si un dîner chez lui pourrait se faire, toutes les portes et les armoires étant sous les scellés, en vertu du décret impérial, qui avait séquestré les biens des treize personnes que Bonaparte avait exceptées de son amnistie.

La maison que j'occupais place Vendôme était comme l'hôtel de M. de Talleyrand, sous cet interdit; et pour y entrer il aurait fallu opérer la levée des scellés; mais le dîner ne pouvait attendre cette formalité, aussi ouvrit-on toutes les portes sans respect pour le sceau impérial. Nous étions dans ces circonstances où le droit est si évident qu'il serait presque ridicule d'en invoquer les formes.

Après le repas, nous étions en deux ou trois groupes, dans l'embrasure des fenêtres du salon, lorsqu'entra un monsieur, jeune encore, espèce de beau, mais d'une tournure gauche, et qui ne sentait pas sa bonne compagnie. L'abbé Louis alla le prendre à la porte du salon pour le conduire à M. de Talleyrand; personne ne le connaissait, et nous apprîmes qu'il s'appelait Decazes, qu'il était de son état conseiller à la cour de Paris, et avait cumulé avec ces fonctions l'emploi de secrétaire des commandements de Madame Lætitia,

mère de Bonaparte. M. Louis faisait valoir la conduite de son protégé ; il avait refusé pendant les Cent-Jours le serment à l'empereur, et avait entretenu avec ce ministre, à Gand, une correspondance suivie, qui avait souvent passé sous les yeux du Roi.

Un incident plus important vint bientôt nous préoccuper; on nous annonça que, depuis le matin, le corps du génie prussien menaçait de détruire nos monuments publics ; les mineurs étaient déjà attachés aux ponts d'Iéna et d'Austerlitz, on pouvait les voir des croisées où nous étions. M. de Talleyrand, n'opposait à cet odieux abus de la force qu'une complète indifférence : les mines qui auraient fait sauter le pont d'Iéna, n'auraient pas ébranlé les fondations de son hôtel. C'était pour les autres une contrariété plus ou moins vivement exprimée suivant leur caractère. J'avoue que pour moi, je m'en sentis révolté, et je m'en expliquai avec vivacité en disant, « que nous ne pouvions supporter un pareil attentat de la part des alliés du Roi. Que la honte en retomberait sur nous qui l'aurions souffert, et sur le Roi lui-même. » Je terminai en proposant à M. de Talleyrand de faire sur-le-champ les représentations les plus énergiques contre cette odieuse entreprise. Mes chers collègues, animés par mes paroles, m'approuvèrent avec une sorte d'acclamation; je demandai au comte Alexis de Noailles, qui se trouvait là comme un des familiers de M. de Talleyrand, s'il voulait m'accompagner. Il avait été envoyé au congrès de Vienne, et je pensais que son concours rendrait la négociation plus facile. Nous nous rendîmes aussitôt chez le comte de Goltz, le ministre de Prusse ;

il n'était point chez lui. Nous allâmes alors chez le duc de Wellington ; on nous dit qu'aussitôt après dîner il s'était rendu à l'Opéra. M. de Noailles hésitait à passer outre. Je ne fus pas de son avis, je me fis ouvrir les portes et conduire à la loge où le duc de Wellington se trouvait précisément avec le comte de Goltz. Je les priai de sortir dans le corridor, et là je demandai au comte de Goltz s'il avait connaissance de l'entreprise de ses officiers. J'ajoutai qu'on ne pouvait pas admettre qu'il eût autorisé une pareille violation du droit. Quelles que fussent les forces des alliés, ils n'en avaient pas assez pour risquer impunément un acte qui serait une humiliation.

— Vous pouvez beaucoup en France, leur dis-je; vous pouvez tout, excepté l'humilier. Si vous n'arrêtez pas une pareille violence, personne ne peut répondre des malheurs qui en résulteront. Prenez garde aux conséquences d'une pareille entreprise !

Le ton animé de ma voix, qui répondait à mon émotion, me paraissait produire quelque effet sur mes interlocuteurs: mais Alexis de Noailles, accoutumé aux circonlocutions adroites et ménagées de M. de Talleyrand, en était effrayé au point qu'il me tirait par le pan de mon habit, pour me faire rentrer en moi-même; mais je ne m'arrêtai pas pour cela. Les réponses du comte de Goltz se ressentaient de l'aigreur de son caractère, et de l'esprit de vengeance dont les Prussiens étaient animés. Le duc de Wellington, y mettait plus de douceur, et disait qu'il faudrait s'entendre à ce sujet.

La lenteur des conseils à prendre, et des ordres à donner nous laissèrent encore deux jours dans

l'incertitude; mais mon algarade fut cependant le premier temps d'arrêt à ces odieuses représailles. Le Roi eut le mérite d'y mettre le sceau par la lettre qu'il écrivit aux souverains alliés, où il annonçait, que si l'on continuait à poursuivre ce projet, il irait lorsque la mine serait chargée, se placer de sa personne au milieu du pont qu'on aurait voué à la destruction. Notre seule concession fut de donner aux deux ponts d'Iéna et d'Austerlitz, les noms de pont des Invalides et de pont du Jardin-du-Roi.

Ce même jour, veille de la rentrée du Roi, je me rendis à Saint-Denis pour prendre les ordres de sa Majesté; M. de Talleyrand vint au-devant de moi, en me demandant de reprendre auprès du Roi, et dans le conseil des ministres, la position qui m'était restée en 1815 des débris de la secrétairerie d'État; dans cette circonstance, M. de Talleyrand avait le bon goût de ne pas avoir l'air de m'accorder une faveur, mais bien de me demander une grâce, me disant qu'il leur était essentiel d'avoir un appui particulier à la confiance du Roi, et que personne mieux que moi ne pouvait le leur assurer, ainsi que la bienveillance de Monsieur. Je repris ainsi mes fonctions, l'entrée au conseil, la rédaction des procès-verbaux, la direction supérieure du *Moniteur*, des télégraphes, etc.

En même temps, M. de Talleyrand qui allait chez lui, me demanda de m'y rendre. J'arrivai le premier dans le salon qui précédait sa chambre à coucher; j'y trouvai trois personnes rangées l'une à côté de l'autre: c'étaient MM. Mounier et Anglès, qui revenaient de Gand; et ce même M. Decazes, que j'avais vu la veille

pour la première fois. L'abbé Louis passait vivement de l'un à l'autre.

— Eh bien ! disait-il, voulez-vous, ou ne voulez-vous pas?

J'appris que c'était de la préfecture de police qu'il s'agissait; Mounier disait non, Anglès moins positivement, et comme impatienté qu'on ne lui laissât pas le temps de la réflexion.

— Alors c'est vous qui l'êtes, dit M. Louis en s'adressant à M. Decazes. J'entrai en ce moment dans la chambre à coucher, où je fus étonné de trouver le nouveau ministre de la police tout seul.

— Eh bien ! lui dis-je; on vous fait donc un préfet de police sans vous?

— Oui, me dit-il; et c'est sans moi qu'il faut le faire, car enfin le préfet de police doit être mon surveillant. Sur ces entrefaites, M. de Talleyrand arriva avec M. de Jaucourt, et bientôt M. Louis demanda à nous présenter le nouveau magistrat de Paris; celui-ci entra, sans chapeau à la main, les bras ballants, de l'air le plus niais et le plus embarrassé.

— Messieurs, nous dit-il, je suis bien reconnaissant du témoignage de confiance que vous m'avez accordé; je vous prie de croire que je m'en rendrai digne, et que vous n'aurez pas à vous plaindre du choix que vous aurez fait.

Après cette belle harangue, il tourna les talons et s'en alla.

— Savez-vous, me dit M. de Talleyrand, ce monsieur a un peu les allures d'un assez beau garçon perruquier.

— La morale de cela, répondis-je, c'est qu'il ne faut jamais entrer sans avoir son chapeau à la main.

A quelque temps de là, le prince se plaignait à moi des petites menées du nouveau préfet de police.

— Mais aussi, lui dis-je, comment avez-vous laissé occuper un tel poste par une personne que vous ne connaissiez pas, lorsque vous auriez dû y placer un homme à vous, et que cet homme, vous l'aviez tout trouvé dans Bourrienne, qui occupait la préfecture de police avant le vingt mars?

— Certainement, me dit-il; mais que voulez-vous? Bourrienne n'était pas là. Il revenait de Hambourg dans une mauvaise calèche; une roue s'est brisée tout près de Paris, et il a perdu vingt-quatre heures à faire réparer sa roue. Voilà ce que c'est que d'être pauvre diable. Eh bien Bourrienne, eût-il deux cent mille livres de rente, sera toujours pauvre diable. Voyez-vous, avant tout, il ne faut jamais être pauvre diable.

Il est difficile de concevoir une pareille légèreté chez un premier ministre. Voilà ce que c'est que le bel esprit dans les affaires!

Le Roi avait fait son entrée à Paris le 8 juillet, accompagné de Monsieur et de monseigneur le duc de Berry; ce fut l'occasion d'un premier froissement contre Fouché; le duc d'Otrante proposait en y insistant que le Roi au lieu de faire son entrée solennelle par la route et la barrière de Saint-Denis, les boulevards et les Tuileries, où la foule attendait Sa Majesté, prît un chemin plus court en entrant par la barrière de Clichy, à laquelle personne ne songeait; il y mettait tant d'importance, qu'il me pria de me rendre à Saint-Denis, pour appuyer auprès du Roi, cette marche singulière; et lorsque j'en demandai

l'explication, il me dit qu'il avait de bonnes raisons, mais que le temps pressait trop pour me les donner.

Je me transportai en effet rapidement à Saint-Dènis, et j'y arrivai au moment où le Roi montait dans son carrosse. J'eus le temps de lui dire la mission que Fouché m'avait donnée, et que j'étais loin d'appuyer; au reste la résolution du Roi était bien prise: le sentiment de sa dignité l'empêcha de souscrire à de tels conseils. On ne rechercha pas dans le moment les motifs qui les avaient inspirés à Fouché. Était-ce la crainte de quelque coup préparé contre la personne du Roi, au milieu de la foule? Personne ne concevait une pareille appréhension; si le Roi l'avait eue, il y aurait trouvé un motif de l'affronter, et on n'aurait point osé lui donner un autre conseil. Le ministre de la police croyait-il qu'une seconde entrée solennelle rappellerait l'humiliation du départ qui l'avait précédé; et qu'il était plus noble de se retrouver aux Tuileries, pour ainsi dire comme si on ne les avait pas quittées? C'était une pensée bien délicate, pour l'attribuer à cet esprit brusque et incomplet; dans la suite on a jugé qu'il voulait commencer, dès cette époque, à envelopper le Roi dans un nuage de craintes vagues dont lui seul pouvait le préserver.

Je ne m'étais point mêlé à la suite du Roi, je l'avais attendu aux Tuileries, où M. de Talleyrand s'était aussi rendu. Sa Majesté avait été reçue avec un immense concours de la population, et un sentiment universel de satisfaction. Si la première fois l'impression avait paru plus vive, c'était uniquement parce que l'apparition était inattendue. Le Roi, par-

faitement satisfait, n'avait pas remarqué cette nuance. Je traitai avec lui quelques affaires qui me paraissaient urgentes, la publication de la proclamation de Cateau-Cambrésis, en date du 25 juillet et celle du 28 donnée à Cambrai. J'y fis aussi insérer les deux ordonnances que j'avais sollicitées à Saint-Denis en date du 7 juillet : par la première, le Roi ordonnait, « que les fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire, les commandants et officiers de gardes nationales, qui étaient en activité de service le 1er mars dernier, reprissent à l'instant leurs fonctions;» l'autre était l'application de celle-ci au général Dessolles, pour régulariser la lettre close que je lui avais expédiée. Le soir je fis appeler Sauvo, le spirituel et jusque-là imperturbable rédacteur en chef du *Moniteur*. Mais cette fois la brusquerie des changements avait fatigué sa longanimité passée en plaisanterie : il arriva très déférent pour moi, mais révolté de ces palinodies qu'il était obligé de chanter, sans avoir le temps de passer d'un ton dans un autre; il me dit qu'il n'y pouvait plus tenir, et demandait à se retirer. Je le relevai à ses propres yeux; je l'encourageai, en lui disant que son œuvre était nécessairement soumise aux modifications rapides des événements, et qu'il en subissait les conditions officielles, sans que son caractère personnel en fût entaché. Il reprit sa chaîne et son harnais, qu'il a portés encore de longues années.

Dans la soirée de ce même jour et d'après les insinuations du Roi, il me parut convenable d'aller chez le nouveau ministre de la police, il ne me seyait pas de lui marquer de l'opposition. Je trouvai ses sa-

lons pleins de cinq cents personnes: là se rencontraient pêle-mêle les hommes de la Révolution, qui se rattachaient au gouvernement rétabli et les plus considérables de la noblesse et du royalisme, dont un grand nombre avaient élevé le nouveau ministre sur le pavois. Mon entrée fit sensation, et on se rangea pour me laisser un large passage, ainsi qu'au duc d'Otrante qui venait au-devant de moi. Il me conduisit dans une galerie attenant au salon, où nous restâmes seuls, quoique deux grandes portes fussent ouvertes, et que le public se groupât contre ces portes pour voir le singulier spectacle de cette intimité politique entre deux hommes qui se rencontraient de points si opposés. Fouché en jouissait comme d'un triomphe, et moi j'étais un peu embarrassé.

Le lendemain, 9 juillet, le Roi signa et me remit l'ordonnance qui constituait ainsi le ministère : le prince de Talleyrand, président du conseil, et ministre des affaires étrangères.

Le baron Louis, ministre des finances.

Le duc d'Otrante, ministre de la police générale.

Le baron Pasquier, garde des sceaux et ministre de la justice.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, le comte de Jaucourt, ministre de la marine. Le duc Richelieu était nommé ministre de la maison du Roi; mais il se trouvait à Bruxelles; il avait été porté à ce ministère sans être consulté, et n'avait fait connaître ni son refus ni son acceptation.

L'intérim de l'intérieur était donné au garde des sceaux, et M. de Barante, nommé secrétaire général, en avait la direction.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec zèle. Nous nous réunissions tous les jours chez M. de Talleyrand, dans sa chambre à coucher, à l'entresol de son hôtel, et deux ou trois fois la semaine aux Tuileries devant le Roi, en présence de Monsieur, et de Monseigneur le duc de Berry. La superfétation des ministres d'État, dont l'existence en 1814 s'était montrée si inutile, avait disparu ; il n'assistait au conseil que les ministres à portefeuilles et moi.

CHAPITRE V

RELATIONS AVEC LES ALLIÉS. — LES LISTES DE PROSCRIPTION. — L'EMPEREUR ALEXANDRE. — TRAVAUX DU MINISTÈRE.

I

Les désordres de l'occupation étrangère en 1814, et les désolations qui en avaient été la suite, nous engagèrent à nommer immédiatement une commission spéciale, pour régulariser partout le service de ces armées, et assurer le remboursement des fournitures exigées. Mais nous avions beau faire, nous n'étions plus placés comme en 1814; les commandants particuliers des corps de troupes se répandaient sur notre territoire, sans autre raison que d'étendre leurs exactions; ils imposaient partout, et de leur autorité privée, des contributions en argent, des réquisitions de toute nature, et souvent dans des proportions hors de raison; ils en rendaient nos préfets responsables, et menaçaient, faute d'exécution, de les enlever et de les conduire dans des forteresses étrangères. Les Prussiens se distinguaient par l'excès de ces vexations. C'est ainsi que le baron de Talleyrand et M. de Gasville furent arrêtés et menacés de cette espèce de déportation. Mais nous

en suspendîmes l'effet, et récompensâmes par quelques témoignages honorifiques les préfets qui avaient montré une si ferme résistance. Les plaintes que nous ne cessions de porter aux ministres et aux souverains alliés, étaient assez bien écoutées, et on nous promettait d'y faire droit. Cependant ces maux durèrent bien au delà du temps qui aurait suffi pour en arrêter le cours, soit que les souverains ne s'y prêtassent pas avec une entière bonne volonté, soit, ce que je penchais à croire, qu'ils ne fussent point obéis. A cette époque les armées se ressentaient de l'esprit des populations qui les avaient formées et de l'indépendance du mouvement de 1813. Les rois étaient obligés de compter avec l'opinion de ces troupes irritées d'une guerre qui ne leur paraissait plus nécessaire à leur indépendance. Nous ne pouvions pas nous dissimuler que nos rapports avec les souverains alliés, ne fussent bien différents de ceux de l'année précédente.

Nos relations avec les trois souverains alliés restés à Paris, étaient convenables, mais plus sérieuses et plus réservées. L'empereur de Russie, était encore celui qui se ressentait le moins des événements. L'Autriche et l'Angleterre marchaient du même pied, et voulaient qu'on prît des garanties contre nous. Mais les Prussiens nourrissaient les projets les plus violents. Le parti de Stein, comprimé l'année précédente dans ses projets de vengeance et de cupidité, avait pris le dessus. Ils ajoutèrent à la prétention de se faire payer les frais de la guerre, celle de s'indemniser cette fois des grands désastres, des humiliations, et de la ruine que Bonaparte avait fait peser sur eux. L'argent et

l'occupation ne leur suffisaient pas ; il fallait nous enlever des provinces qu'on donnerait au royaume des Pays-Bas, et qui, par des échanges, fourniraient à l'agrandissement de la Prusse.

Les hostilités continuèrent partout où notre armée résistait encore; nos places de guerre étaient assiégées, au moins bloquées. Le général de Bourmont défendait Lille, Strasbourg l'était par le général du Breton, Huningue où commandait le brave général Barbanègre, était foudroyé, et nos réclamations qu'on semblait écouter n'amenaient aucun changement: ce n'était ni la paix ni la guerre. Nous étions sans communications avec les points investis; le drapeau tricolore, là où il existait encore, était un prétexte pour les généraux étrangers de continuer les hostilités; mais elles s'exerçaient de même contre les places où flottait le drapeau blanc. C'étaient évidemment des gages qu'on essayait de prendre contre nous, pour imposer de plus dures conditions à la paix.

Ce fut dans les inquiétudes que nous donnait cette position ambiguë, que je proposai au Roi de faire pénétrer dans ces places des officiers, qui encourageassent les commandants à la plus forte résistance, et nous fissent connaître par quel moyen nous pouvions venir à leur secours. La difficulté était de faire passer ces envoyés à travers les troupes étrangères qui cernaient ces places; nous essayâmes de vaincre cet obstacle par différents moyens. Le Roi accepta ma proposition de faire partir pour Lille, mon fils aîné qui servait dans les gardes du corps : je pensais que les commandants des troupes alliées seraient plus embarrassés d'arrêter une personne de mon

nom que tout autre. En effet muni d'une commission du ministre de la guerre, et de lettres de moi, il pénétra dans Lille, et y passa trois jours auprès du général Bourmont. La présence de ce jeune officier envoyé par le Roi ranima la confiance de la brave garnison, en lui montrant qu'on ne l'abandonnait pas. A son retour, mon fils nous fit connaître dans un rapport qui fut soumis au Roi et au ministre de la guerre, la situation de cette place. De temps en temps, les généraux étrangers faisaient des démonstrations d'attaque, et insistaient pour l'occuper. Mais la fermeté du général de Bourmont ainsi que celle des autres commandants fut inébranlable, et ils se montrèrent partout décidés à s'enterrer sous les ruines de nos citadelles. Les armées étrangères n'osèrent pas pousser les choses à l'extrême, sauf à Huningue, qui fut détruite de fond en comble, sous prétexte que le canon de cette place portait jusqu'à Bâle.

Ces sourdes hostilités, continuées partout sans être avouées, soulevaient tous nos ressentiments.

Je tournais mes regards du côté de l'armée de la Loire. La correspondance journalière que j'entretenais avec le général Guilleminot, chef d'état-major de cette armée, me faisait connaître les dispositions des esprits, et leur découragement. Malgré les rapports favorables des généraux, je ne voyais pas que le Roi pût se confier à ces troupes; elles étaient imprégnées des préjugés qu'on avait pris tant de peine à leur inspirer contre la royauté légitime, et se sentaient trop compromises vis-à-vis d'elle, par leur odieuse défection du mois de mars. Le seul moyen

de rattacher les soldats de Waterloo aurait été de les associer à nos braves populations bretonnes et vendéennes, dans un sentiment commun de protection contre les vexations de l'étranger.

J'envisageais sans crainte, et avec une sorte d'orgueil, le jour où, si l'on nous y forçait, ces braves courages se réuniraient pour la défense commune sous le drapeau de l'honneur français. — Monsieur était le seul à qui je pouvais en parler il s'associait à cette idée avec toute la chaleur de son patriotisme. Monseigneur le duc de Berry fut aussi mis dans cette confidence qui lui préparait un beau rôle. Cependant je faisais pressentir au Roi la perspective de notre résistance si elle devenait nécessaire, je lui montrais combien il serait important de nous ménager l'appui des populations royalistes de l'Ouest qui étaient notre véritable armée; je lui demandai d'y envoyer une personne de confiance, il m'y autorisa en me proposant lui-même d'y employer mon fils. Je lui dis qu'il était trop jeune pour être chargé seul d'une mission; mais qu'il accompagnerait l'officier général à qui elle serait confiée. Le lendemain je proposai le général Berthier de Sauvigny, qui partit en effet avec mon fils, munis des commissions que j'avais demandées au ministre de la guerre, sous couleur de maintenir la tranquillité dans ces provinces agitées.

La correspondance du général Berthier et de mon fils était satisfaisante; ils trouvaient partout le même zèle; les témoignages en furent consignés dans le rapport qu'ils adressèrent au Roi, à leur retour, et c'était au point de regretter que les événements ne

permissent pas d'employer de si généreux sentiments.

Pendant ce temps nous étions en relations presque continuelles avec les ministres dirigeants et tous ceux qui formaient le cortège de nos hôtes couronnés. La maison de M. de Talleyrand leur était ouverte, ils y étaient souvent appelés à dîner, et reçus tous les jours, particulièrement le soir depuis onze heures jusqu'à une et deux heures du matin. C'était là où le prince avait la prétention de faire les affaires, où il profitait de la supériorité et de la finesse de sa conversation, soit pour apprendre, soit pour insinuer, tâter, sonder mieux que n'auraient pu le faire les notes diplomatiques. Afin de l'aider dans ce manège où bien des paroles et bien des intentions étaient perdues, il demandait que nous y fussions, le plus souvent pour occuper le tapis, et reprendre en sous-œuvre les personnages et les causeries. Quelquefois même il nous donnait le mot à jeter à l'un où à l'autre. C'était à moi qu'il en faisait particulièrement un devoir, quoique ma présence n'y parût souvent inutile.

Mais j'y retrouvais mes anciennes et bonnes connaissances de 1814, le comte de Nesselrode, le prince de Metternich, etc. La première fois que je revis le ministre autrichien, il me témoigna avec une franche cordialité toutes les inquiétudes qu'il avait eues sur mon sort.

— Mais aussi, avait-il ajouté, mon cher ami, pourquoi vous laissez-vous toujours prendre?

— C'est bien simple, mon cher prince, c'est que j'affronte le danger d'être pris, ce que les autres ne font guère.

J'étais plus en garde avec lord Castlereagh et le duc de Wellington, et tout à fait en méfiance avec les Prussiens, les deux Humboldt, le comte de Goltz, et même le prince de Hardemberg, qui était encore le moins mauvais. Les premières notes passées par le cabinet de Berlin aux autres puissances alliées étaient violentes, ses prétentions étaient excessives et odieuses. Il demandait des indemnités de plusieurs centaines de millions, une occupation qui s'étendrait en Normandie et jusqu'aux côtes de l'Océan; enfin des portions considérables de notre territoire en Lorraine, en Champagne et en Flandre. Il se montrait avide, pauvre sans dignité, et mendiait les armes à la main. C'était par les soins et l'adresse du duc de Dalberg que nous eûmes communication de ces premiers documents. Heureusement, l'opinion publique ne s'en préoccupait pas comme nous; le parti mécontent était écrasé par sa nullité et ses revers; sa protestation avait été sans effet; tout ce qui nous était contraire était réduit au silence, et nous jouissions de la faveur qu'on accorde aux gouvernements nouveaux ou renouvelés.

II

La refonte des préfectures, faite par M. Pasquier n'amena aucune critique dans le public. Elle était au reste fort insignifiante et pouvait dérouter ceux qui cherchent dans les choix des personnes l'expression des principes du gouvernement. Le plus grand

nombre étaient les préfets en fonctions au 1er mars; une vingtaine étaient replacés dans les mêmes départements; les autres étaient seulement changés de résidence, vingt ou vingt-cinq nouveaux étaient des sous-préfets, des maîtres des requêtes ou référendaires à la cour des comptes, enfin quelques préfets de l'empire replacés; aucun ne manquait par sa conduite politique, si ce n'est M. de Vaublanc et M. Capelle, qui s'étaient rendus à Gand, ce que de mauvais plaisants appelaient « le voyage sentimental. »

Je ne sais si c'était pour éteindre cette nuance prononcée que M. Pasquier introduisit deux choix dans un autre sens; le premier était M. de Bondy, qui fut nommé à Metz. C'était le même qui, préfet à Lyon en 1815, avait été dans le secret du retour de Napoléon; j'avais eu à ce sujet entre les mains ces renseignements positifs. Je me contentai d'en faire une légère observation à M. Pasquier; il le défendit comme un ami personnel. Le second choix était celui de M. Richard, dont le caractère et la probité étaient intacts, sauf qu'il avait été révolutionnaire violent, et avait voté la mort de Louis XVI. Il fut maintenu préfet de la Charente-Inférieure; on fit valoir la fermeté de sa conduite pendant le séjour et l'embarquement de Napoléon à la Rochelle.

Ces diverses nominations, qui avaient cependant l'importance d'une première expression de notre politique nous furent présentées par M. Pasquier, et acceptées sur une simple lecture, sans la moindre observation. La liste lui en avait été fournie par le bureau du personnel à l'Intérieur, il y avait probablement changé quelques noms dans son désir de

complaire à telle ou telle influence. Il nous manquait une main vigoureuse capable de ramener à l'unité les pensées divergentes; ce n'était ni dans le caractère ni dans les habitudes du Roi, et, en ceci il s'en croyait d'autant moins chargé qu'il ne connaissait pas plus les personnes appelées, que celles qu'on aurait pu leur préférer. M. de Talleyrand y mettait sa belle et complète indifférence de principes et de patronage; et moi seul, je m'y serais brisé.

L'ordonnance du Roi qui prononçait la dissolution de la Chambre des députés et la convocation des collèges électoraux ne fut pas beaucoup plus discutée, mais elle avait été tracée dans des conditions que tout le monde acceptait. Il se fait à chaque circonstance importante une sorte de raison commune qui est la véritable expression de l'opinion dans un moment donné. Les modifications que cette ordonnance apportait à plusieurs articles de la charte ne blessaient personne parce qu'elles innovaient, et que le nouveau se faisait avec la faveur de l'opinion. On avait adopté en grande partie les idées de M. Royer-Collard que j'avais moi-même soutenues.

Les députés présentés par les collèges d'arrondissement étaient nommés par les collèges électoraux de départements; le nombre en fut porté de 262 à 402; on croyait que la nation serait ainsi mieux représentée. Les députés pouvaient être élus à l'âge de vingt-cinq ans, au lieu de celui de quarante exigé par la Charte; on admettait en certain nombre l'adjonction des membres de la Légion d'honneur aux collèges électoraux. Ces modifications et d'autres encore relatives à la formation de la Chambre, et au

mode de ses délibérations devaient être soumises à sa décision pour recevoir un caractère légal, c'est ainsi que même en modifiant par ordonnance quelques articles de la Charte immuable, nous prenions toutes les précautions nécessaires au maintien de la légalité constitutionnelle. Cette fois le sentiment public était avec nous, et l'on ne nous chicanait pas sur la forme; au reste plus nous mettions de soin à nous envelopper de constitutionnalité, plus on se refusait d'y croire; comme il arrive dans le monde où on se plaît à attaquer chacun sur ses prétentions.

Ce fut cependant pour caresser cette pensée qui prédominait en ce moment que je proposai au Roi de faire présider les collèges électoraux par les trois princes, son frère et ses neveux. Je pensais qu'en faisant rentrer nos princes dans l'action même de nos exercices constitutionnels, et en les imprégnant de cette teinture libérale, on enlèverait tout prétexte d'accusation contre leur bonne foi.

Après un instant d'hésitation le Roi approuva tout à fait cette idée.

— Mais, me dit Sa Majesté, mon frère le voudra-t-il?

— Je pense que la volonté du Roi ne laissera pas d'incertitude.

— Eh bien, voyez mon frère au plus tôt et tâchez d'arranger cela.

Je ne tardai pas à suivre les ordres du Roi, avec plus de confiance que je n'aurais dû avoir. Monsieur reçut assez mal ma proposition pour que je me crusse obligé de lui dire qu'elle était de moi, mais que le Roi la jugeait utile à son service, et m'avait chargé de la lui faire connaître.

— Mais que voulez-vous que je fasse là? me dit Monsieur; où veut-on en venir en nous mettant au rang de tous ceux qui vont présider les collèges électoraux? Je ne vois en cela rien de digne ni de convenable.

Enfin il repoussait la proposition avec beaucoup d'impatience. Je fis valoir l'intérêt qu'il y aurait à saisir cette occasion de prouver que, loin de conserver des antipathies contre l'établissement constitutionnel, les princes en adoptaient les conditions en acceptant d'y concourir; que les fonctions qu'ils rempliraient ne pouvaient nuire à leur dignité; enfin, qu'il manquait aux princes d'être mieux connus, et que multiplier leurs communications avec l'élite des Français était leur préparer des partisans et des admirateurs. Mais j'avais beau dire, le prince ne s'en montrait pas moins récalcitrant. Cependant, l'insistance du Roi, d'autant plus pressante qu'elle n'avait rien d'impératif, les conversations que je ramenais à ce sujet en toute occasion, accoutumèrent Monsieur à une pensée qui lui avait d'abord paru étrange; et il finit par consentir. Il en advint ce que j'avais prévu. Tous ceux qui approchèrent de sa personne, tous les membres du collège électoral de la Seine, qui s'assirent à sa table, puisèrent dans ces relations journalières, dans cette noble familiarité, des motifs d'attachement plus personnels et plus intimes. La grâce parfaite du prince, sa cordialité, ses expressions faciles et souvent heureuses charmèrent ceux qui en étaient à la fois les objets et les témoins. Monsieur recueillit cet hommage avec satisfaction, et il me pardonna l'espèce de violence que je lui avais faite.

Je fis connaître à M. le duc de Berry, les intentions du Roi et il partit pour Lille sans élever aucune objection. J'écrivis aussi à M. le duc d'Angoulême qui remplit ces fonctions constitutionnelles, dans la ville du 12 Mars.

La liste des présidents des autres collèges électoraux des départements était telle que les temps permettaient de la construire, cinq ou six maréchaux de France, autant de ducs de l'ancien régime, deux évêques, MM. de Sémonville, Châteaubriand, le chancelier de France; et parmi les autres, en plus grand nombre, des noms de propriétaires ou de magistrats qui n'avaient que des existences locales plus ou moins royalistes. La liste bien plus nombreuse des présidents des collèges d'arrondissement ne se distinguait pas de la première, on aurait pu en faire cinquante de la même façon. Je le remarque parce que c'est une expression de la société telle que nous la retrouvions; et on nous demandait de faire de l'aristocratie!... Où en aurions-nous trouvé les éléments?

III

Cependant il s'élevait dans l'opinion, surtout dans les provinces, un cri assez général pour demander justice contre les grands coupables qui avaient favorisé le retour de Napoléon, et participé à la chute du gouvernement du Roi. Dans notre pensée, et conformément à la déclaration de Cambrai du 26 juin, nous avions réservé aux Chambres de prononcer un tel

acte de justice nationale. Le Roi avait voulu pardonner entièrement ce qu'il y avait eu de personnel dans la violence exercée contre son autorité; mais il avait réservé à la nation et à ses représentants de déterminer ce qu'elle devait de garanties à l'avenir, et la punition des principaux fauteurs de cet épouvantable bouleversement.

Nous en serions restés là si nous n'avions eu à combattre que l'impatience de nos royalistes : ils se seraient brisés contre l'insouciance de M. de Talleyrand. Mais par une singulière contradiction les souverains étrangers, qui en 1814 et encore cette année, montraient tant de crainte de notre absolutisme et de notre esprit de vengeance, nous reprochaient cette fois de nous trouver impuissants à punir une trahison qui avait renversé le trône, bouleversé la France, et mis son existence en question. « Quelle garantie pouvez-vous nous donner, disaient-ils? quelle confiance pouvons-nous prendre en vous, si le glaive de la justice est impuissant dans les mains du Roi au point de laisser impuni le plus grand crime politique, commis contre la couronne, la France et l'Europe? » Ces paroles alors étaient répétées par tous les échos. Les ministres étrangers, les souverains eux-mêmes, nous les rappelaient en toute occasion, et au Roi lui-même qui s'en embarrassait.

M. de Talleyrand ne savait que répondre ; j'étais seul à tenir ferme pour les déterminations positives de l'ordonnance royale, et moi seul, ce n'était pas assez. D'ailleurs il faut l'avouer, on pouvait critiquer la lenteur de cette justice qui remettait à trois mois la répression de ce grand délit. Enfin, les choses en

vinrent au point que le comte Pozzo di Borgo, et d'autres ministres, nous déclarèrent très formellement de la part de leurs souverains, que s'il leur était démontré que nous ne pouvions pas punir ceux qui avaient si traîtreusement compromis la paix de l'Europe, et mis la France à deux doigts de sa perte, ils prendraient le parti de faire justice eux-mêmes, qu'ils enlèveraient, pour les conduire en Sibérie, ceux qui étaient notoirement connus pour avoir participé à ce grand attentat, et que, si nous ne savions pas les mettre hors de la loi du pays, ils les mettraient au ban de l'Europe. Singulière contradiction des étrangers, qui en 1814, et encore en 1815 s'inquiétaient surtout de nos rigueurs, de nos vengeances; et qui à présent accusaient nos faiblesses.

Il n'y avait plus à reculer; mais par un sentiment de mauvaise honte cette affaire ne fut pas mise en délibération; elle se passa entre M. de Talleyrand et Fouché; peut-être le Roi en fut-il averti, mais je n'eus connaissance des décisions prises à ce sujet que par la liste que le ministre de la police nous apporta au conseil ordinaire; elle désignait plus de soixante personnes, choisies pêle-mêle dans les rangs les plus élevés, comme dans les plus ignorés, qui devaient être arrêtées et traduites devant les conseils de guerre. Après avoir obtenu quelques explications sur les noms qui m'étaient absolument inconnus, je demandai qu'on définît exactement le délit de trahison qu'on voulait punir, de manière à restreindre le nombre des coupables. Je proposai de déterminer d'abord la culpabilité de ceux qui dans leurs fonctions civiles et militaires avaient les pre-

miers renversé le gouvernement du Roi partout où il était encore établi, et qui s'étaient emparé du pouvoir par violence; et ensuite, des personnes qui avaient favorisé ostensiblement par des actes publics le retour de l'usurpateur.

Il ressortait de là deux degrés de culpabilité et par conséquent deux degrés de punition; les premiers devaient être jugés immédiatement par les conseils de guerre, et suivant la rigueur des lois. Les autres devaient être présentés aux Chambres qui auraient à statuer sur ceux d'entre eux qui seraient bannis, ou livrés à la poursuite des tribunaux.

Cette idée fut adoptée, et seize généraux furent regardés comme évidemment coupables; à leur tête étaient le maréchal Ney et M. de Labédoyère ; le duc de Rovigo et M. de la Valette terminaient cette liste : ce dernier pour le fait de s'être emparé de l'administration des postes dont il avait chassé M. Ferrand avant l'arrivée de Napoléon à Paris. Les généraux Grouchy et Piré étaient portés dans cette première catégorie; je réclamai pour l'un et pour l'autre en demandant qu'ils fussent portés sur la seconde liste. Je fis valoir pour tous les deux les rapports que j'avais eus avec eux, la soumission volontaire qu'ils avaient faite entre mes mains et que j'avais acceptée au nom du Roi, je rappelai les services qu'ils avaient rendus depuis ce moment. On m'accorda de placer M. de Piré sur la seconde liste ; mais tous mes efforts en faveur de M. de Grouchy, furent inutiles, le ministre de la guerre lui fut absolument contraire.

Le lendemain, le ministre de la police nous soumit l'ordonnance telle qu'elle devait être présentée à la

signature du Roi ; trois ou quatre noms furent effacés de la seconde liste, entre autres celui de M. le duc de Vicence, sur la demande expresse de l'empereur de Russie qui s'était adressé à M. de Talleyrand, par une lettre qu'il nous communiqua.

L'article quatrième et dernier de cette ordonnance, portait que les deux listes étaient, et demeureraient closes, et ne pourraient jamais être étendues à d'autres pour quelque cause, et sous quelque prétexte que ce fût. Cette mesure fut généralement approuvée, mais le vague des désignations, ces noms qui paraissaient choisis au hasard parmi tant d'autres qui auraient pu s'y trouver, furent un sujet de discussion. Pourquoi MM. Dirat, Cluys, Garreau qui étaient inconnus, et pourquoi pas MM. de Bassano, de Flahaut, Excelmans et tant d'autres qui s'étaient jetés dans ces complots? il aurait fallu le demander à Fouché, seul fabricateur de cette œuvre ; personne dans le ministère, n'avait proposé un nom à ajouter, il ne fut question que de ceux qu'on pourrait éliminer.

Cependant le ministre de la police cherchait à s'excuser, et j'appris qu'il se plaignait à ceux qui venaient réclamer, pour eux-mêmes ou pour leurs amis.

— Comment voulez-vous que je fasse, disait-il, on veut des noms, ils pleuvent des gouttières des Tuileries. M. de Vitrolles est là qui les ramasse à pleines corbeilles ; il me les apporte, il faut bien que j'en donne !...

Mais il me survint une plus grosse affaire à ce sujet. A peine le travail du ministre eut-il été mis

au jour, que je reçus, par l'entremise du comte de Nesselrode une invitation de me rendre à heure fixe chez l'empereur Alexandre. J'allai en prévenir le Roi, qui me demanda si je connaissais le motif de cet appel; et nous cherchâmes ensemble, mais en vain, quel sujet le czar était si pressé de traiter avec nous. Au moment où je me retirais, le Roi me rappela, et me regarda un moment en silence avec une sorte d'embarras; il jouait avec le doigt sur sa lèvre inférieure, puis il détourna la vue.

— Tâchez de lui faire parler du mariage, me dit-il.

On comprendra ce moment de timidité royale si l'on se rappelle combien pendant l'année 1814, j'avais soutenu la question de l'union de la grande-duchesse Anne avec Mgr le duc de Berry, comment j'avais toujours été repoussé par M. de Blacas, et par le Roi lui-même. Il craignait ma mémoire, mais envers un Roi on triomphe modestement. Il ne s'aperçut pas qu'il me donnait raison.

L'empereur Alexandre me reçut avec cette bonne grâce qui ne lui manquait vis-à-vis de personne, et dont il me donnait toujours des témoignages particuliers. L'empereur me dit qu'il avait voulu s'adresser à moi plutôt qu'à tout autre pour avoir des explications au sujet des ordonnances du Roi, publiées la veille. J'exprimai à Sa Majesté mon étonnement de ce que j'avais à défendre devant elle une mesure que nous n'aurions pas prise de plein gré, si nous n'avions pas été pressés par les insinuations et même les instances des souverains alliés. Nous aurions sans aucun doute maintenu les paroles du Roi qui réservaient

aux Chambres la désignation des grands coupables, et les punitions à leur infliger.

— Aussi, me dit l'empereur, ce n'est point la mesure en elle-même que je blâme; je l'ai crue nécessaire pour garantir votre avenir, et prouver qu'on savait réprimer une aussi odieuse trahison. Mais les désignations ont-elles porté sur les vrais, sur les plus grands coupables? Les haines politiques ne se seraient-elles pas mêlées à cet acte de justice? Par exemple, comment le nom de Carnot se trouve-t-il dans cette liste?

Je répondis que le ministre de la police avait été seul chargé de dresser cette liste, parce que seul il avait les informations nécessaires, et qu'il était mieux placé que moi pour éclairer la religion de Sa Majesté.

— Mais la confiance de l'empereur, ajoutai-je, m'impose de satisfaire à ses questions autant qu'il m'est permis. Et pour en venir au sujet de Carnot, il faut que Votre Majesté sache que dès le retour de Bonaparte, Carnot, qui était lié au gouvernement du Roi par ses serments et par les emplois qu'il avait reçus, a été le principal instigateur du licenciement des troupes royales. De plus, il est l'auteur d'un ouvrage infâme, où il cherche à prouver que S. M. Louis XVIII avait eu des relations secrètes avec Robespierre dans l'intention de précipiter la chute et la mort du saint Roi martyr, son frère. Cet odieux pamphlet, vendu d'abord sous le manteau, a été répandu par grandes quantités à Paris, pendant les Cent-Jours; et les exemplaires en étaient plutôt donnés que vendus.

— Ah! je ne savais rien de cela, dit vivement

l'empereur en m'interrompant; il n'y a rien à répondre. Je vous avouerai qu'à ce nom, j'avais craint de voir une vengeance tardive contre un homme marquant de la révolution.

— Il me semblait, sire, répliquai-je, qu'après le choix de notre ministre de la police, il n'était pas permis de nous accuser de vengeances rétroactives contre les conventionnels régicides.

J'attendais que l'empereur me répondît; mais son embarras évident au sujet de la part qu'il pouvait avoir à l'élévation de Fouché me força de continuer.

— Et en vérité, quelle serait cette vengeance? la tête de Carnot est-elle désignée à la vindicte des lois? Loin de là; il peut choisir en France le lieu de sa retraite, et il sera seulement soumis à une surveillance aussi utile à sa sûreté qu'à la tranquillité du gouvernement sur sa conduite à venir.

A ce moment l'empereur, qui paraissait satisfait, se rapprocha de moi, et posa la main sur mon bras.

— A présent, me dit-il d'un ton affectueux, c'est à vous à qui je m'adresse; je connais la parfaite franchise de votre caractère, et je veux être franc avec vous. Eh bien, je suis convaincu que c'est pour vous avoir arrêté l'année dernière à Chaumont que M. de Piré est proscrit.

— Ici, repris-je, je puis dire à Votre Majesté que je n'éprouve aucun embarras à lui répondre. Peut-être devrais-je laisser à d'autres le soin de lui dire ce que j'ai fait en faveur du général de Piré; mais puisqu'elle m'interpelle d'une manière aussi directe, je me crois autorisé à lui faire connaître ce qui s'est passé à ce sujet. Il n'a jamais été fait aucun reproche à ce géné-

ral sur l'enlèvement du convoi où il présumait trouver M. le comte d'Artois, au mois de mars de l'année dernière. Mais depuis cette époque l'insolence de ses propos, et même de ses démarches ont forcé le ministre de la guerre (et c'était le maréchal Soult), d'envoyer M. de Piré en surveillance dans ses foyers. Au retour de Napoléon, M. de Piré, entraîné par son caractère et sa situation, fut le premier à exciter à Rennes une violente manifestation contre le Roi. La cocarde blanche fut foulée aux pieds, les autorités royales renversées, le drapeau blanc traîné dans les ruisseaux, ce qui caractérise au premier chef le délit que nous poursuivons. Ensuite, la première mission qu'il accepta fut de se rendre au Pont-Saint-Esprit pour siéger au conseil de guerre qui devait décider du sort de Monseigneur le duc d'Angoulême. On assure que son avis fut des plus violents, et n'allait à rien moins qu'à menacer la tête du prince. Ces actes excessifs avaient fait porter le général de Piré sur la première liste, passible du jugement des conseils de guerre, ce qui pouvait entraîner pour lui la peine capitale. J'ai fait connaître au Roi et aux ministres la soumission qu'il était venu faire entre mes mains, et le désaveu de sa conduite passée : c'était huit jours après la bataille de Waterloo. On lui en a tenu compte en le plaçant sur la seconde liste, qui le soumet à rester en surveillance, jusqu'au moment où les Chambres prononceront sur sa culpabilité.

L'empereur reconnut encore une fois qu'il manquait des informations nécessaires.

Je cherchais dans ma tête comment je pourrais introduire la question du mariage, que le Roi m'avait

recommandée, lorsque l'empereur passa à son idée favorite, celle de l'alliance universelle des nations européennes, par l'alliance de leurs souverains. Il m'en avait déjà entretenu; mais cette fois, sa pensée semblait mieux développée, il en parlait avec plus de feu et plus de conviction. J'étais par la conformité de mes idées préparé à lui répondre ; on ne pouvait méconnaître que les rapports des peuples entre eux fussent appelés à changer; ils s'étaient visités par la guerre, ils avaient appris à se connaître et à s'estimer, et chacun avait successivement effacé de grands revers par de grands succès. Fatigués de si longues guerres, la paix les appelait à mettre leurs intérêts en commun ; ils devaient comprendre que leur destinée était de grandir et de prospérer les uns à côté des autres, par l'association de leurs efforts. L'amitié personnelle de tous les souverains, qui avaient combattu pour la même cause, et le salut de tous, devait faciliter un nouvel ordre de choses, et une ère nouvelle pour l'humanité. Telles étaient les idées sur lesquelles nous nous rencontrions dans un parfait accord. Seulement le langage d'Alexandre était plus mystique que le mien, et se ressentait de ses communications avec madame de Krüdner et notre bon Bergasse.

L'empereur finit par me recommander cette grande question, et me demanda d'en entretenir le Roi.

— Pensez-vous, dit l'empereur, qu'il la comprenne ? qu'il l'adopte ?

— Aucune pensée, sire, ne peut être au-dessus de l'esprit du Roi; et à mon sens, quand on comprend celle-ci on est bien près de l'adopter. Je ne saurais

dire quelles sont les intentions du Roi à ce sujet; il ne s'en est jamais entretenu avec moi; ce que je sais, c'est l'entraînement naturel du Roi vers Votre Majesté, et qu'elle le trouvera toujours disposée à lui complaire.

L'empereur parut très sensible à mes protestations, et il en vint à son langage habituel sur l'alliance des deux couronnes, « tellement utile, tellement nécessaire dans les intérêts communs, que si les souverains ne savaient pas la former les *peuples* la contracteraient entre eux. » Je souriais intérieurement au peuple russe qui *conclurait* une alliance; aussi n'était-ce pas celui-là dont Alexandre parlait.

— Par exemple, repris-je, je me crois assuré que cette alliance est bien dans la pensée du Roi, qu'il la désire aussi vivement que moi. Votre Majesté sait combien j'ai caressé l'espérance qu'une union des deux maisons serait le premier pas vers l'alliance des deux États.

A ces mots l'empereur me prit la main avec vivacité.

— Ah! je sais que vous avez toujours été à merveille dans cette question, et que ce n'est pas votre faute si elle n'a pas réussi.

Encouragé par ce témoignage affectueux, je continuai.

— Mais il me semble, sire, que ce qui ne s'est pas fait pourrait se faire encore.

Alors Alexandre se retira dans une réserve très marquée.

— Je ne sais pas, me dit-il, dans ma famille c'est ma mère seule qui décide de l'établissement de mes

sœurs; je n'y interviens en aucune manière; et j'ai lieu de croire que ma mère a d'autres vues à ce sujet.

Je cherchai à échapper à l'embarras de cette espèce de refus, en me rejetant sur des banalités. Enfin j'amenai le compliment qui devait être le signal du départ, je dis à l'empereur « combien de telles communications étaient encore plus intéressantes que flatteuses, » et cette fois je n'avais pas besoin d'invoquer le mensonge des cours. L'entretien de l'empereur unissait au sérieux du fond, tout le charme de la forme, et il s'y complaisait.

Je ne tardai pas à rendre compte au Roi de cette conférence, il approuva de la tête et de la voix tout ce que j'avais dit, et sur le mariage il resta impassible et silencieux : il ne répondit pas même lorsque je disais que les paroles de l'empereur ne me semblaient pas un arrêt sans appel.

Dix mois après, la grande-duchesse Anne épousait le prince royal, aujourd'hui le roi des Pays-Bas. On nous a assuré que cette princesse avait peut-être conservé contre nous quelque ressentiment.

Je me suis souvent demandé si le mariage de la grande-duchesse avec le duc de Berry aurait amené dans les événements qui ont succédé, des conséquences bien différentes. Il n'y a guère lieu de le penser : cette union n'aurait apporté aucun changement à l'opposition des esprits qui nous attaquaient. Rien n'est plus vain, du reste, que la prétention de supposer des effets aux choses qui n'ont jamais existé.

IV

Pendant ce temps, les ministres s'occupaient avec zèle aux affaires de leur département, chacun suivant son caractère et son talent. Le ministre de la guerre avait placé sa tâche au plus haut : c'était une réorganisation complète de l'armée; il y mettait son habileté et sa conscience. M. Pasquier se remuait dans ses deux ministères avec une grande agilité; mais seulement pour satisfaire aux besoins journaliers des deux administrations, et sans les rattacher à aucune considération de politique générale. Cette œuvre appartenait de droit à M. de Talleyrand, comme chef du ministère; mais il n'en sentait pas l'importance et n'en prenait pas la peine. Son bel esprit se perdait à nous donner quelques phrases, et tout au plus quelques expédients qui servaient à traverser de petites difficultés.

L'abbé ou baron Louis, s'enfermait dans son ministère des finances; il y portait toute la volonté et l'activité d'un banquier, qui veut bien conduire, et conduit lui-même les affaires de sa maison; il courait à la recette avec avidité, il y ployait même la rudesse de son caractère. Lorsqu'il apprit que j'envoyais M. de Berthier et mon fils dans les provinces royalistes de l'ouest, il vint me faire sa cour, pour que nos envoyés prêchassent surtout le payement des impôts arriérés, car l'exactitude à payer les contributions était le seul

symptôme auquel il reconnût l'amour et la fidélité pour le Roi, et quoiqu'il n'attachât aucun prix à ces sentiments, il semblait ému en parlant de ces braves Vendéens..., à condition qu'ils payeraient bien leurs impôts. Il n'avait jamais été aussi caressant pour moi. Au reste il faisait ses affaires à lui tout seul, ne soumettant au conseil que les moindres de ses actes ministériels ; ses rapports sur les finances se réduisaient à de fréquentes lamentations sur les difficultés de la situation, les désordres apportés à *ses finances*, par l'administration déplorable et violente des Cent-Jours, la pression des circonstances actuelles, et la perspective effrayante des prétentions qui se dressaient devant nous. Il laissait cependant deviner à travers son sourire sardonique, qu'il avait dans sa gibecière des tours de passe-passe connus de lui seul, et le baume merveilleux qui devait nous guérir.

Au-dessus de tous les motifs de sa colère contre les dilapidations des Cent-Jours, était la vente que Napoléon avait faite du fonds d'amortissement de dix millions de rente. C'était en effet un vol inqualifiable fait aux porteurs de rentes et au pays ; il y avait là « un fonds sacré, » disait-il, « dont le dépôt a été indignement violé. » Il en perdait la raison au point qu'il proposait d'abord au conseil de frapper ces fonds de nullité entre les mains des détenteurs qui les avaient achetés; ensuite il voulait poursuivre dans sa personne et dans ses biens le sieur Ouvrard, qui avait été le complice de ce honteux marché.

Il ne me fut pas difficile de faire sentir l'injustice et presque l'impossibilité de frapper les acquéreurs de bonne foi de ces rentes qui avaient déjà passé en di-

verses mains je prouvai que ce serait compromettre le crédit de l'État et son honneur au moment où l'on avait le plus grand besoin de l'un et de l'autre ; quant à l'emploi de cet argent, que M. Louis attribuait au payement d'une guerre désastreuse pour la France et le Roi, j'opposai l'incertitude où nous étions à cet égard, en ajoutant que peut-être cet argent avait servi à peindre et dorer des fleurs de lis au château de Versailles. En effet par un singulier contraste, les travaux très considérables ordonnés par le Roi pour le rétablissement de ce château, avaient été continués sans interruption pendant les Cent-Jours : singulière puissance du mécanisme et des formes de notre administration qui marche par impulsion comme une machine.

Il n'en fallut pas davantage pour repousser la prétention du ministre des finances. Il sentait bien lui-même qu'elle était insoutenable ; et on en jugea de même au sujet des poursuites à diriger contre Ouvrard ; seulement, à la sortie du conseil, le Roi me commanda de voir le fameux spéculateur, de lui témoigner son mécontentement de ce qu'il s'était prêté à une opération aussi odieuse, lui qui devait tant de reconnaissance à la Restauration, et qui s'y était jusque-là montré si attaché.

Le lendemain je mandai Ouvrard ; contre mon habitude je le reçus en ministre, et presqu'en juge ; je restai assis dans mon fauteuil, et je laissai Ouvrard debout devant moi. Après lui avoir fait connaître l'ordre que j'avais reçu du Roi, je développai les motifs de mécontentement que nous avions contre lui ; comment avait-il prêté au désolateur de notre

pays les moyens de poursuivre une guerre impie contre le Roi et la patrie, et cela par une opération spoliatrice, le viol d'un dépôt sacré, actes odieux dont il était devenu l'agent et le complice ? Ouvrard m'écoutait les yeux baissés ; je pouvais apercevoir sur ses lèvres un sourire contenu par le respect. Quand j'eus terminé ma sévère allocution, il prit la parole.

— Votre excellence me permettra de lui dire qu'on ne saurait inculper mon dévouement au Roi sur le fait d'une opération financière. On se tromperait si on voulait me prendre pour un homme politique. Je suis uniquement un homme d'affaires, un spéculateur qui ne se refuse à aucune opération lorsqu'elle peut se réaliser par des bénéfices.

Je repris avec humeur que le côté moral d'une affaire devait toujours être pris en considération, le raisonnement contraire conduisant aux plus détestables conséquences. Puis, vint un échange de paroles où je restai aussi sévère qu'il était doux et conciliant.

— Et tout cela, monsieur, dis-je en terminant, pour un misérable bénéfice, peut-être de deux ou trois millions !...

— Ah ! je demande pardon à votre excellence ; j'en ai gagné plus de cinq. »

A cette réponse inattendue, je détournai la tête pour ne pas laisser voir le rire qui me prenait. Ouvrard croyait évidemment se justifier par l'importance de ses bénéfices. Il aurait été honteux, et se serait cru coupable, si ses profits eussent été moins considérables.

Au reste, le ministre des finances s'efforçait de couvrir les dépenses en pressant les recettes, en négo-

ciant des bons royaux à un taux assez raisonnable, et au moyen de l'emprunt forcé de cent millions qui fut acquitté sans opposition, tant il était justifié par la rigueur des circonstances. On apprécia le mérite de cet esprit court, mais pratique, par les difficultés qu'éprouvèrent ses successeurs, Corvetto et autres, à faire face aux exigences dans les mois qui suivirent.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, travaillait avec autant de zèle, à l'organisation de l'armée qu'il voulait refaire à toute force.

Je m'étonnais qu'après vingt ans de grandes guerres, qu'après qu'un chef militaire eût employé son génie, et usé si longuement du pouvoir de tout faire, de tout régler; il restât encore à faire quelque chose de mieux pour l'organisation, la discipline et le maintien de l'armée : et cependant, alors et souvent depuis on a cru nécessaire de remanier toutes nos institutions militaires.

Dans ce travail le maréchal Gouvion Saint-Cyr, s'aidait du général Préval préparé par de longues études à travers les conditions d'un meilleur avenir; outre cela, homme d'esprit, mais de cet esprit dont la finesse éveille la méfiance. D'après ce caractère ses opinions étaient plus flexibles que celles de son patron. Celui-ci dans son grand sens, et dans sa parfaite droiture s'était très franchement attaché au rétablissement de la monarchie légitime.

Il n'y avait rien eu dans le commencement de sa carrière qui put embarrasser le parti politique qu'il voulait prendre. Il avait adopté la Restauration sans arrière-pensée; mais sa conviction était que tous les appuis sur lesquels on voudrait la soutenir étaient

impuissants et qu'elle ne pouvait s'asseoir que sur des institutions républicaines. J'ignore si ces idées formaient en lui un système, et j'inclinerais plutôt à croire que c'était pressentiment ou instinct. Je ne lui ai jamais entendu développer aucun principe semblable, malgré toutes les occasions où j'ai cherché à les discuter avec lui ; il est vrai que sa parole n'était pas facile, et son esprit solide était lent à concevoir et embarrassé à répondre. La confiance qu'il nous inspirait était donc atténuée par cette disposition démocratique, et encore plus par les errements des bureaux du ministère de la guerre qui exerçaient une influence irrésistible sur les plus robustes.

Nous avions appris à nos dépens combien la direction de ce ministère était importante à notre salut ; aussi je tenais les yeux du Roi ouverts sur tout ce qui nous arrivait de ce côté. J'obtins que Sa Majesté prendrait sur elle, contre la facilité de ses habitudes, de ne pas signer avec une aveugle confiance les ordonnances, au moment où elles lui étaient apportées. Le Roi demanda à les garder sur sa table pour en prendre une plus exacte connaissance ; il me les remettait ensuite, et je les étudiais avec le plus grand soin uniquement sous le rapport de l'esprit monarchique à y infuser. C'est ainsi que je demandai l'introduction d'un certain nombre d'officiers vendéens dans la nouvelle formation de l'armée, et particulièrement de la gendarmerie, et en toutes circonstances de nouvelles garanties pour nous assurer de l'esprit des troupes.

Quelquefois j'obtenais des modifications aux pro-

jets d'ordonnances en les présentant moi-même au maréchal ; d'autres fois j'essayais d'y arriver par le Roi. Il se décidait rarement à prendre sur lui de contrarier son ministre, et le plus souvent il signait sans élever les objections qu'il m'avait promis de faire valoir. Enfin, lorsque j'avais épuisé ces moyens, et que je craignais que le maréchal ne finit par s'impatienter de ces contrariétés qui venaient toujours de moi, je parvenais à persuader au Roi d'écrire quelques mots à la marge des ordonnances, lesquels m'autorisaient à demander les changements convenus.

C'était le supplice du bon maréchal. Lorsque j'arrivais chez lui, et qu'on ouvrait les portes à deux battants en annonçant « de la part du Roi ! » le pauvre homme changeait de visage. Je lui exposais dans les formes les plus polies que le Roi désirait que telle disposition ou telle expression fût soumise à quelque léger changement. Il restait étonné, comme s'il n'eût pas compris, et s'établissait devant son bureau, me donnant un fauteuil à côté de lui. Il prenait alors le texte de l'ordonnance, et il lisait l'article indiqué fort lentement, en suivant les lignes avec le doigt. Puis il se tournait vers moi, et ne se rappelant pas ce que je lui avais dit, il me demandait avec surprise ce que je trouvais à reprendre. Je recommençais à lui expliquer ce que le Roi désirait à ce sujet.

— Cependant, disait-il, cela me semble bien ainsi.

Je reprenais mes raisonnements, auxquels il ne répondait pas. Bientôt il se levait, tirait le cordon de sa sonnette, et disait à l'huissier de faire venir le général Préval. Alors j'étais sauvé. Le général Préval

arrivait, je lui expliquais la difficulté, et j'étais compris en peu de mots.

— C'est tout simple, disait-il, c'est facile à arranger.

Il trouvait séance tenante la meilleure rédaction pour remplacer celle que nous jugions défectueuse bien plus dans le fond que dans la forme dont nous ne nous inquiétions guère; et le Roi, qui aimait que toutes choses se fissent de bonne entente, me savait bon gré de ces succès.

Parmi ces négociations, il y en avait de plus importantes, et partant, plus difficiles. Les événements de mars avaient persuadé au Roi que sa maison militaire était insuffisante à la défense de sa personne. Il était confirmé dans cette opinion par l'avis unanime des souverains alliés, qui ne concevaient de sûreté pour la personne du Roi, et le maintien de son autorité que s'il était environné d'une garde nombreuse; ce n'est pas qu'aucun eût la faiblesse de croire que notre gouvernement constitutionnel se dût maintenir par les armes, mais encore fallait-il se mettre à l'abri des insultes des agitateurs, assurer le respect dû au pouvoir, et se donner le temps d'en appeler aux forces de la nation pour soutenir son droit.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, suivant la pente de ses opinions n'admettait pas l'existence de corps spécialement chargés de la garde du Roi. Il voulait que tous les régiments de l'armée fussent successivement appelés à ce service d'honneur et de sûreté. Il était faible dans la discussion, mais tenace dans sa volonté; aussi combien ne me fallut-il pas de peines et d'efforts pour faire triompher l'intention royale! Le Roi l'avait

à cœur plus que tout autre ; mais il se refusait avec toute la puissance de son inertie à faire intervenir même son désir. Cette impassibilité lui paraissait un des principaux attributs de la royauté.

Lorsque je lui demandais avec insistance de me venir en aide, il me répondait avec un sourire et un regard caressant.

— Vous arrangerez cela à merveille, me disait-il.

La moindre parole du Roi aurait mieux décidé son ministre qui, malgré ses instincts démocratiques, était façonné à l'obéissance implicite de l'empire.

Faute d'un meilleur secours, j'essayai ce que je pourrais obtenir du maréchal ; mais j'avais à combattre son étonnement qu'on pût avoir une autre pensée que la sienne.

D'abord j'invoquai l'ancienne habitude de voir le trône entouré d'une garde privilégiée servant encore plus à son éclat, qu'à la sûreté de la personne royale. Je m'appuyai d'autre part sur l'usage de tous les pays où l'état militaire s'était le plus développé ; dans tous on avait adopté le système d'une garde nombreuse comme corps d'élite servant d'exemple, de modèle, et d'émulation au reste de l'armée. Je lui citais la Russie, la Prusse et surtout ce que la garde impériale avait été entre les mains de Napoléon pour l'armée française. Il combattait péniblement mes raisons, en objectant tous les motifs qu'on a opposés aux corps privilégiés et particulièrement dans la position du Roi ; l'utilité qu'il y aurait à lui rattacher plus immédiatement l'armée, si on ne plaçait pas entre elle et le trône restauré des corps dont les privilèges ne manqueraient pas de l'offusquer. Cependant, après

deux ou trois conférences, il céda à mon instance. J'obtins la formation de cette garde royale à condition qu'elle ne dépasserait pas quatre mille hommes. Je n'acceptai pas cette concession comme un ultimatum, et reprenant cette discussion en sous-œuvre, il accorda de guerre lasse d'en porter le nombre à dix mille, et j'avais été obligé de lui laisser croire que je me contenterais de douze mille. J'étais donc ainsi arrêté pour aller plus loin, et cependant le Roi et les souverains étrangers en voulaient davantage; ils en voulaient le double.

M. de Talleyrand, et les autres ministres dont j'avais cherché l'appui, ne s'opposaient pas; mais ne m'aidaient d'aucune manière.

Enfin, pour sortir de cette situation perplexe, je dis au Roi qu'il fallait renoncer aux vingt-cinq mille hommes de garde royale, à moins que Sa Majesté ne prît sur elle de faire connaître sa volonté, soit au conseil, soit au moins au ministre de la guerre, dans son travail particulier. — Le silence qui accueillit cette proposition en était le refus le plus formel. Je dis alors qu'il y aurait peut-être un autre moyen de renouveler l'attaque; ce serait que le Roi s'en ouvrît à M. de Talleyrand ou m'autorisât à lui en parler de sa part. Il faudrait ce stimulant pour le décider à entrer à plein collier dans cette affaire. — Les regards du Roi étaient fixés sur moi. Il mit quelque temps à répondre.

— Cela ne me convient pas beaucoup, dit-il enfin, et il retournait à toutes les raisons qu'on pouvait faire valoir auprès du maréchal.

— Mais Sire, lui répondis-je, elles ont déjà été

dites, répétées; elles sont usées, et moi surtout pour les faire valoir. Enfin, il resterait bien une dernière ressource, mais je ne la trouve pas bonne, et elle me répugne; c'est de faire intervenir les souverains alliés. Mais si Votre Majesté préfère ce parti, nous pourrions obtenir qu'ils demandent l'établissement de ce corps comme une garantie du repos de la France, au moment où leurs armées vont se retirer, en promettant à cette condition de diminuer le nombre des troupes de l'occupation.

L'approbation de Sa Majesté me prouva aussitôt que j'avais trouvé la solution qui lui convenait le mieux. — Je m'entendis d'abord avec le comte Pozzo di Borgo, puis avec le duc de Wellington, et le surlendemain ils firent demander à être introduits au conseil chez M. de Talleyrand. Les ministres du Roi cherchaient en vain à deviner le sujet de cette communication. En entrant le comte Pozzo di Borgo passa assez près de moi pour appuyer son coude sur mon bras, et me faire comprendre ce qu'il venait faire. En effet, ces deux éminents personnages venaient au nom des souverains alliés, annoncer que, préalablement au traité qui devait fixer les garanties qu'ils étaient forcés de prendre pour assurer la tranquillité de la France et de l'Europe, ils mettaient un grand intérêt à savoir le Roi environné d'une garde nombreuse et fidèle.

M. de Talleyrand promit de prendre en considération le vœu exprimé par les souverains alliés; vœu dans lequel nous nous plaisions à retrouver un témoignage de la bienveillante sollicitude des alliés du Roi.

Lorsque ces personnages furent sortis, mes chers collègues se regardèrent un moment en silence sans qu'aucun prit la parole. Enfin M. de Talleyrand dit en s'adressant particulièrement au ministre de la guerre, qu'il ne voyait point d'inconvénient à satisfaire au désir des puissances; qu'on se mettrait ainsi en harmonie avec leurs idées, et avec leurs usages.

Le maréchal ayant une fois renoncé à défendre sa position, fit contre fortune bon cœur, et se consola en dressant la plus belle des ordonnances pour la formation d'une garde de vingt-cinq mille hommes. Mais il avait déjà sacrifié les deux nouvelles compagnies des gardes du corps, qui se trouvaient ainsi réduites de six à quatre, d'un effectif de douze cents gardes.

Les belles compagnies dites compagnies rouges des gendarmes, et des chevau-légers de la garde, gardes de la porte, grenadiers à cheval, ainsi que les gardes du corps de Monsieur, formés en 1814 avec tant de zèle, restèrent également supprimés.

La garde royale fut composée de huit régiments d'infanterie dont deux régiments suisses, à l'effectif, sur le pied de paix, d'environ dix-huit mille hommes, de huit de cavalerie, deux de grenadiers à cheval, deux de cuirassiers, et un de chacune des autres armes, dragons, chasseurs, lanciers et hussards. On assurait aux soldats une haute paye, et aux officiers les honneurs et les avantages du grade supérieur à celui de leur emploi. Quatre maréchaux de France commandaient alternativement et par quartier la garde royale, sous le titre de majors généraux. Le Roi en conservait le commandement supérieur, et

pouvait leur transmettre directement ses ordres sans autre intermédiaire.

Tels furent les motifs, et les difficultés de former cette garde royale qui devint un des plus beaux corps militaires qui aient existé. Sous une meilleure direction, et s'il n'eût pas été disséminé à l'époque du soulèvement de juillet 1830, il aurait certainement suffi à comprimer le mouvement de Paris qui devint une révolution.

V

Sur tous les autres points de la réforme de l'armée, le maréchal eut le rare avantage de l'organiser entièrement à lui seul, et sans la soumettre à aucun contrôle, à aucune discussion. Il en réduisit l'effectif à deux cent cinquante mille hommes, chiffre que tout le monde jugeait suffisant dans la situation pacifique qui nous était donnée. L'infanterie se composait de quatre-vingt-six régiments formés chacun dans le département dont ils devaient porter le nom. Ce système qui rassemblait à la guerre les enfants des mêmes contrées était entièrement conforme aux idées que je m'étais faites des liens que les soldats doivent conserver avec le pays natal, mais les chiffres bruts et matériels, qui ne disent rien à la pensée, reprirent bientôt le dessus, encore plus par l'esprit du temps que par l'habitude.

Si le maréchal Gouvion Saint-Cyr eut une entière liberté dans cette réforme de l'armée royale, il n'en

fut pas de même de son travail pour la nomination des chefs de corps et du personnel de l'armée. Ce n'était pas de la droiture de ses intentions qu'on pouvait se méfier, mais sa bonne foi et la loyauté de son caractère ne lui faisaient pas soupçonner les dangers qu'il y avait à nous confier une seconde fois à des officiers qui ne nous donnaient par leurs principes, par leurs antécédents, aucune garantie positive après l'épouvantable défection que nous avions éprouvée peu de mois auparavant. Je pensais que cette composition de l'armée était pour nous la condition d'être ou de n'être pas, j'y employai tous mes efforts.

Parmi les difficultés qui s'y rencontraient, la plus grande était l'inertie du Roi : il reculait devant toute action personnelle de son autorité. C'était pour ainsi dire une campagne à lui faire entreprendre. Je commençai à l'engager sur la présentation des colonels de la garde, faite par le ministre de la guerre, dans un esprit de parfaite convenance ; il avait bien senti, ainsi que ses bureaux, qu'il ne devait approcher de la personne du Roi, que des hommes de sentiments éprouvés.

Cependant, je crus nécessaire d'y apporter quelques modifications ; d'abord, j'obtins du Roi de réserver deux régiments d'infanterie, et un régiment de cavalerie pour les officiers dont les titres militaires de l'émigration, ou de la Vendée étaient inconnus au ministre de la guerre et à ses bureaux. Le Roi me permit même de les lui désigner. Le comte Auguste de la Rochejacquelein fut nommé colonel du régiment des grenadiers à cheval de la garde, héritage

que la mort glorieuse de son frère lui avait transmis trop tôt. Ensuite, parmi ceux que mes correspondances avec la Vendée m'avaient fait connaître, se trouva un de mes anciens camarades de l'armée de Condé, le comte de La Poterie ; il avait été chef d'état-major des corps organisés dans le Maine, et venait réclamer des récompenses pour les hommes qui s'étaient particulièrement distingués.

Le travail présenté par le ministre pour la nomination des autres colonels de l'armée se ressentait de la routine de ses bureaux ; il ne prenait pas assez en considération leurs principes politiques et leurs témoignages de dévouement au Roi. L'affaire était trop importante, et nous en avions été trop sévèrement avertis pour que je ne me fisse pas un devoir de mettre le Roi en garde contre l'excès de sa facilité. Je représentai à Sa Majesté combien il serait dangereux de ne pas apporter le plus grand soin au choix des officiers à qui serait confiée la sûreté du trône ; qu'à la vérité il nous serait impossible de contrôler toutes les nominations des officiers de l'armée, mais que nous pourrions au moins nous en assurer par un moyen indirect, mais certain. Ainsi le Roi pouvait d'abord désigner tous les chefs de corps en s'éclairant sur leur fidélité : pour en arriver là, il suffirait, lorsque le ministre de la guerre lui apporterait ce travail, que le Roi le gardât par devers lui, en disant qu'il aviserait. On échapperait par là à ce mécanisme des bureaux, dangereux même lorsqu'ils veulent être zélés. Il fallait ensuite établir, à titre tout à fait exceptionnel que, pour cette fois seulement, les colonels seraient autorisés à présenter au ministre les officiers

qui devaient former les cadres de leurs régiments, en leur recommandant de les choisir non seulement pour leurs services, mais surtout pour leur dévouement à la monarchie.

Le Roi reculait devant une action si personnelle ; cependant j'insistai tant et avec de si fortes raisons, qu'il se décida à garder le travail du ministre, et il me le remit le jour même, en me donnant toute liberté d'agir. Je n'avais pas assez de confiance en moi pour prendre sur moi une œuvre à laquelle j'étais si peu préparé, et je cherchai quelqu'un qui fût au courant du personnel de l'armée tout en ayant des opinions bien prononcées, une grande probité, et, — ce qui m'importait personnellement, — une discrétion impénétrable. Je trouvai ces conditions réunies dans M. Tabarié, qui avait d'abord appartenu à l'administration de la guerre ; il avait été secrétaire général de ce ministère, et s'était attaché à la Restauration quoiqu'elle l'eût replacé simple chef de division dans le même département. Il avait même donné une grand preuve de dévouement au Roi en le suivant à Gand.

Je me mis en relation avec lui d'une manière indirecte. Mes premières lettres lui arrivaient par un de mes employés de confiance, qui les transmettait à un ami de M. Tabarié, qui les faisait lui-même parvenir à ce dernier. J'eus une seule entrevue avec lui pour lui développer le plan que j'avais fait adopter au Roi et les moyens de l'accomplir. La gêne de ces rapports m'était imposée par la défiance jalouse de mes collègues ; elle se portait sur moi dès qu'ils rencontraient la moindre résistance, le moindre retard

à l'entière approbation du Roi. Cette fois, je mis tant de soins à m'envelopper, qu'ils portèrent ailleurs leurs soupçons, et ils se plaignirent à moi de ces influences secrètes qui embarrassaient la marche de l'administration. Cependant l'état des colonels que le Roi remit au ministre de la guerre ne l'offusqua pas trop ; plus de la moitié de ceux qu'il avait présentés, étaient maintenus, et les autres y étaient admissibles. — Je n'y contribuai que pour recommander quelques officiers dont le dévouement m'était connu : les deux frères D'Arbaud de Jouques, les comtes Auguste et Léon de Juigné et M. de Laugier-Villars ; ils étaient d'un rang qui avait droit à ce grade. — J'avais prévenu le ministre de la guerre que le Roi était dans l'intention de faire quelques changements dans le choix des colonels et je le préparai de loin à cette mesure exceptionnelle de la présentation des officiers par les chefs de corps. — Il acceptait assez bien les modifications que le Roi avait pu faire dans la nomination des colonels ; mais il avait peine à comprendre la présentation que ceux-ci feraient des officiers de leurs régiments. Cependant lorsque le Roi lui eut rendu son travail amendé il le reçut sans observation et se soumit à tout sans murmurer. Il se montra seulement inquiet de la personne qui avait pu exercer sur le Roi une telle influence, et ses soupçons se portèrent principalement sur le duc de Feltre, qui en était bien innocent.

Conformément aux ordres du Roi, les colonels furent chargés de présenter aux ministres les officiers de tous grades, qui seraient employés dans leurs régiments. On leur recommanda de choisir cette fois

plutôt d'après leur attachement au Roi que d'après l'état de leurs services. On fit ainsi porter sur les chefs de corps, par cette mesure exceptionnelle, toute la responsabilité de la conduite ultérieure de leurs régiments. J'avais assez heureusement traversé ces difficultés sans trop éveiller la défiance de mes collègues; mais je tombai bientôt dans un piège.

Le Roi me dit un jour que les commandants des compagnies rouges des mousquetaires et des compagnies réformées des gardes du corps, étaient venus se plaindre à lui de la situation pénible où se trouvait réduite cette jeunesse dévouée qui s'était jetée en 1814 dans les corps chargés de défendre la personne royale. Ils voyaient leur carrière brisée faute de trouver dans l'armée active des places de leur grade. Un grand nombre se retiraient, découragés; mais d'autres persistaient à demander du service.

— Vous devriez, me dit le Roi, en parler de ma part aux colonels de la garde royale, et leur demander de les comprendre autant que possible dans les présentations qu'ils ont à faire au ministre.

J'étais tout disposé à entrer dans les vues du Roi, mais je vis tout de suite l'inconvénient de blesser la susceptibilité du maréchal, et j'en fis part au Roi.

— Mais ce n'est pas une affaire de ministère, me dit Sa Majesté; c'est une simple recommandation en faveur des anciens gardes; une affaire de famille dont je vous charge.

Je vis bien que le Roi aurait été contrarié d'une plus longue discussion. Conformément à ses intentions, je fis appeler successivement les colonels de la garde, et je leur expliquai la recommandation du Roi.

Le lendemain, le conseil étant réuni chez M. de Talleyrand, et aucun ministre ne présentant de travail, le président du conseil, s'adressant au ministre de la guerre lui demanda s'il n'avait rien à rapporter. Le maréchal prit la parole d'une voix émue.

— Non, je n'ai aucun rapport à présenter, et je n'en aurai plus, car je ne suis plus ministre de la guerre.

Les ministres, qui déjà ne se sentaient pas bien fermes à leurs places, restaient interdits, attendant que le maréchal expliquât cette énigme.

— Ce n'est plus moi qui suis ministre de la guerre, reprit-il, c'est M. le baron de Vitrolles, car c'est lui qui est chargé de transmettre les ordres du Roi aux chefs de l'armée.

Je compris bien ce qu'il voulait dire. Les colonels, auxquels j'aurais en vain demandé le secret, s'étaient rendus chez le ministre en sortant de chez moi, pour lui faire connaître les intentions du Roi et la manière dont ils en avaient été instruits. — Je répondis au ministre, avec la plus grande politesse, « que probablement il s'était mépris sur les motifs de la démarche dont le Roi m'avait chargé ; que si Sa Majesté avait eu des ordres à transmettre aux chefs de son armée, il n'aurait pas choisi d'autre intermédiaire que le maréchal à qui toute sa confiance était acquise : que sa Majesté m'avait donné cette simple commission précisément pour marquer que ce n'était point un ordre qu'elle voulait donner, mais une simple recommandation gracieuse. »

Ces raisons et toute ma déférence ne furent pas suffisantes pour calmer les membres du conseil. M. de Talleyrand s'exprima avec une colère plutôt

jouée que réelle. Il dit que dans les circonstances difficiles où se trouvaient les ministres, s'ils étaient encore contrariés par ceux qui siégeaient avec eux, il fallait renoncer à conduire les affaires du Roi ; et il proposa de transporter le conseil dans une autre pièce de son hôtel. C'était une manière polie, mais explicite de me dire de sortir. Je pliai les papiers qui étaient épars devant moi, et les recueillant dans mon portefeuille, je dis qu'il était inutile que ces messieurs se dérangeassent ; que je ne pouvais pas m'éloigner sans l'ordre du Roi, mais qu'il serait très facile à monsieur le président du conseil de l'obtenir. En disant ces mots, je quittai ma place habituelle, sans quitter la pièce, et prenant une chaise, je m'assis hors des rangs, auprès, mais un peu en arrière de M. de Talleyrand, en spectateur désintéressé. Mais cette scène avait jeté trop de trouble dans les esprits pour qu'il s'établît aucune discussion ; et lorsque je vis les autres ministres se préparer à quitter la séance, je sortis en leur faisant de profondes révérences.

M. de Talleyrand me suivit dans le salon qui précédait sa chambre à coucher, où se tenait le conseil. Il me témoigna avec beaucoup de douceur, combien il était peiné de cette petite altercation ; peut-être le maréchal avait-il pris un peu trop au vif cette légère infraction aux règles de la subordination, mais enfin, c'était le maréchal, et je devais, avant de m'en aller lui dire quelques paroles déférentes.

Je répondis que je croyais avoir dit toutes celles qui pouvaient le satisfaire ; que je ne pouvais aller jusqu'à des excuses, mais que je ne me refusais pas à lui répéter ce qui m'avait été inspiré par le désir de

le satisfaire. En effet, je rentrai avec M. de Talleyrand, et j'adressai au maréchal, peut-être en d'autres termes toutes les satisfactions que je lui avais déjà données, mais sans oublier la réserve que j'y avais mise. Le maréchal me répondit des paroles gracieuses, et nous nous serrâmes les mains à la grande satisfaction des assistants, et surtout du prince de Talleyrand Il était trop courtisan pour ne pas craindre tout ce qui pouvait ébranler la bienveillance du Roi. Si, prenant la balle au bond, il avait sollicité du prince mon éloignement, en y employant sa finesse, sa courtisanerie, ses paroles à double entente, il ne l'aurait certainement pas obtenu. Mais s'il eût brusquement abordé la question, en lui donnant un air d'importance, il aurait réussi, malgré les témoignages de confiance, d'attachement, et je pourrais dire de faveur que le Roi m'accordait en ce moment. Mais M. de Talleyrand n'osait pas se commettre avec un crédit qu'il croyait bien établi.

La manière du Roi de traiter les affaires, sans jamais faire intervenir sa volonté, et en me laissant sans autorité personnelle, n'était ni de mon goût ni dans mon caractère, et je m'y refusais autant qu'il m'était possible. Elle venait de la timidité du Roi, timidité toute d'amour-propre ; il aurait craint de soumettre sa détermination à la contradiction, d'avoir ensuite à en soutenir la discussion, et surtout d'assumer sur lui toute la responsabilité. C'était le véritable type du roi constitutionnel ; il l'était de caractère et de principes, mais il n'en avait ni les instincts ni les habitudes. Nous venions un jour de faire une longue et savante profession de foi constitutionnelle avec toutes

ses conséquences. Le Roi abondait en axiomes et surtout en exemples puisés dans l'histoire parlementaire des Anglais. J'allais sortir de son cabinet, lorsqu'il me rappela.

— A propos, dit-il, le père Élysée (c'était son premier médecin), est venu ce matin réclamer de moi un droit de sa charge, celui de nommer les chirurgiens-majors de la maison du Roi.

Je souris en demandant à Sa Majesté si elle croyait cette présentation bien constitutionnelle.

— Et pourquoi pas ? reprit le Roi.

Je ne m'étendis pas en explications, mais je laissai tomber cette réminiscence d'un autre temps, de manière qu'elle n'eut pas de suite.

Une autre fois, le Roi me parlait de la nomination des gouverneurs de provinces, véritable faveur de cour, imaginée pour donner vingt-cinq mille livres de rentes à quelques courtisans, et qui n'avait aucune espèce d'utilité. Je me permis de dire à Sa Majesté que c'était un peu ce qu'on appelait autrefois un abus.

— Qu'appelez-vous un abus ? me dit-il ; je voudrais avoir à nommer un gouverneur à Viroflay, un gouverneur à Pantin.

Je n'exigeai pas de Sa Majesté qu'elle me donnât l'explication de ce penchant spécial à nommer tant de gouverneurs.

CHAPITRE VI

LE MINISTÈRE DE LA MAISON DU ROI. — RAPPORT DE FOUCHÉ SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE. — MANŒUVRES DE M. DECAZES. — LA CHAMBRE DES PAIRS.

I

Cependant le ministère restait incomplet, par la négligence de M. de Talleyrand et l'insouciance du Roi, qui trouvait « qu'il avait bien assez de ministres comme ça. » Le garde des sceaux conservait l'intérim de l'intérieur, et le ministère de la maison du Roi restait vacant sous la direction d'un secrétaire particulier de M. de Blacas, M. de Pradel, qui n'avait aucun rapport avec l'administration politique. M. le duc de Richelieu avait reçu à Bruxelles sa nomination à ce département. Je ne sais sous quelle forme il s'excusa auprès de Sa Majesté ; mais il paraît qu'il n'avait pas écrit à M. de Talleyrand, car celui-ci, quelques jours après l'installation du ministère, nous communiqua la lettre qu'il adressait à M. de Richelieu pour l'engager à venir prendre ses fonctions. Après cette lecture, M. de Talleyrand prit la parole.

— Nous devons prévoir, messieurs, dit-il, l'hypo-

thèse où M. de Richelieu n'accepterait pas, et le choix que nous aurions alors à proposer au Roi.

Les ministres présents se regardèrent un instant, et le maréchal Gouvion Saint-Cyr répondit qu'il lui paraissait que rien ne serait plus agréable aux membres du ministère que si le choix du Roi tombait sur la personne déjà associée à leur vie politique et à leur travaux. C'était moi qu'il désignait ainsi. M. de Talleyrand approuva d'un sourire. M. Pasquier et les autres tombèrent d'accord. M. Louis avait de la peine à me donner son assentiment, mais il ne me le refusait pas ; c'était tout ce qu'il pouvait faire.

Je remerciai les membres du cabinet de la bienveillance qu'ils me témoignaient.

— Mais messieurs, ajoutai-je, permettez-moi une observation. Je reconnais mieux que personne les conditions d'unité et de solidarité ministérielles qui nous donnent le droit de présenter au Roi les membres de son conseil. Mais si les préférences du Roi doivent être consultées avant toute proposition, c'est surtout dans le choix du ministre de sa maison, de sa famille, de ses relations intimes, je dirais même volontiers du ministre de sa poche. C'est en pareil cas surtout qu'il faut savoir quelles sont les convenances de Sa Majesté.

Mes paroles furent accueillies avec un murmure favorable ; aucun choix, me disait-on, ne saurait être plus agréable au Roi. M. de Talleyrand ne s'opposait pas à cette proposition. Il n'avait cependant pas eu, je crois, l'intention de me placer plus haut et plus près de Sa Majesté. Il ne doutait pas alors de l'acceptation de M. de Richelieu ; mais l'événement trompa cette

prévision. Peu de jours après, M. de Richelieu refusait, dans une lettre fort polie, la place qui lui était offerte, « d'après la crainte où il était que son long éloignement de la France ne l'eût pas assez préparé à prendre sa part dans la direction des affaires. » Mais d'autre part on nous rapportait d'autres motifs allégués par l'ancien gouverneur d'Odessa. Aux uns il disait que le ministère ne lui semblait pas répondre aux circonstances ; à d'autres, qu'il ne concevait pas comment un homme d'honneur pouvait s'asseoir à côté de Fouché. Ce double langage me paraissait plus russe que français. Quoi qu'il en fût, en nous communiquant la réponse de M. de Richelieu, M. de Talleyrand, cachant son léger embarras sous un malicieux sourire, ne parla plus de donner un successeur au ministre de la maison du Roi, et à son exemple, personne n'en ouvrit la bouche.

Le conseil était terminé, et je me retirais ; mais il me suivit dans le salon adjacent, et me rencoigna peu à peu dans un angle.

— Savez-vous, M. de Vitrolles, me dit-il, quelles sont les conditions nécessaires pour un ministre de la maison du Roi ?

— Mais, lui dis-je, je n'en connais qu'une essentielle ; c'est de convenir au Roi.

— Il y en a d'autres, et je vais vous les dire. Il faut avoir cinq pieds huit pouces, une barbe noire, une voix de basse-taille, et surtout savoir bien tirer le pistolet. Tirez-vous bien ?... moi, je tire à merveille.

J'avais peine à retenir mon rire ; mais il reprit.

— Vous allez me comprendre, et vous verrez que j'ai raison. Le ministre de la maison du Roi est en

lutte continuelle avec toutes les charges, toutes les parties de l'administration qui s'occupent des chasses, des théâtres, des châteaux royaux. Il est en opposition avec toutes les prétentions, les grâces, les faveurs, les abus qui se pressent autour du Roi. Il est seul à résister. Il faut qu'il joigne à la considération de sa place un très grand courage personnel, souvent mis aux plus rudes épreuves. Comprenez-vous ?

— Ah ! oui, cher prince, répondis-je, je comprends à merveille, et plus que vous ne me dites.

A quelque temps de là, le prince de Talleyrand eut la fantaisie de faire un ministre de la maison du Roi qui fût bien à lui, croyant ainsi appuyer son crédit auprès de Sa Majesté. Je ne remplissais pas cette condition. Aussi alla-t-il la chercher dans une personne qui s'était faite son commensal officieux et obséquieux, le comte Alexis de Noailles, aide de camp de Monsieur. M. de Talleyrand l'avait déjà distingué en 1814 en l'appelant au congrès de Vienne, où il avait assisté, avec le duc de Dalberg. On comprenait la reconnaissance de M. de Noailles ; mais on ne concevait guère l'espèce de servilité qu'il affectait vis-à-vis du vieux diplomate. Nous disions que M. de Noailles attachait les souliers de M. de Talleyrand. — Celui-ci, séduit par tant d'obséquiosité, avait donc pensé qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de placer près du Roi un homme qui lui était tout dévoué, sans songer qu'il ne ferait qu'ajouter au ministère un homme de la cour, sans importance politique, et qui ne lui apportait aucune force.

Il mit beaucoup d'adresse pour obtenir du Roi cette désignation. Je l'appris de Sa Majesté, dès le

soir même. Elle me dit que M. de Talleyrand était venu lui parler d'une chanson qui courait dans le public sous le titre du *Ministère boiteux*. Faisant semblant de ne pas comprendre ce mot qui visait sa propre infirmité, il dit que probablement on se plaignait de voir le ministère incomplet : qu'il y manquait un ministre de l'intérieur, et celui de la maison du Roi. Il venait prier Sa Majesté de pourvoir au moins au dernier, et proposait d'y appeler le duc de La Vauguyon. C'était précisément celui qui avait dirigé les affaires du Roi pendant l'émigration, et le seul qui eût été éloigné par une disgrâce éclatante, motivée par de graves mécontentements. M. de Talleyrand le savait à merveille.

Le Roi ne répondit rien à cette impertinente proposition.

— Je lui ai fait, me disait-il, mon visage de bois.

Alors l'astucieux ministre reprit la parole d'un air bonhomme.

— Peut-être votre Majesté trouve-t-elle le duc de La Vauguyon trop vieux ?... Alors je lui proposerais le comte Alexis de Noailles.

C'était répondre d'avance à l'objection du Roi, qui aurait pu le trouver trop jeune. Le Roi garda le silence, indiquant seulement par un signe de tête qu'il verrait.

Je fus à mon tour un peu étonné qu'à cette occasion le Roi ne m'exprimât pas le désir de me fixer auprès de lui dans ce poste. Mais je me l'expliquai bien vite. Me trouvant déjà placé auprès de sa personne, il ne pensait pas que le ministère de sa maison donnât plus d'importance aux services que je pouvais lui rendre.

— Tâchez qu'il me propose le comte de Vaudreuil, ajouta le Roi.

Le comte de Vaudreuil, qui était alors notre ministre en Danemark, avait été un des beaux, des *merveilleux* de la cour de Louis XVI, le bel esprit de la société de la duchesse de Polignac, c'est-à-dire de la reine Marie-Antoinette, qui cherchait dans cette intimité les satisfactions du cœur, et des distractions aux ennuis de la représentation.

Quant à moi, je craignais plus que je ne désirais les témoignages de la faveur royale. C'est dans ce temps où je n'avais point de rival que je fuyais le plus ces conversations intimes auxquelles se plaisait le Roi. Je n'arrivais jamais chez lui qu'avec mon portefeuille, et prêt à lui rapporter quelque affaire plus ou moins importante. Mais il était habile à y échapper, et se faisait aimable et caressant pour se livrer à son goût de causeries, d'anecdotes, de citations, et il était difficile de s'en défendre. Il m'arrivait de prendre sur moi le tort de ces conversations légères, qui venaient toujours de lui. Il m'excusait volontiers.

— Il y a du temps pour tout, disait-il; du temps pour les affaires, et du temps pour causer.

La familiarité à laquelle il m'appelait ainsi était marquée par le choix des anecdotes qui étaient souvent des plus vives, et telles qu'on ne peut les raconter que dans la plus grande intimité; et quand il m'arrivait d'en citer à mon tour, il les écoutait avidement, même celles de ma jeunesse, et mes excuses de si mal occuper son temps n'étaient pas toujours bien reçues.

Le besoin que le Roi avait de moi croissait de jour en jour. — Un dimanche, au lieu d'arriver dans son

cabinet, suivant mon habitude, à trois heures, avant les vêpres, j'y vins à une heure. Son regard m'interrogeait sur le motif de ce changement, et je lui dis que j'étais venu plus tôt auprès de sa personne, pour lui demander la permission d'aller chercher ma fille, ce même jour, au château de la Bretèche, chez la comtesse de D***.

— Vous voulez aller à la Bretèche? reprit le Roi d'un air étonné et mécontent, comme s'il eût été inquiet d'une longue séparation.

— Oui, Sire, si votre Majesté veut bien me le permettre.

— Et quand comptez-vous revenir?

Le ton de cette question m'indiqua que je ne pouvais pas prendre les vingt-quatre heures sur lesquelles j'avais compté.

— Mais, Sire, répondis-je, dès ce soir, à minuit, si votre Majesté l'exige.

— Oh! vous ne serez pas revenu à minuit...

— Je le promets à votre Majesté; j'ai fait placer des relais sur la route, et je suis assuré d'être de retour à l'heure dite.

Le Roi ne répondit rien, et je parlai de quelques affaires, puis en terminant, j'ajoutai que d'après son consentement, sur lequel je comptais, j'irais à la Bretèche.

— Oui, dit-il, mais vous ne serez pas revenu à minuit.

Et le lendemain, à six heures du matin, le Roi envoya chez moi pour me commander d'être auprès de lui à huit heures, uniquement pour savoir si j'étais rentré.

D'autres fois, sa bienveillance s'exprimait par des mots heureux. J'avais un jour oublié ma tabatière sur la table du conseil, chez M. de Talleyrand. Le lendemain, je la réclamai à son valet de chambre; il me répondit que le prince l'avait serrée, et lorsque j'en parlai à celui-ci, il ouvrit son tiroir, et au lieu de ma très simple boîte, m'en rendit une fort belle, ornée du portrait du Roi, peint par Isabey. — Le soir, après avoir traité quelques affaires, je dis à Sa Majesté que j'avais à appeler son attention sur un fait grave : qu'on cherchait à séduire ses plus dévoués serviteurs, et que M. de Talleyrand en particulier y employait les moyens les plus habiles.

— Comment cela? me dit le Roi.

Je montrai alors la tabatière que j'avais reçue le matin.

— Ah! reprit Sa Majesté en jouant l'impatience et en frappant de la main sur la table, il m'a volé celle-là.

On ne pouvait pas se donner avec plus de grâce le mérite d'un présent qu'on n'avait pas fait. — Le Roi abondait en coquetteries de ce genre à mon égard. Peut-être s'y mêlait-il un peu de jalousie à cause des sentiments qu'il me connaissait pour son frère, sur lequel il voulait l'emporter. Quelque aimable que fût cette lutte, je ne lui donnai jamais la satisfaction de croire à une préférence. Louis XVIII n'avait point l'ouverture de cœur du comte d'Artois. Il était plus enveloppé en lui-même, plus occupé de sa personne, et plus indifférent pour ses entours. Ses sentiments se concentraient volontiers sur une seule personne; c'était assez pour lui et pour le rassurer sur l'insensi-

bilité de son cœur. Cet objet de son affection était aussi pour lui une ressource. Il n'était pas dans son caractère de prononcer nettement sa volonté. Il aimait mieux négocier; et celui qui était placé de façon à faire prévaloir quelquefois ces opinions royales lui devenait un instrument précieux. C'est ainsi que je me trouvai sur le chemin de la faveur, pendant le ministère de M. de Talleyrand. Mais je m'effrayais de ce que d'autres auraient considéré comme une fortune. Je ne concevais pas le rôle de favori à côté d'un roi sans grande autorité, c'était un rôle impossible à soutenir. Dans une telle situation on pouvait peut être acquérir des titres et de l'argent; mais c'était, suivant moi, les acheter trop cher, s'il fallait les payer de sa réputation. Et de fait, ceux qui l'ont tenté après moi ne m'ont laissé aucun regret.

J'aurais voulu être auprès du Roi un homme d'affaires, conserver auprès de lui et de son successeur cette confiance qui m'aurait permis de les servir, soit dans les emplois publics, soit dans les conseils. Il n'en a pas été ainsi; mais ce n'était pas impossible, et je pouvais raisonnablement l'espérer; et si je n'ai pas atteint le but que je me proposais, au moins ai-je évité le précipice où j'aurais peut être perdu l'honneur de mon nom.

II

Je cherchais donc la confiance du Roi dans les affaires et non sa faveur au dehors. Je voulais le servir

et non le flatter ; aussi me trouvai-je bientôt en contradiction avec ses penchants politiques. Il avait cédé à une impulsion étrangère en acceptant Fouché dans son ministère. Il l'avait d'abord supporté avec assez d'impassibilité, et m'envoyait de temps en temps chez le ministre de la police, comme pour avoir de nouvelles garanties de sa fidélité.

— Dites-lui qu'il brûle ce qu'il a adoré, et qu'il adore ce qu'il a brûlé, me disait-il.

Fouché ne m'aurait pas bien compris en ces termes ; mais lorsque je les lui traduisais en les appliquant aux faits particuliers du moment, il me répondait par un flot de paroles incohérentes, une espèce de feu d'artifice sans lumière. Quand je voulais rassembler tout cela pour en rapporter quelque chose au Roi, c'était comme de la poussière dont je ne ramassais pas de quoi remplir le creux de ma main.

Le duc d'Otrante avait profité des circonstances favorables pour épouser M^lle^ de Castellane, à laquelle ma famille était alliée. Il l'avait connue à Aix pendant son exil. La pauvre jeune fille avait pris trop au pied de la lettre la faveur momentanée du duc d'Otrante, et elle fut la victime de cette erreur.

L'esprit de Fouché était aussi saccadé que sa parole. Il soumit au conseil, devant le Roi, le rapport qu'il adressait à Sa Majesté sur la police du royaume, c'est-à-dire sur l'état de l'esprit public. Quelques mois auparavant, il avait adressé un rapport semblable à Napoléon, dans lequel il représentait la France imprégnée de royalisme ; il citait même mon court gouvernement de Toulouse comme ayant laissé des traces profondes dans le Midi. Cette fois, il nous montrait la

France empreinte d'un libéralisme antimonarchique. C'était toujours la même tactique : effrayer le pouvoir et se montrer seul nécessaire à le défendre.

Le Roi et le conseil ne firent aucune observation sur ce rapport. Il eut au moins l'assentiment du silence. Ma position au conseil ne me permettait pas d'élever seul une discussion que personne ne paraissait disposé à soutenir. Je me contentai de faire passer au duc d'Otrante un billet où je lui demandais l'adoucissement de quelques expressions qui m'avaient blessé ; et quoiqu'il eût fait droit en partie à mes réclamations, je me refusai à insérer le rapport dans la partie officielle du *Moniteur*, pour ne pas en prendre la responsabilité, et ne pas l'infliger aux ministres.

D'ailleurs, je ne m'étais pas trompé. A la faveur des royalistes pour Fouché avait bientôt succédé la désapprobation. Ceux-là mêmes qui s'en étaient engoués s'en étaient bien vite dégoûtés, et cherchaient en le dénigrant à effacer leurs éloges antérieurs. Le *Rapport au Roi* fut l'occasion d'un soulèvement général. Dire que toute la France n'était pas, sans exception, dévouée au Roi et à la légitimité, c'était, à leurs yeux, un crime de haute trahison. M. de Talleyrand et les autres ministres en ressentirent le premier coup, qu'ils n'avaient pas prévu, et le Roi aussi en fut atteint. Le déplaisir qu'il en éprouvait fut exalté par les soins du préfet de police, M. Decazes qui, découvrant la faiblesse du cœur royal, fonda l'espoir de sa fortune sur le renversement du ministre de la police, qu'il voulait remplacer. M. Decazes, en intrigant plus actif qu'habile, venait très souvent chez moi, sous prétexte de me consulter. Son activité et son

zèle étaient excessifs, sa capacité médiocre, et nous nous trouvions rarement d'accord. Une circonstance particulière me dégoûta bientôt de l'accueillir.

Le Roi recevait tous les jours du directeur des postes l'extrait des lettres interceptées, il me les remettait, et mon attention s'était surtout portée sur les correspondances de Metz. On se plaignait généralement de l'accueil extraordinaire que le préfet, M. de Bondy, faisait à plusieurs personnes compromises et inscrites sur les listes de Juillet. Elles étaient reçues par le préfet, et vivaient avec lui dans une sorte d'intimité, au grand scandale de la ville. Ces premiers documents m'ayant été confirmés, j'en parlai à M. Pasquier, qui avait l'*intérim* du ministère de l'intérieur, et lui dis que le Roi était instruit et blessé de cette conduite du préfet de Metz, et de son intimité avec les Boulay de la Meurthe, Bouvier-Dumolard, Harel et autres; qu'il devait s'assurer de la vérité à cet égard, et, s'il en était ainsi, présenter au Roi la destitution de M. de Bondy, dont il avait lui-même décidé la nomination. A peu de jours de là, M. Pasquier me dit que les renseignements parvenus au Roi étaient malheureusement trop exacts, et qu'il provoquerait le lendemain la destitution de M. de Bondy. Le Roi, prévenu, fut très satisfait de cette démarche.

Peu de jours après, M. Pasquier, qui était mon voisin, entra chez moi de grand matin.

— Vous allez voir, me dit-il, comment on compromet injustement l'existence de fonctionnaires qui n'ont agi que dans la latitude de leurs devoirs. M. de Bondy arrive à l'instant; il est descendu chez moi, et, pour toute réponse à mes griefs, il m'a communiqué

cette lettre. Remarquez qu'elle est de M. Decazes, préfet de police; voyez ce qu'il a écrit au préfet de la Meurthe.

C'était en effet une très pressante recommandation pour MM. Harel, Bouvier-Dumolard, et quelques autres, demandant même à M. de Bondy d'employer son crédit pour faire nommer ces deux messieurs aux prochaines élections, s'il était possible.

— Vous voyez, reprenait M. Pasquier d'un ton de reproche, vous voyez comme on arrive à commettre des injustices. Voilà un malheureux préfet qui s'est bonnement conformé à de pareilles injonctions, et il est destitué.

— Eh bien, lui dis-je, laissez-moi cette lettre.

— Cela ne se peut pas, reprit M. Pasquier; M. de Bondy est chez moi; il m'a autorisé à vous la montrer, mais à condition que je la lui rendrais aussitôt.

— Alors, laissez-moi la relire.

Le soir, en allant chez le Roi, je lui rapportai ce qui s'était passé à ce sujet, et je lui exprimai ma surprise de cette lettre de M. Decazes. Le Roi commençait à prendre goût à son préfet de police, il faisait facilement plier les affaires à ses affections. Il garda le silence un moment.

— Oui, reprit-il enfin avec un embarras marqué, ce Bouvier-Dumolard est de ses amis, il m'en a parlé.....

J'insistai cependant sur l'importance du fait et sur l'injustice de la destitution qui en avait été la conséquence. Je ne parvins qu'à embarrasser davantage mon auguste interlocuteur. Je n'étais pas assez lié avec M. Decazes pour lui en parler, ce que j'aurais

fait avec tout autre; mais nos rapports s'en refroidirent et j'entrai en méfiance de son esprit d'intrigue.

Il cherchait à démolir le ministre de la police, et je m'attachais à le contrecarrer. Certes, ce n'était pas ce personnage que je défendais, mais c'était la politique du Roi, que j'aurais voulu diriger dans le sens du gouvernement qu'il avait adopté, et donné en garantie à ses peuples. Le Roi d'ailleurs n'avait pas été longtemps à se dégoûter non seulement de Fouché, mais aussi de M. de Talleyrand, et de son ministère en général. Il écoutait avec un malicieux plaisir les critiques qui lui parvenaient de toutes parts. Toutes les fois qu'il m'avait communiqué ses déplaisances, j'avais cherché à le maintenir dans son attitude royale.

— Quelles qu'aient été, Sire, lui disais-je, les raisons qui ont déterminé le Roi à choisir ce ministère, votre Majesté doit avoir eu de puissants motifs. Elle ne peut et ne doit le changer ou le scinder que par des considérations si hautes qu'elles soient comprises de tout le monde. Tout autre mode d'agir serait regardé comme un caprice ou l'effet d'une intrigue qui aurait entraîné le Roi.

Chaque fois que les circonstances me le permettaient je revenais sur ce sujet, et le Roi aurait fini par adopter mes idées. Mais lorsqu'ensuite on venait d'autre part caresser ses penchants en lui faisant croire que le renvoi de Fouché satisferait l'opinion et effacerait l'impression d'un choix malheureux, il était tout disposé à céder.

A peine M. Decazes eut-il sondé ces faiblesses instinctives du Roi, qu'il en fit le marchepied de son ambition. Il attaqua le ministre de la police par tous

ses côtés vulnérables, et il n'en manquait pas. Il épiait ses démarches et cherchait à les rendre suspectes au Roi, jusqu'à lui faire craindre pour la sûreté de sa personne. Il ne reculait pas devant cette extrémité pour remuer l'impassibilité dont son maître était cuirassé. Il alla jusqu'à inventer une trahison dont il eut l'air de donner les preuves matérielles. L'idée fut assez audacieuse, et la révélation m'en arriva d'une manière singulière.

Un matin, le concierge de l'Abbaye, nommé Warmé, avec lequel j'avais fait connaissance pendant mon séjour dans cette prison, entra chez moi, très inquiet. Après avoir regardé autour de lui si personne ne pouvait nous entendre, il me demanda à voix basse, s'il pouvait s'ouvrir à moi sans danger. Lorsque je l'eus rassuré, il me conta que peu de jours avant, il avait été appelé chez le préfet de police. Introduit dans son cabinet, le préfet prit la parole.

— Je suis instruit par ma police secrète, dit-il, qu'on veut tenter l'évasion de M. de Labédoyère, qui est confié à votre garde. A cet effet, une dame (dont il donnait le signalement), se présentera chez vous et demandera à vous entretenir en particulier. Elle vous parlera de ses sentiments dévoués pour M. de Labédoyère, de tout ce que la famille du prisonnier est disposée à faire pour le délivrer. Elle ajoutera qu'en s'associant à une aussi bonne action, vous ne manqueriez pas à vos devoirs, et que cent mille francs seraient le prix de ce service. »

A ces mots, l'honnête Warmé s'était récrié.

— Oh ! monsieur, je ferai sur-le-champ arrêter cette dame, avait-il dit au préfet.

— Point du tout, reprit M. Decazes. Au contraire, vous paraîtrez d'abord refuser une telle proposition, puis, peu à peu, vous aurez l'air de prêter l'oreille à ses instances. Elle vous donnera un rendez-vous le lendemain, où vous la trouverez dans un fiacre, et vous promettra dix mille francs à compte sur les cent mille. En même temps, elle s'engagera à vous remettre deux passeports pour le prisonnier afin qu'il les revête de sa signature.

Comme Warmé témoignait de l'inquiétude, le préfet le rassura.

— Allez, Warmé, lui dit-il, suivez mes instructions, et je me charge du reste ; je me charge de tout.

Les choses se passèrent comme M. Decazes l'avait annoncé. La dame vint à l'heure indiquée, et tint les discours prévus. Le rendez-vous fut accepté pour le lendemain, dans une voiture de place, au coin de la rue Sainte-Marguerite, vers le carrefour de Bussy. Warmé était monté dans la voiture ; la dame avait sur ses genoux les dix mille francs en billets de banque, et, avant de remettre l'argent, elle lui expliquait ce qu'il devait faire des deux passeports, lorsque tout à coup, le fiacre est entouré d'agents de police qui ouvrent brusquement les portières, et font sortir Warmé en l'invectivant, et en lui donnant même quelques bourrades. Il fut renvoyé à sa geôle, et la dame fut transportée dans la voiture même où elle se trouvait, à la préfecture de police, où on feignit de la garder. Cette dame mystérieuse était madame de Lavalette, attachée au service de madame Bonaparte, mère de Napoléon, en qualité de lectrice, alors que M. Decazes remplissait auprès de la même personne

les fonctions de secrétaire des commandements. Ils s'étaient liés à cette époque.

Les deux passeports furent saisis, avec l'argent, sur les genoux de madame de Lavalette, et remis à M. Decazes qui se rendit chez le Roi, et lui annonça la trahison patente du ministre de la police, qui avait voulu faire évader M. de Labédoyère. Les deux passeports en étaient la preuve matérielle. Ils étaient signés en blanc du ministre de la police, qui en remettait des centaines non seulement au préfet de police, mais encore aux ministres. Ces passeports servaient soit pour des missions secrètes, soit pour des personnes privilégiées. J'en avais moi-même une quantité. L'intrigue était d'autant plus audacieuse qu'elle n'était voilée que pour les gens étrangers à l'administration, et ignorants des rapports intimes entre M. Decazes et madame de Lavalette.

Muni de tous ces renseignements si positifs, j'en fis le soir même l'exposé au Roi, sous forme d'une simple narration, en faisant ressortir l'étonnante exactitude des détails prévus par le préfet de police, avec les faits et gestes de la personne dont les mouvements avaient été si bien devinés, et par conséquent la connivence évidente qui existait entre eux. Le maître m'écoutait avec attention, mais de plus avec un malaise visible. Accoutumé au respect religieux dont il était environné, il n'admettait pas qu'on l'eût pris pour dupe d'une telle mystification. La tête appuyée sur sa main, il jouait avec son doigt sur sa lèvre inférieure.

— Vous m'avouerez, finit-il par me dire, que je dois plutôt croire Fouché coupable d'une mauvaise action

dont il est capable, que d'imaginer que *ce jeune homme* ait voulu me tromper d'une manière si indigne.

Il n'était pas dans mon caractère d'insister sur les preuves de la tromperie, et de vouloir desservir dans l'esprit du Roi les personnes qui avaient l'honneur de l'approcher. Je n'aurais pas agi autrement, lors même que j'aurais prévu, dès cette époque, le grand crédit qu'obtint plus tard M. Decazes, et dont il se servit contre moi avec tant d'acharnement. D'ailleurs, je ne voulais pas me porter défenseur de Fouché, dont j'avais combattu l'entrée au ministère. — Peu de jours après, je trouvai dans les rapports de la police que le Roi me remettait chaque jour, un extrait de celui que le préfet de police adressait à son ministre, sur l'arrestation de madame de Lavalette ; l'inculpation était des plus ménagées, et bientôt je vis arriver une lettre de madame de Lavalette, adressée au préfet de police, demandant avec la hauteur d'une personne qui se sentait protégée, d'être mise en liberté, comme n'étant coupable d'aucun délit qui justifiât sa détention. Le préfet demandait au ministre l'autorisation de la mettre en liberté.

J'étais fort embarrassé vis-à-vis de Fouché ; je ne voulais pas lui dévoiler les embûches qu'on lui dressait, parce que je ne voulais pas me donner vis-à-vis de lui l'attitude mensongère d'un ami qui voudrait le soutenir. D'un autre côté, j'aurais souhaité, par esprit de justice, qu'il découvrît lui-même les pièges qu'on lui tendait. Dans cette situation perplexe, j'engageai négligemment un jour la conversation avec lui.

— Quelle est donc cette histoire, lui dis-je, cette arrestation de madame de Lavalette ?

— Ce n'est pas grand'chose, me répondit-il ; une de ces tentatives comme on en fait cent mille...

— Mais, lui dis-je un peu impatienté, n'êtes vous pour rien dans tout cela ?

— Ah ! me dit-il, peut-être bien. Decazes est un mauvais petit chien qui veut me p..... aux jambes. Mais qu'est-ce que cela me fait ?

Le mauvais petit chien le serrait au cou. Je n'allai pas plus loin.

Je cherchais cependant par quel moyen on pourrait tenir en bride cet aventureux effronté, et mettre un frein à l'audace de ses entreprises. Je crus l'avoir trouvé. La place de secrétaire général de la préfecture de police était vacante. Je la demandai au ministre de la police pour M. de Dienne, qui avait été auprès de moi en 1814. J'espérais que la présence d'un observateur judicieux forcerait le préfet à se tenir dans les limites déjà si larges de sa fonction. Mais il était bien tard. Le préfet de police avait trop ébranlé le ministre pour le redouter, et M. de Dienne fut reçu dans son emploi comme une brebis galeuse au milieu d'un troupeau. Il fut soigneusement tenu à l'écart.

III

Mais bientôt la question du renvoi de Fouché prit une plus haute importance. M. de Talleyrand com-

mença à s'embarrasser de ce collègue qu'il s'était donné lui-même avec l'inconcevable légèreté qu'il portait dans les affaires. Il se tirait le mieux qu'il pouvait et quelquefois très adroitement de la difficulté de chaque jour, qu'il s'était souvent créée lui-même. Il sautait assez lestement le ruisseau qui était devant lui, sans prévoir que de l'autre côté il tomberait dans un bourbier.

Or, un soir je sortais, vers une heure, du ministère. J'avais fait mes adieux au maître de la maison, lorsqu'il me rappela. Il était appuyé du dos contre une console de son premier salon.

— Savez-vous, monsieur de Vitrolles, me dit-il, que si le Roi le veut, il peut très bien renvoyer le duc d'Otrante?

Je cherchai dans ses yeux à quel propos il me tenait ce langage.

— Je vous dis que le Roi peut parfaitement renvoyer Fouché.

— Certainement, repris-je, le Roi peut renvoyer Fouché, comme il peut nous renvoyer vous et moi. Cela est trop vrai pour qu'il n'y ait pas autre chose dans ce que vous me dites.

— Vous ne me comprenez pas; je vous dis que le Roi peut renvoyer Fouché quand il lui plaira.

— Je comprends si bien, que puisque vous ne vous expliquez pas, je le ferai moi-même. Moi aussi, qui me suis toujours opposé à l'entrée de Fouché dans le ministère, je pense que tôt ou tard il faudra l'éloigner. Mais auparavant, il y a trois questions à résoudre : quand et comment Fouché doit-il être renvoyé? par qui? et que ferez-vous de Fouché renvoyé?

— Je ne sais rien de tout cela, reprit M. de Talleyrand; mais je sais bien que le Roi peut renvoyer Fouché.

— Si le Roi, repris-je, sans motifs apparents, et seulement parce qu'il peut renvoyer Fouché, prend ce parti décisif, Fouché sera aux yeux de tous victime d'une intrigue ourdie dans le cabinet du Roi, et sa sortie sera jugée ridicule comme son arrivée a été jugée odieuse. Il en serait tout autrement si le duc d'Otrante tombait devant le sentiment de répulsion des Chambres, qui seront bientôt réunies. Si vous ne voulez pas aller jusque-là, et je le comprendrais, il y a un autre moyen : c'est que le ministère en corps se porte chez le Roi, et par une démarche publique, demande à Sa Majesté de choisir un autre ministre de la police. Voilà comment le Roi peut renvoyer le duc d'Otrante. Mais en même temps, il faut encore savoir ce que vous ferez de Fouché renvoyé. Croyez-vous que vous pourriez le laisser impunément dans Paris au milieu des frères et amis, et de tous les mécontents? Ils trouveront en lui un chef habile et actif, et qui vous donnerait du fil à retordre, comme on dit.

— Tout cela est très beau, dit M. de Talleyrand, mais je n'en sais rien, je sais seulement que le Roi peut renvoyer Fouché.

— Permettez, mon prince, répliquai-je ; il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Mais enfin, pour ne traiter que le dernier point, vous ne laisserez pas Fouché à Paris, comme un drapeau tricolore flottant sur la place de la Bastille. J'ai souvent pensé à ce qu'on pouvait en faire, et je trouve que sa place,

en pareil cas, serait celle d'envoyé de France aux États-Unis.

Sur ce, je pris congé de M. Talleyrand, sans lui laisser le temps de me répéter sa phrase sacramentelle.

Le lendemain, le conseil finissait chez M. de Talleyrand. Il était à moitié assis sur son bureau, entre les deux fenêtres de sa chambre. Sa mauvaise jambe pendait, et l'autre était appuyée sur le parquet. Tous les ministres avaient refermé leurs portefeuilles; les uns étaient assis, les autres debout autour de la table ronde, et moi dans un grand fauteuil entre la porte et la cheminée.

— Pour moi, messieurs, dit M. de Talleyrand de manière à être bien écouté, j'ai à disposer en ce moment de la plus belle place que le Roi puisse donner.

— Quelle est donc cette place? dit M. Pasquier en se retournant.

Le prince alors exposa les ennuis et les humiliations qui attendaient les ministres, réduits à traiter de la rançon de la France avec les souverains coalisés. Que serait ensuite, pendant longtemps, la position de nos ambassadeurs près de ces mêmes puissances? où serait leur dignité? Il y avait encore, ajoutait-il, un pays, un seul, où le ministre du Roi conserverait tous les avantages de son rang, et jouirait d'une influence sérieuse.

— Et ce ministre, dit-il après une pause, est celui qui représentera la France aux États-Unis...

A peine le prince eut-il prononcé ces derniers mots, que Fouché resté assis de l'autre côté de la table du conseil, et le plus éloigné, jeta sur moi ses

petits yeux flamboyants en me toisant des pieds à la tête, comme pour m'accuser du coup qu'on lui portait. J'avoue que cette fois, et cette fois seulement, il me fit baisser les yeux. M. de Talleyrand, pour rompre le silence qui avait suivi ses paroles, se mit à bavarder à propos de l'Amérique.

— C'est un si beau pays! vous ne connaissez pas ce pays-là, monsieur de Vitrolles? moi, je le connais, je l'ai parcouru, je l'ai habité; c'est un pays superbe. Il y a là des fleuves comme nous n'en connaissons pas, le Potomac, par exemple; rien de plus beau que le Potomac! Et puis ces forêts magnifiques, pleines de ces arbres dont nous avons ici quelques-uns dans des caisses.... comment s'appellent-ils donc! des.... des....

— Des *Daturas*, dis-je.

— C'est cela, des forêts de *daturas*.

Il s'embrouilla dans le Potomac et les *daturas;* c'était à n'y rien comprendre. — Peu à peu, les ministres sortirent, et je restai seul avec le prince.

— Vous êtes un singulier homme, lui dis-je; hier au soir vous aviez l'air de ne pas vouloir m'entendre, et aujourd'hui vous allez à bride abattue sans que personne soit préparé.

— Oui, me dit-il, cela m'est venu ainsi; j'ai pensé qu'il était bon de jeter quelques mots en avant; au reste, je vais aller chez le Roi, et nous en parlerons.

C'était ordinairement moi qui, à la sortie du conseil, allais rendre compte au Roi de ce qui s'était passé. Toutefois, lorsque M. de Talleyrand s'y rendait, je lui cédais naturellement l'emploi. Le soir, dès que j'entrai dans son cabinet, le Roi manifesta une joie qu'il avait peine à modérer.

— Vous ne savez pas, me dit-il ; M. de Talleyrand est venu ce matin me proposer lui-même le renvoi du duc d'Otrante !

— Mon Dieu oui, sire, je le sais...

Je racontai alors à Sa Majesté les détails de ma conversation avec M. de Talleyrand dans la nuit précédente, et la scène qui avait terminé le conseil du matin. J'appuyai sur la nécessité de vider, avant le renvoi de Fouché, les questions que M. de Talleyrand avait négligées. Il fallait que l'éloignement du duc d'Otrante fût expliqué par des motifs sérieux, impératifs, tels qu'une manifestation des Chambres. C'était donc à l'époque de leur réunion qu'il fallait remettre cette grande décision. A mesure que je faisais valoir au Roi les raisons sur lesquelles mon opinion s'appuyait, son visage s'assombrissait, et ses instincts reculaient devant sa conviction.

— Mais pourtant, finit-il par me dire, voilà la duchesse d'Angoulême qui va arriver, et le renvoi de Fouché serait un beau bouquet à lui offrir...

— Où en serions-nous, sire, si la politique de l'État devait se réduire à des bouquets à Iris ?

Le Roi n'en parla plus ; mais dès le lendemain, Sa Majesté reprit d'elle-même la question du renvoi immédiat, comme si elle eût voulu me persuader. Il me fut facile de juger quel genre d'influence on exerçait sur le Roi. Le préfet de police, pressé d'en finir avec le ministre qu'il voulait remplacer, poussait les choses hors de mesure, et inquiétait sérieusement le Roi sur sa sûreté. Il était allé jusqu'à lui faire croire que le duc d'Otrante pouvait fort bien ourdir une machination pour le faire égorger, lui et les siens, au milieu

des Tuileries. Comme j'insistais par toutes les raisons politiques et de dignité sur ce qu'il ne fallait pas se laisser entraîner à une démarche précipitée, sa voix s'altéra.

— Mais en attendant, me dit-il, il faut cependant qu'on prenne garde à moi !

En voulant le rassurer, j'avais l'air indifférent aux dangers qu'il croyait réels; et puis j'étais navré de voir cette faiblesse du vieux Roi exploitée au profit d'une mesquine ambition. Il n'y aurait pas eu un seul homme, sorti de moins bas, qui eût tant osé sur la crédulité de son souverain ; et c'est ainsi qu'on peut expliquer cette surprise. Mais on était bien fort quand on n'avait qu'à empêcher Louis XVIII de faire quelque chose ; et ce fut grâce à cette nonchalance que je détournai l'effet immédiat de cette intrigue.

La duchesse d'Angoulême arriva sur ces entrefaites; nous allâmes en corps lui porter nos hommages. On me chargea de veiller à ce que le duc d'Otrante n'en fût pas prévenu ; mais il dut bien le savoir et le comprendre. M. de Talleyrand comprit bien aussi le silence du Roi ; il vit que son entreprise d'emporter d'emblée le renvoi du duc d'Otrante était manquée ; mais il y attachait l'existence de son ministère. Il pensait, en se débarrassant d'un collègue attaqué par l'opinion, se faire pardonner la part qu'il avait eue à sa nomination. Il se tourna alors à des négociations souterraines pour traiter avec Fouché des conditions de sa démission volontaire. J'en étais instruit par M. Gaillard, un des intimes de Fouché. Cette confidence m'embarrassait, je ne savais que répondre aux demandes que m'adressait cet ami du ministre de la police, je ne

pouvais lui donner aucun conseil, ni même le prémunir contre les pièges qu'on lui tendait, puisqu'au fond je pensais que son éloignement importait au service du Roi. Malgré les insinuations de M. Gaillard, qui me reprochait d'abandonner son ami au moment du danger, je me tenais donc sur une entière réserve. D'ailleurs d'autres affaires venaient me préoccuper.

Le Roi m'avait permis plusieurs fois de lui exposer mes idées sur la Chambre des pairs, sur l'organisation possible de cet élément aristocratique de notre constitution. Je disais au Roi qu'on ne pouvait pas faire de véritable pairs en France ; mais qu'on pouvait en préparer la production, et, pour ainsi dire, en semer la graine. Nous n'avions pas, en France, deux ou trois cents familles distinguées et désignées d'avance pour fonder une pairie. Il nous restait bien sans doute un certain nombre de supériorités relatives. Mais il fallait prendre les nouveaux pairs parmi les grands propriétaires fonciers, nobles ou non, qui présenteraient au Roi un certain nombre de candidats à la pairie, parmi lesquels le Roi aurait choisi à sa volonté. Le Roi n'en conserverait pas moins le droit d'élever à la dignité de pair les hommes éminents par leurs grands services ou leurs talents supérieurs. Enfin, il resterait toujours maître d'accorder la faveur de l'hérédité aux pairs nommés à vie. Voilà ce qui m'avait paru raisonnable, ou comme on dirait aujourd'hui, « rationnel. »

Nous en étions là, lorsqu'un matin j'arrivai chez M. de Talleyrand à l'heure du conseil, et je trouvai le prince seul avec M. Pasquier ; l'un se promenait, et l'autre, assis à ma place, tenait une plume à la main.

— Et de quel droit usurpez-vous mes fonctions? dis-je au garde des sceaux.

— Vous voyez, me répondit M. de Talleyrand, nous sommes occupés à faire des pairs. Les Chambres seront bientôt réunies, nous ne savons pas quelle sera notre influence sur la Chambre des députés, et il faut nous assurer des appuis dans la Chambre des pairs.

Puis, continuant à se promener, le prince appelait les noms qui lui venaient à la pensée, à peu près comme il aurait fait pour une invitation à dîner ou pour un bal. Chacun des ministres qui arrivait, sans discuter la mesure, ne s'occupait qu'à suggérer des noms. M. Louis nommait les plus riches : MM. d'Aligre, de Boissy, Roy, etc. M. Pasquier avait fait passer, parce qu'il était son beau-frère, M. de Saint-Roman et quelques autres. Je ne voulais pas être en reste, et après avoir nommé quelques amis, entre autres le comte de Durfort, je désignai des compatriotes : M. de Sabran.

— Lequel? me dit-on.

— L'aîné de la branche aînée, répliquai-je comme on l'avait fait pour d'autres. J'indiquai ensuite M. d'Albertas et enfin un de mes cousins, le comte de Suffren Saint-Tropez. M. de Talleyrand approuva beaucoup ce dernier.

— Cela fera plaisir à la marine, dit-il.

Aussitôt on demanda au ministre de ce département de donner les noms de quelques amiraux, et à celui de la guerre, d'indiquer quelques généraux. Un des choix de ce dernier fut malheureux. Il fit accepter le général Compans, parce qu'il avait servi sous les

ordres de M. le duc d'Angoulême pendant sa courte et glorieuse campagne du mois d'avril. En effet, le général Compans avait reçu de Monseigneur le commandement des troupes en Auvergne, qui formaient l'aile gauche de son armée, dont la droite était en Provence. Le général correspondait avec le prince, recevait ses instructions et ses ordres, et en même temps communiquait à Napoléon tout ce qu'il recevait du quartier général de Monseigneur, et l'instruisait de sa marche. Cette odieuse conduite nous fut révélée peu de jours après la nomination du général à la pairie, par sa correspondance originale qui fut trouvée tout entière dans les cartons de la guerre. Je ne pensais pas que nous dussions subir une pareille ignominie ; je voulais qu'en le menaçant de faire son procès on exigeât sa démission. Mais la Chambre des pairs venait d'être rendue héréditaire, et dès lors sa démission était inadmissible. Personne ne voulut entamer cette affaire.

Notre singulier catalogue avait été terminé en moins d'une heure de séance, et rempli de noms quelconques. M. de Talleyrand en avait d'abord voulu vingt-cinq ou trente, et le nombre s'en élevait déjà à quatre-vingt-cinq. Je souriais en moi-même de tant de légèreté, croyant que le Roi n'accepterait jamais une pareille fabrication. A la sortie du conseil, j'allai raconter à Sa Majesté cette scène dans tout son ridicule. Je fis sentir au Roi ce qu'il y avait d'indécent dans cette prostitution de la première dignité de l'État.

— Soyez tranquille, me répondit le Roi ; j'examinerai tout cela de très près.

J'exposai alors de nouveau mes idées au sujet de la formation de cette Chambre haute. Le Roi m'approuvait du geste et de la voix, et je me préparais à mettre à exécution les principes qu'il admettait. Mais le lendemain, comme j'arrivais au conseil en mesure de présenter et de soutenir mes observations sur la constitution de notre Chambre des pairs, je trouvai les esprits si entraînés, si éloignés de toute idée raisonnable, que je sentis l'impossibilité de me faire entendre. Je me réservai d'établir cette discussion auprès du Roi, et de m'appuyer de sa persuasion auprès des ministres.

Au milieu de ce délire de légèreté, le duc d'Otrante entra.

— Mais, messieurs, nous dit-il d'un ton assez querelleur, il faudrait pourtant s'entendre. Vous prétendez que vous voulez que je sois nommé à la Chambre des députés... ?

— Certainement, dit M. de Talleyrand, il faut absolument que vous soyez nommé.

— Oui, et vous avez désigné le département de Seine-et-Marne comme celui où je devais l'être, et où vous exerceriez votre influence pour assurer ma nomination. Mais en attendant, vous avez, par le choix des présidents de collège, rempli toutes les candidatures que vous présentez aux électeurs. M. de Saint-Cricq préside le collège du département; M. le comte de Mun et quelques autres président les collèges d'arrondissement. Il est évident que vous n'avez pas laissé de place pour moi.

— C'est impossible, dit M. de Talleyrand.

— Cependant cela est, répondit Fouché ; après-

demain les élections seront terminées, et je serai exclu de la Chambre. Il faut savoir ce qu'on veut.

— Nous voulons avant tout, reprit M. de Talleyrand, que vous soyez nommé. Nous avons un moyen bien simple. Nous allons porter M. de Mun à la pairie, et lui envoyer un courrier qui lui annoncera de suite sa nomination.

Ce fut à ce hasard que M. de Mun dut d'être pair de France.

Lorsque je retournai chez le Roi pour l'entretenir encore à ce sujet, il montra un peu d'embarras.

— Soyez tranquille, me répondit-il, j'arrangerai cela, et je ne me laisserai pas faire comme ils l'entendent.

Je crus que l'affaire étant importante, il voulait gagner du temps ; mais dans le fait, il voulait éviter que la discussion n'arrivât jusqu'à lui. Le jour suivant, M. de Talleyrand était allé chez le Roi à l'issue du conseil, et je retournai à mes travaux. Mais sur les trois heures, un huissier des affaires étrangères vint me prier de la part de M. de Talleyrand de me rendre au ministère, où il m'attendait. Lorsque j'y arrivai, le prince était enfermé avec M. le duc d'Orléans, le seul qui pût me faire attendre. J'entrai bientôt, d'ailleurs.

— J'ai voulu, me dit M. de Talleyrand, vous remettre moi-même la liste des nouveaux pairs et vous demander de la faire insérer au *Moniteur*.

Je ne pouvais supposer qu'elle eût été signée par le Roi ; aussi j'eus un sourire légèrement ironique.

— Oui, mon prince, répondis-je, dès que Sa Majesté l'aura revêtue de sa signature.

— Mais c'est fait, me dit-il en me remettant l'ordonnance.

Je courus aussitôt à la signature, puis, parcourant la liste, je n'y vis pas un nom changé, rayé, ou ajouté. Je partis, cachant le mieux que je pus mon étonnement et mon dépit. Cette indifférence du Roi, cette inertie de sa volonté furent les premiers et les plus grands découragements que j'aie éprouvés. Que peut-on espérer d'un avenir confié à des pilotes aussi nonchalants?

Le soir même j'arrivai chez le prince de Talleyrand, un peu après minuit. Il vint à moi avec empressement.

— Je vous attendais impatiemment, me dit-il; savez-vous que nous avons fait un oubli impardonnable; nous n'avons pas mis sur la liste des pairs le comte de Blacas ni M. de La Châtre. Et savez-vous qui m'a rappelé cette omission? C'est madame de Jaucourt qui a dîné chez moi.

Or, madame de Jaucourt était la femme divorcée du comte de La Châtre. Ce rapprochement amusait beaucoup M. de Talleyrand.

— Enfin, reprit-il, il faut absolument que ces deux noms paraissent demain avec les autres dans le *Moniteur*.

— Fort bien, lui dis-je, mais il faut l'ordre du Roi.

— Bien entendu, répliqua le prince; aussi ai-je compté que vous vous rendriez aux Tuileries.

— Aux Tuileries, dis-je, à cette heure! C'est impossible, le Roi m'a défendu de le déranger après onze heures, à moins que le feu ne prenne au château.

— Mais comment faire?

— Tout ce que vous voudrez excepté de réveiller le Roi.

— Mais alors, prenez sur vous d'envoyer ces deux noms au *Moniteur*, dit M. de Talleyrand ; le Roi ne pourra que vous approuver.

— Mais, il me semble, répliquai-je, que c'est plutôt à vous, cher prince, de prendre cette liberté grande.

M. de Talleyrand, tout en refusant la responsabilité, faisait tant d'instances, que je finis par envoyer au *Moniteur* les deux noms à insérer. Le caractère du Roi me laissait assez tranquille sur ce que j'avais fait. En effet, le lendemain je me rendis dans le cabinet de Sa Majesté d'un peu meilleure heure que d'habitude, et je lui expliquai l'embarras où nous nous étions trouvés au sujet de ces deux personnages.

— Vous avez parfaitement bien fait, me dit-il.

C'est ainsi que fut consommé ce méfait politique qui détruisit dans son berceau l'institution première du gouvernement constitutionnel. Il servit d'exemple aux deux ou trois inondations connues sous le nom de *fournées*, qui achevèrent d'ôter toute considération à la Chambre haute. J'étais découragé de voir l'influence que le Roi m'accordait si peu utile à son service et à l'établissement de la monarchie. Le déboire que j'éprouvais de cette formation maladroite de la Chambre des pairs fut encore augmenté quand aussitôt après on porta au conseil la question de l'hérédité de la pairie. Je luttai encore contre cette consécration définitive de choix faits au hasard. Tout ce que j'obtins, dans cette circonstance, fut que le Roi ne donnât pas son adhésion au premier moment. Il se réserva l'apparence de la réflexion d'un jour de

conseil à l'autre. Mais, à trois jours de là, il ouvrit la séance en disant « qu'après avoir pesé les raisons controversées, il s'était arrêté à rendre immédiatement la pairie héréditaire, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, en ligne directe. »

CHAPITRE VII

LE DUC D'ANGOULÊME A TOULOUSE. — LE CONSEIL D'ÉTAT ET LES MINISTRES D'ÉTAT. — LE ROI RENVOIE LE MINISTÈRE. — M. DE RICHELIEU.

I

Après les revers de sa campagne contre Napoléon, M. le duc d'Angoulême s'était retiré en Espagne. Il y avait été accueilli avec toute la faveur due à sa noble et courageuse conduite ; et aussitôt que la guerre eut prononcé sur les destinées de la France, il se rendit aux vœux des contrées fidèles du Midi, et vint leur apporter les bienfaits d'une autorité tutélaire. Il exerçait cette autorité en vertu des pouvoirs dont le Roi l'avait investi au mois de mars de la même année. Les communications avec Paris n'étaient point encore rétablies, et la présence du prince était nécessaire non seulement pour reconstituer le pays sous l'autorité royale, mais encore pour éviter de dangereuses représailles. Le prince régla l'administration provisoire en déléguant aux divers emplois les hommes qui lui étaient désignés par le vœu public, et

la centralisa à Toulouse en nommant commissaire-général M. de Villeneuve-Villeneuve, ancien préfet. L'ordre se rétablissait ainsi, sous les auspices du prince, lorsque les premiers courriers de Paris apportèrent la nouvelle de l'entrée du Roi dans sa capitale, et de la nomination de son ministère. Les noms de Fouché et de Talleyrand, si contraires au sentiment public, vinrent effrayer les populations royalistes, et ranimèrent les coupables espérances de la minorité. Celle-ci releva la tête, fit entendre des plaintes exagérées, et trouva des vexations jusque dans la protection dont on l'avait entourée.

Ces plaintes retentirent jusqu'à Paris; on prêtait à M. le duc d'Angoulême des projets odieux qui ne tendaient à rien moins qu'à séparer les provinces méridionales du reste de la France, et à s'en faire un royaume à part. On avait vu des cocardes blanches et vertes, premiers signes de cette révolte. Le ministère recueillit ces bruits sans chercher à les réduire à leur juste valeur par de meilleures informations. Un jeune préfet que nous envoyions dans les Basses-Pyrénées, M. d'Argout, en traversant les départements du Gard et de l'Hérault, s'était laissé surprendre par ces accusations exagérées. Avant même d'arriver dans son département, il écrivait au ministre, et se faisait l'écho de ce système d'inculpations. En même temps, les protestants faisaient parvenir leurs plaintes aux puissances étrangères et particulièrement à leurs coreligionnaires, au roi de Prusse et au duc de Wellington. Ceux-ci n'avaient aucun moyen de contrôler ces rapports intéressés; si bien qu'un jour, nous vîmes arriver au conseil, chez M. de Talleyrand, le duc de

Wellington et le comte Pozzo di Borgo, qui se mettait en avant en toute occasion. Je n'avais pas attendu ce moment pour regretter de leur en avoir appris le chemin.

Ils nous exposèrent tout ce fatras d'incriminations: l'usurpation de pouvoirs de M. le duc d'Angoulême, l'attitude des autorités établies par lui, qui refusaient d'obéir aux ordres du Roi. Les souverains alliés ne pouvaient prendre confiance dans le gouvernement, si le Roi ne pouvait seulement pas gouverner les princes de sa famille. Ils étaient trop intéressés à la tranquillité de la France pour ne pas se préoccuper de ces éléments de désordre. Ils nous demandaient d'y porter un prompt remède si nous voulions éviter qu'ils ne cherchassent eux-mêmes les moyens d'y pourvoir par l'occupation de ces provinces.

M. de Talleyrand ne s'attendait pas à cette algarade; aussi fut-il faible à la défense. Il était mal instruit des faits et ne trouvait pas un bon mot pour s'en tirer. J'aurais pu leur répondre avec plus de dignité, mais il n'était pas dans les convenances que je prisse seul la parole, et dans une cause où l'on pouvait me croire partial. — A la vérité, quand l'Anglais et le Russe furent sortis, nos gens se dédommagèrent de leur silence. Ce fut un concert d'invectives contre les royalistes du Midi, et d'attaques contre le prince qui leur donnait cet embarras. M. Louis, qui n'avait jamais de mesure, se distinguait par le diapason de sa voix. M. de Talleyrand était le plus modéré; c'était par indifférence.

Au milieu de cette insurrection ministérielle, je pris la parole avec le plus de calme qu'il me fut possible.

J'établis les faits; je soutins que la présence de M. le duc d'Angoulême avait servi à maintenir la tranquillité dans ces pays turbulents. Malgré mes paroles conciliantes, l'irritation contre le prince ne se calmait pas; et il n'était question que de le rappeler immédiatement comme ayant abusé de ses pouvoirs. Je m'élevai avec force contre une semblable détermination. Je soutins que M. le duc d'Angoulême était resté dans la limite de ses pouvoirs; que si on voulait sévir, on ne pourrait s'en prendre qu'à son commissaire général, M. de Villeneuve-Villeneuve. On pouvait le rappeler pour rendre compte de sa conduite et annoncer cet acte de sévérité dans le *Journal Officiel*. Cette satisfaction était suffisante pour les cours étrangères. En même temps, on obtiendrait du Roi d'écrire à son neveu en lui faisant connaître qu'on désirait le revoir à Paris.

Cet avis fut approuvé par M. de Talleyrand et les autres ministres l'acceptèrent. Le président du conseil me savait même gré de le tirer ainsi d'embarras. Le Roi fut satisfait de cette solution, et me chargea d'écrire en son nom à M. le duc d'Angoulême, d'une plume un peu sévère, car il avait donné trop de latitude à sa mission.

Le lendemain on lisait dans la partie officielle du *Moniteur* le rappel de M. de Villeneuve-Villeneuve. Ce fonctionnaire devait venir à Paris, pour rendre compte de sa conduite, notamment en ce qui touchait à l'exercice de ses pouvoirs, continué postérieurement aux termes de l'ordonnance du 19 juillet, et aux ordres spéciaux qui lui avaient été adressés.

A peine le *Moniteur* avait-il paru, à sept heures du

matin, que Monsieur m'envoya appeler par un officier de son service. Je trouvai le prince encore dans son lit et tenant à sa main le *Journal officiel*.

— Mais, vos ministres sont-ils fous? me dit Monsieur en gesticulant vivement; ne savent-ils pas que s'en prendre à M. de Villeneuve, c'est attaquer mon fils? où veulent-ils donc aller?

Je laissai passer toute la boutade.

— Monsieur sera bien étonné, repris-je ensuite, s'il apprend que c'est moi seul qui ai fait prendre cette décision dont il se montre si irrité; mais il aura l'extrême bonté d'écouter les raisons qui m'ont déterminé.

Je racontai alors ce qui s'était passé, la visite inattendue et embarrassante des ministres étrangers, le trouble des membres du conseil et leurs dispositions aigries contre M. le duc d'Angoulême, enfin le parti que j'avais pris pour détourner l'orage sur la tête d'un de ses serviteurs. J'ajoutai que personne n'était à plaindre de faire un pareil sacrifice à ses maîtres. Cette explication calma la raison de Monsieur, avant que sa colère fût entièrement apaisée. Cependant, il en revint peu à peu, et je ne sortis pas sans avoir reçu de lui une sorte de remerciement.

J'écrivis sur-le-champ à M. le duc d'Angoulême une lettre telle que le Roi me l'avait commandée, sévère de sa part, respectueuse de la mienne. Je présentais à ce prince les embarras qui résultaient pour le gouvernement de l'extension qu'il avait donnée à l'exercice de ses pouvoirs. Je m'excusais, en finissant, de l'obligation où les ordres du Roi me plaçaient de lui transmettre d'autres témoignages que ceux de la parfaite

satisfaction de Sa Majesté. — A peu de jours de là, on vint pendant le conseil appeler le prince de Talleyrand. En rentrant, il nous dit qu'il venait de recevoir le marquis de Villeneuve ; que c'était un homme d'esprit, causant à merveille, et qu'il était charmé d'avoir fait sa connaissance.

— Vous le connaissez, vous, M. de Vitrolles, ajouta-t-il ; n'est-ce pas que c'est un homme très aimable ?

Ce fut à cette seule conversation que se réduisit, pour le commissaire général, l'injonction officielle de rendre compte de sa conduite politique. Je cherchai cependant à adoucir les déplaisances de M. le duc d'Angoulême. Il m'avait adressé et me recommandait vivement l'état des grades militaires qu'il avait conférés dans sa campagne d'avril, et depuis sa rentrée en France. Les avancements qu'il avait donnés étaient en assez grand nombre, et souvent des plus élevés, tels que des lieutenants généraux, parmi lesquels était M. le baron de Damas, des maréchaux de camp, et d'autres grades inférieurs. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr était rigoureux à ce sujet, et s'opposait à ce que ces avancements fussent reconnus. J'obtins du Roi l'ordre d'entrer en discussion avec le ministre ; et il finit par comprendre qu'on ne pouvait pas refuser à un fils de France le droit de récompenser les services qui lui avaient été rendus, lorsqu'il s'était mis à la tête de l'armée qui avait combattu si vaillamment les ennemis du trône. Tous les grades donnés dans la campagne furent reconnus, et un certain nombre d'autres très justifiés.

Peu de jours après, le 1er septembre, pour satisfaire

aux réclamations du parti qui se disait opprimé, le ministre proposa et le Roi accepta de publier une proclamation qui accompagnerait les ordres rigoureux donnés pour la répression des délits qui auraient ou pourraient être commis contre le repos public. Les termes en étaient sévères, et suggérèrent naturellement une réflexion assez juste, quoique pleine d'amertume : c'est que souvent ceux qui sont les plus faibles en face de leurs ennemis s'en vengent en se montrant terribles quand il s'agit de frapper leurs partisans.

II

Chacun se hâtait, à l'exemple du ministre de la guerre, de réorganiser son ministère et les institutions qui en dépendaient. M. Pasquier se mit à l'œuvre et reconstruisit un conseil d'État de toutes pièces, mais avec tous les matériaux anciens, et tels qu'ils auraient formé le conseil d'État de tout autre gouvernement. C'étaient tous gens ayant leur métier pour toute opinion. Trente conseillers d'État et quarante maîtres des requêtes en service ordinaire, vingt-deux conseillers d'État et soixante maîtres des requêtes en service extraordinaire, remplissaient un cadre déjà trop vaste. On avait relégué dans des situations purement nominales, sous le nom de conseillers honoraires d'anciens présidents au Parlement, intendants et maîtres des requêtes, au nombre de vingt-deux.

Les princes de la famille et du sang étaient membres de ce nouveau conseil d'État, mais n'y prenaient séance que par ordre du Roi. Les ministres secrétaires d'État en faisaient partie, mais n'y siégeaient jamais en fait.

On porta à vingt-deux le nombre des ministres d'État, comme pour avilir les plus hautes dignités de la monarchie, récompenses des meilleurs et des plus grands services. Dans les derniers temps qui avaient précédé la Révolution, quelques personnages, qui avaient rempli de hautes fonctions, surtout dans les ambassades, étaient revêtus du titre de ministre d'État. Ce titre impliquait qu'on avait pris séance au conseil des Dépêches, devant le Roi, et n'appartenait qu'à un très petit nombre de diplomates. Le marquis d'Ossun, par exemple, ancien ambassadeur en Espagne, M. de Calonne, contrôleur général des finances, qui n'était pas ministre secrétaire d'État, et qui assistait cependant au conseil des Dépêches. On se rappelle qu'en 1814 le conseil des ministres avait été formé des membres du gouvernement provisoire nommés par le Sénat, et des trois ou quatre adjonctions que nous y avions faites. On avait donné le titre de ministre d'État aux membres de ce conseil. Ils furent les premiers portés dans la nouvelle organisation de M. de Talleyrand. Une ordonnance consacra ces titres, et y ajouta une série de noms qui n'étaient pas recommandés par leurs services et qui n'y avaient pas plus de droit que bien d'autres. On y trouvait le général Dupont, ce ministre de la guerre en 1814, qui avait été si funeste à la Restauration. On y rencontrait aussi l'évêque de Langres, le duc de Lévis, M. Barbé de Marbois, M. de

Lally-Tollendal et M. Anglès. On ne savait pas par quel motif ceux-là avaient été choisis de préférence. M. de Talleyrand n'avait pas osé y inscrire le nom de Bourrienne dont il aurait bien voulu payer la servilité. Il s'y prit de manière à obtenir cette faveur sans qu'on pût l'en accuser. Au moment où il faisait signer l'ordonnance, il plaida auprès du Roi la cause de Bourrienne, et fit ajouter son nom par le Roi lui-même. C'était fermer la bouche au cri public, mais non aux murmures universels.

Nous nous trouvions ainsi tout à coup portés au nombre de vingt-quatre ministres d'État, et j'étais par la même ordonnance, désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil privé. Or, il arriva de cette œuvre inconsidérée, qui ne se rattachait à rien, ni au conseil d'État, ni au conseil des ministres, ce qui devait en résulter; c'est qu'elle resta lettre morte, et que le conseil privé ne fut pas réuni une seule fois. Les vingt mille francs de traitement d'abord attribués à ces fonctions furent promptement réduits à douze mille, ce qui était encore trop pour des sinécures. Dans la suite, les ministres appelèrent parfois l'un d'entre nous à leur conseil, devant le Roi, lorsqu'ils voulaient faire partager leur responsabilité dans la discussion de certaines lois importantes.

J'ai eu bien des fois depuis raison de croire, qu'en général, les affaires de l'État sont les plus mal faites; mais ici nous dépassions les bornes, et nous rendions parfaitement juste le mot de M. Beugnot sous le gouvernement de Louis XVIII.

— Nous connaissions jusqu'à présent, disait-il, trois sortes de gouvernement : le monarchique, l'aristocra-

tique, le républicain. Mais nous en avons inventé un nouveau, dont on n'avait jamais entendu parler : c'est l'anarchie paternelle. »

J'aurais bien voulu prendre aussi légèrement mon parti; mais je ne saurais dire quelle peine j'éprouvais de voir traiter ainsi cette belle cause de la Restauration, cet avenir de la France, auquel j'avais attaché toute la passion de ma vie. Je n'avais d'autre consolation que de porter à Monsieur des doléances auxquelles parfois je le voyais s'associer.

Les élections se faisaient, et généralement sous l'empire des sentiments royalistes qui dominaient dans les populations; mais ce n'était plus l'entraînement de 1814. Les ministres ne cherchèrent à exercer aucune influence, ils s'étaient contentés de nommer présidents des collèges ceux qui étaient recommandés par la faveur publique. Ils se persuadaient que les partisans les plus ardents de la royauté resteraient soumis à ceux qui étaient investis de la confiance du Roi. Aucun ne comprenait la guerre des partis et la domination des majorités dans les assemblées délibérantes. M. de Talleyrand y était moins préparé que tout autre; il restait homme de cour, et plutôt ministre du pouvoir qu'habile à manœuvrer les Chambres constitutionnelles. Les collèges électoraux avaient généralement envoyé les hommes qu'ils croyaient favorables au meilleur établissement monarchique. Des influences personnelles et locales en avaient fait passer quelques autres. A mesure que les nominations étaient connues, les ministres les approuvaient et ils allaient répétant : « Les élections sont bonnes, elles sont très bonnes ! » jusqu'au jour où ils s'aperçurent

qu'elles pourraient bien être trop bonnes pour ce qu'ils en voulaient faire.

M. de Talleyrand ne s'était pas découragé de l'inertie qu'il avait rencontrée chez le Roi au sujet du duc d'Otrante; il avait cherché à tourner la difficulté en ouvrant une négociation souterraine pour engager Fouché à donner sa démission moyennant une indemnité raisonnable. L'arrivée de M. Lainé, que Bordeaux nous envoyait à la tête de sa députation royaliste, donna plus d'activité à ce mouvement ministériel, en y rattachant plus d'intérêts. Il déclara nettement à M. Pasquier que le ministère ne pouvait pas se présenter devant les Chambres avec un acolyte tel que Fouché; qu'on ne pouvait prévoir ce qui en résulterait. Peut-être irait-on même jusqu'à la violence et aux insultes personnelles. Il fut décidé qu'on en finirait avec lui à tout prix, et on mit un grand soin à se cacher de moi, comme s'il eût été possible que contre tous mes sentiments et mes liens politiques, je voulusse maintenir en place l'ancien régicide. Mes collègues ne comprenaient pas que je me serais très volontiers entendu avec eux sur l'éloignement de Fouché, à condition que la dignité royale ne s'y trouvât pas compromise. D'ailleurs, pendant qu'ils se cachaient si soigneusement de moi, j'étais instruit jour par jour de leurs démarches. M. Gaillard venait me rendre compte des propositions faites à son ami le duc d'Otrante, et me demander un appui que je ne voulais pas lui donner.

Fouché se trompa dans le prix qu'il mit à sa démission. Il préféra la mission de Dresde à celle d'Amérique qui lui était offerte. Il ne comprenait pas com-

bien sa position resterait précaire dans une ancienne cour européenne, et près d'une famille qui avait donné à la maison de France la mère de Louis XVI et de ses frères. Les souvenirs de la Révolution, attachés à son nom, auraient eu peu d'inconvénient chez les descendants des insurgés américains; et probablement il aurait pu y vivre et y mourir sans être frappé d'une éclatante disgrâce et de l'exil qui la suivit. Je ne me croyais pas obligé de donner à Fouché des conseils dont il aurait peut être mal apprécié le motif; mais je voulais le voir avant son départ, et le voir ostensiblement. Je prévins le Roi de cette visite.

— Non seulement vous pouvez y aller, mais vous le devez, me répondit-il.

Enfin un jour, avant que nous fussions assis en séance, tous les ministres présents, excepté celui de la police, M. de Talleyrand, après nous avoir regardés de son coup d'œil le plus malin, nous annonça que le duc d'Otrante avait offert sa démission; et il sortit du gousset de son troisième vêtement une lettre qu'il me remit comme pour m'attrapper.

— Voyez, monsieur de Vitrolles, me dit-il, voulez-vous en prendre lecture ?

Je le fis avec indifférence, sans marquer aucun étonnement; et je lui remis ensuite la lettre sans prononcer une parole, lui laissant le petit triomphe de croire qu'il m'avait déjoué.

A peine eut-il accompli ce chef-d'œuvre, qu'il voulut en tirer tout le parti possible pour lui-même. Il s'en fit d'abord fête auprès du Roi, et alla ensuite en porter solennellement la nouvelle à Madame, à Monsieur et à monseigneur le duc de Berry, persuadé

qu'il allait en recueillir un immense tribut de reconnaissance et de faveur : à peine en eut-il des compliments.

Il essaya alors d'exploiter autrement cette preuve de son royalisme. Les députés arrivaient, assez nombreux, avant l'ouverture fixée au mois d'octobre. Ils se réunissaient à la bibliothèque de la Chambre. M. de Talleyrand expédia ses coureurs, Bourrienne et Roux-Laborie, qui étaient eux-mêmes membres de la Chambre. Ils se mêlaient à ces braves gens, arrivés de leurs provinces avec toute la franchise et la candeur de leurs sentiments.

— Eh bien, vous savez, leur disait-on, Fouché est renvoyé du ministère, et c'est à M. de Talleyrand qu'on le doit.

— Ah! tant mieux, répondaient-ils, le Roi a bien fait de renvoyer Fouché; mais quand renverra-t-il l'autre ?

— L'autre ? quel autre ?

— Eh ! M. de Talleyrand lui-même...

— Mais... on doit pourtant lui tenir compte du service qu'il a rendu en éloignant du Roi le ministre régicide.

— C'est possible, reprenaient ces naïfs représentants; mais le Roi ferait toujours bien de se débarrasser du ministre révolutionnaire.

Les prôneurs de notre petit Machiavel n'en étaient pas toujours quittes à si bon marché. Ils recueillaient souvent pour leur patron de singuliers panégyriques. Ces rapports, quoiqu'ils ne fussent pas rendus au président du conseil dans toute leur rudesse, ne laissaient pas que de troubler son esprit, et tout le mi-

nistère en retentit. Il en fut question devant moi de manière à me faire comprendre qu'on en avait parlé encore plus en mon absence. On se consultait sur ce qu'il y avait à faire pour trouver un appui au ministère dans cette Chambre si monarchique. Après bien des pourparlers, il fut conclu que la protection particulière du Roi était leur seul abri contre les dispositions malveillantes de la Chambre des députés.

J'avais soin d'aller rendre compte à sa Majesté de ces inquiétudes qui troublaient le ministère. Je maintenais en même temps, en principe, que le Roi devait produire aux Chambres le cabinet tel qu'il était et qu'il l'avait formé. Si l'assentiment des Chambres lui donnait la considération du pays dont elles étaient l'expression, les ministres seraient, par cela même, tenus pour les dignes organes de la couronne. Si au contraire ces représentants légaux de l'opinion repoussaient le ministère, le Roi, s'appuyant sur la raison politique, en formerait un nouveau. Dans cette hypothèse, l'opinion qui prévaudrait dans les Chambres indiquerait le sens politique dans lequel le ministère devrait être choisi. Le Roi acceptait cette théorie dans toute son étendue; mais peut-être, dans l'application, la trouvait-il trop constitutionnelle pour ses vieux instincts.

Le lendemain, je trouvai le ministère en grande agitation. Le conseil se tenait pour ainsi dire en l'air, personne n'était assis autour de la table ronde, on se promenait dans les chambres voisines, on se parlait quelquefois à part et on s'interrompait pour écouter celui qui élevait la voix. Je restai spectateur bénévole de ce conflit. On m'annonça que le parti était pris de

se rendre en corps dans le cabinet du Roi, et de lui déclarer qu'en face des difficultés de la situation, le ministère se sentait incapable de mener à bien les affaires du Roi et du pays, à moins que Sa Majesté ne voulût bien déclarer hautement qu'elle lui accordait tout l'appui de son autorité royale.

Le prince de Talleyrand, s'adressant à moi, voulut me faire sentir le mérite de cette confiance qui m'était accordée, de délibérer ouvertement devant moi, ce qui imposait à ma délicatesse de ne point contrarier par mes conseils ce qu'ils voulaient obtenir de Sa Majesté. Je le remerciai, et repris à cette occasion ma thèse constitutionnelle, qui reçut l'approbation générale. On parla aussi des négociations qui allaient s'ouvrir avec les cours alliées, de leurs prétentions, de la contribution de guerre, du système de l'occupation et de sa durée. Le président du conseil annonça qu'il irait le jour même prendre les ordres du Roi à ce sujet. Pour suivre ces négociations difficiles, il s'était adjoint deux commissaires : M. Louis, ministre des finances, qui devait le mieux défendre *son* Trésor, et le duc de Dalberg dont l'esprit était adroit et conciliant, et dont les relations personnelles avec plusieurs des ministres étrangers pouvaient être utiles.

A la sortie de ce conseil, je m'abstins de me rendre auprès du Roi. Je ne voulais pas que les ministres pussent concevoir la moindre défiance et penser que j'aurais pu prévenir l'esprit du Roi dans un sens opposé à leurs désirs. Cependant, la circonstance était trop importante pour que je laissasse ignorer au Roi le projet du ministère et la demande qui allait lui être

faite. Je me décidai, en conséquence à écrire à Sa Majesté l'objet de la délibération à laquelle j'avais assisté, et la démarche solennelle que le cabinet devait faire auprès de sa personne à sept heures et demie.

En entrant aux Tuileries, vers cette même heure, je trouvai dans les premiers salons M. Pasquier et deux de ses collègues, qui attendaient l'arrivée des autres. Après avoir échangé quelques paroles avec eux, j'entrai chez le Roi, désirant connaître ses dispositions au sujet de la démarche de son ministère, et décidé à appuyer de nouveau les principes constitutionnels qu'il m'avait permis de développer sur la direction politique à suivre. Je voulais en même temps savoir s'il jugeait convenable que je me réunisse au ministère, ou que je restasse en dehors. J'aurais peut-être préféré ce dernier parti pour ne pas m'associer plus que je ne l'étais à un cabinet dont je ne partageais pas les principes, mais j'étais bien décidé nonobstant à accepter la position que le Roi voudrait me faire.

En entrant auprès du Roi, je lui fis d'abord connaître les motifs de la lettre que je lui avais adressée, et je lui dis ensuite que déjà trois des membres du cabinet attendaient leurs collègues pour être introduits auprès de sa personne.

— Mais, c'est fait, me répondit le Roi.

Je ne compris pas, et je me mis à expliquer les motifs et le but du ministère, décidé à se retirer si le Roi ne lui accordait pas un appui particulier.

— Mais je vous dis que c'est fait, reprit le Roi.

— Votre Majesté n'a peut-être pas entendu que trois de ses ministres attendent...

— Je vous répète pour la troisième fois que c'est fait.

Et, pour répondre à mon étonnement, le Roi reprit.

— M. de Talleyrand m'a posé lui-même cette question, et je lui ai dit que je prendrais un autre ministère.

— Quoi, Sire, c'est décidé?

— Absolument décidé, répondit-il avec la plus parfaite tranquillité.

Je restai véritablement ébahi.

Sa Majesté m'expliqua en peu de mots ce qui s'était passé à trois heures, lorsque M. de Talleyrand était venu avec les deux commissaires adjoints aux négociations des traités. M. de Talleyrand avait exposé au Roi, en toute solennité, ce que la position du ministère avait de difficile au moment où il fallait ouvrir les négociations d'un traité dans lequel on avait à discuter les prétentions de toute l'Europe contre la France désarmée. Il n'y avait plus à espérer la générosité que les souverains étrangers nous avaient montrée en 1814. Leurs ressentiments étaient partagés par leurs peuples et leurs armées qui demandaient hautement de justes compensations. Le Roi n'ignorait pas que leurs prétentions étaient allées jusqu'à vouloir diminuer le territoire de la France. Ils voulaient aussi des garanties pour l'avenir, l'occupation d'une partie du royaume, avec ses ruineuses conséquences. Et cette négociation, l'une des plus fatales de notre histoire, il faudrait l'aborder devant une Chambre nouvelle, inavertie des affaires. Quels seraient les hommes assez audacieux pour entreprendre une œuvre aussi ardue?

— Pour nous, Sire, continua M. de Talleyrand sous l'empire de la délibération du matin, quel que soit notre dévouement au service de Votre Majesté, nous ne saurions affronter une situation si difficile et l'opprobre qui peut en rejaillir sur nous, si Votre Majesté ne nous garantit pas son appui formel envers et contre tous. S'il n'en était pas ainsi, nous demanderions dès ce jour au Roi de choisir d'autres conseillers.

M. de Talleyrand, ordinairement si habile aux plus douces insinuations, avait calculé sans doute que cette fois il fallait employer un langage plus péremptoire; le Roi qui n'y était point accoutumé, s'en choqua, et les yeux fixés au plafond, garda un instant le silence.

— Eh bien! répondit-il enfin fort tranquillement, je prendrai un nouveau ministère.

Le prince de Talleyrand ne s'attendait pas à cette simple et courte réponse, qui ne laissait pas même le moindre fil où l'on pût rattacher la conversation, et se reprendre d'une manière quelconque. Il se retira, stupéfait, et ce fut au point qu'il ne pensa seulement pas à faire avertir ses infortunés collègues qui attendaient la séance annoncée et désormais inutile. Ce fut donc moi qui en sortant du cabinet du Roi, me trouvai chargé de leur expliquer la situation. J'avoue que je restai très préoccupé de la détermination cassante que le Roi avait prise, sans la moindre réflexion sur la situation des affaires. J'étais loin d'admirer cette belle indifférence dans laquelle il se complaisait, et cette confiance avec laquelle il se livrait en aveugle à la fatalité des événements. Ce n'était pas le moment de lui en parler : il était trop tard pour

revenir d'un partis pris, et trop tôt pour en tirer un enseignement en vue de l'avenir.

M. de Talleyrand était abasourdi. Il craignait surtout qu'on pût croire qu'il était tombé dans un piège. Il masquait sous une insouciance étudiée son ressentiment d'une chute aussi prompte, aussi inattendue, aussi inexplicable. Les ministres étrangers et les souverains, même ceux qui aimaient le moins M. de Talleyrand s'inquiétaient de son éloignement. Le Roi paraissait sans gouvernail, et ils cherchaient comment nous remplacerions le vieux diplomate. Celui-ci parlait légèrement et presque en plaisantant de son échec.

— Le Roi m'a paru enchanté de se débarrasser de nous, me disait-il d'un ton moqueur.

Je lui disais en toute sincérité que j'y étais moins préparé que lui ; aucune parole du Roi, dans les entretiens que j'avais eus avec lui, ne me l'ayant fait pressentir. C'était trop vrai pour qu'un homme à tant de doublures prît foi en mes paroles.

— Mais vous resterez auprès du Roi ? disait-il.

— Je l'ignore ; c'est au Roi seul à décider si j'appartenais à votre ministère ou à sa personne. La question n'a pas été posée, et nous n'avons pas de précédent pour la juger. Les précédents, vous le voyez, c'est nous qui les faisons.

— C'est vous qui serez chargé de former le ministère ? reprenait-il.

— Je ne serai certainement pas appelé à cette œuvre ingrate et difficile. Comment l'accepterais-je, puisque mon opinion est qu'on ne peut former un nouveau ministère qu'avec le concours moral de la

Chambre nouvellement élue ? Suivant moi, la couronne compromet l'avenir par un choix précipité. Les mêmes noms qui seraient acceptés favorablement, s'ils étaient appelés avec le concours de la majorité, seront peut-être repoussés par cela seul qu'on les imposera.

— Et moi, reprit M. de Talleyrand, comment pensez-vous que j'aurais été accueilli ?

— C'est difficile à deviner, mais je ne crois pas que vous eussiez été impossible pour nos députés si vous aviez sacrifié à leurs idoles.

— Me prenez-vous pour un païen ?

— Non certainement, *monseigneur*, lui dis-je en faisant allusion à son titre épiscopal; mais il vous demanderaient avant tout d'être catholique, apostolique et romain.

Et la conversation tourna en plaisanterie. C'était un masque à sa déconvenue, mais le diable n'y perdait rien[1].

Je pris texte de cette conversation, que je rapportai au Roi, pour lui dire qu'il y avait une question à décider à mon égard. Convenait-il mieux au Roi de me conserver auprès de sa personne, ou de me remplacer ? Dans ce dernier cas j'indiquerais à Sa Majesté M. de Chateaubriand comme le plus digne de me succéder.

— Je ne veux pas cela, me dit Sa Majesté avec ce ton d'autorité qui n'appartient qu'à ceux qui en manquent.

1. Voir la note A à la fin du volume.

III

Deux jours après son coup de tête, le Roi me parla de ses projets ministériels. Dès le premier moment, il avait jeté les yeux sur le duc de Richelieu pour le placer à la tête de cette nouvelle administration. C'était une bizarre contradiction de ces temps nouveaux, que de croire à la nécessité d'un grand nom en tête du ministère. Louis XIV n'avait jamais pensé ainsi ; il n'y cherchait que la capacité et l'habitude des affaires.

Au fait, l'embarras était grand. La dernière expérience prouvait combien l'opinion repoussait les hommes de la Révolution et de l'empire ; le sens public cherchait plus de logique entre les hommes et les principes. M. de Richelieu avait sur tous ceux qui étaient inconnus l'avantage d'une position particulière à l'étranger. Comme disait le Roi, il était *major e longinquo*. Il en résultait, à la vérité, qu'il était un de ceux qui connaissaient le moins notre situation intérieure. Un mot courut même à ce sujet. On disait que M. de Richelieu était l'homme de France qui connaissait le mieux la Crimée. Nous ne savions pas encore à cette époque que plein des plus droites intentions, homme d'honneur de tous points, il avait peu de facilité à apprendre. C'est pourtant dans cette facilité qu'est la mesure des hommes qui arrivent aux affaires.

Tout en faisant mes réserves sur la forme et le moment, le choix de M. de Richelieu me paraissait aussi convenable qu'un autre. Nous passions en revue quelques autres noms. Je regrettais M. Mollien pour les finances ; mais il s'était rendu impossible en acceptant le ministère pendant les Cent-Jours. M. Bérenger, qui offrait toutes les garanties de la capacité ne donnait pas celles du caractère. M. Lainé se présentait sans discussion pour le ministère de l'intérieur, et j'insistais pour placer le vicomte du Bouchage à la marine.

— Et le ministère de la police ? me dit le Roi avec un peu d'embarras.

Il aurait voulu que je désignasse M. Decazes ; mais je ne lui fis pas cette courtisanerie, et avec une gêne croissante, il eut l'air de me demander si j'y avais quelque prétention.

— Je ne sais, répondis-je, si je suis capable de servir le Roi dans une autre branche de ses affaires ; mais pour celle-là, je m'en déclare incapable. Il y faut un caractère particulier, une réunion de qualités et de vices que je n'ai pas et que je ne voudrais pas me donner. D'ailleurs, nommé à la Chambre des députés, je pourrais peut-être y rendre à Votre Majesté de meilleurs services, étant indépendant des liens ministériels.

Lorsque je revins chez le Roi, à deux heures, il avait écrit trois lettres sur le petit papier dont il se servait de préférence. Elles étaient adressées aux trois souverains qui étaient alors à Paris. Il leur annonçait le changement de son ministère, l'éloignement de M. de Talleyrand et la désignation du duc de Ri-

chelieu. Ces lettres n'étaient point copiées l'une sur l'autre ; il avait fait son thème de trois façons. Le Roi me dit de faire devant lui les trois enveloppes, et comme je cherchais un canif ou des ciseaux pour découper le papier dans la forme voulue, il me demanda si je ne savais pas le déchirer sur le pli; et comme je lui avouais que non, il me montra qu'on pouvait en faire la tranche aussi nette qu'avec un instrument quelconque. Les lettres cachetées, le Roi mit la suscription, et m'ordonna de les porter, et de les remettre moi-même aux souverains, sans entrer dans aucune explication, comme si je n'en connaissais pas le contenu.

J'avais rencontré l'empereur François et le roi de Prusse, mais je ne leur avais pas été présenté officiellement; les affaires m'avaient empêché, en 1814 et depuis, de rendre des visites de pure cérémonie. Ces deux princes me témoignèrent la plus grande bienveillance, et ils ajoutèrent les paroles les plus flatteuses sur ma coopération aux grands événements de ces dernières années. Ils m'en remercièrent même, le roi de Prusse avec plus de gravité et un peu de raideur, l'empereur d'Autriche avec plus de cordialité et de bonhomie. L'un et l'autre ne me dirent rien du contenu de la dépêche royale.

L'empereur de Russie, qui me connaissait mieux, me parla de M. de Richelieu. Il souhaitait qu'il fût à la hauteur des difficultés de notre situation ; mais le souhait conservait l'expression du doute, et malgré la satisfaction personnelle qu'il pouvait ressentir de l'éloignement de M. de Talleyrand, auquel il ne pardonnait pas ses traités secrets de Vienne, il parais-

sait inquiet de le voir écarté de nos affaires, et peu confiant dans l'habileté de son successeur. Me conformant aux ordres du Roi, je ne répondis rien à ce sujet, et l'empereur reprit avec moi sa conversation habituelle sur les liens qui devaient unir la France et la Russie, et sur l'alliance commune entre les nations européennes. On voit ce qu'il faut croire des bruits répandus alors, d'après lesquels l'empereur Alexandre aurait eu la plus grande influence sur le choix de M. de Richelieu.

Le lendemain soir, le Roi écrivit devant moi les noms des ministres et secrétaires d'État appelés aux divers départements. Il nommait le duc de Richelieu aux affaires étrangères, sans parler de la présidence du conseil ; le duc de Feltre à la guerre, le vicomte du Bouchage à la marine, le comte de Vaublanc à l'intérieur, le sieur Decazes à la police générale. Il ajouta au bas : « Sa Majesté n'a pas encore disposé des ministères de la justice et des finances. » Deux jours après il compléta ces nominations en nommant le duc de Richelieu président du conseil des ministres, le comte Barbé de Marbois, pair de France, ministre de la justice et garde des sceaux, et le comte Corvetto, conseiller d'État, ministre des finances.

Le nouveau ministère était ainsi constitué, et le Roi n'avait pas autrement déterminé ma position. Il ne pensait pas qu'il eût rien à faire pour me conserver auprès de sa personne. Lorsque j'avais voulu m'éloigner avec le ministère de M. de Talleyrand, il m'avait répondu de sa plus grosse voix.

— Certainement non; je veux que vous restiez auprès de moi.

Il continuait même à me donner des ordres particuliers, et me chargea de faire connaître à M. de Vaublanc, alors préfet de Marseille sa nomination au ministère de l'intérieur. Quant à moi, il me convenait de ne rien demander. Je me refusai à faire aucune avance au nouveau président du conseil, pas même la première visite de politesse. Je ne doutais pas qu'il ne sentît la nécessité de prendre connaissance de l'état général des affaires, et j'étais seul placé de manière à lui donner l'ensemble de la situation. Mais j'attendis en vain, et je fus moins tenté que jamais d'aller au-devant de gens qui me marquaient si peu d'empressement.

Sur ces entrefaites, M. Beugnot vint me voir. Sa figure de mouton rêveur était plus allongée que de coutume. Il me demanda quel parti je prenais.

— Demandez-moi plutôt, lui dis-je, quel parti on prendra avec moi. Je vous répondrai que je n'en sais rien.

Il me raconta alors la conversation qu'il avait eue avec le Roi la veille au soir. Il y allait à titre de directeur général des postes, et savait mieux que tout autre, amener ces causeries si recherchées qui plaisaient au Roi. Il lui en laissait la plus grande part. Ce jour là, le Roi avait été particulièrement aimable, et lui avait fait toutes les cajoleries dont il savait si bien envelopper ceux qu'il voulait capter, surtout quand il se sentait embarrassé à leur égard. Beugnot, enchanté, se croyait mieux que jamais dans les grâces de son maître, et se persuadait que le changement de ministère n'ébranlerait en rien sa position presque ministérielle. D'ailleurs il n'avait

pas manqué de se mettre à la disposition des nouveaux ministres en courtisant M. de Richelieu, M. Decazes et les autres. Il se rassurait ainsi et comptait sur la solidité de son poste. Au moment où, ayant pris congé du Roi, il avait la main sur le bouton de la porte, Sa Majesté le rappela. Le Roi avait à la main sa tabatière, sur laquelle il frappait pour se donner une contenance.

— Écoutez, monsieur Beugnot, lui dit-il, je pense que vous aimerez mieux apprendre de moi que de tout autre une nouvelle qui vous concerne.

Il s'arrêta un instant, un peu embarrassé.

— Il faut bien que je vous dise, reprit-il enfin, que j'ai disposé de votre place.

— Comment, sire! s'écria Beugnot atterré, aurais-je encouru la disgrâce de Votre Majesté? Ce me serait un plus grand malheur que la perte de toutes les places du monde. Les bontés journalières du Roi semblaient me garantir que je n'avais pas démérité...

— Mais certainement non, reprit le Roi, je suis et j'ai toujours été très satisfait de vos services. Mais, voyez-vous, ils disent que lorsque le ministère change, toutes les places du cabinet doivent changer avec lui, et que votre place est essentiellement du cabinet.

Beugnot se montra profondément accablé de sa disgrâce; mais le Roi, content d'avoir eu le courage de lui faire connaître ses intentions, ne pensait plus qu'à se débarrasser de sa présence.

— Au reste, soyez tranquille, mon cher Beugnot, lui dit-il, je ne vous renverrai pas un bâton blanc à la main.

Cette fois, Beugnot ne trouvait pas l'expression

assez royale. Je cherchais à le consoler en associant ma destinée à la sienne; mais il n'acceptait pas la parité; il disait que le Roi avait un bien autre attachement pour moi. M. de Talleyrand, de son côté, ne doutait pas que la nouvelle administration ne voulût se ménager un lien et un appui nécessaire en me conservant auprès du Roi. Aussi s'adressa-t-il à moi pour l'établissement des membres du ministère sortant. Il m'en fit un devoir de conscience et de bon camarade.

Je n'éprouvai aucune résistance à ce sujet; le Roi était si content de s'être débarrassé de ceux-là qu'il accepta tout pour les satisfaire. M. de Talleyrand fut fait grand chambellan, et nommé ministre d'État avec les autres ministres. Le comte de Jaucourt, M. Pasquier et M. Louis reçurent en outre le cordon de la Légion d'honneur, par ordonnance spéciale. Le marquis d'Herbouville remplaça M. Beugnot à la direction générale des postes.

Ce fut après qu'on se fut acquitté de la sorte envers des gens à qui on devait bien peu, qu'arriva mon tour. J'y étais préparé.

M. Decazes avait eu, dès longtemps, des relations suivies avec le nouveau président du conseil. Dès l'année 1814, il s'était réclamé des rapports que le duc de Richelieu avait eus avec son père, procureur à Libourne. En effet, lorsque, sous le Consulat, M. de Richelieu qui était officier général au service de Russie, obtint de venir en France pour recouvrer quelques débris de sa fortune, il avait employé l'avoué Decazes pour des affaires concernant le duché de Fronsac. L'ancien secrétaire des commandements de madame Lætitia ne négligeait point les patronages

utiles; il courtisait donc fort M. de Richelieu, surtout depuis qu'il voulait s'emparer du ministère de la police. Il avait contribué à aigrir le Roi à la fois contre Fouché et contre M. de Talleyrand, et s'il ne fut pas le premier à désigner M. de Richelieu, au moins servit-il d'intermédiaire pour lui faire accepter la présidence et la formation d'un nouveau cabinet. J'ai dit par quels motifs j'avais éloigné de moi M. Decazes, dont les intrigues compromettaient le gouvernement et la dignité du Roi; mais je m'étais abstenu de toute attaque directe qui aurait pu ruiner son crédit naissant. De semblables menées ne m'auraient pas convenu : aussi n'éprouvai-je aucun regret lorsque je me trouvai en face des procédés de ce parvenu présomptueux. Ils étaient d'autant plus dangereux qu'il n'y mettait aucune mesure, et qu'il exploitait sans scrupule la timidité du Roi.

Toute l'adresse de M. de Talleyrand n'aurait jamais obtenu mon éloignement; il aurait pris des voies détournées et des circonlocutions dont le Roi se serait méfié et auxquelles il aurait résisté de toute son inertie. Mais la brusquerie imprévue de M. de Richelieu embarrassa bien autrement le Roi. A l'un des premiers conseils tenus entre les nouveaux ministres, on avait discuté ma présence au conseil; ceux qui voulaient m'éloigner prétendaient qu'elle était irrégulière et inconstitutionnelle puisque, tout en participant aux délibérations, je restais en dehors de la responsabilité ministérielle. M. de Richelieu en savait trop peu pour mettre à cette question toute l'importance qu'elle pouvait avoir auprès du Roi. A la sortie de ce conseil, il vint dire brusquement à Sa Majesté

qu'ils avaient délibéré sur ma présence au conseil, et qu'ils avaient été d'avis de demander à Sa Majesté de m'en éloigner. Il n'était pas possible d'opposer le silence à une pareille boutade, et il l'était encore moins de résister à la première demande formelle de son nouveau ministère. Aussi le Roi me laissa-t-il tomber par un signe de tête qui parut un assentiment suffisant et qui le fut en effet.

Ma seule vengeance fut l'extrême embarras du Roi et la lâcheté de sa faiblesse quand il fallut m'avouer mon sort. Il prit tous les détours de la cajolerie la plus coquette; jamais il n'avait eu un regard aussi caressant, des paroles aussi mielleuses. Je devinai à ces signes l'aveu qu'il avait tant de peine à me faire, et je m'attachai à lui faire beau jeu. Au lieu de m'étonner, de me plaindre, de supplier, je restai calme, et reçus mon arrêt le sourire aux lèvres, avec une indifférence presque insolente. Je lui dis que servir le Roi était un devoir et non pas un plaisir, que mon seul regret serait d'être éloigné de sa personne; mais qu'il dépendrait de Sa Majesté que cet exil ne fût pas absolu, et qu'à cet égard, je m'en rapportais à elle. — Heureux de se tirer d'affaire à si bon marché, le bon Roi continua ses douceurs; il voulait me voir tous les jours, se diriger par des conseils qui lui avaient été toujours utiles; rien ne pourrait m'éloigner de sa personne et de son cœur.... Je me retirai plus indifférent peut-être que je n'aurais dû l'être, quoique bien persuadé de la vanité des belles paroles du Roi, alors même qu'elles eussent été sincères dans le moment. Il ignorait lui-même ce que deviennent de telles positions lorsqu'elles n'ont plus une attache

officielle. Je le savais par expérience, puisque lors même que je faisais pour ainsi dire partie du ministère, j'avais toujours manqué du pouvoir qui aurait été utile à son service.

IV

Quoique éloigné du Roi autant que possible désormais, mes rapports avec lui étaient encore assez fréquents. J'étais reçu tous les trois ou quatre jours dans son cabinet ; je l'entretenais de l'attitude des Chambres, de leurs sentiments pleins de loyauté, et des moyens de les diriger pour le meilleur service du Roi. J'étais dans ces commencements très bien écouté et assez bien compris. Mais, suivant son habitude, le Roi cherchait plutôt à échapper aux affaires qu'à les approfondir. Il aimait mieux les anecdotes que les raisonnements, et préférait celles qu'il racontait à celles qu'on pouvait lui dire. Le temps, avec lui, se passait donc surtout à l'écouter. Il suffisait de lui donner la réplique. Je voyais Monsieur plus souvent; ce prince avait vivement ressenti mon éloignement du conseil, sans en avoir cependant compris toutes les conséquences. Les habitudes que le Roi m'avait conservées auprès de sa personne lui en palliaient les résultats inévitables. Il acceptait assez volontiers le nouveau ministère ; il ne prévoyait point les difficultés qui pouvaient surgir de son origine, et prenait mes observations à cet égard comme des théories dont les conséquences ne lui paraissaient point rigoureuses.

Après avoir donné son assentiment à la nomination de Fouché, le prince avait suivi les phases de l'opinion, et il en était arrivé au même point que le Roi, de voir avec plaisir qu'on sacrifiât le ministre aux répugnances de madame la duchesse d'Angoulême. En ce qui concernait M. de Talleyrand, Monsieur s'exprimait en bons termes.

— Quoi qu'il ait fait, me disait-il, il y a encore en lui du gentilhomme. Mais malgré tout son esprit, il me semble qu'il n'a pas pris la bonne voie. Il aurait dû, à notre arrivée, arranger ses affaires avec le pape. Il serait rentré dans l'église et aurait été fait cardinal. Je sais bien qu'on prétend qu'il a des goûts un peu jeunes. Je lui en fais mon compliment ; *gaudeant bene nati.* Personne n'a à se mêler de ces sortes de choses, et de ce qu'il ferait dans son intérieur en évitant le scandale.

Il continua à broder sur ce texte d'une manière assez curieuse ; et, malgré sa véritable piété, par un retour au mœurs de son temps, il admettait que l'évêque marié devînt cardinal, et que le cardinal eût des maîtresses.

Dans ces dispositions, le prince espérait mieux des nouveaux ministres.....

Les princes étrangers, présents à Paris, ne se mêlaient de notre politique intérieure que sous la forme de conseil. Il nous observaient avec méfiance, et c'est ainsi que fut décidée l'occupation d'une partie de notre territoire vers nos frontières du Nord et de l'Est. Ils n'eurent d'autre motif que de garantir leur repos en s'assurant de notre tranquillité, et c'est à tort qu'on leur a prêté le projet de nous épuiser ou

de nous humilier. Ils redoutaient au contraire le contact prolongé de leurs soldats avec nos populations plus ou moins turbulentes. Mais ces réflexions tiennent à la discussion du traité du 20 novembre, où je ne fus point appelé.

Je n'entrerai donc pas dans de longs détails à ce sujet. Les premières propositions faites à M. de Talleyrand avaient paru exagérées et odieuses. Les alliés demandaient un milliard, réduit ensuite à huit cents millions, et des sacrifices de territoire inacceptables, qu'ils réduisirent à ce qu'ils appelaient les anciennes frontières de la France en 1790. Enfin ils portaient à sept années l'occupation de notre territoire, sous prétexte que ce temps était nécessaire pour donner au Roi une armée dévouée. L'armée étrangère d'occupation fut fixée à cent cinquante mille hommes. Le reste de leurs prétentions portait sur les indemnités de guerre à payer aux États comme aux particuliers. Cette réparation était tellement incalculable qu'elle devait aboutir à un *minimum* presque insignifiant.

M. de Talleyrand avait été forcé d'admettre ces bases de négociation, et il s'était contenté de les marchander, en offrant, sur chaque point, beaucoup au-dessous de ce qu'on demandait. M. de Richelieu trouvait les choses dans cet état; et, quoi qu'on ait pu dire, son arrivée au pouvoir ne changea rien aux exigences des vainqueurs. Il fut réduit, comme M. de Talleyrand, à discuter la diminution des chiffres demandés. Au lieu de huit cents millions de contribution de guerre, il en offrait six cents; on termina à sept cents. Au lieu de sept années d'occupation, il en

accordait trois, et on termina à cinq ; mais au bout de trois ans on devait examiner si la libération de notre territoire pouvait avoir lieu en toute sûreté. Ces points furent arrêtés dans un protocole secret, signé par toutes les puissances dans les premiers jours d'octobre.

La réunion des Chambres avait été remise, jusqu'au moment où les bases du traité auraient été arrêtées. La session fut ouverte le 7 octobre, le traité signé le 20 novembre, leur fut communiqué le 25, ainsi que les quatre conventions qui y étaient annexées. Il fut généralement envisagé comme une calamité publique, mais aussi comme une conséquence naturelle des dangers et des sacrifices que l'Europe avait encourus par le retour du banni de l'île d'Elbe, et le concours apparent de la France au rétablissement du pouvoir impérial. Quels qu'eussent été les négociateurs appelés en ce moment à défendre les intérêts de la France, aucun n'aurait changé cette disposition des cours étrangères. On n'avait à leur opposer que des conseils de modération ; or, il n'y a pas de véritables négociations possibles quand on n'a pas de sacrifices mutuels à se faire de part et d'autre ; quelque chose à donner et à recevoir. Dans la position où nous nous trouvions, cette mutualité n'existait pas. Nous étions condamnés à tous les sacrifices.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

La seconde partie du manuscrit de M. de Vitrolles s'arrête ici. Les pages suivantes renferment quelques phrases sans suite, destinées à expliquer l'attitude de

l'auteur à la Chambre des députés de 1815, où il avait été nommé par le département des Basses-Alpes. Il s'était donné pour tâche de servir de trait d'union entre les différentes fractions monarchiques de la Chambre. Mais il se heurta à une influence autrement étendue, autrement puissante que la sienne, celle de la *Congrégation*. Il avait refusé de faire partie de cette association quasi-maçonnique, et il s'aperçut bien vite qu'il ne pouvait en balancer le pouvoir occulte. Son premier effort fut la publication d'une brochure anonyme: *Du ministère dans le gouvernement représentatif*, Paris, Dentu, 1815, in-8°, par laquelle il espérait répandre les idées constitutionnelles dans une Chambre qui ne les connaissait point, mais qui les redoutait beaucoup. Cet ouvrage fut accueilli avec faveur par les princes, qui ne le lurent guère, s'il faut en croire l'auteur; quant à ses collègues, après l'avoir lu, ils se hâtèrent de l'attribuer à M. de Lally-Tolendal.

La Chambre, d'ailleurs, malgré son royalisme ardent, était, au fond, hostile au nouveau ministère choisi par le Roi. Louis XVIII s'en aigrissait, et dans une conversation qu'il eut avec M. de Vitrolles vers la fin de janvier 1816, il se laissa aller à traiter de fous les membres de la majorité. M. de Vitrolles entreprit de défendre ses collègues, et de montrer que les principes qui les dirigeaient étaient d'accord avec la raison publique. Il chercha donc à résumer leurs théories politiques, à les formuler clairement et brièvement, dans une sorte de corps de doctrine qui fût acceptable à tous. Cet écrit parut le 25 mars 1816 dans le *Journal général de la France;* il était précédé d'un entrefilet qui montrera quel accueil lui fut fait.

« Le *Journal de Francfort*, du 19 de ce mois, contient la pièce suivante, sous le titre de *Déclaration des principes de la majorité de la Chambre des députés, session* 1815-1816, et sous la date du 20 janvier dernier. Cette pièce, donnée pour *authentique*, est évidemment supposée, puisque la Chambre des députés, suivant l'observation judicieuse de M. Lainé, son président, n'est divisée en *majorité* et en *minorité* qu'au

moment où elle vote sur une loi proposée, et qu'elle n'a eu d'ailleurs aucune occasion de faire la profession de foi dont il s'agit. Mais comme la prétendue déclaration ne renferme que d'excellents principes, des principes tels que la Chambre tout entière doit les professer, nous n'hésitons pas à l'insérer dans notre feuille, ne fût-ce que pour prouver que, si la Chambre des députés est quelquefois calomniée dans les feuilles étrangères, elle y trouve aussi des apologistes fort zélés. »

DÉCLARATION DE LA MAJORITÉ

« Nous, membres composant la majorité de la Chambre des députés, nous sommes unis dans les principes dont nous faisons ici une déclaration formelle :

1° Nous sommes inviolablement attachés au gouvernement monarchique et à la succession légitime dans la maison régnante.

2° Nous adoptons entièrement les principes de la Charte constitutionnelle, la division des pouvoirs qu'elle a établie; nous en maintiendrons l'esprit, et nous entrerons dans les conséquences de ce système, comme le remplacement le plus raisonnable des anciennes institutions, libertés et franchises.

3° Nous ne jetons un regard sur le passé que pour y puiser des leçons pour l'avenir, et nous voulons placer entre l'un et l'autre un mur d'airain; aussi nous entendons que tous les intérêts créés par la Révolution, *qui sont finis*, soient irrévocablement assurés. Nous maintiendrons l'abolition des privilèges et des ordres privilégiés comme corps politiques; l'égalité de droit et d'admission dans tous les emplois; la liberté des cultes; l'aliénation des propriétés opérée dans le cours de la Révolution, quelle que soit leur origine. Mais nous n'admettons plus dans l'avenir l'application des principes qui ont créé ces intérêts, et nous les regardons comme destructeurs de tout gouvernement.

4° Nous pensons que les nouvelles institutions doivent être replacées sur les bases anciennes et immuables de la religion et de la morale. C'est que nous voulons donner au clergé une honorable indépendance, l'administration des biens ou des revenus qui peuvent la lui assurer, enfin une existence civile, et en même temps l'associer aux intérêts les plus chers de l'État, en lui faisant prendre part à l'éducation publique et à l'administration des établissements consacrés au soulagement et au bien de l'humanité.

5° D'après les mêmes principes, nous désirons replacer les lois sous une plus grande influence morale, en effacer ce qui est contraire à la religion, ce qui est opposé à la morale publique, enfin tout ce qui ne convient point à l'esprit de la monarchie. C'est sous ce rapport que nous demandons une revision des lois civiles et criminelles. Nous désirons en même temps que la magistrature soit environnée d'une plus grande considération.

6° Nous croyons que la police ne doit être ni une inquisition odieuse, ni un agent du despotisme, mais une garantie pour le trône et une magistrature qui serve à éclairer le gouvernement sur l'opinion publique, et l'opinion sur ses véritables intérêts; nous croyons que la presse doit être libre, mais que des lois très sévères doivent en réprimer les délits.

7° Nous voulons que la France recouvre l'entière indépendance de son territoire, et le premier moyen que nous concevons pour y parvenir est l'exécution pleine et entière des engagements contractés avec les puissances alliées. Nous porterons le même concours à conserver d'honorables alliances, et nous regardons la prospérité des peuples qui nous environnent comme le premier gage de celle de la France.

8° Désabusés à jamais de tout esprit d'agrandissement, nous voulons une armée nationale, dont le cadre resserré en temps de paix, puisse en cas de guerre ouvrir ses rangs à de nombreux soldats; et nous ne regardons point comme perdus pour la France les militaires qui, entraînés par des circonstances extraordinaires, *ont dû être licenciés;* mais

qui par leurs talents et leur bravoure contribueront à la sûreté de leur patrie, comme ils ont contribué à sa gloire.

9° Nous pensons que les intérêts des administrés doivent en plus grande partie être confiés à des administrations locales, soit municipales, soit départementales, soit provinciales; que la centralisation de toutes les affaires et de toutes les décisions dans les ministères est abusive; qu'elle doit cesser, en confiant des pouvoirs plus étendus aux agents supérieurs délégués par les ministres. C'est dans ces principes que nous demandons la revision des lois administratives.

10° Nous plaçons dans la perspective l'espoir de diminuer l'impôt foncier, d'en régulariser la répartition, d'établir les impôts indirects d'une manière moins uniforme, mais mieux adaptée aux intérêts et aux habitudes des différentes parties du territoire, enfin d'établir un bon système de crédit public.

11° Nous ne négligerons aucune occasion d'embrasser les intérêts du commerce, des arts, de la civilisation, de développer toutes les industries et tous les genres de production, et de répandre toutes les lumières qui les perfectionnent. Nous désirons que les diverses classes d'arts et métiers forment des associations libres pour assurer leurs intérêts et maintenir parmi leurs membres une discipline utile, sans que ces établissements puissent gêner l'indépendance de l'industrie.

12° Nous définissons enfin ce que nous entendons par *épuration :* c'est l'éloignement des emplois publics des hommes qui, depuis la restauration, se sont établis en état de guerre avec la légitimité du trône et les principes de la morale. Nous admettons encore ici des restrictions; nous demandons que les emplois de premier ordre, tels que ceux de *ministres, gouverneurs, directeurs généraux, conseillers d'État*, ne soient occupés que par ceux qui, depuis la restauration, et particulièrement pendant les trois mois de l'usurpation, ont donné au Roi des garanties positives de leur attachement; que les emplois du second ordre, tels que ceux de préfets, commandants, premiers magistrats, chefs

d'administration, receveurs généraux, ne soient confiés qu'à ceux qui au moins n'ont à se reprocher aucun acte contre l'autorité royale depuis la restauration; enfin qu'on éloigne des emplois inférieurs ceux dont la conduite est contraire à la morale et à la probité.

13° En émettant ces principes et ces vœux, la majorité de la Chambre des députés ne perd point de vue dans quelles bornes est resserrée la part qu'elle peut prendre à leur accomplissement. Elle désire donc que le ministère du Roi, *uni* dans les mêmes principes, lui propose, suivant le temps et les circonstances, les moyens de les appliquer. Il trouvera en ce cas dans la majorité un concours franc, entier, désintéressé, mais une opposition ferme et constante à toute application des principes contraires.

Fait à Paris, le 20 janvier 1816.

(*Suivent les signatures.*)

Cette publication excita une certaine rumeur. M. de Vitrolles, emporté par son désir de servir la royauté, n'avait pas prévu les susceptibilités, les amours-propres et les jalousies qu'il allait éveiller en agissant sans mandat au nom de cette majorité qu'il voulait défendre. La *Déclaration* imprimée ayant été distribuée aux pairs et aux députés, vint se heurter au mauvais vouloir de la Congrégation. On menaça même de la démentir si elle se produisait à la tribune. M. de Villèle s'y montra le plus opposé. On étouffa donc peu à peu sous un silence calculé cette manifestation qui aurait pu être utile, et qui ne donna aucun résultat.

D'autre part, le ministère et le Roi lui-même commençaient à se sentir fatigués de cette Chambre *introuvable* dont les sentiments ultra-royalistes se traduisaient à chaque instant par des actes d'hostilité et de défiance contre les représentants immédiats de la Couronne. La proposition Labourdonnaie, qui, sous le titre de *loi d'amnistie*, réclamait de nouvelles proscriptions, avait créé dès le début de graves embarras au ministère; l'interminable discussion des lois

électorales vint ajouter de nouveaux éléments de dissidence entre la Chambre et le pouvoir exécutif. Le 29 avril 1816, aussitôt après le vote du budget, les Chambres furent prorogées jusqu'au 1er octobre, et le 5 septembre, une ordonnance confirmant solennellement les principes de la Charte vint dissoudre la Chambre des députés et convoquer à nouveau les électeurs. L'agitation du parti ultra-royaliste fut grande, et M. de Chateaubriand voulut s'en faire l'interprète dans sa brochure intitulée : *La Monarchie suivant la Charte*. Sa destitution, qui suivit de près, affirma de nouveau la volonté du Roi de ne pas se laisser entraîner au delà du statut constitutionnel par les chefs du parti extrême.

M. de Vitrolles, dans ce débat, s'associait aux réclamations de la Chambre évincée.

E. F.

CHAPITRE VIII

LE PARTI DE MONSIEUR. — LA *NOTE SECRÈTE*. — HOSTILITÉ DE M. DECAZES. — LE *CONSERVATEUR*.

I

Le favori du Roi, M. Decazes, ne voyait de danger dans l'État que notre opposition monarchique, tout inerte qu'elle était, et il avait pris le parti de l'anéantir par la persécution. Son premier acte d'hostilité contre nous avait été l'ordonnance de dissolution de la Chambre, en date du 5 septembre. Notre crime était d'être convaincus en conscience qu'on faisait courir de grands dangers à la couronne. Le ministre de la police nous attaquait sans cesse. Il était parvenu d'abord à rendre ma présence embarrassante au Roi, enfin à me fermer l'entrée familière du cabinet et les audiences intimes. On nous éloignait; on frappait nos amis par des destitutions, pour les remplacer par des gens opposés à un véritable établissement monarchique.

On vit à cette époque un exemple de cette sévérité royale contre les royalistes. M. de Chateaubriand fut

rayé de la liste des ministres d'État à l'occasion de son ouvrage : *La Monarchie selon la Charte.* On espérait atterrer le parti en frappant un de ses chefs. Il ne fut pas difficile d'y décider le Roi. Louis XVIII aimait assez à se venger sur les siens de ses faiblesses envers ses ennemis. Mais cette rigueur n'eut point l'effet qu'on en avait attendu. Elle révolta les esprits au lieu de les soumettre. Le ministre en faveur s'en prit à la résistance de Monsieur, frère du Roi, et, pour en personnifier le crime, il l'attribua principalement à moi.

Le fait est que Monsieur avait compris comme nous les dangers d'un système qui livrait la défense de la couronne à des hommes qui n'y portaient ni cœur ni sentiment, et que j'étais un de ceux avec lesquels il s'en ouvrait le plus volontiers. J'avais pu lui prêter à ce sujet quelques idées ou plutôt quelques phrases ; on n'aurait jamais fait plus d'un prince qui ne se serait pas permis la moindre démarche contre la volonté du Roi et qui poussait le respect pour son frère jusqu'à la dévotion. C'étaient cependant ces très innocentes communications de l'intimité que les ministres, dans l'embarras qu'ils éprouvaient, transformèrent en conspirations patentes, et dont ils effrayèrent le Roi. On ne pouvait pas gouverner, disaient-ils, avec cette opposition de l'héritier de la couronne, sur qui s'appuyait l'opposition de la minorité royaliste. M. Decazes entretenait le Roi dans cette irritation contre son frère et contre nous. Il en répandait les craintes au dehors, et en favorisait les expressions publiques. Il les faisait retentir dans les journaux étrangers, tels que le *Courrier Anglais* et la *Gazette d'Augsbourg.* Les articles qui leur étaient communiqués étaient compo-

sés dans le cabinet du ministre de la police, et revenaient au Roi comme l'expression des sentiments publics.

Mais la plus violente de ces attaques fut une pétition adressée aux Chambres par un certain Madier de Montjau, ancien magistrat de Nîmes. Cet homme, violent de caractère, avait été lié avec une de mes cousines, sœur du baron de Calvière, qui avait marqué en 1814 et en 1815 par la vivacité de ses opinions royalistes. Elle était en correspondance avec son frère et avec moi, si l'on peut appeler correspondance d'avoir répondu deux fois quelques lignes aux lettres qu'elle m'avait écrites. M. Madier prétendait avoir puisé dans ces lettres la connaissance des projets les plus dangereux et des plus noirs complots contre le Roi, et il adressa à la Chambre, sous forme de pétition, un acte d'accusation dirigé contre moi, qu'il désignait sans prononcer mon nom, et dont le but évident était d'attaquer la personne de Monsieur. Nous étions confondus sous le nom de *Gouvernement occulte*, et j'étais appelé le « nouveau Machiavel. » On répétait dans ce document un mot odieux qui m'avait été attribué sans aucun fondement. On prétendait que j'avais dit à l'officier chargé de m'annoncer l'arrestation d'un maréchal (le maréchal Soult) « Monsieur, on n'arrête pas un maréchal, on le tue[1] ! » — J'étais si

1. Je n'avais jamais pensé que personne, et le maréchal Soult moins que tout autre, eût attaché la moindre créance à cette invention absurbe du sieur Montjau. En effet, au retour de l'espèce d'exil auquel son inscription sur la liste de Juillet l'avait condamné, il témoigna à me revoir tout l'empressement que je pouvais attendre de nos anciens rapports au ministère de 1814. Ses invitations à quelques

positivement désigné que le comte de Sainte-Aulaire, un de mes amis, mû par cet instinct chevaleresque qui était un des beaux traits de son caractère, voulut monter à la tribune pour y porter ma défense. Ce mouvement était d'autant plus noble qu'il suivait une ligne d'opinion fort différente de la mienne. Mais le général Foy l'arrêta vivement en lui disant que s'il voulait me défendre, s'il venait à prononcer mon nom, il le forcerait à parler contre moi, et élèverait dans la Chambre un orage qui ne pouvait me convenir.

Cette situation faite aux hommes qui avaient fait le plus pour la Restauration était insoutenable. Elle nous paraissait si extraordinaire, que nous refusions d'y croire, et que nous n'étions nullement préparés à nous en défendre.

soirées qu'il donna *in flocchi* pour rétablir ses relations avec les personnes de la cour vinrent me chercher, moi et tous les miens. Mais surtout au sacre de Charles X, il n'y eut sorte d'avance qu'il ne me fit. Il y remplissait les fonctions de connétable, dont la charge n'existait plus que dans les grandes représentations. Il se plaignit à moi d'avoir été en butte aux ennemis de la royauté, et me demanda de m'employer à étouffer ces calomnies. Il était plus facile de le tenter que d'y réussir. Je ne pense pas qu'il crût alors aux terribles paroles qu'on m'avait prêtées au sujet de son arrestation. Mais après la révolution de Juillet il en fut autrement. Sa femme et lui me marquèrent de l'éloignement. « Il était pénible au maréchal, disait sa « femme, de rencontrer l'homme qui avait voulu le faire tuer. » Il en disait autant de son côté. — On voit que les croyances changent souvent à l'air du temps et suivant la loi suprême des intérêts.

II

Nous étions dans cette disposition d'esprit lorsqu'un jour le comte de Bruges, le seul aide de camp général de Monsieur qui s'occupât de politique, et à qui le prince permît de l'entretenir quelquefois de ces sujets, vint chez moi.

— Monsieur, me dit-il, m'envoie auprès de vous pour vous demander s'il vous conviendrait d'écrire quelques pages sur notre situation politique, comme vous l'avez déjà fait avec succès dans deux notes précédentes[1].

Le comte de Bruges continua en m'expliquant qu'ils avaient en la personne du comte Orloff, aide de camp de l'empereur Alexandre, avec qui il s'était mis en relations, une excellente occasion d'éclairer S. M. l'empereur de Russie sur notre situation intérieure, et la faire connaître telle qu'on devait la juger au prochain congrès, dont la réunion était prévue comme prochaine. Je lui dis que j'étais tout disposé à complaire à Monsieur, et que je concevais l'intérêt qu'il pourrait y avoir à faire entendre une voix raisonnable à ce sujet.

— Il me faudrait ce travail au plus vite, me dit alors le comte de Bruges, car le comte Orloff part après-demain.

1. Voir les notes B et C, à la fin du volume.

— Après-demain ! m'écriai-je ; et que voulez-vous qu'on puisse écrire de sérieux d'ici à après-demain ?

Comme il insistait et que je me défendais d'une obligation aussi précipitée, il reprit.

— Eh bien, je vais voir si l'on peut obtenir quelque retard à ce terme fatal.

Il revint deux heures après m'annoncer que le comte Orloff avait à grand'peine consenti à rester un jour de plus ; et j'eus beau me débattre, il fallut accepter le fardeau qu'on m'imposait au nom de Monsieur. Je me mis aussitôt à l'ouvrage avec l'impatience que me donnait la brièveté du délai ; le plan, l'ordre des idées, l'enchaînement du raisonnement, et l'amour-propre de la rédaction, tout fut sacrifié.

Lorsque j'eus terminé cette espèce d'improvisation écrite, souvent interrompue, parce que je n'avais pas l'habitude de m'enfermer, je portai à Monsieur ces feuillets que je n'avais pas seulement recopiés. M. de Bruges s'était chargé de faire faire ce travail par des personnes de confiance, dans ses bureaux des gardes nationales du royaume. Monsieur me fit asseoir et écouta la lecture de cet écrit avec une grande attention. Il en approuva explicitement le fonds et la forme. Je laissai mon manuscrit, assez informe, sur le bureau du prince, où le comte de Bruges vint bientôt le prendre pour en faire faire les copies destinées au comte Orloff.

Ce fut seulement quelques mois plus tard que je connus la singulière destinée de mon manuscrit.

Le comte de Bruges avait une de ces têtes qui paraissent froides et solides, mais qui n'en sont pas moins susceptibles d'exaltation. Ses sentiments étaient très

passionnés et son expression souvent exagérée. En remettant mon mémoire au comte Orloff, il voulut faire une forte impression sur l'esprit de l'aide de camp de l'empereur Alexandre afin qu'il la transmît à son maître. Il lui peignit la situation de la France et de l'autorité royale avec des couleurs si vives qu'il tourna la tête du pauvre Orloff. Celui-ci, en passant à Stuttgard pour prendre les ordres de la reine de Wurtemberg, sœur de l'empereur, lui fit part des craintes dont le comte de Bruges l'avait rempli. Il annonça à la reine que les choses étaient au pire, que probablement, au moment où il parlait, le roi Louis XVIII n'était plus sur le trône, et qu'il était porteur d'un mémoire qui annonçait tous ces grands événements. Enfin il en dit tant que la reine expédia un courrier au prince de Metternich pour le prévenir du danger qui menaçait l'Europe.

Pendant ce temps, le comte de Bruges, voulant étendre l'effet qu'il espérait de mon mémoire, en fit lever trois copies pour les faire parvenir par différentes voies aux cabinets d'Angleterre, de Russie et d'Autriche. Je confiai moi-même au prince Louis de Rohan, qui se rendait à Vienne, celle qui était destinée au prince de Metternich. Enfin quelque temps après, Bruges vint me dire le grand effet que produisait ce mémoire sur tous ceux qui en avaient pris connaissance. Il m'avoua qu'il en avait fait faire une copie de plus pour la faire circuler parmi les représentants des cours de second ordre à Paris. Le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas, en avait été parfaitement satisfait; et celui de Wurtemberg, M. Gallatin, avait été enchanté de la communication. Ce dernier,

s'il n'était pas considérable par la cour qu'il représentait, jouissait d'une réputation personnelle qui donnait de l'importance à son jugement.

Le ministère, en même temps, redoublait d'acharnement contre nous. Madame Aimée de Coigny, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, m'envoya un jour un billet, par lequel elle me fixait un rendez-vous. Elle me dit toute son indignation des traitements auxquels j'étais en butte ; elle était révoltée de la haine qui s'attachait à moi. Elle en avait eu la révélation par un homme qui ne pouvait la tromper, puisque leurs relations, autrefois des plus intimes, me dit-elle, étaient restées très amicales. Cette personne était M. de Mézy, créature de M. Decazes qui avait payé son dévouement en lui donnant la direction générale des postes, espèce de petit ministère.

— Je l'ai vu hier, me dit-elle ; et cet homme que vous connaissez si doux était hors de toute mesure ; il écumait de rage en prononçant votre nom. Il disait qu'il n'était plus possible de gouverner l'État devant l'opposition du frère du Roi, qu'il fallait la briser à tout prix, et éloigner avant tout M. de Vitrolles, le perdre par tous les moyens possibles. « Si cela ne « suffit pas, a-t-il ajouté, et si on ne vient pas ainsi « à bout de la résistance du prince, il faudra aller « plus loin. On est assez maître du Roi pour pousser « dehors M. le comte d'Artois ; on l'enverra à Rome, « la patrie des rois détrônés. Et quant il y sera, la « couronne glissera peut-être par-dessus la tête de « Charles X sur celle de Louis XIX. » Et il reprit ses invectives contre vous.

La générosité de cet avis répondait bien au carac-

tère de madame de Coigny. Je quittai cette noble personne fort touché des bons sentiments dont elle venait de me donner une preuve si réelle. Mais je ne cherchai point à donner suite à ces informations, parce que certaines manœuvres sont opposées à mon caractère, et que je ne sais pas tirer parti de certaines circonstances. D'ailleurs les événements nous révélèrent plus directement encore les mauvaises intentions du favori. Pour mieux dire, peut-être, faut-il avouer que j'eus tort de négliger cette voie d'informations. Mais cette visite fut la seule que je fis à madame Aimée de Coigny. Empêché de voir Monsieur pour le moment, je lui écrivis sommairement à ce sujet, et le lendemain je lui en dis tous les détails. Il ne venait point à la pensée du prince de se défendre contre de pareilles hostilités ; encore moins de prendre l'offensive contre ceux qui pouvaient se couvrir du nom du Roi.

Les ministres n'y mettaient pas autant de délicatesse, et cherchaient partout les moyens d'atteindre Monsieur. L'envoyé français à Stuttgard avait donné l'éveil sur les propos fort inconsidérés que le comte Orloff avait tenus à son passage, et sur le document qu'il était chargé de remettre à l'empereur. On le pressait d'en savoir davantage. Qu'était-ce que cet écrit, et quel en était l'auteur ? On ne se contentait pas de ses informations trop vagues, on avait mis sur la sellette le ministre de Wurtemberg à Paris. On lui avait fait un crime des craintes répandues par sa souveraine, et on lui demandait de tirer d'elle tout ce qu'elle pouvait savoir à ce sujet. Ce fut précisément au cours de cette enquête que M. Gallatin eut béné-

volement communication de la pièce que M. de Bruges faisait circuler ; il ne lui fut pas difficile de deviner que ce mémoire devait être celui dont avait parlé le comte Orloff, et il la porta à M. Decazes, à qui il ne manquait plus que le nom de l'auteur, ou plutôt des auteurs, car il le prit d'abord pour une œuvre collective.

Nous vîmes alors paraître dans les journaux anglais une accusation directe à notre adresse. On affirmait que nous adressions aux cours de l'Europe des écrits calomnieux contre le gouvernement du Roi. Quelques-uns de ces articles désignaient très clairement par des initiales les noms de certains d'entre nous, et particulièrement Chateaubriand, Fitz-James et moi. Aussi, à quelque temps de là, ces deux personnages vinrent me trouver avec une lettre adressée au duc de Richelieu, écrite à la façon de l'auteur du *Génie du Christianisme*, pour protester contre les imputations auxquelles ils étaient en butte. Ils m'en donnèrent lecture en me demandant de la signer avec eux. Leur étonnement fut grand quand, après avoir entendu la lettre une seconde fois, je leur dis que je ne pouvais la signer avec eux. Je les laissai un moment dans l'incertitude.

— Je ne peux pas signer, moi, leur dis-je enfin, parce que j'ai écrit. Mais vous, mes chers amis, vous pouvez parfaitement désavouer une œuvre à laquelle vous n'avez eu aucune part. Au reste je vais vous la faire connaître.

Je leur en donnai lecture sur la première minute qu'on m'avait rendue. Les opinions que je leur exprimais étaient tellement conformes aux leurs qu'après

avoir approuvé, pour ainsi dire, chaque paragraphe, ils me proposèrent généreusement tous les deux de la signer. J'ai eu peut-être à regretter de ne l'avoir pas accepté ; mais c'eût été mal répondre à leur noble mouvement. Ils déchirèrent sur-le-champ leur lettre au président du conseil. Plus tard, lorsque cet écrit fut publié comme un acte d'accusation contre moi, M. de Chateaubriand publia une défense en quelques pages. Mais par la suite cet écrit a disparu de ses œuvres, dont en général il ne laissait pas tomber les plus petits morceaux. M. Fiévée soutint aussi l'ouvrage et l'auteur dans un article du *Conservateur*.

III

Cependant, les murmures lointains, précurseurs de l'orage, se rapprochaient. Une sorte de fermentation sourde répondait aux bruits d'une grande conspiration menaçant le trône et le repos de la France. L'éclat se fit par l'arrestation de M. de Chauvigny, et de quelques autres. Le général Canuel s'était d'abord soustrait aux poursuites, mais pour paraître à l'improviste à la première séance de la cour qui devait le juger, et partager de ce moment la captivité de ses amis.

Au moment même où je venais d'apprendre ces premières arrestations, une personne de ma connaissance, le comte de Ch... vint me confirmer la nouvelle en ajoutant quelques détails. Puis il jeta sur ma table un imprimé de quelques vingtaines de pages,

en me disant que cet écrit, intitulé *Note secrète*, se répandait comme ayant trait au prétendu complot. Je pris négligemment le pamphlet dont le titre était calculé pour piquer la curiosité; un avant-propos l'annonçait comme le manifeste de la conspiration qu'on poursuivait, comme un acte de trahison et de correspondance avec l'étranger, enfin comme un crime d'État qui serait poursuivi avec toute la rigueur des lois. J'ouvris machinalement ce pamphlet dans le milieu, et quel ne fut pas mon étonnement de retrouver mon mémoire ! Dans l'incertitude du parti que j'aurais à prendre, je ne dis rien à M. de Ch...

J'appris bientôt par tout le monde le singulier effet produit dans les premiers moments par cette publication. Elle eut d'abord le succès d'un écrit d'opposition contre le ministère. On le lisait publiquement au Palais-Royal et au café de Foy. Le lecteur montait sur une table pour satisfaire la curiosité des assistants. Les deux ou trois mille exemplaires qu'on avait d'abord tirés furent loin de suffire à l'avidité du public. On le réimprima, dit-on, à vingt mille exemplaires, et voulant en envoyer à deux de mes amis dans un moment de rareté, je les payai dix francs la pièce. J'étais tenté de réclamer les droits d'auteur.

Cette première faveur populaire ne devait pas durer. On me l'avait accordée par surprise parce qu'on avait vu là de l'opposition. Mais la mienne, toute monarchique, ne convenait pas aux opinions qui s'attaquaient au gouvernement royal.

M. Decazes cherchait donc à tirer parti contre Monsieur et contre moi de la prétendue *Conspiration*

du bord de l'eau. D'après ce que j'ai pu apprendre, elle n'avait d'autre réalité que les conversations fort incohérentes de quelques militaires sans importance : les deux généraux Canuel et Donnadieu, qui s'étaient donnés à nous parce qu'ils avaient été maltraités par l'empire ; le général de Chauvigny, et un parent de M. de Larochejacquelein. La première manœuvre de M. Decazes avait été la publication tronquée de la *Note secrète*, qu'on essaya de coudre assez grossièrement à la conspiration comme en étant le manifeste. On fit ensuite courir sur moi toutes sortes de bruits ; tantôt j'étais arrêté par l'ordre exprès du Roi, tantôt j'étais en fuite, etc. Je ne sortais pas sans être environné de mouchards, qui se tenaient dans ma rue et ne perdaient pas de vue ma porte. Ils veillaient là, disait-on, pour m'arrêter si je faisais mine de vouloir partir. Je leur donnai l'occasion de gagner leur misérable argent en faisant mettre des chevaux à ma calèche pour me rendre chez le comte de Durfort, au château de la Bretèche, où ma fille se trouvait depuis quelques jours, ce qui causa beaucoup d'allées et venues autour de l'hôtel.

J'étais encore à la Bretèche, deux ou trois jours après lorsque le Roi dirigea sa promenade, ou plutôt la course de ses chevaux et de ses voitures dans la direction du château. Les habitants allèrent attendre son retour à la place royale de la forêt de Marly, qui était très voisine. Tout le monde s'y rendit, excepté moi ; il ne me convenait pas d'affronter ainsi le mécontentement du Roi. Mais ma fille y fut ; sa présence embarrassa le souverain ; au lieu de lui parler comme aux autres, et comme il aurait fait certainement en

toute autre circonstance, il se contenta de lui dire bonjour.

Je revins bientôt à Paris où je retrouvai les mêmes bruits, les mêmes murmures autour de moi et contre moi. On voulait, comme j'en avais été si bien averti, me compromettre au point de placer Monsieur dans l'impossibilité de recevoir un si grand coupable. On employait à cet effet tous les moyens de la plus basse police, et même les agents provocateurs. Je reçus un jour la visite d'un malheureux gascon qui se nommait Laffitte. Il se présentait chez moi sous la protection de la misère, prétendant en outre qu'il avait fait partie des volontaires royalistes à Toulouse, en 1815, lorsque j'y étais en qualité de commissaire du Roi. Il demandait de l'argent, faute de travail, et offrait son talent de copiste. Pour en juger et lui en procurer l'emploi, je lui donnai à écrire je ne sais quoi de très insignifiant. Puis lorsqu'il vint, n'ayant point d'ouvrage à lui confier, je lui dis de venir tous les samedis chercher une dizaine de francs que mon valet de chambre lui remettrait. Plusieurs fois, en venant quérir sa petite rétribution, ce misérable avait demandé à me parler. Je l'avais toujours refusé.

Mais peu de temps après l'arrestation des prétendus *conspirateurs du bord de l'eau*, il insista tellement, que je le reçus un instant, et debout. Il me dit que les vrais royalistes étaient furieux de l'arrestation de leurs chefs, qu'ils étaient résolus de les délivrer, qu'il avait été convoqué à cet effet, comme ancien volontaire du midi, et appelé à un conciliabule où l'on devait s'entendre. Enfin, il me demanda ce que je lui conseillais de faire. Je lui répondis très expressé-

ment qu'il ne devait se mêler en rien de pareilles intrigues, et qu'il eût à se tenir tranquille.

A quelques jours de là, il m'adressa une lettre fort entortillée, où il me faisait part de la suite de ce conciliabule après lequel on devait enlever les généraux arrêtés. Cette lettre m'arriva au moment où chaque jour me dévoilait les projets formés par M. Decazes de m'englober dans les poursuites commencées. M. Anglès avec qui j'avais eu d'anciennes et bonnes relations, était préfet de police, et cette position seule m'avait éloigné de lui. Je lui adressai la lettre de Laffitte en lui écrivant qu'il la comprendrait peut-être mieux que moi ; que je voyais bien à travers toutes les intrigues pour me perdre, et que je défiais la malice de mes ennemis. Laffitte fut arrêté, et on en répandit la nouvelle en disant qu'il était mon secrétaire. Cela donna une nouvelle force aux bruits sinistres qui se répandaient à mon sujet.

Le dimanche suivant, pour en finir, je me rendis à Saint-Cloud dans ma plus grande tenue. J'arrivai dans le cabinet du Roi une demi-heure avant la messe. Je me montrai partout dans les salons et dans la galerie pleine de la foule de ceux qui venaient faire leur cour. J'accompagnai le Roi lorsqu'il se rendit à la messe. J'entendis le service dans la tribune royale, et je revins avec la suite ordinaire. Il était évident que ce n'était pas à la satisfaction de Sa Majesté, et elle le témoigna bien, lorsqu'ayant fait comme à l'ordinaire le tour des assistants, elle parla à peu près à chacun, excepté à moi. Je ne m'étais pas attendu à beaucoup mieux.

Dès que le Roi et les princes furent rentrés chacun

chez eux, je me rendis chez Monsieur. Le prince me dit avec le plus grand empressement combien il était satisfait du parti que j'avais pris de me montrer la tête haute devant le Roi et à la face du public. Au fond, Monsieur était surtout charmé que je lui eusse évité l'embarras de me recevoir familièrement dans le courant de la semaine, suivant l'habitude que j'en avais prise. Il me combla de témoignages d'affection.

Nous entrâmes sérieusement dans la situation où la violence du favori poussait le Roi, et qui devenait humiliante pour la personne de Monsieur et celle de ses serviteurs. Je lui dis qu'après eux il serait lui-même attaqué, et ne pourrait pas mieux se défendre. Il reconnaissait la vérité de mes paroles, mais il cherchait en vain les moyens de sortir de cette impasse. Je proposai une explication avec le Roi; mais il me fut facile de voir que le prince s'y refuserait, ou qu'il s'y porterait de telle sorte qu'elle serait complètement inutile. Je lui dis alors que nous n'avions d'autre ressource que d'en appeler au Roi mieux éclairé ; c'était par l'opinion publique que nous pouvions espérer de le ramener. Il était inouï que sous le gouvernemen du Roi, le parti vraiment monarchique fût ainsi méconnu et repoussé. Nos ennemis de toutes les couleurs s'était tellement emparés de tous les organes de la publicité qu'ils avaient créé une opinion factice, entraînant le Roi, les indifférents et les ambitieux. Les journaux français, les journaux étrangers, tout était envahi. Nous seuls nous étions réduits au silence et condamnés sans avoir été entendus. Cependant, nos principes méritaient bien d'être défendus, et

nous comptions dans nos rangs plus de talents qu'il ne fallait pour les mettre en lumière. Il ne nous manquait rien pour arriver là que de nous donner une arène où nous pussions faire usage de nos armes. Cette nécessité de notre position ne m'avait pas échappé, et j'avais demandé depuis six semaines déjà à Jules de Polignac d'en entretenir Monsieur. J'avais reculé à lui en parler moi-même parce qu'il y avait une question d'argent qui me répugnait. En effet, il fallait, pour établir un écrit périodique où nos principes seraient développés, une somme de vingt-quatre mille francs. Il ne convenait pas de boursiller entre nous pour faire cette somme, et de soumettre un projet utile à la discussion de gens qui pourraient le désapprouver uniquement parce qu'en l'approuvant il faudrait délier les cordons de leur bourse. En conséquence, j'avais chargé Jules de Polignac de faire la demande de cette somme au prince.

Monsieur me dit, avec assez d'humeur contre Polignac, qu'il ne lui en avait jamais parlé.

— Je le sais bien, dis-je en terminant; il m'a dit tout à l'heure qu'il croyait impossible de créer un pareil écrit. Je lui ai répondu assez brusquement qu'il n'y entendait rien, que j'entrais chez Monseigneur, et que s'il consentait à faire ces premiers frais, je répondais du succès de la lutte entreprise.

Monsieur me fit un signe d'assentiment. et en sortant, je rencontrai son aide de camp.

— Eh bien, mon cher, lui dis-je, le défenseur royaliste est fait.

Ce fut en effet de cette manière que fut créé le *Conservateur*.

IV

Le dimanche suivant, je me préparais à aller à Saint-Cloud, bien moins pour affronter les témoignages de la défaveur dont le Roi m'honorait que pour avoir une nouvelle occasion de voir son frère. J'avais commandé mes chevaux en me levant. Mon valet de chambre, chargé de transmettre cet ordre, ne m'avait rien dit. Comme j'ouvrais la partie officielle du *Moniteur*, j'y trouvai en première ligne ma destitution du ministère d'État. On ne pouvait pas m'enlever autre chose, puisque j'en étais réduit à n'avoir pas d'autre emploi. Je dis fort tranquillement que je ne sortirais pas. Ma pauvre fille, qui était seule auprès de moi, ressentit ce coup d'une manière plus vive. A quelle distance étions-nous de 1814 !

Je croyais que, dépourvu de tout rang, de toute charge, de tout emploi, éloigné de cette cour où je m'étais vu au premier rang, je pouvais défier la fortune et ses coups. Mais elle se chargea de me prouver le contraire. Peu de jours après ma destitution, je reçus un mandat de comparution devant le juge d'instruction chargé du procès intenté aux chefs de la prétendue *conspiration du bord de l'eau*, je fus en outre averti que pour peu que mes réponses y donnassent lieu, ce mandat serait converti en un mandat de dépôt pour la prison de la Conciergerie. Assez

libre de craintes pour ce qui me concernait, j'étais préoccupé de l'effet que ces mesures violentes pourraient avoir sur la santé délabrée de ma pauvre fille. J'eus soin de lui cacher mes inquiétudes.

Tout le commencement de l'interrogatoire que j'eus à subir devant le juge d'instruction porta sur les rapports que Laffitte avait eus avec moi, et sur les prétendues fonctions de secrétaire qu'il s'était vanté d'avoir exercées auprès de moi, ce qui semblait confirmé par l'argent que je lui avais donné. Tout cela fut exploré jusque dans les plus minitieux détails; mais enfin, je finis par faire honte au juge d'instruction de chercher les traces d'un complot criminel dans un acte de pure charité chrétienne envers un misérable, dont il lui était plus facile qu'à moi de connaître l'origine, la situation et les motifs. Cette scène se passait dans une vilaine petite chambre, telle qu'elles se trouvaient dans les anciennes tours du Châtelet. Le lieu me rappelait le procès et la mort du pauvre marquis de Favras compromis et ensuite abandonné par Monsieur, frère du Roi, devenu depuis Louis XVIII, au nom duquel j'étais poursuivi. C'était pendant les jours les plus chauds d'un été brûlant; le juge m'avait lui-même approché un vieux fauteuil délabré, le seul qui se trouvât dans cette pièce, et qui, vu sa vétusté, avait dû servir de sellette à bien d'autres inculpés, peut-être même à Favras en personne. Le juge et son greffier étaient assis sur des chaises de paille.

Au bout de deux heures et demie ou trois heures, pendant lesquelles le juge avait épuisé tout ce que pouvait lui donner la question Laffitte et même plus,

il alla prendre sur la cheminée un écrit recouvert en papier bleu, que j'avais déjà remarqué à cause de sa ressemblance avec les imprimés de la *Note secrète*. Il était posé sur quelques autres feuilles de papier écrites à la main, que dans mon imagination je m'étais figuré être quelques pages de manuscrit que j'aurais négligées et qui m'auraient peut-être été escamotées par la police.

Le juge me remit la brochure bleue en me demandant si je n'étais pas l'auteur de cet écrit. Je la pris et fis semblant de la parcourir pendant huit ou dix minutes pour me donner le temps de la réflexion. Mon premier mouvement était d'avouer purement et simplement que c'était mon ouvrage. Mais l'idée qu'un pareil aveu serait une grande satisfaction pour mes ennemis, qu'ils y trouveraient un prétexte pour justifier leur persécution contre moi, enfin la pensée que si j'étais arrêté je laissais ma fille, souffrante et isolée, dans un désespoir qui pourrait nuire gravement à sa santé, me décida à ne pas faire un aveu formel, tout en me tenant le plus près possible de la vérité. Je répondis au juge que s'il entendait par être l'auteur de cet écrit, l'avoir composé tel qu'il me le présentait, je n'en étais pas l'auteur, mais que s'il entendait dire par là que ce fût l'expression de mes opinions, je ne pouvais ni ne voulais le nier. Ces derniers mots avaient pour but de me ménager une issue au cas où on me présenterait des lambeaux de mon écriture, plus ou moins conformes au pamphlet imprimé. Mais il n'en fut pas question.

Ce premier interrogatoire se termina à près de six heures du soir, et je vins par ma présence rassurer ma

chère fille, plus que je ne l'étais moi-même sur les résultats du second, qui eut lieu deux jours après. Dans la soirée de ce premier jour, je reçus la visite de quelques royalistes, moins nombreux qu'ils n'auraient dû l'être : Bruges, Polignac, les ducs de Maillé et de Fitz-James, presque tous ceux de la maison de Monsieur.

Le surlendemain j'étais encore dans mon lit, et je méditais mes moyens de défense, lorsque Sainte-Aulaire, le beau-père de M. Decazes vint me dire que j'avais bien fait de ne pas avouer formellement, ce qui aurait amené mon arrestation, et que je devais encore me tenir sur la même réserve. Je reconnus bien à cette démarche le caractère chevaleresque de M. de Sainte-Aulaire, toujours prêt à défendre ses amis. Je me rendis au Palais à midi, par la chaleur d'une journée étouffante, laissant ma pauvre fille malade, et redoutant de ne pas rentrer le soir. Ma voiture passa sous les fenêtres du pavillon Marsan que Monsieur occupait en ce moment. Je ne saurais dire l'espèce de morsure que je me sentis au cœur. Quoi ! c'était le Roi que j'avais plus que tout autre contribué à ramener sur le trône, qui me traduisait en criminel d'État devant des juges ! Et un frisson nerveux me prenait en pensant que Monsieur qui était la cause première de ces persécutions, n'avait pas trouvé à me faire parvenir une parole ni au sujet de ma destitution, ni pour les poursuites violentes dont j'étais l'objet. C'est sous le poids de ces impressions que j'arrivai devant le juge d'instruction.

L'interrogatoire reprit comme le jour précédent sur l'auteur du mémoire qu'on voulait poursuivre.

Mes dénégations furent transparentes comme elles avaient été, et j'allai même jusqu'à défendre la parfaite innocence de cet écrit. Que pouvait-on trouver de criminel dans la correspondance d'un particulier sans fonction officielle, qui se bornait à exprimer ses opinions avec indépendance, alors surtout que la publication de cet écrit n'était pas le fait de l'auteur? Le juge d'instruction, honnête homme dont j'ai oublié le nom, n'avait pas grand'chose à répondre; aussi se rejeta-t-il sur la question de savoir si ce mémoire était adressé à des souverains ou ministres étrangers; et il me demanda si j'avais eu des rapports avec eux.

— Oui monsieur, répondis-je avec hauteur et indignation, j'ai eu avec les souverains alliés et leurs ministres les plus intimes relations. Au commencement de 1814 je me suis rendu au milieu d'eux, à Châtillon. Lorsque je suis arrivé, le rétablissement de la maison royale était uniformément repoussé par tous; on le regardait comme absurde et impraticable. Quinze jours après, cette restauration était adoptée comme le salut de la France et de l'Europe. Voilà quelles ont été mes relations avec les cours étrangères. »

Le reste de l'interrogatoire, où il fut encore question de Laffitte, fut assez insignifiant. Vers la fin, le juge d'instruction fut appelé hors de son cabinet par le procureur-général, probablement pour décider si mes réponses et mes aveux justifiaient mon arrestation. Il n'en fut pas ainsi, et je rentrai libre chez moi vers six heures du soir.

Ma chambre se remplit de nouveau de mes amis,

plus nombreux que l'avant-veille, parce qu'ils étaient plus rassurés sur mon sort. Lorsque le plus grand nombre fut sorti, j'appelai le duc de Maillé dans mon cabinet, et je lui dis que j'étais fort peu sensible à une disgrâce à laquelle on avait donné tant d'éclat, puisqu'elle retombait autant sur la personne de Monsieur que sur moi ; que je n'étais frappé qu'en raison de mon attachement à sa personne, mais que je me sentais profondément blessé de l'abandon dans lequel Monseigneur m'avait laissé pendant les épreuves que je traversais. Il ne m'était arrivé de sa part aucun témoignage d'intérêt.

— Car enfin, lui dis-je, lorsque vous êtes venu chez moi, ce n'est pas lui qui vous a envoyé ; il ne vous a pas chargé de me parler en son nom.

— En effet, me dit le duc de Maillé ; je n'ai point reçu de commission pour vous.

— Vous ne m'étonnez pas, lui dis-je, mais sachez bien et que Monsieur le sache aussi, ce que j'ai fait pour la Restauration, ce n'est ni le Roi ni lui qui me l'ont fait entreprendre, c'est la France, c'est mon pays. S'ils en ont profité, c'est qu'ils étaient les représentants du principe que je soutenais, et que j'ai fait triompher. D'après cette déclaration, vous voyez, mon cher duc, que je les tiens quittes de toute reconnaissance envers moi.

Le duc de Maillé cherchait à excuser Monsieur en disant que je ne pouvais pas douter de son attachement, que personne ne jouissait de sa confiance au même degré que moi, etc. Mais je mis bientôt un terme à cette conversation.

— Au reste, dis-je, mon cher duc, vous pouvez

faire de tout ce que je vous ai dit l'usage que vous voudrez.

Le lendemain d'assez bonne heure, Jules de Polignac entra chez moi.

— Eh ! mon Dieu, mon cher baron, qu'avez-vous donc dit de Monsieur ? vous l'avez désolé. Comment avez-vous pu lui supposer d'aussi indignes sentiments ? Le prince comptait vous voir et vous dire tout ce que son cœur lui inspirait pour vous. Vous avez déchiré ce cœur où vous tenez une si grande place ; Monseigneur veut vous voir, bien assuré qu'il vous ôtera vos injustes soupçons.

Je répondis que je reconnaissais la bonté de Monseigneur à la démarche qu'il voulait bien faire, mais que je ne pouvais nier que j'avais profondément ressenti ce complet abandon dans les cruelles circonstances où j'avais été placé.

— Enfin, dis-je à Polignac, vous savez mieux que personne que c'est mon obéissance à ses ordres qui est cause de ma disgrâce. Il me voit, pour cela même, destitué de mon dernier emploi, privé de mon unique traitement, et il se tait, s'éloigne, m'abandonne. Il sait combien ma fortune est bornée, et il ne cherche pas à me rassurer au moins sur ce point. Vous comprenez au reste que si je me laisse entraîner, je ne sais comment, à vous parler d'un tel sujet, c'est avec la ferme décision de ne jamais rien accepter. Je retirerais ces mots s'ils pouvaient être compris autrement.

M. de Polignac m'engageait à aller voir Monsieur, pour calmer la peine que je lui avais faite. Je répondis que je me rendrais à ses ordres un de ces prochains jours. Sur ce, l'aide de camp du prince se récria, ce

n'était pas le lendemain, ce n'était pas le soir même que je devais me rendre au pavillon Marsan ; c'était immédiatement. Je ne pouvais laisser plus longtemps Monsieur dans le chagrin que je lui avais causé. Je m'y décidai enfin.

En entrant chez le prince, il me prit par la main et m'attira à lui pour m'embrasser.

— Comment avez-vous pu penser, mon ami, que je sois resté indifférent.....

J'interrompis le prince pour ne pas le réduire à des explications qui auraient ressemblé à des excuses.

— Permettez, Monseigneur, dis-je, il suffit ; j'avais été blessé au cœur ; Monsieur veut bien calmer ma douleur, je demande instamment qu'il n'en soit plus question.

Le prince voulait insister, mais je l'arrêtai de nouveau, et il fut forcé de passer à d'autres sujets. Mais il resta embarrassé pendant tout le temps que je passai avec lui, et je ne devinais pas quel était le sujet de son trouble. Je le découvris à la fin. Au moment où je sortais — et cette fois c'était moi qui quittais la place, contre l'usage — j'avais la main sur le bouton de la porte, lorsque Monsieur me rappela avec toute la gaucherie d'une longue hésitation.

— Après cela, mon ami, me dit-il, si vous avez besoin d'argent, j'espère que vous vous adresserez à moi.

J'aurais peut-être dû lui savoir gré de son hésitation à me faire une proposition dont on ne lui laissait jamais l'initiative. Elle tenait à ce qu'il me savait un peu plus de fierté de caractère qu'il n'en rencontrait communément autour de lui. Mais cela tourna

autrement dans mon esprit ; je ne vis que la forme malséante de son offre, et je rentrai de deux ou trois pas dans le cabinet.

— Je donne à Monsieur ma parole d'honneur, lui dis-je, que je n'aurais jamais besoin d'argent.

J'ai tenu cette parole au comte d'Artois et au roi Charles X.

Deux mois après, j'appris par les journaux du Palais que la cause dans laquelle j'avais été impliqué était jugée, suivant moi, de la manière la plus choquante. Nous étions acquittés faute de preuves suffisantes, et nous restions sous le coup de nouvelles poursuites si de nouvelles informations en donnaient l'occasion. Je ne voulais pas en rester là, je vis les prévenus les plus intéressés, et leurs avocats, parmi lesquels M. Berryer fils, alors fort jeune. Ils me firent renoncer à mon projet en me disant qu'en pareille circonstance il ne faut pas s'attacher à la forme. C'est à cette occasion que M. Berryer commença avec moi des relations suivies qui n'ont pas été sans influence sur ses débuts dans la carrière politique.

V

Il n'avait pas fallu tant de tracas pour me dégoûter des affaires et de ceux qui les conduisaient. Je ne pouvais cependant me rendre indifférent à cette Restauration avec laquelle s'était tellement identifiée mon être. Je me trouvais engagé par toute la force

de mes sentiments à combattre jusqu'au bout pour la défense de la monarchie légitime. Fortifier l'opinion royaliste en lui donnant à elle-même sa raison d'être qu'elle ne comprenait pas toujours, faire connaître dans leur simple et forte vérité nos principes, ramener à nous le public et faire ainsi rentrer le Roi et son ministère dans leur ligne naturelle, enfin redresser les idées erronées des cours européennes à notre égard; me paraissait chose indispensable.

On pourrait se demander comment ayant de notre côté la raison et les plus grands talents, nous avions laissé les esprits aller à la dérive. L'explication n'est pas difficile à donner. Nous avions longtemps compté sur la sagesse du Roi mieux éclairé, et il n'était pas dans nos idées de nous mettre en opposition contre sa volonté. Mais nous en étions ainsi arrivés au point de n'avoir plus aucun moyen de nous faire écouter par le Roi, qui avait pris parti contre nous. Depuis le mois de mars 1816, où j'avais trouvé impossible de lutter seul dans son cabinet contre le système faux dans lequel son ministre l'entraînait, il n'avait pas entendu la moindre défense de nos opinions, la moindre expression de nos vœux. Monsieur, ses fils et Madame ne pouvaient même pas élever la voix. Le Roi interdisait à son entourage toute conversation politique et même toute allusion aux affaires du jour dans les heures qui suivaient immédiatement le dîner.

Dans cette situation, je ne voyais de ressource que dans l'influence que pourrait prendre la publication périodique à laquelle Monsieur avait donné son appui, et les premiers moyens matériels d'existence. Après avoir obtenu de lui de subvenir aux premiers frais, je

orcyais que tout était accompli, mais je vis bien que j'avais compté sans les prétentions, les amours-propres de toute sorte. J'avais d'abord pensé à réunir comme associés fondateurs cinq personnes, qui apporteraient à l'œuvre nouvelle le poids de leur nom et de leur considération personnelle, soit qu'ils comptassent ou non au nombre des collaborateurs. Toutes les premières ouvertures furent également repoussées par divers motifs; au fond de tous il y avait l'inconvenance de se mettre au rang des journalistes. Il y avait bien aussi, pour quelques-uns, la crainte d'être entraînés à soutenir l'entreprise à leurs frais.

Après beaucoup de pourparlers, j'arrivai à déterminer deux de mes amis, le comte de Bruges et le marquis de Talaru. Je ne me trouvais pas assez appuyé par ces deux acolytes, et M. de Polignac, que je pouvais avoir, ne me donnait pas beaucoup plus. Quant à la rédaction, le premier auquel je m'étais adressé fut naturellement M. de Chateaubriand. Après le premier sourire que me valurent les révérences que je faisais à son amour-propre, il me présenta une foule d'objections. Les vingt-quatre mille francs que le prince donnait levèrent enfin quelques-unes des difficultés, d'abord parce que c'était toujours vingt-quatre mille francs à manger, et ensuite parce que c'était un témoignage authentique de l'acquiescement de Monsieur, frère du Roi. Le vicomte Mathieu de Montmorency ne fut pas insensible à ces considérations, et je le comptai bientôt au nombre de nos plus utiles collègues. Il avait une popularité d'homme de bien, et tenait au clergé par sa piété, et à beaucoup d'établissements philanthropiques par sa charité. Ce fut

chez lui qu'on se réunit le plus souvent, et les bases de notre œuvre furent arrêtées dans ces conférences.

Nous n'avions pas voulu d'abord dépasser le nombre de cinq fondateurs. Mais nous finîmes par juger qu'il serait convenable d'offrir des places aux principaux collaborateurs dans ce conseil d'administration, ce qui nous força de porter à dix le chiffre de ceux qui devaient en faire partie. De ce moment, les demandes et les exigences devinrent innombrables. Trente ou quarante personnes réclamaient à différents titres comme un droit ce qu'ils me refusaient avec dédain un mois auparavant. M. de Châteaubriand accepta. M. Fiévée, connu par ses écrits d'un royalisme très orthodoxe, fut très reconnaissant d'y être appelé. Enfin nous atteignîmes à peu près le nombre que nous ne voulions pas dépasser. M. de Bonald, sur lequel nous avions compté, était en Bourgogne. Je lui fis écrire, mais il refusa ; plus tard, le nombre d'articles qu'il nous donna prouva qu'il en avait quelque regret. M. de Villèle, qui était à Toulouse, accepta.

Parmi les difficultés de notre entreprise, une des plus sérieuses fut le choix du titre sous lequel nous nous présenterions au public. Le *Royaliste* n'était pas assez constitutionnel ; le *Défenseur* avait l'air de mettre l'épée à la main ; le *Gardien* serait sujet à plaisanteries : le « père gardien » etc. ; et quand je prononçai le mot de *Conservateur*, on me parla du Sénat conservateur. Cependant, faute de mieux, ce fut celui-là qu'on adopta.

Il fut ensuite question de la forme sous laquelle nous nous annoncerions. Je n'aimais pas beaucoup le *pros-*

pectus. M. de Chateaubriand nous tira de cet embarras en offrant d'écrire le premier numéro tout entier et d'y formuler nos principes et nos intentions. Il irait passer huit ou dix jours à sa campagne de la Vallée-aux-Loups et nous rapporterait le travail fait.

Nous marchions ainsi à l'accomplissement de notre œuvre, lorsque, à la fin d'une de nos réunions, le vicomte de Montmorency nous dit que puisqu'il nous restait encore une place de fondateur, il serait convenable d'y appeler un ecclésiastique, pour traiter les questions religieuses qui ne manqueraient pas de se présenter. Tout le monde approuva.

— Alors, dit M. de Montmorency, à la prochaine séance je vous soumettrai l'admission de l'abbé Fayet qui est un homme de talent.

Le surlendemain, jour où nous devions nous réunir chez le vicomte. Michaud, l'excellent Michaud, créateur et directeur de la *Quotidienne*, vint me voir. Il eût été le plus utile et le plus spirituel de nos collaborateurs, s'il n'eût été garrotté par son journal. Je ne sais comment il avait appris la proposition de M. de Montmorency.

— Mais, me dit-il avec sa voix douce et un peu hésitante, et avec une espèce de toux qui lui servait de ponctuation, connaissez-vous l'abbé Fayet?

— Moi, pas du tout, répondis-je; mais M. de Montmorency doit s'y connaître.

— Ah ! peut-être... en attendant, je dois vous dire que le choix de cet abbé ne vous convient pas.

— Mais, cependant, on nous le donne comme un missionnaire très distingué.

— Missionnaire tant que vous voudrez, et ne man-

quant pas d'esprit ; sachez seulement que sa jeunesse a été scandaleusement remplie, et que sa jeunesse, sous ce rapport, dure encore. Vous en trouverez les traces sur la route même de ses missions.

J'arrivai muni de ces renseignements, qui me venaient du plus doux et du plus bienveillant des hommes. Lorsque le vicomte remit son abbé sur le tapis, je lui dis mes informations. Il défendit un instant son protégé, puis finit par tourner la chose en plaisanterie.

— Il me semble, repris-je, que si nous appelons un ecclésiastique parmi nous, il faut aller au plus remarquable par son talent, et il me semble que celui qui s'est élevé le plus haut dans ces derniers temps est l'abbé... comment l'appelez-vous ? L'auteur de l'*Indifférence en matière de religion*.....

— C'est l'abbé de Lamennais reprirent plusieurs personnes, et l'une d'elles se chargea de lui faire la proposition.

Cette admission de l'abbé de Lamennais au *Conservateur* fut l'origine de mes relations avec lui, qui devinrent intimes dans la suite. Elles ont persisté à travers les plus fortes dissidences d'opinions, de principes et de croyances. Elles ont persisté, parce que je n'ai jamais admis que les opinions les plus contradictoires fussent des motifs suffisants pour rompre des liens formés par l'estime et la confiance, lorsque rien n'infirme la bonne foi et la probité.

Peu de temps après, M. de Chateaubriand nous convoqua à son retour de la Vallée-aux-Loups, pour entendre la lecture du premier numéro par lequel nous arborions notre drapeau. J'arrivai, un peu tard,

et je trouvai les assistants tristes et préoccupés. M. de Chateaubriand me fit bientôt connaître le sujet qui allongeait les figures.

— Je disais à ces messieurs, reprit-il, que je vous apportais le tribut de travail que je devais à votre confiance ; mais qu'avant d'entreprendre une œuvre pareille à celle que nous projetons, il fallait s'assurer qu'elle serait digne des ouvriers, et ne tomberait pas ridiculement en donnant du nez par terre. Je ne vois pas comment nous remplirons d'une manière intéressante les quatre ou cinq feuilles d'imprimerie que nous promettons au public chaque semaine.

Et il continua en disant que nous ne devions pas compter sur lui au delà du premier numéro ; qu'ayant la tribune de la Chambre des pairs pour y développer ses opinions, il ne croyait pas convenable d'en faire des articles ; la Chambre pourrait se choquer du rôle inférieur accepté par un de ses membres. D'ailleurs il n'avait pas le temps nécessaire à consacrer à de tels travaux, en ayant d'autres plus importants pour sa réputation littéraire.

— Car enfin, dit-il en terminant, il faut que je m'occupe de gagner ma vie et celle de ma femme.

Et il s'apitoya sur sa pauvreté ; mais nous savions à quoi nous en tenir à ce sujet, et cette pauvreté poétique aurait été de l'aisance pour le plus grand nombre d'entre nous. Pourtant, s'il ne nous tira pas des larmes, il n'en laissa pas moins ses auditeurs consternés et silencieux. Par esprit de contradiction, je pris la parole en souriant.

— Permettez-moi, dis-je, de ne pas prendre tout à fait au sérieux les objections qui se sont présentées à

l'imagination de notre illustre collègue. En cette occasion, il se méconnaît lui-même faute de se rendre justice. En ouvrant une arène pour la défense de nos principes et des siens, nous lui avons ouvert une nouvelle carrière de gloire. Bien loin de craindre qu'il se retire du champ clos, j'ai peur au contraire qu'il ne veuille remplir à lui seul le terrain destiné à ses collaborateurs. — Quant à votre susceptibilité aristocratique, ajoutai-je en me tournant vers lui, vous ne me démentirez pas si je soutiens qu'il y a une dignité plus haute que la pairie : c'est celle du génie quand il s'emploie au salut de la patrie. Enfin, en ce qui concerne vos entreprises, nous entendons bien tous que les travaux des collaborateurs soient plus largement récompensés qu'ils ne le sont nulle part. Permettez-nous donc de compter sur vous, et lisez-nous cette déclaration de nos principes, écrite de main de maître.

Tous les visages s'éclaircirent; M. de Chateaubriand lui-même ne trouvant rien à répondre, ouvrit le manuscrit qu'il tenait à la main, nous l'applaudîmes autant qu'il le méritait et même un peu plus, et peu de jours après ce travail fut livré à l'impression.

Nous étions au complet désormais. MM. de Montmorency, de Talaru, de Bruges, de Polignac, de Chateaubriand, Fiévée, de Castelbajac, qui fut chargé des détails de l'administration et de la comptabilité. M. de Villèle et l'abbé de Lamennais n'étaient pas encore introduits. Notre établissement se ressentant un peu de son origine aristocratique, nous prîmes le baron Trouvé, ancien préfet de l'Aude, destitué par

M. Decazes comme trop royaliste, pour secrétaire général assistant aux séances dont il préparait la matière ; mais il ne délibérait pas. Nous avions en outre un sous-ordre pour faire les courses, recueillir les articles et porter à chacun les honoraires que chacun était tenu d'accepter. Nous en avions fixé le taux également pour tous au double de ce qu'un semblable travail était compté partout ailleurs : dix francs la page du plus petit in-8° possible. Si, à ces frais on ajoute un assez beau logement pour nos réunions, et le marché onéreux que nous avions fait avec Lenormand, l'imprimeur de M. de Chateaubriand, on trouvera sans doute que nous étions des journalistes bien grands seigneurs.

Je ne pensais guère que le succès de l'œuvre suffît à couvrir toutes ces dépenses ; mais à ma grande surprise, la vogue fut telle que les répartitions trimestrielles s'élevèrent bientôt à quatre ou cinq mille francs pour chacun des dix fondateurs. Je dois reconnaître ici que l'étendue et la rapidité des succès du *Conservateur* furent dues en grande partie à la vogue qu'avait encore Chateaubriand. Il jouissait encore de la séduction qu'avaient exercé son style brillant, ses images et ses couleurs décevantes, sur le grand nombre, qui n'a besoin ni de fortes raisons ni de pensées. A côté de lui s'élevait un génie de plus forte trempe. L'abbé de Lamennais avait alors trente-deux ans ; son extérieur était frêle et débile au point de donner l'idée que sa vie ne pourrait pas durer longtemps. La fermeté et l'audace de son esprit, qui s'étaient déjà révélées dans ses premiers écrits, ne se peignaient nullement dans sa personne ni dans

son langage. Sa timidité était excessive, ses paroles sortaient tremblantes, rares, brèves et embarrassées. Il était impossible d'y découvrir le tribun qu'il a voulu être par la suite. Nos égards, nos prévenances ne parvenaient point à le mettre à son aise, et même plus tard, il ne prit part à aucune de nos discussions. On lui demanda de nous donner des articles, et il en fournit deux coup sur coup, qui portaient l'empreinte de son talent.

Le second avait pour sujet la nécessité pour le pouvoir temporel d'être soumis au pouvoir spirituel, plus complètement encore que ne le voulait Sixte-Quint. Mes collègues, séduits par la forme, n'avaient pas seulement examiné le fond, et je n'avais pas voulu élever à ce sujet une discussion qui aurait pu embarrasser l'auteur. Sa voix était si tremblante qu'il était obligé de faire lire ses écrits par le baron Trouvé ou tout autre. Je me rapprochai de lui, et lui témoignai le désir de le voir autre part que dans ces réunions. Il me répondit qu'il serait à mes ordres toutes les fois que je voudrais le recevoir. Mais j'insistai pour être plutôt reçu chez lui.

En effet je me rendis peu de jours après à l'établissement d'éducation de jeunes filles dirigé par l'excellent abbé Carron, qui avait recueilli à Londres l'abbé de Lamennais, fuyant pendant les Cent-Jours la colère de l'empereur à l'occasion d'un de ses écrits. Au début, la conversation de notre collaborateur fut très embarrassée. Après lui avoir fait les éloges que méritaient ses travaux, j'arrivai à lui dire mon opinion sur les sujets qu'il avait traités. Je lui demandai s'il ne craignait pas d'effrayer les opinions débiles de

notre temps en les poussant trop fort dans une direction opposée. A mesure que je parlais, je voyais le petit abbé s'assombrir, et après quelques paroles entrecoupées, il se leva brusquement en me disant qu'il ne pouvait pas envisager les choses à ce point de vue. C'était justement ces questions susceptibles d'être contrôlées qu'il fallait s'attacher à défendre. Il s'animait en marchant dans sa chambrette.

— Et vous, messieurs de la noblesse, finit-il par dire, c'est en abandonnant les raisons de votre existence qu'elle se trouve aujourd'hui si compromise qu'on peut la regarder comme perdue. J'espère que la religion ne fera pas la même faute, et quant à moi, je ne pourrais pas écrire autrement; j'y renoncerais plutôt!

Je lui fis comprendre que mes objections m'étaient absolument personnelles, et qu'il n'en avait point été question avec mes collègues. Il était seul chargé parmi nous des questions religieuses, fort absolues de leur nature, et personne n'essayerait de lui imposer la marche qu'il avait à suivre. C'était plutôt affaire au clergé et aux hommes éminents de ce corps.

Ces premières relations en amenèrent d'autres; il vint chez moi, et ce qui me paraissait singulier c'était cette excessive timidité qui le reprenait après qu'il m'avait rompu fermement en visière. La première fois qu'il vint dîner chez moi en famille, au moment où je le présentais à madame de Vitrolles et à ma fille, les paroles les plus simples expirèrent sur ses lèvres tremblantes.

VI

Nous nous réunissions au moins deux fois la semaine au *Conservateur*, une fois pour discuter les sujets proposés par ceux qui voulaient les écrire. On lisait les correspondances qui étaient fort encourageantes. Les abonnements dépassaient toutes nos prévisions. Ils s'élevèrent, je crois, à vingt-cinq ou trente mille, nombre fabuleux, surtout à cette époque. — L'autre réunion était consacrée à la lecture des articles qui devaient former la publication de la semaine. Ils étaient souvent l'objet de discussions sérieuses. Parfois même ils étaient refusés ou renvoyés à leurs auteurs en leur demandant des corrections qui n'étaient pas toujours faciles à obtenir.

J'éprouvais en général une grande bienveillance de la part de mes collègues, excepté de M. de Villèle, quand il fut de retour. J'eus beau faire attention de ne pas dogmatiser, de ne pas chercher à faire prédominer mes idées propres, je le trouvais toujours opposé à ce que je disais, comme s'il eût craint avant tout de me laisser prendre plus de crédit qu'il ne lui convenait. Il n'en conservait pas moins les dehors des relations amicales, venant chez moi plus souvent que je n'allais chez lui, et acceptant volontiers à dîner. Au fond, il avait été mécontent de l'établissement du *Conservateur* et il s'y était opposé autant qu'il

l'avait pu. Il ne voulait pas d'un théâtre où son rôle était secondaire, parce qu'il n'avait aucun talent pour écrire, et en même temps il redoutait que cet organe du parti donnât de l'éclat à ceux qui pourraient y prendre une influence politique. Ce petit travail de malveillance était d'autant plus choquant qu'il ne m'était pas venu une seule fois dans la pensée de me faire un piédestal du *Conservateur*. Je n'y avais vu que la défense de notre cause.

Un des premiers exemples de cette malveillance calculée me fut révélé au moment du retour de M. de Richelieu après le congrès d'Aix-la-Chapelle. Mes relations avec les personnages prépondérants des cours étrangères m'avaient donné plus d'informations sur ces affaires que n'en avaient mes collègues. Sans vouloir me mettre en avant, je crus qu'il m'incombait de traiter ce sujet dans le *Conservateur*. Les deux ou trois pages que j'écrivis se rapportaient au succès de M. de Richelieu; j'indiquais que les avantages de notre délivrance et la gloire de celui qui l'avait obtenue serait vaine si le gouvernement du Roi se laissait entraîner dans les voies révolutionnaires. J'avais pris le langage simple et précis d'une note diplomatique, et j'avais assez bien réussi.

Nous nous étions donné rendez-vous chez M. de Chateaubriand pour arrêter ce point important, et j'arrivai un peu avant l'heure indiquée pour soumettre mon travail à notre grand écrivain. Il l'écouta avec attention et le loua très modérément. Bientôt après arrivèrent MM. de Villèle et de Castelbajac. Je repris pour eux la lecture de mon article. M. de Villèle l'attaqua avec aigreur et finit par demander à

M. de Chateaubriand celui qu'il devait avoir écrit, et dont personne ne m'avait parlé. Ce morceau était un *tra la la* de phrases sonores qui encensaient M. de Richelieu sur le même ton que les journaux ministériels. M. de Villèle continua sa diatribe sur mon écrit en portant aux nues celui de Chateaubriand. Je dis quelques mots pour la défense de ma note, en ajoutant que je ne me serais point risqué à traiter un pareil sujet, si j'avais su que notre illustre collègue s'en était chargé.

La jalousie que M. de Villèle nourrissait contre moi était surexcitée par le succès du *Conservateur*. C'était ordinairement par des voies souterraines et cachées qu'il attaquait celui qui lui paraissait un compétiteur dangereux; mais quelquefois il rompait en face, ayant ensuite soin de réparer le mal à force de courtisanerie. On exigea néanmoins que je payasse mon tribut à cette publication, et j'obéis en écrivant deux articles, l'un sur le *Principe politique*, et un autre qui ne parut jamais...[1]

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Les destinées du *Conservateur* devaient être plus brillantes que durables. Le duc de Richelieu ayant quitté la présidence du conseil le 27 décembre 1818, M. Decazes recueillit sa succession, dès longtemps convoitée. Le nouveau chef du cabinet, instigateur de l'ordonnance du

1. Voir la note D à la fin du volume.

5 septembre, était nécessairement hostile au parti ultra-royaliste. M. de Vitrolles et le *Conservateur* continuèrent donc pendant les années 1818 et 1819 une opposition dont les bénéfices devaient être nuls pour l'ami du comte d'Artois.

Au commencement de 1820, un cruel événement vint changer la face des choses. Le 13 février, le duc de Berry fut assassiné à la porte de l'Opéra par un fanatique nommé Louvel. Cet attentat causa dans le parti ultra une agitation extrême. Un député de l'extrême droite, M. Clausel de Coussergues, déposa même à la Chambre des députés une demande de mise en accusation contre M. Decazes, comme complice de cet odieux forfait. M. de Vitrolles, d'autre part, appelé auprès de Monsieur, eut avec lui un entretien dans lequel il décida ce prince à tenter auprès du Roi une démarche personnelle pour obtenir le renvoi du premier ministre[1]. Il lui indiquait en même temps un moyen qui devait rendre le parti strictement monarchique plus fort, en lui donnant un espoir et un but : le comte d'Artois devait se remarier, et donner un nouvel héritier à la famille royale, au cas où la grossesse de la duchesse de Berry n'aboutirait pas. M. de Vitrolles désigna même, à ce propos, la princesse de Lucques, fille de Charles IV d'Espagne. Ce projet d'ailleurs ne devait pas avoir de suites : la chute de M. Decazes et surtout la naissance du duc de Bordeaux le firent oublier. Le Roi cédant aux instances de sa famille, congédia M. Decazes, qui quitta le ministère le 20 février.

Le duc de Richelieu reprit alors la direction des affaires, et parmi les mesures de rigueur que lui dicta la mort du duc de Berry, se trouva le rétablissement de la censure,

1. Voyez Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, 3e édition (Paris, Perrotin, 1856, in-8), t. V, p. 104 et suiv. — Lié avec M. de Vitrolles, Vaulabelle a sans doute recueilli de sa bouche même le récit de ce curieux entretien. Je n'en ai retrouvé dans les papiers qui me sont parvenus, que quelques lignes presque illisibles et sans suite, mais suffisantes pourtant pour confirmer le récit, plus détaillé, de Vaulabelle.

destiné à contenir la presse dont les écarts effrayaient le gouvernement. Cette mesure mit fin au *Conservateur;* divers sociétaires, M. de Chateaubriand en tête, jugèrent que cette publication ne pouvait se continuer sous le régime de la censure. L'abbé de Lamennais et M. de Bonald passèrent au *Défenseur;* l'association fut dissoute, et l'organe de la droite intransigeante cessa de paraître.

Le ministère, au reste, ne lui survécut pas très longtemps. Le duc de Richelieu dut se retirer à son tour devant le mauvais vouloir du parti ultra. Le 30 décembre 1821, il fut remplacé par MM. de Villèle et Corbière, qui représentaient plus nettement les partisans du comte d'Artois. Le Roi allait se désintéressant chaque jour davantage des affaires, et le règne de Charles X était déjà commencé en fait. M. de Vitrolles n'en resta pas moins à l'écart, éloigné du pouvoir par la jalousie personnelle de M. de Villèle. J'ai dit dans l'*Introduction* quelles compensations lui furent accordées lors de l'avènement de Monsieur au trône. Je n'ai pas à raconter ici l'histoire détaillée du long ministère de M. de Villèle, pendant toute la durée duquel M. de Vitrolles resta en dehors de l'action, se consolant de son repos forcé par la considération dont il était environné. Je n'ai rien trouvé dans ses papiers concernant cette période de sa vie. Les pages suivantes expliqueront au lecteur les circonstances qui accompagnèrent sa rentrée sur la scène politique.

E. F.

LES

DERNIÈRES ANNÉES DE LA ROYAUTÉ

1827-1830

LES

DERNIÈRES ANNÉES DE LA ROYAUTÉ

1827-1830

CHAPITRE PREMIER

M. DE POLIGNAC. — LE MINISTÈRE. — MARTIGNAC. DÉPART POUR FLORENCE.

I

Le gouvernement du Roi avait toujours oublié la première condition de l'existence de tout pouvoir sur la terre, savoir, de posséder sans discussion, sans contrôle, d'une manière avouée et légale, la quantité d'autorité nécessaire pour gouverner les peuples qu'il est chargé de régir.

La Restauration n'avait jamais su créer, jamais su comprendre le pouvoir qui lui était nécessaire pour mener à bien la mission qu'elle était appelée à remplir auprès des peuples; elle avait, dans la Charte donné de la liberté et conservé des droits, à peu près au hasard, sans examiner quelle existence elle créait et quelles forces elle conservait. Et, pendant ces années d'incertitude, de variations, personne ne s'est

demandé si le mal ne provenait pas de la distribution du pouvoir, du partage de l'autorité. Tout le monde, au contraire, a cherché dans les hommes la cause du malaise politique, ou les remèdes qu'il convenait d'y apporter, maladie de l'esprit dont nous ne sommes pas près de nous guérir.

Au lieu de mettre de l'importance aux principes politiques établis, aux conséquences qu'on pouvait en déduire, et de régler toutes choses avec un esprit d'ordre et de sagesse, on accepta toutes les conditions données par le hasard; tous les esprits et même les consciences se réunirent dans la pensée de faire vivre la nouvelle constitution, sans s'informer si elle renfermait les conditions de la vie. Et dans tous les frottements qui se faisaient sentir, dans tous les défauts qu'on observait, on s'en prenait uniquement aux hommes; on leur demandait ce qu'ils ne pouvaient pas faire. Quand on les avait trouvés impuissants à mettre d'accord un système faux et décousu, on cherchait d'autres personnages qui pussent entreprendre cet ouvrage difficile, et il s'en trouvait toujours un grand nombre qui promettaient de l'accomplir.

Le ministère de 1814 fut le premier à mettre en mouvement ces rouages mal assemblés. Il avait assisté et coopéré à ce grand œuvre, et ne le comprenait pas plus que le public à qui on l'avait livré. Personne n'en jugea la portée. Le ministère vécut sur l'enthousiasme de la Restauration, et surtout sur la soumission que le pouvoir de Bonaparte avait imposée aux esprits, héritage dont les ministres du Roi profitèrent en le dépensant rapidement.

Les ministres que le Roi réunit autour de lui, à la seconde Restauration, redoublèrent de constitutionnalité et crurent en donner des preuves en élargissant les concessions faites à la liberté, et en ouvrant leurs rangs aux hommes d'une opinion libérale et à Fouché. Mais dans leur durée passagère, ils n'eurent qu'à se débattre contre les étrangers et à garantir la France de leurs prétentions.

Ceux qui leur succédèrent, MM. de Richelieu et Decazes, voulaient faire marcher la Constitution très franchement; mais ils y cherchaient ce qu'elle ne contenait pas, les moyens de donner au Roi un pouvoir fort et suffisant. Les oppositions légales que cette loi établissait, les mettaient en fureur, et ils violentèrent de toutes manières la majorité de la Chambre élective. Enfin ils voulurent trouver en dehors l'autorité qu'ils ne pouvaient pas faire au dedans, et leur principal moyen fut de chercher des forces extérieures en relevant le parti vaincu, en appelant à eux et réunissant les hommes de l'empire que la Restauration avait dispersés. M. de Richelieu s'y prêtait de bonne foi ; M. Decazes, parce qu'il n'avait pas trouvé les royalistes assez dévoués à sa personne et à sa fortune, et c'est ainsi qu'il promettait à Louis XVIII de le faire régner comme Louis XIV, en conservant toute la Charte.

Il y eut, avec le général Dessolles un ministère qui voulut être plus constitutionnel ; mais il mourut bien vite par le simple développement des opinions qui lui étaient opposées, s'exprimant dans l'ordre constitutionnel.

Ce fut, de même, la tactique des partis, dans leur

expression légale, qui renversa le second ministère de M. de Richelieu.

Alors Villèle parut. Il ménagea toutes les formes constitutionnelles; mais comme il sentait l'impuissance de soutenir par ces moyens l'autorité royale, tous les jours plus affaiblie et plus ébranlée, il chercha tous les subterfuges, tous les moyens de corruption par lesquels il pourrait s'opposer à l'envahissement des factions ennemies. Il tomba plus honteusement que ses prédécesseurs, après avoir usé jusqu'à la dernière toutes les ressources de la puissance monarchique, l'avoir déconsidérée par une marche tortueuse entièrement opposée au caractère du souverain qu'il faisait agir, enfin après avoir détruit cette grande union des hommes qui s'étaient liés pour le soutien des principes de l'ordre public.

On prit alors des ministres comme on put les trouver pour marcher avec une Chambre qui allait se réunir; et comme ils sentirent que la royauté ne pourrait leur offrir, par son propre pouvoir, un soutien suffisant, qu'ils ne surent ni ne purent le créer, ils vécurent avec la Chambre en faisant de temps en temps des concessions aux opinions ennemies, au détriment de l'autorité royale. Ils ménagèrent pourtant cette ressource autant qu'ils le purent, et leur conscience royaliste ne donnait que ce qu'ils croyaient ne pouvoir refuser.

Il est donc évident que tous ceux qui passèrent au pouvoir, depuis le commencement de la Restauration, avaient fait tous leurs efforts pour accorder le principe de la monarchie avec les concessions faites à la liberté. Tous prétendaient y parvenir en prenant

chacun les moyens que leur indiquaient la tournure de leur esprit et la nature de leur caractère. Et on peut dire davantage ; c'est qu'il n'est jamais venu à la pensée des deux souverains qui ont gouverné la France depuis 1814, de revenir sur la moindre des libertés publiques qu'ils avaient concédées par la Charte. Ils furent, plus que tout autre, dans l'illusion qu'ils pourrait exister et assurer le bonheur public avec cet instrument de pouvoir incohérent. L'un était maintenu dans cette pensée par l'amour-propre d'auteur, et l'autre par la conscience du serment.

Je vais tracer quelques-uns des faits particuliers qui amenèrent M. de Polignac aux affaires. Je les reprendrai de plus haut sans épargner les détails qui me furent personnellement connus.

Jamais personne ne fut plus inaverti de la situation et des opinions de la France que M. de Polignac, quand il voulut, avec une audace toute niaise, prendre le timon des affaires. Personne aussi ne fut plus trompé sur lui-même et sur sa propre capacité ; et on peut le concevoir quand on sait qu'il lui était assez facile d'en tromper d'autres. Il avait dans la conversation de la facilité et une sorte de grâce et de sous-entendu qui faisait supposer dans son esprit plus qu'il n'exprimait. Il retournait assez bien les idées des autres, sur toutes matières, même les plus élevées, ce qui ressemblait à une sorte d'universalité. Il comprenait facilement parce que c'était superficiellement; ensuite de la douceur, de la politesse et de l'usage du monde, faisaient le reste. On avait dit de lui, quand il avait quarante ans : c'est un bon jeune homme fait pour donner des espérances. Pendant son ministère, ses

amis disaient: « Son esprit semblerait aller à tout, mais son action ne va à rien.» Au reste, il n'avait jamais fait d'illusion à personne autant qu'à lui-même. Il disait de bonne foi qu'il ne resterait aux affaires que jusqu'au moment où il aurait mis l'autorité royale hors de danger,

— Je ne suis bon, disait-il, que pour les temps d'orage. Comme les alcyons, je fais mon nid sur les les vagues de la mer en courroux.

Il se rattachait volontiers aux moindres paroles qu'il avait prononcées à des époques antérieures, pour faire valoir sa prévoyance. C'est ainsi qu'au sujet de l'expédition d'Alger, il me rappelait une de ses conversations avec moi, en 1814, sur la nécessité d'un établissement colonial, et la possibilité de le former sur la côte d'Afrique.

Le Roi avait pour lui l'amitié que lui donnaient les souvenirs de son enfance et de sa famille ainsi que les dangers courus plus tard pour son service, et la détention qu'il avait subie. Je n'avais cependant jamais trouvé de témoignages de cette confiance dans les affaires qu'il avait eues à traiter. Aide de camp de Monsieur depuis les premiers jours de la Restauration, il avait été quelque temps employé comme inspecteur général des gardes nationales avec le comte de Bruges et M. Allent. Il s'était trouvé de bonne heure à la tête du parti politico-religieux, avec Mathieu de Montmorency, le marquis de Rivière, etc., et il n'avait jamais promis de ne pas s'en servir, en tout bien tout honneur, pour le succès de son ambition.

L'ambassade d'Angleterre fut son début dans les

affaires. On disait qu'à Londres on le trouvait pitoyable, mais qu'on l'aimait ainsi. A peine était-il dans cette position, qu'il chercha à en sortir. Pendant plus de deux ans il avait tenu une négociation ouverte avec Villèle pour entrer au ministère avec lui. Il prétendait ainsi le renouveler, lui prêter un nouvel appui, et lui rendre une force qui lui avait échappé. Il promettait de détruire cette opposition de droite qui gênait la marche du ministre. On livrait la *Quotidienne;* enfin on montrait les plus belles perspectives, si M. de Villèle consentait à remplacer Peyronnet par Portalis et Damas par Polignac. On voit que dans cette singulière combinaison, toute opinion cédait à l'ambition du moment. Cette démoralisation des partis, dans les gouvernements soumis à la discussion publique, est un des plus graves symptômes de la décadence.

Villèle n'avait garde de se prêter à une semblable manœuvre. Il était trop soupçonneux pour ouvrir les portes du cabinet du Roi à un homme qui devait y prendre l'attitude d'un favori. D'ailleurs il jugeait bien que rien de ce qu'on lui promettait n'était réel, si ce n'est peut-être la *Quotidienne*. Michaud, fatigué d'une longue et inutile opposition, ne cherchait qu'un prétexte pour cesser sa polémique. C'était Laborie qui suivait le fil de cette intrigue, et sans désemparer, n'en trouvant pas sur son chemin une autre plus profitable.

Mais à la fin de 1827, quand il fut évident à tous que le règne de Villèle était fini et que les pairs qu'il avait faits ne le sauveraient pas des députés qu'on lui envoyait, Polignac changea ses batteries. Au lieu de traiter avec Villèle, il pensa à le remplacer; et pour

y arriver, il cherchait des appuis partout. Celui qui lui était le mieux acquis était l'excellent duc de Rivière. Sa droiture avait fini par être révoltée des fourberies gasconnes de Villèle, et son amitié pour Jules de Polignac était tellement aveugle qu'il voyait en lui le salut de la monarchie. Il m'arrivait parfois de vouloir lui faire comprendre que le changement des hommes était peu si on laissait les choses aller leur train.

— Jules fera tout, me répondait-il avec confiance.

Rivière, gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux, conduisait deux fois par jour son élève chez le Roi, et avait ainsi l'occasion de le voir et de lui parler souvent des affaires publiques. Mais son esprit était aussi peu étendu que son cœur était noble et son âme élevée. Il n'avait su ni se tracer, ni suivre un plan pour amener peu à peu le Roi à l'accomplissement de ses vœux. D'ailleurs il y avait tant de respect dans son amour pour son maître et un tel sentiment de la supériorité intellectuelle du Roi, qu'il s'arrêtait à chaque instant, sinon par crainte, du moins par déférence. Mais s'il n'agissait pas auprès du maître, Rivière servait activement son ami, d'abord par des attaques indirectes et sourdes contre Villèle, et ensuite en tenant Jules toujours bien instruit des dispositions journalières du Roi. Il dirigeait ses démarches, et les facilitait par sa position. C'est ainsi qu'il le faisait revenir de Londres sous différents prétextes, et quelquefois sans congé de Villèle, sur un simple ordre du Roi, verbalement obtenu.

Dans cette situation, Polignac crut avoir besoin de tout le monde, et après m'avoir fait sonder indirectement par Laborie, dont Berryer fut l'intermédiaire

auprès de moi, il vint un jour s'ouvrir lui-même sur ses projets, me disant qu'il voulait m'avouer franchement le désir qu'il avait d'entrer dans les affaires, et les espérances qu'il en pouvait concevoir ; ses amis devaient l'aider, car il lui était difficile de se proposer lui-même ; enfin, je pouvais, moi qui ne voulais et ne demandais rien, lui être d'un grand secours. Je souris d'abord de cette naïveté avec laquelle on me demandait des services en se ménageant d'avance le droit de ne jamais les reconnaître. Mais, sans prendre garde à ce qui m'était personnel, je dis à M. de Polignac que je trouvais très naturel son désir d'arriver aux affaires ; qu'il y avait de grandes et utiles choses à opérer pour le pays ; que les ministres précédents laissaient, à la vérité, un héritage difficile ; qu'il ne s'agissait de rien moins que de raffermir la monarchie, placée jusqu'à présent sans appui sur un sol mouvant, enfin, de reprendre pour ainsi dire la Restauration en sous-œuvre. Je me prêterais volontiers, dans cette espérance, à tout ce qui pourrait lui ouvrir une semblable carrière. Enfin, je l'interrogeai à mon tour.

— Mais avant de parler des moyens à employer pour le succès de vos démarches, lui dis-je, je dois vous poser une question. Croyez-vous donc que vous pourrez mener à bien les affaires de la France et celles du Roi en acceptant purement et simplement toutes les conditions du passé non seulement celles qui sont imposées par la Charte, mais encore tout ce qui a été successivement abandonné par les divers ministères dans leur marche incertaine ?

— Oui, dit M. de Polignac, je crois qu'on peut conduire les affaires dans la voie où elles sont, mais qu'il

y faut de la droiture et de la franchise. Il n'a manqué que cela à Villèle.

— Pour moi, je ne pense pas, dis-je, qu'il soit possible de rien établir si on ne prend pas un autre et nouveau point de départ. Je crois qu'il faut ramener le gouvernement à son principe, et en développer toutes les conséquences dans un ordre régulier. C'est la condition absolue de la monarchie en France. On n'a jamais su maintenir les lignes qui avaient été définies par notre Charte. Ces principes ont été méconnus, abandonnés et violés. Ainsi par exemple, rien n'était mieux défini que le pouvoir législatif et constituant, réservé à la souveraineté royale, qui seule avait le droit d'octroyer des lois constitutives selon les besoins des temps. Les Chambres ne devaient concourir qu'aux lois civiles, criminelles ou fiscales. Enfin, les règlements d'administration publique, pour l'exécution des lois, ne pouvaient découler que du gouvernement du Roi. Au lieu de cela, en peu de temps, tout a été brouillé. Les Chambres ont fait des règlements d'administration publique, elles ont même attenté à la souveraineté royale en s'immisçant dans des lois constitutives de l'État. Elles ont profité de tout ce que des ministres inhabiles leur ont abandonné. Pour refaire la Restauration, autant qu'il est en nous, il faut rétablir ces principes fondamentaux. En un mot, je ne vois de remède à ce dérèglement d'idées qui a envahi la monarchie, que dans un acte solennel de l'autorité royale, qui développe ces grands principes d'ordre public, et, confirmant toutes les libertés accordées à la France, les complète et leur donne les appuis qui leur manquent. La Charte est restée

muette sur la succession au trône, sur la minorité de nos rois et la régence, et cinq ou six autres sujets aussi importants auxquels il faut pourvoir, quand ce ne serait que pour appliquer le principe de la souveraineté seule constituante, et pour affermir cette Charte qui ne peut pas se maintenir seule. En même temps, il faudrait émanciper l'administration des provinces. En délivrant la puissance souveraine de toutes les entraves illégales qu'on lui a imposées, il convient de donner à l'administration toute la liberté qu'elle réclame à juste titre. Il faut que les intérêts de chacun soient librement discutés et décidés par les intéressés. Il n'y a pas de chaîne plus dure que celle de la centralisation. C'est dans la libre décision de tous les intérêts matériels et locaux que la démocratie est bien placée, et elle y est sans dangers.

J'ajoutai encore à ces idées quelques développements qu'il serait trop long de rapporter ici. Polignac m'écoutait avec la plus grande attention. Il me dit que ses idées, sur tous les sujets que je venais de traiter, étaient entièrement conformes aux miennes. Il apprécia, en les récapitulant, ce qu'elles pouvaient valoir. Puis, en finissant, il posa la main sur mon genou.

— Voilà ce qu'il faut faire, me dit-il, voilà aussi ce que nous ferons *peu à peu et avec les Chambres*.

Ces derniers mots me montrèrent trop clairement que je n'avais pas été compris.

— Mon cher, répondis-je, ni *peu à peu*, ni *avec les Chambres*. Mais à présent, parlons de vous. Qu'avez-vous fait? Quelles sont vos espérances? Quels sont les obstacles ? Que reste-t-il à faire?

Je jugeai, par sa réponse, qu'il comptait en général sur les dispositions favorables du Roi, sur l'intervention du duc de Rivière et celle de quelques autres personnes qui pouvaient se faire écouter. Monseigneur le Dauphin n'était pas contraire, et les princesses de la famille semblaient bien disposées. Mais rien ne paraissait sérieusement entamé, et on n'avait pas osé s'avancer jusqu'à une demande formelle. On craignait surtout de contrarier le penchant qu'avait le Roi à conserver Villèle; on n'osait rien faire pour décider la chute du ministre, et on se demandait encore si le Roi pourrait jamais s'en séparer.

Je dis à M. de Polignac que les jours du ministère Villèle étaient comptés; que si le Roi mettait une volonté trop opiniâtre à le maintenir, on l'arracherait de ses bras, au risque de les écorcher. Je lui demandai ensuite quel appui il comptait avoir dans la Chambre des députés, et dans celle des pairs, dans la presse, et même en dehors de tout cela. A l'entendre, tout lui était dévoué. Il croyait réunir à lui toutes les nuances royalistes que Villèle avait divisées, depuis Duplessis de Grénédan jusqu'à Agier. Il parlait de ses négociations avec Bertin de Vaux et Chateaubriand, de leurs dispositions favorables. Le parti religieux, dans les Chambres et au dehors, semblait lui appartenir; et d'un autre côté quand on lui représentait que cet appui paraissait exclusif de tout autre, il souriait en laissant entendre que ses relations s'étendaient encore loin dans le libéralisme. Je ne connaissais pas alors toute la richesse de son esprit en illusions.

— D'après cela, lui dis-je, il ne reste plus qu'à presser le Roi, et à ouvrir la brèche de telle sorte, que la facilité de remplacer Villèle soit pour lui un motif de l'écarter plus promptement. Comment êtes-vous avec Chabrol ?

Il parut fort étonné de cette question, et me répondit qu'il n'était ni bien ni mal avec lui, mais sans rapports particuliers.

— Vous devez bien comprendre, lui dis-je, que le Roi, embarrassé dans la question difficile qui l'occupe, n'enverra chercher, de prime abord, ni vous ni moi. Appeler l'un de nous ne serait pas discuter la question ; ce serait plutôt le résultat d'un parti pris, et le Roi n'en est pas là. Mais M. de Chabrol, membre du ministère, et qui cependant s'est montré souvent opposé à M. de Villèle, est celui que le Roi consultera nécessairement, et, dans un travail si difficile pour notre maître, tenez pour certain que Chabrol sera l'accoucheur.

Je lui promis de sonder les dispositions de ce ministre ; et nous nous séparâmes après avoir parlé des autres moyens de décider le Roi au départ de Villèle.

II

M. de Polignac couvrait l'activité de ses démarches par des absences continuelles, et il passait dans sa terre de Millemont la plus grande partie des fréquents congés de son ambassade. Il me demanda de

recevoir Laborie, qui le tiendrait informé, et c'était le plus grand sacrifice que pussent m'imposer mes relations avec Jules.

Dans sa première visite, Laborie s'y prit, vis-à-vis de moi, plus adroitement que son patron ; et au lieu de présumer que je ne voulais, ni ne demandais rien, il eut l'air de m'assurer que j'aurais tout ce que je voudrais. Mais cependant, pour fixer mes idées et les empêcher d'aller trop loin, il me raconta que dans quelques rapports qu'il avait eus avec Monsieur, lorsqu'il s'agissait de remplacer le dernier ministère de M. de Richelieu, il avait été chargé, je pense, par le noyau de ce qu'on a appelé *la Congrégation*, de présenter au prince plusieurs noms au nombre desquels le mien se trouvait ; et qu'en lisant, Monsieur avait dit : « C'est un homme de courage, de capacité, qui n'est pas peut-être celui qui convient le mieux pour le courant des affaires d'un ministère ; mais partout où j'aurais d'importantes et difficiles affaires, je l'enverrais avec la certitude qu'il y emploierait force, talent et habileté. »

— C'est dans cette idée, ajouta Laborie, qu'il faudrait rentrer, et c'est la pensée de M. de Polignac. Par exemple, aujourd'hui les difficultés de l'Europe sont en Portugal, et M. de Polignac vous demanderait d'y aller ; et si, dans six mois, elles étaient à Pétersbourg, ce serait là votre place.

Je lui dis, en souriant, que le métier était un peu vif pour mon âge, et que je trouverais Lisbonne trop chaud et la Russie trop froide ; puis je changeai de discours.

J'allai ensuite voir M. de Chabrol. Je passai à tra-

vers ses affaires de marine, et ne sachant point quelles étaient ses dispositions positives vis-à-vis M. de Villèle, je jetai seulement quelques mots sur l'embarras des circonstances et celui des décisions que le Roi aurait à prendre. Il évita par le silence la difficulté de la réponse, et sa figure impassible devint aussi immobile que le chambranle de la cheminée contre lequel il s'appuyait ; je ne me déconcertai point.

— Au reste, prenez y garde, M. de Chabrol, ajoutai-je, car c'est vous qui serez appelé à décider cette grande question. » — Je le laissai sur ces paroles.

Je retournai chez lui deux jours après. Il y eut un peu plus d'empressement dans son accueil. Je repris la conversation au même point ; la difficulté, l'impossibilité de maintenir M. de Villèle, la position embarrassée du Roi ; et puis, prenant un ton plus solennel, je lui répétai qu'il était le pivot sur lequel devait se faire la grande manœuvre d'un changement de ministère ; que lui seul pouvait faire passer au Roi ce dangereux défilé. Cette fois, mes paroles furent reçues avec un léger sourire. Je prononçai le nom de M. de Polignac avec négligence et sans application. M. de Chabrol m'écoutait mieux, mais ne répondait pas d'avantage ; je remarquai seulement qu'il m'accompagna un peu plus loin que de coutume.

Je ne mis pas un long intervalle à ma troisième visite. M. de Chabrol me sembla préparé à m'entendre : au premier mot que je prononçai de M. de Villèle, il entra dans une discussion assez approfondie de toutes les fautes de ce ministre, appuya sur tous les points où il s'était trouvé en opposition avec lui. Dans son sens, les fautes de M. de Villèle avaient été

de trop mépriser l'opinion et de vouloir la dompter avec audace; or, ce n'était pas du tout là celles que je lui reprochais. Mais les ouvertures de M. de Chabrol me donnèrent à moi-même plus d'abandon. Je lui parlai de M. de Polignac comme d'un homme auquel il pouvait s'associer dans la formation d'un nouveau ministère. Il me dit qu'il n'y avait aucune répugnance et qu'il avait, au contraire, pour lui une estime particulière. Je lui présentai les avantages de mon candidat, et j'effaçai, autant que possible, les traits du congréganiste qui effrayaient les gens comme M. de Chabrol; et comme je lui disais encore que c'était lui qui, naturellement, se trouvait chargé de former un nouveau ministère, il reprit avec une vivacité qui ne lui était pas naturelle.

— Mais, monsieur, voilà la troisième fois que vous me dites ces paroles, et d'une manière trop positive pour qu'elles ne m'étonnent pas. Comment l'entendez-vous? Le Roi ne m'a encore parlé d'aucune intention à ce sujet, et je ne saurais être le premier à provoquer un pareil témoignage de la confiance du Roi; cela ne saurait convenir à ma position, à mes liens ministériels avec M. de Villèle, dont je puis bien blâmer la conduite, mais non attaquer la puissance. Je ne saurais élever la voix auprès du Roi que lorsque Sa Majesté m'en donnerait l'ordre, ou me ferait des ouvertures positives.

Après lui avoir longuement expliqué comment la force des circonstance et sa position l'amènerait naturellement à jouer le rôle que je lui prédisais, je tombai d'accord avec lui qu'il ne saurait entamer le Roi de prime abord sur une aussi grande question

et que ce serait à nous à pousser les choses de manière à ce que le Roi lui en parlât bientôt. Notre conférence fut longue, les ouvertures furent complètes ; M. de Chabrol me parla très bien de M. de Polignac. Il fut décidé qu'ils se verraient incessamment; et, cette fois, il m'accompagna à travers je ne sais combien de salons, en me serrant la main d'une manière très significative.

— Monsieur le baron, me dit-il, vous savez que nous nous sommes déjà trouvés à côté l'un de l'autre, dans des temps critiques; j'espère bien que, dans cette occasion, nous ne nous séparerons pas.

Je rapportais au duc de Rivière et à M. de Polignac le succès de mes conversations avec le comte de Chabrol, et quand, par intervalles, M. de Polignac était à Millemont, Roux-Laborie était toujours à ma porte pour recueillir ces renseignements, les expédier ou les porter lui-même au prince qui les attendait. Je fis sentir au duc de Rivière que c'était, en effet, à nous et surtout à lui, à amener les choses au point que le Roi s'ouvrît à M. de Chabrol. Il me comprit ; il promit de faire ce qu'il y pourrait; mais plus de huit jours se passèrent sans qu'il prît le courage de parler au Roi, et sans avoir l'adresse seulement d'amener dans sa conversation le nom de Chabrol. Je me trouvais embarrassé vis-à-vis du ministre de la marine, de ce qu'il ne ressortait rien des démarches que je lui avais promises. Je proposai à Rivière de faire revenir M. de Polignac de la campagne, de lui obtenir une audience du Roi dans laquelle j'espérais bien qu'il pourrait diriger la conversation de manière à appeler l'attention du Roi sur M. de Chabrol et le rôle qu'on

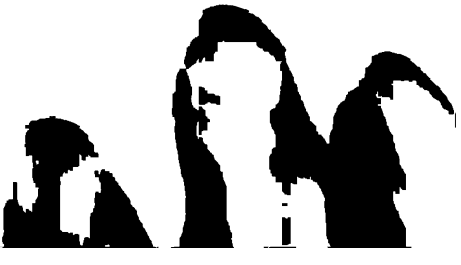

voulait lui faire jouer. J'expliquai tout cela en détail à M. de Polignac, avant la longue audience qu'il eut du Roi, et il m'avoua, le lendemain, qu'il n'avait jamais pu trouver l'occasion d'amener les paroles dont nous étions convenus. Enfin, le nom de M. de Chabrol n'avait pas été prononcé. Impatienté de ces tergiversations, je dis à Rivière et à Polignac, combien ils me paraissaient timides et pitoyables dans un premier pas aussi important pour leurs intérêts, et aussi facile à faire avec un Roi qui avait le mérite de tout écouter et de se prêter à toutes les sinuosités de la conversation ; que, puisque depuis déjà plus de dix jours, ils s'arrêtaient à de si légers obstacles, ce serait moi qui romprais cette glace, quoique j'eusse bien moins de facilité qu'eux de voir le Roi à chaque instant.

Le Roi me reçut le surlendemain. Après quelques phrases insignifiantes, qui sont assez naturellement le début des conversations royales, je dis au Roi que les circonstances étaient si graves, que les serviteurs particuliers de Sa Majesté avaient le droit et, par conséquent, le devoir de lui apporter le tribut de leur pensée; qu'aujourd'hui il y avait une grande détermination à prendre, savoir s'il fallait conserver le ministère, malgré les élections ou le renvoyer à cause de cette expression hostile de l'opinion publique ; qu'à tort ou à raison, M. de Villèle avait aliéné une portion considérable de cette opinion dont le concours était nécessaire pour assurer la marche du gouvernement ; que l'opposition de droite, composée de plus de quarante membres, ne se rattacherait décidément pas à lui; qu'une scis-

sion se préparait chez ceux qui avaient voté avec lui dans la dernière Chambre, et que les deux nuances de gauche seraient grandement renforcées ; que le mandat de la plus grande partie des députés, au moment de leur élection, avait été le renvoi de M. de Villèle ; que cette satisfaction donnée avant que la Chambre pût, pour ainsi dire, l'exiger, faciliterait au Roi non seulement la marche d'une session, mais toute celle de la durée de cette Chambre ; que, d'un autre côté, je savais bien que l'autorité royale semblerait un peu froissée en cédant, même d'avance, un ministère auquel le Roi s'était particulièrement lié ; que, déshéritée à la fois et d'une aristocratie suffisante et d'un esprit public réglé par de sages habitudes, l'autorité royale était notre seul *palladium* ; qu'il fallait la conserver intacte et la préserver de tout ce qui pourrait avoir l'air d'une violence exercée sur elle ; que la sagesse du Roi pouvait seule déterminer une aussi importante question ; que ce n'étaient point dès lors des conseils qu'il nous était permis d'apporter au Roi, mais seulement des faits et des observations recueillis avec soin et qui pouvaient l'aider dans cette grave décision.

J'entrai dans des détails assez circonstanciés sur les opinions exprimées par les différents partis, soit dans les Chambres, soit au dehors ; sur l'impulsion donnée par les journaux des diverses couleurs ; sur les résultats de mes conversations personnelles avec les hommes influents, et j'entremêlai tout ce discours de quelques anecdotes curieuses ou piquantes qui soutenaient l'attention du prince. Tout en ne paraissant prendre aucun parti sur la question que j'avais posée,

les conclusions de mon rapport montraient cependant avec évidence que le Roi se jetterait dans une lutte violente, s'il voulait maintenir au pouvoir M. de Villèle et son ministère.

Le Roi prit ensuite la parole et raisonna avec sa lucidité et, je pourrais dire, sa supériorité ordinaire, sur ce sujet, mais en tenant la balance tellement exacte entre les deux opinions, qu'il me fut impossible de découvrir vers laquelle il penchait. De mon côté, il fallait arriver, comme je l'avais promis, à prononcer le grand nom de Chabrol, et voici comment j'y parvins. En récapitulant les informations que je soumettais au Roi, je lui dis que j'aurais désiré de les mettre plutôt sous les yeux de Sa Majesté, mais que les ayant puisées successivement de toute part et auprès de toutes sortes de personnes, je n'avais pas pu déranger aussi souvent le Roi, et j'avais attendu d'en former un faisceau pour les lui apporter dans leur ensemble ; que cependant, jugeant que quelques-uns de ces renseignements pourraient être importants à connaître, je les avais, en différentes occasions, transmis à M. de Chabrol, en lui demandant de les porter à la connaissance du Roi ; qu'il s'y était refusé en répondant que c'était matière trop délicate pour oser en entretenir le Roi qui ne lui avait jamais fait d'ouverture à ce sujet. J'ajoutai que ce ministre, séparé du reste du ministère par l'opinion publique me paraissait mieux placé que tout autre pour donner au Roi les avis qui pouvaient l'éclairer ; que son esprit sage et sans passion, ses relations faciles dans tous les camps, devaient, en ce moment, être particulièrement utiles au service du Roi. A l'ins-

tant où je prononçai le nom de Chabrol, le Roi jeta sur moi un regard vif et scrutateur comme pour deviner s'il y avait eu quelque projet concerté dans cette indication, mais je continuai si naturellement, que je ne donnai prise à aucun soupçon.

Laborie m'attendait à ma sortie du château et, pour ne pas perdre de temps, c'était dans un café de la rue de l'Échelle. Il monta dans ma voiture; je lui dis que le grand nom était prononcé, et il partit sur-le-champ pour Millemont, afin d'instruire le prince de Polignac de cette nouvelle, et du résumé de ma conversation avec le Roi. Le duc de Rivière, que je voyais souvent le soir, fut charmé de ce petit succès, et en augura beaucoup pour l'avenir. Il s'excusa de ne l'avoir pas obtenu lui-même, en me disant que Villèle avait tellement noirci Chabrol aux yeux du Roi, qu'il avait craint de se compromettre en en parlant comme je l'avais fait.

Ce fut quatre ou cinq jours après l'audience que j'avais eue du Roi, que Sa Majesté fit appeler M. de Chabrol, lui parla de sa décision de changer le ministère, et lui ordonna de lui présenter, à cet effet, un premier travail.

M. de Polignac revint à Paris. Je vis plusieurs fois M. de Chabrol, qui s'ouvrait à moi sur le choix des nommes qu'il avait à désigner. Dans la direction naturelle de son esprit, et forcé par la nécessité des circonstances, il ne pensa qu'à présenter des hommes d'opinion modérée et qui pussent vivre avec la Chambre qui allait se réunir et y trouver une majorité suffisante. Il tint avec droiture l'espèce d'engagement qu'il avait pris avec M. de Polignac. Il avait

mis son nom à la tête de la liste qu'il présentait au Roi, pour les affaires étrangères; il avait placé à la suite les noms de MM. de La Ferronnays, du duc de Fitz-James, de M. de Chateaubriand, et enfin celui de M. de Rayneval. Son secret penchant était pour M. de Chateaubriand; il le regardait comme un colosse d'influence, unissant en lui les forces du royalisme et de la popularité; mais il sentait avec peine les difficultés de présenter en première ligne et de proposer au Roi une personne dont la conduite et l'opposition avaient blessé Sa Majesté.

J'avais eu déjà plusieurs fois l'occasion de discuter avec M. de Chabrol cette opinion sur M. de Chateaubriand. Je lui faisais voir que tout ce que M. de Chateaubriand avait gagné dans le libéralisme par son opposition et l'influence du *Journal des Débats*, il l'avait perdu auprès de la masse royaliste; que dans les provinces, son nom était repoussé par ceux mêmes qui le portaient aux nues, quelques années auparavant; que c'était un rêve de penser qu'on pouvait conserver son action sur un parti, quand on avait publiquement embrassé les principes et les intérêts d'un autre; que la véritable influence de M. de Chateaubriand était due tout entière au *Journal des Débats* et à son association politique et intime avec les Bertin qui dirigeaient ce journal; mais qu'il ne fallait pas lui en chercher hors de là.

Dans les conversations que nous avions eues, au sujet de la formation du ministère, M. de Chabrol avait mis une grande simplicité, une grande modestie dans tout ce qui lui était personnel; il avait toujours éloigné l'idée de former un ministère dont il

serait le chef; il répétait qu'une pareille position ne pourrait convenir qu'à un grand seigneur, comme M. de Richelieu, ou à un homme puissant en paroles, comme M. de Villèle. Je combattais son opinion dans son sens général. Je lui disais qu'il était singulier que depuis la Révolution, qui avait détruit les existences et cherché à effacer jusqu'au souvenir des noms, on imaginât que la naissance était une condition pour arriver et se maintenir aux affaires; que sous Louis XIV, on pensait différemment, et qu'excepté le prince de Condé, on ne citerait pas, à cette époque, un ministre qui fût environné des avantages et du prestige de la naissance; que la facilité de M. de Villèle n'était pas, suivant moi, une puissance de parole, et que si on voulait jeter les yeux sur l'ensemble de son ministère, on verrait que les escaliers de la tribune, qu'il avait si souvent montés, lui avaient été plus nuisibles qu'utiles; qu'enfin, un homme de droiture et de conception pouvait n'être pas plus grand seigneur que M. de Villèle, pas plus orateur que M. de Richelieu, et conduire les affaires du pays avec honneur et utilité.

III

La formation du ministère se pressa ensuite avec tant de rapidité, qu'ayant manqué une ou deux fois de trouver M. de Chabrol, je ne fus souvent instruit de ce qui se passait qu'avec et comme le public. Polignac avait été proposé, avec l'agrément du Roi, aux

nouveaux ministres qu'on rassemblait. Son nom avait trouvé auprès d'eux beaucoup d'opposition, et ils avaient témoigné une préférence marquée pour la Ferronnays.

Au moment où l'on croyait que les premiers pas seulement étaient faits pour cette grande affaire, on fut fort étonné de trouver le ministère formé de toutes pièces dans le *Journal des Débats*. M. de Saint-Cricq, qui avait été appelé comme membre de cette nouvelle administration, crut assurer sa nomination et éviter des tergiversations, en donnant à ce journal la liste projetée comme celle d'un ministère complet et achevé. M. de Chabrol et plusieurs autres en furent blessés, mais n'osèrent pas revenir, dans un moment si pressé par la réunion des Chambres, sur une détermination qui avait été présentée au public comme entièrement arrêtée.

Cependant un nouvel orage s'élevait sur la formation de ce ministère. M. de La Ferronnays refusa positivement d'accepter; M. Portalis en prit le prétexte pour refuser aussi. Le ministre de la guerre n'était pas encore nommé, et je trouvai M. de Chabrol dans une anxiété fiévreuse d'avoir compromis le nom du Roi, en montrant à tous les yeux la difficulté qu'il y avait à composer un Conseil. Il voyait avec la plus grande perplexité, tout remis en question. Je lui parlai du marquis de Talaru pour les affaires étrangères : je prononçai le nom de M. de La Bourdonnaie comme pouvant servir à rallier au moins une partie de l'extrême droite. Pour le ministre de la guerre, il me dit qu'il fallait absolument un député, parce que se trouvant déjà quatre pairs parmi les ministres, il fallait bien

qu'il y eût au moins trois députés. Il glissa un petit compliment obligé sur le chagrin qu'il avait de ce que je n'étais ni pair, ni député, en disant qu'il mettrait un grand prix à me faire rentrer dans le cabinet du Roi. Au lieu de répondre à ce petit coup d'encensoir, je pris avec lui l'*Almanach Royal :* nous parcourûmes la listes des députés pour y trouver un ministre de la guerre. Parmi les généraux qui en faisaient partie, il n'y avait que le général Decaux et le général Dupont, dont la ligne politique permît qu'ils fussent proposés au Roi, et l'essai de Dupont, en 1814, avait trop mal réussi pour ne pas laisser toute la préférence au général Decaux. C'est souvent un fort grand avantage de n'être pas connu et de n'avoir rien fait. Je quittai M. de Chabrol en lui promettant de lui faire savoir, avant huit heures du soir, si M. de Talaru accepterait le département des affaires étrangères, et quelles seraient les conditions de M. de La Bourdonnaie pour accepter un portefeuille. Je craignais qu'elles ne fussent dures et difficiles.

Mes rapports avec La Bourdonnaie avaient perdu de leur intimité depuis un an ou deux. Je lui envoyai Berryer pour lui dire qu'il y avait encore de l'incertitude sur la formation du ministère, et qu'il devrait s'expliquer sur les combinaisons qui pourraient le décider à entrer dans cette administration, ou quelles seraient les répugnances d'hommes qui l'en éloigneraient. Je demandai à Berryer de me rapporter la réponse de M. de La Bourdonnaie, à huit heures du soir, chez le duc de Rivière, où nous nous réunissions fréquemment, et j'allai, en même temps, chez M. de Talaru. Lorsque, après dîner, je passai avec lui dans

son cabinet pour lui parler, et que je lui dis les derniers embarras qu'on éprouvait pour la formation du ministère, et les ouvertures que j'étais autorisé à lui faire à ce sujet, il me dit avec une sorte de dédain, qui n'était pas sans niaiserie, qu'il y avait déjà des paroles dites pour cela, et qu'il n'y avait plus lieu à en parler, voulant me faire entendre que s'il n'était pas ministre des affaires étrangères, c'est qu'il l'avait dès longtemps refusé. Je n'en crus pas un mot, et je partis pour trouver chez le duc de Rivière la réponse que Berryer devait y apporter. Cette réponse de M. de La Bourdonnaie m'étonna beaucoup. Il trouvait le ministère, tel qu'il était, tout à fait convenable pour lui ; il aimait presque mieux M. de La Ferronnays, qu'il ne connaissait pas, que M. Jules de Polignac avec lequel il avait eu des rapports assez intimes dans les affaires, depuis plus de cinq ans. M. Roy, qui, à cette époque, épouvantait les royalistes, lui paraissait le mieux choisi pour les finances ; M. Decaux, très bien à la guerre ; enfin, il n'y avait pas une objection. Il demandait seulement qu'on ôtât M. de Saint-Cricq du ministère du commerce, qu'on venait de créer pour lui ; qu'on le donnât à M. de Martignac, afin de lui laisser, à lui, La Bourdonnaie, le ministère de l'intérieur. Je ne peux dire à quel point je fus étonné de cette précipitation d'arriver, sans conditions, sans souvenirs de ses liens, enfin de se jeter à corps perdu dans un ministère qui n'avait ni analogie avec ses principes, ni sympathie pour sa personne, sans prendre la moindre précaution, ni demander la moindre garantie. Je retrouvai, dans toute cette conduite, une ignorance du passé, une insouciance de l'avenir, et un oubli des

principes et des hommes avec lesquels il avait marché. enfin cet abandon de son parti qui est le dernier degré de corruption d'un gouvernement.

Ce n'était pas la première fois que La Bourdonnaie s'était mis en avant lorsqu'il y avait eu lieu de penser à former un nouveau ministère. Il avait successivement cherché des associations avec les hommes qui pouvaient arriver. Il est vrai qu'il les avait bien vite rompues, pour en former de nouvelles, lorsqu'il avait vu leurs chances s'éloigner. Deux ou trois de ces agents d'intrigue avaient paru chez moi, et, entre autres, M. Bacot de Roman, qui, ayant appris que je pouvais avoir quelque influence sur cette combinaison, vint me dire qu'il était porteur de tous les pouvoirs de M. de La Bourdonnaie et de M. de Chateaubriand ; que ces deux puissances étaient unies en sa personne; qu'en traitant avec lui, on traiterait avec elles ; et me laissant entendre que pourvu qu'il fût satisfait dans sa position, ces messieurs seraient si enchantés qu'ils n'auraient rien à demander pour eux, et sa *satisfaction* était une direction générale. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces moyens lui réussirent pour l'obtenir.

Mais, pendant que nous délibérions, les affaires suivaient une autre marche. M. de Chabrol avait porté au Roi toute son inquiétude sur l'ébranlement qu'éprouvait sa conception ministérielle, et le Roi s'était chargé de lever la principale difficulté qui se présentait, le refus de M. de La Ferronnays : il l'avait fait venir et lui avait parlé avec cet admirable mélange d'autorité et de bonté qui ne laissait aucun refuge au calcul et aux susceptibilités personnelles ;

et le ministère se trouva ainsi constitué à dix heures du soir.

Laborie avait été un des grands obstacles au succès de M. de Polignac : son nom avait, pour ainsi dire, fait deviner au Roi qu'il y avait une intrigue, et les nouveaux ministres y avaient cherché le principal motif de l'exclusion qu'ils avaient donnée à M. de Polignac. Ce fut au point que Laborie se crut obligé d'écrire une lettre à quelques-uns d'entre eux, pour expliquer ses démarches et n'en pas laisser le poids sur son patron. Cette lettre ne fit qu'ajouter au ridicule de toute cette affaire.

J'assistai, bien entendu comme spectateur, aux premiers pas de ce ministère nouveau-né, et je n'en vis jamais qui eut moins de foi en lui-même. Il ne pouvait pas donner au public et aux Chambres cette confiance qu'il n'avait pas. D'un autre côté, les ministres se trouvaient aussi embarrassés dans leurs rapports avec le Roi : ils se méfiaient du prince, parce qu'il n'y avait, parmi eux, personne qui eût ou qui fût supposé avoir quelques droits à sa confiance personnelle. M. Pasquier avait prévu cette difficulté. Mes relations avec lui étaient entièrement rompues depuis cinq ou six ans; mais on me raconta qu'ayant vu M. Portalis, son ami, au moment où celui-ci acceptait d'être garde des sceaux dans la nouvelle administration, il lui avait signalé cet inconvénient de leur position vis-à-vis du Roi, et il lui avait dit qu'il fallait, à tout prix, introduire parmi eux un homme qui fût assez intime dans la confiance du Roi, pour lui faire comprendre les besoins de l'administration, les sacrifices qu'elle pouvait être obligée de demander; et

qu'il m'avait désigné comme la personne qui pouvait les mieux servir dans cette position, en ajoutant assez spirituellement : « Il faut que ce soit M. de Vitrolles qui vous présente au Roi, comme ce sera à vous à le présenter à l'opinion publique. » — Je sus, d'autre part, que mon nom avait effrayé quelques-uns des nouveaux ministres, et, entre autres M. de Saint-Cricq, ce qui m'imposa plus de réserve dans mes rapports avec eux.

Cependant, désirant que le Roi trouvât toutes les facilités que je lui avais promises par l'éloignement de M. de Villèle, je cherchais à rattacher au nouveau ministère quelques-unes des influences royalistes. Je disais que s'il n'était pas le meilleur possible, c'était au moins le meilleur de ceux que les circonstances pouvaient supporter ; que tout le monde avouait l'impossibilité de dissoudre la Chambre et de recourir à de nouvelles élections ; qu'il fallait donc prendre des hommes inoffensifs, ayant peu de couleur et, par conséquent, peu de caractère. Mais j'eus très peu de succès. Dans la Chambre, je rencontrai des caractères absolus comme Duplessis de Grénédan, qui ne se prêtaient à aucune modification ; et La Bourdonnaie, qui se sentait blessé de ce que le ministère avait pu se former sans lui. En dehors même, je m'étonnai de ne pouvoir ébranler ni Michaud, ni sa *Quotidienne*, qui, malgré moi, se mirent de suite à faire de l'opposition. Il n'y avait point de raison, je ne sais pas même s'il y avait de l'instinct, à moins qu'on ne prît pour tel ce que m'avait dit une fois Michaud. Je lui reprochais son opposition continuelle à une époque où ses amis politiques étaient arrivés au pouvoir ; et

ne sachant pas bien m'en donner le motif, il me répondait : « Oui, oui, je resterai toujours mécontent pour rester toujours royaliste. »

A peine les ministres étaient-ils réunis, qu'en se regardant les uns les autres ils ne se trouvèrent pas taillés pour soutenir le poids des affaires. C'était une vérité qui faisait l'éloge de leur bon jugement et de la modestie que chacun avait pour son voisin. Les résultats au dehors étaient pitoyables. Personne ne prenait confiance à des gens qui en avaient si peu en eux-mêmes. Je faisais des efforts continuels pour les raffermir et pour leur inspirer le courage qui leur manquait : je leur montrais qu'il y avait parmi eux autant de talent qu'il en fallait pour aborder les Chambres sans hésitation ; qu'ils y trouveraient la faveur qu'on aurait accordée à tous ceux qui auraient remplacé M. de Villèle ; qu'ils devaient se rasseoir, se rassurer, et qu'alors ils seraient raffermis.

J'appris bientôt que ces discours, que je leur tenais à tous dans les meilleures intentions, avaient pris chez quelques-uns d'une singulière manière, et Martignac en avait parlé.

— Parbleu ! disait-il, M. de Vitrolles en parle bien à son aise, lui qui n'a rien à y faire : s'il était à notre place, il verrait bien si les choses sont aussi faciles et aussi agréables qu'il veut nous les présenter.

Mes efforts furent vains. Le ministère, dans sa perplexité, tenta des négociations de tous côtés, et les plus actives vis-à-vis M. de Chateaubriand, qui les recevait avec une hauteur poétique et voulait imposer des conditions telles que les exigerait un général victorieux.

Le ministère penchait à tout accepter. J'écrivis alors au Roi une lettre dans laquelle j'exposai à Sa Majesté « que, dans la situation donnée, le maintien du nouveau ministère était essentiel ; que le premier moyen était de donner aux ministres un peu de consistance en leur accordant des témoignages plus marqués de sa confiance royale, et en leur inspirant, en même temps, un meilleur sentiment de leurs propres forces ; que les négociations ouvertes avec quelques hommes que l'on croyait nécessaires, étaient inutiles, dangereuses, et insultantes pour la couronne ; qu'on se trompait en leur supposant une influence et un pouvoir qu'ils n'avaient pas, et que, même dans ce cas, la dignité du Roi exigeait qu'on ne se laissât pas entraîner dans de semblables négociations. »

Ma lettre fut écrite et remise au Roi le samedi soir. On disait que c'était dans le conseil du lendemain qu'on allait se décider sur les propositions passablement insolentes que faisait M. de Chateaubriand. Je faisais ma cour au Roi, dans son cabinet, ce dimanche même avant le conseil. Le Roi, après m'avoir parlé comme aux autres, se pencha vers mon oreille.

— J'ai reçu votre lettre, me dit-il : j'apprécie tout ce que vous me dites ; mais nous allons voir ce que nous pourrons faire.

J'insistai en trois mots, comme on peut les prononcer en pareille circonstance.

Nous apprîmes avec étonnement, le lendemain, que le Roi, d'après l'avis de son conseil, avait autorisé l'évêque d'Hermopolis, ministre des affaires ecclésiastiques, à traiter avec M. de Chateaubriand pour son entrée au conseil. Mais les conditions de M. de

Chateaubriand étaient : pour lui, le ministère des affaires étrangères, le seul, disait-il, qui lui convînt ; celui de l'instruction publique pour M. Royer-Collard ; le rétablissement de M. Bertin de Vaux au conseil d'État, et je ne sais quoi dans les affaires pour MM. Hyde de Neuville et Casimir Périer, dont il disait ne pouvoir se séparer.

La capitulation fut cependant trouvée trop dure. M. de Vatimesnil fut nommé ministre de l'instruction publique et M. de Chateaubriand, voyant avec étonnement qu'on allait se passer de lui, se radoucit beaucoup. Il vint au secours du ministère, quand le ministère ne le lui demandait plus ; il se chargea de concilier tous les intérêts pourvu qu'on lui donnât, à lui, l'ambassade de Rome, et un petit ministère quelconque pour un des membres de cette subdivision de la Chambre, appelée *défection*, qui, dès ce moment et dans la suite, fut si fatale aux affaires du Roi.

M. de Chabrol offrait sans cesse le ministère de la marine, qu'il occupait, pour en faire le prix d'une négociation ; il se trouvait mal à son aise dans la nouvelle administration qu'il avait formée. Il craignait d'entendre dans les Chambres des récriminations qu'éleveraient contre lui ses anciens collègues et leurs partisans ; il craignait d'être mal défendu par les nouveaux et par lui-même. Il faisait si souvent valoir le motif de ses craintes, que les nouveaux ministres finirent par les trouver raisonnables, et on accepta sa démission du ministère de la marine pour en investir M. Hyde de Neuville que M. de Chateaubriand désignait particulièrement en ce moment.

Le ministère se trouva ainsi complété, et je me

disposais à quitter Paris pour aller remplir les tranquilles fonctions de ministre du roi en Toscane. Il y avait trois mois que le Roi m'avait imposé cette mission pour complaire à M. de Villèle : je l'avais acceptée pour ne pas déplaire au Roi. J'avais annoncé que je ne remplirais cette mission que pendant une année, et on m'avait parlé de l'ambassade de Turin qu'on me donnerait alors.

J'essayai, avant mon départ, de profiter de cette méfiance que les ministres avaient d'eux-mêmes et de l'inquiétude que leur donnait la position des affaires politiques, pour leur développer ces principes d'ordre public que j'avais voulu faire comprendre à M. de Polignac. Je m'adressai d'abord à M. Portalis, avec tous les ménagements qu'exigeait la constitutionnalité dont il s'était nouvellement paré à la Chambre haute. Son esprit, accoutumé à ces théories avec lesquelles on fait des livres, s'abandonnait assez à la discussion, mais n'aurait jamais rien eu de pratique. Je remarquai seulement que, en quinze jours de ministère, qui avaient séparé nos deux conversations, il avait bien changé et qu'il trouvait les dogmes de liberté qu'il avait professés un moment, bien difficiles à soutenir dans l'administration journalière du pouvoir.

Je pensais que La Ferronnays, avec un esprit plus simple, serait un homme plus pratique. Je le recherchai deux ou trois fois à ce sujet; la première fois pour lui présenter un tableau complet de la position du gouvernement, des intérêts du pays, de la division des esprits. Il m'écoutait avec beaucoup d'attention, et il me répondit d'une manière si simple, si

naturelle, que j'en restai tout étonné. Il me dit que n'étant rentré en France qu'en 1814, et en ayant été bientôt éloigné par dix ans de missions diplomatiques, il se trouvait sans juste appréciation des intérêts autour desquels chacun s'était groupé, et sans critique des diverses opinions et des systèmes différents qu'on avait pu se tracer pour assurer les destinées du pays.

— Vous voyez par exemple, me dit-il, ce qui m'arrive : quand je vous ai écouté pendant une demi-heure, que j'ai suivi l'ordre de vos idées et de vos raisonnements, il me semble que vous avez raison, que vous avez seul raison ; mais je dois vous avouer avec la même franchise que si une autre personne à laquelle je puisse attacher quelque confiance, vient m'exposer un système complet, mais absolument différent, il entraînera également ma conviction.

Dans un dernier entretien, je lui présentai mes idées d'une manière plus positive et tout applicable, et, lorsqu'il m'eut bien écouté, il me dit : « Cette fois, mon bon ami, je vous comprends à merveille ; je sens tout ce que vos idées peuvent renfermer de grand et d'utile ; mais ce ne sera jamais moi qui ferai pareille chose. » Je jugeai d'après cela que je n'avais rien à faire à Paris. J'écrivis un exposé très succinct de mes idées principales, des moyens et de la nécessité de leur application : je l'adressai au Roi comme une sorte de testament politique, et je partis pour Florence.

Plus d'une année après, j'étais en Toscane. M. de La Ferronnays avait été forcé, par les accidents de sa santé, de quitter le ministère. M. de Martignac en avait

porté seul le fardeau, et s'était tiré des difficultés qui l'environnaient, aussi bien que l'esprit et le talent peuvent le faire dans une position forcée et un système faux. M. de La Ferronnays avait passé l'hiver à Nice ; il vint au printemps à Florence, et comme je récapitulais avec lui quelques-unes de mes idées, il reprit de lui-même.

— Je retrouve ici la conséquence de vos pensées. Je vous disais à Paris que je ne saurais ni les embrasser ni les mettre en action : cependant elles avaient laissé des traces dans mon esprit. J'ai assez profité du temps que j'ai passé aux affaires, pour sentir comme vous que l'autorité royale n'est pas à l'abri des attaques violentes qui la minent et peuvent la détruire ; mais je diffère avec vous sur un point essentiel. Vous imaginez que c'est avec les hommes d'une opinion royaliste prononcée qu'il faudrait donner à l'autorité royale les garanties qui lui manquent, et moi, je pense, au contraire, que c'est avec ceux qui ont acquis une certaine force de popularité, tels que Portalis, Royer-Collard, Sébastiani, Casimir Périer. Je les ai sondés plusieurs fois en les consultant sur les embarras qui naissaient de trop fortes concessions faites à la liberté, sur les dangers tous les jours renaissants de la presse, sur les actions violentes que permettait la loi des élections, etc. Je les ai trouvés, je vous assure, parfaitement raisonnables, comprenant à merveille qu'il fallait, pour le salut du pays, rendre au pouvoir royal un plus libre exercice de son autorité, et préparés à s'entendre sur tout ce qui serait nécessaire pour arriver à ce but. J'en étais là quand les accidents de ma santé m'ont forcé de quitter les

affaires où il ne me sera peut-être jamais permis de rentrer ; mais je n'y reviendrais qu'avec l'espoir d'accomplir cette œuvre de salut. Vous voyez que je vous avais bien compris.

Je fus charmé de trouver, dans cet esprit droit et simple, une conviction qu'il avait puisée tout entière dans l'expérience des affaires. Je discutai cependant avec lui l'opinion qu'il avait émise que c'était aux hommes connus par leur libéralisme, qu'il appartenait de rendre au pouvoir royal sa force et sa dignité.

— Je n'ignore pas, lui dis-je, que l'histoire politique nous montre plusieurs de ces exemples où un parti a été décomposé par ses chefs. J'avoue que, de cette manière, on paralyse, dans le premier moment, quelques résistances ; mais je crois que c'est de peu d'effet à la longue, et qu'il est plus difficile d'établir un ordre de choses régulier par ceux qui n'en ont pas le sentiment que par ceux qui en sont pénétrés dans le cœur et dans l'esprit. Vous profiteriez sûrement, pour un mouvement de vingt-quatre heures, de la popularité de Royer-Collard, Casimir Périer et autres ; mais que leur arriverait-il ensuite ? Leur parti, qui se regarderait comme trompé, comme trahi, se séparerait bien vite d'eux et trouverait dans ses rangs de nouveaux chefs pour une nouvelle et plus forte opposition. D'un autre côté, la masse de ceux qui seraient naturellement disposés à soutenir cet établissement plus favorable à l'autorité royale ne s'effaroucherait-il pas de ces noms auxquels, par habitude, ils accorderaient si peu de confiance ? Le Roi lui-même s'abandonnerait-il franchement à eux ?

Nous raisonnâmes longuement à ce sujet sans arriver à résoudre d'une manière convaincante pour l'un ou pour l'autre, une question des plus difficiles de la politique parlementaire, et digne, ce me semble, de faire le sujet d'un chapitre à la manière de Machiavel.

CHAPITRE II

MISSION DIPLOMATIQUE EN TOSCANE. — LE MINISTÈRE POLIGNAC. — HOSTILITÉ DE L'OPINION.

I

Si j'attachais quelque prix à l'histoire de ma vie, je me plairais à raconter mon séjour en Toscane comme ministre de France. Les souvenirs de toute nature que j'en retrouve dans ma pensée et dans mon cœur sont plus vivants que tous ceux qui se retracent à moi en jetant mes regards en arrière sur le cours de ma vie déjà bien avancée. Il semble qu'il soit donné à l'Italie d'imprimer un caractère plus vigoureux, de colorer tout avec plus de chaleur. Mais je ne me crois pas au nombre de ceux dont la vie particulière peut intéresser la curiosité publique. Je ne me suis décidé à écrire les événements de mon temps, ou plutôt cette légère portion de ces événements qui se sont passés sous mes yeux, que pour mettre dans la main de ceux qui liront cet écrit, un fil de vérité qui puisse les guider au milieu de ce labyrinthe de faits légèrement avancés, d'opinions contradictoires et de suppositions erronées.

Mes anciennes relations avec le prince de Metternich donnèrent quelque importance à mon séjour en Toscane. Les agents diplomatiques français en Italie, surtout ceux du second ordre, ne trouvant point de sujets propres à attirer sur leur correspondance les regards de leur ministre en France, s'amusaient, depuis plusieurs années, à grossir leurs rapports des projets ambitieux que l'Autriche pouvait avoir sur l'Italie. C'étaient tous les jours de nouvelles appréhensions, des bruits populaires auxquels ils donnaient consistance en les répétant. Ils se faisaient ainsi les échos du parti révolutionnaire qui cherchait à inquiéter dans l'espoir de troubler. J'avais trouvé ce mauvais esprit répandu dans toutes les correspondances d'Italie, dont j'avais pris connaissance au département des affaires étrangères. Elles n'avaient pas été sans influence dans les bureaux de ce ministère. On les y avait souvent acceptées sans critique, et il en était résulté de folles appréhensions, telles que le projet d'une ligue italienne formée sous la protection autrichienne; des traités d'alliance offensive et défensive entre l'empereur et les diverses puissances d'Italie, etc., enfin du malaise dans nos rapports avec le cabinet de Vienne et, pour ainsi dire, une guerre sourde contre lui.

J'étais trop accoutumé à embrasser les affaires d'une manière plus générale, pour ne pas prendre en pitié de pareils documents. Je m'en expliquai, non seulement avec M. Bourjot, directeur de la correspondance politique de ce ministère, mais encore avec le Roi lui-même, et bientôt après mon arrivée à Florence, j'eus occasion de signaler tout ce qu'il y avait

de trivial et d'insignifiant dans cette espèce d'intrigue des chargés d'affaires ou secrétaires de légation. Le prince de Metternich adressa à M. de Bombelles, ministre d'Autriche en Toscane, une dépêche fort étendue dans laquelle il développait, d'une manière claire et précise, les principes qui avaient dirigé la politique autrichienne en Italie depuis les traités de 1815, principes qui devaient continuer à régler tous les rapports de cette puissance, soit avec les États de la péninsule, soit avec les cours qui avaient le droit d'y exercer quelque influence. Je transmis ce document important avec toutes les observations qui pouvaient le faire valoir, au risque de passer, comme tant d'autres, pour une dupe de la politique astucieuse du prince de Metternich. Je me croyais assez fort dans la confiance du Roi pour ne pas craindre d'exposer des vérités que d'autres n'auraient peut-être pas pu présenter impunément. Je prouvai que les vues de l'Autriche ne pouvaient être que de maintenir les États d'Italie dans leur indépendance, dans leurs frontières, et surtout dans le repos dont ils jouissaient; qu'il ne pouvait pas y avoir d'opposition à ce sujet entre les intentions de la France gouvernée par son roi légitime et celles de l'Autriche; que notre influence en Italie dépendait de la confiance que nous inspirerions sur notre tranquillité intérieure, et sur la solidité de notre établissement monarchique.

M. de Metternich sut très bien que j'avais soutenu, dans mes dépêches, ce système d'ordre et de tranquillité pour l'Italie, qui nous convenait autant qu'à l'Autriche. Il jugea apparemment que j'avais à la fois un grand crédit et un grand courage, puisque j'abor-

dais des questions qui étaient devenues difficiles à traiter chez nous de cette manière. Il voulut peut-être profiter de l'un et de l'autre et, deux mois après, il adressa au même ministre d'Autriche en Toscane, une dépêche des plus étendues où il traitait un peu trop vivement la situation intérieure du ministère de France; ses concessions aux partis qui menaçaient également le repos de la France et de l'Europe; son expédition de Morée, qu'il regardait aussi comme une de ces concessions; la méfiance qui devait en résulter contre le gouvernement français; enfin sa critique était amère et presque violente.

Après avoir pris deux fois de suite lecture de ce factum chez M. de Bombelles, je fis une réponse verbale aussi serrée, aussi forte qu'il me fut possible, et de telle façon que le comte de Bombelles ne pût pas en oublier les points principaux. Je fis voir que le Roi, trouvant trop de difficulté à maintenir le ministère de M. de Villèle, et regardant que la dissolution de la Chambre et de nouvelles élections étaient sans avantage et non sans inconvénient, n'avait eu d'autre parti à prendre que celui de choisir un ministère conforme par son esprit à celui de la Chambre avec laquelle il devait s'entendre et gouverner; que le ministère avait dû régler ses déterminations sur cet accord, qui était la condition de cette existence; qu'il était dans les conditions absolues du gouvernement constitutionnel; qu'on était mauvais juge à Vienne de l'allure de ce gouvernement, et qu'on oubliait apparemment qu'il nous avait été imposé par les influences étrangères, en 1814. Enfin je repoussai les attaques du chancelier d'État autrichien; j'en

montrai le faux et l'inconvenance. Là finirent mes rapports avec le prince de Metternich.

Je passai quinze mois en Toscane. Je m'amusai à m'y faire aimer de la cour, de la société, des nombreux étrangers et des Français de toute opinion qui affluèrent pendant ce temps. J'y faisais aussi aimer le Roi par la protection qu'il accordait au commerce italien dans la Méditerranée, et par sa généreuse intervention en faveur des gouvernements d'Italie dans toutes les difficultés qu'ils avaient avec les puissances barbaresques. Deux ou trois courses à Parme et à Modène, où j'étais également accrédité, furent pour moi les distractions de mon séjour à Florence[1].

II

Mais tout à coup, le 16 et le 17 août, j'appris la première formation du ministère Polignac. Je jugeai assez bien ce que cette grande détermination du Roi avait d'important et de dangereux; mais je fus persuadé qu'on n'avait pas choisi La Bourdonnaie, Polignac, Bourmont et autres, pour continuer la direction populaire qu'on avait suivie jusque-là. Je m'attendais à voir immédiatement développer un système nouveau dans les affaires qui fût d'accord avec les hommes qu'on avait appelés, et je redoutai, dès le premier moment, qu'on ne me destinât un des petits ministères qui restaient vacants, d'après les nominations qui nous étaient connues. Je dis bien le mot : *je redoutai*, car je connaissais mes collègues, le caractère inabordable et inso-

1. Voir la note E à la fin du volume.

ciable de La Bourdonnaie, le petit esprit de Polignac, la paresse et le nonchaloir de Bourmont, et je ne concevais pas comment il sortirait de là ce système complet d'organisation sociale qui devait remplacer le passé et assurer un nouvel avenir. J'écrivis à M. de Polignac pour lui confirmer le souvenir des conversations que j'avais eues avec lui plus d'une année auparavant, et lui faire sentir l'importance d'une action prompte, s'il ne voulait pas être livré sans défense à tous les coups des partis ennemis. Je développai, dans cette lettre et dans les dépêches que j'adressai au ministère, l'inquiétude que donnait à l'opinion, au dedans et au dehors, le choix de ministres qui ne pouvaient se maintenir dans les conditions acceptées par la Restauration, et qui devaient nécessairement ou les modifier ou tomber honteusement. J'éloignai avec soin, dans ces lettres, toute idée de mon entrée personnelle dans leurs affaires ; j'allai même jusqu'à la repousser, et je me traçai en même temps à moi-même, d'une manière positive, le plan que je suivrais si je venais à être appelé malgré moi à faire partie de cette action politique. Je serais parti sur-le-champ pour Paris ; j'aurais demandé communication du système qu'on avait dû adopter ; s'il n'y en avait point, comme j'en étais persuadé, j'aurais proposé celui dont j'avais étudié, depuis dix ans, l'ensemble et les détails ; et si, comme il était probable, on l'avait refusé, je serais retourné tranquillement à Florence.

Mais on ne mit point dans cet embarras. Il fut, en effet, plusieurs fois question de moi, et particulièrement pour le ministère de la marine. Mon nom trouva de l'opposition, et celle de La Bourdonnaie fut vio-

lente : il se servit même des journaux qui l'attaquaient personnellement pour me faire poursuivre d'avance ; et ensuite il trouva une raison admirable pour faire choisir M. d'Haussez, en disant qu'il convenait de mettre à la tête de la marine le préfet de Bordeaux, attendu que cette ville se trouve sur les bords de la Garonne. Il masquait le plus souvent par des cajoleries cette opposition contre moi. Mais une fois, cependant, il s'ouvrit à Michaud, qui lui prêchait la nécessité de m'adjoindre à leur ministère.

— Lui ou moi, tant qu'on voudra, dit-il, lui et moi, jamais !

J'attendais avec inquiétude les réponses de M. de Polignac, qui devaient m'indiquer ce qu'il y avait à augurer du ministère formé sous ses auspices. J'en espérais bien peu, et je reçus successivement deux lettres de lui encore plus insignifiantes que je ne l'avais prévu. Elles étaient pleines de ces phrases banales qui partent toujours d'un esprit vague et ineffectif. Dans sa lettre du 20 août, se trouvaient ces mots : « Je ne puis laisser partir ma dépêche officielle, mon cher baron, sans vous écrire un petit mot, quoique je sois accablé d'affaires, ayant en ce moment deux ministères sur les bras. Vous aurez appris le changement qui vient d'avoir lieu : le Roi a commandé et j'ai obéi. Je ne me dissimule pas que la position est grave ; mais la conscience du bien donne de la force, et le bruit ne m'alarme pas facilement. Les nouveaux conseillers de la couronne s'efforceront d'accomplir avec sagesse et fermeté la tâche qui leur est imposée. Vous m'obligerez de me tenir au fait de la sensation qu'aura pu produire dans la partie de

l'Italie que vous habitez, le changement de ministère qui vient de s'opérer. Notre ligne politique à l'extérieur sera la même. A l'intérieur notre intention est de placer hors d'atteinte les prérogatives royales, trop souvent menacées, mais sans cependant léser aucun droit acquis sous le rapport des libertés publiques. » Et dans celle du 13 septembre : « Je ne vous entretiens pas de la situation actuelle des choses, le dévergondage des journaux nous a servi plus qu'il ne nous a nui. Les personnes sensées y ont vu une haine aveugle qui ne puise sa force que dans des sentiments peu honorables pour ceux qui les professent. Au reste, pendant votre séjour à Paris. Nous causerons des grands intérêts du moment.

Ce fut dans les tristes prévisions que m'inspiraient ces communications confidentielles, que je partis de Florence, à la fin d'octobre, pour revenir à Paris. Les destinées de la France et celle d'un Roi qui méritait un meilleur sort, me paraissaient bien compromises. Quelques moments après mon arrivée j'étais chez M. de Polignac. Ma conversation se ressentit de toutes les impressions que je portais avec moi ; mais je trouvai le nouveau ministre si rassuré, si confiant en lui-même, qu'il aurait trompé quelqu'un de moins averti que moi. Lorsque je lui parlais de l'effet pernicieux des journaux qui avaient déjà détruit leur considération au dedans et au dehors, il me répondait avec une douce satisfaction.

— Vous venez de loin, mon ami ; me disait-il, vous verrez ici. Les journaux nous servent sur les deux toits : leur violence dégoûte tout le monde ; personne ne veut plus les lire. » Et quand je prévoyais l'opposi-

tion forte, factieuse peut-être dans les Chambres, il me disait : « Ce n'est pas encore cela ; on vient à nous de tous les côtés : j'ai des propositions non seulement du centre gauche, mais même les hommes de l'extrême gauche veulent s'entendre avec nous. Je vous expliquerai tout cela plus en détail, et vous verrez. » — Je gémissais, en sortant, de cette facilité d'esprit qui embrassait les apparences pour s'étourdir sur les réalités, et j'observais une fois de plus ce que j'avais vu si souvent, c'est que le pouvoir a un tel besoin de flatterie, que quand personne ne lui en accorde, il se flatte lui-même.

Mon premier entretien avec le Roi ne fut pas plus rassurant. Après avoir donné quelques moments à l'explication des affaires d'Italie, j'arrivai aux opinions qu'on avait exprimées dans ce pays sur la nouvelle administration. Je lui rapportai qu'elle avait été généralement réprouvée ; que tous ceux qui avaient adopté les idées libérales, et c'étaient les plus nombreux, regardaient le choix de ces ministres comme une violence faite aux principes constitutionnels, et que ceux, en petit nombre, qui, plus sages et plus réfléchis, désiraient la stabilité de la monarchie en France comme une garantie du repos de l'Europe, restaient inquiets de la difficulté des circonstances et des hommes appelés à les surmonter. Le Roi défendait son ministère et dans le principe et dans les personnes : il s'attachait surtout à prouver qu'en changeant son ministère, il était resté strictement dans la limite de ses droits constitutionnels.

J'opposais à ces raisonnements, puisés dans une légalité absolue et, pour ainsi dire, textuelle, des

considérations d'ordre public bien plus vastes, bien plus vivifiantes que les mots de la loi. Je lui disais que cette détermination de former tout à coup un ministère de toutes pièces pris en entier dans une même ligne d'opinion, était grande et même audacieuse, mais qu'elle entraînait avec elle la nécessité de changer les choses en même temps qu'on changeait les hommes; qu'il fallait y penser d'avance; que, sans cela, cette détermination était une faute qui devait entraîner avec elle les plus déplorables résultats, car cette administration ne pouvait pas vivre par la popularité; il fallait donc qu'elle fut investie sur-le-champ d'un pouvoir nouveau; on en avait déjà trop supporté; le ministère, livré sans défense, pendant trois mois, aux attaques et aux insultes de tout genre, était déjà dépouillé de toute considération; il n'y avait pas un moment à perdre pour le relever dans l'esprit du peuple. Il n'y avait plus qu'une porte de salut : c'était de développer dans leurs conséquences les principes de la Restauration, de rendre à la souveraineté l'indépendance sans laquelle elle ne pouvait exister, de donner en même temps au peuple les libertés administratives dont il avait besoin et qu'il pouvait exercer sans danger de la manière la plus étendue. — Le Roi repoussait les conséquences d'une première démarche qu'il avait adoptée sans en avoir embrassé l'ensemble. Dans cet entretien et plusieurs autres subséquents, il se retranchait toujours dans ses droits constitutionnels, droits qu'il ne pouvait abdiquer devant les diatribes des journaux. Il se refusait à la déduction des conséquences qui se rattachaient aux choix de ses

ministres. Il pensait, comme eux, qu'en les maintenant avec force, il finirait par imposer silence à toutes les oppositions ; que, décidé à suivre un ordre positivement légal, il n'avait à opposer à la violence de la presse périodique ou à l'opposition factieuse de la Chambre élective, que sa persistance immuable dans l'exercice des droits de la couronne.

Les ministres allaient encore plus loin. Ils ne concevaient pas pourquoi ils n'étaient pas des ministres populaires : ils se croyaient du moins bien sûrs de le devenir en conservant le pouvoir et en prouvant qu'ils ne s'écartaient point de la stricte exécution des lois. Que pouvait-on leur demander de plus ? Et ils avaient la bonne foi de croire à la bonne foi des partis ennemis. Il se trouvait bien, auprès de chacun d'eux, quelques personnes intéressées à les entretenir dans cette douce illusion. C'est en se méconnaissant ainsi eux-mêmes qu'ils allaient au jour le jour, entraînés par le courant, sans penser un seul instant aux conditions de leur existence et aux nécessités de leur position. Lorsqu'on les pressait avec dureté, comme je le faisais souvent moi-même, ils répondaient qu'ils étaient disposés à se tracer une nouvelle route, mais seulement quand la nécessité en serait démontrée ; que, dans ce moment, ils devaient mépriser les attaques des journaux ; qu'ils n'avaient pas le droit de montrer de la défiance à cette Chambre qui devait se réunir au mois de février ; qu'elle avait prêté, sous le dernier ministère, son appui aux ministres du Roi, et qu'il n'y avait pas de raison pour qu'elle le leur refusât aujourd'hui ; que c'était avec elle qu'on pourrait s'entendre pour réprimer les abus de la presse,

faire des modifications à la loi électorale, enfin arriver peu à peu aux institutions politiques que je demandais avec raison, car ils les regardaient, comme moi, nécessaires au maintien de la monarchie.

C'était bien en vain qu'on leur représentait les progrès de l'opinion qui s'élevait contre eux et grandissait tous les jours; c'était en vain qu'on mettait quelque doute à cette majorité de la Chambre des députés sur laquelle ils comptaient : ces avertissements leur paraissaient venir d'un esprit mécontent et même un peu atrabilaire, et les idées générales qui sortaient de la marche ordinaire des affaires étaient traitées d'utopies inutiles.

C'est ce que j'éprouvai en m'ouvrant successivement à tous les ministres, excepté deux d'entre eux dont il fallait ménager davantage la susceptibilité d'opinion; c'étaient le bon M. de Chabrol et M. de Courvoisier. Le premier était ministre des finances. Il comprenait assez bien les affaires de son ministère, les faisait avec conscience et toute l'intelligence d'un premier commis. En acceptant ces fonctions à la demande du Roi, il n'avait pas compris un mot à la position politique du ministère ni à la sienne, et il n'avait pas trouvé la moindre différence à être, dans les circonstances données, ministre avec MM. de Polignac et de La Bourdonnaie, ou à occuper la même place avec Villèle ou Martignac, candeur politique qui pouvait faire honneur à son caractère, mais ne faisait pas briller sa perspicacité.

M. de Courvoisier n'en montrait guère plus en ayant associé ses principes du centre gauche à ce ministère qui ne pouvait appartenir qu'à l'extrême

droite : on ne peut même l'expliquer qu'en connaissant son dévouement et, pour ainsi dire, sa religion pour la royauté. C'était un reste des principes de sa jeunesse et des sentiments de l'armée de Condé où il avait servi, qui produisait un assemblage assez ridicule avec la démocratie plus que doctrinaire de quelques-unes de ses opinions.

— Si le Roi voulait jamais faire un acte d'autorité absolue, disait-il, je me jetterais à ses genoux pour l'en dissuader, pour l'en empêcher; mais s'il persistait, je me relèverais pour lui obéir.

Mais ces ministres, comme les autres, ne savaient pas jeter leurs regards sur l'ensemble de leur situation, et il faut avouer que cette centralisation qui force les ministres à entrer dans les plus petits détails et à n'en pouvoir négliger aucun sans inconvénient, les entraîne nécessairement à faire leur ministère sans penser à la marche de l'ensemble. Il y a dans cette position une double opération de l'esprit, l'une pour généraliser, l'autre pour particulariser, qu'il est difficile de rencontrer au même degré dans la même tête; et comme les détails d'administration se présentent tous les jours forcément, ils l'emportent sur les pensées de gouvernement qui, peu à peu, sont négligées.

III

Le plus grand nombre des ministres qui formaient le nouveau cabinet sentirent bien vite ce grave incon-

vénient, et je les trouvai, dès mon arrivée, occupés à y pourvoir. Ils pensèrent qu'ils y parviendraient par l'établissement d'un président du Conseil qui, par cette position, se trouverait plus particulièrement chargé d'embrasser le cercle des affaires générales, de les diriger dans les temps ordinaires, et surtout de préparer les moyens d'une action plus forte, si elle devenait nécessaire. Ils disaient qu'il n'y aurait entre eux ni ensemble, ni force de cohésion, tant que chacun d'eux resterait dans l'égalité et l'indépendance ministérielle; que la prépondérance de M. de Richelieu avait été très utile à son ministère, et que M. de Villèle n'avait duré cinq ans que parce qu'il avait obtenu cette supériorité sur ses collègues. Ils se réunissaient presque tous à demander que M. de Polignac prît cette position, soit parce que les affaires de son ministère, plus générales et moins nombreuses, semblaient lui en donner mieux l'occasion et le temps, soit parce que la confiance particulière du Roi devait faciliter le secret des déterminations à prendre, l'autorité de les proposer et rendre plus intimes les communications du ministère avec le Roi.

La Bourdonnaie seul s'opposait à ce parti. Il n'avait, disait-il, accepté le ministère que sous la condition expresse qu'il n'y aurait point de président du Conseil; que la responsabilité individuelle des ministres ne permettait pas qu'ils acceptassent un maître et qu'*ils jurassent dans ses paroles*. Et puis, en dehors du Conseil, il disait aux royalistes « que M. de Polignac l'entravait dans toutes les mesures fortes et courageuses qu'il aurait voulu prendre, » et aux libéraux, « qu'il n'était pas entré au ministère pour suivre

aveuglément le chef de la congrégation politico-religieuse. »

Cette affaire fut mise franchement en discussion en présence du Roi, sur la proposition d'un ministre; je crois que c'était M. de Montbel. La Bourdonnaie seul se prononça violemment pour une opinion contraire. M. de Polignac en soutenant le principe de l'institution, proposa d'en investir M. de La Bourdonnaie, ce qui n'était dans le sentiment d'aucun de ses collègues, car son caractère plein d'aspérités, son esprit sans conciliation, son cœur sans sympathie, les avaient déjà entièrement aliénés. M. de Polignac essaya aussi de mettre en avant le duc de Bellune, qui aurait été nommé président du Conseil sans aucune attribution de ministère. Mais les autres ministres demandaient tous M. de Polignac. Le Roi se réserva de délibérer, et huit jours après, le *Moniteur* annonça que le prince de Polignac était nommé président du Conseil des ministres. M. de La Bourdonnaie, qui l'apprit par ce journal, s'en regarda comme offensé et envoya sa démission qui fut acceptée. Cette circonstance, que M. de La Bourdonnaie n'avait ni fait naître, ni prévue, fut pour lui un hasard favorable. Cet homme qui avait jeté quelque éclat dans une longue opposition politique à tous les ministères précédents, était entièrement ineffectif dans la conduite des affaires. Il n'y avait dans son esprit que critique et opposition, et jamais rien à mettre à la place de l'une ou de l'autre. Il ne savait ni organiser un ministère, ni suivre les affaires dans leur marche naturelle. Il portait partout l'humeur et l'âpreté de son caractère. Il était arrivé au ministère sans plan, il y restait sans décision et

cependant les royalistes, accoutumés par sa longue opposition à le regarder comme un guide et, pour ainsi dire, un drapeau, s'inquiétèrent de son éloignement : ils crurent, surtout dans les provinces, qu'il emportait avec lui toutes les espérances que le ministère du 8 août avait fait naître et qu'il n'avait point réalisées.

M. de Montbel remplaça M. de la Bourdonnaie, et on chercha dans la magistrature, comme on disait, un homme qui pût parler, et dont les opinions ne fussent pas en contradiction avec celles qui dominaient dans le ministère. M. de Courvoisier indiqua M. Guernon de Ranville, qui venait d'occuper les fonctions de procureur général de Grenoble. Le ministère sentait qu'il avait besoin de *paroles*, car il n'y avait parmi eux que M. de Courvoisier qui pût affronter la tribune et improviser dans les discussions journalières. Ce fut un exemple de plus de cet inconvénient du gouvernement constitutionnel où l'art de l'avocat se place au premier rang, et où la facilité de la parole est comptée pour tout, tandis qu'elle s'unit rarement à la profondeur des pensées et des méditations politiques.

M. Guernon de Ranville arriva au ministère sans que personne eût jamais entendu parler de lui, et n'y apporta aucune force de considération. Il y entrait, pour ainsi dire, comme un instrument mécanique. En causant avec lui, je trouvai un esprit un peu embrouillé qui n'était pas clair avec les autres, parce qu'il ne l'était pas avec lui-même. Il avait un mélange assez bizarre de constitutionnalité et d'absolutisme : il voulait qu'on acceptât son humeur pour du caractère.

Au reste, réunis tels qu'ils étaient, les ministres ne s'occupaient que de calculer quelle serait leur majorité dans la Chambre qui allait bientôt se rassembler. La Bourdonnaie, avant son départ, leur promettait une majorité considérable. Les calculs de Montbel furent apparemment faits sur les mêmes errements, et ils garantissaient, suivant lui, les deux tiers des voix au ministère. Tous ceux qui étaient éclairés sur la marche progressive d'une opinion envahissante, sur le mouvement qu'elle produit dans les assemblées délibérantes, sur l'action des publications journalières de la presse, sur le peu de consistance du ministère, prévoyaient bien plus juste, et soutenaient que le ministère se trouverait en minorité. J'en étais moi-même convaincu, et j'assurais tous les jours à M. de Polignac qu'il n'avait plus qu'un moment pour changer sa position et la maintenir ; que si, dans l'état actuel des esprits, il se livrait au courant qui l'entraînait, il était perdu et la monarchie gravement compromise dans sa chute ; qu'il était déjà bien tard pour entreprendre une œuvre de consolidation, mais il en était peut-être temps encore, si on réunissait tous les moyens qui restaient disponibles ; et je fixais au premier janvier l'époque après laquelle cette espérance de salut deviendrait tout à fait illusoire. Je n'aurai pas la cruauté de dire par combien de petites raisons, de petits motifs, on cherchait à parer les coups que je portais pour sonder la plaie jusqu'au fond. Je demandais qu'on nous réunit trois ou quatre de ceux qui comprenaient dans notre sens le maintien de la royauté, et que nous pussions présenter un projet bien étudié et complet dans toutes ses

parties. Je proposais d'y faire concourir M. de Peyronnet, M. Dudon, M. Beugnot, et enfin M. Feuillant, tous préparés par la pensée à concevoir les grandes nécessités du moment. Mais tout cela mourait dans les conversations avec M. de Polignac, et il perdait lui-même, dans de longues causeries avec tout le monde, la force et les idées qu'il aurait dû puiser dans ses rapports avec un petit nombre d'hommes choisis.

Dès ce moment je renonçai à exercer aucune influence sur la marche incertaine de ce ministère insuffisant. Je m'enveloppai pour ainsi dire dans mon manteau, abandonnant au hasard des vents un navire si mal gouverné. Ma nomination à la pairie, qui eut lieu dans le courant de janvier, ne fut que l'exécution tardive de promesses solennelles sans cesse renouvelées depuis six ans. Je pris la résolution de réduire désormais mon action et mes pensées dans le cadre de cette position officielle.

Je fus spectateur, non pas indifférent, non pas inattentif mais silencieux de toutes les grandes circonstances qui amenèrent la dernière et la plus terrible des catastrophes. Je ne retracerai pas le récit des événements qui sont connus de tout le monde. La Chambre se réunit. Les ministres ne pouvant plus se flatter; reconnurent dans la délibération de l'adresse, hostile contre eux, insolente pour le Roi, qu'ils ne pouvaient pas vivre avec cette Chambre. On la prorogea, soit pour la dissoudre, soit dans l'espoir de la corriger, et quelque prévue, quelque mal calculée, quelque intempestive que fût cette détermination de la couronne, les paroles du trône qui annon-

çaient de la résolution et de l'indépendance retentirent au premier moment dans tous les esprits. Les royalistes s'en félicitèrent et y cherchèrent des motifs d'assurance ; les autres commencèrent par s'en plaindre et s'en effrayer. Mais bientôt ils reprirent courage par le sentiment de leur force. Il est certain que, pour tous ceux qui pénétraient dans le développement naturel de cette situation politique, la guerre était de ce jour-là déclarée entre le pouvoir royal et le pouvoir populaire, ou pour mieux dire, entre la royauté et les collèges électoraux.

Cependant les ministres imperturbables dans leur confiance étaient divisés sur la question de réunir la Chambre prorogée ou de recourir à de nouvelles élections. Quelques membres du centre gauche, parmi ceux qui avaient voté l'adresse, avaient dans le premier moment exprimé des regrets sur cette levée de boucliers, depuis qu'ils avaient vu l'effet qu'elle avait produit sur l'esprit du Roi. Fidèles à leur tempérament méticuleux, ils auraient voulu retirer quelques expressions de l'adresse, si on avait pu d'un autre côté retirer les paroles du trône. Les ministres acceptaient cette rétractation tardive.

Il se trouvait cependant bien toujours quelques voix qui disaient aux ministres : « Mais enfin, si vous n'aviez pas cette majorité sur laquelle vous comptez, que feriez-vous ? » Leur réponse était presque toujours de l'hésitation. M. de Polignac seul répondait quelquefois : « Nous nous en passerions... » Mais ces paroles n'étaient pour lui qu'un trait de conversation ; elles ne découlaient pas d'un système arrêté. Son esprit était bien peu préparé aux conceptions qu'exi-

geait cet état d'une guerre ouverte et aussi hautement déclarée. Il me parlait un jour des plans que pourrait nécessiter la violence des partis ennemis, s'ils obtenaient des succès qu'il regardait comme impossibles.

— Si la Chambre actuelle nous abandonnait et nous laissait en minorité, disait-il, nous la casserions, nous aurions recours à de nouvelles élections, dans toutes les conditions de l'ordre légal. Si ces élections présentaient encore une majorité ennemie, et nous ne la regarderions telle que si elle nous refusait le budget, le Roi ferait un appel au peuple. Il réunirait une assemblée extraordinaire composée de députés choisis, les uns par les conseils généraux des départements, les autres envoyés directement par les conseils municipaux des villes les plus importantes; et c'est dans cette réunion, espèce d'assemblée de notables qu'il trouverait l'appui nécessaire pour prélever les impôts et faire les réformes essentielles.

— A merveille, mon cher, lui dis-je en souriant à cette singulière idée. Appel au peuple et convention royaliste, cela me paraît admirable. Mais calculez le temps. N'est-ce pas vous promettre une bien longue vie ? Vous voulez épuiser d'abord toutes les discussions et pousser jusqu'au bout l'opposition que vous présentera la Chambre actuelle. En voilà pour quatre ou cinq mois. Les nouvelles élections et la réunion de la nouvelle Chambre, vous donneront bien encore trois mois. Vous voilà donc arrivés vers la fin de l'année sans avoir obtenu un vote de budget et, par conséquent, sans ressources. Je veux que cette Chambre que nous allons supposer bénévole contre

toute raison, vous accorde des douzièmes provisoires, elle se prolongera de cette manière autant qu'elle le voudra, et non point comme vous le voudrez vous-même. Ce n'est donc que vers le mois d'avril, c'est-à-dire dans plus d'un an que vous pourrez commencer cette élection bâtarde qui ne trouvera aucun appui dans le pays et ne peut vous en donner aucun à vous-même.....

Les autres ministres semblaient s'être reposés sur le président du Conseil de toutes les pensées générales, et lorsqu'on les rappelait à leur esprit, ils en parlaient comme nous autres spectateurs, et non point comme gens qui étaient chargés des destinées de la France. Le comte de Bourmont par la décision de son caractère, la perspicacité de son esprit, une sorte de finesse qui n'exclut pas la force était mieux préparé que les autres à nous comprendre. C'est aussi près de lui que j'allais le plus souvent m'expliquer. Il n'était cependant pas exempt des illusions que ses collègues réfléchissaient sur lui, et son esprit n'était pas étranger aux subtilités qui empêchaient d'embrasser les idées simples et droites que je lui présentais. Toutes ses vues se portaient sur l'administration de la guerre, sur les améliorations à y introduire, toutes favorables à l'armée, et il réussissait de telle sorte que l'armée se rattachait tous les jours d'avantage au gouvernement et à la personne du Roi. Bientôt d'ailleurs, toute l'attention du ministre se porta sur l'expédition d'Alger.

M. de Montbel, quoique né dans les provinces méridionales qu'il avait toujours habitées n'avait rien du caractère du pays. Sage et mesuré dans

ses conceptions, lent, froid, difficile à prendre des décisions, sa droiture et sa probité faisaient son plus grand mérite. Mais il était inégal aux circonstances où il se trouvait, et inférieur à celles qui allaient bientôt se présenter. MM. de Chabrol et de Courvoisier formaient un parti séparé dans le ministère. C'étaient les représentants naturels du centre droit et du centre gauche. Ils ne voyaient d'autre force à donner au Roi que celle de la popularité qu'ils rêvaient, et le ministère Martignac, qu'ils avaient remplacé, était leur modèle. On n'aurait pu d'aucune manière s'ouvrir à eux de projets plus décidés.

Ceux qui étaient hors de l'action envisageaient mieux l'ensemble des affaires. Un jour, je causais avec M. Beugnot sur ce sujet important ; tout à coup il s'enthousiasma.

— Si la Providence, dit-il, nous avait destinés tous les deux à accomplir ce grand ouvrage, je vous aurais donné mon esprit, vous m'auriez donné votre courage, et nous aurions fait de belles choses !

Je fus donc bientôt forcé de me convaincre qu'il n'y avait aucun moyen de soulever le poids des difficultés sous lesquelles l'autorité royale était écrasée, et je renonçai dès ce moment [1] . . . . . .

1. Il y a ici dans le manuscrit une lacune sans importance. Il faut cependant rappeler que le ministère ayant décidé de nouvelles élections, MM. de Chabrol et Courvoisier opposés aux mesures dictatoriales projetées par M. de Polignac, donnèrent leur démission. Ils furent remplacés le 22 mai, par MM. de Peyronnet, de Chantelauze et Capelle; ce dernier, créé ministre des travaux publics, était spécialement chargé de *faire les élections*. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE III

DISSIMULATION DU MINISTÈRE. — LES ORDONNANCES. LEUR EFFET. — PREMIÈRES RÉSISTANCES.

I

J'ai dit que depuis le mois de février j'aurais reculé à donner des conseils au Roi, et aux ministres, par la conviction où j'étais qu'ils ne pourraient, ni comprendre, ni embrasser : lors même qu'ils l'auraient compris, l'ensemble du système que je considérais comme la seule planche de salut. Cependant en quelques circonstances principales, soit dans les entretiens assez fréquents que j'obtenais du Roi, soit dans mes conversations avec Jules de Polignac, et avec les autres ministres j'avais cherché plusieurs fois à rappeler leur attention sur quelques questions assez essentielles mais particulières, qui se présentaient dans le cours des affaires. C'est ainsi que j'avais montré au Roi le peu de fond qu'il y aurait à faire sur l'entrée de Chateaubriand au ministère. Il n'y pouvait apporter aucune idée, aucun appui. Il n'avait d'autre adhérent que le *Journal des Débats*, qui l'aurait

bien soutenu, mais plus volontiers contre le ministère. J'employai aussi tout ce que j'avais de persuasion pour éviter aux ministres une faute et presqu'un crime politique. Voulant s'assurer les élections, ils imaginèrent de demander au Roi une proclamation aux électeurs en son nom personnel, pour solliciter des suffrages favorables. Je représentai aux ministres et au Roi lui-même que c'était compromettre son nom, qui devait rester irresponsable; et d'une manière plus dangereuse encore si cet acte n'emportait pas un plein succès. Je cherchai à établir ce que l'expérience a prouvé, que cette insistance de la couronne auprès du corps électoral ne produirait d'effet que sur ceux qui d'avance votaient dans le sens que le Roi et le ministère recommandaient. Je vis le prince à ce sujet, et je lui écrivis deux lettres, avec toute la force de mes convictions : mais j'éprouvai une fois de plus que tout cédait devant celui qui avait le droit officiel de lui demander des signatures; c'était plus pressant que toutes les démonstrations qu'on aurait pu lui faire adopter, et cependant, pour le persuader, j'employai simultanément deux moyens : les lettres, les conversations; si j'avais parlé, j'écrivais pour résumer, si j'avais écrit, je parlais pour expliquer et développer.

Cependant mes inquiétudes s'augmentaient du voile épais dont les ministres cachaient leurs projets. Mon profond dévouement pour la monarchie, et ma tendre affection pour la personne de Charles X, éveillèrent mes inquiétudes au plus haut point, d'un autre côté je ne savais comment intervenir utilement dans des projets que je ne connaissais pas. Ce fut dans cette perplexité que je me rendis à Saint-Cloud le

vendredi 22 juillet ; je pris pour prétexte la signature de l'ordonnance qui m'élevait à la pairie. J'étais nommé depuis le 24 janvier dans cette forme triviale d'ordonnance collective qu'on avait adoptée : l'insertion d'une liste dans le *Moniteur*. C'était bien s'éloigner de l'éclat qu'on voulait donner à cette grande charge héréditaire ; mais nous n'étions pas sortis de ces formes matérielles que la révolution avait adoptées.

Les services que j'avais rendus en 1814 et 1815 pour le rétablissement de la monarchie, n'avaient pas été constatés et j'avais pu voir à quel point ils avaient été mis en oubli. C'était justice plutôt que vanité de les établir par un acte authentique ; je désirais en transmettre le témoignage aux temps à venir et en perpétuer les avantages pour ceux qui après moi porteraient le nom que j'avais honoré dans ces grandes circonstances. M. le comte Beugnot s'était offert de rédiger les lettres patentes, et il en avait étudié le style comme il le disait lui-même à la façon de Pussort...

Ces lettres patentes devaient être signées par le Roi, comme supplément à ma nomination officielle, et je pris ce prétexte pour me rendre à Saint-Cloud. Ma première phrase, en parlant au Roi, fut de lui demander la prompte signature de l'acte qui devait constater les services rendus « espérant, lui dis-je, qu'il ne se présenterait jamais de circonstances assez fatales pour que j'eusse à en rendre de pareils. »

Le Roi entra aussitôt dans cette voie et plus sérieusement qu'il n'en avait l'habitude.

— Ma foi, mon cher ami, me dit-il, il y a six mois que j'aurais été de cet avis, mais aujourd'hui il s'élève tant de malveillance, et un tel désordre dans les

esprits, que je ne sais si l'on peut compter sur le maintien de la paix publique.

J'entrai dans le sens de ces paroles, mais principalement sur les moyens que le Roi devait prendre pour être le plus fort contre les hostilités de la Chambre qui se réunissait le mardi suivant. J'admettais l'action royale dans toute l'étendue de sa puissance si la Chambre devenait factieuse, ou menaçait de refuser l'impôt. Une telle violence donnerait à la couronne le droit de rétablir le principe monarchique lorsqu'elle serait aussi évidemment attaquée.

Le Roi se laissait aller dans cette conversation qui dura plus d'une heure.

— Connaissez-vous Humann, le député? me dit-il.

— De vue seulement, Sire; je sais parfaitement qui il est.

— Je l'ai vu à la dernière session, non pas à la petite dernière, mais à l'autre, il y a six ou sept mois, il avait demandé à me voir, et je l'avais bien reçu; résumant cette conversation, il me dit: « Je dois à la bonté avec laquelle Votre Majesté m'a accueilli de lui dire toute ma pensée. *Le Roi, quoi qu'il fasse, ne gouvernera jamais la France avec la liberté de la presse telle quelle a été établie, et les élections telles que la loi les a faites.* » — C'est Humann, reprenait le Roi, c'est Humann qui m'a dit cela !

Ces paroles avaient été cent fois répétées au Roi, mais toute l'impression qu'il en avait reçu tenait à ce qu'elles lui étaient dites cette fois par le libéral Humann; la conversation entière roula sur cette question, sur le travail des sociétés secrètes, qui soulevaient les partis et déchiraient l'État. Cependant,

lorsque je pressais le bouton pour savoir si derrière ces craintes il y avait des projets, le Roi se retirait dans sa réserve; mais c'était avec une sorte d'embarras. Je crois que si j'avais essayé d'emporter les premiers retranchements, il se serait découvert à moi; mais l'affection encore plus que le respect m'interdirent d'aller jusque-là et puis je n'attachais pas à ces déterminations incertaines l'importance qu'elles eurent.

Dans la disposition d'esprit où j'étais, il est sûr que le parti du coup d'État étant pris, j'aurais demandé qu'il fût complet, et portant avec lui une loi électorale et une loi sur la presse, complètement restrictive pour les journaux, qui auraient été placés sous la main du gouvernement. L'autorité royale aurait toujours été libre dans l'avenir d'accorder des concessions sur ces deux points, lorsque le calme, l'ordre et la soumission se seraient rétablis dans les esprits; mais en même temps j'aurais accordé comme une large compensation mon système de décentralisation qui aurait transporté l'esprit de discussion sur leurs intérêts matériels dans les départements; je ne me serais pas tellement fié au succès de ces mesures que je n'eusse voulu prendre de sérieuses précautions contre les résistances possibles. Je me serais préparé des moyens de défense dans les pays où les sentiments royalistes dominaient; j'aurais fait prévenir sous main les chefs reconnus des populations de la Vendée et de la Bretagne, je leur aurais fourni des armes et des munitions, de manière à ce qu'ils pussent former leurs rangs au premier appel. J'aurais également fait passer un mot d'ordre dans les populations royalistes du

Midi. Il est à croire que moyennant ces précautions, on aurait pu tenter avec succès de comprimer une opposition factieuse, et assurer malgré elle l'avenir de la monarchie et la prospérité de la France.

Dans le même temps, fidèle à l'alliance européenne, j'aurais envoyé aux souverains de la Sainte-Alliance l'exposé de la situation extrême où nous nous trouvions; et de notre résolution d'en conjurer les dangers pour nous comme pour eux : nous les prévenions pour leur propre compte et de manière à ce que les mesures qu'ils prendaient pour leur sûreté tournassent à l'intérêt commun : par exemple, une mobilisation de troupes en Prusse et en Autriche pour former un cordon sur nos frontières. J'ai souvent éprouvé de mortels regrets de n'avoir pas forcé la confiance du Roi; mais j'étais loin de mesurer les périls de la situation.

Le même soir, je rendais compte à Polignac de ma conversation avec le Roi, et de ce qu'il y aurait à faire si la Chambre se montrait par trop récalcitrante. Il m'écoutait avec la plus grande attention.

— Il est bien bon que le Roi entende de telles paroles, me dit-il, surtout quand elles lui viennent de vous.

II

Je ne recueillais ainsi que des incertitudes sur les projets du ministre. Le samedi je rentrai chez moi

vers les cinq heures. Le sieur Ouvrard, qui de loin en loin forçait ma porte dans l'intention d'avoir des nouvelles (il avait soin de ne jamais en demander, il en apportait au contraire) venait ce jour-là avec empressement m'annoncer ma prétendue nomination au ministère des finances. En effet le bruit en avait couru, mais sans aucun motif; je reçus la nouvelle en me moquant de celui qui me l'apportait.

— Ne le souhaitez pas, lui dis-je, car vous savez bien que de ce jour-là ma porte vous serait absolument fermée : je n'ai pas oublié le mot de l'abbé Louis en 1814 lorsqu'il me disait : *personne en France n'est assez fort pour recevoir Ouvrard impunément*, PAS MÊME MOI. Mais vous pouvez bâtir une affaire sur mon arrivée au ministère : vendez des rentes et vous profiterez d'au moins cinq francs de baisse que produira ma nomination.

J'allais congédier ce grand spéculateur et m'habiller pour dîner hors de chez moi quand on m'annonça M. de Sémonville; je passai dans le salon où il était, et fermai à clef la porte sur Ouvrard en lui indiquant une autre sortie. Je ne me souciais pas de montrer un pareil visiteur, surtout à Sémonville qui en aurait peut-être tiré de très fausses, mais très peu agréables conclusions.

— Je viens vous voir un peu tard, me dit le futé grand référendaire; je viens causer un moment avec vous, parce qu'il fait toujours bon de causer avec un homme d'esprit et un homme qui prend du tabac; donnez m'en une prise... Et puis je viens continuer la conversation que nous avons eue ensemble il y a quelque temps.

Il est vrai que, quelque temps avant, consultant M. de Sémonville sur la Chambre des pairs dans laquelle j'entrais, je l'avais sondé sur l'appui que la couronne pourrait attendre de la Chambre haute dans une circonstance critique ou violente. Sémonville qui voyait chez tout le monde la finasserie qu'il portait partout, rattachait la question fort innocente que je lui avais adressée aux circonstances actuelles.

— Y sommes-nous? ajouta-t-il. Qu'en pensez-vous?

Après un assez long échange de nos idées nous tombâmes d'accord que le ministère s'était mis dans une impasse dont il aurait peine à se tirer, mais l'esprit de Semonville, retors et exercé à nouer et à dépister les intrigues ne portait pas ses inquiétudes plus haut. Après une ample conversation qui ne fut bornée que par l'heure, nous conclûmes que les choses étaient à un point tel que les ministres ne pourraient rien entreprendre avant la réunion des Chambres, convoquées pour le mardi suivant; qu'ils les aborderaient avec plus de confiance que de capacité et de talent; qu'ils y seraient attaqués, qu'on essayerait peut être de les renverser, mais que la ténacité à les maintenir embarrasserait l'opposition de la Chambre des députés composée en grande partie de royalistes; d'un autre côté, le ministère retrouverait tous ses avantages si l'opposition se montrait violente. C'est là où il devrait l'attendre pour justifier les partis à prendre; on n'entraînerait jamais la Chambre à l'extrême raison de l'opposition constitutionnelle : le refus de l'impôt. Enfin dans aucune hypothèse nous ne prévoyions une attaque sérieuse contre la couronne.

Le même soir, je rapportais de cette conversation à Jules de Polignac ce que je croyais pouvoir lui être utile, et aussi ce qui aurait pu l'engager à s'ouvrir à moi de ses projets ; et au lieu de lui faire honneur du secret qu'il me gardait si strictement je me prenais à penser qu'il n'en avait point ; je le voyais s'avançant au-devant des orages avec une confiance ingénue, à supposer qu'elle ne portât que sur lui-même.

III

Le dimanche 24 juillet, j'avais été engagé par M. le duc de Bourbon à me rendre à Saint-Leu où il devait recevoir à dîner la famille d'Orléans. Je me rendis à onze heures à Saint-Cloud où je ne pouvais manquer d'aller en cette circonstance, avec le projet d'aller directement à Saint-Leu avec mes chevaux sans passer par Paris. A mon arrivée dans le cabinet du Roi, ceux qui avaient le droit de s'y trouver n'étaient pas plus nombreux que de coutume. Je fus d'abord frappé de l'air très préoccupé qui assombrissait le visage des ministres. Celui du Roi portait aussi cette empreinte, lorsqu'il passa pour se rendre à la messe ; je ne suivis point le Roi dans la belle galerie dont les arceaux s'ouvraient sur la chapelle, et qui était remplie de ceux qui venaient faire leur cour. J'adressai quelques paroles insignifiantes à deux ou trois des ministres, et leur réserve inaccoutumée avec moi commença à éveiller toutes mes appréhensions. J'allai droit à Sémonville.

— Eh bien ! lui dis-je, vous voyez que nous nous sommes trompés hier.

— Et pourquoi donc ? où voyez-vous cela ?

— Parbleu ! sur ces visages allongés.

— Bah ? me dit-il, ce n'est pas cela, et il me montra la table du conseil, dressée au milieu du cabinet ; Je crois bien ! Ils sont embarrassés ! C'est qu'ils vont délibérer là tout à l'heure le discours de la couronne à l'ouverture des Chambres, et de plus forts qu'eux y seraient entrepris.

— Il y a plus que cela, lui dis-je ; et je m'étonne que votre merveilleuse perspicacité soit aujourd'hui en défaut.

Je restai convaincu que le ministère allait se jeter dans des déterminations dangereuses ; l'esprit public tel qu'il était monté depuis six mois me semblait rendre le succès impossible. C'est sous cette impression que j'allai parler à plusieurs ministres et successivement à chacun de ceux qui entraient dans le cabinet du Roi ; je leur dis à peu près la même chose, et avec plus de force et d'amertume à mesure qu'ils devaient mieux me comprendre.

— Je ne vous demande pas votre secret, mais je vous avertis que vous n'avez pas en ce moment le pouvoir de faire un acte d'autorité ; vous n'y trouveriez aucun appui, pas même auprès des royalistes dont la confiance est ébranlée ; ce serait une insulte à la Chambre nouvellement élue, forte des suffrages nouveaux, et où la majorité monarchique se tournerait contre vous ; prenez-y garde, c'est bien autrement grave que vous ne le pensez. Ne jouez pas avec des charbons ardents sur des tonneaux de poudre !

Ce fut d'abord à M. Guernon de Ranville et à M. le garde des sceaux que je portai de semblables paroles, et je dois dire qu'elles semblèrent faire impression sur tous les deux ; sans me répondre positivement, ils me dirent à peu près : « Mais vous voyez bien qu'on ne peut pas rester où l'on est.

— Certes non, leur disais-je ; mais il faut y prendre le temps et le moment. Or le temps qui aurait été favorable est passé, et le moment qui pourrait renaître n'est pas encore arrivé ; ce que vous tenteriez à présent est plein de dangers.

J'en dis autant à M. de Polignac, mais avec des paroles plus cinglantes, il les reçut avec un sourire de supériorité. Je tenais à voir Montbel, alors ministre des finances. A mon arrivée de Florence, il avait été un des membres du cabinet auquel je m'étais ouvert avec le plus d'abandon sur la nécessité d'un changement intégral dans la conduite des affaires. J'allai le chercher dans la galerie de la chapelle ; la messe finissait, le Roi allait revenir ; je pris par le bras le ministre des finances et je le ramenai vers le cabinet.

— Je ne cherche point à violenter votre confiance, lui dis-je, mais je dois vous mettre en garde contre l'application que vous pourriez faire aux temps actuels de ce que j'ai pu vous dire à une autre époque, vous auriez eu il y a six mois, pour embrasser un nouveau système, l'appui de tout ce qui est royaliste en France ; il faut bien le dire, la confiance en vous est perdue, il ne vous reste que les dévoués au Roi *quand même*. Pendant ce temps, les partis ennemis ont bien prévu que vous ne pouviez sortir de l'impasse où vous

vous étiez mis que par un coup d'État, et ils l'ont décomposé avant même que vous y eussiez pensé ; ils ont pour ainsi dire foudroyé d'avance la position que vous deviez prendre. Ce qui était facile au premier moment est devenu impossible ; tout est aliéné. Vous voyez dans la Chambre une masse de royalistes qui s'est séparée de vous pour s'unir à toutes les nuances des partis ennemis ; les tribunaux eux-mêmes, témoin la cour royale de Rennes, ont admis dans leurs arrêts à l'occasion des procès sur la presse, la légalité du refus de l'impôt contre tout acte inconstitutionnel, et ce serait en ce moment que vous oseriez hasarder une telle lutte contre la majorité d'une Chambre nouvellement élue ? Et qu'avez-vous fait pour éviter ce conflit ? Où sont vos forces, je ne dirai pas matérielles, parce qu'elles ne suffiraient pas, mais vos forces morales ? Il y en a bien qui sont liés à vous par respect pour la volonté royale, mais ceux-là mêmes ont perdu en grande partie la confiance qu'ils avaient en vous. Ils ne verraient dans tout ce que vous entreprendriez aujourd'hui que le dernier effort de vos intérêts personnels pour vous accrocher au pouvoir ; ils vous refuseraient leurs concours. Mais prenez-y garde, vous jouez votre tête, et bien plus, vous jouez la royauté et les destinées de la France !

Montbel m'avait écouté sans m'interrompre, si ce n'est par quelques mots, qui ne trahissaient pas la réserve qu'il s'imposait. Ce qu'il me dit de plus significatif était que cependant les choses n'en pouvaient rester là.

Ce fut dans cette allocution fort animée que nous

arrivâmes au cabinet. Le Roi nous suivait de très près ; mais en entrant je vis M. de Peyronnet, et j'allai droit à lui.

— Vous allez dans un instant, autour de cette table, lui dis-je, décider du sort de la monarchie, comment ne craignez-vous pas d'en décider seuls ? J'ai été souvent appelé au conseil privé du Roi sans l'avoir demandé. Aujourd'hui je vous le demande formellement, et certes ce n'est pas par ambition qu'on veut en ce moment prendre sa part de votre responsabilité.

En ce moment le Roi entrait, et sa présence imposait silence à tous. M. de Peyronnet viola le respect de cette étiquette.

— Eh mon Dieu, monsieur le baron, me dit-il, vous savez bien que les conseils privés n'ont jamais servi à rien !

Alors suivant la coutume, nous nous rangeâmes en cercle autour du cabinet, et le Roi passait devant nous en disant à chacun de ces phrases que les princes trouvent en toute occasion et qui sont les grâces de leur état. L'expression de Charles X était évidemment préoccupée, son visage plus sérieux était un peu plus coloré ; ses paroles plus brèves à chacun, et le cercle fut plus vite parcouru. S'il m'en eût dit davantage, j'étais en telles dispositions que probablement je me serais penché à son oreille, ce qui m'était quelquefois arrivé, et je lui aurais demandé de prendre séance au conseil qui allait se réunir au moment même. Je ne sais quelle triste et profonde impression j'éprouvai en quittant ces lieux, comme si je devinais que je devais ne les revoir jamais ; et

malgré moi je jetai en partant de longs et tristes regards sur la personne du Roi.

Ce fut dans l'incertitude pénible de mes appréhensions que je pris par toutes sortes de routes de traverses le chemin de Saint-Leu. Ce n'est pas sur la carte que la ligne droite est le chemin le plus court, mais c'est une faiblesse de mon caractère d'aimer les routes nouvelles et de les préférer aux chemins battus.

J'arrivai cependant au château de M. le duc de Bourbon assez à temps ; les invitations étaient nombreuses et la réunion était en l'honneur de M. le duc d'Orléans, de madame la Duchesse, de Mademoiselle, et de quelques autres de cette famille. La plupart des invités étaient arrivés avant moi. Dans le nombre étaient les ambassadeurs et ministres des principales cours avec lesquels j'étais le plus lié, tous gens par état fort avides de nouvelles. Ils m'entourèrent et me pressèrent de questions ; ils prenaient le vague de mes réponses pour de la réserve diplomatique, ne voulant pas croire que, dans mes rapports avec le Roi et les ministres, je ne fusse pas très instruit de ce qui se préparait.

Sur ces entrefaites, on annonça l'arrivée de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans. M. le duc de Bourbon s'était porté au-devant d'eux, et nous nous étions répandus dehors autour du château.

Nous nous réunîmes dans le salon ; M. le duc de Bourbon s'assit à côté de madame la duchesse d'Orléans, et le duc vint à nous, adressant la parole aux uns et aux autres. Bientôt il s'avança près du prince.

— Monsieur, lui dit-il, me pardonnerez-vous mon

empressement de revoir ce parc de Saint-Leu que j'ai habité au temps de ma première jeunesse. J'en connais chaque arbre, chaque sentier, il y a plus de trente ans que je ne les ai revus.

M. le prince de Condé offrit son bras à madame la duchesse d'Orléans et nous marchâmes en colonne à leur suite ; à peine étions-nous sortis du château, que M. le duc d'Orléans, quittant la tête de la colonne, vint à moi, qui suivais un des derniers, et me prit par le bras.

— Eh bien, me dit-il, que pensez-vous que feront les ministres ? Quelles sont les dispositions du Roi ?

— Je l'ignore, Monseigneur, j'en suis réduit aux conjectures ; je n'ai reçu aucune confidence, je ne suis d'aucun secret, ce qui, en me laissant la liberté de parler, ne me donne rien à dire de positif.

— Mais que pensez-vous qu'ils pourraient faire ? Je ne vois rien qui présente du danger ; ils suivront la marche tracée....

— Si Monseigneur m'avait interrogé hier soir, je me serais trouvé de son avis ; mais j'avoue que ce matin, l'aspect du cabinet du Roi, l'air, les figures, me font penser qu'il s'ourdit d'autres trames.

— Mais vous faites vous une idée de ce qu'ils peuvent imaginer ? Casser encore une fois la Chambre nouvellement élue ? Il n'y aurait pas de motif ; on ne ferme pas la bouche aux gens avant qu'ils aient parlé. Il serait plus facile de s'accommoder avec eux que de s'en passer ; ce dernier moyen serait malséant dans l'état de l'opinion et l'exaspération des esprits...

Je n'avais qu'à approuver ce que disait M. le duc d'Orléans, et rien à lui opposer, et après avoir échangé

encore quelques paroles, il se rapprocha du prince de Condé.

Le dîner était de quarante ou cinquante couverts; madame de Feuchères y était placée à la gauche du prince, et M. le duc d'Orléans auprès d'elle; le plus ancien ambassadeur, M. d'Apponyi, il me semble, était auprès de madame la duchesse d'Orléans, qui était à la droite de M. le duc de Bourbon. Madame de Feuchères était l'objet de toutes les attentions et des prévenances du duc et de la duchesse d'Orléans. Que ne fait pas la soif de l'or? Elle avait obtenu, six mois auparavant, le testament du prince de Condé en faveur du duc d'Aumale. C'était une fortune d'environ soixante millions sans compter les dix ou douze millions que ce testament lui assurait à elle même. Elle n'y était parvenue, disait-on, que par la plus continuelle obsession et même toute la violence que peut exercer une femme d'une éducation commune et d'une nature grossière, sur un vieillard affaibli et dominé. Bientôt après le dîner, le salon se dégarnit de quelques assistants, ceux qui se préparaient à jouer des rôles dans la représentation annoncée sur le petit théâtre du château; c'étaient principalement des personnes de la maison du prince, et en tête madame de Feuchères, qui affrontait un public assez nombreux avec sa prononciation très incorrecte et son accent anglais des plus prononcés. Le seul qui pût soutenir la critique parmi ces acteurs improvisés était le comte Lœwenhielm, ministre de Suède, qui a occupé ce poste longtemps avant et longtemps après. Il mérita d'être applaudi dans son rôle théâtral comme il l'a toujours été dans son rôle politique.

M. le duc d'Orléans vint encore pendant un assez long intervalle m'entretenir de ses appréhensions; nous en restâmes aux suppositions les plus vagues; aucune ne nous rassurait, et je suis resté bien convaincu qu'en ce moment ce prince n'avait ni prévu, ni préparé les événements qui le jetèrent fatalement au pouvoir. Quelque prévenu que je fusse contre son caractère et son opposition sourde et timide pendant toute la Restauration, je ne pus apercevoir, dans les communications continuelles de cette journée ni une pensée, ni une espérance flagrante; pas même ce mauvais sourire qui serait venu effleurer ses lèvres, s'il avait prévu le mal des autres et ce qu'il en pouvait retirer pour lui. Il ne voyait pas à travers les nuages, et il s'en effrayait.

Le spectacle, qui n'offrait d'intérêt que celui des spectateurs, finit fort tard après minuit; on servit ensuite un souper pour ceux qui voudraient y prendre part. Je ne me permis pas, comme plusieurs autres, de partir avant les Altesses Royales. La plus simple étiquette l'exigeait ainsi. L'étiquette est l'expression étudiée du respect, comme la politesse du monde est le semblant de la bienveillance; l'une et l'autre ont leurs raisons. En cette circonstance, par exemple, l'étiquette ordonnait de rester après les princes, d'abord pour montrer le prix qu'on attachait à jouir de leur présence, ensuite pour ne pas embarrasser leur route des équipages qu'ils y auraient rencontrés.

IV

Je retournai seul à Paris, et après la fatigue de la journée, je me reposais plutôt dans mes pensées du passé que dans celles de l'avenir qui m'auraient agité. Je n'arrivai que vers cinq heures du matin ; je me réveillai vers neuf heures et, n'ayant pu encore rassembler mes idées de la veille, je passais mes premiers vêtements, lorsque le prince Paul de Wurtemberg[1] entra précipitamment dans ma chambre.

— Avez-vous lu le *Moniteur*, me dit-il. — Et pendant qu'on était allé le prendre à ma porte, où il était resté, le prince me racontait avec vivacité les ordonnances qui y étaient insérées, et bientôt je les lus moi-même tout haut, sans laisser au prince Paul le temps des commentaires.

J'avais affaire à un homme d'une haute portée d'esprit, qui avait dirigé ses pensées vers l'étude et l'observation des choses politiques; il y aurait vu plus loin qu'un autre, si par imagination et par caractère il n'avait toujours porté son jugement aux dernières conséquences, telles qu'elles n'arrivent jamais. Dans chaque étincelle, il voyait un incendie et il se complaisait à la pensée des grandes catastrophes. Accoutumé à voir de terribles orages au moindre nuage

1. Ce prince m'avait appelé depuis l'année 1816 à une sorte de familiarité.

qui se montrait à un point de l'horizon, le prince Paul était mieux disposé que moi à prévoir toutes les conséquences possibles de cet acte de l'autorité royale.

Sans aller aussi loin que lui, et aussi loin que les événements qui se produisaient si rapides et si terribles, je ne laissais pas que d'éprouver une vive émotion, sur un parti que le succès pouvait seul justifier. Mais je me gardai de laisser au prince le plaisir de pénétrer mes inquiétudes. Je me contentai de répéter le mot de Catherine de Médicis ; *C'est bien taillé; mais il faut coudre!* Et en effet, coudre était le point.

Quelque pressé que je fusse de sortir pour voir M. de Polignac et savoir comment il avait préparé ses moyens d'exécution, je fus assailli par beaucoup de monde.

Les royalistes en général étaient pleins de joie et d'espérance, en voyant que le Roi prenait enfin le parti de la force; ils n'y prévoyaient aucun péril; c'était, disaient-ils, le seul moyen de comprimer ces partis odieux qui sapent la monarchie. « On a toujours voulu les ménager au lieu de les soumettre ; gouverner c'est vouloir; vous verrez comme tout va plier devant la volonté royale ; il y a longtemps qu'on devait en venir là ; mais enfin on y est... » Et on se serait inutilement perdu dans leur esprit, si on avait élevé le moindre doute sur un immanquable succès.

Dans ce premier moment, je ne vis pas un de ceux qui concevaient comme moi quelques inquiétudes sur les résultats ; ceux que je vis n'étaient pas engagés dans notre parti. Des gens d'affaires, par exemple, venaient s'enquérir, et lorsque je leur disais que les

mesures d'État que l'on venait de prendre seraient soutenues avec vigueur, ils sortaient les uns terrifiés, les autres irrités et menaçants.

J'essayai en vain dans la journée de rencontrer le ministre dirigeant. Lorsque je croyais être sûr de le voir, après huit heures du soir, il était enfermé en conseil avec les ministres. Le baron d'Haussez qui entrait au conseil, s'arrêta quelques moments avec moi, et chercha à me rassurer en me disant que les précautions étaient prises et qu'on dispersait partout les groupes qui se formaient au Palais-Royal, sur les boulevards, aux portes Saint-Denis et Saint-Martin et ailleurs. Mes appréhensions ne s'arrêtèrent pas à l'émeute du peuple de Paris dont je ne prévoyais pas les dangers ; mais j'envisageais des périls que je croyais plus sérieux, tels que des résistances qui s'établiraient sur différents points du royaume et iraient jusqu'au refus de l'impôt. Je voyais dans cette lutte la nécessité de disséminer nos forces, et de là une sorte de guerre civile, la seule qui fût possible dans notre état de civilisation.

Dans le monde que je voyais ce jour-là on ne se préoccupait pas d'un tel avenir et on n'était pas encore effrayé des rassemblements tumultueux de Paris.

Le lendemain mardi (le 26), j'étais sorti le matin pour des affaires qui m'avaient conduit au faubourg Saint-Germain, lorsque, revenant par la place du Carrousel et la rue de Richelieu, je me trouvai au milieu du monde qui encombrait la place du Palais-Royal et les rues adjacentes. Ma voiture pouvait à peine avancer au petit pas des chevaux; les figures n'étaient point très animées, la foule était dense et se

pressait au point que les piquets de la gendarmerie de Paris, loin de pouvoir en dissiper les masses, avaient peine à les traverser. On ne les insultait pas encore; mais on les *gouaillait* et on ne cessait de crier *Vive la Charte!* Je m'étais enfoui dans ma voiture pour ne pas être l'occasion d'un redoublement de cris, lorsque le brave M. de Foucault, colonel de la gendarmerie, vint à la portière, me montrant le flot populaire qui s'étendait au loin. Il paraissait assez tranquille sur les suites de ce mouvement.

J'allai encore dans la journée tenter de voir Jules de Polignac. Je cherchai à profiter de ce qu'il m'avait dit peu de jours auparavant. Je lui parlai de la surcharge de travaux que devait lui donner l'intérim du ministère de la guerre dont il s'était chargé depuis le départ du comte de Bourmont.

— Bien au contraire, m'avait-il dit, depuis que j'ai les deux ministères à diriger je me trouve beaucoup plus de temps à moi, parce que je puis bien plus facilement me faire celer; quand on vient me chercher aux affaires étrangères, on répond que je suis au ministère de la guerre; et de même à la guerre on dit que je suis à la rue des Capucines.

Mais soit qu'il fît usage contre moi de la consigne qu'il m'avait révélée, soit qu'il fût réellement ailleurs, je ne parvins pas à le rencontrer.

Enfin ce même jour je partais vers cinq heures pour me rendre à l'invitation que madame la comtesse du Cayla m'avait adressée plusieurs jours avant, d'aller dîner chez elle à sa belle habitation de Saint-Ouen, souvenir de la royale affection du roi Louis XVIII. Mes chevaux gravissaient lentement la pente rapide

de la rue de Clichy, lorsque je vis deux hommes montant à pied à côté de ma voiture. Au moment où ils se séparaient, l'un des deux, en qui son costume noir, ses cheveux gris malpropres, laissaient deviner un clerc de procureur ou de notaire, se mit à crier à son camarade qui s'éloignait : « Et puis voyez-vous, c'est au Roi à qui il faut s'en prendre, parce que le Roi, c'est un gueux ! » Et il répétait ses dernières paroles pour qu'elles fussent bien entendues. Elles me révélèrent un degré d'exaltation auquel j'étais loin de m'attendre ; mon sang battait plus fort dans mon cœur ; j'avais peine à contenir les effets d'une colère qui ne devait pas avoir la rue pour théâtre, et je mesurais des yeux la distance encore grande qui me séparait du poste de la barrière de Clichy, pour faire arrêter cet énergumène. J'en étais encore loin ; l'homme était resté en arrière, il fallait me faire reconnaître pour établir le droit que j'avais à le faire arrêter, et puis comparaître aux poursuites qui auraient lieu. J'évitai cette scène en me disant que c'était un bien léger épisode au milieu des troubles de cette journée.

Je n'en arrivai pas moins à Saint-Ouen avec des impressions plus sombres, je les fis partager à ceux que j'y trouvai réunis, en leur racontant l'incident de la rue de Clichy. C'étaient en plus grand nombre les ministres étrangers que j'avais vus l'avant-veille à Saint-Leu : Stuart, Lœwenhielm, le comte de Salles. Nous n'étions que sept ou huit. Je me reprochai d'avoir attristé les visages et noirci les imaginations, lorsqu'un homme à cheval apporta à madame du Cayla un billet de son frère, M. Talon, général employé à l'état-major de la garde royale ; il écrivait à sa sœur

que le mouvement prenait un caractère sérieux, qu'on ne pourrait le comprimer que par la force des armes, que l'effusion du sang était inévitable, mais, que le succès définitif n'était pas douteux. On prit le bon côté de cette nouvelle, car on avait besoin de se rassurer. D'ailleurs la journée était belle, la vue du parc charmante, les convives aimables et bien assortis, la maîtresse de la maison la plus gracieuse dans son accueil; nous chassâmes bien vite ce que nos pressentiments auraient encore pu avoir de sombre, et le dîner fut gai et animé.

Cependant au cours de la promenade que nous fîmes plus tard, à mesure que le soleil descendait sur l'horizon une teinte de tristesse s'emparait de tous; chacun, peut-être sans se l'avouer et sans se le dire, envisageait de plus sombres perspectives; la maîtresse de la maison me prit à part.

— Mais s'il y avait de plus grands désordres faudrait-il rester ici? me dit elle; vaudrait-il mieux retourner à Paris? Et s'ils allaient piller et dévaster cette charmante habitation ?

Je la rassurai du bout des lèvres.

CHAPITRE IV

L'INSURRECTION. — LE DOCTEUR THIÉBAUT. — TENTATIVES DE NÉGOCIATION. — ENTRETIEN AVEC LE ROI. — PARIS ET SAINT-CLOUD.

I

Il était plus de dix heures lorsque je revins à Paris; la tranquillité de la route traversée pour me rendre à la rue Saint-Lazare ne m'avertit point de ce qui avait pu se passer de plus sérieux dans les quartiers que l'émeute avait envahis. J'étais avec madame la duchesse de Vicence, lorsqu'on vint m'avertir qu'on demandait à me parler. Je trouvai devant moi un jeune médecin que j'avais connu en Italie [1]. Le docteur Thiébaut était, comme un grand nombre de ceux de son âge et de sa profession, porté au libéralisme de ce temps. Il venait m'entretenir des circon-

1. Il y était allé à la suite de madame la comtesse de Celles, femme de l'ambassadeur du roi des Pays-Bas près du Saint-Siège; après la mort de cette intéressante femme, qui était fille de madame de Valence et sœur de madame Gérard, le docteur Thiébaut était revenu à Paris, en accompagnant madame la comtesse de Mercy-Argenteau, chez qui j'avais eu l'occasion de le rencontrer.

stances du jour, de celles qui se préparaient; c'était au nom des journalistes réunis dans un conseil, et en action continuelle chez M. Laffitte ; c'était principalement au nom du général Gérard qu'il venait me parler. Je demandai à madame la duchesse de Vicence la permission de le faire entrer dans son salon où la conversation s'établit.

— Je ne sais, me dit le docteur, si vous connaissez les événements de la soirée ; ils ont pris un caractère et une gravité qui donnent lieu à de sérieuses réflexions. L'exaltation du peuple est portée à l'extrême; déjà, sur plusieurs points, de sanglantes collisions ont eu lieu; quelques compagnies du 3e régiment d'infanterie de ligne ont été attaquées à l'entrée de la rue Montmartre ; des soldats ont été tués, des officiers égorgés par des garçons bouchers. La fidélité des troupes de ligne s'est montrée douteuse, là, et aussi sur la place des Victoires. Le peuple s'est soulevé, il a attaqué sur plusieurs points, presque partout....

J'étais trop peu préparé à de tels événements pour les accepter ; je les niais et les tenais surtout comme très exagérés. M. Thiébaut les affirmait comme étant le résumé de ce qui parvenait, de moment en moment, à la réunion.

— Les troupes ne tiendront pas, disait le docteur.

Je me récriais.

— On tire des fenêtres, on les écrasera du haut des toits...

— Les soldats se battront jusqu'au dernier. Enfin, monsieur, lui-dis-je en frappant du poing sur la table, supposez-vous que la garde royale ne se battra pas?

— Quoi qu'il en soit, me dit-il, je viens vous voir de la part de M. le général Gérard ; il est bien décidé à ne prendre aucune part au mouvement, à moins que ce ne soit pour maintenir l'ordre et la discipline dans les troupes qui tourneraient à la cause du peuple ; le général et les représentants de la presse ne voudraient pas pousser les choses à l'extrême. Ils désireraient que le Roi leur donnât l'occasion d'arrêter l'insurrection qui menace et dont on ne saurait calculer les résultats, si on n'y apporte pas remède. Qu'on obtienne du Roi quelque satisfaction à cette opinion soulevée, on est disposé à faire toutes les soumissions qui justifieraient ces concessions royales. Mais, pour y parvenir, on ne veut point s'adresser aux ministres en butte à l'irritation des esprits, et le général Gérard a pensé que vous étiez placé mieux que tout autre dans la confiance du Roi pour obtenir des déterminations qui suffiraient à ramener le calme.

Je ne me laissai point entraîner à ces suggestions, qui auraient pu flatter un amour-propre plus ambitieux que le mien. Je continuai à nier les périls qu'on voulait me faire envisager ; je soutins que nous n'étions pas réduits à traiter avec une populace ameutée, dont le droit et la force auraient raison ; que je ne voyais aucun motif suffisant pour m'entremettre dans cette affaire à l'encontre des ministres du Roi ; que j'y serais mal venu... Le docteur Thiébaut insista au nom de l'intérêt public ; il se portait garant des bonnes et loyales intentions du général Gérard ; il disait qu'on pourrait tout pacifier en s'entendant avec lui, et que, sans cela, on ne saurait prévoir où les

choses pourraient aller. Je terminai ce long entretien en lui disant que nous jugions les événements d'une manière si différente qu'il convenait d'attendre, et que je ne me refuserais pas à m'entendre avec le général, d'après les intentions honorables qu'il montrait, s'il devenait utile de le faire.

Je ne saurais nier que, revenant chez moi, vers minuit, à l'hôtel que j'occupais rue Neuve-d'Artois (depuis rue Neuve-Laffitte), je ne fusse ému des paroles du docteur Thiébaut, et bien plus inquiet de l'agitation des esprits et des événements qui pouvaient en surgir. Je dormis mal, et le lendemain, à six heures du matin, j'envoyai successivement les personnes de mon service à la découverte du drame qui se passait dans la rue.

Les premières me rapportèrent qu'elles avaient vu passer sur le boulevard des drapeaux tricolores escortés par des gens du peuple et suivis de jeunes gens à peine sortis de l'enfance ; ils criaient à tue-tête : *Vive la Charte !* D'autres démolissaient, au-dessus des boutiques, toutes les enseignes portant les écussons du Roi et des princes, et les titres des fournisseurs privilégiés. D'autres me disaient qu'on voyait circuler un certain nombre de gardes nationaux en uniforme. Cet habit était prohibé depuis l'ordonnance qui avait supprimé cette milice civique ; quelques-uns même marchaient armés. — Je sortis moi-même, plus tard, pour observer l'aspect de la ville. Tout auprès de mon habitation était la maison de J. Laffitte, la porte et la vaste cour de cet hôtel étaient remplies de groupes de toute espèce de monde ; ils entraient et sortaient, plusieurs en habit de garde national. La température

était chaude et étouffante, les figures étaient animées, ardentes, les regards hostiles; on se toisait, on semblait se méfier de ceux qu'on ne connaissait pas; on entendait dans l'éloignement des coups de fusil et même quelquefois des feux de peloton.

L'apparence était terrible.

Je suivis les boulevards pour voir M. de Polignac au ministère des affaires étrangères; je voulais savoir s'il était averti du danger et les moyens qu'il voulait prendre pour le conjurer, et d'après cela lui faire connaître les ouvertures qui m'avaient été faites, enfin remettre entre ses mains ces moyens de négociation, s'il n'était pas assuré de l'emporter par la force des armes.

Tous mes efforts pour lui parler furent vains, on m'assura qu'il n'était pas chez lui et qu'on ne savait où l'on pourrait le rencontrer. J'étais désolé de ne rien apprendre au milieu de ces inquiétudes qui grandissent avec les événements, et de ne pas prendre ma part de la chaleur du jour, si je pouvais y servir. J'allai déjeuner chez une personne de mes amies à qui je confiais mes perplexités et ce fut en causant que je pris la détermination de me rendre auprès du Roi à Saint-Cloud. M. de Langsdorff que j'avais eu auprès de moi à Florence comme attaché à la légation, vint sur ces entrefaites, et voulut m'accompagner précisément parce qu'il trouvait la circonstance grave.

II

Nous montâmes en voiture bientôt après midi, au moment ou l'insurrection s'allumait comme un vaste incendie. Mais les quartiers que nous quittions, et les Champs-Élysées que nous traversions ne nous en présentaient aucune trace. En arrivant au château, je montai chez le duc de Duras alors de service : je le priais de prévenir le Roi que je désirais l'entretenir. Tout ce qui était autour de moi, entre autres la duchesse de Duras, sa seconde femme, M. Hocquart et quelques autres, étaient dans le plus grand effroi et cette crainte me paraissait trop salutaire pour vouloir la calmer. Le duc de Duras m'annonça bientôt que le Roi me recevrait avec plaisir mais qu'il était en ce moment avec M. de La Bouillerie, intendant général de sa maison. J'attendis dans le salon qui précédait le cabinet du Roi et pendant plus de trois quarts d'heure, avec une impatience qui croissait au retentissement des coups de canon et des feux de mousqueterie que nous entendions sourdement. Aussi lorsque la sortie de M. de La Bouillerie m'ouvrit la porte du cabinet, j'y entrai avec une sorte d'humeur, dont mon accent moins que mes paroles devait se ressentir. Je n'attendis pas, suivant la règle, que le Roi me parlât le premier, et je pris la parole avec assez de brusquerie.

— J'ignore, Sire, si je suis pour Votre Majesté un

oiseau de mauvais augure, mais il est décidé que je serai toujours un oiseau des temps d'orage, et celui qui tonne sur nos têtes prend un aspect formidable.

Je présentai alors au Roi en termes vifs, comme mes impressions, le tableau de ce combat corps à corps, de l'insurrection avec les troupes fidèles. Je l'avais pressenti avant même d'en entendre les éclats qui parvenaient jusqu'à nous. Je lui exposai ensuite les démarches faites auprès de moi, pour supplier Sa Majesté, au nom du salut public, de concéder aux circonstances ce qui était nécessaire pour calmer la fermentation des esprits. Je ne précisais rien, je ne nommai que le général Gérard et je laissai le reste dans le vague comme il l'était pour moi. Je terminai mon allocution en disant que j'avais voulu mettre entre les mains de Polignac les fils de la négociation qui m'avait été offerte, et que la rapidité, l'importance des événements, et l'impossibilité de rencontrer le président du conseil, m'avaient décidé à la soumettre au Roi.

Le Roi m'avait écouté avec toute la bienveillance dont il m'avait fait une touchante et constante habitude. Il reprit lui-même avec douceur qu'il ne concevait pas qu'il pût y avoir une négociation entre le Roi et ses sujets révoltés les armes à la main, qu'au moment où ils les déposeraient, ils trouveraient cette bonté qu'ils n'avaient jamais réclamée en vain. Tout en concédant au Roi ce principe, j'invoquais l'axiome de l'exception qui confirme la règle. La conversation s'étendit à d'autres sujets ou pour mieux dire à d'autres branches du seul sujet qui pouvait nous occuper.

Le Roi me parla de la beauté du préambule des ordonnances, rédigé par le garde des sceaux, M. de Chantelauze; en effet la simplicité du style y était empreinte de noblesse, et convenait à la force et à la vérité des pensées. Le Roi défendit ensuite les ordonnances dans leur principe et leur nécessité. Enfin il établit une distinction un peu subtile et qui me parut ne pas venir de lui, mais plutôt des avocats qui siégeaient au conseil au nombre de trois. Il soutint que les ordonnances pouvaient être regardées comme illégales, mais qu'elles étaient parfaitement constitutionnelles. J'eus de la peine dans ce moment à saisir cette finesse du barreau. Son droit légal était inséré dans l'article 14 de la Charte; mais il y en avait un plus positif : celui de la force, qui aurait assuré l'autre. Ensuite, comme je revenais sur les dangers de la situation, le Roi me répondit en énumérant tout ce qui était préparé pour la résistance. Si quelques détachements isolés des troupes de ligne avaient paru faibles dans la journée de la veille, ils étaient tous rentrés dans le devoir. La garde royale s'était partout montrée ferme et héroïque.... et m'indiquant du doigt les derniers rapports du matin qui étaient sur la table, il me dit « que le maréchal Marmont avait placé son quartier général aux Tuileries; que les ministres y étaient aussi réunis de manière à ce que le conseil et l'action ne se fissent point défaut l'un à l'autre; puis le Roi baissa la voix comme pour me faire une confidence, et me dit qu'au moment où il me parlait, les chefs de l'insurrection au nombre desquels il me nomma MM. de La Fayette et Laffitte étaient arrêtés; qu'un conseil de guerre était réuni au château même, et qu'on ferait fusiller sur

place ceux qui seraient pris les armes à la main, espérant qu'un petit nombre d'exemples arrêterait le feu de la révolte.

Mes informations étaient bien incertaines, bien vagues en comparaison de celles que le Roi me donnait sur les rapports officiels du maréchal et des ministres. La convenance de mes projets et de ma négociation m'en parut peu ébranlée ; cependant j'y revins en vertu de ce principe du cardinal de Richelieu, que je citai au Roi, que quelles que soient les hostilités, il est toujours utile de se tenir autant qu'il est possible en négociation avec l'ennemi.

—D'après cela, dis-je, si le Roi m'y autorise, je continuerai les négociations proposées, soit avec le général Gérard ou tout autre chef de l'insurrection, et ensuite, n'ayant ici aucun caractère officiel, s'il n'en résulte rien d'utile, le Roi pourra, comme il le fait en pareille circonstance, me *démentir*.

Le Roi sourit d'abord sans me demander des explications dont il n'avait pas besoin, puis il reprit d'un ton plus sérieux.

— Non, me dit-il, il ne me convient pas d'avoir l'air de traiter avec des sujets révoltés. Qu'ils mettent bas les armes, et ils éprouveront alors tous les effets de ma bonté. Il n'est pas dans mon caractère d'ouvrir une négociation qui ne serait pas franche. Mais il est un autre sujet sur lequel je veux votre avis. Pensez-vous que je doive me rendre à Paris ?

— Mon Dieu, Sire, lui dis-je, si la guerre était engagée dans la plaine Saint-Denis, entre deux armées rangées, je n'y verrais pas le moindre doute; mais cette guerre des rues me paraît trop ignoble pour

mériter la présence du Roi. Je conseillerais à Votre Majesté de se rendre aux Tuileries, si elle ne venait de m'apprendre que c'était le quartier général de la défense, et surtout qu'un conseil de guerre, ou plutôt une commission militaire, juge et fait exécuter ceux qui seront pris les armes à la main. La présence du Roi qui ne doit se montrer que pour faire grâce y serait odieuse; l'opinion pervertie ne manquerait pas d'établir, qu'on a vu le roi Charles X sur le balcon de Charles IX. Si monseigneur le Dauphin en a l'inspiration comme il en a le courage, qu'il aille combattre à la tête des troupes du Roi; je n'y verrai aucun inconvénient, à moins que le duc de Raguse ne s'en trouve gêné dans le commandement dont il doit avoir toute l'indépendance, puisqu'il en porte toute la responsabilité.

Le Roi m'avait retenu près de deux heures dans cet entretien sans que nous eussions été interrompus par personne, soit de ceux qui auraient pu demander à lui parler dans de si graves circonstances, soit des courriers qui auraient pu l'instruire plus continuellement de l'état des choses. C'était un malheur pour nos princes de n'être point exercés à l'activité, aux promptes déterminations, et un inconvénient du droit légitime de croire qu'on est par *soi* et immuablement.

III

Il était plus de cinq heures lorsque je rentrai à Paris chez madame la duchesse de Vicence; j'appris

qu'on s'était battu sur plusieurs points avec des succès variés. L'hôtel de ville, surpris un moment par les insurgés, était de nouveau occupé par les troupes ; les rues étaient hérissées de barricades ; on tirait de tous côtés. Les Tuileries et le Louvre étaient attaqués et rendaient les feux qu'ils recevaient.... Mais au milieu de tant d'événements se passant sur tant de points différents, on ne parlait d'aucune arrestation, et personne n'avait prononcé le nom de conseil de guerre.

Je pris aussitôt la plume, et j'écrivis au prince de Polignac à peu près en ces termes :

Je quitte notre maître. Il me paraît être dans les plus grandes illusions sur la situation des choses. Êtes-vous assuré de terminer la lutte au plus tard dans la journée de demain par la force des armes ? Elle ne peut se prolonger plus longtemps sans tout perdre ; sinon, il faut écouter les paroles de négociation qui m'ont été offertes, et que je suis prêt à vous transmettre. J'attendrai votre réponse à chaque moment.

J'envoyai un de mes gens au ministère des affaires étrangères, pour que ma lettre fût remise au prince. On vint me dire que le ministère était gardé par un détachement de cavalerie et qu'il n'y avait aucune communication avec les Tuileries. Mon homme avait voulu lui-même pénétrer dans le palais, mais toutes les issues étaient fermées, et attaquées sur plusieurs points. Enfin le commandant du poste des affaires étrangères me fit dire que si je voulais contresigner ma lettre, il ferait un détachement assez fort pour traverser la populace insurgée et la faire remettre à

M. de Polignac. Il en fut ainsi; ma lettre parvint, mais j'attendis en vain la réponse jusqu'à minuit. Pendant ce temps il m'arrivait du monde de tous côtés. J'avais d'abord trouvé, à mon arrivée, le docteur Thiébaut auquel j'avais rendu la réponse du Roi, en l'adoucissant beaucoup dans les expressions.

— Le Roi, lui dis-je, ne voit en tout cela qu'une émeute sans motifs qui en justifient l'importance et la durée, et il ne croit pas de son devoir de traiter avec l'émeute.

Le docteur Thiébaut revint plus tard, le soir vers onze heures. Tout était plus calme. L'hôtel de ville était occupé par les troupes royales; on avait cessé d'entendre le gros bourdon de Notre-Dame, qui entre les mains des insurgés, avait appelé plusieurs fois le peuple aux armes. La nuit avait amené une sorte de repos; mais les deux partis bivouaquaient en armes aux postes qu'ils occupaient.

Le docteur Thiébaut venait m'apporter ses sinistres prévisions; la journée du lendemain devait, suivant lui, être fatale à la royauté; et cependant il me demandait toujours au nom de ceux qu'il disait représenter, de renouveler mes insistances auprès du Roi; il me disait de m'y rendre dès le lendemain de grand matin, et moi je lui faisais remarquer la contradiction de ses discours.

— Vous supposez que la cause royale est venue au point qu'on penserait à la déchéance du Roi! S'il en était ainsi, qu'irais-je faire à Saint-Cloud? Serait-ce pour porter cette nouvelle au roi Charles X?

Mais sa confiance dans le succès n'était pas telle qu'il n'insistât encore. Il fut convenu qu'il verrait ses

amis pendant la nuit, ne doutant pas que leurs intentions ne fussent encore de modérer ces grandes dissensions.

— On comprend, m'avait-il dit, qu'il faut donner au Roi des motifs de revenir sur les points qui ont animé et soulevé la population; la dignité royale l'exige. A cet effet, la cour de cassation, la cour royale et celle des comptes se rendront auprès du Roi, en grand costume, pour supplier Sa Majesté de prendre en commisération son peuple de Paris et le supplier d'arrêter l'effusion du sang.

Touché de ces bonnes intentions, je consentis à attendre l'effet des informations de la nuit, et je fis connaître au docteur Thiébaut le logement où il me trouverait d'aussi bonne heure qu'il le voudrait. Je ne pouvais rentrer dans l'hôtel que j'habitais. Lorsque j'avais voulu y venir dans la journée, la personne qui tenait cet hôtel avait été effrayée de ma présence : des groupes tumultueux s'étaient portés dans la rue, à la porte même et sous les fenêtres, poussant des cris menaçants contre moi : *A bas le baron de Vitrolles!* et autres. Je les aurais probablement affrontés, mais ils inspiraient au maître de l'hôtel les craintes les plus vives pour sa maison. J'avais consenti à passer la nuit ailleurs, peu sensible à ces marques de la malveillance publique. Il n'était pas dans mon caractère et il n'était jamais venu à ma pensée de courtiser la popularité; je la dédaignais parce que j'en connaissais le peu de valeur. Mais, en revanche, j'avais reçu de nombreux, de touchants témoignages d'intérêt et d'amitié : le baron James de Rothschild était venu, dans l'effroi que lui inspiraient les circonstances, me

prévenir des dangers qui me menaçaient. Il me demandait en grâce de m'éloigner.

— Partez, me disait-il, allez à ma terre de Ferrière ou à celle de Pont-Carré, vous y serez en toute sûreté comme un des architectes que j'y envoie souvent.

Le prince Paul de Wurtemberg était aussi venu me prier avec de touchantes instances de me dérober au péril de cette révolution.

— Rendez-vous de suite en Allemagne, me disait-il, à Francfort, j'ai deux mille louis à votre service dans un moment où il vous serait peut-être difficile de les rasssembler.

Ces témoignages d'amitié étaient la plus touchante consolation surtout quand on n'avait pas à en accepter le sacrifice. Ce n'était pas au moment où je pouvais encore servir la cause à laquelle j'avais consacré ma vie, que je pouvais admettre la pensée de m'éloigner. Mes amis, tout en combattant les motifs que je leur donnais, devaient bien les comprendre et les approuver.

Le jeudi matin, vers sept heures, l'agent de la négociation se présenta chez moi.

— Oui, me dit-il, il en est temps encore ; que le Roi consente à sacrifier le ministère sur qui portent toutes les haines ; qu'il prenne des hommes qui rattacheront la confiance publique, et l'on désarmera le peuple.

— Mais, dis-je, quels sont donc ceux qui sont investis d'une telle auréole de faveur populaire ?

Je craignais qu'il me nommât des noms terribles, comme La Fayette, Benjamin Constant ; mais point

du tout. Il chercha le nom du duc de Mortemart, qu'il ne trouvait pas.

— Ce membre de la Chambre des pairs, me dit-il, celui qui a été ambassadeur à Pétersbourg... — Il reconnut son nom quand je le prononçai.

— Et puis ?

— Eh bien ! le général Gérard, ministre de la guerre.

— Après ?

— Mais ces deux-là, chargés de former un ministère, prendraient probablement Casimir Périer aux finances, ou à l'intérieur.

— Écrivez cela ; vous n'avez plus rien à demander?

— Non, me dit-il, ceux-là feront ce qui sera nécessaire.

Je ne trouvai dans ces noms rien de repoussant, et cette capitulation offerte à la Royauté ne me paraissait dure que parce que c'était capituler ; et encore on voulait sauver par la forme ce que le fond avait de pénible. On consentait à l'obtenir comme concession généreuse faite aux premiers corps de la magistrature. Il me restait bien aussi quelques doutes sur les pouvoirs du négociateur, mais il se disait suffisamment autorisé et, dans ce moment, il était impossible d'exiger d'autres preuves de sa mission. Muni de cette pièce informe, ou plutôt de ces lignes tracées à la hâte qui ne renfermaient que des noms, je voulus partir sur-le-champ ; mais déjà les barricades avaient fermé toutes les issues ; toutes les rues qui débouchaient aux Champs-Élysées étaient absolument interceptées, pour les chevaux comme pour les voitures, et les barrières étaient pour la plupart fermées aux gens à pied.

IV

Dans cette détresse, je trouvai madame la duchesse de Vicence disposée à quitter Paris; dans la crainte que lui inspirait ce bouleversement, elle voulait mettre ses fils à l'abri des dangers que sa sollicitude maternelle pouvait prévoir, et aussi de l'ardeur de son fils aîné, âgé de quinze ans, et qui, dans ce conflit, qui n'était pour lui que le combat du droit contre la révolte, voulait se jeter dans les rangs de la garde royale. Je suivis à pied la voiture qui passa à travers la barricade qu'on élevait à l'entrée de la rue Blanche; et pour que ma présence ne fût pas un obstacle, je pris des rues détournées en la priant de m'attendre en dehors des barrières, entre celle de Clichy et la barrière Blanche, si je parvenais à l'y rejoindre.

J'étais sous le costume d'un très simple citoyen, une redingote bleue, un chapeau rond et une grosse canne à la main.

La barrière Blanche était envahie comme les autres; on en avait chassé les douaniers, et les groupes populaires qui l'occupaient ne laissaient point passer ceux qui sortaient de Paris, les traitant de fuyards et de poltrons. Mais au moment où j'abordais la barrière entr'ouverte, les citoyens étaient en querelle; les uns voulaient mettre le feu aux bâtiments de l'octroi, et les autres s'y opposaient; je me plaçai entre eux, et leur adressai un petit discours fort pacifique, où

je conclus que les pierres n'étaient pas cause des vexations des employés, et qu'il ne serait utile à personne de détruire un toit qui pourrait abriter d'honnêtes citoyens. Mon éloquence l'emporta, le bâtiment fut sauvé et personne ne pensa à me fermer le passage.

La voiture avait bien eu aussi ses tribulations ; on l'avait arrêtée à la barrière Clichy, avec des gestes de pistolets qui s'abaissaient devant la duchesse assise au fond de la calèche ; le comte de Foulers, qui était sur le devant, se mit à leur parler.

— Vous ne savez pas ce que vous faites, leur dit-il, madame est la veuve du général Caulaincourt, le grand écuyer de l'Empereur.

Ils se mirent à crier : *Vive l'Empereur !* de toutes leurs forces, et laissèrent passer l'équipage ; un moment avant, ils criaient : *Vive la Charte !* et bientôt après : *Vive La Fayette !*

On ne pouvait éviter les abords de Paris qu'en s'en éloignant. Madame la duchesse de Vicence se rendait à Poissy ; nous prîmes la route d'Asnières, et après avoir passé le pont, nous reprîmes à gauche pour gagner à Courbevoie la grande route de Saint-Germain. La population des villages que nous traversions était curieuse, inquiète, mais ne semblait pas avoir pris parti.

Des hauteurs de Courbevoie, j'apercevais Saint-Cloud ; si jamais j'avais désiré des ailes, ce fut bien en ce moment, où je quittai la voiture et m'élançai seul, à pied, pour gagner les bords de la rivière. J'avais souvent fait cette route à cheval et en voiture, et je me croyais tout près du but ; mais je la parcou-

rais alors à pied, par une chaleur affreuse, à l'ardeur du soleil de midi. J'arrivai assez péniblement à Suresnes, chez madame la princesse de Vaudemont. Je lui demandai le secours d'une voiture, qu'elle fit atteler sur-le-champ. Elle était, comme tout le monde, dans l'inquiétude et l'effroi. Elle venait de quitter son déjeuner; je refusai celui qu'elle m'offrait, de crainte de retarder mon départ; aussi arrivai-je bientôt à la montée du château. Les chevaux avaient ralenti leur course rapide. J'aperçus devant le quartier des gardes du Corps, le comte de P***, un de leurs officiers. Je l'appelai, et il m'apprit que M. de Polignac et les autres ministres venaient d'arriver, et, avant eux, MM. de Sémonville et d'Argout. En abordant le château, je montai chez le duc de Duras, pour lui demander de prévenir le Roi. Je n'avais point de fonctions officielles qui m'autorisassent à me faire annoncer sans autre formalité, et depuis que Charles X était monté sur le trône, je m'étais interdit l'ancienne familiarité de me présenter à toute heure et en tout costume.

Le duc de Duras me dit que le Roi était au Conseil, qu'il ne pouvait plus rien pour m'introduire auprès de lui, et sur l'insistance que je mettais à voir au moins Jules de Polignac, le duc m'engagea à m'adresser aux huissiers du Cabinet. Je me confirmai la présence inattendue du grand référendaire de la Chambre des pairs et de M. d'Argout. On savait qu'ils étaient venus exposer au Roi les dangers qui menaçaient le trône, la nécessité d'arrêter une lutte sanglante, dont le succès était si compromis; qu'il fallait, à tout prix, désarmer l'insurrection en allant

au-devant de tous les sacrifices. M. de Sémonville, me disait le duc de Duras, s'était pour ainsi dire jeté aux pieds du Roi pour lui demander de ne pas perdre un instant. Le Roi n'avait pas acquiescé, et avait répondu qu'il m'avait vu la veille, que j'étais porteur de paroles de paix proposées par les chefs de l'insurrection populaire, et, qu'au reste, il consulterait ses ministres; et, en effet, ils s'étaient immédiatement réunis en conseil. Le premier gentilhomme de service quittait le Roi à son entrée au Conseil et n'avait plus le droit d'en ouvrir la porte jusqu'au moment où le Roi entrait dans ses appartements. Il m'engagea à aller moi-même dans les pièces les plus voisines du cabinet du Conseil.

En effet, je me rendis dans un salon qui séparait cette pièce du cabinet du Roi, du côté opposé aux grands appartements, par lesquels on arrivait à cette salle; là, je m'expliquai à l'huissier du cabinet, qui, prenant confiance en mon nom, et encouragé par la gravité des circonstances, osa gratter à la porte du cabinet. L'étiquette, le respect pour la personne du Roi interdisaient de frapper à la porte des pièces où il se trouvait. Dans les occasions très rares où il était absolument nécessaire d'appeler l'attention du Roi, lorsqu'il était dans sa chambre ou dans son cabinet, l'huissier ou tout autre officier de service grattait à la porte avec l'extrémité des doigts; on l'entr'ouvrait alors, s'il disait d'entrer; s'il ne répondait pas, on se retirait. Au Conseil, devant le Roi, toutes les portes étaient fermées à clef en dedans. Si l'on venait à gratter, ce qui était fort rare, un des ministres présents allait ouvrir et

rendait compte au Roi, qui donnait ses ordres suivant l'occasion.

Dans celle que je rapporte, Jules de Polignac vint à moi ; ses paroles furent courtes comme le moment l'exigeait.

— Avez-vous reçu ma lettre hier au soir ?

— Oui.

— Vous n'y avez pas répondu ?

— Comment l'aurais-je pu faire dans cette mêlée?

— Voilà, lui dis-je, en lui remettant le papier du négociateur, voilà les conditions sur lesquelles on m'assurait ce matin qu'on pourrait terminer. Celles d'hier au soir, si vous m'aviez répondu, n'auraient peut-être pas été aussi exclusives ; on aurait probablement traité avec vous ; aujourd'hui on veut traiter sans vous, et même contre vous, puisqu'on demande un nouveau ministère.

Il parcourut la cédule, et, je dois le dire, sans mécontentement de ce qui devait le blesser personnellement, et me dit qu'il allait soumettre au Roi ces propositions ; que le Conseil délibérerait immédiatement. Pendant que j'ajoutais quelques explications, Mgr le Dauphin sortit du Conseil, et vint droit à moi ; j'étais en ce moment appuyé contre une console entre les deux croisées de cette pièce ; la fatigue expliquait cette attitude et l'extrême chaleur excusait les irrégularités de mon costume, mes souliers couverts de poussière, ma petite redingote bleue couverte de la poudre de mes cheveux, que la transpiration y avait fait couler. Monseigneur se plaça devant moi et tout près, les jambes écartées, et me fixant avec une espèce de sourire plus amer

que bienveillant, il se tint ainsi près d'une minute avec l'évidente intention de me parler, mais arrêté je pense par l'embarras de ce qu'il avait à me dire. Il avait l'air de se retenir devant les choses peu obligeantes qui étaient dans sa pensée, soit par une sorte de timidité, soit par la crainte des réponses assez cassantes que j'avais eu quelquefois à lui faire. Puis, sans m'ouvrir la bouche, il se retourna vers Polignac.

— Vous ne savez pas, Jules, lui dit-il, j'ai donné ordre à Vincent (le général), de se porter sur Versailles avec quinze cents chevaux.

Ici le ministre interrompit le prince.

— Vous ne savez pas? Monseigneur a pris le commandement général de l'armée, me dit-il.

Je répondis par un signe de tête. Mgr le Dauphin continua avec une affectation bien marquée de ne parler qu'à Polignac.

— Que fera-t-il là, le pauvre Vincent, ajouta-t-il, pour comprimer le soulèvement de la ville? Il ne pourra pas seulement s'en faire ouvrir les grilles.

Et il rentra dans la salle du Conseil, en jetant sur moi un regard et une expression de sourire fort douteux.

— Eh bien, dis-je à Polignac, voilà cependant ceux qu'il nous faut sauver si nous pouvons.

Polignac chercha à excuser le prince sur sa grande préoccupation ; moi je savais à quoi m'en tenir.

Il me répéta qu'on allait délibérer sur les propositions que j'apportais. Je lui dis que je n'étais venu ni pour les appuyer, ni pour les conseiller ; qu'ils devaient connaître mieux que moi leur position, leurs forces, leurs ressources, mais que j'insistais sur

un seul point : c'est qu'on décidât immédiatement sur le parti qu'on voudrait prendre. En me le promettant, Polignac me répéta ce que le duc de Duras m'avait raconté de MM. de Sémonville et d'Argout, en me disant qu'ils attendaient aussi la réponse que le Roi leur avait promise, et que je pourrais les joindre dans le premier salon d'attente, de l'autre côté de la salle du Conseil. Il m'indiqua le corridor assez obscur qui y conduisait, et me promit une prompte détermination. Je fus retenu par une mauvaise honte de demander à M. de Polignac d'être introduit au Conseil. Ma qualité de ministre d'État me donnait le droit d'y être appelé. Ce n'était pas une prétention, mais il me semblait une convenance, de m'entendre sur les propositions que j'apportais. Certainement, si j'avais prévu les malheurs aussi imminents qu'ils l'étaient, je n'aurais pas manqué de le demander avec autorité, avec exigence, au président du Conseil, au Roi lui-même. Qu'en serait-il résulté dans le cours des événements qui suivirent? Dieu seul le sait; mais enfin il est probable que j'y aurais porté au moins un effort qui aurait plus ou moins modifié le cours des choses. Mais quelque assurance qu'on mette en soi, on ne sait pas se proposer, s'imposer soi-même. Au lieu de cela, j'ai appris, plus tard, que Mgr le Dauphin, rentrant au Conseil, et sur la lecture des propositions qu'il entendait, de changer le ministère, avait dit qu'il ne voyait qu'une chose à faire, c'était de faire fusiller le baron de Vitrolles; que les négociations énervaient les conseils et les armes. Je me serais trouvé de son avis, s'il m'eût été prouvé qu'en me sacrifiant on eût relevé la force des

armes et rétabli l'autorité royale dans sa puissance. Au reste, il ne faut prendre cette incartade de Mgr le Dauphin que pour ce qu'elle était réellement, une sorte de plaisanterie que j'avais, plus que tout autre, le droit de trouver de mauvais goût.

J'abordai bientôt, par le chemin qui m'avait été indiqué, les deux pairs. Ils étaient seuls; je leur expliquai les ouvertures qui m'avaient été faites, les propositions de la veille, celles plus précises du matin; ils les accueillirent comme un coup de fortune dans la situation qu'ils envisageaient si pleine de périls.

— Nous venions proposer au Roi de se jeter à l'encontre des événements, me dirent-ils, mais il vaut bien mieux qu'il ait à accorder qu'à offrir des concessions qu'on ne saurait éviter.

Il était plus de midi que nous attendions encore avec une sorte d'anxiété et assez peu de confiance ce que produirait la délibération du Conseil. Au bout d'une heure, le prince de Polignac sortit du Cabinet; s'adressant plutôt à moi, il me dit que la délibération était ouverte sur les propositions que j'avais remises; que les ministres faisaient bon marché de leurs positions personnelles, mais qu'ils ne sacrifiaient aucun des intérêts de la monarchie. Je dis alors que la grande affaire du moment, la seule à considérer, était d'arrêter, par les moyens les plus décisifs, l'incendie qui menaçait de tout dévorer, et que, s'ils n'en avaient pas de meilleurs que la négociation offerte, il fallait y entrer franchement et sans retard.

Après quelques autres propos auxquels Sémonville et d'Argout se mêlèrent, il rentra au Conseil.

Pendant ce temps, nous sortîmes de ce salon solitaire, et nous allâmes nous mêler à ceux qui étaient dans les pièces qui précédaient; le service y était au grand complet et nombreux. Je causai avec le duc de Mouchy, capitaine des gardes du Corps, en service, et avec plusieurs autres. L'inquiétude était sur tous les visages et dans toutes les paroles; les nouvelles se répandaient comme les bruits de l'écho; les meilleures étaient redites sans y croire et pour se rassurer. Il y avait aussi des vedettes qui observaient des points les plus élevés du château, et puisaient leurs craintes ou leurs espérances sur la direction des feux, du canon ou de la mousqueterie. Madame la duchesse de Berry s'y était portée dès la veille, et ce jour même, elle comprenait bien, dans son inquiétude maternelle, que c'était de son sort, et des destinées de son fils qu'il s'agissait. Mais il n'y avait rien à conclure de ces signes éloignés et incertains; le degré d'intensité du feu s'expliquait également par la victoire comme par la défaite. Il n'y avait point de correspondance, point de rapports adressés au Roi; le maréchal Marmont était trop personnellement engagé pour écrire. Les arrivants ne connaissaient que ce qu'ils avaient vu en traversant les quartiers les plus tranquilles, les seuls où on pouvait s'ouvrir un passage. Cette absence de nouvelles positives était pour moi la plus mauvaise.

M. de Polignac sortit de nouveau, et me prenant à part, il me dit que le Conseil, en plus grand nombre, et le Roi penchaient peut-être à prendre la voie des négociations; mais que Sa Majesté ne voulait rien faire que du plein assentiment de Mgr le Dauphin,

et que celui-ci résistait, parce qu'il ne croyait pas les choses désespérées au point d'en venir à capituler.

— Mais, repris-je, si elles étaient désespérées au point où il les attend, croit-il qu'il y aurait des capitulations possibles? Enfin, quoi qu'il en soit, mon cher ami, qu'on prenne un parti, le pire est de n'en point prendre. Savez-vous ce que vaut un moment perdu dans l'action? Rentrez donc, et de grâce, qu'on en finisse !

Nous nous trouvions, MM. de Sémonville, d'Argout et moi, réunis dans le salon où nous étions seuls. Nous gémissions de ces incertitudes, de ce temps qui s'écoulait si rapidement, et notre anxiété se tournait en paroles amères, lorsque M. de Peyronnet, ministre de l'intérieur, sortit à son tour du Conseil, et vint à nous. Ce brave Gascon ne manquait ni d'esprit, ni de mérite ; mais il avait contre lui l'emphase de sa parole, sa voix trop sonore, son langage trop oratoire.

— Je ne sais pourquoi, disait un jour M. Dambray, le chancelier, je ne sais pourquoi ce garçon n'est pas aimé à la Chambre des pairs. Ils n'ont rien à lui reprocher, mais ils disent qu'il a le nez en l'air !

Il était ce jour-là dans le petit costume de l'habit ministériel : les bas de soie, et la culotte de casimir blanc.

— Eh bien, lui dis-je, mon cher monsieur, il n'y a pas de circonstances où l'on ne soit très satisfait de vous voir; mais en vérité, dans celle-ci j'aimerais mieux que vous fussiez au Conseil pour décider ce qu'on veut faire. Si on veut laisser tout aller, il faut le dire.

— Croyez-vous, monsieur le baron, riposta-t-il, qu'on décide aussi facilement quand il s'agit du sort de la monarchie ?

— Prenez-y garde, repris-je, c'est en décider de la manière la plus dangereuse que de balancer au moment où il faut prendre un parti sous peine de périr. Voyez la rapidité des événements ! Peut-être demain la déchéance du Roi sera-t-elle prononcée par le peuple enivré de sa victoire !

— Oh ! parbleu ! me dit-il en avançant la jambe droite et en passant la main sur son gousset, je voudrais bien voir cela ! S'ils faisaient de pareilles folies, ils nous mettraient dans la meilleure des positions...

Et après avoir échangé quelques paroles avec mes acolytes, il retourna s'asseoir au conseil. MM. d'Argout et de Sémonville me regardèrent avec un sourire amer.

— Eh bien, me dirent-ils, qu'en pensez vous ? Les trouvez-vous de force à sauver le pays ?

— En effet, leur répondis-je, il faut se fier à d'autres. La providence est là. N'avons-nous pas le droit de compter sur elle ?

Je m'éloignai alors de quelques pas, les yeux fixés sur la croisée ; je me sentais saisi d'une mortelle angoisse. On se perdait ! on se perdait faute de comprendre ! mais qu'y avait-il donc à faire ? Expédier des courriers aux généraux commandant les divisions et les départements, faire affluer vers Paris toutes les forces disponibles, ordonner aux préfets de soulever et armer les populations amies, faire retentir partout des paroles royales qui auraient encore réveillé bien des cœurs. Je cherchais dans ce moment extrême une

pensée utile, applicable, et si je l'avais trouvée, je l'aurais fait entendre au Roi. Mais nous étions tout à fait serrés, paralysés, sans aucun moyen d'action. Nous ne pouvions déjà plus expédier un courrier. Les correspondances ordinaires étaient interceptées. La veille, on avait voulu faire partir un officier en courrier pour porter les ordres aux troupes réunies au camp de Saint-Omer de marcher sur Paris; et ne pouvant se procurer ni chevaux, ni voitures, il avait été obligé de prendre la diligence publique, et encore de quitter son uniforme pour se cacher, lui et sa mission, sous un habit bourgeois. Tel est le résultat de cette centralisation de tous les pouvoirs administratifs, de tous les services publics. Elle paraît favorable à l'autorité absolue qui y cherche sa force; mais aussi elle facilite bien dangereusement le renversement des pouvoirs établis sur cette base. Il suffit de s'y asseoir un moment pour devenir maître de tout, et les révolutions populaires ne sont plus qu'un coup de main semblable à celles du sérail à Constantinople.

Dans cette perplexité, tout m'allait au cœur. Ces gardes, ce brillant service au dedans et au dehors du château, n'étaient plus que de vaines apparences, les ombres d'une royauté qui elle-même n'était plus qu'une ombre. J'étais de tous ceux qui m'entouraient celui qui voyait le plus l'imminence de la situation, et cependant j'étais loin de prévoir cette rapidité des événements dont les coups redoutables frappaient sur nous comme la foudre. Je croyais la lutte fortement engagée, mais j'étais loin de penser qu'il n'y eût plus de ressources et que nous n'eussions pas un lendemain. On ne prévoit jamais une mort subite.

CHAPITRE V

DÉFAITE DES TROUPES ROYALES. — RETRAITE DU MINISTÈRE. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — RAPPEL DES ORDONNANCES. — M. DE MORTEMART.

I

Cependant des bruits sinistres nous arrivaient à travers les airs; plus rapides que le télégraphe; ces voix aériennes devinrent bientôt nouvelles certaines. Le comte de Coëtlosquet, échappé du château des Tuileries, grâce à un déguisement, au moment où il avait été envahi, apporta le premier des renseignements sur le désastre. Un moment après, le duc de Raguse traversait notre salon, pour rendre compte au Roi.

— Une terreur panique s'est emparée d'un bataillon de la garde Suisse, nous dit-il en passant près de nous; le Louvre a été emporté. C'est une panique! une panique!

M. de Coëtlosquet racontait que dans l'exécution d'un ordre donné pour relever un bataillon de la défense du Louvre, assez vivement attaqué du côté de la colonnade, les Suisses, voyant leurs camarades qui se retiraient, se crurent abandonnés, et, frappés

peut-être des souvenirs du 10 août 1792, se débandèrent en renversant ceux qui voulaient s'opposer à leur fuite. Une fois maîtres du Louvre, les insurgés pénétrèrent dans les galeries du Musée, faisant par les croisées de ces galeries un feu meurtrier sur les troupes qui encombraient la place du Carrousel et la cour des Tuileries. Le maréchal parvint à mettre quelque ordre à cette retraite précipitée[1]; il semblait à lui seul en soutenir tout le poids. On le voyait à cheval en avant de l'arc de triomphe, avec son cheval piaffant et écumant, et aussi tranquille au milieu des balles qui se croisaient sur sa personne, que s'il eût assisté à la parade. — A peine le maréchal Marmont eut-il fait le rapport de ce terrible accident que M. de Polignac vint à moi avec moins d'impassibilité, me dire que monseigneur le Dauphin ne se rendait pas encore, qu'il voulait aller voir par lui-même quelle était la situation des troupes, et si l'on ne pouvait reprendre le dessus; qu'il allait monter à cheval. Dans toute autre circonstance j'aurais aimé à voir dans ce prince cette fermeté et ce courage à prendre sa part des dangers lorsqu'ils étaient devenus extrêmes; mais en ce moment, où il arrêtait les ressources qu'on pouvait espérer plutôt d'une entente pacifique que de la

1. Quelques jours après cette catastrophe, M. de Las Cases, le fils, me peignait le général de la même manière. Ce jeune homme, fanatisé par son séjour à Sainte-Hélène, était dans les rangs des insurgés ; il s'était porté en avant sur la place du Carrousel; à la vue du maréchal Marmont et au souvenir de ce qu'il appelait sa trahison, il arma son fusil et coucha le maréchal en joue ; mais frappé de cette bravoure, de ce calme au milieu des périls qui le menaçaient, désarmé par son admiration, il posa son arme « laissant, disait-il, à un autre le soin de venger la querelle de l'exilé de Sainte-Hélène. »

force des armes, je reçus cette nouvelle avec impatience.

— Eh bien, dis-je à Polignac, qu'il monte à cheval, il trouvera son armée, ou plutôt les débris de son armée, dans le bois de Boulogne !

Je disais plus vrai que je ne le pensais moi-même. En effet, le prince se rendit sur le front de ces braves troupes qui, au nombre de sept ou huit mille hommes avaient supporté avec une admirable fermeté cette guerre meurtrière contre une armée quelquefois invisible, qui leur décochait la mort à couvert des murailles, des fenêtres et des toits; contre des assaillants qui étaient partout, sur leurs flancs, sur leurs derrières, et qu'on ne trouvait nulle part. Et ce grand et mémorable exemple de fidélité au serment et au drapeau était donné au milieu des privations les plus cruelles : le pain, la nourriture, l'eau même leur étaient interceptés. On avait vu des soldats épuisés de soif donner, en échange de l'eau qu'on leur refusait à tout autre prix, des cartouches qu'on allait tirer sur eux un moment après. Au milieu de tous ces exemples héroïques qui peuvent être revendiqués à l'honneur de la France par toutes les opinions, il n'en est peut-être pas de comparable à celui qui fut donné dans ces journées par la garde royale et les troupes de ligne de la garnison de Paris.

C'est devant ces braves que parut monseigneur le Dauphin; leurs rangs étaient cruellement éclaircis, les bataillons étaient réduits à quelques centaines d'hommes; la chaleur avait attaché la poussière sur leurs visages, leurs vêtements étaient souillés, quelques-uns déchirés dans les luttes corps à corps. La fière

expression de leurs traits était toute d'indignation, et d'une sorte de rage à l'idée de la défaite qu'ils n'avaient pas méritée. Je ne doute pas que l'âme du prince fût émue de ce touchant et terrible spectacle, mais il n'avait point en lui cet élan qui se montre au dehors et se communique. Il ne trouva pas une parole qui allât à l'âme de ces braves; pas un mot qui leur exprimât sa satisfaction de leur admirable conduite, sa compassion pour ce qu'ils avaient souffert, qui relevât leurs espérances et correspondît à leurs impressions profondes [1].

Au retour de Mgr le Dauphin, M. de Polignac vint m'annoncer que la formation d'un nouveau ministère était acceptée. M. le duc de Mortemart avait été appelé au conseil et le Roi lui avait annoncé qu'il l'avait désigné pour former une nouvelle administration. Le Roi pensait qu'elle serait moins compromise dans les événements qui venaient de troubler la capitale,

1. En passant devant le front du 6e régiment de la garde royale le prince s'adressa au général R*** qui le commandait. Il lui demanda combien il lui restait d'hommes. Ce brave officier, à l'âme forte et fière, avait été un moment au pouvoir du peuple, et maltraité; mais ses soldats, par un effort généreux, l'avaient retiré des mains d'une populace furieuse. Ses vêtements étaient déchirés; de deux bataillons de son régiment qui avaient été engagés (le troisième formait la garnison de Vincennes), il ne lui restait que cinq ou six cents hommes. Les larmes qui roulaient dans ses yeux, l'indignation qui soulevait son noble cœur arrêtèrent un moment sa réponse à Mgr le Dauphin; enfin il dit le petit nombre d'hommes qui lui restait.

Le malheureux prince fut si mal inspiré, qu'il ne trouva autre chose à lui répondre que: « *C'est encore assez bien comme cela !* » Le Roi son père aurait trouvé dans l'élan de son cœur de tout autres sentiments, et quelques-unes de ces belles expressions qui se transmettent à tous comme l'étincelle électrique.

et qu'elle aurait plus de facilité à les pacifier et à garantir l'autorité royale. Le duc se refusa d'abord à accepter une charge qu'il trouvait au-dessus de ses forces, et avec d'autant plus de raison qu'elle était, selon moi, au-dessus des forces de tous ceux qui l'auraient entreprise. L'insistance du Roi et les motifs, appuyés par quelques-uns des ministres présents, ne parvenaient pas encore à ébranler la détermination du ministre désigné ; mais le Roi mit fin à cette discussion par ces mots qui faisaient encore effet sur l'âme de tout gentilhomme en France : « Je vous l'ordonne ! »

Le Conseil venait de se séparer ; le Roi était rentré dans son cabinet, lorsque le prince de Polignac vint m'appeler dans la pièce où j'étais encore avec MM. de Sémonville et d'Argout, et me prit à part.

— Il faut à présent partir tout de suite, me dit-il, et tirer le meilleur parti que vous le pourrez des négociations. Le ministère est changé, le duc de Mortemart a accepté de former la nouvelle administration ; le général Gérard sera ministre de la guerre. Le retrait des ordonnances sera chose à ménager. Enfin le Roi vous donne pleins pouvoirs pour traiter avec le général Gérard, ou tout autre, se reposant sur vous pour tout ce qu'il y aura à faire pour son service.

— C'est très bien, dis-je à M. de Polignac, c'est même trop bien ; vous me jetez tout de suite à la tête une responsabilité que personne ne saurait prendre ; il me faudrait quelque chose de plus précis et par écrit, qui déterminât mieux les ordres du Roi.

— Mais le temps nous presse.

— Au moins faut-il préciser les points capitaux.

J'écrivis alors sur le coin de la cheminée, seulement pour mémoire, les points essentiels des concessions royales. Il hâtait alors mon départ autant qu'il avait mis de lenteur à le décider. Il était à peu près quatre heures et demie.

— A présent, lui dis-je, il faut expliquer vos intentions à MM. de Sémonville et d'Argout.

— Mais pas du tout, qu'avez-vous besoin d'eux ?

— Parce que nous devons partir ensemble.

— Et pourquoi cela, me dit-il.

— Comment voulez-vous les laisser là, quand ils attendent depuis quatre heures la réponse que le Roi leur a promise ? Ce serait une injure que vous ne pouvez pas leur faire.

Et sans attendre sa réponse j'ouvris la porte et les appelai. Je leur dis quelles étaient les intentions du Roi, et M. de Polignac les expliqua lui-même d'assez mauvaise grâce. M. de Sémonville lui prit affectueusement la main.

— Cher prince, lui dit-il, vous connaissez tout mon attachement pour votre personne, et vous ne doutez pas de mon entière confiance dans vos paroles ; mais en de si graves circonstantes il faut que nous recevions ces ordres de la bouche même du Roi. Demandez lui de nous recevoir.

— Mais le temps presse ! répliqua M. de Polignac.

— Il en faut bien peu, reprit M. de Sémonville, pour que Sa Majesté nous fasse connaître elle-même ses intentions.

M. de Polignac n'osa pas refuser, mais ce fut évidemment à contre-cœur qu'il ouvrit la porte qui nous

séparait du cabinet du Roi ; et, peu de moments après, il nous fit entrer. Le Roi était debout à l'extrémité la plus éloignée de nous. Il s'avança lentement ; sa figure était profondément grave, et telle que je ne l'avais jamais vue dans la longue familiarité qu'il m'avait accordée. Sa main droite était passée dans sa veste, comme s'il eût voulu l'appuyer sur son cœur soit pour le calmer, soit pour le déchirer. Quand il fut près de nous, il prit la parole d'une voix profonde et lente.

— Messieurs, nous dit-il, vous allez vous rendre à Paris, vous y ferez ce que vous jugerez nécessaire pour calmer les esprits et arrêter l'effusion du sang, en conservant l'honneur et la dignité de la couronne. A cette condition, je ne mets aucune borne aux sacrifices personnels qui pourraient m'être imposés.....

Puis tout à coup il quitta cette attitude et cette voix solennelle, et, étendant le bras qui était plié sous sa veste, il reprit d'un ton de voix plus élevé et en paroles plus rapides.

— Au reste, messieurs, en cédant ainsi, peut-être à tort, à l'empire des circonstances, je dois vous dire qu'au fond de mon cœur, je suis convaincu que, dans la voie où nous sommes entraînés, il n'y a rien à faire de bien pour l'avenir de la France et le salut de la Monarchie.

Qu'on se représente, si on le peut, ce que souffrait en ce moment un serviteur dévoué de cette cause si gravement compromise, celui qui lui avait consacré sa vie, qui avait attaché la gloire de son nom au rétablissement de la famille royale, et surtout enfin

celui qui ressentait jusqu'au fond du cœur la pointe acérée des douleurs de son Roi, de son maître, de son ami. L'angoisse que j'éprouvais était bien au delà de celles qui appellent des larmes. Si les miennes avaient pu couler, elles auraient été de sang!

Sémonville balbutia quelques paroles faibles, froides, insignifiantes, et nous nous retirâmes. Au moment de partir, Sémonville nous arrêta et dit qu'il serait nécessaire de nous faire accompagner, et que le premier veneur, le général Alexandre de Girardin, conviendrait le mieux pour nous piloter. Je m'opposais un peu à tous ces motifs de retardement et je pensais que nous pourrions très bien nous piloter nous-mêmes. Il me fallut cependant céder aux conseils de l'âge et de la prudence. On retrouva le général de Girardin dans les salons de service où nous l'avions rencontré. Il accepta avec empressement; mais il demanda le temps de prendre son costume de cheval. Nous étions cependant montés dans une petite coquille, où nous ne pouvions tenir qu'avec la plus grande gêne. M. d'Argout s'était placé entre nous deux sur le bord de la banquette. Pendant que nous attendions, il passa près de nous un homme du service du Roi, qui portait un gros pain et une bouteille de vin; nous nous rappelâmes alors que nous n'avions pas mangé de la journée. Je cassai un morceau de ce pain, et je me fis verser un demi-verre de vin. M. de Girardin nous aurait donné le temps de faire un meilleur repas. Non seulement il fut long à changer de costume, mais ensuite il voulut profiter de l'occasion pour se donner de l'importance et se faire donner par le Roi une mission qu'il ne tenait

que de la fantaisie de Sémonville. Quand enfin ce besogneux fut prêt à monter à cheval, accompagné de son neveu, M. Numance de Girardin, il vint nous représenter que nos fonctions de parlementaires rendaient convenable que nous fussions accompagnés d'un trompette. Il fallut encore prendre le temps de faire chercher un de ceux de la garde royale. L'impatience de tous ces retards me rongeait et me donnait la fièvre.

II

Enfin nous partîmes au plus grand trot des chevaux. Nous passâmes devant le front de la garde royale, qui nous regardait avec étonnement, cherchant à deviner qui nous étions et ce que nous allions faire. Nous arrivâmes bientôt à la barrière de l'Étoile, où se trouvait un groupe de sept ou huit hommes du peuple, sans armes, simples curieux; ils nous laissèrent passer avec indifférence; mais à peine avions-nous fait cent pas qu'un homme de haute taille, habillé de noir, un avoué dont j'ai oublié le nom, accourut d'une contre-allée voisine en nous criant d'arrêter.

— Où prétendez-vous aller, nous dit-il?

Nous expliquâmes qui nous étions et notre mission de la part du Roi.

— C'est fort bien, reprit-il, mais pensez-vous que vous puissiez protéger cet homme qui vous accompagne en uniforme de la garde royale? Il sera massacré à la première rencontre!

Nous trouvâmes l'avis bon, et nous renvoyâmes le trompette qui fut désarmé et dépouillé au même moment par les blouses que nous avions laissées à la grille. En cherchant des yeux le comte de Girardin, je le vis qui nous précédait de quatre ou cinq cents pas, en galopant avec son neveu. Dans ce moment, nous le perdîmes complètement de vue. Lorsque nous arrivâmes vis-à-vis de la grande rue de Chaillot, il sortit du corps de garde une nuée de ces furieux; ils arrêtèrent nos chevaux. Ils arrivaient avec leurs armes, des fusils, de mauvais pistolets qu'ils braquaient sur nous, des couteaux attachés au bout de longs bâtons; les uns se groupaient autour de notre calèche, d'autres détachaient les cuivres des harnais, sous prétexte qu'il y en avait aux armes du Roi. Un autre, plus furieux et armé d'un grand couteau, cherchait à traverser la foule qui nous environnait.

— Laissez-moi les tuer, disait-il, je les connais, moi; ce sont trois coquins, trois scélérats! Pensent-ils que nous ne connaissons pas ce brigand de grand veneur qui vient de passer?

Et il brandissait son coutelas. Mais les autres, que nous cherchions à raisonner, faisaient obstacle à ce furibond. Je demandai quel était le commandant. Un jeune homme, d'une figure assez douce, se présenta; il m'écouta à merveille, comprit qui nous étions et chercha à calmer, autant qu'il le pouvait, la troupe d'émeutiers. Il me dit à son tour qui il était, et me parla de son frère, employé dans je ne sais quelle administration de l'armée expéditionnaire d'Alger. On voyait qu'il cherchait à se faire des droits à notre protection, tant les intérêts personnels sont

toujours présents; et l'on courtise encore la faveur du pouvoir, même lorsqu'on l'attaque les armes à la main. Je lui demandai en vain où nous pourrions trouver le général Gérard. A peine en connaissait-il le nom. Il pensait que les chefs étaient tous à l'Hôtel de Ville. Enfin, grâce à son autorité, nous fûmes libres de continuer notre route. Nous ne rencontrâmes plus un seul être vivant dans les Champs-Élysées, ni sur la place Louis XV, et nous nous décidâmes à nous diriger vers l'Hôtel de Ville.

Dès que nous fûmes arrivés sur le quai de la terrasse des Tuileries, nous vîmes aussi loin que nos regards pouvaient porter une foule de peuple divisé en groupes de trente ou quarante hommes. Quand nous les approchions, ils se jetaient sur nous en nous menaçant de leurs armes et de leurs injures. Ils se calmaient ensuite plus ou moins facilement à mesure que nous leur disions que nous étions des pairs de France, envoyés pour tout arranger. Pour moi, je restai dans le plus grand silence; mais M. d'Argout, et surtout M. de Sémonville leur parlaient et leur disaient que nous apportions la paix, que tout serait établi comme ils le désiraient; et trouvant que ces paroles ne produisaient aucun effet, il prenait un langage plus populaire et criait à s'égosiller.

— Oui mes amis, disait-il, le ministère est f...! » On ne lui répondait que par les cris mille fois répétés de : « Vive la Charte ! Vive la Constitution ! » quelques cris de : « Vive La Fayette ! » et un plus petit nombre : « A bas les Bourbons. » Cette scène recommençait à chaque groupe que nous trouvions tous les quarante

ou cinquante pas. C'étaient des figures telles qu'on n'en rencontre pas dans tout autre temps; les uns couverts de haillons, les autres à peine habillés; on en voyait n'ayant qu'une chemise, souvent déchirée, un mauvais pantalon rattaché sur l'épaule par un morceau de corde qui tenait lieu de bretelles; il y en avait même qui, faute de ce secours, étaient obligés de tenir leur unique vêtement avec une main; tandis que de l'autre ils gesticulaient et menaçaient de quelque arme, bâton ou autre. La plupart avaient les jambes nues, et quelles chaussures! des sabots auraient été été du luxe. Mais c'étaient les moindres traits de ce hideux et dégoûtant spectacle. Les expressions de ces visages, avec toutes les nuances qu'on peut imaginer, de la fureur à la stupidité, de la férocité à la bassesse! et puis, dans quels accès de frénésie nous les trouvions! Ils étaient ivres de tous les genres d'ivresse, celle du vin était la moindre; l'odeur de la poudre, la victoire qui n'était pour eux que la réaction de la peur, les cris, le sang, les avaient mis hors d'eux; voilà ce qu'ils étaient en masse. Mais si le hasard nous mettait en rapport avec quelqu'un d'entre eux, nous les trouvions souvent doux et parlant avec une sorte de politesse. Dans les groupes qui nous envahissaient à mesure que nous approchions d'eux, et qui arrivaient la fureur dans les yeux et la menace à la bouche, il y en avait qui nous prenaient en affection au point que deux ou trois étaient venus me baiser les mains. Si on leur avait dit mon nom il est probable qu'ils m'auraient mis en morceaux.

C'est au milieu de cette foule que nous avancions lentement, au petit pas des chevaux, continuellement

arrêtés, d'abord par la foule, ensuite par les barricades. On en avait ouvert quelques-unes pour nous faire passer; d'autres fois, on nous avait portés dans notre léger équipage par-dessus ces montagnes de pavés; le peuple aime les essais de sa force. Sémonville imagina un moment que nous ferions mieux de descendre de voiture et de continuer notre route à pied. Mais confondus dans la foule, nous ne pouvions plus avancer et nous fûmes forcés de remonter dans notre très mince et très étroit véhicule. Nous passâmes parce que les premiers nous avaient laissés passer.

Sémonville vit arriver de son côté un officier de l'armée qui n'était rien moins que le colonel Parchappe. Le peuple le suivait avec des houras en criant : « Vive le brave colonel! » Il avait mérité ces acclamations en trahissant un des premiers la cause qu'il devait défendre. Cet officier devait son avancement qu'aucun mérite ne justifiait, à la faveur que lui avait accordée madame la duchesse de Berry. On m'a assuré que le mardi même, c'est-à-dire l'avant veille du jour où nous le rencontrions, il était allé chez M. d'Haussez, ministre de la marine, et lui avait fait les protestations les plus vives d'un dévouement sans bornes. Il semblait essuyer d'avance son épée de tout le sang qu'il était prêt à répandre pour la défense du trône. M. de Sémonville pensa que nous trouverions un très bon appui dans la personne de ce misérable. Il l'engagea à monter dans la petite coquille; il y prit place en face de nous, sur le rebord, et là encore il fut l'objet de vociférations : « Vive le brave colonel! » il y répondait en grasseyant : « Vivent les

braves Parisiens qui se sont couverts de gloire ! » — Je m'étonnais qu'il ne devinât pas dans les regards que je fixais sur lui tout le mépris et l'indignation que je ressentais.

A mesure que nous approchions de l'Hôtel de Ville, et particulièrement sur la place, la foule armée était si serrée que nous eûmes toutes les peines du monde à arriver au pied du grand escalier. Au moment où nous avions aperçu le drapeau tricolore, je dis à M. d'Argout : « Voyez-vous ce drapeau? c'est là le terme de toutes nos négociations ! » Cependant on nous fit monter en criant devant nous : « Laissez passer les pairs de France ! » — Nous parvînmes dans une grande salle qui précédait le cabinet du préfet de la Seine, où le gouvernement provisoire était installé, et nous demandâmes à être introduits. La salle où nous étions était sans cesse traversée par une foule de monde; elle communiquait avec des pièces où de nombreux écrivains expédiaient les ordres du gouvernement provisoire, et les correspondances de la garde nationale. M. de Las-Cases, qui se trouvait là, en uniforme, s'approcha de moi. Il y avait quelque courage à me reconnaître en ces lieux et en ce moment; il me témoigna son étonnement de m'y trouver. J'étais moins surpris de l'y voir. Depuis longtemps les partisans de l'Empire et les serviteurs du despotisme avaient endossé la casaque du libéralisme. Je lui expliquai en peu de mots l'objet de la mission que nous avions reçue du Roi. Il ne se prononça ni pour ni contre.

III

Après une assez longue attente, peut-être dix minutes, et relativement aux ciconstances c'étaient des heures, nous fûmes introduits. M. Casimir Périer, qui présidait cette réunion spontanée, vint à nous. Il salua M. de Sémonville, prit affectueusement la main de M. d'Argout, et ne dissimula pas du tout sa surprise et presque son effroi de me voir avec ces messieurs. Il se pencha à l'oreille de M. d'Argout sans me quitter des yeux.

— Comment, lui dit-il, M. de Vitrolles ici ! Nous croit-il assez forts pour le sauver ?

Je n'entendis pas les mots, mais il était impossible de n'en pas deviner le sens. Les membres du gouvernement provisoire, assis à droite et à gauche du président, qui alla reprendre sa place, étaient MM. Mauguin, Audry de Puyraveau, de Schonen et de La Fayette; Benjamin Constant, qui ne comptait pas parmi eux, était hors du rang, sur une chaise, en arrière du président. M. de Sémonville avait pris place en face du président, mais sur un siège éloigné du bureau. M. d'Argout et moi en étions plus rapprochés. Notre grand référendaire avait pris la main de M. de La Fayette et lui parlait d'un ton si doucereux qu'il en était presque caressant.

— Cher général, lui disait-il, nous nous retrouvons ici comme il y a quarante ans.

Il se reportait en 1790, à l'époque où ils soufflaient ensemble la première révolution. — Je ne pouvais pas réclamer de pareils souvenirs et je n'étais pas tenté de rappeler à M. de La Fayette les huit ou dix jours que nous avions passés ensemble à Hambourg, en 1799, bientôt après sa sortie des prisons d'Olmutz. Nous avions vécu sans nous quitter, dans une sorte d'intimité formée par des amis communs, et qui n'avait pas eu plus de suite que de précédent. D'ailleurs son regard froid et presque hostile, m'en aurait bien détourné.

Quand nous fûmes tous placés, M. de Sémonville voulut prendre la parole pour expliquer notre mission ; mais il avait tellement épuisé sa voix dans ses brèves et trop expressives allocutions aux va-nu-pieds qui représentaient le peuple souverain, que ses paroles mouraient sur ses lèvres, et qu'on ne pouvait l'entendre.

Casimir Périer quitta son siège, et se rapprocha de l'orateur pour saisir ses paroles qu'on distinguait à peine. Le genre d'esprit et le caractère de M. de Sémonville se refusaient également à produire les nobles pensées que la grandeur des circonstances et la dignité de la mission royale auraient dû lui inspirer. Son allocution fut faible, incertaine comme sa voix ; il était timide sans être insinuant, il était prêt à demander grâce pour la royauté et surtout pour lui. Au lieu de s'inspirer des paroles du Roi, de son accent, de sa noble attitude, on aurait dit qu'il était décomposé par le contact dégoûtant de tous ces avilissements populaires. Après l'avoir écouté, M. Casimir Périer retourna à son fauteuil officiel, et là, tantôt assis, tantôt debout, il exposa en bons termes comment,

dans le désordre de la grande cité, eux, citoyens bénévoles désignés par une sorte d'acclamation, s'étaient jetés à l'encontre des dangers dont l'absence de toute autorité, de toute force légale, menaçait la ville de Paris. Leur premier soin, disait-il, était le rétablissement de l'ordre matériel; tout ce qu'on pourrait faire au nom du Roi pour y contribuer tournerait au profit de l'autorité royale; par exemple, les inquiétudes qu'on entretenait sur l'avenir étaient une des principales causes de l'exaltation des esprits; certainement, ils faisaient des vœux pour que le pouvoir royal concourût à calmer les inquiétudes de la population. Que pouvaient-ils eux-mêmes pour écouter des propositions, et faire accepter un traité à ce peuple soulevé dont les cris tumultueux arrivaient jusqu'à nous?

M. d'Argout dit que notre présence à l'Hôtel de Ville était la meilleure preuve qu'il n'y avait aucune intention de recommencer les hostilités, que nous venions précisément pour nous entendre avec ceux qui avaient la confiance publique, et rétablir l'ordre dans la capitale.

L'attitude des autres membres du gouvernement provisoire n'était pas aussi satisfaisante que les paroles de leur président; aucun ne l'avait appuyé d'un mot, d'un geste ou d'un signe. Un seul semblait hors de lui, c'était M. de Schonen; mais c'était un aparté entre lui et moi; pendant qu'on parlait, il murmurait entre ses dents des mots entrecoupés; enfin je me tournai vers lui.

— Cependant, disait-il à mi-voix, vous avez envoyé des soldats pour nous assassiner!

— Mais, Monsieur, m'écriai-je, que dites-vous?

— Ce n'est peut-être pas vous, reprit-il, mais enfin!..

— Mais Monsieur, êtes-vous dans votre bon sens? Quelle langue parlez-vous, vous magistrat, en nommant assassinat la défense légale contre la révolte?

Mais le cours de la conférence générale attira mon attention, et je laissai mon interlocuteur avec son regard fauve et son sourire de chat enragé. C'était sa peur qui se traduisait en frénésie.

Ce fut peut-être pour se conformer à l'humeur de ses collègues que M. Casimir Périer fit tout à coup une sortie dirigée contre le Roi.

— Hier, dit-il, à quatre heures, nous nous sommes présentés et nous avons été reçus aux Tuileries. Nous avons demandé comme préliminaires de la pacification qu'on fît cesser le feu des troupes contre le peuple. Le duc de Raguse nous a dit qu'il ne pouvait prendre sur lui cette détermination, mais qu'il allait faire connaître cette proposition au Roi. Il était près de quatre heures et demie, ajouta M. Périer; le Roi a pu recevoir cette missive après cinq heures, sa réponse devait donc arriver avant six heures du soir; et tout le sang qui a été versé depuis cette époque doit retomber sur la tête du Roi!

Indigné de ce langage, je dis d'une voix basse et sourde: « Il n'est permis à personne de compromettre le nom du Roi en cette circonstance, de calculer à quelle heure et de quelle manière lui serait parvenue telle dépêche, et de l'inculper dans les actes dont les ministres doivent avoir et porter toute la responsabilité! » — Personne ne répondit à cet élan de mon indignation; au reste, les discours étaient sans cesse

interrompus par des entrées et des sorties continuelles. Tantôt c'étaient des ordres qu'on apportait à la signature de M. de La Fayette, et il sortait un moment; tantôt c'étaient des lettres et des notes qu'on remettait au président.

— Voyez, nous dit-il tout à coup, voilà un avis qui nous informe que les cuirassiers et d'autres régiments de la garde se préparent à marcher sur Paris. Ce n'est pas avec de semblables menaces qu'on peut calmer la fermentation de ce peuple déchaîné!

Ma position avait été jusque-là assez gênée, mais cependant je pris la parole avec assez de calme malgré mon émotion intérieure.

— Il me semblait, dis-je, que le Roi ne pouvait mieux faire pour rétablir l'ordre et le calme que de sacrifier le ministère dont les actes avaient amené tant d'irritation; le choix du duc de Mortemart et du général Gérard au ministère de la guerre, et probablement aussi d'une personne ici présente au ministère des finances, doit suffisamment rassurer sur les intentions ultérieures de Sa Majesté.

A cette dernière désignation, il me fut facile de voir que Casimir Périer m'avait très bien compris, et que la perspective lui souriait.

La conversation devint vague et générale, parce que la situation était embarrassée. Nous apportions la détermination du Roi de changer son ministère et nous demandions, à ce prix, ce que ne pouvaient pas faire ces hommes, ou plutôt, comme ils le disaient, ces citoyens, sans autre mission que celle qu'ils s'étaient donnée eux-mêmes pour mettre un frein à une complète anarchie. Il résultait de cette impuissance des

paroles oiseuses, des critiques du passé, des récriminations. M. Audry de Puyraveau et M. Mauguin se donnaient carrière, l'un avec plus de violence, l'autre avec plus d'esprit. M. Benjamin Constant lui-même, en marquant bien qu'il n'était pas au nombre des membres du gouvernement provisoire, fit une plus longue et plus spirituelle allocution: il élevait bien haut les avantages de la monarchie, et ne les séparait pas de la légitimité, et c'était principalement à moi qu'il s'adressait. M. de La Fayette restait muet et immobile, même d'un regard ou d'un geste.

Dans ce moment, un billet fut remis au président; il le lut avec une impatience marquée.

— Eh bien, nous dit-il, on ne sait à qui entendre. Voilà le général de Girardin qui demande à me voir immédiatement, ayant à me parler de la part du Roi. Vous êtes, Messieurs, ajouta-t-il avec une certaine impatience, trois personnes des plus honorables, des plus respectables et dont les témoignages méritent certainement la plus grande confiance; mais comment se fait-il que vous soyez venus ici traiter, au nom du Roi, sans apporter des pouvoirs qui autorisent vos paroles et justifient votre mission?

Mes deux collègues n'élevant pas la voix, je crus le moment favorable pour assurer ma position qui avait pu jusque-là paraître gênée. Je cherchai à donner à mes paroles un calme que j'étais loin de posséder en moi.

— Il me semble, Monsieur, lui dis-je avec force, que vous n'avez pas une idée exacte des circonstances et des motifs qui nous ont amenés ici. Le Roi nous a chargés de l'honorable mission de faire connaître à

la population de Paris soulevée que Sa Majesté avait pris à cœur de calmer cette effervescence et d'arrêter l'effusion du sang. Il sacrifie à ces grands intérêts un ministère que sa prérogative constitutionnelle lui donnait le droit de maintenir. Il a retiré les troupes de la capitale. Nous avons été envoyés pour faire connaître ses intentions paternelles et le pardon qu'elle accorde à ses sujets égarés. Ce n'est point à vous qu'il nous a envoyés. Et comment l'aurait-il fait, puisque l'existence de votre réunion dans ces murs était parfaitement inconnue il y a deux heures au palais de Saint-Cloud, et nous ne l'avons apprise que par la clameur publique, lorsque nous avons été environnés des groupes du peuple insurgé. Le Roi avait pensé que nous trouverions, au milieu de ce désordre, un chef militaire ou autre à la tête de cette grande émeute. C'était à un tel personnage que nous devions faire connaître les intentions du Roi. Nous n'avons pas de pouvoirs parce que nous ne sommes chargés de traiter avec personne.

— Mais enfin, reprit M. Casimir Périer, ces paroles du Roi, ces intentions que vous nous faites connaître, qu'est-ce qui nous garantit qu'elles sont réelles et que le Roi s'y regardera comme engagé?

— Et moi, lui dis-je, je vous remercie, Monsieur, de cette question. Je pouvais m'étonner de me trouver en ce moment au milieu de vous, et c'est vous qui m'expliquez comment je m'y trouve. Il est probable, qu'envoyant deux membres de la Chambre des pairs, Sa Majesté a voulu leur adjoindre un de ses serviteurs particuliers, connu par son dévouement à sa personne, afin d'offrir une plus parfaite garantie

de la sincérité de ses promesses. En effet, Messieurs, je suis prêt à rester en otage et à laisser ma tête entre vos mains, si les promesses du Roi ne sont pas fidèlement exécutées.

L'accent et la vérité des sentiments que j'exprimais produisirent un effet magique ; il s'éleva un murmure d'approbation dont j'aurais mieux senti le prix si j'avais pu en faire quelque chose ; mais il m'était alors démontré que nous ne pouvions tirer aucun parti de ce gouvernement provisoire, non qu'il s'y refusât, mais parce qu'il n'avait pas l'autorité nécessaire en ce moment. Alors, m'adressant à Casimir Périer, je lui dis qu'ayant reçu des ordres particuliers du Roi pour le général Gérard, je désirais savoir où je pourrais le rencontrer. On me dit qu'il avait pris le commandement des troupes restées dans Paris, que son quartier général était à la Bourse. Mais on ne pouvait m'assurer de l'y rencontrer. Ce fut ainsi moi qui levai la séance. M. Casimir Périer s'inquiéta de notre sûreté lorsque nous allions traverser tous les désordres de la capitale ; il dit qu'il voulait nous donner à chacun un garde national pour nous escorter, et qu'il serait porteur d'un ordre nominatif et spécial qui nous garantirait de parcourir la ville sans encombre, à travers tous les obstacles.

M. de Sémonville fatigué du poids d'une telle journée, ne demandait qu'à se retirer chez lui au Luxembourg. M. d'Argout voulut bien m'accompagner pour se mettre à la recherche du général Gérard. Pendant ce temps, le président du gouvernement provisoire était sorti pour faire expédier trois sauf-conduits qu'il devait nous donner.

Mais il rentra bientôt, et venant à moi avec embarras, il me prit les deux mains.

— Pardonnez-moi, Monsieur, me dit-il, une inquiétude qu'éveille seule votre intérêt; je n'ose en vérité faire mettre votre nom dans l'ordre dont sera porteur l'officier qui vous accompagnera. Vous devez comprendre dans quelle intention je vous demande de m'en donner un autre.

— Je vous avouerai cependant, lui dis-je, que je n'ai jamais trouvé le mien aussi bon qu'aujourd'hui!

— Certainement, ajouta-t-il avec les protestations les plus flatteuses, mais je m'effraye des dangers qu'il pourrait vous faire courir dans ce jour de subversion générale; ne voulez-vous pas m'en donner un autre?

Je cédai enfin à son insistance.

— Mon nom de famille est d'Arnaud, lui dis-je.

Il saisit avec empressement cette ouverture.

— Eh bien, oui, ce sera à merveille: M. d'Arnaud, M. d'Argout. Il sortit, et bientôt après, nous séparant de M. de Sémonville, nous nous mîmes en route avec nos deux acolytes. Le mien était un bon provençal, mon compatriote, fabricant de liqueurs à Paris; il avait l'esprit assez calme au milieu de tant d'autres qui étaient troublés.

J'ai su depuis, et je dois rapporter à l'honneur de son caractère, que M. de Las Cases, inquiet plus que je ne l'étais de ce qui pouvait m'arriver en traversant la foule qui encombrait la place de Grève, descendit derrière moi avec quelques gardes nationaux, et m'escorta à travers cette place sans que je pusse m'en douter, sans probabilité que je l'apprisse plus tard.

IV

Les courses dans Paris n'étaient pas faciles. Le jour commençait à baisser, les barricades se rencontraient les unes sur les autres, et bien peu avaient un étroit passage; il fallait y grimper et en redescendre au risque de se casser le cou.

Le voyage pour arriver à la Bourse fut long et pénible, et la nuit gagnait. Quand nous y parvînmes, nous ne trouvâmes pas le général Gérard, et personne ne put nous dire où il se trouvait; peut-être, nous dit-on, chez M. Laffitte. Nous poursuivîmes notre route pour nous y rendre. A mesure que nous avancions, M. d'Argout, aussi effrayé de mon nom que l'avait été Casimir Périer, m'insinuait, par tous les moyens indirects possibles, de ne pas entrer chez le banquier de l'insurrection. Je ne partageai point son avis, persuadé, comme je le suis encore, que, dans la lutte des partis, on aime mieux traiter avec ceux qui par leurs opinions et leur caractère, représentent plus parfaitement leur parti, et on y prend plus de confiance qu'aux hommes intermédiaires. Je finis par dire à mon camarade de pérégrinations que j'entrerais positivement chez M. Laffitte si le général Gérard s'y trouvait.

Nous apprîmes à la porte qu'il n'y était pas. Je convins avec M. d'Argout que j'allais l'attendre chez moi, et que nous concerterions ce qu'il y aurait à faire

d'après l'état des choses. Je revins à mon habitation qui était tout auprès.

J'avais besoin de savoir et de parler. J'envoyai chercher le docteur Thiébaut et M. de Langsdorff; ce fut miracle de les trouver. Le premier répondit à mes questions pressantes que le mouvement emportait tout, qu'on ne savait plus à qui entendre et à qui parler, que, dans la réunion des journalistes chez M. Laffitte, on ne pouvait recueillir une opinion raisonnable; et les plus extrêmes étaient les mieux écoutées. M. de Langsdorff arriva en costume de brigand, en veste, sa cravate dénouée, et une carabine portée à la grenadière. Dans tout ce qui me fut rapporté, je ne voyais pas un moyen de servir notre cause. J'attendais M. d'Argout avec impatience et il ne vint qu'au bout de deux heures. Je n'étais pas entièrement mécontent de ce qu'il avait entendu dans le cabinet de la Révolution.

M. Laffitte, qui commençait à s'effrayer du mouvement qu'il ne gouvernait plus, n'admettait pas d'autre combinaison que de traiter avec le Roi. La conversation s'était engagée devant plusieurs personnes. Aux premières ouvertures de M. d'Argout, deux d'entre elles s'étaient récriées avec violence contre ces propositions. M. Laffitte leur dit assez vivement qu'ils n'étaient ni pairs ni députés, et qu'ils n'avaient aucun droit d'imposer leurs opinions. Le changement de ministère et le retrait des ordonnances paraissait encore dans ce moment une concession suffisante. Enfin, d'après le rapport que fit M. d'Argout, rien n'était tout à fait perdu, et nous fûmes d'avis qu'il fallait nous rendre à Saint-Cloud

pour mettre la dernière main à cette mauvaise conciliation. Mais pouvait-on faire mieux lorsque l'insurrection était victorieuse pour ainsi dire partout, puisqu'elle tenait à Paris tous les centres de l'action gouvernementale.

Traverser Paris à pareil jour, et à onze heures du soir, était une entreprise des plus hardies, si ce n'était impossible ; M. Laffitte l'avait bien prévu. Dans son empressement à faciliter les négociations, il avait offert de nous faire accompagner jusqu'au delà des barrières par deux personnes de sa maison, M. Charles Laffitte et M. de Savalette ; la popularité du nom et la connaissance de quelques mots d'ordre devaient nous protéger. M. de Langsdorff aussi ne voulut pas me quitter dans ces moments périlleux. Nous nous mîmes en route tous les cinq ; nos guides nous firent passer par la rue du Faubourg-Saint-Honoré pour gagner les Champs-Élysées, et une des rues transversales qui les réunissent, la rue d'Angoulême, je crois. Mais dans ces quartiers, plus que partout ailleurs, les barricades étaient les unes sur les autres, comme si on avait voulu se fortifier davantage du côté où on pouvait attendre une nouvelle attaque. Chaque barricade était garnie de quelques hommes, au moins d'une sentinelle qui ne cessait de crier : *qui vive!* sur tout ce qu'elle apercevait. Il n'y a rien de si vigilant que la peur. Souvent, si on ne répondait pas à temps, ou si la réponse ne venait pas à leur oreille, ils faisaient bravement feu sur les passants, et quelquefois même avant le qui vive. Il n'y avait pas de nom, il n'y avait pas d'escorte qui pût préserver de ces accidents, aussi avancions-nous lentement et en nous cou-

vrant même des barricades. Nous parvînmes ainsi jusqu'à la barrière de l'Étoile; elle était fermée, et confusément gardée par soixante à quatre-vingts malheureux assez déguenillés, mais surtout ivres et tumultueux. Ils venaient de terminer le bel exploit de piller et de dévaster les deux pavillons de l'octroi; ils en avaient brûlé les meubles, et les dernières clartés de ce feu de sauvages éclairaient encore leurs hideuses figures.

Ils connaissaient à peine le nom de Laffitte, ils ignoraient les mots d'ordre, enfin ils ne voulaient pas nous laisser passer. Ce ne fut qu'après de longs pourparlers que MM. Laffitte et de Savalette parvinrent à nous faire ouvrir les grilles, et encore furent-ils obligés de se servir d'un subterfuge : ils dirent que nous étions envoyés pour explorer les positions de la garde royale, qu'on devait attaquer le lendemain.

Mais huit ou dix de ces misérables voulurent nous accompagner. Cette escorte pouvait devenir gênante; heureusement ils nous débarrassèrent successivement de leur présence, tombant les uns de fatigue, les autres d'ivresse, et le plus souvent de toutes deux. Un seul nous suivit au delà des limites, car nous approchions déjà des avant-postes de la garde royale, sous Boulogne. Il fut ouvert un avis un peu rude, celui de le coucher par terre; heureusement il succomba au sommeil comme les autres. Délivrés de cette dégoûtante surveillance, nous nous réunîmes en conseil; je proposai à ces messieurs, qui nous avaient fait si bonne et si loyale escorte, de les faire arriver en toute sûreté à Boulogne où ils pourraient attendre le jour; ils préférèrent rentrer à Paris; mais leur retour ne nous

paraissait pas sans inconvénients. Comment rentreraient-ils deux seulement de cinq qu'ils étaient sortis? Ne leur demanderait-on pas compte de ceux mêmes qui nous avaient suivis? Ils crurent éviter ces difficultés en rentrant par une autre barrière.

Nous arrivâmes bientôt au premier poste des troupes royales; ils se gardaient avec toute la rigueur des temps de guerre. Après notre réponse au qui vive, les chefs du poste vinrent nous reconnaître la lanterne à la main, et on nous conduisit ainsi au colonel ou commandant supérieur; celui-ci nous donna une escorte qui n'empêchait pas que nous ne fussions reçus avec les mêmes précautions aux postes suivants. C'est ainsi que nous arrivâmes aux portes du château. Nous y rencontrâmes le comte de Chabannes, colonel des lanciers de la garde, qui y était de service.

Dans ce trajet, j'avais eu occasion de m'entretenir avec les soldats qui nous avaient successivement escortés; les sentiments de ces braves étaient admirables; on aurait dit qu'ils avaient oublié toutes les souffrances de ces trois jours. Leur courage et leur fierté s'indignaient de leur défaite, et ils ne voulaient pas y croire.

— Mon général, me disaient-ils, n'est-il pas vrai que nous recommencerons demain à la pointe du jour? Il est impossible que ça reste comme ça!

Le cœur saignait d'entendre un si brave langage et des sentiments aussi généreux, qui se trouvaient inutiles et sacrifiés. Je cherchai à relever leurs espérances, et mon camarade, M. d'Argout, m'en faisait un reproche, en me disant qu'il fallait, au contraire, les décourager complètement. Je ne voyais pas à quoi

aurait servi d'étouffer en eux ces nobles inspirations; elles pouvaient trouver leur emploi le lendemain si ce n'était pour reconquérir Paris, au moins pour défendre la personne du Roi.

Dès que nous eûmes dépassé les portes du palais nous errâmes comme des ombres dans ces vastes bâtiments. Tout le monde dormait; nous trouvions à peine deux ou trois personnes de service, endormies sur les banquettes des antichambres. Le Roi avait affecté le calme et la tranquillité des jours ordinaires: il avait fait sa partie de jeu, et s'était couché à l'heure accoutumée. Tout dormait.

Nous atteignîmes cependant une chambre de l'appartement de M. de Cosset, premier maître d'hôtel du Roi. C'était là que M. de Mortemart était couché; mais il faut lui rendre justice, il ne dormait pas; deux bougies étaient allumées sur la cheminée. Nous lui rendîmes un compte succinct de ce que nous avions vu, et des mesures qui nous paraissaient commandées par les circonstances; au fait, il n'y avait pas de délibération à ce sujet. Il fallait donner toutes les satisfactions possibles et sans les marchander. Après le changement du ministère, il n'y avait plus qu'à rétracter les ordonnances, réunir les Chambres au jour qui avait été d'abord indiqué, enfin rétablir la garde nationale, puisque nous ne pouvions empêcher qu'elle ne se rétablît elle-même. Le duc de Mortemart sentait comme nous la nécessité du moment, et nous n'eûmes point à discuter même sur la forme.

Je proposai alors à M. d'Argout de voir le prince de Polignac et de lui rendre compte de la mission qu'en fait nous tenions de lui; mais mon comparse s'y refusa.

Il alla se jeter sur un fauteuil dans le salon du maître d'hôtel du Roi, et j'allai chercher M. de Polignac dans le logement de son frère, le duc de Polignac. premier écuyer. Si je m'étais étonné, en arrivant, de ce repos, de ce silence universel, je le fus bien davantage de trouver le premier ministre du matin, tellement endormi et enfermé, que j'eus toutes les peines du monde à arriver à lui. Il fallut réveiller un concierge, que le concierge réveillât le valet de chambre qui avait en sa possession la clef de la chambre de son maître, enfin qu'il le réveillât pour m'annoncer auprès de lui. Là, après une courte explication de la situation de Paris, je ne pus m'empêcher de revenir sur le fait accompli.

— Eh quoi ! mon cher ami, lui dis-je, entreprendre une si grande chose avec si peu de précautions et si peu de monde pour la soutenir ! Mais vos forces militaires ne s'élèvent pas à plus de huit ou dix mille hommes !

— Que voulez-vous, me répondit-il, les états en portaient treize mille.

— Mais comment, repris-je, n'êtes vous pas du conseil ?

— Ah ! me dit-il, nous avions mis tout notre succès dans un secret absolu. Il a été fait des copies successives ; à mesure qu'on les corrigeait, on brûlait la dernière. Il n'en restait jamais qu'une et je la tenais, non pas dans un portefeuille ou dans mon tiroir, mais je la gardais nuit et jour dans ma main.

— Vous voyez, lui dis-je, mon cher ami, que cela n'a pas suffi, et à quel point nous en sommes. Sera-t-il possible de relever nos affaires ? je n'en sais rien.

Je me retirai la tristesse dans le cœur en voyant comment les destinées de notre pays avaient été jetées à l'aventure et confiées à de telles insuffisances. Peut-être, dans la situation, de plus habiles n'auraient-ils pas suffi.

V

J'allai rejoindre M. d'Argout. Il m'avait laissé les honneurs du canapé où je cherchai quelques moments de repos. M. de Langsdorff, qui n'avait trouvé aucune pièce ouverte ou éclairée, avait été réduit à parcourir les jardins en m'attendant et j'avais eu peine à l'y retrouver. Mais le soleil de juillet ne se fait pas attendre, et dès que nous en aperçûmes les rayons nous nous mîmes sur pied. M. de Mortemart vint nous rejoindre, et fit apporter deux tables posées l'une à côté de l'autre. M. de Langsdorff prit place à l'une, et M. Mazas, secrétaire de M. de Mortemart pour sa compagnie de gardes du corps, à l'autre.

Sans autre délibération, nous nous mîmes à dicter à ces messieurs le retrait des ordonnances du 24 juillet, l'ordonnance qui annonçait la réunion des Chambres pour le jour suivant, enfin celle du rétablissement de la garde nationale de Paris. Le hasard fit que je dictais à M. Mazas[1], pendant que M. de Langsdorff écrivait sous la dictée de M. d'Argout.

1. Je ne relèverais pas une circonstance bien insignifiante, si M. Mazas n'en avait fait une assez malheureuse citation dans un écrit qu'il publia à ce sujet peu de temps après. Il raconta qu'au

Quand nous eûmes terminé notre travail, que M. de Mortemart approuvait par sa présence, et que nous eûmes collationné les trois ordonnances, je les pliai suivant la forme et les lui remis.

— Tenez monsieur, lui dis-je, voilà à présent ce que vous avez à faire signer au Roi.

Le nouveau ministre qui, je le répète, n'avait pris que bien à contre-cœur la direction des affaires, parut embarrassé de mes paroles si simples, ou plutôt de mon accent positif.

— Comment voulez-vous, me dit-il, que j'obtienne du Roi de telles déterminations auxquelles il n'est nullement préparé? j'y échouerai si vous ne venez pas à mon secours.

— Je ne me refuserai jamais, lui dis-je, à soutenir ce que j'ai conseillé; mais ce n'est pas à moi à ouvrir ce débat; par exemple, en ce moment, à faire réveiller le Roi; je n'en ai pas le droit.

M. de Mortemart y alla comme un homme qui aurait bien voulu qu'un autre que lui en fût chargé. Il était à peu près sept heures du matin lorsque le Roi le fit entrer. Le duc exposa assez timidement à Sa

moment où je lui dictais l'ordonnance pour l'ouverture de la session, jetant les yeux, par hasard sur son papier, je vis qu'il écrivait session par un *c*. « Alors, dit-il, M. de Vitrolles furieux, et ses gros yeux hors de la tête qu'on lui connaît, me dit : « Mais, Monsieur, on n'écrit pas session des Chambres par un *c*. Le Roi ne fait pas *cession* de sa couronne. »

A la fin de ce petit préambule M. Mazas racontant les événements de ces jours déplorables, et la réponse : *Il est trop tard*, qui mit fin à toutes les espérances, revint sur mon observation en disant : *J'avais donc raison d'écrire la cession avec un* c, *car cette fois c'était bien la cession de la couronne !*

Majesté les résolutions que nous avions prises d'après la situation de Paris; il avait nommé M. d'Argout et moi en témoignant le désir que nous fussions entendus. Le Roi lui dit aussitôt de me faire appeler, et moi seul. J'arrivai à la chambre à coucher du Roi en traversant un long espace, et entre autres l'Orangerie où je vis les braves jeunes gens de l'école Saint-Cyr, qui avaient apporté au Roi les témoignages de leur dévouement et de leur courage.

Le Roi était couché, et dans son bonnet de nuit ordinaire; M. de Mortemart était debout vers le pied de son lit; je me plaçai sur le côté et plus près de sa personne. Je commençai par raconter en assez grand détail tout ce qui s'était passé la veille lors de notre traversée dans Paris, notre séance au gouvernement provisoire, la conférence de M. d'Argout chez M. Laffitte. Je fis venir assez naturellement dans le discours les faits et les observations qui pouvaient servir de motif aux ordonnances proposées; à mesure que je parlais je voyais grandir l'impatience du Roi, surtout quand, en résumant, je proposai formellement le rétablissement de la garde nationale. Le Roi fit deux bonds dans son lit. Je n'en fus pas le moins du monde ému; et, décidé à être franc jusqu'à la dureté, je lui dis que le Roi ne pouvait ignorer qu'il ne se trouvait plus un soldat de ses troupes dans Paris. On ne savait ni quand, ni comment ils y pourraient rentrer; le maintien de la tranquillité publique exigeait absolument quelque force armée. C'était sous l'empire de cette nécessité que la garde nationale se reformait d'elle-même; enfin si le Roi ne la rétablissait pas légalement, ce serait M. de La Fayette, et déjà il l'organisait au

profit d'une révolution. Le Roi ne m'opposait qu'un rigoureux silence, et je continuai à expliquer les motifs qui, suivant moi, rendaient absolument nécessaire le retrait des ordonnances, et par une conséquence naturelle, la réunion des Chambres que ces ordonnances avaient seules suspendues. Jamais le monarque n'avait été serré dans l'étau d'une pareille contrainte; les signes en étaient visibles : la rougeur de son visage augmentait au point de rendre mon rôle très pénible. Son silence n'était entrecoupé que par des mots qui exprimaient la résistance : « On n'en était pas là.... C'était aussi trop fort !.... » Je crus devoir frapper un grand coup.

— Je m'étonne Sire, lui dis-je, que Votre Majesté ne comprenne pas à quel point en sont arrivées les choses. Il ne s'agit pas de disputer sur tel ou tel acte; il faut, par tous les moyens possibles, que l'autorité royale, je dirai plus, que le nom du Roi soit reconnu à Paris, et nous n'en sommes pas là !... C'est au point que je regarderais comme un miracle que M. de Mortemart, ici présent, ministre de Votre Majesté, puisse d'ici à trois jours, s'établir dans un ministère, et y contresigner une ordonnance du Roi. Oui, Sire, ce serait un miracle !...

Ces paroles n'obtinrent pas un assentiment positif du Roi, mais sa résistance fut réduite au silence. Bientôt après, il éloigna le duc de Mortemart en lui disant qu'il voulait rester seul avec moi.

Ce dernier moment de mes relations avec cet excellent prince, fut le plus difficile de tous ceux où j'avais eu à combattre ses opinions. Le Roi, tout en modérant ses expressions, me montra une sorte d'humeur

et de mécontentement de me trouver l'instrument de concessions qui lui répugnaient, et de sacrifices qu'il ne croyait pas nécessaires au point où ils l'étaient. Il avait l'air de dire que c'était mal le servir. Après m'être expliqué en termes assez modérés sur les motifs qui m'avaient fait agir, voyant que je persuadais mal le Roi, je changeai de ton.

— J'avoue, Sire, que je vois rien en tout cela qui soit utile à la personne de Votre Majesté. Il est malheureusement certain, dis-je dans l'animation de mon discours, et en tenant l'index de la main droite levé et presque menaçant, ce que la circonstance seule pouvait excuser, il est malheureusement certain que je ne comprends pas quand, et de quelle manière le Roi pourra rentrer dans sa capitale, puisque ses troupes ont été vaincues, et chassées par l'insurrection populaire. Ce n'est donc pas en ce moment dans l'intérêt personnel de Votre Majesté qu'on doit agir ; mais je voudrais seulement pouvoir assurer que les fils, qui tiennent encore la couronne suspendue sur la tête d'un enfant, ne seront pas rompus. Voilà où nous en sommes réduits. Cependant, si Votre Majesté conservait la possibilité de sortir d'ici, et si, accompagnés de ce qui lui reste de troupes fidèles, nous pouvions atteindre le pays où de nobles cœurs se lèveraient pour la défense du Roi, certes, je verrais là une dernière et honorable ressource pour relever l'étendard royal. L'entreprise n'est peut-être pas impossible, et si le succès en est douteux, si nous succombons, au moins tomberons-nous avec honneur. La voie des négociations entreprises est moins périlleuse, mais incertaine dans ses résultats. J'avoue que

je préférerais le parti des hasards, si toutes les voies ne nous en sont pas fermées.

Le Roi reprit alors la parole avec plus de bienveillance qu'il ne m'en avait montré d'abord.

— Vous avez certainement raison, mais ne serait-on pas arrêté dans les premiers pas? Quand on pense que l'insurrection nous environne, que la ville de Chartres est soulevée! Versailles révolté a fermé ses portes à mes troupes!

— Ces difficultés sont réelles, dis-je, mais elles ne sont pas insurmontables; elles ne sont qu'auprès de nous, et dans les lieux où Paris exerce sa funeste influence. Mais plus loin, nous nous trouverions plus à l'aise; d'ailleurs ces révoltes partielles ne seraient point soutenues par des masses formidables, les forces du Roi seraient supérieures partout où elles se présenteraient.....

Charles X parut ému à ces paroles.

— Cela pourrait bien ressembler à la fuite de Charles I^er^ devant l'armée du parlement, dit-il à mi-voix.

J'avoue que moi-même, dans la confiance où j'étais que les voies d'accommodement n'étaient pas rompues, je n'insistai pas autant que je l'aurais fait à jeter le Roi dans une aventure pour laquelle rien n'était préparé. Elle n'aurait pas été au-dessus de son courage, mais peut-être au-dessus de son caractère.

C'est ainsi que, lorsque le duc de Mortemart entra, le Roi se trouva disposé à signer les ordonnances, et ce fut au moment même, dans son lit et devant nous, qu'il accomplit cet acte solennel. Nous nous retirâmes;

et je me sentais le cœur oppressé, quoique je fusse loin de prévoir que c'était pour la dernière fois que je voyais mon noble et excellent maître.

En arrivant avec M. de Mortemart dans ce salon qui était devenu le nôtre, je rencontrai M. de Polignac en grande tenue de ministre, ayant sous le bras son chapeau à plumes blanches.

— Mon cher prince, lui dis-je, par quelle fantaisie vous trouvez-vous ainsi? Ne savez-vous pas que tout le monde dit à Paris que le Roi a pris un ministère postiche pour se sauver des difficultés du moment, mais qu'en réalité il conserve auprès de lui ses anciens conseillers? Voulez-vous confirmer cette accusation de faiblesse et de fausseté? Personne n'en douterait si on vous voyait ainsi habillé!

Le prince reçut cette leçon avec beaucoup de douceur; il revint un moment après en simple frac et en chapeau rond.

Pendant ce temps, M. de Mortemart lambinait comme un homme qui n'est pas pressé d'aborder les difficultés qu'il redoute. On allait, on venait, on s'arrêtait devant un fromage posé sur une table, enfin le temps se perdait. Je m'approchai de lui pour lui représenter que ce temps était précieux, que l'incertitude des déterminations royales laisserait divaguer les esprits, exalterait nos ennemis, et découragerait nos partisans.

— Partez, lui disais-je, partez donc.

— Comment! ne venez-vous donc pas avec nous?...

— Je le désirerais, lui dis-je, et puisqu'il y a quelque danger, je le demanderais comme une fa-

veur; mais voilà M. d'Argout qui vous accompagne, et je suis sûr qu'il ne veut pas entendre que je sois des vôtres.

— C'est vrai, dit ce dernier, je crois que le nom de M. de Vitrolles, si honorable en toutes circonstances, non seulement ne peut pas servir, mais même nuirait essentiellement aux conciliations dont nous sommes chargés.

— Vous le voyez, dis-je à M. de Mortemart.

Je ne saurais dire avec quel chagrin je vis enfin partir ces messieurs. Il me semblait que les sentiments qui m'attachaient au Roi et à la monarchie auraient animé leurs conseils, inspiré des actions plus vives. Et depuis, j'ai profondément regretté d'avoir été retenu par cette convenance qui défend de s'imposer. M. de Langsdorff partit avec eux; ils prirent leur route, à pied, puisqu'on ne pouvait voyager autrement, par Passy. Là se trouvait le marquis de Forbin-Janson, beau-frère du duc de Mortemart. On s'y arrêta, on y déjeûna, enfin on y perdit encore du temps. Toute cette marche se ressentait des dispositions d'un ministre, chargé à contre-cœur des affaires les plus difficiles, dans les circonstances les plus ardues. Il voulait les terminer dans la droiture de son caractère, mais il n'y portait pas l'élan d'une volonté forte et passionnée. Il cherchait ses conseils autre part qu'en lui-même. En arrivant à Paris, il se rendit au Luxembourg, chez M. de Sémonville. Celui-ci ne trouvait ses moyens qu'à la pointe de ses finesses; armes trop faibles et sans effet en de telles circonstances. On dépêcha plusieurs émissaires, au nombre desquels était M. de Sussy, chez le grand artisan de la révolu-

tion, M. Laffitte ; mais on ne le trouva plus dans les mêmes dispositions. Les choses avaient marché dans la nuit et dans les longues heures de la matinée qu'on avait perdues : on avait déjà fait des ouvertures au duc d'Orléans.....

(*Ici s'arrête le manuscrit de M. de Vitrolles*).

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER

NOTES

NOTES

NOTE A

LE PRINCE DE TALLEYRAND

J'ai parlé souvent déjà de ce personnage qui s'est rendu fameux avant nous, avec nous, et après nous. Mais je n'en ai pas dit assez pour fixer l'opinion qu'on doit conserver de lui : elle flotte encore incertaine. Il est, en effet, difficile de mettre d'accord tous les contrastes de cette vie taillée à tant de facettes. Je l'ai déjà montré en action, et je veux essayer de le faire mieux connaître par lui-même, et dans les rapports que j'ai eus avec lui.

Un jour, j'étais seul chez le prince de Talleyrand, et je pourrais en retrouver la date : la place Louis XV et les rues adjacentes étaient encombrées d'une foule immense. Elle assistait, sans se passionner beaucoup, à une lutte où les armes étaient des parapluies, auxquels se mêlaient bien quelques bâtons... Les champions se poussaient et se repoussaient vers le pont Louis XVI : les uns criant : *Vive le Roi!* les autres : *Vive la Charte!* Ce tumulte avait fermé les portes de l'hôtel de M. de Talleyrand, et nous fûmes seuls plusieurs heures de suite.

Nous regardions de temps en temps, à travers les carreaux de la croisée, cette poussée qui n'avançait ni ne reculait beaucoup. J'étais à peu près aussi impassible que le grand chambellan, lui, par indifférence de tout ce qui pouvait arriver, et moi, par la conviction qu'il n'arriverait rien. Nous avions épuisé les conversations ordinaires, — et ce sont celles-là qui s'épuisent, — lorsque tout à coup, il m'interpella, sans préambule.

— Avez-vous remarqué, me dit-il, qu'en examinant les époques diverses, on trouve toujours un homme qui, par un rapport particulier entre son caractère et celui de son temps, devient le type et pour ainsi dire le représentant de son siècle? Je ne parle pas de Léon X, de Louis XIV; je le prends dans une acception plus restreinte. Il est des traits auxquels il est facile de reconnaître ces figures plastiques. Le public s'en occupe; on sait les anecdotes de leur vie; il est de bon ton de les connaître: on veut savoir ce qu'ils pensent, on cite leurs bons mots. Eh bien, voyez-vous, il y a toujours un homme comme ça. Ainsi, de notre temps, ou à peu près, nous avons eu M. de Choiseul; après lui, le duc d'Orléans, Philippe-Égalité. C'est autour de ces hommes qu'on trouve la véritable histoire de leur époque. C'est ainsi que, pour tracer la figure de ces temps, j'ai écrit deux volumes des *Mémoires de M. le duc de Choiseul*; j'ai fait ensuite un volume sur le duc d'Orléans, et puis *j'ai écrit mes mémoires*.

Et il partit de là pour aller chercher quelques grands cahiers, dont il me lut peut-être soixante à quatre-vingts pages. Telle fut l'occasion de la première lecture de ces fameux mémoires. Il fut probablement sensible au plaisir que j'en témoignai, car, dans la suite, il chercha plusieurs fois à reprendre cette communication. Il choisissait dans les différentes époques des morceaux de longue haleine: dans le ministère de M. de Choiseul, c'étaient toutes les intrigues qui avaient amené madame du Barry; son influence politique, où son perruquier jouait un rôle à côté de Louis XV. En parlant de l'époque du duc d'Orléans, il peignait d'une manière piquante les ridicules de la société philosophique prise sur le fait chez M. Voyer d'Argenson, M. de Tracy, le baron d'Holbach et autres, tels qu'ils étaient racontés par le chevalier de l'Isle[1]. Enfin, dans ses propres mémoires, des passages remarquables, au nombre desquels

1. Ce chevalier de l'Isle avait été secrétaire du prince de Ligne, connu par ses écrits, ses bizarreries et ses bons mots. Un peu d'esprit, des petits vers et de la petite prose avaient fait une petite réputation au chevalier de l'Isle. Il ne lui en fallut pas davantage pour se faufiler chez madame de Polignac et dans la société de la reine. Il hantait aussi les maisons des prétendus philosophes, mais sans avoir jamais adopté leurs opinions.

était l'histoire de la grande intrigue d'Erfurth, que j'ai rapportée plus haut. Alors, il souriait malicieusement.

— Vous le savez, disait-il, tout le monde a sauvé la France, puisqu'on la sauve trois ou quatre fois par an; mais voyez-vous bien, à Erfurth, j'ai sauvé l'Europe d'un complet bouleversement.

Une autre fois, il mettait sous mes yeux le tableau de l'arrivée de Ferdinand et de son frère à Valençay. Les détails de leur séjour, les traits ridicules de leur ignorance de toutes choses, fruits d'une éducation à la Philippe II, étaient peints avec une grâce, une finesse charmante. En éprouverais-je la même impression si je les relisais aujourd'hui? Je ne sais; peut-être la manière de dire y servait; elle n'était pas celle d'un autre, ni étudiée à une bonne école; mais il accentuait fort bien ce qu'il voulait faire ressortir dans ses phrases; et quand j'ai voulu l'imiter, je n'y ai pas réussi.

Son style est bien celui qu'on est convenu d'appeler le style de la conversation, et qui n'y ressemble pas du tout. La conversation ne saurait s'écrire, mais on retrouvait dans ses écrits le genre d'esprit qui brillait dans sa manière de dire. Cet esprit ne se montrait pas pressé de se produire; le plus souvent il se cachait sous le piquant des anecdotes. Je n'ai presque jamais entendu de lui ces traits, ces mots heureux qu'on lui a prêtés et dont on pourrait faire un *Talleyrandiana* apocryphe. Il portait dans le monde une grande réserve, ne se pressant jamais de parler et ne parlant que pour dire quelque chose. Il évitait avec soin les phrases toutes faites, les comparaisons vulgaires, les locutions triviales, et, jusqu'à ses derniers jours, il a détesté le *comment vous portez-vous?* — Il ne l'a jamais dit, et n'y répondait jamais, peut-être pas même à son médecin.

Le caractère de sa conversation était la finesse et la grâce. La rédaction en était simple, souvent ingénieuse et toujours bien à lui. Il connaissait cet art de cacher sa pensée ou sa malice sous le voile transparent des *sous-entendus*, ces paroles qui laissent deviner un sens au delà de celui qu'elles expriment. C'était le sel le plus fin de la conversation d'autrefois, de ce temps où la conversation était tout l'emploi de l'esprit.

Le choix de ses anecdotes était heureux; il n'y faisait inter-

venir sa personne qu'autant que c'était nécessaire et elles avaient ordinairement une application assez fine qu'il laissait deviner. Hors de ces récits, il allait rarement au delà de deux ou trois phrases, surtout dans les sujets sérieux. Il n'entrait jamais dans une discussion, même aux conseils; son opinion se renfermait en peu de paroles. Elles ne portaient jamais sur le fond du sujet, dont il ne s'inquiétait pas du tout, mais elles lui étaient dictées par quelque intention personnelle, un intérêt quelconque de flatterie ou tout autre.

Dans les affaires, il écrivait peu, et seulement les lettres particulières, très importantes; mais il choisissait bien ses faiseurs. Lorsqu'il commandait des dépêches ou notes diplomatiques, il expliquait, en peu de mots et en phrases entrecoupées, ce qu'elles devaient contenir; et, quand on lui apportait l'œuvre demandée, il la lisait avec attention. S'il n'en était pas pleinement satisfait, il repliait le papier et le remettait à l'auteur, en disant : « Ce n'est pas cela, » ou : « Ce n'est pas encore cela, » ou bien : « Ce n'est pas tout à fait cela, » sans autre explication. — Il fallait deviner jusqu'à ce qu'on obtint le dernier triomphe : « C'est cela ! »

Ses rapports avec ses subordonnés étaient en général faciles, mais non affectueux; il savait, à l'occasion, les leur rendre utiles. Avec les gens de son service, il avait de la bonté, et cette générosité qui tient à la grande maison. Dans la société, il portait toute la grâce qu'on peut accorder avec la plus complète indifférence de sentiment. Il n'appréciait que l'esprit, dont il s'amusait. Fantasque dans ses relations, il se livrait aux plus imprévues, les admettait à une sorte de confiance, les aidait de ses conseils, comme s'il se fût intéressé à leur fortune. Mais bientôt, sans le moindre prétexte, et par caprice, il brisait des liens qu'il avait formés avec goût et poursuivait de moqueries et de sarcasmes, ceux qu'il avait le plus recherchés. C'est par cette complète absence de sentiments vrais, et aussi par le choix des personnes qu'il rapprochait de lui, qu'on peut expliquer comment M. de Talleyrand n'a jamais eu d'amis. Personne plus que lui n'avait été environné, recherché, courtisé; personne, dans une longue carrière n'avait procuré autant

d'avancements, fait autant de fortunes, et de tout cela il ne lui était pas resté une amitié ou un dévouement. Il y avait bien toujours quelques familiers ou parasites autour de cette grande existence. Mais excepté un seul, M. de Montrond, ils changeaient continuellement, et ceux qu'on avait vus les mieux traités étaient, au bout de deux ou trois ans, en butte aux invectives et aux colères de cette vieille enfance.

J'eus l'occasion de lui faire, à ce sujet, une leçon assez sévère. A l'époque où le congrès des souverains se réunissait à Aix-la-Chapelle pour décider de l'occupation de la France et de sa réintégration dans les droits de l'alliance européenne, je mettais un grand prix à établir quelques relations avec les ministres dirigeants, à l'effet d'y soutenir et appuyer les *postulations* de mon dernier mémoire, publié par mes ennemis sous le titre de *Note secrète :* c'est-à-dire la libération du territoire, l'admission de la France dans la plénitude de son influence sur les conseils communs de l'Europe, et à ce prix rappeler le gouvernement du Roi à son principe monarchique. Envoyer en mon nom une personne de ma confiance me paraissait bien trop présomptueux; faire intervenir Monsieur dans une telle mission était une trop grosse affaire et le compromettre au delà de ce qui était permis. Il me semblait que si j'arrivais à décider M. de Tayllerand à prêter l'appui de son nom et de ses anciennes relations personnelles avec les chefs des cabinets réunis au congrès, il ne me serait pas difficile de faire entrer cet émissaire dans mes vues, soit que le prince de Talleyrand s'y prêtât par indifférence, soit que la personne que nous enverrions embrassât cette cause pour l'importance qu'elle lui donnerait.

Je voulus d'abord soumettre ma pensée à madame la duchesse de Dino, pour pressentir celle de M. de Talleyrand. Elle avait sur lui *les droits d'un esprit fort et ferme en ses desseins*, et ceux que lui donnaient l'habitude des causeries intimes et les longues veillées que le prince aimait à prolonger bien avant dans la nuit jusqu'à deux ou trois heures du matin. Sa facile et haute compréhension se prêtait à tous les sujets; elle aidait M. de Talleyrand à penser et le forçait

à préciser et, compléter ses idées, qui, sans elle, seraient restées vagues et vaines. Enfin, souvent elle l'inspirait. Son esprit marchait à grands pas, et pour comprendre il lui fallait moins de paroles qu'à toute autre.

Je lui dis que je ne concevais pas un congrès européen où le nom de M. de Talleyrand ne serait pas prononcé; qu'il devait à la considération de sa longue influence de faire connaître son opinion et ses vues dans une conjoncture aussi importante pour la France et les destinées de l'Europe; que nous-mêmes, particulièrement dévoués au maintien de la Restauration il nous importait d'être exactement informés des dispositions des cours alliées et, au besoin, de leur faire parvenir quelques paroles; que, pour en arriver là, des lettres et des correspondances qu'il était facile de nouer, seraient insuffisantes; qu'il faudrait donc envoyer une personne sûre et intelligente, choisie par M. de Talleyrand, qui s'accréditerait de son nom, et profiterait en même temps des ouvertures que nous pouvions lui donner auprès des ministres attachés à nos principes.

La duchesse de Dino saisit cette idée avec son regard d'aigle, sans la discuter, sans l'approuver. Elle me demanda d'en parler à M. de Talleyrand, se réservant ensuite de l'appuyer auprès de lui, et un rendez-vous fut pris au lendemain.

Il me fallut bien plus de développements et d'explications, par conséquent, bien plus de temps pour être compris. Il me fit peu d'objections et entrait de plain-pied dans mes idées. Seulement on le voyait préoccupé de la personne de confiance qu'il choisirait pour cette commission délicate. Il me remit à deux jours de là, et lorsque j'arrivai, il était encore plus embarrassé, et finit par m'avouer que de tout ce qu'il connaissait, il n'y en avait pas un seul auquel il pût se fier en une telle occasion. Il me nomma plusieurs de ses familiers.

« Un tel, me disait-il, a l'esprit nécessaire, mais ce n'est pas un homme sûr... Alexis de Noailles pourrait convenir mais il est faux et son esprit est de travers; Froc de la Boulaye, que j'ai fait comme mon chapelier a fait mon chapeau, » et en disant cela il frappait avec la main sur

son chapeau, « eh bien! je ne pourrais pas me fier à lui! »

Et il en cita quelques autres sans en trouver un seul qui satisfît à la situation proposée.

— Comment, très cher prince, lui dis-je, comment expliquer ce vide autour de vous? Dans cette longue carrière de pouvoir et de grandes situations combien d'hommes n'avez-vous pas touchés, combien dont vous avez ainsi aidé ou créé la fortune! Quoi! De tous ceux-là il ne vous en reste pas un sur lequel vous puissiez appuyer votre confiance?.. Quel malheureux choix de clients et de protégés avez-vous donc fait, que le hasard ne vous en ait pas amené un seul capable de quelque dévouement... Mon crédit a été passager, vous le savez. J'ai bien rencontré des ingrats, et cependant au moment où je vous parle, j'aurais bien à choisir entre dix ou douze le dévouement sur lequel je pourrais compter. Il y en a bien à qui manqueraient les deux ou trois cents louis nécessaires pour accomplir une pareille mission. Mais pas un ne me refuserait de l'entreprendre. Je puis le dire, puisqu'il n'y a rien là dont je puisse me vanter, et que la seule différence que je signale est uniquement dans le genre ou l'espèce de personnes dont nous avons été entourés.

Le prince recevait ma sévère allocution, la tête baissée et sans répondre. Si ce n'est au moment où je disais *genre* et *espèce*. Il dit à voix basse : « Oui.... espèces! »

J'avais besoin de cette double mission et de me couvrir du nom de M. de Talleyrand pour ne pas être accusé d'ourdir à Aix-la-Chapelle une intrigue particulière et je renonçai à l'espoir d'y exercer une influence utile à la France.

Ceux qui ont suivi, comme moi, M. de Talleyrand, ont remarqué un travail qui lui était particulier pour payer le tribut qu'il devait à sa réputation d'esprit supérieur. De loin en loin, tous les quinze ou vingt jours, il cherchait une pensée, juste ou fausse, peu lui importait, pourvu qu'elle fût inattendue; il en étudiait la rédaction, la limait, la polissait, jusqu'à ce qu'il l'eût rendue brillante. Mise ainsi en état, il ne lui était pas difficile, avec l'ascendant de sa position, de l'amener dans la conversation à tout propos et à tout venant; et il appréciait le mérite de chacun, au degré d'approbation ou d'admiration qu'on accordait à ces

impromptus mis au jour si laborieusement. Il aimait à étonner.

Mais c'est assez parler des formes de son esprit pour faire connaître ce personnage, il faut le considérer sous d'autres rapports. Il me semble qu'on ne lui fera pas tort, en l'acceptant pour ce qu'il prétendait être : le type, le représentant du temps où il a vécu. Mais, grand Dieu ! Quel était ce temps ! Celui d'une complète subversion des idées, des principes et des mœurs ; celui où les plus éminents abjuraient leurs devoirs, abdiquaient leurs droits et leur dignité ; où, pervertis par l'immoralité de tous les intérêts personnels, ils ne connaissaient plus aucun frein, pas même celui de la honte. Voilà ce que la vie de M. de Talleyrand a trop exactement représenté.

Entré dans le monde sous les auspices de son jeune esprit, d'une très jolie figure qui faisait passer la difformité de son pied, et d'un grand nom qui couvrait la médiocrité de sa fortune, par goût, par entraînement et par calcul il mit son avenir sous la protection des femmes. C'était dans ce temps la voie des succès les plus assurés. Elles ont toujours joué pour lui un premier rôle, et ont successivement aidé, accompagné et dominé sa vie politique. Le contraste de ses goûts avec l'état qu'il avait embrassé les lui rendait plus chers et plus piquants, et il apprit ainsi de bonne heure à caresser le scandale et à mépriser l'opinion des honnêtes gens. Je serais tenté de croire que les deux grands mobiles de cette existence aux phrases si variées ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent, et que toute son ambition, loin d'être le but, n'a été que le moyen de satisfaire ces deux passions. La politique était son industrie.

Il sentit, d'abord par les privations, ensuite par toutes sortes de jouissances, le prix de la richesse. Un jour, il me parlait avec assez d'abandon, et allait même jusqu'à me donner des conseils pratiques.

— Voyez-vous, il ne faut jamais être pauvre diable, me disait-il[1]. Moi, j'ai toujours été riche. Exilé aux États-

1. Ceci rappelle un mot qu'on avait cité de lui : Le vicomte de Narbonne, son intime de sa jeunesse, rentrait en France sous le consulat. Il était venu voir

Unis, j'avais une existence, une maison comme je l'ai ici. »

Mon sourire exprima le doute; je ne pouvais pas avoir l'air de croire ce mensonge plus gros que sa maison.

— En passant en Angleterre, me dit-il, j'y avais envoyé et vendu une superbe bibliothèque, et puis j'avais gagné beaucoup d'argent; tenez, c'était précisément le jour de la Fédération, le 14 juillet 1790. Il y avait alors à Paris deux banques de jeu. Avant le dîner j'allai à une de ces banques et, ma foi, la fortune me servit et je la fis sauter. J'emportai plus d'or que mes poches n'en pouvaient contenir, sans compter les billets de la caisse d'escompte, et j'apportai tout cela chez madame de Laval où je dînais. Le soir, je vais à l'autre banque avec la confiance du succès; ma foi! il fut complet. Je fis également sauter celle-ci; je revins encore chez madame de Laval lui montrer l'or et les billets. J'en étais couvert; mon chapeau entre autres en était plein..... remarquez : c'était le 14 juillet ! » — Il avait envie d'ajouter : « Le jour même où j'ai dit ma dernière messe au champ de Mars !... »

Il avait beau dire, tout le monde savait bien qu'il était revenu en France sans un sou, et que, jusqu'au jour où il devint ministre des relations extérieures sous le Directoire, il vécut en empruntant de madame de Staël vingt-quatre mille francs, hypothéqués sur la perspective de sa fortune, et qu'il eut toutes les peines du monde à rendre, quand cette fortune fut arrivée.

On a cherché la source de ces richesses, qui grandissaient avec les emplois qu'il occupait, dans les jeux de la Bourse,

ministre des relations extérieures, et tombait au moment des audiences. Enfin, en arrivant, il se plaignit d'avoir attendu longtemps.

— Et puis, dit-il, c'est ruineux.

— Comment ruineux ?

— Certainement! quand on a un fiacre à la porte.

— Un fiacre? et pourquoi as-tu un fiacre?

— Mais parbleu la belle question! J'ai un fiacre parce qu'il pleut, qu'il fait une boue affreuse.

— Belle raison! Et pourquoi n'as-tu pas un carrosse?

— La plaisanterie est mauvaise; tu sais bien que je n'ai pas le sou pour payer un carrosse.

— Tu n'y entends rien; on a toujours un carrosse, et l'on paye un carrosse avec un carrosse. »

favorisés par la connaissance des secrets de l'État et des événements qu'il prévoyait. Personne ne lui faisait l'honneur de croire qu'il eût été détourné par un sentiment de probité de ces spéculations où le joueur subtilise ses adversaires, en connaissant leurs cartes et en voyant dans leur jeu; et, au fait, cette délicatesse ne l'aurait pas arrêté. Mais je tiens d'une personne, chargée par sa haute position de savoir ce qui se passait à ces jeux publics, que M. de Talleyrand avait souvent tenté ces hasards, et que, si quelquefois les chances lui avaient été favorables, il les avait éprouvées bien plus souvent contraires, et qu'il y avait certainement beaucoup plus perdu que gagné. C'est acheter de la honte bien cher. Il faut chercher ailleurs l'origine de sa fortune : elle s'explique par les affaires de toute espèce que son crédit dans les emplois les plus élevés pouvait protéger et faire réussir, et aussi par les tributs des princes que la victoire réduisait à mendier son appui et à payer bien cher le peu qu'on leur accordait.

C'était bien mieux encore, lorsqu'il s'agissait de ces traités, ou plutôt ces capitulations, où les grandes monarchies rachetaient leur existence après de complètes défaites. M. de Talleyrand penchait toujours à diminuer les énormes sacrifices que le vainqueur exigeait sans mesure. La modération de son caractère tournait ainsi naturellement au profit de ses intérêts. Et, par exemple lorsque dans le traité de Presbourg, il effaçait d'un trait de plume, de sa propre autorité, dix millions sur cent millions exigés par son maître, ne se croyait-il pas le droit de compter sur la reconnaissance de l'Autriche[1] ?

L'emploi de ses revenus était d'abord la tenue d'une grande maison et ensuite des fantaisies; il avait successivement acheté et revendu quatre ou cinq des plus beaux hôtels de Paris; ses galeries de tableaux avaient eu le même sort.

1. Un jour le premier consul instruit de ce qu'on appelle les affaires auxquelles M. de Talleyrand se livrait avec assez d'impudeur, lui dit d'un ton de reproche et d'humeur. « On dit que vous êtes bien riche M. de Talleyrand? » Celui-ci sans se déconcerter lui répondit : « Oui, général, j'ai acheté beaucoup de rentes la veille du 18 brumaire, je les ai revendues le lendemain, et ma fortune a été faite. »

Ce n'était pas impunément que M. Talleyrand avait consacré sa vie aux femmes. S'il avait puisé auprès d'elles ce qu'elles donnent : les grâces de l'esprit, l'envie de plaire, première condition pour y réussir, la finesse, la douceur du langage, l'aménité des mœurs, il y avait perdu de plus fortes qualités : les habitudes plus sérieuses de l'esprit, la généralisation des pensées, la fermeté des déterminations. Il avait toutes les faiblesses, les mièvreries et la mollesse d'un autre sexe. Fantasque dans ses haines comme dans ses amitiés, dans ses goûts et dans ses colères, il y avait en lui beaucoup de la vieille coquette gâtée.

Le contraste de ces faiblesses avec le grand rôle qu'a joué M. de Talleyrand, dans des circonstances si diverses, sous des couleurs si différentes, a laissé en question la nature et l'étendue de son génie. Les uns jugeant d'après ses succès sans cesse renouvelés, ses emplois, les honneurs qui venaient couvrir une vie déshonorée, ont mesuré la puissance de son esprit à la grandeur de sa fortune; d'autres, cherchant ce qu'il a fait de grand, d'utile pour son pays, sans pouvoir le trouver dans cette longue vie politique, lui ont refusé toute capacité au delà du bel esprit qui n'en tient pas lieu. Pour décider cette question, il faut remonter un peu plus haut que la simple appréciation des faits.

L'habileté d'un homme, sa capacité doivent se juger non sur les fins qu'il aurait dû se proposer, mais sur les facultés qu'il a employées pour les atteindre. M. de Talleyrand n'avait jamais eu la prétention de diriger les affaires du monde, de concevoir un vaste plan, et de le suivre avec fermeté de conséquence en conséquence, soit qu'il n'ait jamais eu le moindre souci du bien public; soit qu'il pensât que c'est une trop grande vanité à un homme, quelque haut qu'il soit placé, de vouloir maîtriser les circonstances et tracer les grandes perspectives de l'avenir.

On ne doit donc pas juger ses grands talents là où il ne les a jamais employés; mais, à toutes les époques de sa vie, au milieu de toutes les secousses du temps, il n'a eu qu'une pensée, celle de placer sa fortune au plus haut; et cela il l'a accompli avec une admirable habileté, à travers des difficultés insurmontables à tout autre. Agioteur à une époque

où personne ne pensait à l'être, et publiquement adonné aux femmes, il devint évêque à l'âge où l'on pouvait le devenir. Totalement privé de la faculté de parler en public, il n'en fut pas moins un membre distingué et remarquable de l'Assemblée constituante. Émigré au dernier moment où il pouvait sauver sa tête, il obtint de rentrer en France, lorsque la proscription et la mort pesaient encore sur tous ceux de son rang et de son état; et il conjura ces dangers par son audace à servir les proscripteurs. Là, comme dans toutes les autres circonstances de sa vie, il se tenait prêt à quitter ceux qu'il servait, pour passer à ceux qui les renverseraient. Il ne fit rien pour amener les journées de brumaire; mais il s'était placé en première ligne de ceux qui devaient en profiter. Lorsque après les négociations de de Tilsitt, il pressentit les revers d'une ambition exaltée jusqu'au dévergondage, il chercha un prétexte pour se placer à côté des affaires et des revers qu'il commençait à prévoir, et il préféra l'attitude d'une demi-disgrace, comme un passage à tout ce qui pouvait succéder. Il n'avait pas choisi la Restauration, plus hérissée de difficultés pour lui que toute autre combinaison : la régence de Marie-Louise, le fils d'un prince régicide ou tout autre. Il y aurait trouvé ses intérêts bien plus sûrement garantis. Cependant il ne tenta rien pour les faire prévaloir; il subit la Restauration comme une nécessité, et l'affronta avec tout son esprit. Il en fallait beaucoup pour faire accepter par les hommes de la royauté légitime l'évêque apostat, le prêtre marié, l'homme de grand nom qui avait juré haine à la monarchie, enfin, celui qui s'était associé au meurtre du duc d'Enghien en le justifiant, si ce n'est en le conseillant. Néanmoins, il fut ministre, à la tête de affaires; grand chambellan, à la tête des faveurs.

Mais que d'habileté et de savoir-faire déployés pour en arriver là ! Le grand art de M. de Talleyrand tenait à ce qu'il ne s'endormait jamais sur sa fortune. Le travail de ses intérêts ne lui paraissait jamais fini. Il en remettait sans cesse les fils sur le métier. En suivant chaque jour ses pensées, ses paroles, il n'y en avait pas une qui ne fût dictée par quelque intention personnelle. C'étaient des semences

jetées au vent dont une peut tomber sur un sol propice à la faire lever. Personne n'a cultivé ses succès avec autant de soins, mais aussi personne n'a perdu plus de pensées restées inutiles. Il y aurait eu dans ce qu'il en a ainsi disséminé de quoi faire vingt fortunes aussi grandes que la sienne.

Ses regards ne s'arrêtaient jamais au présent et ne se perdaient point dans un avenir éloigné, vague et incertain, mais ils s'attachaient à ce qui était prochain. Il prenait ses mesures en conséquence. Dès qu'il vit les difficultés s'amoncelер devant le gouvernement des rois il se portait au-devant de tout ce qui pouvait le remplacer.

— Prenez-y garde, monsieur de Vitrolles, me disait-il dans les commencements, le duc d'Orléans marche sur leurs talons! et plus tard: « Voyez-vous, la question se place entre le duc de Bordeaux et le duc de Reichstadt.» — Quelque temps après il prenait ses garanties envers la République démocratique en se liant d'avance avec ceux qui en étaient les instigateurs et qui en deviendraient les chefs; il attirait les plus marquants dans l'opposition des journaux, les plus violents, tels que MM. Thiers, Mignet et autres, sans s'inquiéter du ressentiment que le Roi en pourrait avoir; il avait mesuré toute l'étendue de notre *bonasserie*. Il n'y prenait d'autre précaution quand il invitait à dîner les coryphées d'une révolution possible, que de faire servir le repas dans l'appartement de madame la duchesse de Dino pour pouvoir dire: « Ce n'est pas chez moi, mais chez ma nièce; » il n'y avait qu'un escalier à traverser. J'arrivai un soir à l'hôtel; on m'avertit que c'était madame la duchesse de Dino qui recevait; grand fut mon étonnement d'y trouver tant de figures inconnues. J'en demandai l'explication à Pasquier et il n'eut qu'à me dire les noms pour me faire comprendre. Je retrouvais le sage qui se préparait à tout événement.

Ce n'était pas encore là les meilleurs tours de force que cet habile acrobate jouait sur le théâtre de la Restauration. J'en ai vu de plus forts et j'en citerai un entre autres

Dans les difficultés que la Restauration présentait à M. de Talleyrand, la fatale catastrophe du duc d'Enghien

n'était pas la moindre. Et quand il aurait pu étouffer les voix qui l'accusaient d'avoir le premier provoqué cette épouvantable violation de tous les droits humains et divins, sa position de ministre des relations extérieures et les lettres qu'il écrivit, en cette qualité, pour justifier l'horrible assassinat prouvaient assez sa participation à ce crime. Comment pouvait-il se trouver en face du père et du grand-père de la victime immolée?

M. le duc de Bourbon tant que vécut M. le prince de Condé son père ne vint à Paris que par moments pour faire sa cour au Roi; il est facile de comprendre la répugnance que lui inspiraient des lieux chargés de si cruels et si sombres souvenirs.

Quant à M. le prince de Condé, son extrême vieillesse et quelque affaiblissement de ses facultés intellectuelles rendirent plus facile d'affronter sa présence. M. de Talleyrand en eut l'audace et elle lui réussit à un certain point. Le vieux prince avait conservé la tournure caustique de son esprit et il se servait de l'affaiblissement de sa mémoire et des absences qu'on attribuait à son esprit, pour dire telles choses qui avaient besoin de ce passeport. Ainsi il ne parlait jamais de M. Talleyrand qu'en le nommant l'évêque d'Autun et ses lazzi ne manquaient pas de piquant.

A la mort de son père M. le duc de Bourbon fut obligé de s'établir en France; ce contact embarrassait assez l'ancien prince de Bénévent, et il lui importait d'accommoder sa position avec le père du duc d'Enghien. Il n'en avait pas encore trouvé l'invention, lorsqu'une personne dont le mari se trouvait malheureusement et bien injustement impliqué dans ce drame lugubre, consulta M. de Talleyrand sur ce qu'elle pourrait faire pour effacer de la pensée du prince toute idée préjugée d'une odieuse complicité. Elle consentait bien à supporter le poids de la calomnie vis-à-vis d'un public qui accepte le mal par légèreté, ignorance ou inclination; et même vis-à-vis du Roi et des princes parce qu'on aurait pu croire qu'elle attachait quelque intérêt à cette justification tardive. Mais vis-à-vis du malheureux père, il en était tout autrement; son cœur saignait à l'idée qu'il pouvait accuser d'une semblable infamie un homme

d'honneur qui en était innocent. M. de Talleyrand, qui voulait que personne ne se justifiât quand il ne s'était pas justifié lui-même, et qui jugeait qu'un complice de moins aggraverait l'inculpation contre lui, détourna cette dame de toute démarche.

— Vous aurez beau faire, disait-il, c'est pour eux une idée fixe, ils y sont entêtés et rien de ce que vous feriez en ce sens ne réussira.

— Cependant, reprit cette noble femme, s'il était seulement possible d'éclairer M. le duc de Bourbon, si on pouvait lui soumettre les faits, lui faire connaître la vérité par une personne intime... Il y a bien auprès de lui cette madame de Feuchères.....

— Ah! reprit M. de Talleyrand, madame de Feuchères... fi donc! penseriez-vous à descendre aussi bas!

A peu de jours de là, M. de Talleyrand avait dépisté parmi les ultra-fidèles qui n'étaient rentrés qu'avec le Roi, le comte Alphonse de Durfort. Celui-ci avait vécu à Londres dans une sorte d'intimité avec M. le duc de Bourbon par la conformité de leurs goûts et de leurs habitudes. Nous fûmes fort étonnés de le voir tout à coup impatronisé chez le grand chambellan; il y était attiré, recherché. Il trouvait la maison fort bonne, et le vin de Champagne excellent. On l'admit à une sorte de confiance, et son engouement alla jusqu'à croire le roman que M. de Talleyrand avait échafaudé avec une audace qui montrait bien son mépris pour une race aussi crédule. On avait dit dans le temps, et il passa pour constant, que la veille du jour où il fut fait prisonnier, M. le duc d'Enghien avait reçu une lettre pour le prévenir des dangers qui le menaçaient. Que le fait fût vrai ou faux, M. de Talleyrand s'en empara; il affirma que c'était lui-même qui avait dicté cette lettre, et l'avait fait parvenir à temps pour le salut du prince, s'il n'en eût pas méprisé l'avertissement. Le comte Alphonse de Durfort allait au-devant d'une conviction qui lui donnait une sorte d'importance; mais il fallait la faire partager à M. le duc de Bourbon. Personne n'osait prononcer devant ce malheureux père un nom, source de tant de larmes. Madame de Feuchères pouvait seule l'entreprendre; le comte de Dur-

fort ménagea cette voie qu'on ne trouvait plus honteuse. On entoura de soins, de prévenances, de cajoleries celle que la veille on appelait une courtisane. M. de Talleyrand et madame la duchesse de Dino obtinrent la faveur de la voir, de l'entretenir, et elle fut reçue chez eux comme si elle eût été la princesse de Condé. — C'est ainsi que le tour fut joué, et la manœuvre réussit au point que le malheureux père mit sa main dans celle de M. de Talleyrand, bien convaincu que non seulement il n'y avait rien à lui reprocher, mais même qu'il lui devait une véritable reconnaissance.

Telle fut la grande habileté de M. de Talleyrand. Il atteignit le sublime dans le genre le plus bas, et il ne se manqua jamais à lui-même. On vit sur la fin d'une existence si décriée, ce vieillard au front chargé de tous les opprobres, de toutes les apostasies, se promener dans les rues de Londres avec le roi de la Grande-Bretagne, qui semblait lui faire les honneurs de son pays. Enfin, à son dernier jour, le prince qui tenait la place du roi de France s'est cru obligé d'assister à la mort fastueuse de ce grand comédien. Jamais la morale publique n'avait été effrayée d'un pareil exemple, de tant de vices, de déréglements, couronnés par de continuels succès et une apparence de gloire. Voilà son génie, et, à cet égard, aucun ne lui est comparable. Qu'eût-il été, s'il l'eût employé à défendre les grands intérêts de son pays? Personne ne peut le dire.

Deux fois, cependant, ses intérêts personnels de position, d'amour-propre, et peut-être aussi de vengeance, le placèrent dans la ligne des grands intérêts publics. Une fois, s'il faut l'en croire, à Erfurth, où il conjura le démembrement de l'Europe; et l'autre, à Vienne, où il plaça très haut l'influence de la France restaurée, pour y trouver personnellement le rôle qui lui convenait.

C'en est assez, ce me semble, pour bien définir ce qu'on peut et doit penser de la capacité politique de ce trop fameux personnage. On peut croire qu'avec une âme plus élevée, et plus indépendante de sa personnalité, il aurait exercé une grande et heureuse influence sur les événements auxquels il a pris part. Il aurait probablement modifié et peut-être changé les destinées de l'époque où il a à peine

marqué son passage. Après tout, peut-être est-il vrai que les circonstances de ce temps ne sont pas propres à développer les grands caractères, et qu'elles brisent ceux qui veulent les dominer.

NOTE B

APERÇU DE LA SITUATION DE LA FRANCE

AU 15 AOUT 1816 [1].

Toutes les relations que nous recevons des pays étrangers, nous prouvent que notre situation intérieure est mal connue et mal jugée. Comment pourrait-il en être autrement, puisque toutes les sources de renseignements qu'on peut avoir, sont viciées dans leurs principes? Les relations naturelles des ambassadeurs de toutes les puissances sont avec des membres de l'ancien ministère, dont l'existence est plus ou moins liée aux hommes de la Révolution, et qui font cause commune avec eux. Outre cela, leurs rapports journaliers sont avec les membres du ministère actuel, qui s'est mis dans la fausse position d'attaquer ceux qui devraient faire son soutien; enfin, nos ambassadeurs, choisis par le ministère dans le moment du combat des opinions, ont été nommés principalement à cause de leur conformité de principes avec les ministres. Il est donc impossible que les renseignements qui parviennent aux cours étrangères ne soient pas remplis de préjugés et de préventions. On pense qu'il est utile de présenter un tableau

1. Cette note et la suivante furent officieusement communiquées aux puissances étrangères par l'entourage de Monsieur. La troisième fut publiée par les soins de M. Decazes sous le titre de *Note secrète*, dans les circonstances que nous connaissons par les Mémoires. Je n'ai pas jugé nécessaire de la reproduire ici, vu la facilité avec laquelle le lecteur pourra se la procurer. (*Note de l'éditeur.*)

parfaitement impartial et parfaitement éclairé de la situation de la France, et d'expliquer comment le ministère se trouve en contradiction avec lui-même, en ayant adopté la théorie du gouvernement représentatif et en se refusant à la pratiquer; en admettant le principe et refusant toutes les conséquences les plus immédiates et les plus nécessaires.

Dans le gouvernement que la France a adopté, que les étrangers lui ont conseillé, et qu'elle essaye, le ministère n'est pas libre de choisir d'une manière absolument indépendante, le système qu'il veut suivre; il doit trouver sa force et son appui dans le concours des assemblées délibérantes, de même que les assemblées délibérantes trouvent leur force et leur appui dans l'opinion de ceux qui sont appelés à les élire. Le ministère, au contraire, ne se faisant point une idée claire de sa situation dans ce gouvernement, embarrassé, dans la pratique de ce système, entre les idées de liberté et les usages du despotisme de Buonaparte, veut que son autorité enchaîne le suffrage des Chambres, pour que les Chambres enchaînent ensuite l'opinion de la France; et, au lieu de s'appuyer de toute la force que pourrait lui donner une Chambre librement élue, la première que nous ayons vue, depuis vingt-cinq ans, composée des principaux propriétaires de chaque département, c'est-à-dire de la partie la plus saine, la plus conservatrice des intérêts de la France, il s'est volontairement mis en opposition avec elle, souvent pour des motifs de peu d'importance et qui, même quand ils auraient été plus considérables, ne valaient pas, dans l'intérêt général, le malheur de montrer à la France et à l'Europe, une division aussi continuelle et aussi prononcée entre les pouvoirs qui, dans le système adopté, doivent concourir au gouvernement de l'État. Il est résulté de cette lutte prolongée que le ministère lui-même a diffamé la Chambre, et a perdu toute la force du concours qu'il aurait pu y rencontrer. Les ministres ont trouvé dans ce projet la coopération naturelle de tous les amis des révolutions passées et à venir, des ennemis du Roi et même de leurs propres ennemis, qui ont bien senti l'avantage qu'ils pouvaient retirer d'une conduite aussi inconsidérée. Dans cette situation, le ministère reste

seul, ne peut gouverner aucun parti, ne peut rien affermir, rien instituer. La Chambre demande des institutions monarchiques qui soient la garantie du trône; elle voudrait que la Chambre des pairs devînt la source d'une noblesse indépendante; que le clergé fût propriétaire et non salarié; que des assemblées provinciales réglassent les intérêts locaux, et que les arts et métiers eux-mêmes, fussent réinstitués en corporations, c'est ainsi qu'elle entend les bases sur lesquelles on peut rétablir la monarchie? Mais la lutte qui existe entre elle et le ministère, rend ces vœux impuissants et même dangereux, puisqu'ils sont les prétextes et le champ de bataille de la guerre qu'ils se sont déclarée; de là, les haines et les invectives et l'emploi de toutes les forces et de tous les moyens à s'attaquer et à se défendre, au lieu de les réunir pour reconstruire.

En voyant tous les maux qu'entraîne la division prolongée de la Chambre et du ministère, on est disposé à condamner bien sévèrement ceux qui en sont la cause; et à cet égard, il ne peut pas y avoir de doute. La majorité de la Chambre, toute royaliste, a reçu, dans les six premières semaines, toutes les propositions des ministres comme les volontés du Roi; les a acceptées sans délibérer, et aux cris de : « Vive le Roi! » Mais le ministère, entraîné par de minces et misérables considérations, a choisi de son plein gré de se placer dans l'opposition de la minorité, et, dès cet instant, il a perdu toute confiance, toute influence sur la Chambre, qu'il aurait pu facilement persuader et diriger, en restant dans les rangs de la majorité; la lutte s'est établie, et il faut admirer le sentiment de profond respect pour l'autorité royale qui a empêché la Chambre de devenir violente et subversive et l'a contenue dans de certaines bornes, malgré le système de calomnies et de diffamation adopté contre elle par le ministère; nous allons suivre ces principales inculpations. Le ministère a accusé la Chambre de n'être point un véritable organe de l'opinion publique, il a attaqué les élections dont la Chambre est formée, ses principes, et l'a représentée comme factieuse, toutes les fois qu'elle usait de ses droits dans la discussion des lois.

Tous les partis se réclament en France de l'opinion pu-

blique. Nous ne pensons pas qu'il existe d'autre manière légale de la reconnaître que par l'esprit des élections, par l'assentiment donné aux opérations des mandataires élus, enfin, par l'approbation prononcée lors de leur retour dans leurs foyers. Les élections de 1815 ont présenté à peu près les trois quarts d'hommes opposés par leurs antécédents aux principes de la Révolution et réunis dans leurs principes à eux, qu'ils ont publiés, et que nous ferons connaître plus bas.

Malgré la guerre que le ministère a faite à la Chambre pendant et depuis la session, malgré les journaux qui, par les lois existantes et par de nombreux moyens de séduction, sont entre les mains du ministère, on a pu remarquer que la Chambre a trouvé, dans tous les départements, un assentiment prononcé à presque toutes ses opérations. Enfin, le retour des députés dans leurs foyers a été un triomphe pour tous ceux qui avaient voté avec la majorité, au point que le ministère a été obligé de défendre ces expressions de la reconnaissance publique et d'empêcher les journaux de publier celles qui avaient eu lieu contre ses ordres. Outre cela, les conseils généraux, composés des principaux propriétaires des départements, ont, au nombre de plus de soixante, donné, dans leurs adresses au Roi, une adhésion formelle aux principes exprimés par la majorité de la Chambre. Le ministère en a empêché la publication.

Quel est le pays où l'opinion publique, regardée comme un des régulateurs du gouvernement, se soit prononcée d'une manière plus solennelle, plus positive, plus prolongée? Et quels droits le ministère peut-il avoir à dire que les députés ne sont pas ses véritables organes? Mais le ministère dit peut-être : si nous ne nous opposons à la Chambre, la France pourrait se précipiter dans l'ancien régime. Nous pensons que cela est faux, même impossible : mais si cette crainte était fondée, ce serait bien pis pour les ministres. Ils ne conviendraient donc qu'ils ne sont qu'une faction, à moins qu'ils ne disent qu'ils luttent contre la *faction de la France.*

Au reste, les élections ont été faites par les mêmes collèges électoraux qui existent depuis quinze ans, qui ne peu

vent être animés d'aucun esprit de parti, qui ne peuvent appartenir à aucune faction, qui sont composés des principaux propriétaires de chaque département et qui ont choisi d'une manière tout à fait indépendante, les mandataires qu'ils ont cru les plus propres à ramener le gouvernement à des principes fixes et certains. Combien est misérable l'objection que font les ministres, que ces collèges électoraux ont été dénaturés par l'addition de vingt membres au choix du gouvernement. D'abord, ce droit résultait d'un sénatus-consulte organique de Buonaparte : 1° il a été mis en exercice par le ministère de M. de Talleyrand et de Fouché, qu'on ne peut pas soupçonner d'avoir voulu jeter par ce moyen un esprit de parti royaliste dans les élections: 2° les choix ont été faits par les préfets qui étaient eux-mêmes nommés par ce ministère et soigneusement choisis dans des opinions intermédiaires; 3° enfin, cette addition de vingt personnes sur trois cents, a dû nécessairement être totalement insignifiante pour l'esprit des élections.

Principes exprimés par la Chambre. — Les accusations que le ministère a faites contre la Chambre par rapport à ses principes, sont aussi vagues que celles qu'il a mises en avant sur les élections qui l'ont formée, et la déclaration des principes publiés par la majorité de la Chambre, à la date du 20 janvier 1816 [1], en sera la preuve bien convaincante. Le ministère a prétendu que la Chambre voulait conserver la Charte constitutionnelle, la Chambre dit dans son adresse au Roi, le premier article de sa session : « Nous avons juré la Charte; Sire, que Votre Majesté souffre cet orgueil, il n'est pas même permis de douter de notre foi. » Elle dit dans la déclaration de ses principes, article 2 : « Nous adoptons entièrement les principes de la Charte constitutionnelle, la division des pouvoirs qu'elle a établie; nous en maintiendrons l'esprit, et nous entrerons dans les conséquences de ce système, comme le remplacement le plus raisonnable des anciennes institutions, libertés et franchises. »

Le ministère a prétendu encore que la Chambre voulait

1. Voir plus haut, p. 244.

attaquer la propriété des biens nationaux. Elle a fait dans son sein une loi qui soumet à des juges prévôtaux et déclare « coupables d'actes séditieux, toutes personnes qui répandraient et accréditeraient, soit des alarmes touchant l'inviolabilité des propriétés qu'on appelle nationales, soit des bruits d'un prétendu rétablissement de dîmes et de droits féodaux, etc. » Et la Chambre a dit, dans sa déclaration, article 3 : « Qu'elle maintiendrait l'aliénation des propriétés, opérée dans le cours de la Révolution, quelle que fût leur origine. »

On a gratuitement accusé la Chambre d'avoir voulu rétablir des ordres privilégiés, d'anciens corps politiques, d'anciennes distinctions de droits, pour parvenir aux emplois, sans qu'on puisse citer une seule phrase dans les nombreux discours d'une session de sept mois, qui porte le moindre caractère d'une pareille pensée. Et la Chambre proclame dans le même article 3 de sa déclaration : « Qu'elle maintiendra l'abolition des privilèges et des ordres privilégiés comme corps politiques, l'égalité de droit et d'admission dans tous les emplois. » Enfin, pour terminer cette longue série d'accusations, qui sont sans base et sans motifs, on a accusé la Chambre d'être toujours entraînée par des intérêts personnels, cependant aucun membre de la majorité n'a sollicité d'emplois publics, tandis que le ministère les prodiguait aux membres de la minorité ; et, par une contradiction bien absurde, le ministère se plaint de n'avoir aucune action sur cette majorité, au moyen des grâces qu'il pourrait répandre. On a dit encore qu'elle était entraînée par une haine aveugle contre tous ceux qui avaient été employés sous les derniers gouvernements : la majorité de la Chambre a cru qu'une saine politique, que la morale publique même, exigeaient qu'on ne donnât pas les premiers emplois, les places importantes aux hommes qui avaient encore trahi leurs serments, l'honneur, les intérêts de la France, en pliant sous le joug de Buonaparte depuis sa seconde usurpation, et ce mot d'*épuration*, que le ministère a mis en avant comme un fantôme pour animer les esprits contre la Chambre, se trouve sagement et suffisamment expliqué par l'article 12 de la même déclaration.

Les délibérations factieuses. — C'est ici que se montre, dans son plus grand jour, l'ignorance où est constamment resté le ministère des conséquences absolues du gouvernement adopté en France. Il prétendait trouver une réunion de députés qui, sans discuter les intérêts de leur pays, auraient enregistré les conceptions du ministère, qui n'étaient mûries par aucunes réflexions, éclairées d'aucunes lumières, fortifiées d'aucuns raisonnements. Une pareille assemblée n'aurait servi à rien, elle aurait pu plaire aux ministres, mais elle aurait déplu à la nation; elle n'aurait exprimé aucun des vœux que forme la France pour la consolidation du trône et l'affermissement de l'État. Insuffisants de moyens pour faire prévaloir leurs idées par le raisonnement et la persuasion, les ministres ont crié à la faction, comme si la majorité d'une Chambre dévouée sans mesure aux intérêts du Roi, pouvait jamais être factieuse. Ils se plaignent des passions et de l'esprit des partis; mais ils ignorent donc que le gouvernement adopté n'est autre chose que la constitution régulière des partis, que les Whigs et les Tories se balancent depuis cent quarante ans dans la Chambre des communes, sans qu'il en résulte de graves inconvénients, parce que ces partis sont dans la constitution, et que le Roi se garde bien de maintenir longtemps un ministère contre le parti qui domine dans la Chambre.

Voilà l'histoire du passé; jetons maintenant quelques idées sur l'avenir. La France aura un gouvernement stable, qui offrira de la force à l'intérieur, de la sûreté au dehors, quand le ministère et la Chambre seront unis par les liens des mêmes principes. Tous les essais qu'on ferait pour obtenir de nouvelles élections, n'amèneraient jamais une Chambre qui puisse s'accommoder de la marche sinueuse et incertaine du ministère, de ses concessions continuelles à tous les partis et, pour ainsi dire, à toutes les époques de la Révolution. La nature des assemblées délibérantes rend cette marche impossible, non pas autant par le but qu'ils veulent atteindre, que par les moyens qu'ils veulent employer pour y parvenir. Elles seront longtemps composées, en France, de deux partis bien distincts : les uns croient, pour affermir l'Etat, qu'il faut consolider la monarchie;

les autres, qu'il faut consolider la Révolution. La masse de la nation, fatiguée de longues secousses et pliée à l'obéissance par tous les gouvernements violents et absolus qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans, attend pour obéir et se décider, que le gouvernement fasse pencher positivement la balance de l'un ou de l'autre côté. Tant qu'il la tient égale, tant qu'il laisse des espérances à l'un ou à l'autre parti, tout le monde attend, personne ne se rattache, les partis se perpétuent au lieu de s'éteindre, et le gouvernement reste seul, sans force et sans appui, parce qu'on ne sait pas où le trouver.

D'après cet exposé rapide, il est facile de juger que l'action du gouvernement, dans l'administration intérieure, est faible et divisée; que les partis qui ne sont ni comprimés, ni gouvernés, se regardent avec inquiétude: qu'ils se mesurent des yeux; que, ne comptant ni les uns ni les autres sur l'appui et la protection du gouvernement, ils se préparent à se défendre ou même à attaquer, parce qu'ils ont des liens secrets, des armes, des projets. Dans quarante-cinq départements de l'ouest, du midi et du nord, le parti royaliste aurait le dessus d'une manière très marquée : les partis se balanceraient dans vingt-cinq départements du centre, et dans quinze départements de l'est, les royalistes seraient inférieurs en nombre. Dieu nous garde d'avoir un jour à vérifier un pareil calcul!

Ces querelles intérieures nous préoccupent trop, pour que nos rapports avec les étrangers soient pour nous d'un premier intérêt. Le parti qui tient le plus aux idées de la Révolution rejette sur les souverains toute la haine qu'ils portent à la maison régnante. Le parti royaliste, au contraire, se rattache naturellement aux souverains qui l'ont délivré du joug des hommes de la Révolution et de Buonaparte, auquel on ne pourrait plus le soumettre sans l'exterminer. Ce parti royaliste, à la force duquel la nature des événements et les circonstances ont encore ajouté, et qui aurait dû être le plus ferme appui du gouvernement du Roi, souffre avec peine de se voir méconnu et calomnié au dehors comme il l'est au dedans par le ministère. Il ne

comprend pas par quelle fatalité, professant les principes conservateurs des monarchies, ceux qui ont été avoués par le congrès de Vienne, enfin, d'une manière encore plus rapprochée, ceux qui ont inspiré la Sainte Alliance, il ne trouve pas dans les souverains, qui ont contracté sur les mêmes bases, tout le secours de leur influence et d'un assentiment positif; tandis qu'au contraire, les opinions qui tiennent de plus près au génie révolutionnaire, celles qui ont soutenu la tyrannie et l'esprit de conquête de Buonaparte, celles qui ont placé l'Europe dans de si grands dangers et qu'il a fallu combattre par de si grands efforts, enfin, celles qui se cachent aujourd'hui sous le masque de la modération, parce qu'elles sont les plus faibles, semblent obtenir plus de faveur et d'encouragement au dehors. Cette contradiction étonne la raison et le bon sens, et on ne peut l'expliquer que par l'habileté qu'ont toujours montrée les hommes des révolutions à prendre toutes les formes et toutes les couleurs, à tromper les yeux les plus exercés, à fasciner les esprits et à corrompre toutes les sources d'information qui parviennent aux cabinets des souverains, et ne soumettent à leur jugement que des données mensongères. Et il leur a été d'autant plus facile de jeter des nuages sur les principes, de dénaturer les intentions, que la nature des assemblées délibérantes, la formation et la guerre des partis, la position du ministère, enfin, tous les principes du gouvernement que la France essaye pour la première fois, sont ignorés par ceux mêmes qui en prêchent la doctrine. Comment s'étonne-t-on des frottements d'un mécanisme dont tous les rouages sont neufs et n'ont pas été retouchés et polis par la lime du temps? Comment surtout peut-on en être surpris, lorsque ceux qui doivent le diriger ne connaissent ni sa marche, ni aucun des ressorts qu'il faut toucher pour lui donner un mouvement régulier, et brisent, au contraire, d'une main inhabile toutes les pièces délicates de ce gouvernement compliqué?

NOTE C

APERÇU DE LA SITUATION DE LA FRANCE

AU 14 AOUT 1817.

L'influence morale que les cabinets des puissances alliées exerçaient sur les déterminations du gouvernement français, et les renseignements erronés sur lesquels parut souvent fondée leur opinion à notre égard, nous ont engagé, il y a dix mois, à faire parvenir à quelques personnes influentes une note succincte, dans laquelle on a montré comment l'ignorance du système constitutionnel que les ministres de France avaient à conduire, les avait entraînés à lutter avec violence contre la majorité de la Chambre de 1815. au lieu de la gouverner en s'unissant à elle et en appuyant le gouvernement du Roi sur la force morale dont cette Chambre était environnée. On y faisait voir comment cette lutte, si elle était prolongée, les forcerait, malgré eux, malgré les bonnes intentions qu'on leur supposait, à marcher plus qu'ils ne le prévoyaient vers les principes et les hommes de la Révolution. On avait lieu d'espérer que la suspension d'armes qu'amenait naturellement l'intervalle de deux sessions, leur donnerait l'occasion et leur laisserait le temps de réfléchir sur la situation où ils se trouvaient placés, qu'ils en reconnaîtraient le danger et qu'ils jugeraient combien il leur était facile encore à cette époque de s'y soustraire, sans compromettre leur existence politique.

Conduite du ministère depuis la session de 1815. — *Principes de son système.* — Il n'en fut pas ainsi, ils crurent ou feignirent de croire qu'il n'y avait aucun moyen de se rapprocher des royalistes.

Ils méconnurent l'esprit et les intentions d'une classe nombreuse et imposante d'hommes qu'ils ne s'étaient pas donné le temps de juger avant de les combattre, et ils résolurent de les écraser. L'ignorance et la vanité des ministres les persuadèrent que rien n'était si facile; ils se flattèrent, car ils avaient bien besoin de se flatter, que les royalistes, qu'ils sépareraient entièrement du Roi, ne seraient plus qu'un parti sans nombre et sans force, bien plus aisé à vaincre qu'aux époques où ils avaient vainement lutté contre la révolution et contre Buonaparte; ils le représentèrent tel qu'ils auraient désiré le trouver, composé d'un petit nombre de nobles ou d'émigrés qui avait tout perdu, excepté leurs préjugés et leurs ridicules, sans moyens, sans talents, sans connaissance des idées et des lumières du siècle. Élèves de l'usurpateur, mais faibles et maladroits, imitateurs de son despotisme, les ministres crurent sans distinguer les temps et la nature du gouvernement, qu'ils trouveraient dans les arsenaux de la tyrannie des armes victorieuses; qu'il suffirait de tenir le pouvoir pour posséder la puissance, et que ces deux idoles des révolutionnaires, *les places et l'argent*, allaient tout subjuguer. Ils oublièrent dans ce calcul, ce qui échappe à tout calcul, la force morale de l'opinion, de cette opinion pure et inébranlable qui a traversé la révolution sans altérer sa couleur, que la terreur n'a pu comprimer, que toute la force de Buonaparte n'a pu vaincre, que toutes les brillantes illusions n'ont pu séduire qui a trouvé deux cent mille combattants dans la Vendée; de cette opinion enfin qui seule avait pu décider les puissances alliées à replacer le Roi sur son trône, parce qu'elles avaient compté sur elle seule pour l'y maintenir. Les ministres oublièrent encore que la puissance des conséquences, celle qu'on a très bien nommé la *force des choses*, avait décidé que le Roi régnerait avec l'appui des royalistes, ou qu'il serait renversé par ceux qui ne le sont pas; ils oublièrent enfin tout ce qui est resté en France d'honneur, d'indépendance, de loyauté, de morale et de religion. Voilà cependant ce qu'ils eurent à combattre.

Ordonnance du 5 septembre. — Si leur conception avait été étroite et misérable, leur activité fut grande dans l'exécution, pour surmonter les immenses difficultés qu'ils n'avaient pas su prévoir. Ils prirent tous les moyens de déchaîner contre les royalistes cette opinion qui se montrait trop favorable pour eux. On annonça, on commença même à exécuter le projet de les exclure de tous les emplois et d'en refuser à tous ceux qui partageraient leurs opinions; leurs intentions furent calomniées; on fit tourner contre eux la rigueur des lois qu'on leur avait demandées contre les traîtres; ils furent abreuvés d'outrages dans les journaux que la police répandait avec profusion; et tout moyen de justifier leurs intentions, de faire connaître leurs principes et de repousser l'insulte leur fut fermé partout: et cette persécution, dont il n'y eut point d'exemple dans tout le règne de Buonaparte, était dirigée contre eux par les ministres d'un Roi qu'ils ayaient appelé de tous leurs vœux, qu'ils étaient prêts à défendre, et qu'ils défendent encore de tous leurs efforts. Des nuées d'agents de police furent chargés de parcourir les départements; ces nouveaux et singuliers intermédiaires de l'autorité du Roi, qu'on n'avait pu choisir que dans la boue de la révolution, furent chargés d'en réveiller toutes les passions; les vieilles haines contre les ministres de la religion et contre la noblesse, qui étaient éteintes parce que leur objet avait cessé d'exister, furent exhumées, et reparurent comme les spectres de la révolution, comme si la monarchie pouvait se passer de distinctions sociales ou de culte religieux. Mais il ne s'agissait plus de conserver la monarchie, il n'importait que de conserver le ministère, et l'on était bien décidé à sacrifier l'une et l'autre. Cependant ces agents de police furent repoussés par tout ce qui conservait un sentiment d'honneur, et ils ne purent trouver d'alliés pour eux et les ministres qui les avaient envoyés que dans les rangs des révolutionnaires; ceux-ci furent bien étonnés que le ministère, qui jusque-là ne les avait pas ménagés, en fût réduit à un tel point de détresse, que celui de les appeler à son secours, et de mettre sous leur protection le Roi et la royauté qu'ils détestaient. La première condition imposée

aux ministres par leurs nouveaux amis, fut la dissolution d'une Chambre qui les avait menacés de finir la révolution et d'établir le gouvernement du Roi sur des bases immuables. Les ministres se crurent trop heureux d'acheter à si bon marché cette bizarre alliance. Les rapports multipliés des agents de police, dictés à Paris et mis sous les yeux du Roi avec quelque habileté et beaucoup d'audace, décidèrent le monarque à signer l'ordonnance du 5 septembre. L'effet positif et pour ainsi dire matériel de cette mesure fut peu considérable; son influence morale fut immense : elle releva dans tous les départements le courage des hommes de la Révolution; elle les fit revenir de l'effroi salutaire que leur avait inspiré la coalition qui avait ramené le roi pour la deuxième fois; elle les rassura, les réunit après l'orage qui les avait dispersés; enfin ils se rassemblèrent, ils se comptèrent et ils apprirent qu'ils pouvaient être non seulement un parti, mais un parti prédominant sous le règne du Roi légitime.

Élections. — Cependant toute la force du gouvernement unie à celle des révolutionnaires, n'aurait pas suffi pour assurer aux élections ce que les ministres appelaient leur triomphe, s'ils eussent laissé quelque indépendance aux suffrages; mais l'action la plus violente et la plus soutenue fut employée pour en changer l'esprit; les préfets furent rendus responsables, sous peine de destitution, des choix qui seraient faits dans leurs départements; tous ceux qui avaient des emplois du gouvernement, et ils étaient nombreux dans les collèges électoraux, furent menacés de perdre leurs places, s'ils portaient leur choix sur des hommes connus pour leur dévouement à la monarchie; hors ceux-là, ils pouvaient choisir ceux qu'elle comptait pour ses plus cruels ennemis. Enfin les ordres et la signature du Roi, qui portaient des exclusions générales contre les royalistes, et souvent des exclusions particulières contre les serviteurs les plus dévoués furent prostitués au point que les plus vils agents de police furent chargés de colporter dans tous les départements ces caractères sacrés, et de signaler à une nouvelle sorte de proscription ceux qui

conservaient assez d'amour de leur pays et de la royauté, assez d'honneur et de conscience pour en rappeler *au Roi mieux informé*.

Composition de la Chambre. — Quels furent les résultats de tant d'efforts inouïs et inattendus? Une Chambre composée de 220 membres, et qui en comptait 90 unis et serrés par des principes inaltérables puisqu'ils n'avaient pu être ébranlés par la douleur de ne pas partager les opinions que le Roi manifestait, contre 130 députés de toutes couleurs, ou faibles, ou séduits, ou entraînés, ou corrompus, ou vicieux, dont plusieurs devaient leur existence aux passions révolutionnaires et leur nomination aux influences ministérielles; et l'on a vu pendant une session d'un mois, cette grande minorité défendre dans une union admirable, les principes d'ordre public, ceux qui ont été proclamés par les souverains de l'Europe qui veulent raffermir l'État social ébranlé, enfin ceux de la constitution que le Roi a donnée à la France, et les défendre avec cette supériorité de talents qui ne manque jamais à la droiture du cœur.

Cette minorité, formidable aux ministres par le nombre, le fut encore davantage par la force des principes qu'elle soutenait. Fixes au milieu des divagations qui entraînaient les ministres, tantôt dans les théories du despotisme, tantôt dans celles de la révolution, ils ont marché d'un pas ferme et assuré dans le chemin tracé par la Charte ; mais plus ils étaient inébranlables, plus ils prolongeaient les haines de tous les partis ennemis qui composaient la majorité ministérielle, plus les ministres étaient obligés de s'unir avec les révolutionnaires qu'ils avaient rendus des alliés nécessaires, et plus ils furent obligés de leur faire des promesses et de leur donner des gages. Mais il est bien essentiel de remarquer que le ministère n'eut pas un moment une majorité à lui. La majorité de la Chambre de 1816, composée confusément de tout ce qui était ennemi des royalistes traînait le ministère après elle, sans attachement pour lui, sans reconnaissance des efforts qu'il avait faits pour leur donner la suprématie, et sans lui tenir compte d'avoir

grossi leur parti d'un assez grand nombre d'hommes faibles que leur prépondérance et le nom du Roi avait entraînés.

Conduite du ministère. — Qu'en est-il résulté, et quelle est la situation actuelle ? Les ministres, choisis dans le principe par le Roi comme royalistes, n'ont pu faire une marche aussi rapide vers la révolution d'un pas égal. Les uns ont couru plus fort, les autres sont restés en arrière, et il n'y en a pas deux qui se trouvent aujourd'hui au même point, mais tous sont plus ou moins entraînés. Effet déplorable, mais naturel des idées révolutionnaires ! Dès qu'on abandonne une doctrine saine et positive, on tombe dans le vague. Ils ont d'abord prêché le système de modération, celui de la fusion des partis, et ce *milieu*, idée métaphysique qui n'a point d'existence réelle; ils ont bientôt prouvé eux-mêmes l'impossibilité de tenir cet équilibre entre les partis, car ils ont violemment attaqué l'un et caressé les autres; et il n'a pas dépendu d'eux de s'allier entièrement aux révolutionnaires; ils ne l'ont pas pu, parce que ceux qui veulent la révolution ne veulent pas de Roi, et par conséquent ne peuvent adopter les ministres. Et qu'ils ne disent pas qu'ils ont tenu la balance égale; nous avons dit comment ils avaient appelé à leur secours dans les élections tous les partis ennemis du trône; comment ils avaient éloigné de toute place, privé de tout moyen d'influence tous ceux qui étaient dévoués au Roi, soit les vieux ennemis de la Révolution qui avaient lutté contre elle toutes les fois que la carrière leur avait été ouverte, soit ceux qui avaient attaché plus nouvellement toutes leurs espérances, tout leur avenir au rétablissement de la monarchie. N'avons-nous pas entendu un ministre du haut de la tribune, faire appel aux officiers de Waterloo, presque tous conjurés contre le règne de la maison de Bourbon organisés sur tout le sol de la France pour la perdre et la détruire, chefs naturels et dévoués de toute action contre la légitimité? N'avons-nous pas lu cette correspondance ministérielle inscrite dans un journal étranger, et lue dans toute l'Europe? De combien d'insultes et

de mensonges n'ont-ils pas abreuvé, poursuivi les Vendéens, les gardes du corps, la garde royale, les ministres de la religion, enfin tous les royalistes, tous ceux qui ne sont, qui ne peuvent être autre chose que les soutiens et les appuis du trône ? Que d'éloges au contraire à ses ennemis ! Que de vœux pour les insurgés d'Amérique, alliés de tous les insurgés de l'Europe ? Enfin, n'est-ce pas eux qui, effrayés d'un meilleur avenir, ont accrédité ces sinistres présages sur la succession du Roi, qui ont annoncé que son héritier légitime ne monterait jamais sur le trône ; ne sont-ce pas leurs agents qui ont décrié dans les provinces le caractère des nobles princes de la famille royale ? Voilà où les a conduits la fausse position où ils se sont placés : l'intérêt de leur conservation s'est trouvé en opposition avec tous les intérêts de la conservation de la monarchie. Mais expliquer les causes d'une conduite perverse n'est pas les justifier.

Objections en faveur du système ministériel. — Réponses. — Première objection. Les royalistes n'étaient pas assez nombreux — Ils diront peut être *que les royalistes n'étaient pas assez nombreux dans la nation, assez forts pour soutenir le trône.* Mais si les royalistes sont les seuls à vouloir le soutenir, est-ce en les divisant, en les attaquant, en les dépouillant de toute autorité qu'on parviendra à le maintenir. Il serait plus vrai de dire que les royalistes n'étaient pas assez décidés à soutenir le ministère.

Les royalistes sont trop faibles pour soutenir le gouvernement du Roi qui s'appuierait sur eux, mais d'un autre côté, ils disent que les royalistes, dépouillés de toute la prépondérance que leur donnerait le gouvernement, sont assez forts pour l'entraver et l'arrêter à chaque pas. Les royalistes sont trop faibles et tous les efforts des ministres s'emploient ou plutôt se perdent à les diviser. En effet toutes les parties de l'administration, les intérêts politiques, tout est négligé dans le gouvernement et depuis dix-huit mois, il n'y a d'action que pour la guerre de passion qu'ils font aux royalistes. Cette résistance d'un parti contre lequel on a tourné son chef naturel, le seul qu'il puisse reconnaître, prouve quelle aurait été sa force pour asseoir et consolider

l'autorité royale bien autrement qu'on a pu le faire par la série d'inconséquences dans laquelle on est entraîné.

Réponse. — De quoi se compose donc la force des royalistes ? Elle se compose de la plus grande partie des propriétaires territoriaux dans les classes les plus importantes[1], de tout le clergé de France, de tous ceux qui conservent des principes religieux ; de populations entières et nombreuses dans les provinces de l'ouest et du midi. Outre cela, la conséquence immédiate du retour du Roi avait été de réunir à eux toute une masse incertaine et faible dans la nation comme dans toute nation du monde qui est prête à obéir à la direction que lui imprime le gouvernement ; mais qui ne fera jamais rien spontanément pour le soutenir. La multitude elle-même était bien plus disposée à comprendre et à embrasser les principes simples, positifs, certains des royalistes, qui leur présentent un chef visible et une doctrine complète, que toutes ces nuances métaphysiques, toutes ces hérésies politiques qui embrouillent leurs idées, qu'ils ne sauraient saisir, et auxquelles ils ne peuvent s'attacher. Il est facile de comprendre quel a dû être, quel a été l'effet des prédications du ministère du Roi, qui leur a crié pendant plus d'un an qu'il ne fallait pas être royaliste ; qu'il fallait se méfier de ceux qui l'étaient, que c'étaient des ennemis qui nourrissaient des intentions perfides. Surpris de ces inconséquences dont ils ne pouvaient pénétrer les motifs, les hommes qui composent cette masse, sont demeurés incertains, sans attachement, sans confiance pour un gouvernement qui emploie toute son action à diviser, à combattre et détruire ses soutiens naturels, et en effet que dirait-on des ministres d'Angleterre, si d'abord ils avaient mis toute leur politique à tenir une

1. Sur 12,000 propriétaires fonciers payant 1,000 fr. d'impôts, les neuf dixièmes sont royalistes dans un sens opposé au ministère. Sur 45,000 payant 500 fr., plus de la moitié partagent les mêmes opinions. Sur 120,000 payant 300 fr., les royalistes sont en nombre inférieur. Sans la division que le faux système du gouvernement a établie, ils seraient les plus nombreux dans cette dernière classe. Les proportions sont presque contraires dans les fortunes mobilières.

balance prétendue égale entre les rebelles de Spafields et ceux qui veulent soutenir le gouvernement; s'ils eussent ménagé, protégé et encouragé ceux qui étaient les plus disposés à se mettre à la tête des mouvements de Londres et des provinces et s'ils en étaient enfin arrivés au point de rechercher l'appui et l'alliance des insurgés contre ceux qui veulent maintenir l'État? Voilà cependant ce qu'a fait le ministère de France.

2e *objection. Il n'y a plus de révolutionnaires en France. Réponse.* — D'autres fois ils disent au contraire, *que personne ne songe à attaquer le gouvernement; qu'il n'y a plus de révolutionnaires en France.* Que sont donc devenus tous ceux qui ont tendu les bras à l'usurpateur; quels sont ceux qui ont entrepris les mouvements insurrectionnels à Grenoble, à Lyon, et cent autres qu'on a enveloppés d'un silence intéressé? Car il y a bien peu de départements qui n'aient eu depuis un an, leurs drapeaux, leurs cocardes tricolores et leurs mouvements séditieux.

On voit que le ministère se trouve ainsi en présence de deux partis actifs et forts, de leurs passions qu'il n'a su ni calmer ni gouverner; il a irrévocablement aliéné ceux qui ont été opposés à la révolution, par la guerre impolitique qu'il conduit contre eux; il n'a pas rattaché un seul des hommes de la révolution ou de Buonaparte, qui ne sauraient prendre aucune confiance dans les ministres d'un Roi dont le seul retour et la seule présence font le procès à la révolution et à l'usurpation, quelques caresses qu'on s'efforce de leur faire. Le secours momentané qu'ils ont prêté au ministère, n'a été qu'un moyen pour eux de faire servir ses folles passions à écraser l'ennemi commun : *les royalistes.* Ils acceptent ses concessions; ils lui demandent tous les jours de nouvelles garanties; d'abord c'étaient des places, aujourd'hui ce sont des ministères bientôt ce sera toute l'autorité, et on sait ce qu'ils en savent faire. Comment et avec qui les ministres pourront-ils leur résister?

3e *objection. Danger pour le gouvernement de se jeter dans un parti.* — Tous ceux qui n'ont pas assez étudié la nature

des gouvernements représentatifs, tous ceux qui, au lieu de réfléchir, prennent l'indifférence pour l'impartialité et jugent les causes politiques comme l'opinion populaire juge les procès particuliers en donnant tort aux deux contendants, ne manqueront pas de se récrier et de demander : *s'il est un homme raisonnable qui pût conseiller au Roi et à son gouvernement de se placer dans un parti, d'en épouser les violences et les passions, d'employer la force pour faire triompher tous les intérêts des uns et écraser tous ceux des autres.*

Réponse. — A Dieu ne plaise que nous ne fussions pas mieux compris! Mais nous disons qu'un gouvernement qui est par son essence celui des partis, qui établit une tribune où se discutent publiquement les intérêts qui divisent les nations, on ne saurait se placer dans cet intermédiaire de la faiblesse, qui ne satisfait et ne rassure aucun de ces intérêts, nous disons, et l'expérience le dit mieux que nous, que ce sage milieu qu'il faut atteindre, ce milieu qui est la pensée de l'homme éclairé et l'instinct de celui qui ne l'est pas, est un résultat auquel il faut arriver; mais n'est pas un moyen pour y parvenir; que lorsqu'on veut s'y placer, d'abord on y est seul, sans force, sans appui, méprisé de tous les partis qui luttent sur votre tête quand vous pensez les avoir mis à vos pieds, et que le seul moyen de réunir et confondre des intérêts divergents, est de se placer au milieu de ceux qui sont les plus analogues au système qu'on prétend établir, les maîtriser par cette puissance qu'on exerce sur ceux que l'on commande, et jamais sur ceux que l'on combat; que c'est dans cette position, et en donnant à un parti le sentiment et la conviction que l'on est avec lui en communauté d'intérêts, qu'on peut se servir de sa force et même de ses passions pour obtenir de lui tous les sacrifices nécessaires et la sage conciliation de tous les intérêts opposés. Et pour mieux expliquer ma pensée, je me servirai des expressions du prince le plus voisin du trône, qui a dit que : « pour gouverner la France, il fallait se placer au milieu des siens et tendre la main aux autres. » — Et en effet si dès l'année 1815, le gouvernement s'était assis sur des principes plus positifs, il serait aujourd'hui au point de rattacher

plus entièrement, plus franchement et sans danger les intérêts qu'il aurait peut-être eu l'air de froisser davantage dans le premier moment. Les royalistes rassurés par la conviction que le gouvernement du Roi ne s'écartait pas des principes qui, dans leur pensée, peuvent seuls le consolider, auraient été les premiers à demander que le Roi appelât à lui tous ceux qui pouvaient le servir et auraient volontiers accepté dans leurs rangs les nouveaux convertis à la doctrine de la légitimité. Et ne leur a-t-on pas même fait un reproche d'adopter trop facilement et sans distinction tous ceux qui se présentaient pour soutenir avec eux la cause qu'ils défendaient. D'un autre côté ceux qui par leurs antécédents se trouvaient en opposition naturelle avec l'établissement du trône, perdant toute espérance d'expliquer leur conduite, faisant prévaloir des principes antimonarchiques, auraient facilement reconnu ceux qu'on aurait déclarés immuables, et s'y seraient franchement rattachés, lorsqu'ils y auraient trouvé des garanties de leur avenir. Et telle a été évidemment leur disposition dans les premiers mois de la première restauration. C'est de cette manière, et seulement de cette manière, qu'on pouvait établir la monarchie et lier la nation dans un seul faisceau.

Au lieu de cela, les ministres ont laissé tout en question, hors la puissance révolutionnaire devant laquelle ils se sont prosternés. Aucun principe monarchique n'a été reconnu et consacré; aucune institution monarchique n'a été établie, et, après vingt-sept ans de calamités, une lutte effrayante subsiste encore entre la force qui tend à régénérer et conserver, et la force qui ne tend qu'à dissoudre et à détruire.

4e *Objection. Intérêt des ministres de ne pas s'associer aux ennemis du trône.* — Mais ceux qui ne peuvent juger la situation de la France que sur des rapports peu éclairés, à des distances éloignées, et seulement sur des apparences, opposeront peut-être à ce développement, fruit d'une longue et continuelle observation des faits et de la marche des choses, ce raisonnement qui leur paraîtra péremptoire. — *Comment voulez-vous que nous puissions supposer que des ministres, dont*

le plus grand nombre est environné d'une réputation de droiture et de probité, et qui n'ont point eu d'alliance avec la révolution, puissent aujourd'hui en contracter, et s'associer d'une manière dangereuse pour le trône avec ceux qui veulent le renverser? Que pourront-ils espérer pour eux-mêmes dans cette audacieuse tentative? Leur intérêt même garantit assez leur fidélité.

Réponse. La réponse est bien simple. Les ministres se trompent, comme se sont trompés, depuis trente ans, tous ceux qui se sont placés à la tête des partis révolutionnaires; tous se sont flattés qu'il allaient en arrêter la marche à leur volonté; tous se sont flattés qu'ils étaient les régulateurs du mouvement qui les avait portés au pouvoir et qu'avec ce pouvoir ils allaient arrêter ce mouvement; tous se sont flattés que la révolution était finie le jour qu'ils arrivaient au timon des affaires parce que leurs idées révolutionnaires n'avaient d'autre but que d'y arriver. Tous se sont trompés, tous sont tombés les uns sur les autres, victimes de leur ignorance et de leur présomption.

5e *objection. Opinion personnelle du Roi qui semble favorable aux ministres actuels.* — Mais on ajoutera peut-être : — En supposant même que les ministres aient manqué de prévoyance et de lumières dans le premier essai qu'ils ont fait du gouvernement représentatif, et qu'ils soient entraînés aujourd'hui par des passions particulières et par la nécessité de défendre leur existence politique, vous ne pouvez pas donner les mêmes motifs de l'opinion particulière du Roi, qui ne saurait partager ni leurs motifs d'ambition, ni leurs passions; surtout quand c'est l'opinion d'un Roi plein de vertus, de sagesse et de lumières. Quel est celui qui est mieux placé que lui pour juger les masses et leurs intérêts d'une manière impartiale ? Et enfin quel est celui qui est plus intéressé à ne pas se tromper sur les moyens d'asseoir sa puissance et d'assurer le rétablissement de sa maison? Cependant il est évident qu'il partage personnellement les opinions de ses ministres, qu'il soutient leurs mesures et leurs personnes avec force et persévérance. — J'avoue que cette objection est imposante ; elle est telle sur-

tout pour celui qui a été placé mieux qu'un autre pour juger l'esprit et le caractère du Roi, pour admirer l'un et vénérer l'autre. Mais cependant cette objection est d'un trop grand poids pour ne pas l'aborder et essayer de la combattre par le simple exposé des faits.

Conduite du Roi vis-à-vis de son ministère. — D'abord, nous l'avons déjà dit, le Roi, fatigué d'un ministère composé d'hommes qui avaient créé leur existence dans les partis de la révolution, choisit un nouveau ministère parmi ceux qui étaient étrangers à cette révolution, il les choisit comme royalistes, et plusieurs d'entre eux auraient été des plus ardents députés de la majorité de 1815, s'ils n'eussent pas été ministres, et si cette position dont ils ne comprirent pas les rapports avec la Chambre, ne leur avait pas fait penser qu'ils ne devaient souffrir de la part de cette majorité aucune contradiction dans leurs vues, aucune modification à leurs mesures ; que les royalistes qui la composaient, ayant avec eux un même intérêt, celui de consolider le trône, ne devaient pas se permettre de penser qu'il y eût d'autres moyens que ceux que les ministres imaginaient être les meilleurs; qu'ils devaient être des soldats rangés aveuglément sous leurs bannières, qu'ils devaient faire abnégation de tout ce qu'ils savaient sur les intérêts de leur pays et de la cause du Roi, et devenir enfin des instruments muets et serviles entre les mains des ministres qu'ils ne connaissaient point et qui ne pouvaient leur inspirer aucune confiance particulière, soit par des preuves d'un dévouement remarquable, soit par de grands services rendus à la cause royale, soit enfin par quelque réputation de talent

Le Roi qui traitait journellement avec les ministres les matières de ces discussions et qui n'avait aucune occasion d'entendre soutenir les raisons qui mettaient la majorité royaliste en opposition avec les ministres qu'il tenait pour royalistes, dut nécessairement accuser cette majorité, et l'on ne manqua pas de lui dire qu'elle était dirigée par des ambitions particulières, et qu'on voulait le forcer à changer ses ministres. On dut lui faire voir le danger qu'il y aurait à

céder à cet égard à l'influence de la Chambre; on la compara aux assemblées nationales qui avaient successivement exigé et obtenu du Roi Louis XVI le renvoi des différents ministres qu'il avait choisis, le plus souvent avec le concert de ces assemblées, et qui avaient ainsi dépouillé le trône de tout appui; que c'était par cette route qu'elles l'avaient conduit à l'échafaud.... C'était étrangement abuser du pouvoir des exemples, que de comparer ceux qui voulaient reconstruire la monarchie et l'ordre social avec ceux qui n'avaient travaillé que pour les détruire tous; de comparer une Chambre des députés, ne pouvant s'émouvoir que dans l'étendue et dans la forme de ses pouvoirs constitutionnels, balancée par une chambre des pairs et pleine d'un respect religieux et d'un amour peut-être exagéré pour l'autorité royale, avec une convention ou des assemblées qui avaient usurpé et confondu tous les pouvoirs. Malgré toutes ces insinuations des ministres dictées par l'intérêt de la conservation de leurs places, et quoique cette atmosphère fût la seule dont le monarque fût environné puisque les ministres avaient seuls le droit et l'occasion de lui parler de ces grands intérêts, le Roi ne partagea pas d'abord toutes les préventions qu'on cherchait à lui inspirer contre la Chambre; mais il put calculer qu'il n'y avait aucun avantage apparent à prendre d'autres royalistes pour ministres; que rien ne lui garantissait que ceux qu'il prendrait lui apporteraient plus d'avantages que ceux qu'il avait; que la stabilité dans le ministère était un gage de la stabilité du gouvernement; qu'aucun ministre ne serait assez fort pour l'essai du gouvernement représentatif s'il n'avait pas l'appui plein et entier de l'autorité du Roi, de son opinion et même de sa faveur; enfin il put penser que la persévérance qu'il mettrait à les maintenir, finirait par ramener des royalistes qui semblaient ne différer que par quelques nuances sur des questions particulières. Et quel est celui qui se flatterait d'avoir prévu combien ces premières divergences traceraient à chacun des routes différentes?

Outre cela, si l'on veut rechercher dans les vertus mêmes du Roi une cause de l'éloignement qu'il a témoigné pour toute modification au système qu'il avait cru devoir adopter,

on peut la trouver dans une pensée très noble, dans la crainte de céder, plus que ne le permet la politique, aux sentiments de son cœur pour ceux qui n'avaient cessé de l'appeler de tous leurs vœux et de tous leurs efforts; on peut croire qu'il s'est armé d'une espèce de défiance contre lui-même; qu'il a appelé à son secours le sentiment impartial d'un Roi protecteur et père de tous ses sujets, contre celui de la reconnaissance partiale d'un prince qui avait trouvé dans ses malheurs et dans son exil plus de fidèles qu'aucune révolution n'en a jamais montré. N'a-t-on pas pu abuser du pouvoir des exemples? Ne s'est-on pas mépris sur celui de Henri IV, qui fut clément sans doute envers ses ennemis, mais qui avait reconquis *lui-même* son royaume, qui avait toujours tenu au premier rang tous ceux qui avaient combattu avec lui pour cette noble cause, et qui jamais ne se sépara d'eux? D'ailleurs quelle différence dans les circonstances, dans les principes et la nature du gouvernement!

Influence des étrangers. — Mais il ne faut pas aller chercher des motifs dans les applications si souvent fautives des leçons de l'histoire, quand les événements du jour nous en donnent de bien plus évidentes. La conduite du Roi a-t-elle été entièrement libre? A-t-il pu repousser toute influence des souverains qui deux fois s'étaient armés pour le replacer sur le trône? Ces souverains n'ont-ils pas été autorisés à croire que le gouvernement intérieur de la France, dont dépend ou le désordre qui les menace tous, ou le repos qui les affermit tous, était devenu un intérêt Européen, qui devait les occuper tous au premier degré? Ont-ils toujours été, sont-ils tous également éclairés dans leur manière d'exercer cette influence? n'ont-ils pas souvent été conduits par des préjugés, et comment les étrangers n'en auraient-ils pas? Dès l'année 1814, que de vaines appréhensions ne témoignèrent-ils pas? Les Bourbons ne pourraient pas régner parce qu'ils apporteraient le projet de rétablir l'ancien régime; ils épouseraient avec trop de passion les intérêts de ceux qui les ont suivis, et puis, on parlait de vengeances qu'ils chercheraient à exercer; de

leur intolérance religieuse, de leur haine pour un gouvernement constitutionnel, de ces souvenirs du passé qu'ils auraient trop conservés. L'expérience a prouvé combien ces craintes étaient illusoires; pas une de leurs démarches, pas une de leurs paroles, j'oserais dire pas une de leurs pensées ne justifièrent des suppositions aussi gratuites, et cependant tous les actes des souverains, tous les conseils qu'ils donnaient, tous les rapports qu'ils avaient avec le gouvernement du Roi, ne cessaient de s'adresser à ces ombres fantastiques, à ces terreurs qui n'avaient aucune réalité. Quoi qu'il en soit, de même qu'en mécanique, aucune force n'est perdue, de même en politique tous les efforts produisent un effet, et celui qu'on exerçait sur l'esprit du Roi et de ses ministres ne rencontrant pas la résistance qu'on s'était imaginée, on dépassa le but qu'on voulait atteindre. On n'avait songé d'abord qu'à ne pas écarter d'abord tout à fait ceux qui, depuis vingt-cinq ans, n'avaient pu rien établir en France, et l'on se détermina de suite à ne se servir que d'eux; on voulut reconstruire avec les hommes de la Révolution qui ne peuvent que démolir, avec l'armée de Buonaparte qu'il fallut détruire à Waterloo, enfin tous les éléments les plus hétérogènes, les plus opposés à la monarchie.

On voit, par la simple exposition des faits, par combien de motifs réunis le Roi a dû être entraîné dans la marche de son ministère, sans pouvoir en apprécier les dangers, en croyant au contraire qu'il ne pouvait faire autrement. Et quel est celui qui pourrait se promettre qu'à sa place il aurait pu conserver l'entière indépendance de ses opinions et toute l'énergie de volonté qui aurait été nécessaire pour saisir, à lui tout seul, un système plus sûr, dans lequel il eût été obligé de persévérer contre tout ce qui avait des droits à sa confiance et à sa condescendance. Cela n'a pas été et apparemment il était écrit en ces jours de malheur, que la révolution viendrait encore une fois par de nouvelles circonstances et, pour ainsi dire, par de nouveaux détours, se placer sur le trône et le partager avec le Roi : mais on sait trop que le partage n'est pas possible avec elle. Déjà elle s'empare de tous les postes; elle se tient

à toutes les avenues du trône; les serviteurs fidèles sont repoussés, et leur plus grand malheur est de voir tous leurs efforts paralysés par cet inaltérable respect pour la Majesté Royale, qui les livre sans défense aux coups de leurs ennemis, tandis que ceux-ci s'en servent comme d'un bouclier qui les rend invulnérables.

Résultats du système suivi. — Quels sont les résultats inévitables du système suivi par le gouvernement de France, isolé au milieu des partis qui la divisent? Ce résultat inévitable, c'est la révolution, la révolution tout entière, la révolution sanglante au dedans, irruptive au dehors, quelles que soient les circonstances qui lui mettent la puissance entre les mains, soit qu'elle l'obtienne peu à peu, par une suite de concessions qu'on lui fait, soit que, plus pressée, elle arrive au pouvoir par une secousse violente, par un mouvement calculé, excité, soudoyé, pareil à ceux de Grenoble et de Lyon. Que serait-il arrivé, en effet, si ces deux insurrections n'avaient pas été arrêtées dès le premier jour, dès le premier instant, par des chefs militaires accusés d'exagération royaliste, si elle eût duré huit jours, ce qui était très probable et ce qui arrivera à la première tentative qui sera faite? Elle aurait armé 30 ou 40,000 hommes dont on entretient les coupables espérances par une conduite sinueuse qui ne saurait leur inspirer aucune crainte salutaire, et par une faiblesse calculée dans le vain espoir de les attacher, mais qui n'obtient que leur mépris; on aurait vu Eugène Beauharnais, Soult, Vandamme et cent autres se placer à la tête de ce noyau et au même instant tous les officiers, tous les soldats de Waterloo, dans tous les départements, auraient frémi d'une joyeuse rage, auraient paralysé dans un grand nombre les efforts de ceux qui se fient sur le gouvernement du Roi pour les défendre et dont le Roi repousse le secours, et n'auraient point tardé à décider ainsi un second 20 mars, plus facile que le premier dans son exécution, plus terrible dans ses moyens, plus atroce dans ses conséquences, car, il n'en faut pas douter, il ne resterait plus, après celui-ci, un prince de la maison de Bourbon qui pût réunir en sa

faveur, et par ses droits légitimes; l'appui des souverains coalisés. On dira alors que les Bourbons ne pouvaient pas régner en France; que les royalistes étaient trop faibles, trop peu nombreux pour les maintenir; on oubliera que, dominés par des influences diverses, jamais les Bourbons n'ont pu faire l'essai, qui aurait paru assez naturel, de gouverner avec les royalistes; on oubliera que toute l'action du gouvernement du Roi a été employée pour les combattre, pour les désarmer, pour les détruire.

Et quand, sous la protection des souverains alliés, la révolution sera devenue maîtresse en France, quelle sera la position de ces souverains alliés eux-mêmes, et quelle conduite tiendront-ils? Diront-ils comme en 1792, que peu leur importent les mouvements de la France, qu'ils sauront bien s'en garantir? Ils savent bien que la révolution irait encore les chercher, et qu'elle jetterait sur eux à la fois ses opinions et ses armées. Et en effet, quel est le chef révolutionnaire qui pourra essayer de gouverner la France, sans le prestige des conquêtes, sans l'aliment de la guerre et sans donner l'Europe à dévorer à l'avidité et au fanatisme ambitieux de ses prosélytes? Déjà la population semble fatiguée d'un excès de vigueur, et éprouver le besoin des saignées auxquelles on l'avait accoutumée. Quatre années de conscriptions, c'est-à-dire plus de douze cent mille hommes attendent avec impatience le jour qui leur mettra les armes à la main, avec l'ordre d'inonder l'Europe, cette Europe qui recèle partout des passions prêtes à les accueillir. Une seule ville du Brésil s'insurge, et les révolutionnaires de toutes les nations tressaillent de joie, ils espèrent que le jour de leur triomphe contre les rois est arrivé. Que sera-ce quand cette France, ce grand foyer de révolutions, qu'il a fallu tant d'efforts pour éteindre, ce pays qui aura été gouverné sous la direction, sous la surveillance et avec la prétendue sagesse des cabinets de l'Europe, retournera à sa fermentation et à ses principes destructeurs?

Réponses aux moyens qu'on croirait pouvoir facilement opposer à la révolution. — Rien n'est exagéré dans les craintes que nous exprimons; l'avenir les justifiera toutes; et si les

bornes de ce mémoire permettaient d'en accumuler les preuves, on les porterait à l'évidence. Mais quelles que soient les leçons de l'expérience, elles seront encore perdues pour les souverains de l'Europe, ils s'endormiront dans une trompeuse sécurité; ils chercheront à se garantir de nos avertissements au lieu de se garantir du danger, ou bien ils se flatteront d'arriver toujours à temps pour le prévenir et ils penseront que les 120,000 hommes de l'armée d'occupation suffiront pour étouffer les mouvements dangereux, pour comprimer l'insurrection quand elle aurait éclaté. Ils se trompent. La France sera embrasée avant que ces faibles moyens puissent apporter un secours suffisant pour éteindre l'incendie. La France a deux fois souffert l'invasion parce que les alliés portaient avec eux, et pour ainsi dire, sur leurs drapeaux, de grandes espérances, celles d'un gouvernement qui avait pour lui de grands souvenirs de bonheur et des garanties de repos durable. Ces espérances ont été déçues et cette fois on ne les verrait arriver qu'avec l'horreur qu'inspire l'ennemi qui n'a plus rien à nous offrir en compensation des maux de la guerre. Le Prince qui les appellerait à son secours, faute d'avoir su gouverner lui-même, deviendrait odieux à la nation entière, et le parti qui chercherait son appui dans leurs armes, serait aussi ennemi que les étrangers, et serait repoussé avec eux. D'ailleurs que seraient 120.000 hommes qui devraient occuper toute la France, contre le sentiment profond d'horreur qui s'établirait contre eux dans toutes les classes de la nation? Croirait-on qu'on aurait le temps, les moyens de rassembler encore une fois un million d'hommes pour les jeter sur cette malheureuse France? On ne le pourrait pas dans un an, et dans vingt jours, la France entière serait un camp, une citadelle impénétrable dont la population entière formerait la garnison.

Se tromperait-on au point de croire qu'on pourrait, par une longue guerre, la réduire, la démembrer et partager ensuite ses provinces; et regarderait-on ce moyen comme le dernier coup à porter à l'hydre de la révolution? On serait dans une bien grande erreur. La France est trop compacte pour ce prêter à un morcellement; des liens trop

anciens et trop forts en tiennent les peuples attachés ; outre cela, la première ville qu'on voudrait conquérir, le premier canton qu'on voudrait livrer comme la proie d'un des copartageants, serait bientôt pour eux une occasion de discorde. Enfin, quand des armées innombrables en occuperaient le sol, et quelles armées ne faudrait-il pas pour occuper la France ! quand rien ne pourrait plus déguiser à ses yeux l'horreur de son sort, alors même, dis-je, une dernière ressource, une ressource infaillible lui resterait, la corruption de ses vainqueurs, et la Franee révolutionnaire décomposerait les armées victorieuses par le poison des idées révolutionnaires.

Mais enfin dira-on, fatigué de cette série de malheurs qu'on présente comme inévitables, pourquoi s'occuper de maux qui sont sans remèdes? A quoi sert de les prévoir, si l'on ne peut en changer le cours? Il vaut autant attendre les événements qu'on ne peut maitriser, et prendre de nouveaux conseils des circonstances nouvelles. L'expérience a trop prouvé les dangers d'une telle quiétude : quiconque abandonnerait ainsi cette grande partie serait bien sûr de la perdre. Cherchons donc dans la force même des choses, les remèdes qui peuvent leur être appliqués.

Moyens proposés. — L'Europe ébranlée a senti le besoin de raffermir l'état social sur des bases nouvelles. La politique avait suffi jusqu'à ce jour ; mais on a bien senti que seule elle n'était pas assez forte pour résister au torrent des principes désorganisateurs. On a appelé à son secours de puissants alliés, dont elle n'aurait jamais dû se séparer : la Religion et la morale. Une sainte alliance a été signée entre les souverains ; elle fonde pour la première fois le droit public sur les principes moraux qui avaient créé les règles du droit particulier ; elle assure la perpétuité des trônes, confirme les droits acquis par les peuples, fortifie par la religion une doctrine politique perfectionnée, enfin elle forme une nouvelle société entre les souverains, un lien plus fort entre les peuples. Mais qui pourrait se livrer à l'espérance que cette sainte alliance prépare un meilleur avenir ? J'irai plus loin ; qui ne serait autorisé à douter de

la bonne foi des Princes qui l'ont signée, s'ils adoptent des principes absolument contraires, pour le pays sur lequel ils exercent une si grande influence, qu'on pourrait presque dire qu'ils le gouvernent en commun avec le monarque qu'ils ont replacé sur le trône? En effet, que demandons-nous, et que nous refuse-t-on obstinément? Quel est le point de la discussion entre les royalistes et les partis qui leur sont opposés? Quel est ce sujet de violentes diatribes, de continuelles persécutions, d'odieuses proscriptions? Nous demandons que les principes de cette révolution qui a renversé le trône, qui a établi que les peuples pouvaient à leur volonté changer les gouvernements, juger, condamner, faire périr leurs Rois, qui a professé des doctrines impies, qui a proclamé l'insurrection comme le droit commun des peuples, qui a brisé le frein religieux des serments, nous demandons que ces principes soient anathématisés et voués à l'exécration des siècles. Nous croyons que des hommes qui ont soutenu ces principes, ne sont point, ne peuvent être les soutiens du trône relevé. Nous croyons au contraire que la religion doit sortir d'un trop long avilissement; que la doctrine de la légitimité doit être consacrée, non par des paroles, mais par des faits; que des institutions monarchiques doivent prendre la place des habitudes républicaines, enfin que la fidélité, apanage d'un plus grand nombre de Français qu'on n'a voulu le faire croire, est préférable à la trahison pour consolider la monarchie. De ces deux lignes opposées qu'elle est celle qui est le plus d'accord avec les principes sur lesquels on a cru nécessaire de reconstruire la société européenne? Quels sont les hommes à qui l'on peut confier avec le plus de sûreté ce grand ouvrage? Et par quelle fatalité réprouve-t-on, pour gouverner la France, les principes et les hommes sur lesquels on croit devoir s'appuyer pour régler et assurer les destinées du monde?

Et qu'on ne réponde pas que les cabinets étrangers ne veulent exercer aucune influence sur notre gouvernement intérieur. Tous les faits s'élèveraient contre cette assertion. Tout le système du gouvernement actuel nous a été donné par eux. La lettre des quatre ministres au duc de Richelieu,

en date du 20 novembre 1815, la note officielle des quatre ministres, en date du 6 mars 1817, les insinuations journalières des ambassadeurs des puissances au ministère de France, les opinions qu'ils expriment et qu'ils imposent, tout prouve cette influence, et nous sommes assez malheureux pour ne pas nous en plaindre. Mais au moins, que cette influence, au lieu d'être égarée par les sophismes de la Révolution, s'éclaire des lumières de la raison et de la saine morale ; qu'elle protège tout ce qui est moralement bon dans les hommes et dans les choses, au lieu de l'écraser ; qu'elle cesse de s'allier avec les vices et avec les crimes pour persécuter l'honneur et la vertu; enfin, qu'elle se justifie elle-même et qu'elle nous justifie de la supporter.

Mais ce ne serait pas assez d'avoir démontré les dangers auxquels l'Europe se livre, en maintenant en France un système aussi faux, aussi désastreux, aussi opposé aux principes que les souverains ont posés comme une base nouvelle et plus sûre de leur union, si l'on ne faisait voir en même temps combien sont faciles les moyens de se replacer tout à coup dans un chemin plus droit.

D'abord, ils doivent rappeler les guides qui ont laissé prendre à la marche commune une direction aussi périlleuse, et quand ils n'auraient été que les agents d'un système erroné, ils sont devenus, par cela même, et par les préjugés dont ils se sont laissés environner, incapables de tracer ou même de suivre une autre direction. D'ailleurs, l'honneur des couronnes qu'ils représentent serait compromis, si elles employaient les mêmes hommes pour parler dans le même pays un langage différent. Le premier pas des puissances prépondérantes devrait donc être d'envoyer à Paris de nouveaux ambassadeurs, de les choisir parmi les hommes à doctrines saines, qui n'ont jamais partagé les idées sophistiquées par l'esprit révolutionnaire, et qui soient par leur caractère hors de l'atteinte des pièges dont les intrigants de la Révolution ne manqueraient pas de les environner. Que ces nouveaux représentants n'acceptent pas en aveugles les renseignements mensongers que le ministère leur prodiguera, pour en faire les instruments de ses passions; qu'ils connaissent tout, qu'ils écoutent tout, qu'ils compa-

rent tout[1]; et ils verront bientôt ce que nous voyons tous, ce que nous essayons de faire connaître ici, qu'une nouvelle révolution est imminente si l'on n'arrête pas le cours des choses qui l'amènent, et ils seront pénétrés comme nous, de la nécessité de rompre cette chaîne de malheurs. Ils pourront seuls approcher du Roi, des lumières que les vrais Français voudraient lui faire parvenir et qu'il repousse comme partiales, comme incommodes. Et à quoi lui serviraient-elles, en effet, s'il n'était pas sûr d'en pénétrer ses coalliés; mais au contraire, ce doute qu'ils lui exprimeront sur les moyens employés jusqu'à ce jour pour fonder la monarchie en France, sera le premier doute qu'il se permettra lui-même. Leurs appréhensions seront pour lui des craintes salutaires, car elles seraient inutiles si les souverains alliés ne les partageaient pas. Un changement de ministère deviendrait alors facile, et ce changement est la dernière ressource de la France et de l'Europe. Non que ceux qui composent le ministère actuel ne soient pour la plupart des hommes estimables, et qui, réunis sous de plus heureux auspices, et des couleurs plus certaines, eussent pu diriger les affaires de leur pays, mais parce qu'ils sont sous l'empire de fausses directions qu'ils ont suivies, qu'il leur est impossible d'en sortir, qu'ils ont perdu pour jamais la confiance de la partie saine de la nation, qui aurait été leur soutien naturel, et qu'ils ont échangé la haine que leur parti devait leur porter, contre le plus avilissant mépris; qu'ils sont seuls et isolés, sans moyens et sans force, et n'existant que par l'appui précaire et momentané que leur prêtent les étrangers. Si cet appui leur est retiré un seul instant, on les verra tomber sans trouver un bras

1. Est-il possible de concevoir comment aucun des envoyés qui résident à Paris ne connaît un seul membre de cette majorité royaliste, qui pendant une session de sept mois, a prédominé dans la Chambre, et qui dans la suivante, a présenté une minorité colossale ? Pourrait-on croire qu'ils n'ont jamais échangé une parole avec aucun d'entre eux ? et cependant ce sont les principaux propriétaires de France, ils représentent un parti puissant dans la nation, qu'il était utile de connaître, important d'écouter. Mais ces messieurs ont trouvé plus commode d'aller puiser leurs opinions toutes faites dans les salons des ministres, ou dans ceux de M. de Talleyrand et de madame de Staël, où l'on est bien sûr de rencontrer très peu d'individus qui ne soient souillés de révolution.

qui les soutienne, ou même un regret qui les accompagne.

Mais je dois prévoir ici une nouvelle objection. On me dira: quels sont donc parmi les royalistes de France les hommes assez éprouvés dans les affaires pour qu'on puisse leur confier des destinées aussi importantes? Ces hommes se trouveront nombreux parmi ceux qui n'ont pas d'autre intérêt que l'établissement de l'autorité royale, parmi ceux qui n'ont aucun antécédent qui les gêne et qui les domine; ces hommes, dis-je se trouveront nombreux et la confiance publique les désignera assez quand on sera arrivé au point d'annoncer sans détour que c'est la monarchie et non la révolution qu'on veut consolider, et je demande à mon tour à ceux qui voudraient faire peser sur les royalistes seuls le résultat infaillible d'un bouleversement qui a détruit toutes les existences, toutes les réputations, je leur demande quel est celui des ministres qui sont en place aujourd'hui, qu'une seule voix eût désigné il y a deux ans comme capables d'en remplir les fonctions et que l'opinion publique regardât comme préparé à y parvenir? Ce ne sont donc pas les hommes qui nous manquent; il n'est pas difficile d'en trouver en France un grand nombre qui porteraient dans les affaires publiques plus de raison, de force et de discernement que ceux qui les dirigent aujourd'hui.

Mais ce ne serait pas assez de changer l'esprit et la direction qu'on a fait prendre au gouvernement intérieur, si on le faisait sans annoncer publiquement les raisons et les motifs de cette grande mesure, sans la rattacher authentiquement à un grand système, sans prononcer la décision formelle et inébranlable de détruire ce qui est révolution et de rétablir ce qui est monarchie. Ce complément de la Sainte-Alliance devrait être environné de tout ce qui frappe les imaginations des peuples. Il faudrait le dater de ces époques à la fois civiles et religieuses qui sont pour toute une nation une ère nouvelle et celle du sacre du roi de France, trop longtemps retardé, lui donnerait ce caractère saint et religieux qui impose à toute la masse d'une nation même à celles où la religion est ébranlée. Une circonstance aussi grave où l'on semble appeler le ciel comme garant des engagements de la terre, expliquerait le changement d'un

système politique de la France. Il semblerait que c'est une lumière surnaturelle et plus pure qui serait venue éclairer la tête auguste nouvellement couronnée.

Enfin si les puissances mieux éclairées arrivaient à ce degré de conviction où nous sommes parvenus, que le système suivi jusqu'à ce jour par le gouvernement du Roi n'a eu d'autre effet que de rendre plus incertaine la succession légitime en divisant et décourageant ses défenseurs; si leur intention formelle était de l'assurer d'une manière immuable, si elles étaient décidées à briser les coupables espérances qui se rattachent toutes à cette époque du passage de la couronne d'une tête sur une autre, époque toujours critique, même dans les monarchies les mieux consolidées, et qui l'est bien davantage dans un pays qui renferme tant de passions contre la légitimité; ils trouveront dans leur sagesse, dans les exemples de l'histoire et même dans ceux qu'on pourrait choisir à différentes époques de la maison régnante de France, le moyen d'assurer cette légitime succession de manière à en éviter la secousse et à faire perdre le funeste espoir de s'en servir comme d'un signal de révolte.

Mais qu'on ne pense pas qu'on sera toujours à temps d'employer les moyens que nous proposons : ils peuvent aujourd'hui tout affermir, tout assurer, tout garantir, mais bientôt ils seront insuffisants ou impraticables. Les résultats produits par une fausse direction sont de nouveaux faits qui changent essentiellement la situation des choses et on ne saurait les négliger dans le calcul de l'avenir.

Et nous n'avons pu être entraînés à vous donner ces communications importantes que par le sentiment d'un profond devoir et d'un ardent amour pour notre malheureuse patrie, sans y mêler aucun ressentiment, aucun intérêt personnels; si ces renseignements restent inutiles entre vos mains, nous aurons peut-être à justifier un jour à la France et à l'Europe que nous vous avons avertis à l'époque où vous pouviez encore les préserver des nouvelles calamités qui les menacent.

En exposant la situation intérieure de la France, nous

avons eu à traiter le sujet le plus important de la politique étrangère et celui qui doit le plus fixer son attention. Nous avons évité d'y mêler des questions qui peuvent regarder les intérêts particuliers de chaque puissance, les uns à l'égard des autres, et nous nous sommes en cela conformés à l'esprit général qui règne en France : les questions étrangères n'y ont d'importance qu'autant qu'elles touchent les grands intérêts qui la divisent. Chaque parti n'y reconnaît d'alliance qu'à proportion qu'il suppose que telle ou telle puissance est plus disposée à le soutenir dans la guerre qu'il fait ou qui lui est faite. D'après ces dispositions, les véritables alliés auxquels la France s'attachera, seront ceux qui les premiers contribueront à assurer chez elle l'autorité royale et un système complet de gouvernement, et aucune puissance ne peut espérer de former de liens solides avec d'autres que ceux qui veulent la monarchie. La France révolutionnaire n'aura jamais d'alliés ; elle sera toujours l'ennemie de toutes les couronnes et du repos de tous les peuples.

NOTE D

MADAME DU CAYLA

. . . . . .

..... Vers ce temps, une personne avec qui j'étais liée par une longue familiarité, le vicomte de Bourzac, me prenant à part dans une société intime où nous nous rencontrions, me dit qu'il aurait à causer avec moi, à m'apprendre telles choses qu'il pourrait m'être utile de connaître. Il me demanda un rendez-vous à portes closes, et nous prîmes jour et heure.

Après avoir mis à ses confidences toute l'importance qu'elles méritaient, et m'avoir imposé le secret le plus absolu, il me dit que des circonstances particulières et

d'anciennes relations de société lui avaient fait connaître une liaison intime du Roi, dont le secret était jusqu'à présent gardé entre un petit nombre de personnes; que cette intimité royale se révélait dans une correspondance journalière, le Roi cherchant, dans cette continuelle communication de ses pensées, à se consoler de la contrainte que lui imposaient les convenances et la rareté des visites de l'objet de ses attentions.

Je vous dirai tout, ajouta M. de Bourzac, tout ce qui peut être utile à vos intérêts ou à vos affaires publiques. Mais ne me demandez point le nom de la personne; je dois absolument le cacher.

Sur ce, il me parla de cette correspondance intime, où le bon Roi se laissait aller à l'expression de ses pensées et aux épanchements de son cœur. On aurait dit qu'il voulait se rassurer lui même sur l'insensibilité qu'il tenait de son tempérament, de son éducation, et peut-être de ce rang élevé qui interdit l'échange des sentiments dont la condition nécessaire est l'égalité. Il avait jadis cherché cette garantie de sa faculté d'aimer auprès de madame de B***. Ils s'étaient rencontrés plutôt par l'esprit que par le cœur. Le comte d'Avaray avait ensuite absorbé toute l'activité affectueuse de son maître. Plus tard, le Roi ne s'était attaché à M. de Blacas que comme un remplaçant nécessaire, et faute de mieux. Son isolement à Hartwell ne lui laissait pas une grande liberté de choix; et toutes les grâces de l'esprit de madame de Narbonne n'avaient pu l'emporter sur la raideur froide et pédantesque du favori provençal. — Au départ de M. de Blacas, en 1815, je me trouvai placé par le hasard dans cette position tant désirée, où l'on voit en perspective toutes les faveurs de la fortune. J'ai expliqué ailleurs les motifs qui me la firent redouter, et je pris plus de soin à l'éloigner que d'autres n'en auraient mis à l'obtenir; c'était, il est vrai, plus facile. M. Decazes ne pensa pas de même; il fit mieux pour sa fortune, moins bien, je pense, pour sa réputation. Le Roi l'aima moins pour les agréments d'un esprit fort commun et de mauvais goût, que par suite de l'amour propre, de la ténacité, et du courage qu'il déploya pour défendre ce favori

de bas étage contre le soulèvement de l'opinion. — M. de Bourzac m'annonçait l'aurore d'un nouvel attachement.

Mademoiselle Talon était restée en France pendant l'émigration de son père, qui avait été mêlé à d'assez grandes affaires en Angleterre et en Amérique. L'éducation de cette jeune personne avait été confiée à madame Campan, qui, après la mort de la Reine dont elle avait été l'une des femmes de chambre, avait établi une maison d'éducation, refuge des personnes les plus distinguées, telles que mademoiselle Hortense de Beauharnais, qui plus tard devait porter le titre de Reine. A la première rentrée de l'émigration, mademoiselle Zoé Talon épousa le comte du Cayla, dont le père était attaché à la personne de M. le prince de Condé. Cette union ne fut pas longtemps heureuse. Mais la jeune, belle, et spirituelle madame du Cayla fut bien justifiée aux yeux du public par l'attachement qu'elle avait inspiré à sa belle-mère, qui prit hautement parti pour elle contre son propre fils, et lui conserva ses préférences et ses affections jusqu'à son dernier soupir.

Cette dame avait été attachée à maison de Madame, comtesse de Provence, et avait été distinguée par Monsieur, frère du Roi.

Au retour du prince de Condé en 1814, madame du Cayla se trouva rapprochée par son beau-frère de la personne du vieux prince, dont on retrouvait encore l'esprit, la finesse et la malice sous les nuages dont le grand âge semblait environner son intelligence. Les prévenances affectueuses et les soins de la belle madame du Cayla charmèrent l'illustre vieillard et l'attachèrent au point qu'il ne pouvait plus se séparer de sa jeune amie.

Sur ces entrefaites, et peu d'années après la Restauration, madame du Cayla la mère fut atteinte de la maladie qui devait terminer sa vie. Inquiète du sort de sa belle-fille, elle lui remit une lettre pour le roi Louis XVIII, qu'elle avait retrouvé plein de bons souvenirs pour elle, et qui s'était montré très favorablement disposé en sa faveur. Dans ces dernières lignes, auxquelles sa mort prochaine donnait une imposante et solennelle expression, madame du Cayla la mère demandait pour sa belle-fille toute la

protection du Roi, et prévoyait les circonstances qui l'obligeraient d'y recourir.

M. du Cayla ne fut pas longtemps après la mort de sa mère sans justifier ces appréhensions. Il exerça des poursuites contre sa femme pour lui faire réintégrer le domicile conjugal, ou au moins lui retirer ses jeunes enfants, (un fils qui n'atteignit pas l'âge de la virilité, et une fille qui devint la princesse de Craon). Poussée au désespoir, la malheureuse mère, prête à tout sacrifier, malgré la gêne de sa fortune, pour ne pas se séparer de ses enfants, songeait à s'expatrier, à se cacher en Suisse, ou partout où elle pourrait échapper aux exigences de son mari, quelles que pussent en être les conséquences. Au moment d'embrasser ce parti, elle vint à penser à lettre que sa belle-mère lui avait laissée comme dernier recours pour un cas désespéré. Elle obtint une audience du Roi, et ce fut M. le prince de Condé lui-même qui voulut la conduire jusqu'à la portes des Tuileries.

La première réception fut sérieuse. Elle remit au Roi la lettre de sa belle-mère. Mais lorsque la suppliante en vint à dire que son mari voulait lui enlever ses enfants, le Roi, faisant un retour sur lui-même, et faisant allusion aux efforts qu'on faisait pour éloigner M. Decazes, lui dit : « Et « moi aussi, Madame, ils veulent m'enlever mon enfant! » — Malgré sa perspicacité, madame du Cayla cherchait en vain à deviner quel était l'objet des craintes du vieux Roi, et supposait qu'il s'agissait de quelque complot contre la vie de M. le duc d'Angoulême. Elle ne le comprit que lorsqu'il s'expliqua plus clairement. De ce moment, le Roi se montra disposé à protéger la malheureuse et touchante mère. Dans les audiences qui succédèrent d'assez près à cette première entrevue, la belle solliciteuse obtint que ses enfants seraient, sous la protection du Roi, mis à couvert des poursuites de son mari; et le soin de les cacher à tous les yeux fut confié au ministre de la police.

Mais ce n'était pas impunément que la belle éplorée était venue se jeter aux pieds du monarque. Sa beauté, sa grâce et son esprit firent sur lui l'impression qu'ils avaient faite sur bien d'autres, et, nouvel Assuérus, s'il eût été sur son

trône, il eût tendu son sceptre à cette autre Esther, en signe de grâce et de faveur. Deux ou trois audiences par semaine, données à jour et heures fixes ne suffisaient pas à l'empressement de ce cœur royal. Il se mit à écrire à cette heureuse favorite souvent, puis tous les jours, et même plusieurs fois dans la même journée. A l'expression fine et délicate de ses sentiments se joignait la plus entière confiance sur le sujet de ses préoccupations, les affaires publiques, et ses rapports plus ou moins gracieux avec les membres de la famille. Cette correspondance, que je n'ai point connue, a été soigneusement recueillie, et sera publiée religieusement par la personne à qui elle était adressée, après sa mort. Elle donnera une idée favorable du bon goût, de la grâce des pensées et des sentiments du Roi; je serais étonné qu'elle ajoutât beaucoup à l'idée qu'on a pu se faire de ses vues et de son habileté politique.

Le respect dont le Roi était environné et son grand âge éloignaient de cette nouvelle intimité toute idée de galanterie; aussi n'eut-elle aucun éclat dans le public. On se permettait bien quelques plaisanteries dans la société des Tuileries ; on cherchait les plaisirs, autres que ceux de l'esprit, que le Roi pouvait trouver dans le tête à tête avec une aussi belle personne. Il avait l'habitude de prendre beaucoup de tabac, et on prétendait qu'il avait obtenu la faveur de le humer sur le sein de madame du Cayla, comme il aurait fait dans le cœur d'une rose.

Un jour on parlait en très petit comité chez la duchesse d'Escars des largesses dont madame du Cayla était l'objet de la part de son royal ami, et on se plaisait à les exagérer comme l'envie sait le faire. En même temps un des assistants disait que ce rôle d'une jolie femme auprès d'un vieillard devait avoir quelque chose de pénible surtout pour une femme aussi distinguée que la nouvelle favorite.

— Et que peut-elle y gagner? dit quelqu'un.

— Ce qu'elle y gagne? répondit madame d'Escars, c'est facile à dire, elle y gagne des roupies.

Quant aux dons du Roi, il paraît que madame du Cayla mit beaucoup de réserve à les accepter; la modicité de sa fortune donnait quelque prix à son désintéressement. On

assure que dans le commencement de leurs relations, son royal ami avait fait un rouleau de cent billets de mille francs, mais qu'il ne put jamais les lui faire accepter. Il s'y prit mieux à la longue. Parmi les dons qu'elle reçut de la magnificence royale, il faut compter au premier rang le pavillon de Saint-Ouen. Le Roi attachait à ces lieux les plus grands souvenirs de sa vie. C'était là qu'il avait, dans la *Déclaration de Saint-Ouen*, donné à ses peuples le premier gage des libertés promises. Louis XVIII mettait de la recherche et du bel esprit jusque dans ses sentiments. En achetant ce parc d'environ cent arpents dans le projet d'y faire construire une nouvelle habitation à celle qu'il aimait le plus, il avait eu la douce et triste pensée, que des fenêtres de cette maison, les yeux de madame du Cayla se porteraient continuellement sur l'église et les caveaux de Saint-Denis, et ramèneraient ainsi sur lui, dans son éternel repos, les mélancoliques souvenirs d'une amitié reconnaissante.

Le Roi s'occupa lui-même des plans du monument destiné à perpétuer la mémoire de cette affection de son cœur. Un pavillon carré, simple et sans ornements extérieurs, formait l'habitation. Tout le luxe était dans le bon choix des matériaux, et de toutes les parties accessoires du bâtiment : menuiserie, serrurerie, etc. Ces ouvrages sont des modèles de l'état où étaient portés à cette époque les arts mécaniques. La peinture vint ensuite décorer de ses plus beaux ouvrages les riches panneaux qui lui avaient été préparés. Gérard lui-même n'avait pas dédaigné d'y contribuer. Le chef-d'œuvre de ce peintre était placé, presque seul dans le grand salon. Louis XVIII y est représenté dans la véritable et simple habitude de sa vie, que ses infirmités rendaient des plus sédentaires, Son costume n'avait de militaire que les épaulettes. Le peintre avait fort bien rendu la physionomie du Roi, son front élevé, son regard limpide, et cet ensemble de noblesse qui jetait pour ainsi dire un voile de pourpre sur ce que son excessive corpulence et ses infirmités auraient pu avoir de difforme.

Vis-à-vis de ce tableau, le Roi fit placer une grande plaque de marbre blanc sur laquelle fut inscrite en caractères

d'or : « *Ici a commencé une ère nouvelle, le 2 mai 1814.* » C'était la date de la *Déclaration de Saint-Ouen*. On se souvient que j'avais seul contresigné cette déclaration, en qualité de ministre secrétaire d'État, et quelle part le Roi y avait prise. On ne saurait trop expliquer par quel hasard ces souvenirs politiques de la Restauration et du règne de ce prince se trouvaient mêlés et confondus avec la nouvelle affection de son cœur pour une personne qui n'y avait eu aucune part, et n'était même pas connue au temps dont elle devait garder et transmettre la mémoire.

Le pavillon que je viens de décrire était isolé au milieu du parc dessiné et planté dans le goût du temps. La Seine le bordait au Nord, les diverses constructions qui le complétaient, telles qu'orangeries, serres, écuries, étable, laiterie, etc., étaient répandues dans le parc avec beaucoup d'élégance. Tout était complet et recherché. Il ne manquait que la dédicace. Je cherchais en vain celle que le bel esprit du Roi lui aurait inspiré. J'aurais voulu sur la grille d'entrée ce vers d'*Athalie* :

« Je lui bâtis un temple et pris soin de l'orner... »

Mais j'étais loin de la faveur qui m'aurait permis un tel conseil. Lorsque madame du Cayla fit l'inauguration de cette noble demeure, présent d'un ami couronné, elle invita la société de Paris et de la Cour *in extenso*. Le Roi y était comme la divinité de ces lieux, et j'étais seul de mon espèce à n'être point appelé à la fête. Sept ou huit ans auparavant, je dictais, pour ainsi dire, en ce lieu même, les engagements du monarque envers son peuple, j'ouvrais ce qu'il appelait une ère nouvelle...

Malgré les fréquentes visites et les rendez-vous que le Roi donnait à cette nouvelle amie de son cœur, deux ou trois fois par semaine, malgré leur correspondance quotidienne, le secret de cette intimité fut gardé par le respect des serviteurs de Sa Majesté. Elle fut longtemps à se répandre dans l'intérieur même du château, et plus longtemps encore à s'infiltrer dans le public. Elle n'y produisit d'ailleurs aucun effet. Les rois ont perdu le prestige qui donnait

à toutes leurs actions l'intérêt d'un événement public. D'ailleurs l'âge de Louis XVIII ne permettait pas d'y chercher le piquant des anecdotes galantes...

NOTE E

M. DE VITROLLES

AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Florence, 11 avril 1829.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai fait connaître à V. E. dans ma précédente lettre la réception qui a été faite à Modène, au ministre du Roi, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance. Je donnerai dans celle-ci les détails du séjour que j'ai fait à Parme pour le même sujet.

En arrivant à Parme, j'ai fait parvenir au baron de Werklein, remplissant les fonctions de ministre des affaires étrangères du duché de Parme, une lettre qui, lui annonçant mon arrivée, renfermait la copie de la lettre de créance du Roi. Le baron de Werklein est venu immédiatement me rendre visite et m'a dit que S. M. madame l'Archiduchesse, duchesse de Parme, me recevrait avec empressement, mais qu'elle était très souffrante, éprouvant depuis quinze jours les accès d'une fièvre tierce; qu'elle ne pourrait peut-être pas me donner audience même le lendemain. Il me pria d'accepter pour la soirée une loge à la cour, et il vint nous y voir en personne pendant la durée du spectacle.

Je profitai de la visite que je rendis le lendemain à M. de Werklein pour l'entretenir des réclamations du trésor de France; je lui parlai aussi très ouvertement de l'emprunt que les états de Parme ont contracté et qu'on a fait

garantir par S. A. R. le duc de Lucques. Je ne lui dissimulai pas les bruits défavorables sur cette affaire qui étaient parvenus jusqu'au Roi. Vous trouverez, M. le comte, dans la lettre suivante, qui traite de la situation économique des gouvernements de Parme et de Modène, l'explication très franche donnée à ce sujet, et la discussion sur la réclamation du trésor de France, dans le dernier rapport que j'aurai l'honneur de vous adresser sur ces affaires arrivées avec le gouvernement de Parme.

J'appris dans cette même conférence que S. M. madame l'Archiduchesse était encore trop souffrante pour recevoir ce jour-là, mais qu'elle remettait son audience au lendemain.

En effet, M. le grand maître des cérémonies vint chez moi pour me faire connaître que je serais reçu par S. M. madame l'Archiduchesse le lendemain à trois heures et demie, et que le dîner qu'elle donnait à cette occasion serait à quatre heures.

M. le grand maître des cérémonies vint me prendre avec deux voitures de la cour, attelées de quatre chevaux, et précédées de piqueurs. La garde extérieure et celle de l'intérieur, composée de hallebardiers, étaient sous les armes, et madame l'Archiduchesse me reçut au milieu d'une cour nombreuse d'hommes et de dames. Après la remise de la lettre de créance, elle s'informa avec beaucoup d'empressement de la santé du Roi, de celle de monseigneur le Dauphin et de madame la Dauphine. Elle pensait avoir vu cette princesse dans son enfance à Vienne. Elle s'arrêta encore plus sur les détails qu'elle me demandait de madame la duchesse de Berry et de monseigneur le duc de Bordeaux. Je lui présentai ensuite M. de Langsdorff, qui m'avait accompagné en qualité d'attaché à la légation. Madame l'Archiduchesse s'assit ensuite sur un canapé en me faisant placer sur une chaise, à côté d'elle, et la conversation ne s'arrêta qu'au moment où l'on annonça le dîner. Elle s'y rendit en passant seule, la première, suivie des dames de la cour, qui étaient au nombre de dix ou douze. On me fit ensuite passer le premier, les ministres et le reste de la cour me suivaient.

Je fus placé à la droite de S. M. et auprès de l'ancienne grande maîtresse. La grande maîtresse actuelle était à la gauche de S. M.; ce dîner de cérémonie était à peu près de trente-six couverts. Il était servi tout en maigre et dura plus de deux heures. S. M. qui était encore bien souffrante, et au point qu'on pouvait s'apercevoir des impressions que les douleurs passagères faisaient sur elle, ne manqua pas la moindre chose, et s'entretint presque constamment de conversation avec le ministre du Roi. Après le dîner, toute la cour était dans les appartements, en cercle et debout. S. M. a fait le tour en parlant à chacun plus ou moins longtemps. Elle s'arrêta près d'un quart d'heure avec le ministre du Roi, et eut l'extrême bonté de lui témoigner le désir qu'il restât un jour de plus qu'il ne s'était proposé, et qu'il vînt le lendemain dîner à la cour, où l'on serait peu nombreux, et où le dîner serait servi en gras. Le ministre du Roi répondit qu'il était heureux de trouver une occasion aussi flatteuse de donner à S. M. un témoignage de son respect et de son obéissance. Le dîner du lendemain était fixé à une heure après midi, selon l'usage de S. M. depuis qu'elle est en Italie; nous n'étions pas plus de sept ou huit à table. La conversation était plus facile, plus familière même que la veille; elle fut animée pendant le dîner, et surtout après, où madame l'Archiduchesse vint auprès du ministre du Roi, qui se trouvait devant la cheminée, et s'entretint avec lui près d'une demi-heure de divers sujets. Elle le congédia ensuite dans les termes les plus gracieux, renouvelant tous les témoignages de son dévouement pour la personne du Roi, pour le maintien de sa santé et la prospérité de son règne. S. M. me demanda avec insistance de venir à l'ouverture du théâtre de Parme qui aura lieu du 12 mai au 30 juin. L'ouverture d'un nouveau théâtre est, en Italie, un événement public, une solennité qui appelle les curieux de toutes les classes, et des parties les plus éloignées de cette contrée; et l'on ne doit pas s'en étonner quand on pense qu'ici l'amusement est la première affaire. On s'occupe beaucoup à Parme de cette fête nationale et de ce qui peut la rendre plus brillante : plusieurs princes d'Italie doivent s'y rendre.

S. M. le roi de Sardaigne y est positivement annoncée. Rossini fournira l'opéra, et les meilleurs chanteurs de l'Italie y seront réunis. On doit y entendre madame Pasta, qui est maintenant à Milan.

Après avoir parlé de ces joies auxquelles on se prépare, on sera peut-être étonné que je dise dans quel deuil j'ai trouvé la duchesse souveraine de Parme, toute sa cour, et je pourrai dire tout le pays. La mort du comte de Neipperg a excité des regrets universels. La douleur de madame l'Archiduchesse n'a encore éprouvé aucune consolation. Dans les entretiens assez longs que j'ai eus avec S. M., toutes ses pensées étaient empreintes de ce douloureux souvenir. Ses yeux se remplissent de larmes lorsqu'elle en parle, et elle en parle toujours. Elle avait placé en lui toute la tendresse d'une femme, tout l'attachement d'une mère pour le père de ses enfants, enfin toute la confiance d'un souverain pour le conseiller le plus intime et le ministre le plus digne de sa confiance et de sa faveur. Le public partage et respecte cette vive douleur; pas une plainte ne s'élève contre l'administration, on peut dire le règne de M. de Neipperg. Il est mort sans fortune et les enfants qu'il laisse d'un premier mariage restent pauvres. Le respect qu'il a su inspirer pour madame l'Archiduchesse est tel, que personne dans le pays ne m'a positivement prononcé le mot de mariage, ni parlé des enfants qui sont nés de cette union. Il en reste deux, tous les deux nés avant la mort de Bonaparte.

M. de Neipperg n'est point remplacé dans la charge de chevalier d'honneur de S. M.; on ne sait s'il le sera, ni par qui il pourrait l'être. Le baron de Werklein a été chargé par madame l'Archiduchesse de la direction des affaires étrangères. Né dans une condition très ordinaire en Transylvanie, M. de Werklein a commencé sa carrière par être professeur de mathématiques dans une école d'artillerie. Il a été ensuite employé à la guerre comme officier d'état-major au service d'Autriche, et il est parvenu au grade de colonel dans l'armée de ligne. En 1815, lorsque le sort de l'état de Lucques était encore indécis, il y a été nommé commissaire pour le gouvernement autrichien, et il a

administré ce pays pendant trois ans, jusqu'à l'époque où la remise en a été faite à la reine, mère de S. A. R. le duc de Lucques. Son administration dans ce pays n'a été ni très approuvée des habitants, ni exempte de quelques préjugés défavorables.

Il se retira ensuite en Autriche pendant quelques années et fut plus tard appelé à Parme par M. de Neipperg, qui l'attacha à madame l'Archiduchesse comme secrétaire intime du cabinet. Il y avait huit ans qu'il remplissait ces fonctions lorsqu'il a été appelé par S. M. au ministère des affaires étrangères. Son apparence a quelque chose de rude et même d'un peu froid; mais ensuite on trouve en lui un homme de sens, assez habitué à traiter les affaires et avec la disposition d'y être obligeant. On assure que le choix précipité que madame l'Archiduchesse a cru devoir faire en sa personne ne sera pas entièrement approuvé à Vienne; son élévation, qui a paru rapide, a excité la jalousie de ceux qui occupaient les premiers emplois de cette cour; il a l'air lui-même de prévoir et de préparer sa retraite.

La confiance de madame l'Archiduchesse se mesure entièrement sur celle que lui accordait le comte de Neipperg, mais cette confiance est bien loin d'être sans bornes. Elle avait toujours pris connaissance de toutes les affaires qui lui étaient soumises, même lorsque le comte de Neipperg les décidait autrement; aujourd'hui, elle les examine avec cette inquiétude que lui inspire l'éloignement d'un guide aussi sûr. Elle vient de fixer des jours d'audience, où elle reçoit elle-même tous ceux qui ont à lui adresser des demandes ou à lui porter des plaintes.

Madame l'Archiduchesse a élevé peu à peu auprès d'elle la fortune d'un Français, M. Amelin, qui est devenu le baron Amelin de Sainte-Marie. Il est arrivé en qualité de quartier-maître de sa maison, est devenu intendant et enfin surintendant général de la maison de S. M. et des palais ducaux. Il a épousé la comtesse Cadriani, dame du palais en permanence de service. La confiance domestique que S. M. a accordée à M. Amelin semble étendue sous le rapport de ses affaires particulières, mais ne pourrait pas s'élever beaucoup au delà.

Si l'on se permettait de préjuger dans une visite aussi courte que celle que j'ai faite à Parme, un crédit naissant qui pût acquérir plus d'importance, on pourrait peut-être le trouver dans la personne de l'aide de camp du comte de Neipperg, le chevalier Richer, capitaine de hussards au service de l'Autriche, associé à l'attachement et à la dernière douleur qu'a éprouvés S. M. Il paraît avoir mérité une grande part à son estime. Elle m'en a parlé comme d'un homme qu'il lui serait très agréable et très utile d'attacher à ses affaires. Elle en sollicite aujourd'hui l'autorisation, qu'elle espère obtenir, et tout semble faire présumer qu'elle le placerait auprès d'elle comme secrétaire intime de son cabinet, poste resté vacant par la nomination du baron de Werklein.

M. le comte Bondani, président des finances, et M. le baron Cornachia, ancien jurisconsulte, chargé de l'intérieur, sont purement des hommes d'affaires, sans aucune influence politique.

S. M. madame l'Archiduchesse paraît maigrie et changée à ceux qui l'ont connue pendant son séjour en France. Avec une taille plus élevée, et peut-être plus de régularité dans les traits, sa physionomie rappelle un peu celle de madame la duchesse de Berry. Elle a paru prendre pour un compliment ce que je lui disais de cette ressemblance. Sa diction est pure et assez noble; on lui attribue de la bonté de cœur, un esprit élevé, un caractère facile et même un peu mobile. Ce qui m'a le plus étonné dans ses entretiens, c'est le merveilleux oubli de Paris, de son séjour et de son existence en France. Elle me demandait ce qu'était devenu le Panthéon, et tout de suite après, quelle était l'église métropolitaine de Paris. Les personnes de la famille de Napoléon paraissent lui être inconnues quand on lui en parle. Celles même qui étaient attachées à son service sont oubliées au point qu'elle questionne sur leur taille, leur beauté, leur esprit. Dans une dernière conversation, elle me disait en me parlant des temps qu'elle avait passés à Paris : « — Ah! mon Dieu, jusqu'à présent j'avais été bien heureuse ici, et les premiers temps de ma vie ne se présentaient à moi que *comme un mauvais rêve!* » — Une autre fois,

comme si elle voulait répondre au reproche qu'on lui a fait même en Italie d'avoir montré si peu d'attachement à Napoléon dans le temps de ses adversités, elle me disait : « — Nous autres princesses, nous ne sommes pas élevées comme les autres femmes, dans les mêmes rapports, les mêmes sentiments de famille; nous sommes toujours préparées aux événements qui en rompent le lien, qui nous transportent loin de nos parents, nous donnent des intérêts nouveaux et quelquefois opposés; voyez ma pauvre sœur qui a été mourir au Brésil, malheureuse et loin des siens! »

Aucun intérêt politique réel ne peut se rattacher à cette cour, enveloppée dans le mouvement de l'Autriche, tant que le pays sera gouverné par madame l'Archiduchesse, et peut-être encore quand il reviendrait à S. A. R. monseigneur le duc de Lucques.

La mort du comte de Neipperg et l'impression profonde qu'elle a faite sur madame l'Archiduchesse ont paru à quelques-uns, des motifs suffisants de penser que cette princesse se déterminerait à hâter par un traité l'époque ou monseigneur le duc de Lucques doit arriver à la souveraineté des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, conformément aux stipulations du traité de Paris du 10 juin 1817. Ils s'appuient sur la pensée que le séjour de Parme n'aura plus de charme pour madame l'Archiduchesse, et qu'elle n'y trouvera aucun des agréments de la société qu'elle aime et que Vienne offre à ses goûts; que par l'effet de cette cession anticipée elle obtiendrait une rente qu'on se plait à supposer d'un million à douze cent mille francs; que le duc de Reichstadt son fils entrerait ainsi par ce fait en possession des revenus du trésor de Bohême, connus sous le nom de fiefs Bavaro-Palatins, qu'on estime à quinze cent mille francs de rente. On sait que son A. I. et R. le grand duc de Toscane jouit de ces revenus jusqu'au moment où il lui sera dévolu le duché de Lucques, et qu'à cette époque ils retourneront à S. M. l'empereur d'Autriche qui en a assuré la réversion au duc de Reichstadt pour former en sa faveur une dotation perpétuelle. Les personnes qui veulent absolument prévoir ce grand mouvement dans les petites principautés d'Italie, ajoutent que le cabinet d'Autriche ne serait pas insensible

à voir les revenus de l'Archiduchesse et du duc de Reichstadt augmenter le lustre de Vienne et l'éclat de la cour impériale. D'autres pensent que S. M. madame l'Archiduchesse préfère le séjour, la liberté de Parme, et même les plaisirs de la petite souveraineté, aux obligations que lui imposent à Vienne la cour et les déférences auxquelles elle est soumise, que S. M. l'empereur d'Autriche la laissera entièrement maîtresse de ses déterminations à cet égard; que les dépenses actuelles du duc de Reichstadt, qui s'élèvent déjà assez haut, payées par l'état de Parme, ne sont point à la charge de l'empereur.

Sans aborder ce sujet délicat, en aucune manière, j'ai voulu dans mes entretiens avec madame l'Archiduchesse sonder quelles pourraient être ses dispositions. Elle m'a dit que le séjour de Vienne lui était agréable par la présence de son fils, le charme d'y voir continuellement son père et les bontés toutes affectueuses de l'impératrice; qu'elle éprouvait une véritable peine à le quitter; que cependant elle en ressentait presque autant toutes les fois qu'elle s'éloignait de Parme. Dans une autre occasion madame l'Archiduchesse a eu l'air de s'être préoccupée de la pensée de cette grande détermination et en parlant de la mort du comte de Neipperg, balançant les raisons qu'elle avait de croire ou de douter qu'il eût connu le danger de sa maladie, elle a repris avec vivacité à la fois et avec effusion : « — Non, certainement, il ne l'a pas connu, car sans cela il m'aurait donné des conseils sur la situation où il me laissait, conseils qui me seraient si nécessaires, et il ne l'a pas fait! » — Malgré cela mon opinion personnelle est que madame l'Archiduchesse n'a pris à cet égard aucun parti, et qu'elle n'y a peut-être pas même encore arrêté sa pensée.

Le baron de Werklein n'a pas attendu que j'amenasse la conversation sur ce sujet; il m'a parlé avec une entière incertitude des projets de madame l'Archiduchesse, mais ayant l'air d'abonder lui-même dans les motifs qui pourraient la décider à remettre cette principauté à l'héritier désigné par les traités; ajoutant qu'une pareille détermination lui serait personnellement agréable, en lui rendant sa liberté; mais comme je doute qu'il désire réellement

cette liberté autant qu'il voudrait le faire croire, j'estime qu'il plaidait cette cause dans ce sens pour savoir ce que le gouvernement du Roi désirait ou pensait sur ce sujet; et ne trouvant rien dans mes réponses qui pût satisfaire sa curiosité, il me fit à brûle-pourpoint cette question : — « Le Roi met-il quelque intérêt à la plus prochaine cession de Parme au duc de Lucques? » — Je lui répondis que le Roi portait sûrement un intérêt protecteur à cette quatrième branche de la maison de Bourbon, mais que, jusqu'à présent rien n'avait donné l'idée qu'il y eût à s'occuper de cette affaire, et qu'au milieu de celles que nous avions, nous ne cherchions pas à les prévoir de si loin : que s'il me demandait mon opinion personnelle, il me semblait que S. A. R. le duc de Lucques n'avait pas encore montré toute cette sagesse et cette maturité qui pourraient faire désirer de le voir placé sur un plus grand théâtre.

Je n'ai pas besoin de dire que S. A. R. le duc de Modène et monseigneur le grand duc de Toscane verraient avec le plus grand plaisir hâter le moment qui doit les investir des territoires que leur assure la translation de monseigneur le duc de Lucques à Parme. — Je vous prie, monsieur le comte, de me faire savoir s'il y a autre chose et plus à dire sur ce sujet : les occasions ne manquent pas.

FIN DES NOTES DU TOME TROISIÈME

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CONTENUS DANS CET OUVRAGE

Albuféra (Suchet, duc d'). II, 32.
Alexandre Ier Paulovitch (l'empereur). I, 116, 156, 158, 162, 164, 317, 390, 451. — II, 127, 145. — III, 149, 233.
Allix (général). I, 71.
Alopéus (M. d'). I, 179, 229, 253, 368. — II, 191, 195.
Angoulême (duc d'). II. 259, 387. — III, 395, 398, 403.
Angoulême (duchesse d'). I, 23, 197. — II, 366. — III, 211.
Argout (M. d'). III, 392, 409, 416, 425.
Avaray (le comte d'). I, 199. — III, 494.

Barbier. II, 219.
Barthélemy. II, 246.
Bassano (Maret, duc de). I, 51, 57, 429, 444. — III, 443.
Bernadotte. I, 60, 461.
Berry (le duc de). II, 134, 180, 195, 213, 263, 298, 349. — III, 137, 149.
Berryer. III, 275, 317.
Berthier (voy. Neuchâtel).
Besnardière (M. de la). I, 48, 242, 427.
Beugnot (le comte). I, 215, 326, 396. — II, 44, 60, 63, 86, 239, 244, 253, 261, 270. — III, 101, 111, 219, 235, 351, 354.
Beurnonville (général). I, 420. — II, 14, 49, 176, 182, 185, 283.
Blacas (le duc de). I, 200. — II, 106, 159, 170, 197, 201, 298, 311, 314, 320, 338, 340. — III, 99, 494.
Boissy d'Anglas. II, 251.
Bombelles (le comte de). I, 170, 359. — III, 332.
Bonaparte. I, 15, 22, 25, 27, 31, 49, 54, 62, 131, 155, 163, 327, 334, 377, 432. — II, 129, 285, 297, 300. — III, 25, 38, 62.
Bondy (de). II, 401. — III, 140, 189.
Bonnay (le marquis de). I, 211.
Bourbon (le duc de). II, 364. — III, 360, 365, 456.
Bourmont (le général de). III, 136, 350.
Bourrienne. II, 312. — III, 128, 219.
Bourzac (le vicomte de). III, 493.
Brézé (marquis de). I, 204, 173.
Briqueville (de). II, 161.
Bruges (le comte de). II, 7, 29, 105. — III, 254.

Cambacérès (prince de). I, 332.
Carnot. III, 94, 150.
Castlereagh (lord). I, 135, 137, 139, 150, 445. — II, 145.
Caulaincourt (voy. Vicence).
Chabrol (de). III, 305, 306, 314, 316, 341, 351.
Chantelauze (de). III, 382.
Chappe. II, 283.
Chartran (le général). II, 406, 433.
Châteaubriand (vicomte de). I, 58; II, 346, 456. — III, 250, 259, 278, 280, 314, 322.

Chazet (Alissan de). I, 275.
Choiseul (duc de). III, 74.
Coëtlosquet (le comte de). III, 402.
Coigny (chevalier de). I, 30.
Compans (le général). III, 205.
Condé (le prince de). III, 456.
Conegliano (Moncey, duc de). II, 31, 49, 70.
Constant (Benjamin). III, 416, 421.
Courlande (duchesse de). I, 345.
Courvoisier (de). III, 341, 351.

Dalberg (duc de). I, 33, 50, 61, 68, 310, 376. — II, 27, 254.
Dalmatie (Soult, duc de). I, 418. — II, 34, 286, 299, 313. — III, 252.
Damas (comte Étienne de). II, 398.
Damas (comte Roger de). I, 364.
Dambray (le chancelier). I, 210. — II, 85, 247. — III, 103, 110, 399.
Dandré. II, 311.
Dantzick (Lefebvre, duc de). III, 90.
Daumesnil (le général). III, 2, 7.
Davoust (voy. Eckmühl).
Decaen (le général). II, 371.
Decaux (le général). III, 317.
Decazes (M.). III, 123, 126, 188, 232, 237, 250, 261, 289, 295, 494.
Dejean (général). III, 88.
Denon (Vivant). II, 156.
Dessolles (général). I, 344. — II, 24, 33, 87, 264, 331, 335, 337. — III, 42, 295.
Dienne (de). III, 31, 196.
Dino (duc de). I, 246.
Dino (duchesse de). III, 447.
Du Cayla (comtesse). III, 373, 493.
Dupont (le général). II, 48, 52, 181, 194. — III, 218.
Dupont de Nemours. I, 325. — II, 29.
Duras (le duc de). III, 380, 392.
Durbach. II, 279.
Durfort (comte Alphonse de). III, 457.
Durfort (comte Étienne de). I, 28, 308.
Durfort (comtesse de). I, 30, 67. — III, 12, 13, 22.

Eckmühl (Davoust, prince d'). III, 59, 82.
Empis. II, 225, *note*.
Escars (duchesse d'). III, 497.
Essling (Masséna, prince d'). III, 116.

Ferrand. I, 211.
Ferronnays (le comte de la). II, 136. — III, 325.
Feuchères (madame de). III, 367, 457.
Fleury (Aimée de Coigny, duchesse de). III, 73, 257.
Fontanes (de). II, 246, 250, 253.
Fouché (voy. Otrante).
Foy (le général). III, 253.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse. II, 154.

Gaillard. III, 33, 93, 202, 221.
Gallatin, ministre de Wurtemberg. III, 256, 258.
Gérard (le général). III, 377, 400.
Girardin (général Alexandre de). III, 409, 421.
Gouault (chevalier de). I, 91.
Gouvion Saint-Cyr (le maréchal). II, 362. — III, 40, 160, 179.
Guernon de Ranville. III, 345, 362.
Guilleminot (le général). III, 91, 136.

Hardemberg (le prince de). I, 137, 143. — II, 149. — III, 139.
Haussez (le baron de). III, 371.
Henrion de Pansey, garde des sceaux. II, 43, 51.
Hortense (la reine). III, 25.
Humann. III, 355.
Hyde de Neuville. III, 95, 324.

Jaucourt (le comte J. de). II, 36, 180, 264.
Jouy (de). II, 224.

Laborde (le général). II, 385, 401, 406, 418, 421.
Labourdonnaie (M. de). III, 317, 321, 335, 343.
La Fayette (de). III, 416.
La Forest (M. de). II, 42, 137.
Laguette-Mornai. III, 86.
Lainé. I, 52. — II, 357, 376. — III, 221.
Lamennais. III, 280, 283, 290.

Lameth (Alexandre de). I, 217.
Lanjuinais. I, 419.
La Poype (le général). II, 380.
Las Cases (de). III, 403, 415, 424.
Lasalle (chevalier de). II, 189.
Latil (l'abbé de). I, 198, 366.
Lavalette (madame de). III, 193.
Le Brun (voy. Plaisance).
Lefebvre (voy. Dantzick).
Legout (procureur général). III, 24.
Lichtenstein (le prince de). I, 74.
Louis (l'abbé, baron). I, 38, 383. — II, 157, 339. — III, 110, 156.
Louis XVIII. I, 196, 202. — II, 105, 169, 222, 227, 302, 351. — III, 107, 114, 184, 201.
Lœwenhielm (le comte). III, 367.

Macdonald (voy. Tarente).
Madier de Montjau. III, 252.
Maillé (le duc de). III, 272.
Maison (le général). II, 161, 331, 336.
Maisonfort (marquis de la). I, 412. — II, 7, 118, 171.
Malouet (le baron). II, 43, 49, 182, 223.
Marbois (Barbé de). I, 384. — II, 245.
Marie-Louise, archiduchesse de Parme, III, 501.
Maret (voy. Bassano).
Marmont (voy. Raguse).
Martignac (de). III, 322, 326.
Masséna (voy. Essling).
Maubreuil (de). II, 68 et suiv.
Maury (le cardinal). I, 373.
Mazas. III, 432.
Merlin de Thionville. III, 74.
Metternich (prince de). I, 68, 91 et suiv., 128, 138, 141, 430. — II, 125, 273. — III, 138, 331.
Michaud. III, 279, 321.
Mirabeau. II, 218.
Molé (le comte). III, 54.
Mollien. I, 21, 39. — II, 355. — III, 22.
Moncey (voy. Conegliano).
Monsieur, comte d'Artois, depuis Charles X. I, 59, 175, 183, 222, 357, 370. — II, 6, 21, 48, 143, 162, 179, 207, 289, 302, 306. — III, 105, 142, 215, 241, 265, 274, 338, 354, 381, 408, 434.
Montalivet (de). I, 21, 28, *note*.
Montbel (de). III, 345, 350, 362.
Montesquiou (l'abbé de). I, 210, 321, 344, 411. — II, 67, 199, 205, 211, 242, 261, 268, 305, 325, 334.
Montlivault (le comte de). I, 47.
Montmorency (le vicomte de). II, 368. — III, 277.
Mortemart (le duc de). III, 405, 430, 438.
Moskowa (Ney, prince de la). I, 405, 407.
Mun (le comte de). III, 206.
Murat (Joachim), roi de Naples. I, 461.

Neipperg (le comte de). III, 503.
Nesselrode (le comte de). I, 92, 113, 126, 386. — II, 11, 68.
Neuchâtel (Berthier, prince de). I, 333.
Ney (voy. Moskowa).
Noailles (comte Alexis de). I, 182, 213. — II, 124, 181.

Orléans (Louis-Philippe, duc d'). II, 293, 296, 365, 368.
Orloff (le comte). III, 254.
Otrante (Fouché, duc d'). I, 188. — II, 3, 9, 328, 365. — III, 15, 40, 43, 57, 62, 80, 92, 103, 120, 128, 146, 187, 195, 199, 206, 221.
Oudinot (voy. Reggio).
Oudinot (le colonel). III, 39.
Ouvrard. III, 79, 158, 358.

Parchappe (le colonel). III, 414.
Pasquier. III, 54, 99, 131, 139, 156, 189, 217, 320.
Pastoret. II, 246.
Périer (Casimir). III, 416.
Pérignon (le maréchal). II, 396, 410, 424.
Peyronnet (de). III, 364, 399.
Piré (général de). I, 269, 415. — III, 51, 66, 147, 151.
Plaisance (Le Brun, duc de). I, 320, 332.
Polignac (Jules, prince de). I, 182, 410, 416. — II, 189. — III, 266, 273, 297, 301, 313, 324, 557,

362, 372, 392, 394, 398, 403, 431, 438.
Portalis. III, 325.
Pozzo di Borgo. I, 162, 400. — II, 124. — III, 166.
Pradt (archevêque de Malines). I, 41, 147, 186, 326.
Préval (le général). III, 160, 162.

Raguse (Marmont, duc de). II, 32, 205, 321, 342, 352. — III, 402.
Reggio (Oudinot, duc de). II, 31. — III, 58, 82.
Richelieu (le duc de). III, 178, 231, 234, 239, 287, 295.
Rivière (le duc de). III, 300, 309.
Rothschild (baron James de). III, 387
Roux-Laborie. I, 39, 325. — II, 27, 102. — III, 308, 306, 313, 320.
Royer-Collard. III, 54, 71, 141.

Sabran (comte de). I, 204.
Saint-Aignan (le baron de). I, 42.
Saint-Aulaire (le comte de). II, 381, 405, 414, 425, 429. — III, 270.
Saint-Cricq (de). III, 316.
Sarrazin (le général). III, 36, *note*.
Sauvo. II, 30, 111. — III, 130.
Schonen (M. de). III, 418.
Schwartzemberg (le prince de). I, 156, 162.
Ségur (de). I, 22. — II, 19, 53.
Sémallé (de). I, 233.
Sémonville (de). II, 246, 268, 272. — III, 358, 360, 392, 400, 407, 412, 416, 423, 439.
Soult (voy. Dalmatie).
Stadion (le comte de). I, 77 et suiv. 449.
Stein (le baron de). II, 151.
Suchet (voy. Albuféra).
Sussy (de). III, 439.

Tabarié. III, 171.
Talaru (marquis de). III, 316, 317.
Talleyrand (prince de). I, 33, 38, 40 45, 50, 58, 61, 67, 147, 234, 315, 323, 327, 340, 347, 351, 380, 394. — II, 1, 27, 45, 58, 89, 97, 138, 167, 179, 341. — III, 102, 112, 119, 126, 138, 145, 165, 174, 179, 185, 196, 213, 220, 225, 237, 242, 443.
Tarente (Macdonald, duc de). I, 348. — III, 99.
Thibaudeau (le comte). II, 57.
Thiébaut (le docteur). III, 375, 386, 388, 426.
Tromelin (le général). III, 55.

Valette (M. de la). I, 46, 275.
Vaublanc (le comte de). III, 235.
Vaudemont (princesse de). I, 42, 247, 250. — III, 15, 392.
Vaudreuil (le comte de). III, 183.
Vauguyon (le duc de la). III, 182.
Vicence (Caulaincourt, duc de). I, 51, 55, 81, 87, 128, 347, 427. — II, 128.
Vicence (duchesse de). III, 390.
Villèle (de). II, 402. — III, 278, 286, 296, 304, 311.
Villeneuve-Bargemont. II, 380, 381.
Villeneuve-Villeneuve. III, 212, 214, 216.

Weissemberg (baron de). I, 258.
Wellington (duc de). III, 100, 103, 109, 113, 120, 125, 166, 212.
Werklein (le baron de). III, 500.
Westphalie (Catherine de Wurtemberg, reine de). II, 68.
Wurtemberg (prince Paul de). III, 369, 388.

FIN DE L'INDEX